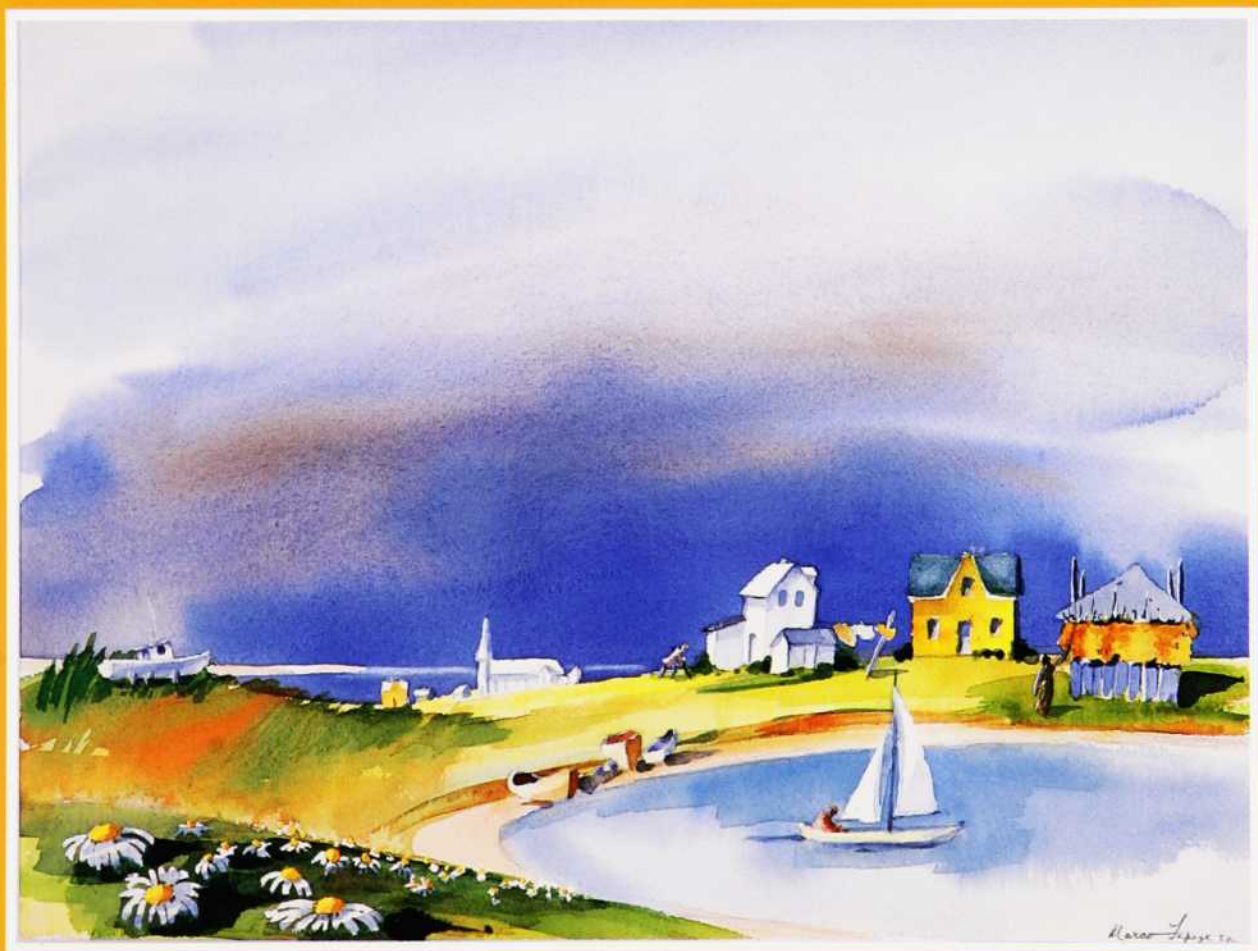


JEAN-CHARLES FORTIN
PAUL LAROCQUE

HISTOIRE des Îles de la Madeleine



Des parties de ce document ont
été caviardées pour des motifs
reliés au droit d'auteur

HISTOIRE
des Îles-de-la-Madeleine

Dans la même collection

Histoire de la Gaspésie, 1981, 1999 (2^e édition)

Histoire du Saguenay–Lac-Saint-Jean, 1989

Histoire des Laurentides, 1989

Histoire de la Côte-du-Sud, 1993

Histoire du Bas-Saint-Laurent, 1993

Histoire de l'Outaouais, 1994

Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1995

Histoire de Lévis–Lotbinière, 1996

Histoire de la Côte-Nord, 1996

Histoire des Cantons de l'Est, 1998

Histoire du Piémont-des-Appalaches, 1999

Histoire du Haut-Saint-Laurent, 2000

Histoire de Charlevoix, 2000

Histoire du Richelieu–Yamaska–Rive-Sud, 2001

JEAN-CHARLES FORTIN
PAUL LAROCQUE

HISTOIRE des Îles-de-la-Madeleine

COLLECTION

LES RÉGIONS
15
DU QUÉBEC

Institut québécois de recherche sur la culture

Les Presses de l'Université Laval reçoivent chaque année de la Société de développement des entreprises culturelles du Québec une aide financière pour l'ensemble de leur programme de publication.

Nous remercions le Conseil des Arts du Canada de l'aide accordée à notre programme de publication.

Nous reconnaissons l'aide financière du gouvernement du Canada par l'entremise de son Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition pour nos activités d'édition.

Regard sur le temps qui passe, 2002

Qu'est-ce qui caractérise les paysages des Îles-de-la-Madeleine ? Le ciel et la mer à perte de vue de tous côtés, les plages blondes, les falaises rouges et la lumière qui anime ce petit monde d'une façon peu habituelle au reste du Québec. L'architecture des maisons et leur disposition sont particulières : simples mais originales, dispersées comme par un vent capricieux, mais reliées par un lien imperceptible, celui des familles, celui des municipalités, mais aussi celui des paroisses autour des églises. Évidemment les bateaux de pêche, les barques, les « boats » sont visibles partout avec leurs formes variées, en action sur l'eau ou en attente sur une colline. À côté de certaines granges, une surprise étonnante : la « baraque à foin », cette construction inusitée au toit pyramidal mobile, humble et fragile monument en voie de disparition.

Marco Lepage (1945-)

Regard sur le temps qui passe

Aquarelle, 40,5 x 51 cm

Collection Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Photo : Michel Papageorges

Mise en pages : Mariette Montambault

Couverture : Chantal Santerre

© Les Presses de l'Université Laval, 2003

Tous droits réservés. Imprimé au Canada

Dépôt légal 2^e trimestre 2003

ISBN 2-89224-338-6

Les Éditions de l'IQRC

Pavillon Maurice-Pollack, 3^e étage, bureau 3103

Cité universitaire

Sainte-Foy (Québec) G1K 7P4

Tél. (418) 656-2803 – Téléc. (418) 656-3305

presses@pul.ulaval.ca

<http://www.ulaval.ca>

Distribution de livres UNIVERS

845, rue Marie-Victorin

Saint-Nicolas (Québec)

Canada G7A 3S8

Tél. (418) 831-7474 ou 1 800 859-7474

Téléc. (418) 831-4021

Au comité d'honneur de l'histoire des Îles-de-la-Madeleine

Feu Monsieur Alphonse Arseneau

Madame Rosilda Aucoin

Monsieur Isaac Bourgeois

Madame Évangéline Chevrier

Monsieur Byron Clark

Monsieur Leonard Clark

Monsieur Franklin Delaney

Madame Donalda Gaudet

Feu Madame Béatrice Hubert

Monsieur Eudore Labrie

Monsieur Lionel Lafrance

Monsieur Frédéric Landry

Monsieur Avila Leblanc

Monsieur Yvan Quinn

Monsieur Octave Turbide

Avant-propos

Ce volume sur l'histoire des Îles-de-la-Madeleine est le quinzième à être publié dans le cadre des travaux du Chantier des histoires régionales de l'INRS-Urbanisation, Culture et Société. L'objectif de ce chantier est de réaliser une synthèse de chacune des régions historiques du Québec. La présente synthèse est le fruit d'un projet de recherche qui a débuté en 1997 et qui a démarré véritablement au cours de l'année suivante avec la formation d'un comité directeur régional et la constitution d'une équipe de chercheurs.

Le comité directeur régional composé de représentants de l'INRS et de différentes institutions et organismes a permis de recueillir les fonds nécessaires à la réalisation de ce projet. Ce comité était composé de Viola Gaudet, de Communication-Québec, qui agissait à titre de présidente, de Marie Aubin de la Corporation culturelle Arrimage qui lui a succédé à ce poste, de Line Bouffard, du Centre d'archives régionales des Îles, de Paul Chiasson, des Caisnes populaires Desjardins, de Chantal Cyr, de Cyr & Landry comptables agréés, de Raynald Déraspe, de la Commission scolaire des Îles, de Jean-Charles Fortin, chercheur à l'INRS, de Jeannot Gagnon, représentant la municipalité des Îles-de-la-Madeleine, de Georges Lamy, conseiller au développement à l'INRS, de Blandine Leblanc, du Musée de la Mer des Îles-de-la-Madeleine, de Paul Larocque, de l'Université du Québec à Rimouski, de Normand Perron, coordonnateur du Chantier des histoires régionales à l'INRS, de Jacques Solomon, du Cégep de la Gaspésie et des Îles, de Suzan Shive, du Conseil pour les anglophones madelinots des Îles, de François Turbide, de la Corporation culturelle Arrimage, et de Berthe Vigneau, ex-préfète de la MRC des Îles-de-la-Madeleine.

Soulignons également que l'appui de Franklin Delaney et d'autres Madelinien et Madelinienne de Montréal et de Québec à ce comité a été d'un bienfait inestimable.

La réalisation de cette synthèse a été confiée à Paul Larocque, professeur-chercheur à l'Université du Québec à Rimouski, et à Jean-Charles Fortin, un chercheur autonome qui a participé depuis près de vingt ans à divers projets du Chantier des histoires régionales. Ces deux chercheurs expérimentés ont été au cœur d'une équipe de recherche qui a vite mérité le respect des différents intervenants associés à la réalisation de cette synthèse.

Ce projet de recherche a bénéficié du soutien de différentes institutions et de leur personnel. Mentionnons en particulier Frédéric Landry, Carmen Landry, Reynald Briand et Blandine Leblanc du Musée de la Mer. Signalons la participation de Louise Lapiere et de Josette Thibault qui, sous la supervision de Line Bouffard, directrice du Centre d'archives régional des Îles-de-la-Madeleine, ont travaillé à l'indexation des journaux *Le Madelinot* et *Le Radar*. Ajoutons également les noms de Pierre Collins, Kati Brown, Richard Boily et Marcelle Martin de la bibliothèque de l'Université du Québec à Rimouski qui ont collaboré de diverses manières à ce projet ainsi que l'ensemble du personnel du bureau régional des Archives nationales du Québec à Rimouski.

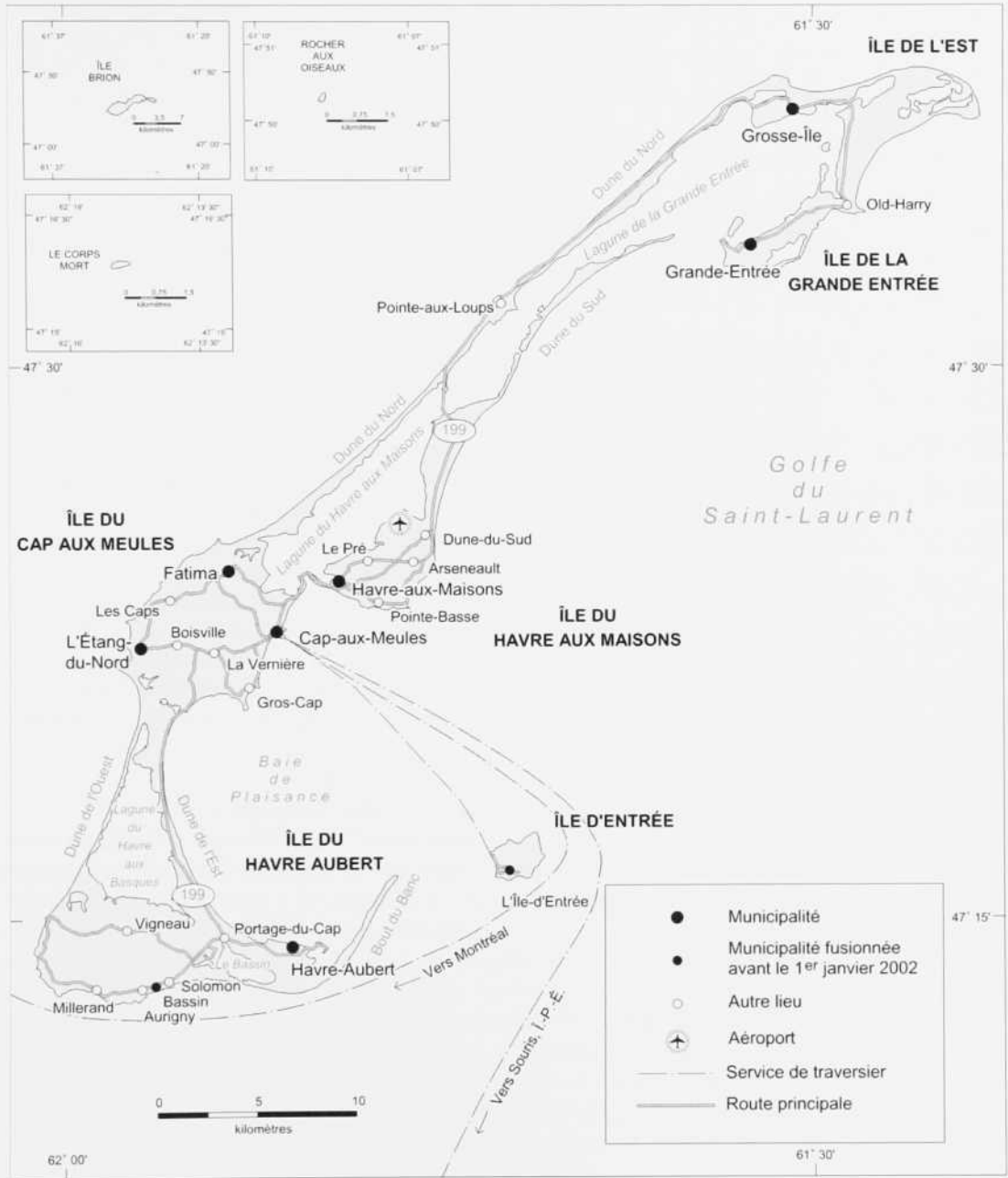
Notre reconnaissance va aussi à Isabelle Perreault, Nadine Marcotte, Mélanie Boudreau, Mélanie Bourgeois, Serge Dubé, Jean-François Rioux, David Boucher et en particulier à Sébastien Cyr qui a joué un rôle allant bien au delà de celui normalement imparti à un assistant de recherche. Ces étudiants et étudiantes ont participé aux dépouillements de diverses sources documentaires et leur travail fut très précieux.

Rappelons également la participation de Marie-Claire Dubé à la réalisation du dossier cartographique de ce volume sur l'histoire des Îles-de-la-Madeleine.

Il convient enfin de souligner l'implication de Chantal Naud, de Hélène Chevrier et de Byron Clark. Leur appui au projet et leurs connaissances des Îles-de-la-Madeleine ont été des plus appréciés.

Normand Perron
INRS-Urbanisation, Culture et Société
Coordonnateur du projet des Histoires régionales

Localisation des îles de la Madeleine



Sources :
 Fond de carte : Ministère des Transports du Québec, 2001;
 Données : Mise à jour d'une carte du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, carte au 1 : 250 000, 1983.
 Cartographie : Marie-Claire Dubé

Introduction générale

La première tâche que se sont donnée les chercheurs qui œuvrent sur le chantier des histoires régionales, depuis maintenant deux décennies, a été celle de tracer les frontières de leur objet d'étude. La carte des régions du Québec, que le lecteur peut découvrir à la fin de l'ouvrage, est le fruit de longues réflexions et discussions, et le résultat de nombreux compromis. Le besoin des autorités religieuses et civiles de diviser le Québec en entités administratives fonctionnelles a condamné celles-ci à une nécessaire mouvance au fil de l'occupation des nouveaux espaces, puis de l'urbanisation et de l'exode rural. L'historien, qui a besoin d'un cadre d'analyse plus durable, doit faire des choix difficiles, comme celui de rattacher Chapais-Chibougamau au Saguenay-Lac-Saint-Jean plutôt qu'à l'Abitibi, le Kamouraska à la Côte-du-Sud plutôt qu'au Bas-Saint-Laurent. Pour la région des Îles-de-la-Madeleine, il n'y avait guère place aux débats : s'il est un territoire aux frontières incontestables, c'est bien celui-là.

Toutefois, le fait que l'archipel forme une entité géographique si aisément identifiable ne justifie pas d'emblée son inscription sur la courte liste des régions historiques du Québec. Longtemps, et souvent encore, les Îles-de-la-Madeleine sont associées à la Gaspésie, un territoire si proche et si identique dans l'esprit de ceux qui, à Québec, Montréal ou Ottawa, doivent administrer leurs lointaines dépendances. D'ailleurs, si la collection « Les régions du Québec » était née d'une décision administrative, les Îles auraient été incluses dans la région de la Gaspésie où elle aurait, tout au plus, fait l'objet d'un chapitre distinct. Mais les choses ne furent pas ainsi. Les auteurs de l'*Histoire de la Gaspésie*, le premier ouvrage de la collection, désireux de limiter leur récit à la « vraie Gaspésie », ont volontairement négligé Matapédiens et Matanais, Métissiens et Madelinots. Pour ces derniers, leur exclusion allait de soi : les Madelinots n'appartiennent qu'à leurs îles, et vice-versa.

Les Madelinots, qui ne se sentent guère Gaspésiens, demeurent partagés entre leurs appartenances acadienne et québécoise. En fait, l'inclusion de l'archipel, en 1774, dans une immense province de Québec étirée du Labrador aux Grands Lacs tient sans doute plus du hasard que de la décision politique réfléchie. Jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale, les insulaires vivent dans un complexe réseau de relations et de dépendances : le « vrai » gouvernement est à Ottawa, sa succursale à Québec, les partenaires économiques en Nouvelle-Écosse et le siège épiscopal à Charlottetown. C'est le formidable déploiement des interventions de l'État québécois après la Révolution tranquille et la multiplication des échanges économiques et culturels avec le Québec qui transforment les Madelinots en Acadiens du Québec, un lien constamment renforcé par l'importante diaspora madelinienne dans la province.

Les continentaux qui ont adopté les Îles comme résidence saisonnière ou permanente, ceux et celles que leur activité professionnelle a conduits sur l'archipel, et même les simples touristes, n'ont pu que remarquer le lien profond qui unit les Madelinots à leur histoire. Cette relation peu commune vient sans doute du destin particulier de ces Acadiens déracinés qui ont trouvé l'archipel au terme d'une longue errance. Depuis longtemps, ils s'adonnent spontanément à la généalogie, bien avant qu'une mode récente ait répandu la pratique sur la « Grand Terre », cet usage étant relié au fait qu'ils se partagent, pour la plupart, à peine une vingtaine de patronymes, et la nécessité consécutive d'inscrire cette Cormier ou ce Boudreau dans la bonne lignée. De même, la transmission d'une génération à l'autre de la connaissance de l'histoire locale semble se faire de façon plus naturelle qu'ailleurs, comme si une empreinte génétique facilitait cet apprentissage.

Dans ce contexte, le lecteur peut s'étonner que l'on ait confié à des non-Madelinots la rédaction de cet ouvrage. En fait, ce recours à des historiens « patentés » d'en dehors n'entre pas en conflit avec la façon de faire habituelle des insulaires. Ils n'hésitent pas à donner à des personnes de l'extérieur l'exécution de nombreuses tâches, à faire appel à une firme d'ingénieurs du continent pour construire un ouvrage d'art, ou à une équipe de biologistes pour étudier l'état de santé des espèces marines. De plus, en confiant à des « étrangers » ce travail de mémoire, les insulaires pouvaient espérer une certaine impartialité, ce que n'aurait peut-être pas garanti une recherche menée depuis Cap aux Meules ou Havre aux Maisons, Grosse Île ou Havre Aubert. Nous n'avons pu que constater cette rivalité entre îles et cantons qui semble résister à l'épreuve du temps.

De façon implicite, le mandat des auteurs de l'*Histoire des Îles-de-la-Madeleine* semblait limité à la recension, au réaménagement et à la synthèse des connaissances acquises, de façon à présenter les Îles à des lecteurs de l'extérieur. Il est vrai qu'on a beaucoup écrit sur le sujet et une bibliographie exhaustive à jour pourrait compter deux milliers de titres de livres, de thèses, d'articles de revues et de rapports en tous genres. En outre, depuis les années 1960, mais surtout 1980, des chercheurs passionnés d'histoire orale ont recueilli une foule de témoignages auprès des personnes âgées de l'archipel, qui nous éclairent sur la vie quotidienne depuis le début du XX^e siècle. Ce souci de préserver le passé est constant dans les organismes sociaux et culturels, la radio communautaire et la presse périodique francophone et anglophone madelinienne; le Musée de la Mer de Havre-Aubert, lui, en fait sa raison d'être.

Toutefois, malgré la somme de connaissances accumulées au cours des dernières décennies, les historiens et amateurs d'histoire, pressés par le temps et souvent dénués de moyens financiers, ont dû négliger la masse documentaire contenue dans les lointains dépôts d'archives du continent. Les auteurs de l'*Histoire des Îles-de-la-Madeleine* ont pu bénéficier des services d'une dizaine d'étudiantes et d'étudiants, qui les ont assistés dans le dépouillement de ces sources si précieuses à l'historien québécois : les documents parlementaires fédéraux et provinciaux, les listes nominatives des recensements du XIX^e siècle, les archives judiciaires du greffe de Havre-Aubert conservées au bureau des Archives nationales du Québec à Rimouski, les rapports annuels des pasteurs anglicans, les actes de baptêmes, mariages et sépultures catholiques et protestants. Aux Îles, d'autres assistantes de recherche ont exploré les fonds d'archives privées conservés au Musée de la Mer et au Centre d'archives de Cap-aux-Meules, en plus d'indexer la presse périodique locale. C'est ce patient travail de recension qui a permis d'étayer les connaissances souvent héritées de la tradition orale et de dégager de nouvelles interprétations de l'histoire économique et sociale de l'archipel.

Celles et ceux qui se sont attaqués à la reconstitution de l'histoire insulaire depuis des dizaines d'années ont pu profiter du remarquable ouvrage de Paul Hubert, *Les Îles de la Madeleine et les Madelinots*, publié en 1926. Il s'agit peut-être là de la première histoire d'une région du Québec écrite dans un but autre que celui d'en promouvoir la colonisation. L'auteur, qui voulait montrer à ses compatriotes acadiens qu'ils avaient une histoire et des raisons d'en être fiers, adopte souvent le ton du pamphlétaire lorsqu'il dénonce les propriétaires britanniques des Îles, la dictature des marchands néo-écossais et la suprématie de la langue anglaise. Les lecteurs déjà familiers de l'œuvre de

Paul Hubert prendront plaisir à relire son texte après les cinq premiers chapitres du présent ouvrage, plus près des préoccupations des chercheurs et des lecteurs contemporains.

C'est donc une documentation abondante, voire pléthorique en certains domaines, qui a permis la rédaction de cette synthèse historique. Pour éviter d'être submergés par les centaines d'études à caractère géographique, nous avons choisi de présenter le territoire sous l'angle des ressources de la mer et du sol qui vont permettre l'établissement durable. Un autre chapitre relate ces trois siècles qui voient les multiples tentatives d'exploitation des ressources marines et les premiers établissements d'une population sédentaire, depuis la découverte de l'archipel par Jacques Cartier jusqu'à 1830. De cette date jusqu'à nos jours, le texte a été divisé en périodes de trente ou quarante années au cours desquelles les mouvements de la population accompagnent les transformations de l'économie et l'organisation de la société madelinienne. Nous croyons que ce plan de travail et de rédaction, qui clôt une période historique pour chaque génération de Madelinots, permet de mieux caractériser chacune d'elles.

Comme dans tous les ouvrages de la collection « Les régions du Québec », le texte est accompagné de constants rappels de l'environnement économique, social et politique dans lequel la région évolue. Cependant, cette nécessaire mise en contexte s'est avérée à la fois plus utile, mais plus difficile, lors de la rédaction de *l'Histoire des Îles-de-la-Madeleine*. La plupart des régions du Québec se partagent un passé comparable et leurs habitants, un bagage de connaissances communes. Leur histoire respecte les grandes périodes de l'histoire nationale avec le récit du contact des Européens et des nations amérindiennes, du Régime français et de la Conquête, puis des étapes du développement de leur économie, depuis la traite des fourrures jusqu'à la tertiarisation et à l'urbanisation. Or les Madelinots demeurent tellement à l'écart de ce récit collectif jusqu'au milieu du XX^e siècle qu'il faut ajouter aux repères québécois ceux de leurs voisins des Maritimes avec qui il ont longtemps effectué l'essentiel de leurs échanges.

L'Histoire des Îles-de-la-Madeleine représente un bien modeste rappel de l'aventure peu commune de sept ou huit générations de Madelinots. Après la lecture de cet ouvrage, pour lequel la capacité de synthèse des auteurs a constamment été mise à l'épreuve, plusieurs vont demeurer sur leur soif de connaissances et désireront en savoir plus. La recherche sur le passé des insulaires a beaucoup progressé au fil des dernières décennies et de nombreuses notes réfèrent à toutes ces publications qui nous éclairent sur la richesse du

patrimoine madelinien en divers domaines : la vie quotidienne des familles de pêcheurs, les techniques de chasse et de pêche, le transport maritime et les naufrages, la langue parlée des Acadiens d'origine, la propriété foncière et l'architecture, et tant d'autres particularités de l'expérience madelinienne. Ce livre constitue donc une introduction à l'histoire des Madelinots et de leur région si attachante.

Entre terre et mer



Vue prise dans le secteur du Bassin, île du Havre Aubert. On y remarque des éléments typiques du paysage madelinot, entre autres une grève, une falaise et des collines. Au fond, à droite, l'église de Bassin.
(Coll. Musée de la Mer)

INTRODUCTION

Jacques Cartier s'y est d'abord laissé prendre, et bien d'autres voyageurs par la suite. Lorsqu'on arrive aux Îles-de-la-Madeleine par mer sans avoir consulté une carte, il est impossible de percevoir l'archipel dans toutes ses composantes avant de se trouver à proximité de son littoral. À ce moment, il est enfin possible de distinguer les longues dunes herbeuses reliant plusieurs îles entre elles. Par temps clair, l'observateur attentif apercevra aussi quelques îles ou îlots situés à une distance plus ou moins grande de cet ensemble principal.

« Aux Îles, dit-on souvent, c'est pas pareil. » Cette affirmation prend beaucoup de sens lorsqu'on considère le milieu physique. Buttes rondes, plates-formes souvent dénudées, milieux humides, dunes, plages, lagunes, littoral interminable et contrasté. Bref, une série de paysages dont on retrouve difficilement l'équivalent ailleurs avec, presque partout visible, une mer souvent agitée.

Les Madelinots occupent un archipel de dimensions restreintes, mais fréquentent un immense territoire, à la fois maritime et terrestre. Ce double univers a profondément marqué le cours de leur histoire. Dans les pages qui suivent, nous allons brièvement présenter ses principales caractéristiques¹.

LES ÎLES DU GOLFE

Les îles de la Madeleine sont situées entre les longitudes ouest 61° 8' et 62° 13', soit sur une ligne nord-sud pouvant relier Natashquan à la Nouvelle-Écosse péninsulaire, en touchant au passage les pointes orientales des îles d'Anticosti et du Prince-Édouard. Leur localisation latitudinale nordique, entre 47° 12' et 47° 51', est souvent comparée à celle de La Malbaie (Charlevoix), de La Tuque (Mauricie) ou de Ville-Marie (Témiscamingue) sur la scène

L'ARCHIPEL

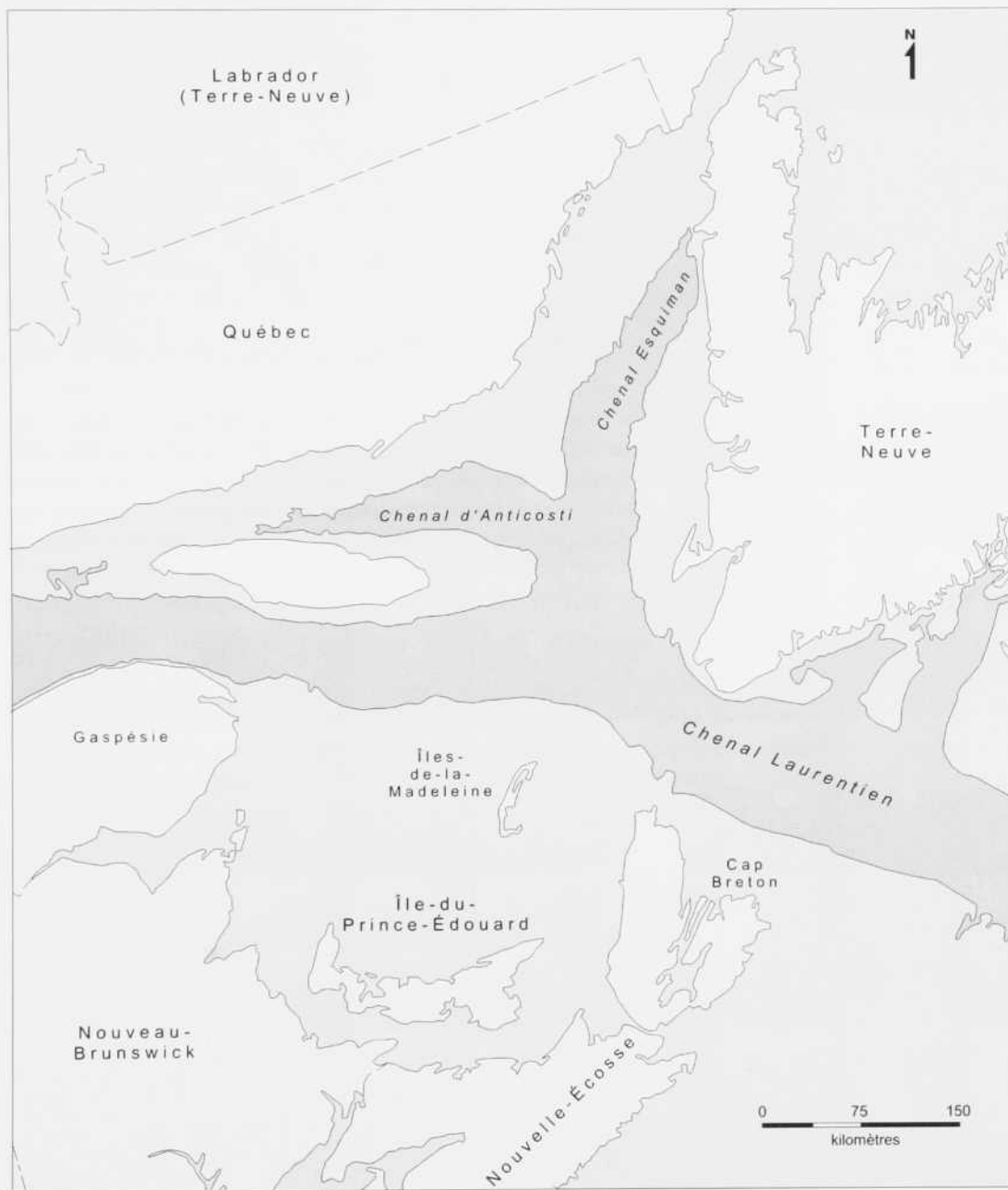
québécoise². L'archipel n'avoisine pas la terre ferme, contrairement aux îles de l'estuaire du Saint-Laurent ou à l'île du Prince-Édouard, reliée par un pont au Nouveau-Brunswick depuis quelques années. Il n'est pas non plus isolé en plein océan, à plusieurs centaines de kilomètres de la terre la plus rapprochée, à l'opposé par exemple de plusieurs groupes d'îles du Pacifique.

Sa situation au sud-ouest du golfe du Saint-Laurent fait qu'il baigne dans des eaux maritimes intérieures. L'archipel est situé tout juste au sud du chenal Laurentien. Long et étroit (plus de 1 240 kilomètres de long sur 40 à 60 de large), ce dernier prend naissance à l'embouchure du Saguenay et traverse le golfe suivant un axe nord-ouest sud-est en direction du détroit de Cabot séparant le sud-ouest de Terre-Neuve de l'île du Cap-Breton. La profondeur de ce chenal atteint souvent plus de 300 mètres et ses eaux, alimentées par l'Atlantique et par celles des chenaux secondaires Esquiman (en provenance du nord-est du golfe) et Anticosti (empruntant le passage situé au nord d'Anticosti), sont très froides. Dans les parties occidentale et méridionale du golfe, les conditions sont fort différentes. Les îles de la Madeleine reposent au sommet d'un large plateau marin peu profond (rarement plus de 80 mètres), de forme ovale, traversant le sud-ouest du golfe pour relier la Gaspésie à l'île du Cap-Breton, et appelé plateau Madeleiniens. Cette plate-forme d'environ 180 kilomètres de large sur 100 de long s'inscrit dans le prolongement de la structure appalachienne et explique la faible profondeur de même que la température plus chaude des eaux entourant l'archipel, souvent qualifiées de fluviales ou d'estuariennes. Les gens des Îles vivent ainsi en contact étroit avec des fonds marins rapprochés et accessibles.

Ils sont certes plus éloignés du Québec que des Provinces maritimes. La terre la moins distante est l'île du Cap-Breton (90 kilomètres), suivie de près par l'île du Prince-Édouard. Par comparaison, Gaspé et Anticosti sont éloignés de 216 et 170 kilomètres respectivement. C'est donc en naviguant vers le sud que les Madelinots gagnent le plus rapidement ce qu'ils appellent la « Grand'Terre ». Comme nous le constaterons, les liaisons maritimes ont depuis toujours pris en compte cette proximité géographique.

On a souvent écrit que l'archipel, orienté du sud-ouest vers le nord-est, épousait la forme d'un hameçon dont le croc serait le prolongement dunaire de l'île du Havre Aubert, au sud. Cette comparaison digne d'un milieu marin ne concerne cependant que le groupe des îles principales : du sud au nord, celles du Havre Aubert, du Cap aux Meules, du Havre aux Maisons, suivies de l'île aux Loups, de la Grosse Île, de l'île de l'Est et de l'île de la Grande Entrée.

Carte 1.1
Les chenaux du golfe du Saint-Laurent



Source : Énergie, Mines et Ressources Canada, L'Atlas national du Canada, 5^e édition, carte au 1 : 7 500 000, 1982.
Cartographie : Marie-Claire Dubé

DUNES ET LAGUNES

Ce groupe d'îles présente une configuration qu'on ne retrouve pas ailleurs dans le Canada oriental : chacune est reliée aux autres par des plages au relief dunaire qui enserrent des plans d'eau intérieurs constituant de vastes lagunes. L'île du Havre Aubert est ainsi rattachée à celle du Cap aux Meules par la dune de l'Ouest et la dune de l'Est, longs tombolos dont les rives internes sont aussi celles de la lagune du Havre aux Basques. Au nord-ouest de l'île du Cap aux Meules s'élance à son tour la dune du Nord en direction de la Grosse Île sur une distance de près de 40 kilomètres, parcours brièvement interrompu à mi-chemin par la petite île aux Loups, terre rocheuse peu élevée. Au nord-est de l'île du Havre aux Maisons prend naissance la dune du Sud, parallèle à la dune du Nord. Au nord de l'archipel, une vaste étendue sablonneuse bordée de dunes, d'étangs et de milieux humides réunit la Grosse Île, l'île de l'Est et l'île de la Grande Entrée : il s'agit de la pointe de l'Est.

À partir de la butte du Vent, vue sur les dunes de l'Ouest et de l'Est qui ferment la lagune du Havre aux Basques. En arrière-plan, l'île du Havre Aubert.
(Photo Normand Perron)

Les dunes ne font pas que circonscrire des lagunes. Ainsi, un long éperon de sable accroché à l'extrémité orientale de l'île du Havre Aubert, et connu sous le toponyme évocateur de « Bout du Banc » (Sandy Hook), prend carrément le chemin du large en direction du nord-est. De la même manière, l'extrémité de la pointe de l'Est prend la forme d'une flèche littorale prolongeant les îles du nord. À ces dunes rattachant ou allongeant les noyaux rocheux s'ajoutent celles, plus courtes, qui enferment des bassins semi-ouverts





La lagune du Havre aux Maisons. Au fond, la passe donnant accès à la mer est surmontée d'un pont reliant les îles du Havre aux Maisons et du Cap aux Meules.
(Photo Normand Perron)

de dimensions réduites: bassin aux Huîtres (Grande Entrée), baie Clarke (Grosse Île), le Bassin (Havre Aubert), etc. Dans cet ensemble, seule la section comprenant l'île du Havre aux Maisons et ses prolongements dunaires a été constamment insularisée. La dune du Sud plonge en effet sous la mer aux approches de l'île de la Grande Entrée, laissant place à un large goulet qui donne accès à la lagune du même nom. On retrouve le même phénomène au sud du Havre aux Maisons, ainsi coupé de l'île du Cap aux Meules par une passe étroite.

Noyaux rocheux, dunes, lagunes: cette disposition générale a joué un rôle considérable dans la vie des insulaires. Les dunes ont facilité, bien avant l'automobile, les transports terrestres et même l'extension du premier réseau télégraphique. La dune de l'Ouest, par exemple, a été empruntée assidûment à marée basse par les populations pionnières du Havre Aubert et du Cap aux Meules. Ce trajet n'était pas de tout repos. En 1890, le prêtre et naturaliste Léon Provancher en a eu la preuve: « Comme le reflux est encore peu avancé, raconte-t-il, nous sommes forcés de nous tenir près de la rive où le sable est moins dur, et l'inclinaison plus fortement prononcée nous astreint à une posture des plus fatigantes [...]. Il arrive parfois que des prolongements de la grève, à échelons trop brusques, viennent interrompre la ligne que nous suivons; force nous est de monter sur la rive même, où les roues enfoncent dans un sable mouvant jusqu'à la moitié des raies³. »

Malgré leur faible profondeur, les lagunes ont pour leur part facilité la circulation intérieure des bateaux côtiers, particulièrement celles du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée, vases communicants traditionnellement

Depuis la dune du Nord à la hauteur de la pointe aux Loups, vue sur une section du «Chemin d'en dedans». Au fond, on aperçoit la dune du Sud.
(Photo Normand Perron)



désignés sous les vocables de «Chemin d'en dedans» ou de «Grande Lagune». En donnant accès aux lagunes, les goulets ont aussi permis aux pêcheurs et navigateurs l'utilisation de havres bien abrités, tels ceux du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée. Au fil de l'histoire, le nombre de ces couloirs marins a fluctué à la baisse au gré des vagues et des courants porteurs de sédiments, comme l'indique un examen attentif des cartes anciennes⁴. La lagune du Havre aux Basques, par exemple, a été accessible à marée haute jusqu'en 1955, année de la construction de la route reliant les îles du Havre Aubert et du Cap aux Meules.

Aux abords de ce groupe principal, où a vécu la presque totalité de la population madelinienne, se dressent l'île Brion et l'île d'Entrée. La première, située à une quinzaine de kilomètres au nord de la Grosse Île, est encore aujourd'hui la plus boisée de l'archipel. Elle n'a jamais accueilli plus qu'une population modeste, mais la richesse de ses fonds marins en a fait un important poste de pêche saisonnière. Elle est aujourd'hui une réserve écologique à fréquentation contrôlée. Toujours habitée, la seconde se dresse, telle une sentinelle, à onze kilomètres au nord-est de l'île du Havre Aubert. Malgré ses faibles dimensions et sa silhouette massive, elle a toujours été renommée pour la qualité de ses pâturages. Comme l'indique son nom, elle est située sur la route des navigateurs accédant aux Îles à partir des Provinces maritimes. Pour gagner du temps, ceux-ci empruntent volontiers la passe séparant l'île de l'extrémité de la dune du Bout du Banc.



Une série d'îlots d'aspect rocheux inhabités complètent cet ensemble. Quelques-uns dressent leur silhouette familière à l'intérieur des lagunes, telles l'île Rouge et l'île Paquet (autrefois île aux Cochons), à proximité du goulet du Havre aux Maisons; ou encore l'île aux Loups Marins, importante héronnière et cormorandière blottie au fond de la lagune de la Grande Entrée. D'autres sont battus par les vagues au large de l'archipel : la Cormorandière ou île Shagg, au large de la dune du Sud; le rocher du Corps-Mort, dont on a comparé la forme à un sarcophage, visible à quelques kilomètres du littoral ouest de l'île du Havre Aubert (secteur de l'étang des Caps) et de la dune de l'Ouest; l'île aux Goélands, sise à proximité de l'étang du Nord, au sud-ouest de l'île du Cap aux Meules. En raison d'une visibilité souvent réduite et des hauts fonds qu'ils dissimulent, ces rochers constituent autant de pièges pour les navigateurs, à qui ils offrent d'ailleurs peu d'abris. Par temps clair, ils sont cependant des lieux de pêche recherchés. Ils accueillent aussi une foule d'oiseaux marins, et souvent des loups marins, jadis objet d'une chasse intermittente. Aucun des îlots susmentionnés n'est aussi connu que ceux des rochers aux Oiseaux. Situés à une plus forte distance de l'archipel, à une quinzaine de kilomètres au nord-est de l'île Brion, près du principal corridor maritime du golfe, ces deux rochers (jadis au nombre de trois) accueillent une faune ailée très considérable, dont le célèbre fou de Bassan, en plus de nombreux phoques gris et communs. Aux yeux des marins traversant le golfe dans un axe nord-ouest sud-est,

La silhouette massive de l'île d'Entrée.

(Photo Marjolaine Dorion)

ils représentent un précieux repère, de même qu'un écueil redoutable. Aussi est-ce sur le plus élevé et le plus massif de ces rochers qu'on a construit à grands frais le premier phare des Îles, en 1870. Comme nous le constaterons, plusieurs des gardiens établis en ce lieu isolé et dangereux ont eu un destin tragique.

*UN DOMAINE
TERRESTRE PEU
ÉTENDU*

Les îles de la Madeleine ne constituent pas un domaine terrestre étendu : 202 kilomètres carrés au total, en excluant les îlots, la surface des lagunes et les terres n'émergeant qu'à marée basse (estrans). Selon le géographe Louis-Edmond Hamelin, les îles proprement dites (noyaux) ont une superficie de 15 023 hectares contre 5 027 pour les plages et les dunes, soit en tout un peu plus de 20 000 hectares. Les îles les plus vastes, et de loin, sont celles du Havre Aubert (environ 14 kilomètres de long sur 5 de large aux points les plus étendus) et du Cap aux Meules (environ 10 kilomètres de long sur 7 de large).

Tableau 1.1
SUPERFICIE DES NOYAUX ROCHEUX
(en hectares)⁵

Havre Aubert	5238,86
Cap aux Meules	4898,09
Havre aux Maisons	1739,22
Île de la Grande Entrée	876,28
Brion	694,07
Île de l'Est	576,10
Grosse Île	450,46
Île d'Entrée	422,18
Île aux Loups	128,07
Total	15 023,33

LE CLIMAT

Au premier coup d'œil, ces étendues terrestres ont un aspect dénudé avec leurs arbres de petite taille et leurs larges prairies. Le climat des Îles est nettement maritime, à un niveau intermédiaire entre les types sous-tropical et sous-polaire. Les températures y sont à la fois moins élevées en été et moins froides en hiver que celles qu'on relève sur le continent à des latitudes comparables, ce qui donne une plus faible amplitude annuelle (mesure de l'écart entre les moyennes mensuelles extrêmes). Les mois de février (-8 °C) et août

(18°C), plutôt que janvier et juillet, servent de base à ces calculs : les températures atteignent leurs niveaux extrêmes un mois plus tard que sur le continent. La mer est la grande responsable de ce décalage. La présence de cette masse d'eau froide ralentit le réchauffement printanier. En automne, au contraire, la masse d'eau réchauffée continue à diffuser l'énergie calorifique accumulée tout au cours de l'été. C'est ainsi que le mois de septembre prolonge à maints égards l'été aux Îles.

L'humidité relative est élevée, atteignant des sommets en hiver. Seule la période marquant la fin de l'été et le début de l'automne présente une relative accalmie, à moins de 80°. Les brouillards, autre importante caractéristique des climats maritimes sous des latitudes moyennes, sont fréquents : la station de Cap-aux-Meules a observé leur présence pendant 84 jours par année en moyenne, de 1934 à 1957. Particulièrement au printemps et au début de l'été, lorsque le vent souffle du sud et du sud-est, ils font la vie dure aux marins. Le ciel est couvert totalement ou en partie pendant plus de 250 jours par année, mais cette nébulosité ne se traduit pas par des précipitations diluviennes. Il tombe 903 mm d'eau par année aux îles de la Madeleine, dont le quart sous forme de neige, contre 1 133 à Québec.

Un vent de vitesse moyenne
suffit à gonfler les vagues.
(Photo Marjolaine Dorion)



Les vents, sévères, jouent un rôle majeur. Au printemps et à l'été, ils soufflent à une vitesse moyenne de 25 kilomètres à l'heure, surtout en provenance du sud et du sud-ouest. En automne et en hiver, leur vélocité atteint les 35 kilomètres en provenance de l'ouest et du nord-ouest. Leur impact est évidemment décuplé lors des tempêtes, qui peuvent s'abattre brusquement. Les vagues se gonflent alors en un clin d'œil, et souvent ne pardonnent pas. Mais le facteur éolien ne contribue pas seulement à agiter la colonne d'eau. En milieu terrestre, il participe à la formation des dunes, il étête les arbres, il détermine le contenu du couvert végétal, il limite les accumulations de neige, entre autres effets⁶.

L'HIVER

L'hiver a une résonance spéciale aux Îles. L'archipel est alors isolé du continent par les glaces. Personne n'a mieux évoqué cette mutation saisonnière que l'écrivain madelinien Pol Chantaine :

Chez nous, la mer prend en glace vers la mi-janvier. Ça commence par un petit frimas qui se promène au ras de l'eau, comme des évaporations ouateuses surgissant des flots épais et de couleur de plomb fondu (« La mer est lourde », disent les pêcheurs). Et puis, presque du jour au lendemain, à la faveur de la première dégringolade sérieuse du thermomètre, le voile de brume se condense en pains de glace, qui s'agglutinent les uns aux autres pour former des mottons. Ceux-ci, ballottés par la houle, rencontrent d'autres mottons et finissent par constituer des rondelles de quelques pieds de diamètre, qui, à leur tour, s'unissent à d'autres rondelles pour devenir des plaques, des flardes, des baies et enfin le champ de glace [...] Bientôt le vent la patine, la tasse, la presse, et elle prend consistance. Bientôt aussi, elle reçoit de la pluie, de la neige, de l'écume, des embruns, que le froid qu'elle dégage fixe aussitôt⁷...

Aux glaces de formation locale ne tardent pas à s'ajouter celles qui proviennent de l'estuaire du Saint-Laurent, poussées par les vents dominants et les courants du chenal Laurentien en direction du détroit de Cabot. Chemin faisant, cette masse rencontre la banquise polaire qui longe le Labrador et entre à chaque marée dans le golfe. L'entrée du détroit de Cabot est cependant trop étroite pour permettre l'évacuation de toutes les glaces. Sous l'influence des vents et des courants, bon nombre obliquent vers le sud-ouest du golfe et ne tardent pas à constituer des bancs compacts autour de l'archipel, s'empilant dans les baies, bloquant les havres et paralysant la navigation durant le tiers de l'année. Au printemps, cette situation semble s'éterniser. Les îles de la Madeleine sont situées dans un secteur géographique où le départ des glaces est tardif, particulièrement le long du littoral ouest. Une année sur dix en moyenne, les havres ne sont dégagés qu'au début de mai.

Carte 1.2
 Situation des glaces dans le golfe du Saint-Laurent

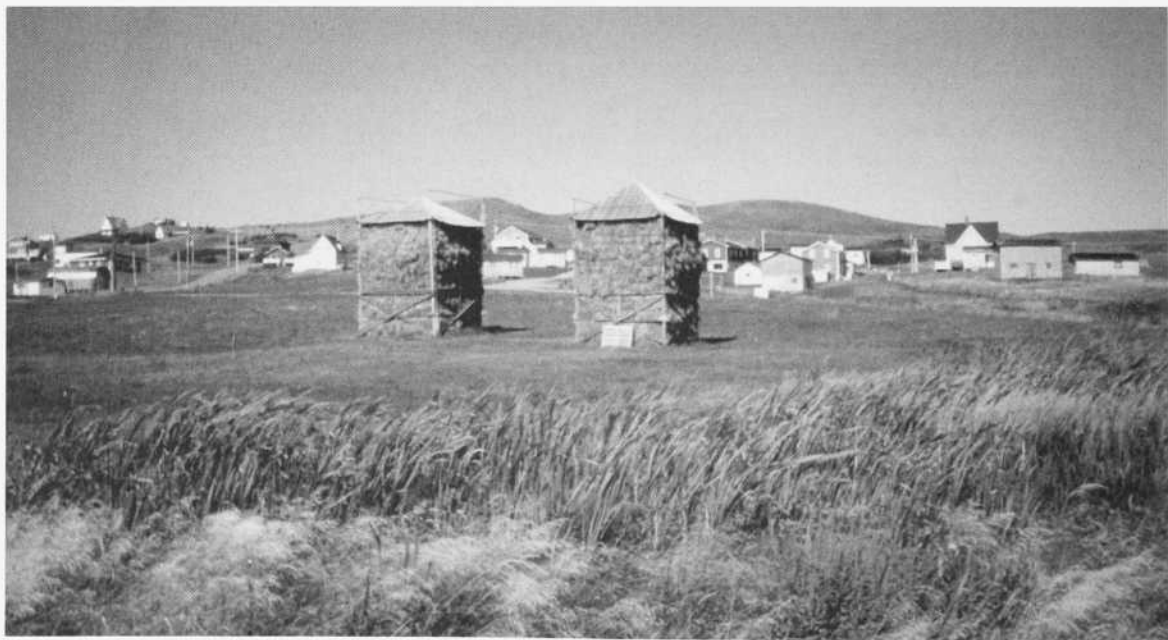


Certes, les glaces ont longtemps facilité la circulation hivernale d'une île à l'autre. Pour l'économie de l'archipel, il s'agit néanmoins d'un handicap majeur, contrairement par exemple aux régions maritimes sises au sud du golfe, exemptes de glaces ou moins longtemps paralysées par leur présence. Avant la télégraphie sans fil et le développement ultérieur des liaisons aériennes, les Madelinots ont souvent attendu avec anxiété la reprise printanière de la navigation, notamment lors des années de disette caractérisées par l'épuisement des denrées alimentaires accumulées en prévision de l'hiver. En mars ou avril, tout rendement médiocre de la chasse au loup marin, effectuée au large sur les glaces en dérive, ne pouvait qu'aggraver la situation.



Baraques à foin permettant d'entreposer à peu de frais le fourrage des animaux. Un système de poulies permet d'élever ou d'abaisser le toit.
(Photo Paul Larocque)

Les insulaires se sont, par contre, efforcés de limiter les rigueurs de ce long isolement en cultivant le sol pour nourrir les humains et les animaux. Les réserves alimentaires hivernales ont, pour une bonne part, reposé sur les labours et l'élevage. Les sols sont assez riches pour être livrés sans beaucoup d'amendements aux cultures les moins exigeantes. Le climat maritime favorise la croissance naturelle d'une belle variété d'herbages propices à la pâture des animaux. Et surtout, on bénéficie d'un nombre élevé de jours sans gel, dépassant souvent celui de la région de Québec. Les gelées ne sévissent guère avant la mi-novembre, la neige (2,25 mètres par an en moyenne) ne recouvre le sol que vers la mi-décembre, et les premiers labours peuvent habituellement débuter dès la première semaine de mai⁸.



LES NOYAUX ROCHEUX

L'émergence des îles de la Madeleine

Les îles de la Madeleine reposent sur d'immenses quantités de sel. Pour expliquer ce phénomène, il faut remonter jusqu'à 500 millions d'années. Une fosse marine au relief calme, bordée à l'ouest par la chaîne des Appalaches et à l'est par des eaux océaniques, couvrait les territoires actuels de l'est du Nouveau-Brunswick, du centre et du nord de la Nouvelle-Écosse, de l'île du Prince-Édouard, se prolongeant jusqu'à Terre-Neuve. À partir des terres émergées voisines, divers matériaux érodés s'y accumulaient, formant des couches sédimentaires. Les mouvements de la croûte terrestre déplaçaient, plissaient, soulevaient les dépôts, dont plusieurs ont fini par surgir à la surface de ce milieu marin.

GENÈSE GÉOLOGIQUE

Dans la période du carbonifère (350 millions d'années), les zones les plus basses de la fosse se sont affaissées sous le poids des sédiments accumulés. Les eaux océaniques n'ont pas tardé à s'y déverser massivement. Sous l'effet de la chaleur torride qui régnait alors, l'eau de mer s'est évaporée de façon intense. Des quantités phénoménales de sel ont ainsi été concentrées et se sont déposées en couches épaisses au fond du bassin. Ces évaporites, roches sédimentaires d'origine marine et chimique, ont été mêlées à du sable et de l'argile transportés par les cours d'eau qui venaient se jeter dans la fosse à partir de l'ouest. Elles ont aussi été partiellement recouvertes par des laves, matières en fusion émises par des volcans localisés plus à l'est.

On qualifie de complexe volcano-sédimentaire la triple accumulation d'évaporites, de sédiments d'origine terrestre et de produits d'origine volcanique qui s'est poursuivie pendant plusieurs dizaines de millions d'années. Selon les géologues, le complexe dominé par les évaporites aurait fini par atteindre pas moins de cinq kilomètres d'épaisseur. Il y a environ 250 millions d'années, d'autres dépôts ont commencé à s'ajouter, notamment ceux des sables qui allaient donner à une bonne partie du sol et des falaises de l'archipel son fond gréseux et sa teinte rougeâtre. La grande fosse de sédimentation allant de la Nouvelle-Écosse à Terre-Neuve s'est ainsi remplie, atteignant son épaisseur maximale dans la zone qui correspond aujourd'hui au plateau Madeleïninien.

Il s'agit là de l'acte de naissance géologique des îles de la Madeleine. Beaucoup plus tard, il y a moins de cinq millions d'années, celles-ci ont émergé sous une poussée originelle et irrésistible : celle des couches d'évaporites. Devenues très légères, presque fluides, en raison de la température extrêmement



Paysage doucement ondulé
sur le chemin des Montants
de l'île du Havre aux
Maisons.
(Photo Marjolaine Dorion)

élevée dans les profondeurs où elles étaient enfouies, les évaporites ont exercé une pression verticale pour emprunter le chemin de la surface. Les itinéraires capricieux de cette isostasie les ont remodelées, leur donnant la forme de colonnes, de crêtes, de dômes. Le sel a entraîné avec lui une grande quantité de roches volcano-sédimentaires auxquelles il était mêlé. Le nom de « Formation du Havre-aux-Maisons » a été retenu pour désigner ces vieilles roches dures souvent assemblées en conglomérats et parfois traversées par des veines de gypse, de teintes très variables, qui sont à l'origine du noyau central et des parties les plus élevées des îles du sud et du centre de l'archipel : Entrée, Havre Aubert, Cap aux Meules, Havre aux Maisons. On donne aussi le nom de « Formation du Cap-aux-Meules » aux couches supérieures plus récentes des sédiments fracturés et soulevés par le relèvement isostatique. Parmi ces couches, celles qui proviennent du milieu marin, relativement résistantes à l'érosion, forment une série de collines et de caps le plus souvent colorés du gris au vert, tel le cap aux Meules. Elles ont depuis toujours fourni les meilleures pierres des îles madelinienues. Celles qui sont de teinte rougeâtre, très friables, composées de grains de quartz oxydés en milieu émergé, couvrent la majeure partie de la surface de l'archipel. Ensemble, ces roches gréseuses constituent l'assise des îles du nord et correspondent pour une bonne part à la plate-forme karstique ondulée, habitable et cultivable qui enrobe les noyaux centraux des îles du sud et du centre⁹.

L'ÉROSION

Les agents d'érosion ont ensuite taillé dans ce relief, usant les matières les plus tendres, grignotant plus lentement les roches qui dominent habituellement le paysage aujourd'hui. Cette érosion différentielle a sculpté et séparé les noyaux rocheux, un archipel s'est formé. Les glaciations qui se sont succédé pendant le dernier million d'années, couvrant à leur apogée toutes les terres et les fonds marins du Canada et du nord des États-Unis, n'ont pas épargné le golfe du Saint-Laurent. Elles y ont partout produit de nombreuses variations de climat et du niveau des eaux. En raison de leur emplacement géographique, les îles de la Madeleine auraient été encerclées par les glaces plutôt que recouvertes par elles. Une exception cependant : la glaciation survenue pendant le wisconsinien inférieur, il y a entre 65 000 et 80 000 années. À cette unique occasion, les glaces ont envahi les îles du sud jusqu'à la hauteur de l'Étang-du-Nord et de Gros-Cap sur l'île du Cap aux Meules. Elles y ont érodé et abaissé les terres émergées en les raclant et en les écrasant sous leur poids¹⁰.

Au moment de la fonte des glaces, l'ensemble de l'archipel a été ennoyé jusqu'à une hauteur d'environ 80 mètres. Les noyaux rocheux se sont ensuite relevés, aidés à nouveau par la poussée du sel marin. Ils étaient alors en partie couverts de roches et de graviers transportés par les glaces ou plus simplement fracturés par la succession des gels et des dégels. Principalement sous l'action des eaux et du froid, leur configuration avait été adoucie : vallées à fond plat, buttes et collines rondes. C'est à compter de cette époque que la mer a arraché aux noyaux rocheux les matériaux ensuite transformés en tombolos reliant les îles du groupe principal et enserrant des lagunes. Cette dynamique s'est poursuivie sans trêve depuis.

La remontée des évaporites est un phénomène continu, bien qu'elle ne soit pas perceptible à l'échelle humaine. Les îles de la Madeleine seraient-elles toujours en émergence ? Sur ce point, les opinions varient. Pour les uns, la mer régresse et l'archipel est toujours en voie de construction. D'autres affirment que le réchauffement climatique de la planète et le mouvement général de la croûte terrestre depuis la dernière glaciation provoquent une lente submersion.

Un domaine terrestre dénudé

Sur terre, on n'est jamais éloigné de la mer de plus de trois kilomètres. Celle-ci ne se dérobe au regard que lorsque le promeneur emprunte un chemin forestier ou un sentier protégé du vent par l'une ou l'autre des nombreuses élévations de l'archipel. Dans les îles du nord, incluant Brion, le relief est peu accusé : à l'exception de Rock Hill (secteur sud de la Grosse Île), aucune

Depuis le *Big Hill*, vue sur la section habitée de l'île d'Entrée. Au loin, la flèche littorale du Bout du Banc vient se perdre dans la mer à partir de l'île du Havre Aubert.

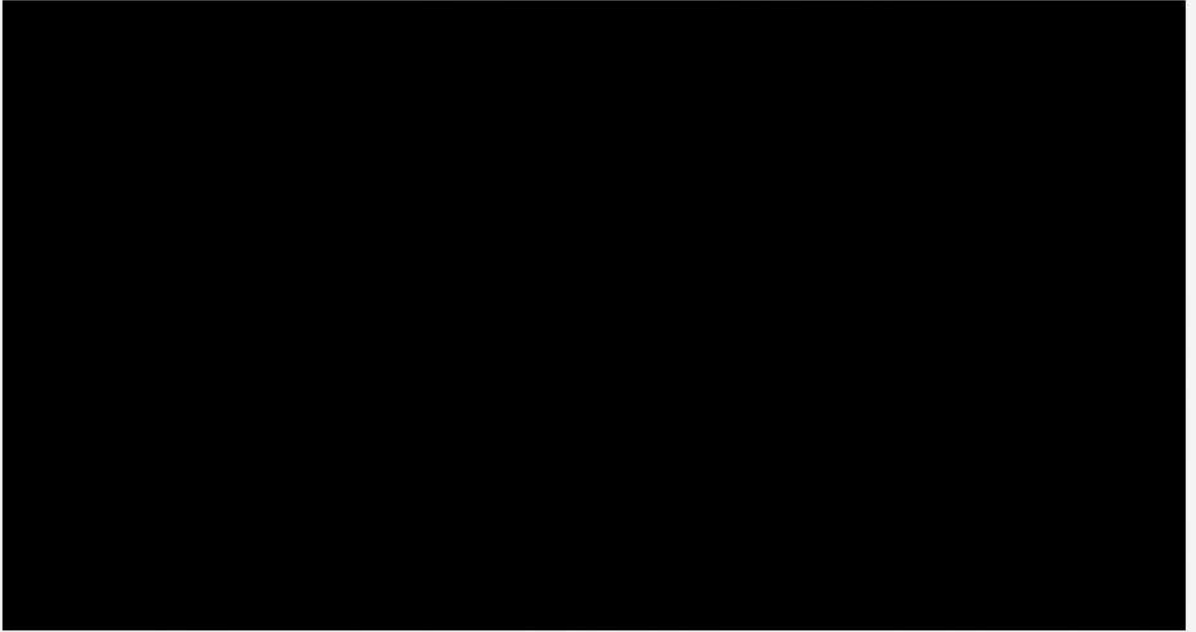
(Photo Marjolaine Dorion)

colline ne fait plus de soixante mètres de hauteur. Au centre et au sud, par contre, la topographie du territoire est dominée par un réseau de collines d'altitudes variables où se dressent un peu partout des buttes de forme conique, aux sommets arrondis, à pentes raides et dénudées, d'origine volcano-sédimentaire. Ces dômes, rappelons-le, occupent surtout le noyau central des îles du sud et du centre, où ils résistent de façon remarquable à l'érosion dont les traces sont ailleurs si évidentes. Celui de l'île d'Entrée, le *Big Hill*, a une hauteur de 178 mètres, la plus élevée des Îles. Il est suivi de près par la Butte du Vent (162 mètres) sur l'île du Cap aux Meules. Tant au Havre Aubert qu'au Havre aux Maisons, des buttes atteignent également une altitude supérieure à 100 mètres, d'où on peut profiter d'une vue panoramique. Les plus connues sont les deux Demoiselles du Havre Aubert, qui surplombent la mer dans la portion orientale de l'île, au nord-est du cap Gridley. Au début du XX^e siècle, un géologue a voulu étendre, sans succès, cette appellation suggestive à toutes les collines de l'archipel.



Ces altitudes sont modestes, mais elles suffisent à conférer une apparence montagneuse aux noyaux rocheux, compte tenu de la proximité de la mer et d'un fort gradient topographique. En d'autres termes, le relief s'abaisse rapidement en direction du littoral et de ses falaises vives. Plusieurs buttes sont flanquées de quelques contreforts sédimentaires souvent couverts d'une végétation arbustive et parfois parsemés d'entonnoirs de surface (dolines) attribuables à la dissolution du calcaire et du gypse sous l'action des eaux de ruissellement. Le paysage prend ensuite l'aspect d'une vaste plate-forme karstique (à fond gréseux) assez ondulée, parcourue de vallées au relief plat, qui

Figure 1.1
Principales zones topographiques des îles de la Madeleine



Source : François Quirion, 1988.

descend vers la mer. Nous reconnaissons ici le sol rougeâtre qui colore la majeure partie de la Formation du Cap-aux-Meules. Les altitudes sont beaucoup moins élevées, toujours à moins de 50 mètres, parfois proches du niveau de la mer, et les traces d'érosion plus nombreuses. Cette zone topographique couvre environ 70 % de la surface des noyaux rocheux et prend une importance capitale : plus que toute autre, en raison de son relief plat, elle est propice à l'habitat ; une bonne partie de son territoire, couverte d'un sol aussi profond que léger, se prête en outre aux pratiques agricoles¹¹. Les pionniers des Îles et leurs descendants ont pris note de ces avantages. Comme l'espace leur était compté, ils ont relégué sur les hauteurs moins accessibles les principaux pâturages des animaux. Ils ont évité aussi, en deçà de la plate-forme, près de la mer, les terres basses moins bien drainées ou encore constituées de sables trop meubles.

Sur le plan de la végétation, la rareté relative des forêts madeliniennes retient d'abord l'attention. Seule l'île Brion est couverte à 70 % d'un manteau forestier étendu. Moins affectée par les activités humaines, elle a, croit-on, conservé la plupart de ses caractéristiques originelles. Ailleurs, les superficies

LA VÉGÉTATION

Carte 1.3
Végétation potentielle des îles de la Madeleine



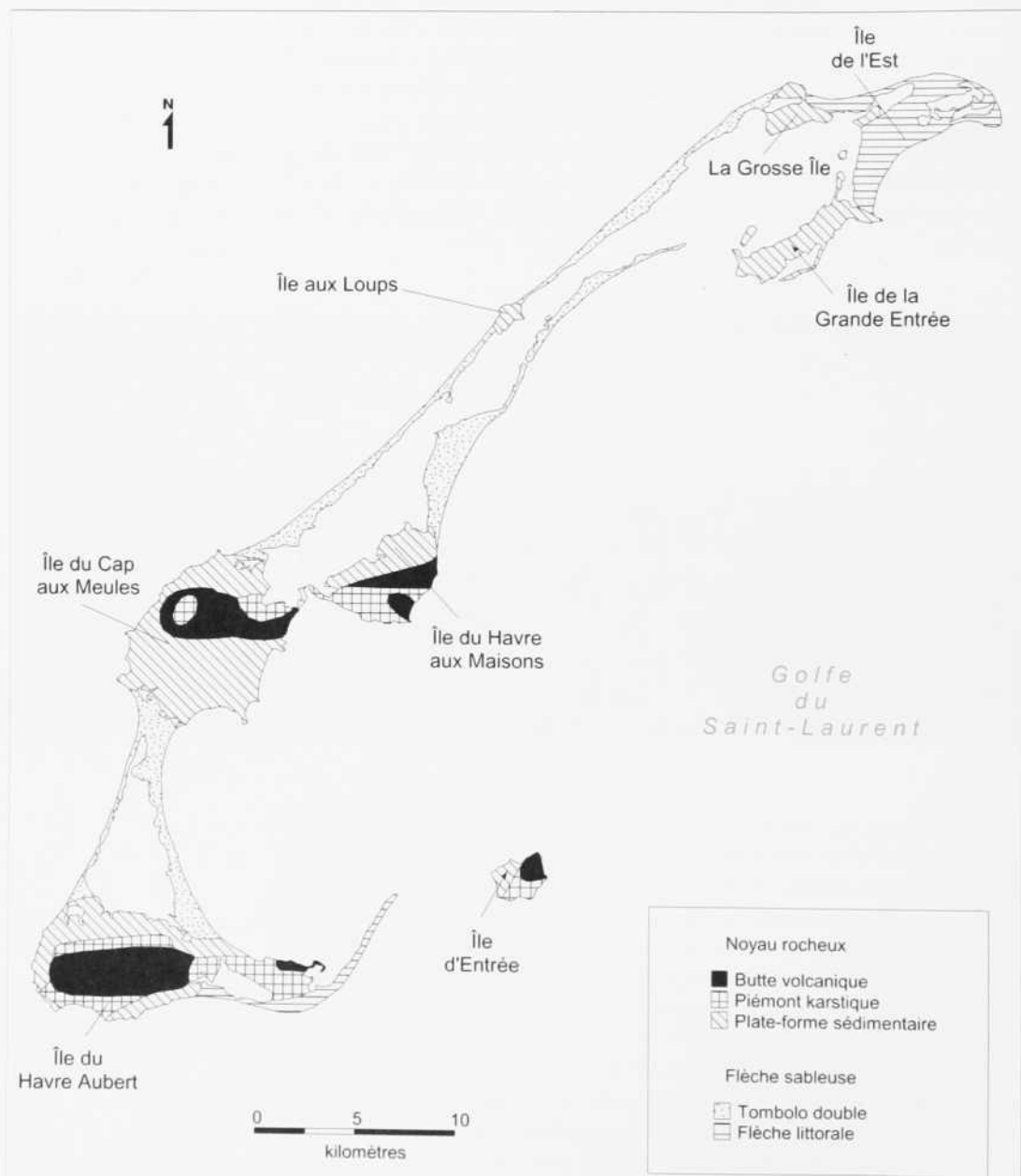
boisées sont beaucoup plus modestes. En 1997, des calculs ont établi qu'elles recouvraient 23 % de la superficie totale des noyaux rocheux. Les plus grandes surfaces sont localisées sur les contreforts sédimentaires des îles du Havre Aubert et du Cap aux Meules. Cette forêt comprend très peu d'arbres à feuilles caduques. Parmi les principales essences, notons la présence du sapin baumier, de l'épinette blanche et de l'épinette noire. Peu de ces arbres atteignent une taille suffisante pour permettre des activités de sciage. Les meilleurs peuplements combinent le sapin baumier et l'épinette blanche. Autour d'eux, exposés aux intempéries aux abords de la plate-forme gréseuse, des arbres rabougris souvent étêtés, regroupés en bosquets très denses, forment habituellement une haie protectrice¹².

Forêt de conifères de l'île du Cap aux Meules. Tout au fond, l'île du Havre aux Maisons.
(Photo Marjolaine Dorion)



En a-t-il toujours été ainsi? En s'appuyant sur le caractère forestier de l'île Brion, on a parfois avancé que les Îles avaient été jadis couvertes jusqu'au sommet des dômes centraux d'une forêt de grands arbres. Cette hypothèse laisse entendre que la prédation humaine serait le principal responsable de la diminution et de l'appauvrissement du couvert forestier. Le géographe Louis-Edmond Hamelin n'a cependant jamais partagé cet avis. Certes, les humains ont multiplié les prélèvements en réponse à leurs besoins les plus élémentaires, au point de faire reculer la forêt. Mais celle-ci n'a jamais été riche ou considérable, selon le géographe. Le sol était au départ peu favorable, le vent soufflait avec une trop forte vélocité et les conditions hivernales avaient des effets desséchants. Un déboisement massif aurait par ailleurs laissé des traces d'érosion sévères et récentes. Or, celles-ci ne sont pas perceptibles¹³.

Carte 1.4
Géomorphologie des îles de la Madeleine



Le problème forestier a toujours eu une importance majeure aux Îles. La disponibilité des ressources forestières locales a marqué les rapports souvent tendus que les Madelinots ont entretenus au XIX^e siècle avec les propriétaires de l'archipel. Les insulaires ont souvent dépendu des ressources de la « Grand'Terre » : bois d'œuvre pour la construction d'édifices et de navires, combustible (celui des fumoirs à hareng, par exemple), agrès de pêche (bouées, cages à homard). Aussi ont-ils recueilli avec empressement le « bois de côte » et les cargaisons des navires naufragés. Aujourd'hui encore, malgré l'installation de brise-vent, la distribution de plants et plusieurs campagnes de sensibilisation, les nouvelles plantations ont un taux de croissance relativement faible. La population est néanmoins plus que jamais consciente de la nécessité de préserver et de développer la forêt pour protéger les sols d'une érosion excessive et favoriser la retenue des eaux de précipitation, uniques responsables de l'alimentation d'une nappe phréatique peu profonde et limitée aux faibles dimensions des noyaux rocheux.



Bois recueilli le long de la côte à la pointe aux Loups.
(Photo Normand Perron)

Au-delà des principales forêts de l'archipel, une végétation herbacée impose sa prédominance sur environ 70 % du territoire, à diverses altitudes. Sa croissance, stimulée par le climat maritime, est remarquable sur les plateaux karstiques où elle a souvent servi de pâturage. Elle y est parsemée de plusieurs pessières à kalmia, où pousse notamment l'épinette noire, et moins fréquemment de pessières à sphaignes, milieux plus humides où arbustes et arbres rabougris trônent au milieu des plantes de tourbière. Les herbacées sont aussi en évidence lorsqu'on approche des dépressions avoisinant les plus basses falaises littorales, les lagunes, les dunes et les plages. Dans les secteurs soumis à l'influence des marées, elles ont un caractère maritime (prés salés). Des marais et des étangs à eau saumâtre, dont certains sont très vastes (l'étang de l'Est), occupent quelques secteurs proches du niveau de la mer, couverts de nénuphars et bordés de plantes aquatiques¹⁴.

Les mammifères terrestres sont presque absents des Îles. Une exception de taille : le renard roux, qui fréquente les pessières et autres zones semi-découvertes. Signalée par Jacques Cartier dès 1534, sa présence est fort ancienne. Le lièvre a récemment été réintroduit sur l'île du Havre Aubert. On tombe ensuite dans la catégorie des rongeurs tels que le campagnol des champs et la souris sylvestre. La chasse sportive est pourtant une activité populaire auprès des insulaires. Depuis toujours cependant, elle concerne l'abondante faune ailée.

PARTOUT LA MER

Autour des îles de la Madeleine, les eaux sont semi-fluviales, semi-océaniques. Elles proviennent en partie de l'estuaire maritime du Saint-Laurent, qui alimente le golfe en eau plus douce et moins froide, et, dans une moindre mesure, du détroit de Belle-Isle, qui laisse entrer des eaux polaires. Le détroit de Cabot représente la porte principale : les eaux très salées de l'Atlantique l'empruntent en profondeur, tandis que le même passage sert, en surface, de vidange à des eaux mêlées.

Cette circulation des eaux est activée par des courants de profondeur, de direction et d'intensité variables sous l'effet produit par la rotation de la Terre. Dans les eaux de surface du golfe, l'axe général de circulation emprunte un mouvement giratoire dans le sens opposé à celui des aiguilles d'une montre. Le principal moteur en serait le puissant courant de Gaspé. Issu de la rencontre des eaux de l'estuaire du Saint-Laurent et du nord-est du golfe, ce courant contribue fortement à drainer les eaux en direction du sud-est, vers le détroit de Cabot, au-delà duquel il fusionne avec les eaux d'entrée de l'Atlantique pour ensuite effectuer une remontée en direction du nord-est. Après avoir atteint sa vitesse maximale en longeant le littoral nord de la Gaspésie, il exerce aussi une influence sur le plateau Madeleïnin, où il se divise en plusieurs branches qui envahissent la partie méridionale du golfe. L'une de ces branches longe le littoral ouest des Îles, et une autre fait de même à l'est.

Elles y font la rencontre de courants locaux aux effets variables : au jusant (marée descendante) et par vent d'ouest, par exemple, la force du courant de Gaspé est amplifiée. Les vents souvent violents brassent verticalement les couches d'eau et provoquent des courants de surface, déplacements horizontaux perceptibles jusqu'à 40 mètres de profondeur. Au rythme d'une par jour le long des îles du nord, et de deux par jour au centre et au sud de l'archi-

pel, les marées ralentissent, détournent ou accentuent, suivant les circonstances, les courants. Les marées moyennes sont cependant de faible amplitude (58 cm), étant donné la proximité des Îles du point central, appelé point amphidromique et situé à quelque 50 kilomètres à l'ouest de l'archipel, d'où se propagent aux quatre points cardinaux les ondes de marée.

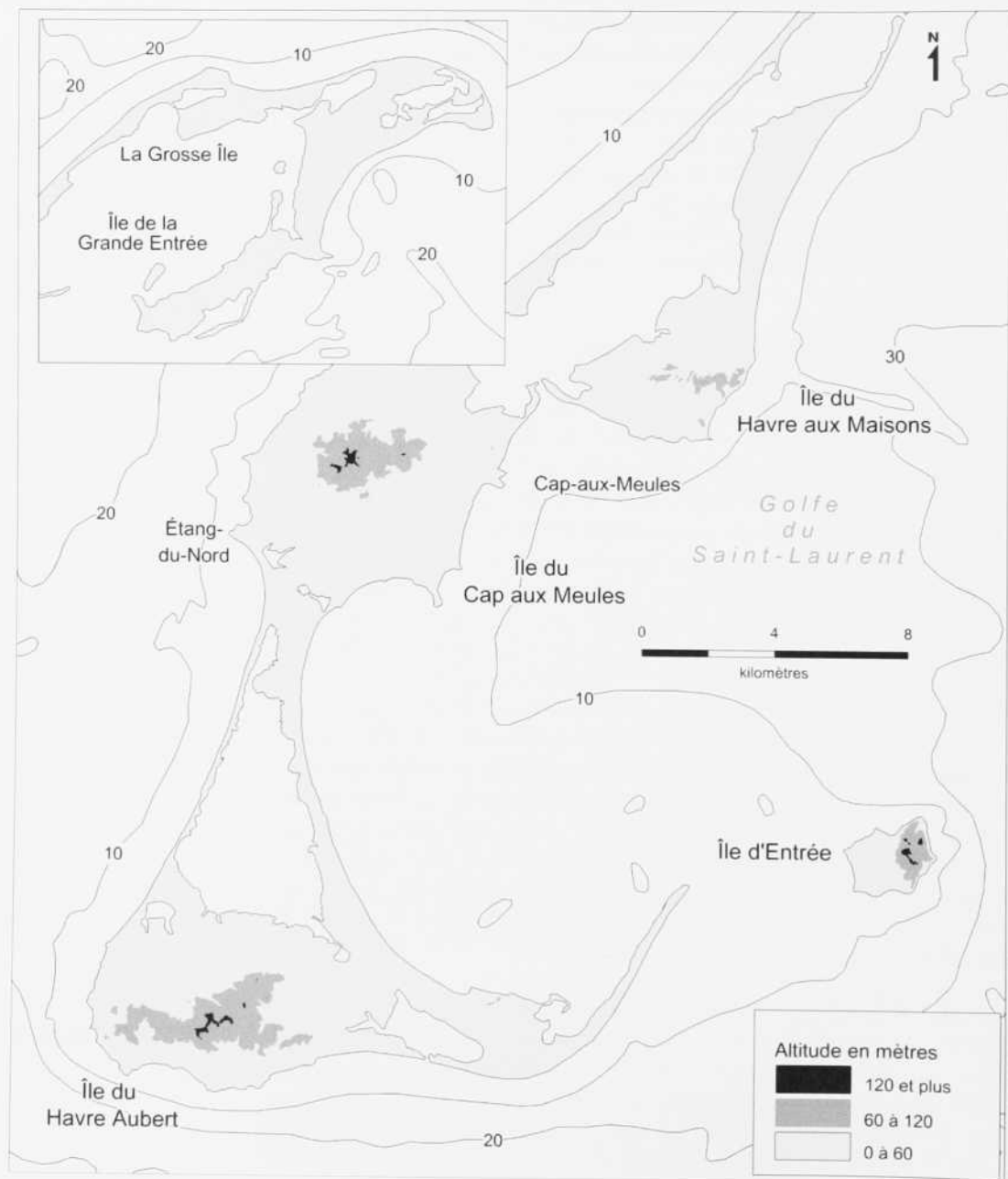
Les baignades en mer sont encore possibles en septembre, particulièrement dans les eaux de surface du littoral est. Dans les couches intermédiaires, l'eau devient par contre de plus en plus glaciale, pour ensuite se réchauffer un peu tout au fond où elle est aussi plus salée et donc plus dense : dans le golfe, la salinité maximale est normalement atteinte à une température avoisinant 0 °C. En hiver, les eaux se mélangent au point de ne former qu'une seule couche homogène¹⁵.

Au voisinage des Îles, les fonds marins se partagent *grosso modo* en deux zones concentriques. La plus éloignée et la plus vaste, à une profondeur de 18 à 36 mètres, environne les îlots et les hauts-fonds disséminés au large de l'archipel, près desquels la pêche est pratiquée avec assiduité. La seconde, plus rapprochée et relativement plane, représente le secteur par excellence de la pêche côtière, avec ses « petites eaux » dont la profondeur n'excède pas dix brasses (18 mètres). C'est à l'ouest et au sud que l'inclinaison des fonds marins est la plus prononcée. En conséquence, la pêche aux poissons de fond, c'est-à-dire vivant à de plus grandes profondeurs, a dominé le long de ces littoraux, de même qu'aux abords de l'île Brion. Au nord et surtout à l'est, la pêche côtière peut être pratiquée sur un plateau plus large. Ce dernier atteint ses dimensions maximales dans la baie de Plaisance, dont le diamètre atteint les 19 kilomètres entre les îles du Havre Aubert et du Havre aux Maisons. Jamais la profondeur de cette baie ne dépasse les neuf mètres. Le réchauffement rapide de ses eaux au printemps y a favorisé le frai du hareng, du homard et du maquereau, pour ne mentionner que ces espèces. Le homard est néanmoins presque partout présent, même si les fonds du nord des Îles se sont avérés particulièrement riches. Les pêcheurs les plus polyvalents n'ont jamais hésité à se déplacer temporairement d'une île ou d'un littoral à l'autre pour se rapprocher des ressources convoitées. Souvent même, ces mouvements ont conduit à la création de véritables postes saisonniers de pêche¹⁶.

Profondeur, température, salinité et oxygénation de l'eau influent sur des activités biologiques formant une immense chaîne dont nous ne présentons ici que les maillons essentiels¹⁷. À l'échelle microscopique, le phytoplancton, résultat de la multiplication printanière des algues planctoniques, forme des nappes de surface qui atteignent souvent de grandes densités. Poussé par les courants, il prive l'eau de sa transparence, lui donnant surtout en été une

LA CHAÎNE
ALIMENTAIRE MARITIME

Carte 1.5
Relief et bathymétrie des îles de la Madeleine



Sources : Relief : Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, 1974 et 1975;
Bathymétrie : Service d'Hydrographie du Canada, 1991 et 1992.
Cartographie : Marie-Claire Dube

couleur verdâtre. Il nourrit le zooplancton et les mollusques filtreurs. Le zooplancton joue un rôle déterminant dans l'alimentation des mammifères, poissons, invertébrés et oiseaux marins. Il comprend notamment des larves issues de la reproduction d'une large gamme d'organismes marins, ainsi qu'une quantité monumentale de copépodes, crustacés minuscules dérivant dans la couche de surface, dont l'allure évoque la crevette.

Plus haut dans la chaîne alimentaire, de multiples invertébrés se logent sur les fonds marins. Les mollusques, sédentaires, sont enfouis sous une couche de sable ou de vase (mye, mactre d'Amérique, couteau), vivent attachés à des roches ou à des graviers (moule bleue, anémones de mer) ou reposent librement sur les fonds (le pétoncle géant, qui ressemble à la coquille Saint-Jacques des côtes européennes). Les invertébrés les plus familiers aux pêcheurs se déplacent selon la température de l'eau. Dans cette catégorie, deux crustacés font l'objet d'une exploitation intensive : le homard, qui circule sur les platiers rocheux et herbeux du littoral, et le crabe des neiges, qui fréquente les fonds sableux et vaseux à partir de la courbe des 20 brasses jusqu'au rebord du chenal Laurentien. À ces espèces aux allées et venues complexes s'ajoutent notamment le crabe commun, l'oursin vert, l'oursin plat, ainsi que divers gastéropodes (buccin, bigorneau).

Au moins une trentaine d'espèces de poissons séjournent ou passent près des Îles en raison de leur emplacement au milieu du golfe. Les scientifiques multiplient les recherches pour mieux comprendre leurs comportements biologiques et migratoires, particulièrement depuis que l'effondrement de plusieurs populations a provoqué la fermeture d'une série de pêches. La morue, le sébaste, la plie (souvent confondue avec la sole), le flétan sont parmi les poissons de fond à haute incidence économique. La morue, espèce d'une grande valeur marchande, très répandue malgré ses migrations souvent déconcertantes, vit dans des eaux dont la température varie entre 0 et 10 °C. Aux abords des Îles, elle vit à la limite du territoire de la pêche côtière, à des profondeurs variant de 18 à 80 mètres. Le sébaste, aussi appelé poisson rouge à cause de sa coloration allant du rose pâle au rouge orangé, a longtemps été ignoré par les pêcheurs en raison de la profondeur des eaux où il vit (souvent plus de 50 brasses) et de son faible poids comestible. La plie et le flétan sont des poissons plats : leurs yeux sont placés du même côté de leur corps aplati. Là s'arrête toutefois la comparaison : le flétan atteint souvent une forte taille, circule en petit nombre sur les mêmes fonds que la morue et constitue une proie à la fois rare et recherchée à cause des qualités de sa chair ; de petite dimension (20 à 50 cm) et beaucoup plus abondante, la plie fréquente des eaux moins profondes.



Canot à glace traditionnel
conservé par le Musée de la
Mer. Observer la largeur de la
quille.
(Photo Paul Larocque)

Plus haut dans la colonne d'eau, le hareng et le maquereau, poissons pélagiques se déplaçant en bancs compacts en quête d'une nourriture planctonique, sont aussi des espèces convoitées malgré leur taille plus modeste. À l'époque du frai printanier, le hareng s'approchait autrefois des côtes en bancs immenses, colorant les eaux d'un blanc laiteux, déposant sur les rives une quantité astronomique d'œufs (« raves »). Les îles de la Madeleine étaient en effet le site d'accueil de l'une des plus importantes populations du golfe. Des trésors d'ingéniosité ont été déployés pour pêcher le hareng et tirer parti de sa chair. Dans une moindre mesure, la pêche au maquereau a joué et joue encore un rôle non négligeable, notamment en fin d'été et à l'automne, période où son aspect physiologique (maquereau gras) favorise sa commercialisation.

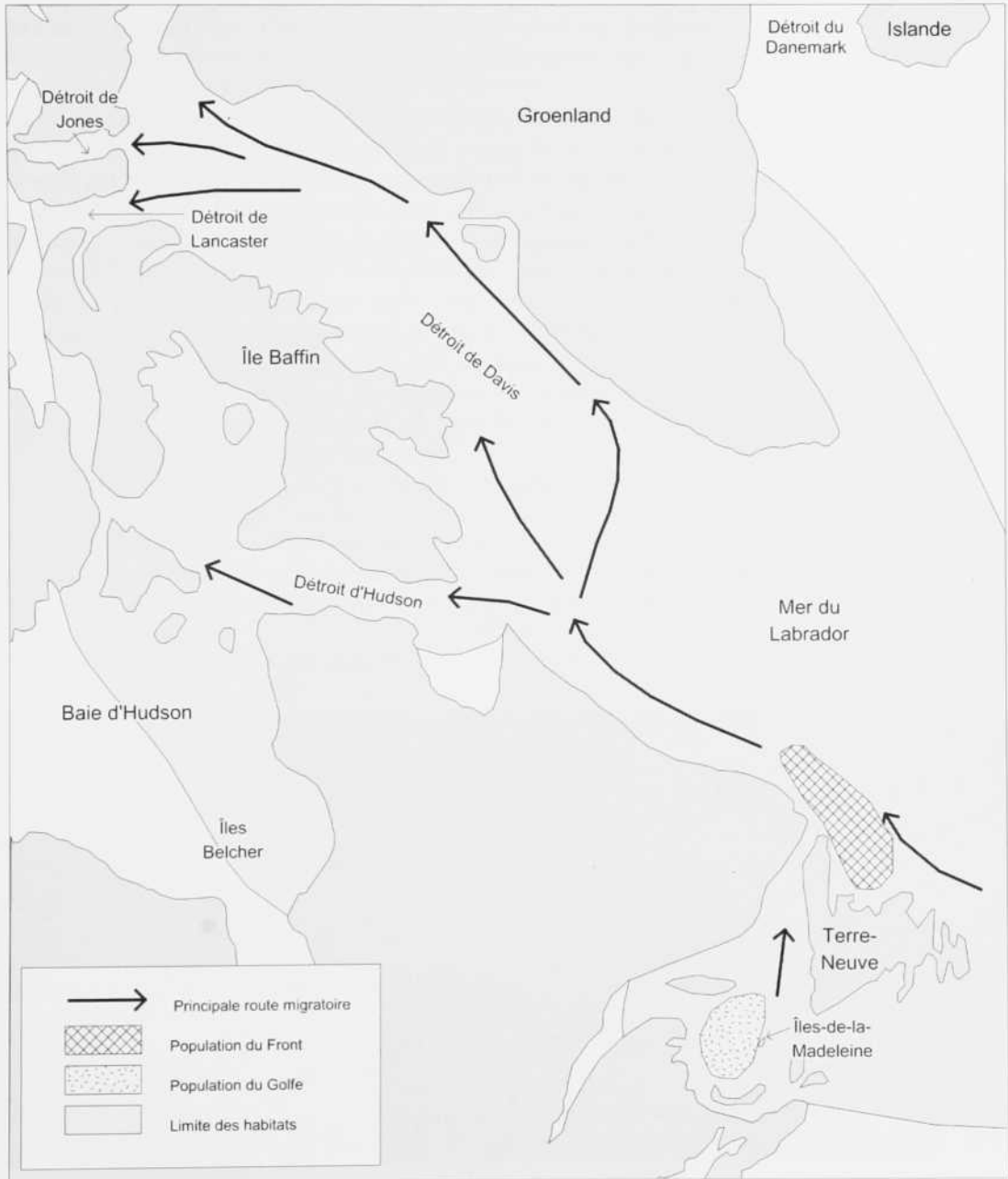
Aux Îles-de-la-Madeleine, la morue, le hareng, le maquereau et le homard ont longtemps été les principaux produits pêchés et commercialisés. À une époque plus récente, la technologie de pêche a permis la capture, à de plus fortes distances ou à une plus grande profondeur, du sébaste et du crabe des neiges. Si, aujourd'hui, le homard et le crabe conservent toute leur importance, il n'en est plus de même pour plusieurs autres espèces, victimes d'accidents biologiques et de la surpêche.

Parmi les mammifères, le loup marin ou phoque occupe une place de choix dans l'imaginaire collectif. Le phoque commun, de plus petite taille que les autres loups marins de l'est du Canada, fréquente les parages de l'archipel à longueur d'année, élisant souvent domicile à proximité d'îlots et de récifs. Le phoque gris, plus massif et plus mobile, est aussi connu sous le nom de « loup marin tête de cheval » en raison du long museau des mâles. Aux Îles, une petite colonie se reproduit annuellement aux abords du rocher du Corps-Mort.

Parmi les migrateurs, le phoque du Groenland tient la première place en raison de l'importance de ses effectifs et de la chasse printanière dont il est l'objet. Originaire des régions arctiques, il fuit l'hiver polaire à l'automne, descendant vers le sud en profitant du courant qui longe le Labrador. Deux groupes se forment, l'un aux abords de la côte nord-est de Terre-Neuve, l'autre dans le golfe du Saint-Laurent qu'il atteint vers la mi-décembre via le détroit de Belle-Isle. Après s'être alimenté tout l'hiver parmi les glaces, le groupe du golfe se dirige, aux approches de mars, vers les secteurs du banc de Bradelle et du banc des Orphelins, riches en poissons. Mars arrive et les femelles ne tardent pas à mettre bas, chacune donnant naissance à un blanchon couvert d'une épaisse fourrure blanche. Au terme du sevrage, que suit une période d'accouplement et de mue, l'adoucissement de la température provoque la fragmentation des glaces. Bouclant un cycle annuel, les phoques amorcent leur long

Carte 1.6

Régions de gestation et principaux corridors de migration des troupes de phoques du Front et du Golfe, formant la population de Terre-Neuve



Source : Reproduit de W.D. Bowden, *Le phoque du Groenland*, Série « Le monde sous-marin », Ottawa, Direction des communications, Pêches et Océans Canada, 1991, p. 3.
Cartographie : Marie-Claire Dubé

voyage de retour vers le nord sur des banquises dérivantes dont le défilé est le plus souvent accessible, parfois même visible, à partir des îles de la Madeleine. Pour les Madelinots, ce moment correspond à l'ouverture d'une courte période de chasse fortement valorisée pour des motifs à la fois culturels et économiques, malgré son caractère souvent aléatoire et les pressions anti-chasse exercées au cours des années récentes¹⁸.

LES PÉRILS DE LA MER

La mer a été pourvoyeuse, mais a aussi régulièrement prélevé un lourd tribut. Au fil des ans, plusieurs de ceux qui sont « allés aux glaces » n'en sont pas revenus, victimes de brusques changements climatiques. Que dire alors des pêcheurs ainsi que des marins fréquentant les abords de l'archipel? Autour des Îles, les îlots rocheux et de nombreux hauts-fonds, souvent dissimulés sous deux ou trois brasses d'eau, constituent un danger permanent. À l'époque de la voile, les moyens de détection – vigie, sonde à main – étaient insuffisants, surtout par gros temps. C'est toujours avec inquiétude qu'on approchait du littoral tantôt escarpé, tantôt à fleur d'eau de l'archipel. Les banquises, le brouillard et les courants n'avaient rien de rassurant. En eau peu profonde, les vagues étaient courtes et cassantes. Et le vent pouvait tourner de façon imprévisible, comme nous le rappelle l'historien et muséologue madelinien Frédéric Landry: « Immédiatement derrière un coup de vent du sud-est, le vent peut tourner et souffler du sud-ouest avec la même force, voire avec plus de violence. Ce changement à 90° trop rapide ne donne pas à la mer le temps de se calmer et la vague précédente continue avec la nouvelle, créant un bouillonnement dans lequel naviguer avec un bon bateau devient un tour de force; avec une baille, c'est du suicide¹⁹. »

Le signal lumineux du cap
Allright sur le littoral est de
l'île du Havre aux Maisons.

Au loin, l'île d'Entrée.
(Photo Marjolaine Dorion)

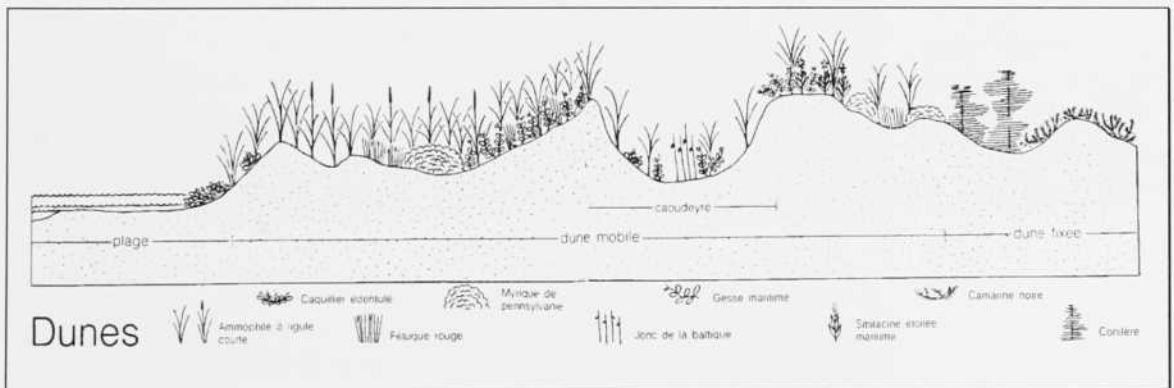


La plupart des Madelinots de souche comptent une ou plusieurs victimes de la mer parmi leurs ancêtres. De nombreuses familles ont recueilli les survivants de naufrages. Quelques-unes ont un arbre généalogique remontant à l'un ou l'autre de ces rescapés. Au large de l'archipel, dans toutes les directions, souvent à proximité des principaux récifs, des centaines d'épaves plus ou moins anciennes gisent sous quelques brasses d'eau, enfouies dans le sable. Leur présence rappelle que les îles de la Madeleine ont eu la réputation d'être le deuxième cimetière marin de l'Atlantique Nord, tout juste derrière l'île de Sable, au sud de la Nouvelle-Écosse.

LA DYNAMIQUE LITTORALE

Amplifiées par le vent, des vagues le plus souvent de 0,5 à 2 mètres se brisent sur les côtes des Îles à une cadence de quatre à sept secondes, selon leur hauteur. En considérant ses multiples baies et échancrures, le littoral a une longueur démesurée : 385 kilomètres en tout, dont plus de 60 % en plages sablonneuses souvent surmontées d'une dune. Ce territoire est en constante transformation. En général, les dépôts meubles s'agrandissent aux dépens des noyaux rocheux qu'ils relient.

Figure 1.2
Éléments constitutifs des dunes des îles de la Madeleine



Source : Lauréan Tardif, 1978.

Un examen des falaises des Îles révèle un monde de fantaisie : grottes, tours, encorbellements, etc. Il suffit de se promener dans le secteur de Gros-Cap, au sud-est de l'île du Cap aux Meules, ou encore dans celui de Belle-Anse, à l'ouest de la même île, pour s'en convaincre. Les exemples les plus frappants ont trait aux falaises de grès rouge, de loin les plus répandues et les plus friables, qui font rarement plus de 30 mètres de hauteur. Elles sont l'objet d'une érosion rapide (souvent plus d'un mètre par année) sous l'action du gel, des glaces, des vagues et des embruns qui pratiquent maintes ouvertures tout en minant leur base. Les falaises constituées d'un grès de coloration gris-vert, dont certaines s'élèvent à plus de 70 mètres, résistent mieux à l'assaut des éléments même si les traces d'érosion y sont visibles. On peut inclure dans cette catégorie le cap aux Meules ou encore les Buttes Pelées de l'île du Havre aux Maisons, à titre d'exemples.



Un littoral particulièrement bien dessiné : la côte ouest de l'île du Cap aux Meules avec ses falaises, ses rentrants et ses saillies.

(Photo Normand Perron)

Plusieurs recherches ont permis de constater que le jeu des marées, l'action des courants littoraux et le mouvement des vagues ont pour effet de transporter du sable issu de la mer ainsi que le matériel érodé à même les falaises vers les plages et les dunes qui reçoivent ainsi un apport régulier de sédiments. Cette sédimentation n'exerce pas partout les mêmes effets sur les cordons littoraux : sous l'impact du vent, des tempêtes et des aménagements

littoraux effectués par l'homme (quais, enrochements, etc.), le sable des plages s'accumule en certains points de la côte au détriment de secteurs moins engraissés, où se dégagent à l'occasion des chenaux de sable permettant des contacts périodiques entre la mer et la lagune. Du côté ouest des Îles, l'érosion des plages et des dunes, exposées aux vents dominants, est plus facilement perceptible. À l'est, la sédimentation est au contraire plus dynamique²⁰. Sur l'île de l'Est, le vaste étang de l'Est était encore relié à la mer par un goulet en 1890; l'ensablement a depuis longtemps comblé ce passage, tout en élargissant considérablement la plage de l'Échouerie. Quel sera le dénouement de ce duel continu entre la terre et la mer? Selon les océanographes Georges Drapeau et Odette Mercier, les tendances évolutives actuelles sont telles qu'« on peut envisager dans un avenir lointain que la situation des Îles de la Madeleine pourrait être semblable à celle de l'île de Sable au large de la Nouvelle-Écosse qui, dépourvue de tout affleurement rocheux, résiste néanmoins aux intempéries de l'Atlantique²¹ ».

Un pied de falaise en érosion rapide à Belle-Anse sur l'île du Cap aux Meules.
(Photo Normand Perron)



La physionomie des dunes varie beaucoup. En général, c'est du côté de la mer que leur front est le plus abrupt. Sur l'île de l'Est, des dunes s'élèvent jusqu'à une quinzaine de mètres, mais la majorité en font moins de quatre. Leur forme irrégulière et la présence de cuvettes de déflation témoignent de leur constante exposition aux intempéries. Les principales dunes reliant les îles entre elles, nous l'avons constaté, circonscrivent de vastes lagunes. Rappelons que d'autres, moins longues, renferment des bassins semi-ouverts de dimen-

sions plus réduites. Certaines ont l'aspect de flèches littorales prenant le chemin du large, comme c'est le cas aux deux extrémités du groupe principal (pointe de l'Est, Bout du Banc).

Une végétation psammophile propre aux milieux sableux contribue à fixer ces surfaces meubles : ammophile, caquillier édentulé, sabline faux-péplus, spartine, salicorne, jonc, camarine, smilacine. Cette végétation, limitée du côté de la mer, se diversifie sur l'autre rive au point de se confondre avec celle des multiples milieux humides caractéristiques du littoral vaseux des lagunes ou des basses terres des noyaux rocheux. Ici et là, d'anciennes dunes bordières (« sillons » ou cordons littoraux parallèles, de forme recourbée, dont la partie concave est tournée du côté de la mer) sont couvertes d'une végétation de tourbières et de pessières là où la sédimentation témoigne du recul de la mer au profit des dépôts meubles, comme c'est le cas au nord de l'île du Havre aux Maisons, à la naissance de la dune du Sud.



Les sillons du Havre aux
Maisons.
(Photo Normand Perron)

Dunes et plages sont aussi des milieux de vie : depuis les origines, la population des Îles a su tirer parti de leurs ressources. La cueillette du « bois de côte » a fourni un précieux combustible. Celle de mollusques telles les myes ou les coques a procuré un complément alimentaire et l'appât pour les lignes des



Ce rocher en forme d'éléphant situé à Gros-Cap s'est effondré en novembre 2002 sous l'effet des vagues et des courants.
(Photo Marjolaine Dorion)

pêcheurs. Celle des œufs de hareng, au printemps, a permis de fertiliser les sols. Des fruits sauvages, dont la canneberge ou « pomme de pré », ont été régulièrement ramassés près des dunes durant la saison des fruitages. Le foin de dunes a été récolté sur une grande échelle pour nourrir le bétail. Depuis quelques décennies, la promotion touristique fait systématiquement état de la beauté et de l'étendue des plages madeliniennes.

LES EAUX INTÉRIEURES

Sur le groupe principal des îles, le tracé du réseau routier a été, pour une bonne part, établi en fonction des tombolos doubles reliant les noyaux rocheux. L'automobiliste qui effectue le long trajet (90 kilomètres) conduisant du Havre Aubert à Grande Entrée a amplement l'occasion d'admirer le complexe des trois vastes lagunes du Havre aux Basques, du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée. À marée haute, la surface totale de toutes les lagunes et de tous les bassins semi-ouverts est à peu près équivalente à celle des îles ou noyaux. Les plus profondes, celles du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée, ne font guère plus de quatre brasses (environ sept mètres). La température de leurs eaux est influencée par celle de l'air ambiant : un vent d'une vélocité moyenne suffit d'ailleurs à mélanger la colonne d'eau. En été, leur salinité se compare à celle des eaux du golfe.

Les lagunes constituent un milieu où la vie est présente sous plusieurs formes. Les micro-organismes, stimulés par la diffusion rapide de l'énergie solaire et nourris par les sels minéraux, s'y propagent facilement. Pas moins de 27 espèces d'algues ont été dénombrées dans la lagune de la Grande Entrée. Le

réchauffement des eaux intérieures en été attire des invertébrés dont la reproduction et la croissance se trouvent facilitées. Plusieurs espèces de poissons, dont le hareng et l'éperlan, empruntent aussi les goulets pour frayer dans les lagunes. Au cours des dernières années, des activités maricoles ont fait ressortir l'importance économique de la fécondité lagunaire.

Ces activités excluent toutefois la lagune du Havre aux Basques. Complètement fermée en 1955 lors de la construction de la route principale des Îles, celle-ci s'est graduellement transformée. Les écarts annuels du niveau et de la température de l'eau y sont devenus plus prononcés, de même que le gradient de salinité. Cette situation nouvelle a eu des effets sélectifs à la fois sur la flore et sur la faune. Une partie de la lagune est aujourd'hui ensablée, particulièrement au nord, comme en témoigne la densité de la végétation. Jadis ouverte sur les eaux peu profondes de la baie de Plaisance, elle offrait chaque printemps un espace additionnel pour le frai du hareng, dont la présence massive était une manne, même pour des pêcheurs venus de très loin. Ce n'est évidemment plus le cas aujourd'hui. À quel point les initiatives humaines ont-elles contribué à faire de cette baie un lieu où la pêche est actuellement limitée²² ?

UNE RICHE FAUNE AILÉE

Plusieurs espèces d'oiseaux sont attirées par les nombreux sites d'alimentation à leur portée dans l'environnement lagunaire, de même que par les abris végétatifs qu'elles y trouvent sur les rives, les îlots ou dans les prés salés adjacents. La majorité sont des oiseaux de rivage, qui fréquentent des eaux peu profondes : hérons, goélands et mouettes, bécasseaux, pluviers, canards de mer, courlis, etc. Parmi ces groupes, notons la présence de nombreux migrateurs dont les effectifs culminent à la fin de l'été et au début de l'automne. Après s'être reproduits dans les régions nordiques, ils effectuent une halte assez longue aux Îles pour refaire leurs forces avant de poursuivre leur route vers le sud. L'importance et la proximité de la sauvagine ont toujours stimulé les activités de chasse et contribué à une certaine autosuffisance de la population de l'archipel. Depuis quelques années, les ornithologues amateurs fréquentent aussi avec assiduité les milieux humides et les dunes des Îles. Avec un peu de chance, ils peuvent y observer le pluvier siffleur, le grèbe esclavon ou la sterne de Dougall, trois espèces ne nichant nulle part ailleurs au Québec.

D'autres oiseaux, majoritairement coloniaux, sont d'habiles plongeurs en eaux profondes et ne viennent à terre que pour leurs besoins de reproduction. La plupart nichent en des endroits moins accessibles aux humains, par exemple le long des falaises ou sur les îlots rocheux inhabités. Les plus familiers sont les cormorans dont la silhouette longiligne est partout visible dans les secteurs littoraux. Signalons la diversité remarquable des oiseaux coloniaux

installés sur l'île Brion et particulièrement sur les rochers aux Oiseaux : macareux, godes, sternes, marmettes, pétrels, fous de Bassan, etc. Depuis toujours, les pêcheurs qui naviguent aux abords des rochers aux Oiseaux surveillent les déplacements des fous de Bassan afin de localiser les bancs de poissons²³.

Les îles de la Madeleine sont de petite taille, mais elles sont localisées au cœur du golfe du Saint-Laurent sur un plateau marin exceptionnellement riche en ressources. Voilà pourquoi elles ont très tôt attiré l'attention et suscité, comme nous le constaterons au prochain chapitre, une foule d'initiatives à caractère souvent spéculatif. Ceux qui ont un jour choisi de s'y installer à demeure n'ont pas eu la vie facile. Marins-pêcheurs exposés aux éléments et contraints à l'isolement durant une partie de l'année, ils ont aussi constamment dû composer avec des forces extérieures aux effets déstabilisants. Sur les îles mêmes, il leur a fallu prendre la mesure de ce qu'un écosystème original pouvait ou non leur offrir. Peu de boisés, mais beaucoup d'herbacées et des terres assez fertiles. Peu de mammifères terrestres, mais une riche faune ailée. Peu de zones protégeant l'habitat humain des vents constants, mais d'excellents débarcadères et havres naturels.

Depuis quelques années, l'archipel fait rêver les gens du continent et le tourisme a pris un essor que jamais les anciens insulaires n'auraient pu prévoir. Ce phénomène a accéléré une prise de conscience : le tourisme multiplie les retombées économiques, mais il peut aussi avoir des effets nocifs, particulièrement pour l'environnement. Les prises de conscience sont encore récentes, mais dans un espace limité où les ressources sont interdépendantes et les écosystèmes fragiles, l'aménagement et l'exploitation du milieu font appel, obligatoirement, à un sens aigu de l'intérêt collectif et à une vision commune du développement durable. C'est dans cette perspective que les nombreuses études consacrées au milieu physique madelinien diffusent depuis quelques années un message à teneur résolument écologiste²⁴.

*Premiers exploitants
et peuplement pionnier*



L'île du Havre Aubert en 1866. Cette gravure de Thomas Pye fait voir la grave, le havre, le cap Gridley. Observer l'important trafic maritime. À l'avant-plan, les champs clôturés témoignent d'un effort pour entraver la libre circulation des animaux.

(Archives nationales du Canada, *Scenery Districts of Gaspé*, 1866)

INTRODUCTION

La genèse de l'occupation et du peuplement des îles de la Madeleine suscite depuis longtemps un vif intérêt, en dépit de la rareté des sources. Cela peut s'expliquer, bien sûr, par le réflexe bien naturel qui conduit à interroger ses origines. Mais il y a aussi autre chose : les Îles sont situées au cœur d'une voie majeure de pénétration du continent. D'une certaine manière, leur destin est indissociable de la quête d'un Nouveau Monde.

Pendant très longtemps, l'archipel est fréquenté, sur une base saisonnière, par des Amérindiens pour des motifs et selon des modalités qui demeurent peu documentés. Aux Amérindiens se joignent, au XVI^e siècle, quelques pêcheurs et chasseurs européens faisant partie d'un plus large contingent inégalement réparti sur le pourtour du golfe du Saint-Laurent. Avec la venue du découvreur malouin Jacques Cartier, l'existence de ce groupe d'îles est plus officiellement reconnue.

Mais en fait, la renommée grandissante de l'archipel madelinien semble être surtout tributaire de ces marins et pêcheurs, souvent anonymes, qui ont effectué la redoutable traversée de l'Atlantique avec des moyens rudimentaires de navigation pour profiter des eaux poissonneuses du golfe. Outre le hareng et la morue, on y trouve aussi le loup marin (phoque) et, surtout peut-être, la vache marine (morse) : comment ne pas se laisser tenter par la perspective de barriques d'huile bien remplies ? À ce jour, bien peu d'éléments subsistent pour témoigner de cette présence au XVI^e siècle. Il faut attendre 1591 avant que des documents signalent des incursions françaises et anglaises aux Îles. À cette époque, tant l'Angleterre que la France manifesteront un intérêt renouvelé pour l'Amérique du Nord.

Après la fondation de la Nouvelle-France et de l'Acadie, les navigateurs se présentent en plus grand nombre dans le golfe. À plusieurs reprises, l'archipel est concédé à des exploitants désireux d'y pêcher et chasser. Comme nous le verrons, peu d'entre eux manifestent l'intention d'y établir une véritable colonie avant la Conquête, malgré son importance stratégique grandissante.

La guerre de la Conquête bouleverse le cadre géopolitique : déportation des Acadiens, mainmise anglaise sur les régions et les ressources du golfe, intensification de leur mise en valeur. C'est dans ce contexte qu'un peuplement pionnier d'ascendance surtout acadienne, fortement tributaire des révolutions nord-atlantiques, vient se blottir au fond des meilleurs havres naturels des Îles. Nous reconstituerons, dans la quatrième partie de ce chapitre, les premières décennies de cette installation effectuée dans les conditions les plus précaires.

LA PRÉHISTOIRE AMÉRINDIENNE

Il semble que les îles de la Madeleine sont fréquentées depuis fort longtemps, même si on connaît peu le contexte de leur occupation par des groupes préhistoriques. La tradition orale fait mention de la présence saisonnière d'Amérindiens sur l'archipel, et ce depuis l'arrivée des pionniers acadiens vers 1760. De temps à autre au cours du dernier siècle, résidants et visiteurs découvrent des pierres taillées un peu partout : le long des dunes, au fond des lagunes, au pied des caps. Ces trouvailles, fruit du hasard, attirent la curiosité et attirent l'attention des responsables du patrimoine archéologique. En 1930, William J. Wittenberg, un archéologue mandaté par la Commission archéologique du Canada, effectue une brève exploration à partir des indices recueillis. Il faut ensuite attendre jusqu'en 1977 pour que Charles Martjin, attaché au Service des inventaires du ministère des Affaires culturelles du Québec, prenne la suite de son prédécesseur. Les résultats sont assez concluants pour justifier, quelques années plus tard, un véritable inventaire du potentiel archéologique sous la conduite de l'archéologue Moira McCaffrey.

Les matériaux recueillis, surtout d'origine lithique (pierres façonnées par l'homme), laissent entrevoir une présence préhistorique couvrant plusieurs millénaires. Les plus anciens artefacts exhumés correspondraient aux traditions du paléolithique tardif et de l'archaïque maritime (8500-2500 avant aujourd'hui), longue phase marquée par un réchauffement climatique et par une utilisation intensive des ressources tant fauniques que végétales dans un cadre naturel de plus en plus analogue à celui que nous connaissons. Plusieurs vestiges datent du sylvicole (2500-500 AA), période qui précède les contacts avec les Européens, au cours de laquelle sont apparus la poterie et les premiers travaux horticoles. L'archipel madelinien a peut-être été un carrefour d'échanges à cette époque où les distinctions culturelles deviennent plus marquées. Ainsi, plusieurs fragments lithiques proviennent de roches originaires de lieux

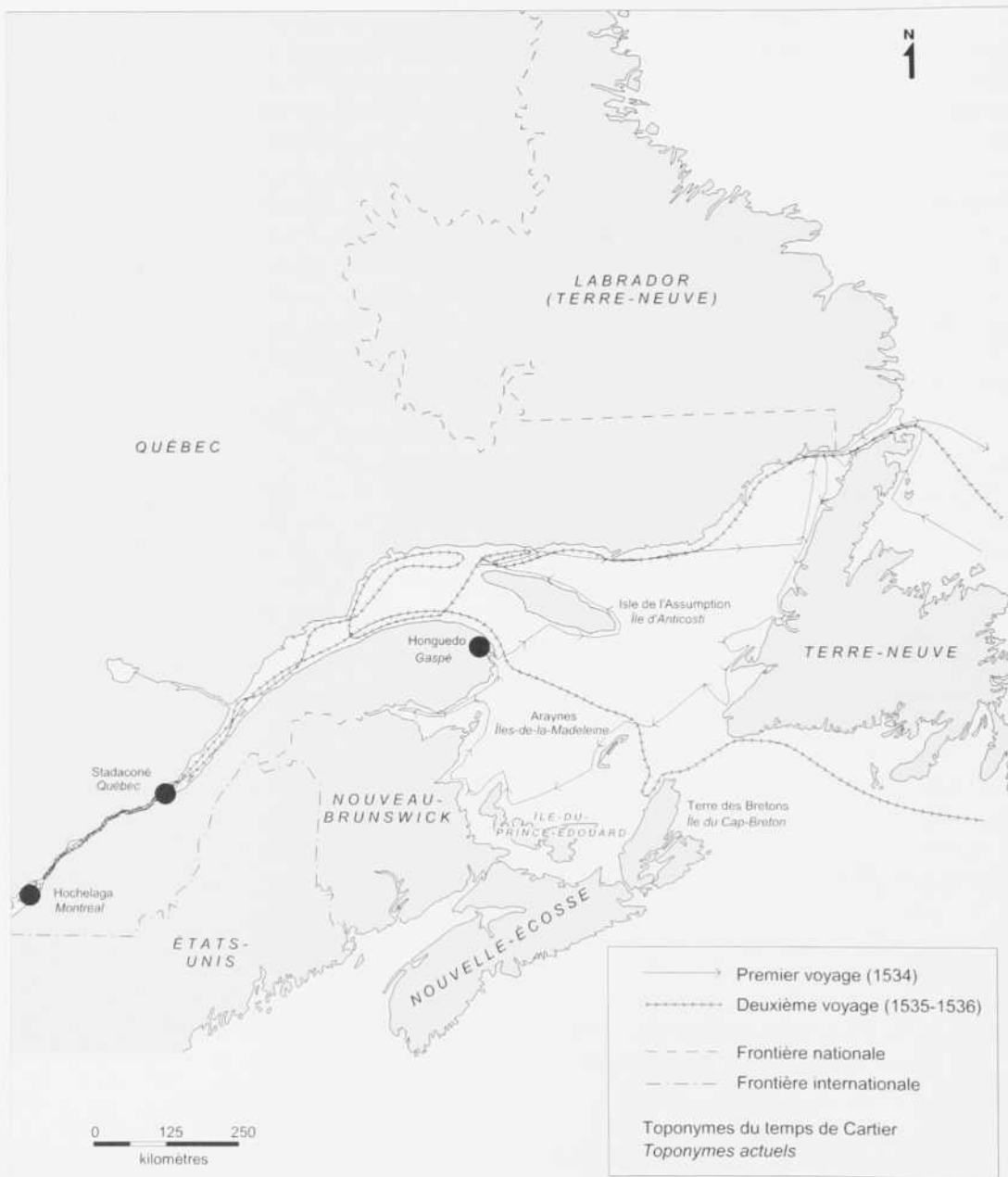
spécifiques dans les provinces maritimes, telle l'île Ingonish au Cap-Breton ; quelques autres auraient circulé depuis le nord du Labrador.

Ce matériel archéologique a été découvert en toutes sortes d'endroits sur la plupart des îles. L'étalement des sites témoignerait-il d'une occupation importante de l'archipel ? Il est trop tôt pour répondre à cette question. Plus fondamentalement, pourquoi ces séjours aux Îles ? Selon les experts, un tel voyage ne peut qu'être périlleux à bord de pirogues couvertes de peaux d'animaux, et plus tard de canots de mer. Rien à voir avec le fait de longer les côtes sur de longues distances, comme le font souvent les Amérindiens du littoral atlantique, par exemple. Pourquoi prendre le chemin du large et courir de tels risques, sachant que bien d'autres régions continentales sont richement pourvues en ressources ? On a sans doute émis la seule hypothèse valable en soulignant que, certaines années, les ressources habituelles de ces groupes fluctuent à la baisse, d'où le besoin de trouver ailleurs d'autres sources d'approvisionnement, notamment en chassant les mammifères marins, dont le morse¹.

PÊCHEURS, EXPLORATEURS ET MICMACS AU XVI^e SIÈCLE

Les voyages de Jacques Cartier, en 1534 et 1535-1536 particulièrement, contribuent à faire connaître le Nouveau Monde, même si ses relations de voyages ne semblent pas avoir fait l'objet d'une large diffusion en Europe. Rappelons que plusieurs pays européens cherchent alors à découvrir une seconde voie d'accès à l'Asie, dont les richesses sont mieux connues depuis le siècle précédent. À partir de Giovanni Caboto (1497) jusqu'à la fin du XVI^e siècle, une vingtaine d'explorations touchent le nord de l'Amérique. Chose certaine, au moment où la France entend trouver une route au nord de l'Amérique espagnole, seul Cartier se livre à l'exploration du golfe et du fleuve Saint-Laurent. On s'interroge cependant sur l'étendue exacte des découvertes de l'explorateur malouin. Aux abords de Terre-Neuve et du détroit de Belle-Isle, quelques explorateurs et, surtout, des pêcheurs européens le précèdent de plusieurs années. Est-il aussi devancé aux îles de la Madeleine, et ailleurs dans le sud-ouest du golfe, régions auxquelles il consacre l'essentiel de son premier voyage ? Sans doute, mais il sera le premier à les décrire.

Carte 2.1
Les voyages de Jacques Cartier



Rappelons les faits. En 1534, sa flottille de deux navires emprunte le détroit de Belle-Isle pour entrer dans le golfe. Une lecture attentive du récit de l'explorateur indique que des pêcheurs sont déjà à l'œuvre dans ce secteur. Nous savons aujourd'hui que des Français, des Portugais et des Basques (français et espagnols), en réponse à la hausse de la demande européenne de poisson, pêchent aux abords de Terre-Neuve depuis le début du XVI^e siècle². À compter des années 1520, leurs activités s'étendent à la région du détroit de Belle-Isle. Une toponymie assez précise, surtout française et portugaise, y désigne déjà les principaux points de repère côtiers. Le site de Brest, par exemple, est probablement celui de l'actuelle baie du Vieux-Fort en Basse-Côte-Nord. Lorsque l'expédition de Cartier longe ensuite vers le sud la côte occidentale de Terre-Neuve, elle se trouve au contraire en territoire inconnu, les sondages se multiplient, les annotations sont plus abondantes. À ce moment, Cartier croit encore longer les côtes d'une mer intérieure, vaste bassin au cœur d'un continent. Bifurquant vers l'ouest, espérant que ce cap le conduise en Asie, il atteint le 25 juin les rochers aux Oiseaux, qu'il nomme « Isle de Margaulx » (fous de Bassan), où de nombreux pingouins cohabitent avec une multitude d'oiseaux de mer. Au terme d'une chasse réussie, il débarque ensuite sur l'île Brion (ainsi nommée d'après l'un de ses protecteurs, amiral de France), boisée, d'apparence fertile, entourée de morses, dont il écrit qu'« un arpent d'icelle terre vaut mieux que toute la Terre Neuve ». Ce commentaire élogieux incitera par la suite quelques historiens à déduire qu'il a trouvé là les indices d'une occupation antérieure, peut-être contemporaine des explorations scandinaves menées le long des côtes orientales du Canada vers l'an mil.

JACQUES CARTIER
RELEVÉ L'EXISTENCE
DE L'ARCHIPEL

L'expédition longera dans les jours suivants le littoral ouest de l'archipel que l'explorateur confond avec le commencement de la terre ferme. Le cap principal de la Grosse Île est nommé « Cap Dauphin » en l'honneur du roi de France, le rocher du Corps-Mort reçoit le nom d'« Allezay ». Le voyage se poursuivra ensuite vers l'île du Prince-Édouard, puis vers le nord en direction de la baie des Chaleurs, Gaspé (où une croix sera plantée), Anticosti. Tout comme à l'arrivée, le retour s'effectuera par le détroit de Belle-Isle³.

Le 24 mai 1536, au terme d'une deuxième expédition marquée par une remontée du Saint-Laurent et un hivernement ayant décimé ses équipages, Cartier se présente de nouveau aux abords de l'île Brion. Se dirigeant vers le sud, il relève bien cette fois l'existence d'un archipel : les îles du Havre aux Maisons, du Cap aux Meules et du Havre Aubert lui apparaissent avec netteté, reliées les unes aux autres par d'étroites dunes de sable. L'expression « Les Araynes » (du latin *arena* signifiant « sable ») est alors inscrite dans sa relation de voyage. Traduite en plusieurs langues, elle sera l'une des désignations des Îles pendant un siècle. La flottille poursuit ensuite son voyage de retour en

empruntant le plus court chemin, découvrant le détroit qui sépare Terre-Neuve de l'île du Cap-Breton. Cartier ne reviendra plus aux Îles après 1536. Après ses expéditions au Canada, les efforts officiels de la France se porteront vers le Brésil et la Floride, puis seront compromis par de longues guerres de religion.

Au cours de ces deux voyages, les Français rencontrent des Amérindiens. Dès 1534, ils prennent notamment contact avec des Micmacs de la baie des Chaleurs. Ce groupe de la famille algonquienne occupe alors une large façade maritime le long des côtes de ce que nous appelons la Gaspésie, le Nouveau-Brunswick, l'île du Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et le Maine. Il tire l'essentiel de sa subsistance des ressources de la mer : mollusques, crustacés, saumon, anguille, mammifères marins tels le loup marin et, à l'occasion, le béluga. En hiver, de petites bandes se livrent à la chasse aux mammifères terrestres, dont le caribou, à l'intérieur des terres. Navigateurs aguerris, les Micmacs construisent des canots de diverses dimensions. Les plus considérables, longs de huit mètres, leur permettent de circuler en pleine mer. Leurs expéditions les amènent parfois à traverser le golfe en direction du sud-ouest de Terre-Neuve, de l'île d'Anticosti et de la Côte-Nord, comme l'indiquent la tradition orale, diverses découvertes archéologiques ainsi que les témoignages de missionnaires à partir du XVII^e siècle.

PRÉSENCE DES MICMACS SUR L'ARCHIPEL

Avant et après Cartier, les Micmacs fréquentent les îles de la Madeleine pendant la période estivale. Pour quels motifs? La présence de morses, mammifères vivant près du rivage où ils se nourrissent principalement de mollusques, est probablement un incitatif important. Chaque bête abattue fournit de grandes quantités de graisse et de viande. Ailleurs dans le golfe, il n'existe pas de troupeaux aussi importants, hormis au sud de la Nouvelle-Écosse (île de Sable). Quelques activités complémentaires ont pu s'ajouter. La présence aux Îles de grandes colonies d'oiseaux de rivage est avantageuse, notamment pour la chasse printanière et la cueillette des œufs. L'ocre rouge, facilement accessible le long des falaises, constitue aussi un colorant minéral recherché à des fins rituelles. Mais cette fréquentation a des limites : l'absence de mammifères terrestres importants contrecarre, croit-on, toute tentative d'hivernement. Les séjours amérindiens aux Îles peuvent être le fait de groupes originaires du Cap-Breton ou de l'île du Prince-Édouard, terres les plus rapprochées, particulièrement lors de disettes printanières sur le continent⁴. Le toponyme micmac « Memquit » ou « Mewquit », signifiant « île flottant sur l'eau », désigne l'archipel et sera transmis par la tradition orale. Vers le milieu du XIX^e siècle, le terme « Menagoesenog » (îles battues par le ressac) aura la préférence.

À ces incursions micmaques s'ajoutera une présence européenne reposant sur des initiatives privées à compter du milieu du XVI^e siècle. Délaisant la morue verte, tranchée et fortement salée à bord des navires, des pêcheurs bretons, normands, rochelais et basques pénètrent dans le golfe en quête de littoraux propices au séchage de la morue. Dans ce but, ils utilisent de plus gros navires transportant des chaloupes démontées en sections. Leurs installations terrestres impliquent la construction de chafauds (échafauds ou débarcadères où est apprêtée la morue : tranchage, lavage, salage, etc.) et de vigneaux (établis de perches sur lesquels on dispose le poisson pour le séchage). La Gaspésie, dans ce contexte, devient le théâtre d'une pêche saisonnière de plus en plus importante. Des baleiniers basques, présents depuis les années 1540 sur les côtes du Labrador, remontent l'estuaire du Saint-Laurent à la poursuite des cétacés au moins jusqu'à Tadoussac. La traite des fourrures, initialement un complément de la production de morue salée-séchée, prend son envol dans les dernières décennies du siècle, conférant aux régions du golfe et du bassin du fleuve Saint-Laurent une importance commerciale additionnelle.

En raison de leur emplacement stratégique, de la présence de morses et de loups marins, les Îles vont capter l'attention des producteurs d'huiles, d'ivoires et de peaux. Sans preuves directes, certains analystes ont même évoqué d'hypothétiques hivernements de pêcheurs européens. À ce jour, seuls quelques éléments toponymiques utilisés spontanément par des chroniqueurs de la fin du siècle ou par des cartographes du XVII^e siècle pourraient témoigner de cette fréquentation. Le mot « Ramées », par exemple, sert à désigner l'archipel surtout constitué d'îles ramifiées, c'est-à-dire réunies par des dunes de sable. Le mot « aponas » (grands pingouins) remplace le mot « margault » que Cartier a utilisé pour nommer les rochers aux Oiseaux. L'appellation « Havre aux Basques », aujourd'hui attribuée à la lagune séparant les îles du Havre Aubert et du Cap aux Meules, remonterait aussi à cette période, de même que l'appellation « Sainte-Croix » pour l'île de la Grande Entrée. En somme, une présence fort discrète, qui laisse peu de traces. Ainsi les Basques, préoccupés par leur autonomie et pour limiter la concurrence, se gardent bien d'informer les autorités françaises de leurs découvertes⁵.

Après quelques décennies marquées par un silence relatif, les îles de la Madeleine font à nouveau parler d'elles au cours de la dernière décennie du siècle. Unifiée sous le long règne d'Élisabeth (1558-1603), pourvue d'une marine forte, stimulée par sa victoire sur la Grande Armada espagnole (1588), désireuse de profiter des richesses du continent tout en faisant échec à l'Espagne catholique en Amérique, l'Angleterre se tourne de nouveau vers l'Amérique. Frobisher (1576-1578) et Davis (1585+), en quête d'un passage vers l'ouest, explorent le nord jusqu'à la Terre de Baffin ; Gilbert (1583) et Raleigh (1585)

*UNE PRÉSENCE FORT
DISCRÈTE DES BASQUES*

tentent vainement de coloniser Terre-Neuve et la Virginie; le nombre de pêcheurs anglais fréquentant les eaux terre-neuviennes augmente sensiblement. De son côté, la France s'apprête à renouer avec les tentatives d'établissement. Le marquis de la Roche établit de 1597 à 1601 une petite colonie à l'île de Sable, au large de la Nouvelle-Écosse; Chauvin construit en 1600 l'Habitation de Tadoussac où une poignée de pionniers vivront un hivernement malheureux.

FRANÇAIS ET ANGLAIS S'INTÉRESSENT AUX ÎLES

C'est dans cette période de transition qu'ont lieu une série d'expéditions à la fois françaises et anglaises aux îles de la Madeleine, qui laissent cette fois des traces écrites sous la forme de récits de voyage et de correspondances. Malgré le caractère probablement officieux de ces initiatives et même si on poursuit surtout des objectifs commerciaux, l'observance du secret est moins appropriée à un moment où la diffusion des découvertes peut comporter des avantages stratégiques. En 1591, un groupe breton dirigé par La Court Pré-Ravillon et de Grandpré, armateur de Saint-Malo, entend sans doute rivaliser avec les Basques, déjà très actifs dans le golfe. En mai, le *Bonaventure* se présente aux îles Ramées et y fait la chasse au morse. Cette expédition n'est pas la seule cette année-là: Thomas James, de Bristol, vient aussi aux Îles dans le même but, à bord du *Pleasure*. Le chroniqueur anglais des explorations du XVI^e siècle, Richard Hakluyt, racontera ce qui s'est produit en s'appuyant sur le journal du capitaine du *Bonaventure*, dont l'identité est incertaine, ainsi que sur une correspondance de James. Les connaissances toponymiques (notamment l'utilisation commune du mot « Ramea ») des deux capitaines semblent indiquer que ces voyages visent moins à découvrir les Îles qu'à se familiariser davantage avec elles en vue d'expéditions futures. Les deux expéditions se croisent-elles? Capturé par les Anglais, au moins un navire malouin, peut-être le *Bonaventure*, est ramené à Bristol avec toute sa cargaison⁶.

Deux années plus tard, les Anglais reprennent le chemin de l'archipel sous la direction du capitaine Richard Strong. Des deux navires engagés, seul le *Marigold* de George Drake parvient à destination. Grâce au récit de Richard Fisher, membre d'équipage, nous savons que le voyage, cette fois, tourne court. Des marins basques et bretons occupent déjà les lieux et ne sont pas disposés à en partager les ressources⁷. Nous tenons là un premier témoignage indiquant un certain achalandage saisonnier aux Îles. Français et Basques auraient-ils pratiqué une coexistence pacifique, voire collaboré?

Le troisième épisode ayant laissé des traces écrites survient en 1597. Le 18 juin, après avoir longé et observé l'archipel, le capitaine Charles Leigh se présente dans la baie de Plaisance à bord du *Hopewell*, navire de 120 tonneaux. Un second navire, le *Chancewell*, après avoir commis une erreur de

navigation, n'est pas au rendez-vous. Le *Hopewell* franchit le goulet donnant accès à une lagune nommée « Halabolina » (Havre aux Basques? Grande Entrée?) et rencontre immédiatement deux vaisseaux bretons et deux vaisseaux basques. Son capitaine ne tarde pas à apprendre que d'autres équipages sont à l'œuvre ailleurs sur l'archipel. En outre, environ 300 Amérindiens (sans doute des Micmacs) campent non loin des Basques et des Français.

La situation est délicate. La rencontre d'émissaires délégués par les deux parties ne suscite aucune tolérance mutuelle. Le 20 juin, pas moins de 200 Basques et Bretons tirent, à partir du rivage, quelques boulets de canon et plusieurs coups de feu en direction de l'équipage anglais. Bataille en règle ou simple semonce? Dans ce qui n'est peut-être qu'une escarmouche, Leigh perd une chaloupe et deux marins, faits prisonniers. Échoué brièvement sur un rocher ou sur une dune pendant sa fuite, le *Hopewell* réussit à se dégager et à quitter définitivement l'archipel le 21 juin. Il rencontre à la hauteur du Cap-Breton une chaloupe du *Chancewell*, ce dernier ayant été pillé et détruit par des Basques. Un peu plus tard, Leigh recouvrera une partie du gréement et de la cargaison volés sur ce navire⁸.

Ce récit que nous devons au capitaine Leigh est intéressant à plus d'un titre. La mention d'une importante présence micmaque confirme que les Îles sont alors fréquentées par les Amérindiens et que ceux-ci ne refusent pas de côtoyer des Européens. Dissident religieux en Angleterre, Leigh vient par ailleurs aux Îles dans l'intention d'y créer un établissement permanent. Il prend soin d'en observer l'aspect physique. L'archipel lui paraît en bonne partie recouvert de conifères et de bouleaux. Bien arrosé, il est alors traversé par au moins une rivière (lagune?) et quelques ruisseaux peuplés de poissons d'eau douce, où fraye également la truite de mer⁹. De toute évidence, l'affrontement de 1597 montre qu'une course est désormais engagée. Pour éviter de perdre les ressources du golfe et le contrôle de la route commerciale du Saint-Laurent, la France devra désormais manifester plus concrètement sa présence en Amérique du Nord.

LES ÎLES SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

Une notoriété grandissante

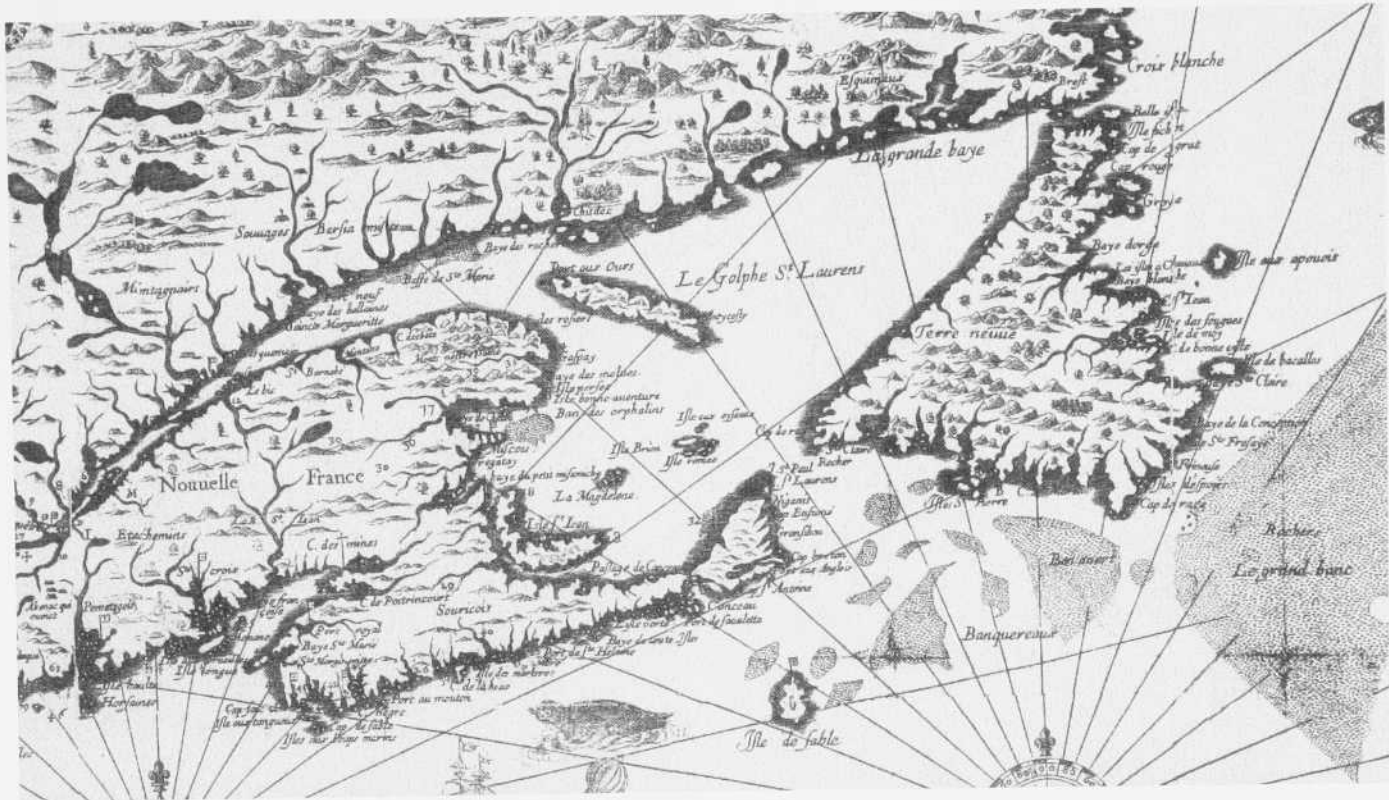
Après 1597, les témoignages d'observateurs directs font à nouveau défaut pendant quelques décennies. La fondation de la Nouvelle-France et de l'Acadie correspond à une poussée continentale française placée sous la

responsabilité de compagnies détenant des privilèges exclusifs. Celles-ci ne ménagent pas leurs efforts pour écarter leurs compétiteurs, mais leurs entreprises de colonisation sont décevantes. Parallèlement, les jalons du peuplement de la Nouvelle-Angleterre sont posés avec plus de succès au sud. Aux abords de Terre-Neuve et de plus en plus à l'intérieur du golfe, la pêche saisonnière s'intensifie dans un climat de compétition internationale pour le contrôle des meilleures graves, ces plages couvertes de galets propices aux activités de séchage.

Samuel de Champlain naviguera aux abords des rochers aux Oiseaux en 1608. Il se dirige alors vers le site de Québec pour y créer un poste, l'Habitation, loin de l'Acadie, des contrebandiers français et de la concurrence internationale. L'exploitation des fourrures sera une priorité pour les monopoles qui se succèdent en Nouvelle-France jusqu'à la création, en 1627, de la Compagnie des Cent-Associés. Les îles de la Madeleine seraient-elles oubliées? On peut croire, au contraire, que leur fréquentation se poursuit avec discrétion par des pêcheurs et chasseurs, européens et micmacs, soucieux d'éviter toute contestation de leur présence. En 1617, Champlain produit un plaidoyer visant à montrer la diversité des richesses de la Nouvelle-France. À la rubrique « pêcheries », la plus importante à ses yeux, il prend soin d'inclure l'ivoire des morses. En 1626, l'explorateur entre dans la baie de Plaisance et jette l'ancre près d'une île qu'il nomme « Havre-Aubert ». En 1632, il produit une carte remarquable résumant ses connaissances géographiques de l'Amérique du Nord. Pour la première fois, il inscrit le toponyme « La Magdelène » pour nommer le Havre Aubert. Choisit-il lui-même l'appellation? La tradition orale micmaque rapporte qu'une femme autochtone du même nom aurait vécu aux Îles à cette époque. Les Acadiens de l'archipel vont plus tard assurer la transmission de cette histoire, en précisant que cette femme habitait à l'Anse à la Cabane, sur l'île du Havre Aubert¹⁰. L'expression « Isles Ramées » (parfois « Brion-Ramées ») continuera cependant à désigner le groupe d'îles.

La première juridiction explicite sur les Îles est accordée à un entrepreneur établi en Acadie. En 1635, au décès d'Isaac de Razilly, commandeur de l'Acadie, le vaste domaine dont il était responsable est séparé en trois parties. Dans un climat de guerres intestines, Nicolas Denys, ex-collaborateur de Razilly, obtient des droits sur une vaste concession allant du cap Canseau (Cap-Breton) à Gaspé, incluant les îles du golfe dont les îles de la Madeleine. Le flou juridique entourant cette mesure provoquera des contestations et même une expulsion au cours des années ultérieures. En 1653, Denys fait néanmoins, à grand prix, l'acquisition en fief de ce domaine auprès de la Compagnie de la Nouvelle-France. Il ne tarde pas à installer de petits établissements dont les deux principaux sont situés au Cap-Breton (Saint-Pierre) et à Nipisiguit (site

Carte 2.2
La carte de Champlain de 1632



L'explorateur détache complètement l'île aujourd'hui appelée Havre Aubert des autres îles groupées sous le toponyme « Rameau ». Si cette vision de l'archipel demeure très sommaire, la carte est dans l'ensemble tracée avec une précision remarquable. Les différentes sous-régions du golfe recèlent déjà peu de mystères.
Source : Samuel de Champlain, *Les voyages de la Nouvelle-France*, Paris, 1632.

Carte 2.3
Carte de N. Sanson d'Abbeville de 1656



Le tracé de l'auteur se distingue en plusieurs points de celui de Champlain. Ici encore, la représentation des Îles amplifie la distance qui les sépare et ne laisse pas voir les dunes qui les relient.
Source : N. Sanson d'Abbeville, *Le Canada ou Nouvelle France*, 1656 (reproduction du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources).

actuel de Bathurst), où il finira ses jours. Placé à la tête d'un trop vaste territoire, en butte à de fréquentes attaques anglaises (hormis son fief, l'Acadie est sous contrôle anglais de 1654 à 1667), il n'arrivera jamais à y développer la colonisation et les échanges malgré plusieurs initiatives dont la mise en culture d'un modeste terroir agricole. De nouveau, son territoire sera la cible de plusieurs contestations et d'un démembrement graduel jusqu'à la révocation de ses droits en 1687¹¹.

Pour la première fois, un concessionnaire a tout de même explicitement juridiction sur les Îles. Observateur attentif du monde des pêches et auteur, en 1672, d'un traité internationalement connu sur le même thème, Denys se consacre-t-il lui-même à l'exploitation de leurs ressources ? Il semble qu'il permet surtout, contre redevances, à d'autres entrepreneurs d'y effectuer des séjours annuels sans exclusivité d'exploitation. Le désir d'allonger la saison de pêche et de chasse (celle du phoque du Groenland ?) incite au moins un commerçant à y faire hiverner ses hommes. Vers 1660, Pierre de Peyrelongue, bourgeois de Bayonne, associé à un marchand de Ciboure, en pays basque, fait construire quelques bâtiments et installe une douzaine d'engagés pendant deux ans¹².

Les îles de la Madeleine continuent donc à attirer l'attention, sans qu'on puisse encore parler d'un peuplement pionnier. Le contraire serait étonnant. Au tournant des années 1660, la colonie laurentienne de la Nouvelle-France, où la traite des fourrures demeure la préoccupation économique principale, ne compte que 2 500 habitants ; l'Acadie, en grande partie sous domination anglaise, en dénombre moins de 500. L'intérêt suscité par l'archipel est d'ordre commercial, mais les exploitants peuvent y rentabiliser leurs investissements sans installations permanentes. Il devient cependant plus difficile d'y chasser et pêcher librement. Pendant une brève période, les Îles seront même placées sous une double juridiction.

En janvier 1663, peu avant que la monarchie française prenne plus directement à sa charge la direction de la Nouvelle-France, la Compagnie de la Nouvelle-France accorde un permis d'exploitation à l'île Saint-Jean (actuelle île du Prince-Édouard) et aux îles de la Madeleine à un marchand de Honfleur (Normandie), François Doublet, qui aspire à devenir armateur, « pour y faire colonie [...] et pour y faire toutes sortes de pêches¹³ ». Malgré les protestations émises par des armateurs basques déjà familiers avec les Îles, Doublet arme deux navires qui atteignent l'archipel en mai. Ici encore, l'intention d'hiverner est manifeste, même si l'utilisation du mot « colonie » semble peu appropriée. En plus des équipages, les navires transportent 25 hommes (mais aucune femme) et l'équipement jugé nécessaire. Grâce au récit rédigé ultérieurement

UN PREMIER
HIVERNEMENT
ORGANISÉ

par Jean Doublet, fils de François, nous savons que l'expédition trouve sur l'île du Havre Aubert une vingtaine de Basques ayant hiverné l'année précédente sur l'invitation de Nicolas Denys. Placé devant un imbroglio, le responsable du groupe fait quérir Denys qui accepte provisoirement le versement du tiers de la valeur des prises basques à Doublet¹⁴. Pendant l'hiver 1663-1664, alors que Doublet, rentré en France, s'associe à des marchands de Rouen, un groupe mixte (Français et Basques) est installé aux Îles. À son retour en juin 1664, Doublet trouve cependant les lieux déserts. Les hivernants ont quitté les lieux après avoir prématurément consommé leurs provisions. Dépité, Doublet ne peut honorer ses engagements en France. Pendant l'automne de la même année, il doit vendre ses navires à l'encan. Il séjournera ensuite quelque temps en Nouvelle-France, s'y livrant notamment au trafic des fourrures. Il retournera définitivement à Honfleur en 1668.

François Doublet a étendu à tout l'archipel l'appellation « Madeleine ». Plusieurs, dont son fils Jean, croient qu'il s'est inspiré du prénom de sa femme, Madeleine Fontaine. Après cette mésaventure, la famille Denys recouvre ses droits. Le fils de Nicolas, Richard (sieur de Fronsac), va conserver et développer une partie du domaine de son père après le décès de ce dernier. À partir de l'Acadie, il enverra souvent aux Îles un navire dont l'équipage se livre à la chasse au phoque et au morse.

En 1686, la Compagnie des pêches sédentaires de l'Acadie, mise sur pied par des marchands de La Rochelle, obtient un monopole territorial pour la pêche aux îles de la Madeleine et au Cap-Breton. Renouant avec les pratiques de Nicolas Denys, elle établit aussitôt des postes de pêche à Chedabouctou et à Canseau, en pays acadien. Cet ancrage territorial n'est pas étranger au fait que la France manifeste alors son inquiétude au sujet de son emprise sur l'Acadie, territoire que les Anglais nomment « Nouvelle-Écosse », où un millier d'Acadiens ouverts à tous les échanges entretiennent des rapports au moins aussi étroits avec la Nouvelle-Angleterre qu'avec la France et ses colonies. La compagnie conçoit un projet original d'hivernement aux Îles qui aurait impliqué des Français et des Micmacs, alliés des Acadiens¹⁵. A-t-il eu des suites immédiates ? Peu de temps après, une nouvelle guerre franco-anglaise vient compromettre les activités du groupe, officiellement dissous en 1702.

Juchereau du Fargy, né à Beauport en 1685, prend brièvement la relève. Le 2 octobre 1706, il signe un contrat avec Joseph Riverin, marchand de Québec, lequel engagement le conduira aux Îles avec une barque et cinq hommes, pour y hiverner en vue d'une chasse au loup marin et au morse le printemps suivant. Le groupe compte faire flèche de tout bois en récupérant les débris de naufrages, les baleines échouées, etc. L'expédition semble connaître

le succès. Du Fargy demandera par la suite un permis d'exploitation, obtenu en 1717. Son décès, en 1720, mettra un terme définitif à son projet¹⁶. Cette incursion au cœur du golfe à partir de la région de Québec ne représente sans doute pas un cas isolé, puisque des entrepreneurs de la Nouvelle-France ont exploité pendant plusieurs décennies les ressources maritimes de la Gaspésie et de la Côte-Nord. Les Îles, comme nous avons pu le constater, attirent toutefois davantage l'attention en Acadie. Ce phénomène s'amplifiera encore plus après 1713.

Un enjeu pour la nouvelle Acadie

En 1713, Terre-Neuve et l'Acadie péninsulaire (Nouvelle-Écosse) deviennent définitivement anglaises suivant les termes du traité d'Utrecht. La France déploie ensuite beaucoup d'efforts en vue de développer une nouvelle Acadie au nord de la péninsule de Chignectou, de même que dans les îles adjacentes. En 1714, la construction de la forteresse de Louisbourg est entreprise sur l'île du Cap-Breton, bientôt appelée « île Royale », en voie de peuplement avec l'arrivée de Français expulsés de la baie de Plaisance à Terre-Neuve. À proximité, l'île Saint-Jean, non occupée, offre de belles possibilités agricoles. Elle est concédée en 1719 au comte de Saint-Pierre aux fins de colonisation. Port-Lajoie, dans l'actuelle baie de Charlottetown, est fondé, de même que Saint-Pierre, sur le littoral nord de l'île. Dès 1720, le comte peut ajouter les autres îles du golfe, dont les îles de la Madeleine, à son domaine afin d'y favoriser la pêche et la chasse. En général, la population civile de cette nouvelle Acadie est d'origine française ou acadienne et comprend surtout des marins, des traiteurs et des pêcheurs, contrairement à l'ancienne, plus diversifiée, où prédomine l'agriculture. Seuls Louisbourg et l'île Saint-Jean voient se développer une société structurée. Louisbourg devient, à la fois, une ville de garnison, un noyau de communications, un entrepôt commercial, un port de corsaires et, surtout, le centre de pêche le plus important de la Nouvelle-France. L'île Saint-Jean, avec environ 600 habitants en 1744, ne sera jamais le grenier de Louisbourg¹⁷.

Les prérogatives de la compagnie du comte de Saint-Pierre en matière de chasse et de pêche sont rapidement contestées par les pêcheurs français sédentaires ou saisonniers de l'île Royale, nouveau chef-lieu des pêcheries françaises. En 1725, le comte dissout la compagnie qu'il a formée, sans renoncer à ses droits. Son domaine est repris par l'autorité royale en 1730. Même si on est en temps de paix, un climat de tension marque encore les relations franco-anglaises, particulièrement du côté de la Nouvelle-Angleterre. La France tente, avec un succès très limité, d'attirer les Acadiens péninsulaires (Nouvelle-Écosse)

Carte 2.4
Carte de Robert de Vaugondy de 1755



Malgré une représentation encore très approximative de l'archipel, notons que l'expression « Îles de la Madeleine » est désormais attribuée à l'ensemble de l'archipel. La carte permet de localiser les principales composantes de la Nouvelle Acadie sous juridiction française: île Saint-Jean, île Royale et Louisbourg. Remarquer au sud de Terre-Neuve les îles Saint-Pierre et Miquelon, attribuées à la France en 1763.

Source: *Partie de l'Amérique septentrionale qui comprendra la Nouvelle France ou le Canada* (reproduction des Archives nationales du Canada).

sur le territoire placé sous sa juridiction. Elle resserre aussi, avec l'aide de missionnaires, ses liens avec les Micmacs, spécialistes de la guerre d'embuscade, pour lesquels elle crée des villages solidement encadrés sur l'île Royale¹⁸.

On découvre à cette époque l'importance stratégique des îles de la Madeleine dans le dispositif français. Pour assurer la subsistance des Micmacs, en partie privés de leurs territoires de chasse traditionnels sous la poussée du peuplement européen, il faut permettre à ces derniers, comme aux Blancs, de fréquenter librement l'archipel, à bord de chaloupes mises à leur disposition. L'huile tirée de la chasse au morse, produit négociable auprès des marchands de l'île Royale, justifie à elle seule cette protection des droits de chasse amérindiens¹⁹. Les Îles sont donc de plus en plus fréquentées. Les rares missionnaires en poste à l'île Saint-Jean et à l'île Royale, Sulpiciens et Récollets, accompagneront plusieurs de ces expéditions estivales aussi tôt qu'en 1720. Initialement, une protection militaire, sous le commandement de Pierre Boucher de Boucherville, est aussi accordée aux chasseurs, surtout dans le but de pacifier les pêcheurs français récalcitrants²⁰.

En 1731, la juridiction sur la chasse au loup marin et au morse des Îles est exercée par un marchand de Louisbourg, Haraneder Pontil, avec la même obligation de permettre aux Micmacs de pêcher et chasser en toute liberté. Pour la première fois, on enjoint aux chasseurs de se préoccuper de la conservation des morses, notamment en protégeant les femelles²¹. En 1735, Claude Chenu de Boismorie, également de Louisbourg, prend la relève aux mêmes conditions. En 1742, c'est le tour des frères Antoine et Joseph Pascaud, de la principale maison de commerce de La Rochelle, déjà active à Montréal et à Louisbourg. Ces derniers indiquent qu'ils comptent parmi leurs engagés un certain nombre de Canadiens de la région de Québec, probablement installés sur l'île du Havre Aubert depuis 1734²². Se trouverait-il parmi eux des individus apparentés au groupe dirigé par Juchereau du Fargy en 1706? Cette présence additionnelle pourrait correspondre à la hausse, au cours des années 1730, du commerce Québec-Louisbourg (assorti d'une bonne dose de contrebande avec la Nouvelle-Angleterre) ainsi qu'à l'intensification de la présence canadienne sur la Côte-Nord et en Gaspésie, pour la pêche et les huiles.

Les expéditions canadiennes, ainsi que celles des Micmacs, semblent s'être prolongées pendant la guerre de la Succession d'Autriche (1744-1748) et la prise de Louisbourg (1745) qui incitent les frères Pascaud à interrompre leurs activités aux Îles. Le privilège des Pascaud est renouvelé en 1751, mais la guerre de Sept Ans, qui va conduire à la capitulation de la Nouvelle-France, ne tarde pas à éclater. Le conflit met aussi un terme aux revendications des Canadiens qui réclament pour eux un privilège analogue à celui des marchands français.

Carte 2.5
Carte de Thomas Jefferys de 1755



Carte contemporaine de celle de Robert de Vaugondy. Le tracé des îles de la Madeleine est plus réaliste. Observer comment la toponymie désignant le golfe exprime la rivalité franco-britannique : le conflit armé que les historiens désigneront plus tard sous le vocable de « guerre de la conquête » vient de débiter. La déportation des Acadiens est imminente.

Source : Thomas Jefferys, *Explanation for the new map of Nova Scotia and Cape Britain*, Londres, 1755 (reproduction des Archives provinciales du Nouveau-Brunswick).

Les opérations militaires se succéderont sans trêve et les Anglo-Américains, en position de force depuis la fondation d'Halifax (1749) et de Lunenburg (1754), remettent vite en cause la présence en territoire britannique d'Acadiens neutres, de plus en plus nombreux (leur population a quintuplé depuis 1713) mais peu enclins au respect des frontières entre l'Acadie et la Nouvelle-Écosse. Les déportations qui débutent en 1755, épisodes culminants d'une guerre totale, dispersent les Acadiens dans les colonies britanniques de la côte de l'Atlantique. Les fuyards se multiplient, cherchant une protection française à Québec, sur l'île Royale, sur l'île Saint-Jean, le long des rivières Saint-Jean et Miramichi, à Restigouche. La seconde prise de Louisbourg, à l'été 1758, provoque la déportation vers l'Angleterre et la France de la majorité des Acadiens réfugiés sur la côte atlantique française²³.

Il n'est pas impossible, dans ce contexte, que quelques-uns aient trouvé refuge aux îles de la Madeleine avant la reddition de la Nouvelle-France, peut-être même avant le « Grand Dérangement ».

LES ÎLES SOUS LE RÉGIME ANGLAIS

Un refuge acadien

En 1760, le colonel Richard Gridley, originaire de la Nouvelle-Angleterre, vétéran de la guerre de la Conquête, spécialiste du génie militaire, demande une concession aux Îles en vue d'y organiser des activités de pêche et de chasse. Sa requête est précoce : il n'obtient qu'un permis temporaire d'exploitation du général Jeffery Amherst, premier gouverneur du Canada sous le régime britannique. Dès 1761, Gridley veut mettre à profit les connaissances d'un petit groupe d'Acadiens experts en chasse au morse. La situation prête à controverse. L'utilisation d'une main-d'œuvre acadienne irait à l'encontre du décret de déportation, appliqué de façon intermittente jusqu'en 1763. Le capitaine Roderick Mackenzie, qui pourchasse vigoureusement les Acadiens dissimulés le long des côtes du futur Nouveau-Brunswick à partir du fort Cumberland (autrefois fort Beauséjour), voit d'un mauvais œil Gridley réclamer la libération de quelques-uns de ses prisonniers, dont deux frères Arseneau. Étalant d'anciens griefs, Mackenzie craint de voir ces derniers pratiquer aux Îles un commerce illicite avec les Micmacs en leur offrant des provisions de la Nouvelle-Angleterre. Gridley plaidera sa cause auprès d'Amherst en décembre 1761 : il réfute toute accusation de contrebande, admet employer des Acadiens, mais temporairement, à cause de leur expérience, et accuse ses détracteurs de chercher à l'évincer afin d'organiser à leur tour une expédition aux Îles. La

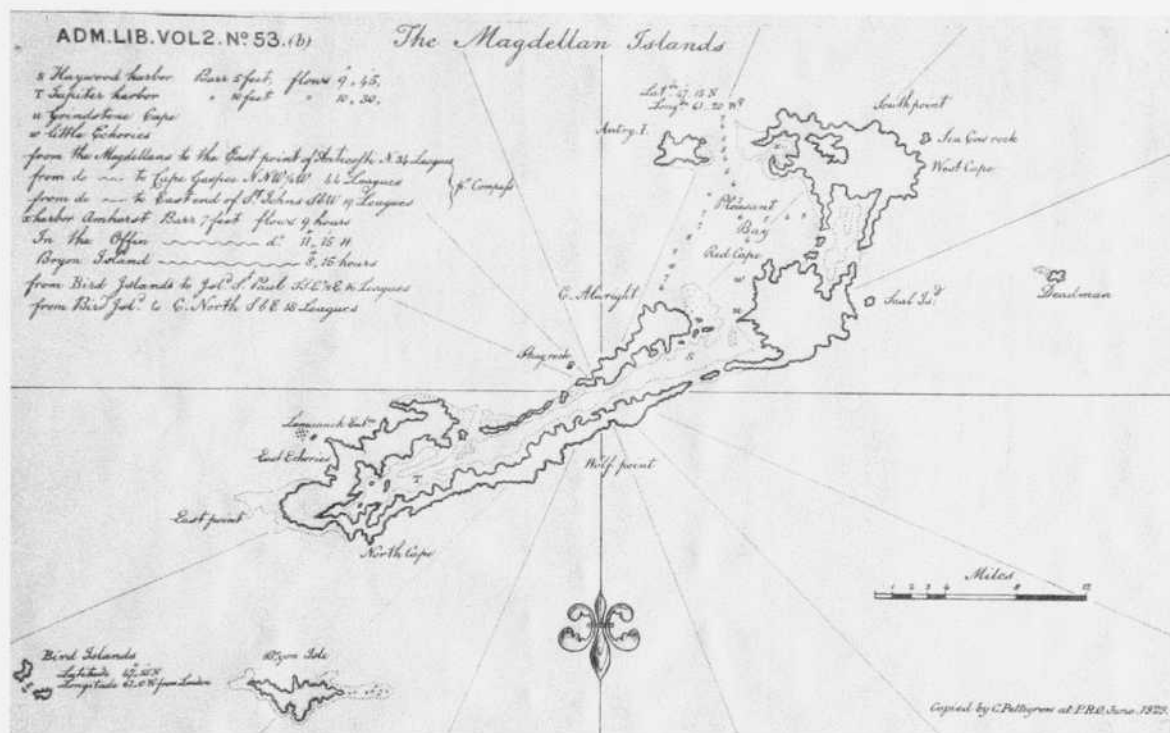
correspondance indique que le travail a déjà commencé. Mieux encore, on y définit les Acadiens comme des chasseurs expérimentés dont la présence est indispensable²⁴.

SOUS LA JURIDICTION DE TERRE-NEUVE

En 1763, à la suite du traité de Paris, une proclamation royale place les Îles sous la juridiction de Terre-Neuve, où on a commencé à tolérer la pêche sédentaire, après l'avoir longtemps proscrite au profit de la pêche saisonnière pratiquée à partir des ports anglais. Désormais, ceux qui s'établissent sur ce territoire peuvent y jouir librement de leurs biens. Quelques mois après l'entrée en vigueur du traité, le gouverneur de la Nouvelle-Écosse, qui comprend alors les îles de Saint-Jean et du Cap-Breton, autorise, contre un serment à la Couronne, les Acadiens à s'installer dans cette colonie. En 1765, Gridley fait à son tour prononcer un serment d'allégeance au roi d'Angleterre à 22 engagés, dont 17 sont Acadiens et 5 Canadiens. Rien ne semble plus s'opposer à leur installation définitive aux îles de la Madeleine, même si on ignore encore le statut qui sera officiellement attribué à ce territoire.

L'établissement Gridley, modeste, repose sur la chasse au morse. Familial, il implique le père, quatre de ses fils, ainsi qu'un beau-fils, James Thompson, promu au rang d'associé avant son décès en 1769. L'un des fils, Samuel, poursuivra les démarches en vue de rendre permanents les privilèges consentis à son père, en vain semble-t-il²⁵. Au lendemain de la Conquête, un vaste territoire maritime devient accessible sur la côte atlantique à des marchands originaires de Québec, de la Nouvelle-Écosse et, de plus en plus, des îles Anglo-Normandes dans le cadre légal rassurant, mais non dénué de contraintes, du mercantilisme britannique. Le commerce des huiles privilégié par Gridley devient pour les Îles ce que la production de morue salée et surtout salée-séchée est ailleurs dans le golfe où un peu partout, dans un contexte de paix et d'immigration propice aux établissements permanents, le développement est tributaire de compagnies « jouant le rôle de patron, de protecteur et de créancier de la collectivité villageoise toute entière²⁶ ». Plusieurs de ces entrepreneurs, à l'instar de Charles Robin en Gaspésie, n'hésitent pas à s'associer une main-d'œuvre acadienne dans les régions plus ou moins isolées où celle-ci, de retour d'exil, a pu s'installer. Aux Îles toutefois, le commerçant est américain, ses marchés et ses sources d'approvisionnement sont en Nouvelle-Angleterre, et la principale ressource mise en valeur est convoitée par d'autres et menacée.

Carte 2.6
Carte de l'expédition Holland en 1765



Copie conforme effectuée en 1929, plus claire que le document d'origine. L'archipel est représenté à partir du nord. Déjà la toponymie est anglaise. Observer les brèches (sans doute amplifiées par l'auteur) pratiquées par la mer le long des dunes de l'Ouest et de l'Est. À compter de l'expédition Holland, les représentations cartographiques du groupe des îles principales seront beaucoup plus conformes à la réalité.

Source: *The Magdellan Islands*.

En 1765, Samuel Holland, Arpenteur général du district nord de l'Amérique du nord, effectue un voyage d'exploration aux Îles. La chasse au morse occupe une place majeure dans le rapport produit en septembre 1765 par le lieutenant Peter Frederick Haldimand, adjoint de Holland. On y constate que le morse occupe plusieurs échoueries sur l'archipel (voir l'encadré).



Le secteur de la grave du Havre Aubert au début du XX^e siècle. En arrière-plan, les Demoiselles. (Chemin de fer Canadien National)

L'établissement principal de Gridley est sur l'île du Havre Aubert, près du cap Gridley, mais la chasse est pratiquée surtout au nord-est, à la pointe de l'Est et à la Grande Échouerie (Sea Cow Path), en terrain peu incliné, jugé favorable. Les navires chargeant l'huile doivent le faire à la Grosse Île, à sept kilomètres de là, où se trouve le bois nécessaire à la fonte ainsi qu'un bon point d'ancrage. En automne, la chasse reprend à la Petite Échouerie de l'Ouest (Gros-Cap sur l'île du Cap aux Meules). Comme les chasseurs n'ont pas le temps d'enterrer toutes les carcasses, une forte odeur émane des zones d'abattage.

UNE CHASSE TERRESTRE

« Quand elle est toute petite, la vache marine pèse environ 50 livres, une bagatelle comparée à la masse qu'elle forme en cinq ou six ans, alors qu'elle atteint 2000 livres. C'est la bête la plus laide qu'on puisse imaginer ; elle a un peu la forme et la couleur d'un crapaud avec une tête de bœuf, sans cornes ; pour oreilles, un très petit trou de chaque côté de la tête. Ses deux défenses d'ivoire, de dix-huit pouces de longueur, l'aident puissamment à grimper sur les rochers et les falaises où elle se repose souvent. Elle se sert aussi de ses longues dents pour arracher du sable les mollusques dont elle se nourrit. Ses yeux sont extrêmement petits et, malgré leur vivacité, ne voient qu'à une distance de vingt verges. Mais ce défaut est compensé par la finesse de l'ouïe et de l'odorat. Elle a quatre nageoires terminées par de petites griffes. Les deux d'avant ont environ une verge de longueur et autant de largeur quand elles sont ouvertes. Celles d'arrière sont beaucoup plus petites. Ces nageoires ont des vantouses [sic] d'une substance gélatineuse d'une telle force de succion qu'elles permettent à ce monstre de se traîner sur les rochers et de grimper sur les falaises abruptes, ce qui serait tout à fait impossible sans cela. Sa peau, d'un pouce d'épaisseur, sert à faire des traits. La partie la plus précieuse de l'animal se trouve sous la peau. C'est le lard dont on fait l'huile.

L'endroit où se prennent les vaches marines se nomme échouerie : un terrain de quelques centaines de pieds de superficie, au sommet d'une falaise de dix à soixante pieds d'élévation avec une inclinaison naturelle, mais parfois si escarpée qu'il est difficile d'imaginer qu'un animal aussi lourd puisse jamais arriver jusqu'au faite. Voici la méthode de les cerner et de les tuer :

Quand il y en a beaucoup d'échouées ensemble au bas de la falaise, elles sont suivies par d'autres qui, pour avoir une place, donnent un petit coup de dent à celles qui les précèdent et qui avancent immédiatement. Les dernières sont poussées par d'autres qui veulent aussi se reposer... jusqu'à ce que les premières soient rendues si loin en haut de l'échouerie qu'elles permettent aux dernières de s'échouer et de dormir si elles ne sont pas dérangées.

L'échourie étant à son comble ou en contenant assez pour permettre d'en cerner trois ou quatre cents, dix ou douze hommes, à la tombée de la nuit, se munissent de perches de douze pieds de longueur sur deux ou trois pouces de diamètre et attendent le moment opportun pour commencer l'attaque. Ils doivent faire bien attention de ne pas approcher du côté du vent, mais de toujours se tenir sous le vent, car la vache marine a du flair et il ne faut pas l'éveiller. Quand ils sont à trois ou quatre cents verges de distance, cinq hommes avec chacun une perche se détachent du groupe et s'avancent doucement ; à cinquante verges, ils se traînent sur leurs mains et leurs genoux, jusqu'à celles qu'ils doivent séparer et qui sont à environ dix ou douze verges du bord de la falaise. Ils se ménagent cet espace, par précaution, car si les plus en avant s'apercevaient de quelque chose, elles se rueraient en arrière, avec une telle précipitation que loin de les arrêter, ils seraient bien chanceux de pouvoir se sauver d'elles. À ce moment propice pour l'attaque, le premier des cinq hommes pousse doucement sa voisine d'avant avec le bout de sa perche, en imitant autant que possible la poussée qu'elles se donnent l'une à l'autre pour grimper. Mais en même temps, il est découvert par sa voisine d'arrière qui recule sous la surveillance du deuxième homme qui se tient près pour prévenir tout accident. Ayant gagné un peu de place, il se faufile et procède de la même façon pour la deuxième vache qui avance pendant qu'une autre recule, empêchée elle aussi de tout mauvais coup par le troisième homme. En silence complet, sans bruit, ils se frayent ainsi un passage jusque de l'autre côté de l'échourie, à travers le troupeau qu'ils divisent. Puis immédiatement, ils se mettent à crier et à faire le plus de bruit possible, aussi bien pour effrayer les vaches que pour appeler le reste de l'escouade. À l'aide de leurs perches, ils poussent et battent la dernière rangée qui avance pendant que la première se replie en arrière, ce qui fait un tumulte si épouvantable qu'elles grimpent les unes sur les autres, formant un mur de plus de vingt pieds de hauteur et en étouffant huit ou dix. Quand elles se sont ainsi bien fatiguées, les hommes les séparent en parties de trente ou quarante. Un homme seul peut mener un groupe où il veut, généralement à un mille de l'échourie, où on les tue et les dépèce. »

Source : Rapport de l'arpenteur général Samuel Holland, traduit et cité par Paul Hubert, *Les Îles de la Madeleine et les Madelinots*, Ottawa, Éditions de la Source, 1977, p. 44-46.

L'époque du quasi-monopole de Gridley tire à sa fin. Il y a déjà des intrus. Des marins de la Nouvelle-Angleterre, armés de fusils, ont maladroitement fait fuir les morses de l'île Brion. La pêche à la morue qu'ils pratiquent près de l'île a eu des effets analogues. L'auteur du rapport s'inquiète donc de ces impairs sur le cycle de reproduction des morses, dont la femelle ne met bas que tous les deux ans. Il considère qu'on pourrait chasser davantage le loup marin. Mais la chasse au morse est très rentable : on a tiré 900 barils d'huile pour un profit net de 756 livres anglaises au terme de la seule chasse printanière et estivale de 1765. Les deux tiers de cette huile vont au marchand, qui nourrit et loge ses engagés durant la chasse. L'autre tiers est remis aux chasseurs

sous la forme d'articles essentiels importés de la Nouvelle-Angleterre, où est également écoulee l'huile. Il s'agit là, selon Holland, d'une seconde source de revenus (évaluée à 200 livres) pour le marchand, « dont il tire des profits d'autant plus importants qu'à la fin de l'année, tous ses employés sont endettés envers lui ». L'officier ajoute ce commentaire à propos de la débrouillardise dont doivent faire preuve les pionniers : « Ils ont des familles nombreuses et doivent fréquemment consommer la chair de vache marine, de renard, de chien ; hommes et femmes n'ont pour tout vêtement que ce qu'ils fabriquent de leurs mains²⁷. » De toute évidence, les résidants doivent aussi pêcher un peu la morue et autres poissons. Ces installations permanentes réduisent probablement l'importance des expéditions saisonnières des Micmacs, désormais privés de la protection française, et devant déjà faire face à l'arrivée de colons anglophones ainsi qu'à l'absence de garanties territoriales dans les Maritimes. Ils semblent moins nombreux à fréquenter l'anse du Cap, un de leurs principaux campements aux Îles, même si des témoignages font état de la présence de quelques familles pendant une partie du XIX^e siècle. Selon Charles A. Martijn, Terre-Neuve est probablement devenue pour eux, à cette époque, une destination plus accessible²⁸.

L'ARRIVÉE DES PIONNIERS ACADIENS

À quel moment les pionniers acadiens arrivent-ils aux Îles ? Certains d'entre eux sont-ils établis sur l'archipel avant l'arrivée de Gridley, peut-être même avant le début des déportations de 1755, comme le laissent entendre la tradition orale et quelques écrits du XIX^e siècle²⁹ ? C'est tout à fait possible. Rappelons que dès 1761, Gridley fait largement état de leur expérience de la chasse au morse. Des Acadiens ont pu se familiariser avec les Îles en tant que chasseurs autonomes ou en tant qu'engagés des concessionnaires français. On sait, par ailleurs, qu'un nombre croissant d'Acadiens devancent le « Grand Dérangement », fuyant l'Acadie péninsulaire dès la reprise des hostilités franco-anglaises, en 1744. Rappelons aussi que la déportation de 1755 provoque à son tour un mouvement de fuite vers les destinations les plus diverses. Un grand nombre s'installent sur l'île Royale et l'île Saint-Jean, d'où ils seront délogés en 1758. Même si les premiers indices sûrs d'une présence acadienne aux Îles sont postérieurs à la Conquête, les 17 Acadiens qui tracent une croix en 1765 pour jurer fidélité à la Couronne sont surtout originaires de Malpèque et de Saint-Pierre du Nord sur l'île Saint-Jean. Leurs patronymes : Boudreau, Chiasson, Cormier, Lapierre, Haché, Doucet, Desroches, Poirier... Comme l'a indiqué Haldimand, un nombre indéterminé de femmes et d'enfants partagent déjà leur existence. Gridley recrute peut-être sur place quelques-uns de ses engagés. Trois ou quatre habiteraient le cap de l'Est ou la Grosse Île, près du principal site de chasse, selon la tradition orale dont plusieurs versions retiennent les noms de Louis Sneau (Arseneau), Édouard Noël et Louis Thériault, et laissent entendre que leur arrivée suit de près les déportations³⁰.

L'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon, territoire attribué à la France en 1763, va ensuite contribuer au peuplement des îles de la Madeleine. Beaucoup d'Acadiens y ont trouvé refuge : au total, 551 personnes en 1767, soit environ 40 % de leur population. Inquiétés par cette arrivée massive sur ce qui ne doit être qu'un avant-poste pour la pêche, les administrateurs français choisissent de mettre un terme à toute forme d'aide, ordonnant même le déplacement des réfugiés en direction de la France, de la Guyane ou de l'Acadie. En octobre 1767, 163 seraient allés vers les colonies britanniques, dont sans doute quelques-uns aux îles de la Madeleine, encore presque inhabitées³¹. Dans une pétition présentée en 1828, des Madelinots évoqueront l'arrivée d'un groupe de huit familles « vers 1773 »³².

En l'absence de registres, toute évaluation de la population des Îles est pour cette époque impossible. La majorité des pionniers semblent avoir vécu sur l'île du Havre Aubert, chef-lieu du marchand Gridley. Les allées et venues sont sans doute fréquentes. Combien sont accompagnés de leur famille ? Il n'y en a qu'une quinzaine lorsqu'un père de la congrégation du Saint-Esprit, Thomas-François Leroux, récemment arrivé de France pour desservir l'ensemble des missions acadiennes du Cap-Breton et de l'île Saint-Jean, se présente aux Îles. Dès sa venue, vers 1774, la population commence à fréquenter une minuscule chapelle, peut-être installée dans un bâtiment de Gridley, au pied des buttes appelées « Demoiselles »³³. On ignore tout de la fréquence de ce ministère itinérant, probablement estival, qui se prolonge jusqu'en 1782. De même, on n'en sait guère plus long au sujet du second missionnaire, le capucin William Phelan, d'ascendance irlandaise, arrivé au Cap-Breton en 1784 et nommé curé d'Arichat.

L'arrivée du missionnaire Leroux correspond à l'année où entre en vigueur l'Acte de Québec. Les Îles sont alors soustraites à la juridiction de Terre-Neuve et rattachées à la province de Québec, dans un climat de plus grande tolérance civile et religieuse. Comment le gouvernement du Québec va-t-il en disposer ? Reconnaîtra-t-on des droits acquis à la population ? Dans l'immédiat, l'Acte de Québec est surtout un important catalyseur de la guerre de l'Indépendance américaine. De nouveau, un climat d'insécurité va régner partout dans le golfe.

CHANGEMENT DE JURIDICTION

Parmi les événements touchant la population des Îles, notons d'abord le difficile maintien des relations commerciales. Des corsaires américains pillent, le plus souvent sans opposition, les établissements de pêche le long des côtes de l'Amérique du Nord britannique, causant des pertes considérables. En 1780, même les magasins et entrepôts de l'Américain Gridley, aux Îles, sont saccagés. Les îles Saint-Pierre et Miquelon sont conquises sans coup férir en 1778 par

une flotte britannique, en guise de représailles pour l'aide française apportée aux forces américaines; leur population est déportée en France. Le traité de Versailles qui consacre l'indépendance des États-Unis en 1783 permet aux Français de recouvrer leur archipel: comme en 1767, il est possible que des Acadiens de retour d'exil aient choisi les îles de la Madeleine pour destination. Le traité accorde aussi aux pêcheurs américains le droit de pêcher dans les eaux du golfe du Saint-Laurent, ainsi que le droit d'utiliser les zones côtières inhabitées afin de s'approvisionner en eau potable, en bois et de faire sécher le poisson. Pendant longtemps, la population des Îles va côtoyer des pêcheurs de la Nouvelle-Angleterre, pour qui le mercantilisme britannique sera un obstacle à contourner.

Un archipel convoité

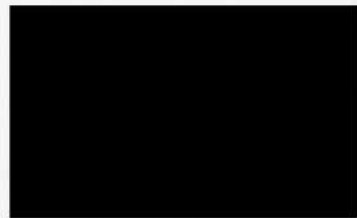
Après 1783, la présence américaine dans les eaux baignant les îles de la Madeleine devient plus intense. En 1798, par exemple, 35 équipages installent sur les littoraux et dans les anses des chafauds et des vigneaux pour l'apprêtage de la morue, même sur l'île du Havre Aubert, la plus habitée. Les échanges avec la population favorisent la contrebande³⁴. La chasse au morse, que les Madelinots effectuent sur la terre ferme, est pratiquée à proximité des rivages par les Américains, qui utilisent un harpon muni d'une flotte. Les troupeaux, soumis à une chasse continue et incontrôlée, et notamment le nombre des femelles, vulnérables lorsqu'elles sont retenues auprès de leurs petits, ne tardent pas à décroître. Le morse disparaît des Îles vers 1799³⁵. L'extinction de l'espèce, pressentie depuis quelques années, aura des conséquences majeures.

L'entreprise de Richard Gridley, dont les activités ont repris après la guerre, périclète avec le déclin de sa principale ressource. D'autres facteurs interviennent: ses relations commerciales avec la Nouvelle-Angleterre sont devenues clandestines et court-circuitées par les chasseurs actifs le long des côtes. Une relance fondée sur la mise en valeur du loup marin, par exemple, devrait être précédée de l'obtention d'un permis d'exploitation permanent. Mais la sympathie manifestée par la famille Gridley pour la cause des patriotes américains (Richard a conçu les travaux de défense de Bunker Hill, site d'une importante bataille en 1775) compromet définitivement ses chances. Les jours des Gridley aux Îles sont donc comptés. John Janvrin, en voie de devenir un marchand de poisson connu en Gaspésie et au Cap-Breton, s'installe quelque temps au Havre Aubert, probablement dans les bâtiments de Gridley, mais ne réussit pas à y asseoir son entreprise sur des bases solides. Isaac Coffin procédera plus tard à l'expropriation de son entreprise³⁶.

Les insulaires mettent donc un terme à leur statut d'engagés pour multiplier librement les échanges avec les pêcheurs américains. Ils commencent à obtenir d'eux, sans doute à des conditions plus avantageuses, les denrées nécessaires à leur subsistance, ainsi que des agrès de pêche, du sel pour le traitement des prises, etc. En retour, ils remettent à ces derniers une fraction du produit de leur pêche ou de leur chasse, du bois, quelques légumes et parfois un peu de viande. À cette époque, la pêche morutière et la chasse au phoque deviennent les activités de base. Elles allaient bientôt être pratiquées par un nombre accru de chasseurs et de pêcheurs avec la venue, en 1792, d'environ 250 personnes d'ascendance acadienne en provenance de Miquelon.

Vers le tournant du XIX^e siècle, les premières goélettes s'ajoutent aux barques de pêche. Jaugeant de 20 à 40 tonneaux, elles sont peut-être construites en copropriété, et surtout avec le bois provenant des navires naufragés, que celui de l'archipel même complète. Les goélettes, au nombre d'une douzaine lors du passage aux Îles, en 1811, de M^{gr} Plessis, évêque de Québec, permettent l'extension géographique des sorties en mer³⁷. Vogue-t-on aussi loin qu'aux abords de Terre-Neuve et du Labrador dès cette époque? Rien n'est moins certain. Mais les équipages réussissent tout de même à pêcher sur d'autres fonds que ceux où se retrouvent, de plus en plus nombreux, les pêcheurs américains. Loin des Îles, la pratique de la contrebande peut être poursuivie en toute impunité. Au retour de leurs expéditions, la majorité de ces petits navires relâchent au Havre aux Maisons, loin du Havre Aubert et du percepteur des douanes nommé en 1811, loin des lieux où Gridley et, plus tard, John Janvrin, Isaac Coffin ou Joseph Cormier tentent tour à tour de maintenir un petit comptoir commercial. Des insulaires commencent aussi à commercer avec des marchands de Halifax et de Québec. La morue sèche est expédiée en Nouvelle-Écosse, tandis que la morue verte et les huiles prennent le plus souvent le chemin de Québec³⁸.

Inquiétées par la tournure de la situation, les autorités britanniques finissent par réagir. En 1787, Walter Patterson, lieutenant-gouverneur de l'île Saint-Jean, alors divisée entre plus d'une soixantaine de grands propriétaires, demande que l'archipel soit annexé à cette colonie géographiquement rapprochée afin de juguler la contrebande, de protéger le morse et de faciliter l'accès aux Îles des commerçants des Maritimes. Cette requête, formulée alors que Patterson, compromis dans un scandale foncier, s'apprête à quitter son poste, n'a pas de suites. La même année, Isaac Coffin, natif de Boston, marin chevronné ayant toujours combattu dans le camp anglais, vétéran de la guerre de l'Indépendance américaine, futur amiral britannique, demande au gouvernement de la province de Québec de lui faire don de l'archipel, affirmant qu'il a l'intention de mettre un terme au commerce illicite des Américains. Coffin a



Timbre commémoratif de la migration de Miquelon vers les Îles de la Madeleine émis par le gouvernement français en 1993. En quelle année celle-ci s'est-elle vraiment produite? En 1792 ou en 1793? Auteur d'une brève biographie de l'abbé Allain fondée sur l'examen de documents d'époque, l'historien Marc Desjardins retient sans hésitation l'année 1792.

(Coll. Germain Thériault, Rimouski)

déjà fait la connaissance du gouverneur, lord Dorchester (Guy Carleton), à titre de capitaine du navire ayant transporté ce dernier à Québec, en 1786, pour le début d'un second mandat³⁹. Une recommandation favorable à sa demande est acheminée en Angleterre, mais demeure dans l'immédiat sans réponse : là-bas, les autorités se proposent d'abord de régler à l'amiable l'affaire Gridley. Tout en poursuivant sa carrière militaire, Coffin continue ses démarches. Celles-ci sont couronnées de succès en 1798. L'amiral devient alors propriétaire à perpétuité des Îles. Il doit cependant permettre, à ses conditions, aux loyaux sujets de sa majesté de s'installer sur ses terres et d'y prélever notamment les ressources forestières nécessaires au chauffage et à la poursuite des activités de pêche. Les autorités britanniques se réservent aussi le droit d'entreprendre des travaux jugés d'intérêt public.

Comme bien des militaires aux services reconnus, Coffin vise sans doute la création d'une rente en vue d'une retraite prochaine. Les circonstances vont jouer contre lui, ce qui explique peut-être qu'il ait poursuivi sa carrière militaire jusqu'à un âge assez avancé. Les Îles sont habitées par une population peu nombreuse et incapable de verser collectivement une rente importante. Jusqu'en 1806, leur propriétaire ne réclame rien de ceux qui semblent illégalement occuper ses terres. Avant cette date, il ne vient pas une seule fois dans l'archipel. Stimulé par la venue de quelque 35 000 loyalistes dans les régions maritimes à compter de 1783, il espère certes l'arrivée d'immigrants anglophones aux Îles. À de rares exceptions près, ses attentes seront déçues jusqu'aux années 1820. Au nord-est, l'île de la Grande Entrée est néanmoins rebaptisée du nom de « Coffin » et ses terres (environ 1/7^e de la superficie totale de l'archipel, suivant une évaluation surtout fondée sur une carte de Holland) sont mises en réserve pour financer l'éventuelle implantation d'un clergé protestant, en conformité avec les politiques partout en vigueur à l'extérieur du terroir seigneurial⁴⁰.

AUGMENTATION DES EFFECTIFS ACADIENS

Ce sont plutôt les effectifs acadiens qui augmentent aux Îles. Encore une fois, en 1793, les îles Saint-Pierre et Miquelon, exposées tant aux retombées de la Révolution française qu'aux rivalités franco-anglaises, sont conquises par une flotte britannique; de nouveau, leur population est déportée en direction de la France. Environ 250 Acadiens vivant à Miquelon devancent de peu cet autre « dérangement », effectuant en 1792 une migration en chaloupes ouvertes vers les îles de la Madeleine en compagnie d'un prêtre réfractaire, c'est-à-dire opposé à l'emprise de la nouvelle constitution française sur la vie religieuse, le spiritain Jean-Baptiste Allain⁴¹, natif de la Normandie et arrivé en 1791. Parmi eux, des Vigneau, Sire (Cyr), Leblanc, Bourg, Thériault, Hébert. Ces migrants sont peut-être attirés par l'apparente accessibilité des terres ainsi que par la perspective de se livrer librement au commerce dans un archipel où

ne s'exerce encore aucune tutelle marchande. À quel point sont-ils également conscients du rattachement des Îles au Québec, où l'Acte constitutionnel de 1791 vient de créer une première assemblée législative élue et de décider du tracé des premiers cantons en franc et commun soccage sur le continent? D'autres Acadiens de Miquelon, sous la direction du père spiritain Lejamtel, choisiront plutôt pour destination Arichat, sur l'île du Cap-Breton. Au total, une douzaine de prêtres réfractaires arrivent en milieu acadien à cette époque troublée. Bien formés mais pratiquant une morale rigide, ils ont parfois bousculé des pratiques traditionnelles dans des milieux habitués à plus de tolérance religieuse⁴².

Le père Allain ne tarde pas à animer la vie religieuse aux îles de la Madeleine. Un premier conseil de fabrique est formé en 1794. Les registres tenus à compter de 1793 font état de 24 baptêmes dès la première année, qui ne visent sans doute pas seulement des nouveau-nés. La population de quelque 150 habitants avait d'un seul coup plus que doublé. Pour des motifs peut-être davantage liés à la disparition du morse qu'à la désignation d'un propriétaire, la population décroît au début du XIX^e siècle. Les arrivées cessent, et il y a des départs. Le nombre des familles, évalué à une centaine en 1798, au moment de la cession des Îles à Isaac Coffin, tomberait à 75 en 1805 et même à 68 en 1809, selon les évaluations des missionnaires⁴³.

PREMIER CONSEIL DE
FABRIQUE

Cette population est encore surtout localisée sur l'île du Havre Aubert. Au tournant du siècle, les inscriptions au registre distinguent les résidents de secteurs nommés «Au pied de la demoiselle», «Aux sables», «À la côte du port», «Au petit bocage». En 1794, «Havre-aux-Maisons» est l'objet d'une première mention. En 1801, le mot «Bassin» est utilisé pour la première fois, suivi de près par ceux de «Cap-aux-Meules» et de l'«Île d'Entrée». Quatre îles sont donc habitées par une population largement catholique, parmi laquelle se sont glissés quelques anglophones⁴⁴.

En 1806, Isaac Coffin effectue son premier séjour aux Îles, d'une durée d'environ deux mois. À cette occasion, il fait procéder à un dénombrement de la population madelinienne originaire de Miquelon. Les résultats sont révélateurs: 223 personnes regroupées en 42 familles viennent de la possession française, c'est-à-dire plus de la moitié de la population totale. Aux yeux de Coffin, la présence de ces Français «ennemis de la monarchie» est excessive et dangereuse, de nature à compromettre tout effort pour attirer aux Îles une population anglophone loyale et respectueuse de l'ordre établi. Il effectue des démarches en vue de procéder à leur éviction, en se fondant sur ses droits de propriété. Le gouverneur du Bas-Canada, James Craig, alors aux prises avec le tout nouveau Parti canadien, prête l'oreille à ses doléances, mais

Comméoration de la croix
de 1809 dans le secteur de
Bassin.
(Photo Normand Perron)



le gouvernement n'y donne pas suite⁴⁵. Coffin suscite ainsi aux Îles une méfiance durable envers ses projets, notamment celui qui vise à percevoir une rente, même modeste (un quintal de morue ou un shilling annuellement par terre), parmi ceux qui se sont jusque-là partagé à l'amiable les parcelles foncières les plus rapprochées des havres naturels et des graves.



Le père Allain séjourne aux Îles pour des missions estivales souvent de courte durée, de 1792 à 1798, ainsi que de 1808 à 1812, année de son décès à Québec. Il dessert également Chéticamp et Magrée (Margaree) sur l'île du Cap-Breton, tout en effectuant des séjours à Arichat, où réside son confrère et ami Lejamtel. Déjà âgé de cinquante-sept ans à son arrivée dans l'archipel, il est témoin de la dissémination de la population entre quelques îles, ce qui ne simplifie pas sa tâche. Pendant la plus grande partie de l'année, quelques hommes plus âgés assument un leadership spirituel, réunissant les fidèles pour célébrer des « messes blanches », parfois auprès d'une simple croix de chemin comme c'est le cas à Bassin à compter de 1809. Cette année-là, Allain se plaint de l'absence d'un presbytère au Havre Aubert, de même que de la pauvreté des ornements disponibles pour dire la messe. Un noyau de fidèles établis au Havre aux Maisons projette pourtant déjà la construction de sa propre chapelle. En 1811, les catholiques des Îles reçoivent la visite de M^{gr} Plessis, évêque du diocèse de Québec, responsable de l'ensemble des catholiques de l'Amérique du Nord britannique, dans le cadre d'une tournée épiscopale dans les régions maritimes. Plessis profite de l'occasion pour administrer plusieurs sacrements dont celui de la confirmation. Son récit de voyage, riche en informa-

tions, trace un portrait flatteur de la population acadienne: polie, honnête, travailleuse, peu encline aux querelles, parmi d'autres qualités. L'évêque n'en exige pas moins que la chapelle du Havre Aubert porte le nom de Notre-Dame-de-la-Purification; en 1813, les fidèles retiendront plutôt le nom de Notre-Dame-de-la-Visitation, pour commémorer sa visite. Le prélat demande aussi que ce lieu de culte demeure le seul endroit voué à la célébration des fêtes importantes⁴⁶. Les ressources étant comptées, il importe à ses yeux que la communauté demeure unie sous la houlette de son unique pasteur, quitte à freiner la volonté d'affirmation de ceux qui résident aux abords de la lagune du Havre aux Maisons.

Une population indépendante d'esprit

En octobre 1812, un premier prêtre canadien promis par M^{gr} Plessis périt dans un naufrage survenu près de Halifax. Après plus d'une année d'attente, les Madelinots voient arriver l'abbé Beaubien, âgé de 25 ans, également responsable des missions de Rustico (Î.-P.-É.) et de Chéticamp (Cap-Breton). Jusqu'aux années 1830, sept prêtres canadiens, prenant la relève des missionnaires français, vont se succéder aux Îles. À compter de 1819, l'archevêque de Québec recrute systématiquement de jeunes prêtres auxquels il offre un séjour de trois ans dans les missions du golfe, leur promettant un prompt rapatriement au terme de cette échéance. En 1825, l'abbé Pierre Béland devient le premier prêtre nommé exclusivement pour la cure des Îles⁴⁷.

En temps normal, les membres du clergé des Îles devraient venir des régions maritimes. En 1818, M^{gr} Plessis nomme un évêque auxiliaire pour la Nouvelle-Écosse. Trois ans plus tard, il confie à un second évêque auxiliaire, M^{gr} Bernard MacEachern, les territoires des îles de la Madeleine, de l'île du Prince-Édouard et de l'île du Cap-Breton. En 1829, devant la croissance de la population catholique favorisée par les migrations transatlantiques, le diocèse de Charlottetown est officiellement créé: les Îles vont lui être rattachées jusqu'en 1946. Une pénurie de prêtres francophones dans le nouveau diocèse incitera Québec à envoyer son personnel religieux aux Îles jusqu'en 1846⁴⁸. Suivant les idées de l'époque, la langue est gardienne de la foi tout autant que de la nationalité.

L'augmentation et la diffusion du peuplement suscitent la création de nouveaux lieux de culte. Dès 1814, au Havre Aubert, une plus vaste chapelle (18 mètres sur 9), flanquée d'un petit presbytère, est construite sous la direction de l'abbé Beaubien, un peu à l'ouest du cimetière actuel, également consacré à cette époque. Conçu pour desservir les 75 familles des Îles, dont certaines

habitent aussi loin qu'au Havre aux Maisons, l'édifice est l'objet de réparations majeures dès 1825, en vue de la première visite de M^{re} MacEachern : en une décennie, la population a plus que doublé, atteignant le cap des 160 familles (environ 800 habitants). Au Havre aux Maisons, la construction d'une première chapelle consacrée à sainte Marie Madeleine, entreprise en 1813, est complétée en 1819. Là encore, il faut vite agrandir : une seconde chapelle sera ouverte au culte en 1828, malgré une dispute relative à son emplacement et à la répartition des coûts qui oppose les catholiques résidant de part et d'autre du chenal séparant les îles du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons⁴⁹. Dès 1830, une minuscule chapelle (11 mètres sur 7,6) est aussi accessible aux fidèles près d'un nouveau noyau de peuplement à L'Étang-du-Nord.

DES PRÊTRES DÉSENCANTÉS

En dépit de ces signes visibles de la foi catholique, la population des Îles, dont la fidélité va d'abord aux chefs de famille et aux anciens, n'observe pas toujours avec empressement les préceptes de la foi. Tour à tour, ses prêtres affichent un certain désenchantement. Au contact des étrangers, les Madelinots catholiques manifestent leur ouverture à l'œcuménisme. Quelques mariages mixtes représenteront un problème. Une minorité préconise l'accès, pour les rares protestants dépourvus de desserte, aux chapelles et aux cimetières catholiques. Le travail du dimanche, pendant ou après la messe, est une pratique routinière pour plusieurs. L'alcool, notamment le rhum qu'on se procure facilement, coule à flot sous le moindre prétexte, encourageant le libertinage.

La correspondance des curés indique qu'ils n'ont pas une forte emprise sur leurs paroissiens. Extérieurs à un milieu qu'ils connaissent mal et où ils séjournent à temps partiel pendant tout au plus deux ou trois ans, ils ne sont pas toujours capables d'imposer le respect. L'abbé Gaulin est mal reçu en 1817 : on lui reproche de ne pas hiverner. Aussi ne tarde-t-il pas à se plaindre de solitude, sentiment que d'autres prêtres vont exprimer par la suite. Les curés éprouvent aussi des difficultés à percevoir la dime. Celle-ci, prenant la forme d'un troc, est souvent mesurée en quintaux de 112 livres de morue (50,8 kg). Une fois perçue, ce qui ne va pas toujours de soi, il faut la vendre à des prix fluctuant souvent à la baisse. La pauvreté relative de plusieurs curés les conduit à réclamer que la dime soit versée en argent, demandes répétées qui ne semblent pas avoir eu de suites. Pourtant, de l'argent, les paroissiens « en ont pour boire, et faire chanter des messes », écrit l'abbé Pierre Bédard⁵⁰. Au moins l'un des curés, l'abbé Madran, envisagera d'augmenter la vente de dispenses⁵¹. Ceux qui n'ont pas de cure demanderont aussi des dessertes ailleurs dans les Maritimes pour accroître leurs revenus. Et tous, au terme de leur engagement, demanderont un poste loin des Îles.

RÈGNE DE LA
CONTREBANDE

Pendant cette longue période ayant précédé l'installation à long terme d'un prêtre résident, la population des Îles, habituée à une certaine liberté religieuse, ne fait donc pas toujours la vie facile à ses pasteurs. Elle continue aussi à défier les autorités civiles en pratiquant une contrebande active avec les pêcheurs étrangers et divers commerçants ambulants. En 1818, le traité concluant la guerre de 1812 assortit de quelques restrictions le droit de pêche des pêcheurs américains. Ceux-ci devront désormais pêcher à au moins cinq kilomètres des côtes du golfe et ne débarquer que pour se protéger des tempêtes, réparer des avaries ou se ravitailler. À partir de là, le développement des petits ports de pêche du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse va s'accélérer. Aux Îles, cependant, les Américains continuent à débarquer avec le consentement des habitants, auxquels ils versent une petite redevance pour l'utilisation de leurs graves aux fins de séchage. Aux Américains ne tardent pas à s'ajouter des pêcheurs français revenus occuper Saint-Pierre-et-Miquelon en 1816, au terme des guerres napoléoniennes. Des rapports privilégiés, fondés sur une langue et parfois une généalogie communes, s'établissent entre ces derniers et plusieurs Madelinots. Des pêcheurs originaires des localités littorales du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse grossissent aussi le contingent des bateaux fréquentant les parages de l'archipel, évalué à une centaine de voiliers en 1830. Chaque saison, un nombre indéterminé de pêcheurs madelinien trouvent de l'emploi à bord de ces navires.

Les pêcheurs et les marchands de l'extérieur compétitionnent avec les marchands des Îles pour offrir à la population les hardes de coton, la farine, la mélasse, le café, le thé, le tabac, le rhum, les chaussures, le sel et les agrès de pêche pouvant répondre à ses besoins les plus élémentaires. Certains de ces produits proviennent d'aussi loin que la côte du Labrador. Les pêcheurs madelinien disposent, en 1830, de 27 goélettes certes moins grosses (20 à 40 tonneaux) et moins équipées que celles des étrangers, mais une dizaine d'entre elles mettent chaque année le cap sur le nord-est du golfe, tant pour multiplier les échanges que pour chasser et pêcher. Outre la contrebande, une douzaine de goélettes, propriétés d'armateurs de Pictou, de Halifax ou de Québec, pratiquent le cabotage dont les Îles constituent l'une des étapes.

De petits établissements de pêche (six au total en 1830, trois au Havre Aubert et autant au Havre aux Maisons, à proximité de bons havres naturels) ont ouvert leurs portes aux Îles, mais leurs propriétaires, qui imposent des prix de vente 20 % plus élevés que sur le continent, se plaignent d'encourir des risques considérables. Ils n'ont pas d'autre choix que de consentir des avances, comme cela se pratique partout ailleurs sur la côte, à des gens sollicités de toutes parts et donc peu enclins à respecter leurs engagements. Leur volume d'affaires n'est pas la moitié de ce qu'il serait s'ils pouvaient pleinement profi-

ter de l'effort de pêche des insulaires. De plus, aucune cour judiciaire ne siège aux Îles pour y faciliter le recouvrement des dettes⁵².

*DIVERSITÉ
DE LA PRODUCTION*

La production madelinienne exportable est encore peu diversifiée. Aux dires de John Colbeck, représentant de Coffin, elle a une valeur marchande totale d'environ 12 000 livres sterling vers 1830. La morue, tant séchée (12 000 quintaux) que verte (1 000 quintaux), génère près des deux tiers de cette somme. La production d'huile et de peaux de loup marin est largement responsable du dernier tiers. Quelques produits accessoires s'ajoutent à la liste : huile de foie de morue, canneberges sauvages, plumes d'oiseaux marins, fourrures (renards capturés aux Îles, pelleteries troquées sur la côte du Labrador). Des produits minéraux tels le gypse et l'ocre rouge sont extraits en petites quantités par des entrepreneurs venus de Halifax. Le hareng, pêché avec succès par les étrangers dès le retrait des glaces, n'est pris par les insulaires qu'aux fins de consommation personnelle ou pour servir d'appât. En faisant abstraction de la contrebande, le marché de Québec absorbe la totalité des huiles et des peaux de loup marin. La morue est écoulée tant à Québec que dans les Maritimes.

Sur terre, les productions animales, tant pour la consommation domestique que pour le troc avec les équipages étrangers, progressent lentement. Les ovins, les bœufs, les vaches, les porcs et la volaille procurent viande, lait, œufs, laine et cuir. Une centaine de chevaux servent aussi de monture ou d'attelage sur des chemins rudimentaires, simples ornières de charrettes. Les prés sauvages offrent des pâturages d'accès facile sur de vastes espaces non clôturés. Sur l'île d'Entrée, particulièrement bien pourvue à cet égard, quelques familles d'origine néo-écossaise ont depuis peu pris la relève de quelques pionniers acadiens et produisent une viande déjà réputée auprès des pêcheurs étrangers. En général, faute de temps et peut-être d'intérêt, on cultive peu le sol. Les labours égratignent des surfaces de la taille d'un potager où le foin et l'avoine ont moins d'importance que la pomme de terre, le chou et le navet, légumes d'un apport universellement apprécié des populations riveraines du golfe.

Les Madelinots « sont pauvres sans paupérisme et indépendants sans orgueil⁵³ », estime l'arpenteur Baddeley, venu enquêter aux Îles au nom du gouvernement bas-canadien en 1830. Baddeley a généralement une opinion positive des insulaires. Faisant écho à M^{gr} Plessis, il apprécie leur simplicité, leur politesse envers les étrangers, leur débrouillardise, surtout celle des femmes. Il vante l'aspect intérieur et extérieur de leurs maisons de bois blanchies à la chaux, percées de fenêtres peintes à l'ocre rouge et surmontées d'une cheminée d'argile, malgré leurs petites dimensions (6 mètres sur 10 selon l'ethnolo-

gue Anselme Chiasson⁵⁴). La taille modeste des arbres se prête mal à leur débitage et oblige les pionniers, selon le géographe Noël Falaise, à utiliser « des troncs non équarris appliqués verticalement et mortaisés à leur bout supérieur avec ceux de la toiture⁵⁵ », contrairement à la technique privilégiant ailleurs une disposition horizontale de billes équarrées. Annexés au rez-de-chaussée, les premiers tambours commencent à apparaître, épousant la forme du corps principal.

Aucun noyau de village n'est encore visible et la dispersion est déjà la règle, même si l'habitat le plus ancien, voisin des anses naturelles de pêche le plus au sud de l'archipel, est un peu plus dense. Sans doute après l'arrivée des Acadiens de Miquelon en 1792, quelques-uns ont commencé à gagner l'intérieur des terres, sans ordre apparent, sans arpentage, « comme une volée de goélands au repos sur une plage⁵⁶ », en s'installant autant que possible à l'abri des buttes et à proximité des ruisseaux et des boisés. Le mouvement s'est lentement poursuivi sans disperser les familles, les enfants s'établissant souvent à la périphérie du domaine familial, partageant avec leurs parents les mêmes ressources forestières, les mêmes pâturages.

Vers 1830, certains Madelinots ont probablement commencé à construire des maisons utilisant des madriers carrés allongés horizontalement ou fendus en deux et embouvetés. Les bâtisseurs peuvent plus souvent compter sur de grosses pièces de bois, compte tenu de la fréquence des naufrages. Depuis l'embargo commercial européen de 1807, l'Angleterre achète de grandes quantités de bois de ses colonies nord-américaines, et les chantiers maritimes de même que les ports de Québec et du Nouveau-Brunswick se sont animés sous l'aiguillon du mercantilisme. La circulation maritime dans le golfe a considérablement augmenté, amplifiant les risques de naufrage. La nuit, par temps de brume ou lors des tempêtes, aucune lumière ne balise encore la route des navigateurs. Malgré l'absence de statistiques sûres pour cette période, tout semble indiquer qu'un nombre élevé de navires se perdent en mer⁵⁷. Pour les Madelinots, dont l'archipel est à proximité des plus importantes routes maritimes, cette situation a un impact réel. D'une part, les résidants recueillent souvent et hébergent longuement des survivants. D'autre part, ils récupèrent de précieuses cargaisons comprenant du bois d'œuvre introuvable aux Îles. Grâce aux goélettes, des épaves sont repérées et vidées de leur contenu jusque dans les parages d'Anticosti⁵⁸.

Le phénomène a suffisamment d'importance pour que des accusations officieuses soient portées en haut lieu. Selon la rumeur, les Madelinots ne sont pas seulement des contrebandiers : ils sont aussi des pillards. En 1828, dans une pétition adressée au gouverneur Kempt à propos de la tenure foncière,

54 d'entre eux prennent soin de rappeler les secours prodigués aux naufragés. L'enquêteur Baddeley se montre objectif: certes, les Madelinots sont à l'affût des cargaisons à l'abandon, mais cette surveillance des côtes peut sauver des vies. Et surtout, ils ne sont pas naufrageurs. Ils ne reçoivent, par ailleurs, aucune compensation pour les nombreux hébergements dont ils prennent spontanément l'initiative⁵⁹.

À cette époque, Isaac Coffin montre des signes de désenchantement. Plusieurs éléments de la population, particulièrement les chefs de famille, ne reconnaissent pas ses droits et résistent au paiement d'un loyer annuel. Surtout depuis 1816, la perception de ces rentes modérées (d'abord établies à 20 shillings ou 2 quintaux de morue par terre, à perpétuité, puis à compter de 1816, pour 999 ans⁶⁰) s'avère difficile, malgré la présence d'un agent et d'un neveu du propriétaire, ainsi que d'occasionnelles poursuites judiciaires. Selon M^{re} Plessis, les locataires du sol accepteraient de payer davantage si des titres de propriété étaient offerts. Quoi qu'il en soit, le propriétaire considère que les investissements effectués ne rapportent pas. Il faudrait hausser le taux des rentes, mais le comportement économique des insulaires, particulièrement la contrebande et le troc, ne stimule pas l'économie monétaire. Une initiative d'Isaac Coffin, en 1815, pour suppléer à la rareté monétaire, la frappe d'une pièce de cuivre (*token*) où l'on a inscrit symboliquement, d'un côté, un loup marin et, de l'autre, une morue séchée avec la légende «success to the fishery»⁶¹, n'a aucun impact apparent. Alimenterait-on ainsi le refus de payer la rente à partir de 1816?



Pièce de cuivre de 1815 (*token*)
(Frédéric Landry, *Laboureurs du golfe*, Le Marteloire,
1985, p. 187)

Dès 1822, Coffin tente de vendre ou de louer les Îles à des intérêts américains. En 1828, il demande vainement leur rattachement à la Nouvelle-Écosse, espérant que les dirigeants de cette colonie appuient avec plus de vigueur ses mises en demeure judiciaires. La même année, les 54 pétitionnaires dont on a parlé plus haut expriment une lassitude certaine devant les menaces d'éviction : l'absence de droits de propriété, écrit-on, provoquera des départs nombreux, contraignant la plupart des insulaires à abandonner « le lieu de leur naissance, les tombes de leurs parents, et [à] se jeter au milieu d'un monde étranger⁶² ». Les signataires estiment être en droit de protester devant un régime inconciliable avec celui de la petite propriété en vigueur presque partout, naguère garanti par les lois de Terre-Neuve.

En 1831, la population des Îles se chiffre à 1 057 personnes. Dans des circonstances souvent adverses, mais en se remémorant un passé plus difficile encore, elle s'est accrochée à ses traditions et à son nouveau refuge, manifestant son goût de l'autonomie et son refus des privilèges. En contrepartie, quelques personnes influentes mais extérieures à la communauté, dont Coffin et Baddeley, réclament pour elle un encadrement plus serré : cour de justice, écoles, prêtres résidents et autres services nécessaires.

Cette population se transforme peu à peu, perdant son caractère pionnier : il y a presque autant de femmes que d'hommes, 580 résidants sont âgés de moins de quinze ans et les deux tiers de la population sont nés sur l'archipel. À l'influence culturelle de Miquelon, d'où viennent environ la moitié des familles francophones, sont en voie de s'ajouter de multiples emprunts contractés au hasard des déplacements et des rencontres, anciennes et récentes. À cette époque, l'arrivée d'éléments anglophones (20 familles sur un total de 195 en 1831) reflète la fréquentation accrue des eaux de l'archipel. Un examen des treize nouveaux patronymes inscrits au registre catholique au cours des années 1820 révèle la présence des Flynn, Beattie, Odell, Ryan, Turnbull et Thorn⁶³. Parmi les 89 habitants non catholiques (un peu plus de 8 % de la population totale), notons que cinq familles, dont les Dickson et les Mclean, ont succédé à des pionniers acadiens sur l'île d'Entrée. Six autres, dont les Clarke, Goodwin et Rankin, occupent l'île Coffin. Les éléments restants sont installés sur l'île du Cap aux Meules (Grindstone)⁶⁴. Une toponymie de langue anglaise est désormais inscrite sur les cartes et souvent utilisée dans le langage courant. Face à des influences externes de plus en plus contraignantes, incapable d'accéder à la propriété privée, la population acadienne des Îles va-t-elle se mettre en quête de nouveaux refuges ?

The first part of the document discusses the importance of maintaining accurate records of all transactions. It emphasizes that every entry should be supported by a valid receipt or invoice. This ensures transparency and allows for easy verification of the data.

Additionally, it is noted that the records should be kept in a secure and accessible format. Regular backups are recommended to prevent data loss in the event of a system failure or disaster.

The second section outlines the process for reconciling the accounts. This involves comparing the internal records with the bank statements to identify any discrepancies. If a difference is found, it is crucial to investigate the cause immediately. Common reasons for discrepancies include timing differences, bank errors, or unrecorded transactions.

Once the cause is identified, the records should be corrected accordingly. It is important to document these corrections and the reasons behind them to maintain a clear audit trail.

Finally, the document stresses the importance of regular reviews. Management should conduct periodic reviews of the financial records to ensure they are accurate and up-to-date. This helps in identifying trends, managing cash flow, and making informed business decisions.

In conclusion, maintaining accurate and well-documented financial records is essential for the success of any business. It provides a clear picture of the company's financial health and is a key component of good financial management.

*Une région du Québec
accrochée aux Maritimes
(1830-1870)*



Le temps des foins chez Henry Patton, à La Vernière, en 1908.
(Coll. Musée de la Mer)

INTRODUCTION

Ces quatre décennies sont celles de l'installation définitive, de la fin de l'errance. On découvre que l'archipel, avec son couvert forestier, ses pâturages et ses sols arables, et surtout ses riches fonds de pêche, peut supporter des milliers de résidants. Ces ressources naturelles attirent de nombreuses familles acadiennes des Maritimes, en majorité de l'île du Cap Breton, mais aussi des immigrants d'origine britannique. Cette appropriation sans retour, voyageurs et fonctionnaires vont la consacrer dans leurs écrits; désormais, on parle des «habitants des Îles-de-la-Madeleine», comme s'ils n'avaient d'autre patrie. En 1870, l'hypothèse d'une expulsion des «squatters acadiens» des terres de l'amiral Coffin n'est plus qu'un lointain souvenir, alors qu'on cherche le moyen de transformer les Madelinots, de perpétuels locataires, en propriétaires de plein droit.

Au milieu du XIX^e siècle, une véritable société prend forme sur l'archipel. L'encadrement religieux et civil s'organise autour des missionnaires et curés catholiques, du pasteur protestant, alors que le gouvernement du Bas-Canada étend aux Îles ses interventions dans les domaines de l'éducation et de la justice, de la surveillance des pêches et du commerce international. Mais cette société plus complexe ne se divise pas encore en classes sociales; seuls quelques notables, des gens plus instruits et plus à l'aise, des commerçants pour la plupart, se distinguent du plus grand nombre. En fait, la majeure partie des familles madelinienues partagent de façon démocratique les réalités de la vie sur l'archipel: forte mortalité infantile, pauvreté et analphabétisme. Ces fardeaux apparaissent sans doute moins lourds du fait qu'ils sont aussi supportés par la parenté élargie et les voisins.

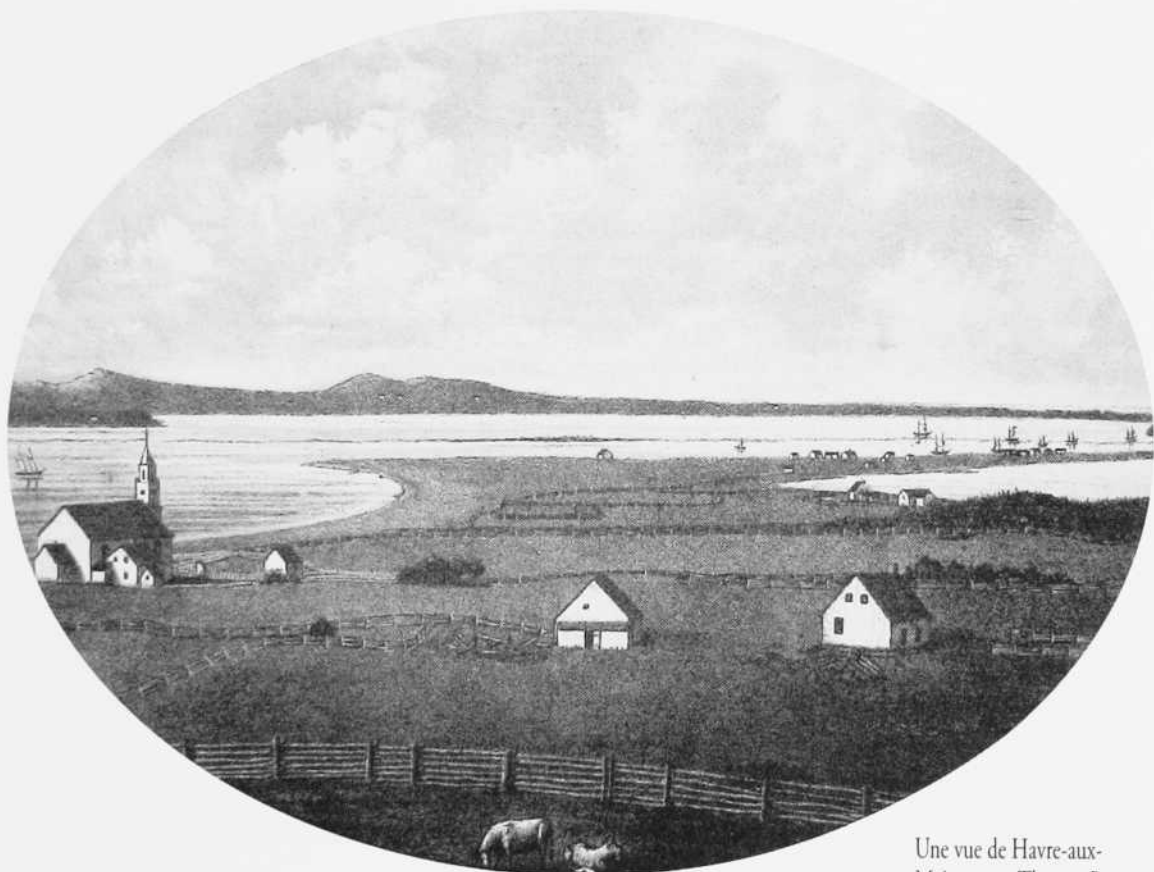
L'OCCUPATION DÉFINITIVE DE L'ARCHIPEL

Cette période de quarante années est celle de la véritable conquête des îles de la Madeleine, alors que la population acadienne se déplace, de proche en proche, depuis les havres naturels vers l'intérieur des terres, et s'éloigne de la baie de Plaisance pour gagner l'ouest et le nord des îles du Havre Aubert et du Cap aux Meules, le nord et l'est de celle du Havre aux Maisons. En parallèle, quelques familles d'origine britannique viennent rejoindre les anglophones déjà installés sur les petites îles. Mais la croissance du nombre des Madelinots vient surtout des excédents naturels générés par cette jeune population malgré le terrible fléau de la mortalité infantile. Tout au long de ces années, la mobilité de la diaspora acadienne perdure, alors que l'arrivée de dizaines de familles en provenance des Maritimes est contrebalancée par le départ d'un nombre supérieur d'exilés sur la rive nord du golfe du Saint-Laurent.

Les contraintes de l'établissement

Le précédent chapitre nous a montré à quel point le lieu d'établissement des premiers Madelinots est relié à l'activité principale, la pêche. On s'installe de préférence à proximité d'un havre naturel protégé des vents dominants et des fortes vagues. En 1831, la moitié des habitants, soit 96 familles sur les 195 que compte alors l'archipel, vit autour de la partie sud de la lagune du Havre aux Maisons et du goulet qui la relie à la baie de Plaisance : au Grand Ruisseau et à la pointe ouest de l'île du Havre aux Maisons, tout près du tombolo qui donne accès à l'île du Cap aux Meules. Là, ils sont déjà trois fois plus nombreux qu'à Havre-Aubert, le premier lieu d'occupation permanente, qui ne rassemble que 32 familles contre 45 dans la partie centre et ouest de l'île du sud, de Bassin à L'Anse-à-la-Cabane. Hors de ces trois concentrations, on ne retrouve qu'une vingtaine de familles disséminées à L'Étang-du-Nord, à la Grande Entrée et à l'île d'Entrée.

Au cours des années qui suivent, le caractère de l'établissement se transforme à mesure que les terrains à proximité des havres naturels se raréfient, et que l'accès aux ressources du sol et de la forêt prend de l'importance aux yeux des jeunes familles. Si la pêche et la chasse au loup marin continuent à fournir la monnaie d'échange et une partie de l'alimentation, l'essentiel des moyens de subsistance se trouve à terre : le pâturage qui permet de garder un cheval et une vache, quelques moutons, porcs et volailles, le potager qui fournit les pommes de terre, les navets et les choux, la forêt proche qui procure le bois de construction, de clôture et de chauffage. Comme les deux plus grandes

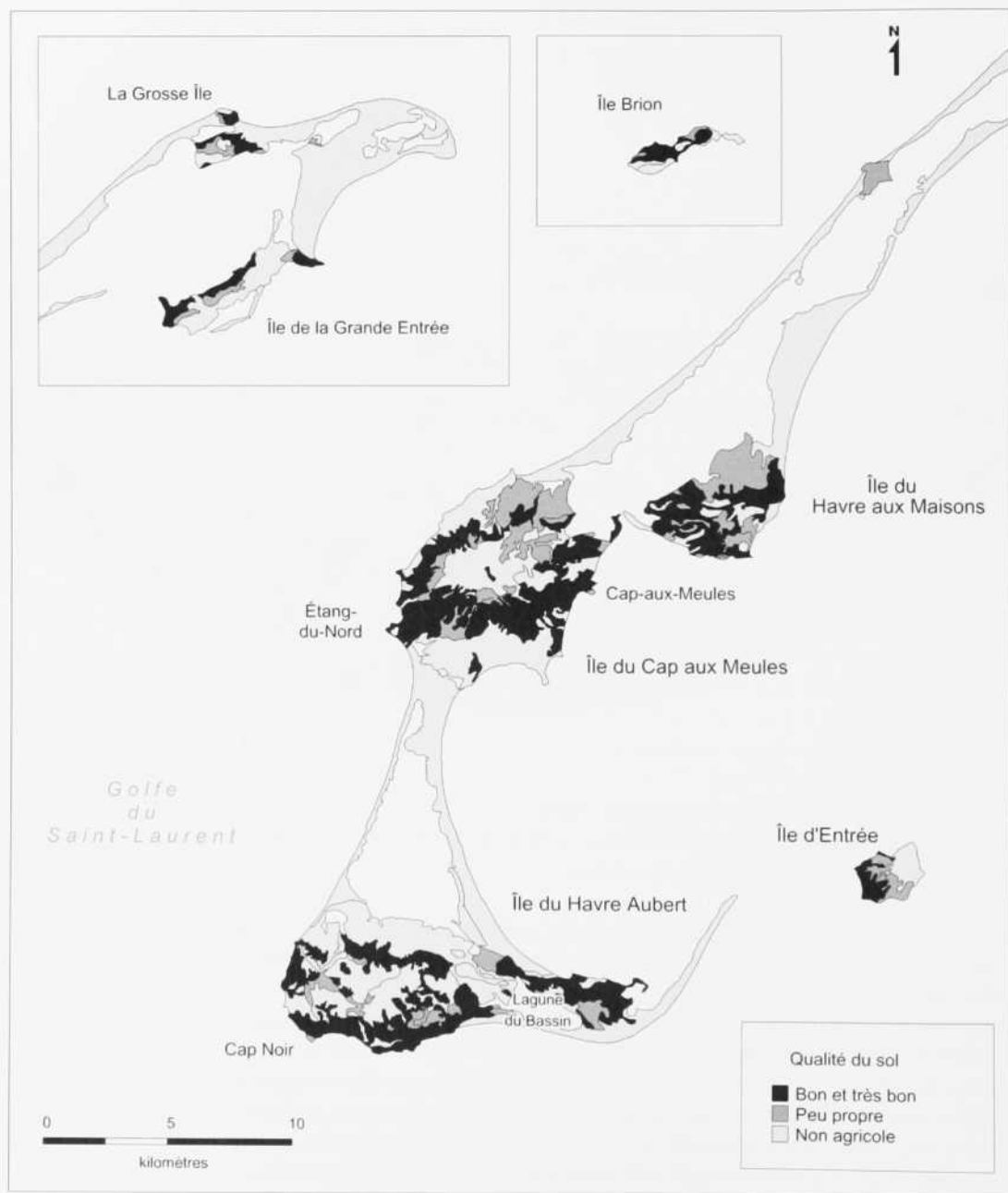


îles, celles du Havre Aubert et du Cap aux Meules, jouissent de l'essentiel du patrimoine agricole et forestier de l'archipel, ce sont elles qui vont accueillir la majeure partie des nouveaux établissements.

Du recensement de 1831 à celui de 1871, la population de l'archipel passe de 1 057 à 3 172 habitants. Cette multiplication par trois du nombre de Madelinots, bien que supérieure à celle du terroir seigneurial de la vallée du Saint-Laurent, demeure loin du taux de croissance des régions de colonisation du Québec à la même époque, comme l'Outaouais, les Cantons-de-l'Est ou le Saguenay. Ainsi, au cours de ces quatre décennies, la population de la Gaspésie quadruple, celle du Bas-Saint-Laurent quintuple¹. C'est la décennie de 1850 qui s'avère largement responsable de ce manque de dynamisme relatif, à cause, surtout, d'un bilan migratoire négatif et d'une crise de mortalité infantile sévère.

Une vue de Havre-aux-Maisons par Thomas Pye, en 1866. L'église, construite en 1846, domine le paysage. Une étroite langue de sable conduit à l'île du Cap aux Meules, à l'arrière-plan. Cette partie de l'archipel est déjà la plus peuplée en 1830. (Archives nationales du Canada, *Scenery Districts of Gaspé*, 1866)

Carte 3.1
Les possibilités d'utilisation agricole des sols



À compter des années 1830, les Madelinots colonisent donc d'abord ces parcelles de terre arable pas trop éloignées d'une plage et d'une réserve de bois de chauffage. La carte 3.1 permet de localiser deux secteurs particulièrement favorables à l'établissement de ces fermes de subsistance. On remarque d'abord cette bande de terre fertile d'une largeur moyenne d'un kilomètre qui traverse l'île du Cap aux Meules sur une distance de sept kilomètres, de la plage de L'Étang-du-Nord au cap aux Meules. Au sud de l'île du Havre Aubert, une autre longue et étroite frange de bons sols s'étire du Bassin au cap Noir, à l'ouest. Le nord et le nord-ouest de l'île, par contre, attirent peu; c'est sans doute pourquoi John Fontana, l'agent du « seigneur » Coffin, accorde un congé de rentes de deux ans, en 1871, à ceux qui acceptent de s'établir à l'Étang-des-Caps et « à la montagne »². En 1871, les deux îles principales abritent les deux tiers des Madelinots.

*LES PREMIÈRES FERMES
DE SUBSISTANCE*

Au milieu du XIX^e siècle, les Madelinots ont déjà découvert ces endroits où l'établissement durable s'avère possible (carte 3.2), ces îles qui disposent d'un minimum de terre arable et de pâturage, de bois de chauffage et d'eau potable: la Grosse Île et la Grande Entrée, l'île Brion et l'île d'Entrée. Mais déjà aussi, le secteur le plus densément occupé dès 1830 souffre d'un problème de surpopulation: c'est de la partie méridionale de la lagune du Havre aux Maisons que commence l'exode des Madelinots en quête d'une nouvelle terre d'accueil, un phénomène qui va se poursuivre tout au long du prochain siècle et demi.

Les composantes de la croissance

L'augmentation de la population des îles de la Madeleine viendra, pour l'essentiel, des excédents naturels engendrés par les 195 familles dénombrées en 1831. Le dépouillement des registres des baptêmes, mariages et sépultures tenus par les missionnaires et curés catholiques, puis par les pasteurs protestants, permet d'évaluer la population attendue, d'un recensement à l'autre, en soustrayant tous les décès du total des naissances, ce qui permet de dégager cette croissance naturelle. Dans l'histoire du peuplement des Îles, la fin des années 1840 ou le début de la décennie 1850 semble constituer un pivot: avant le milieu du siècle, ceux qui viennent s'installer maintiennent positif le bilan migratoire; par la suite, ce bilan demeurera négatif jusqu'à nos jours. Il ne s'agit cependant que d'un grossier calcul car, même dans les décennies où l'on enregistre les pires soldes, des individus et des familles viennent s'installer sur l'archipel.

Carte 3.2
La distribution de la population en 1861



Source : Listes nominatives du recensement du Bas-Canada, 1861.
Cartographie : Marie-Claire Dubé

La littérature consacrée aux Madelinots insiste souvent sur les familles nombreuses et sur la natalité triomphante des Acadiens de souche. Or jusqu'aux années 1860, le taux de natalité aux Îles demeure inférieur à celui du Québec dans son ensemble, très loin de celui d'une région de colonisation comme le Saguenay³. Le nombre élevé de célibataires masculins explique en partie cette faiblesse relative du taux de natalité. Ainsi en 1852, 98 des 192 hommes dans la vingtaine ne sont pas encore mariés. En 1861, c'est l'équilibre entre les sexes qui est rompu avec 113 hommes pour 100 femmes, un taux de masculinité record pour les XIX^e et XX^e siècles. Entre vingt et un et quarante ans, la disproportion est énorme : on recense à peine 373 femmes pour 467 hommes, ce qui défavorise la nuptialité locale. Dix ans plus tard, ce déséquilibre entre les sexes est effacé et le taux de natalité atteint 48 pour mille, un record historique pour l'archipel, mais qui demeure inférieur à celui de certaines régions québécoises.



Sur l'île du Havre aux Maisons, le terroir agricole est plus restreint que sur les îles du Cap aux Meules et du Havre Aubert. Le relief accidenté y permet toutefois l'élevage.

(Photo Normand Perron)

De nombreux observateurs nous ont laissé des témoignages sur l'état général de bonne santé des Madelinots du XIX^e siècle. Avant 1850, il apparaît difficile de relier ces constats au nombre de sépultures portées aux registres par les missionnaires catholiques : le sous-enregistrement des décès est normal en terres de mission. Dans la seconde moitié du siècle, le taux de mortalité demeure très faible, ce qui permet de dégager de généreux excédents naturels. Par contre, il n'est guère d'exemple au Québec d'une crise de mortalité infantile aussi profonde que celle qui frappe les Madelinots à l'automne et à l'hiver 1859-1860. Du 26 septembre 1859 au 28 février 1860, les curés des paroisses de Havre-Aubert et de Havre-aux-Maisons doivent procéder à la sépulture de 73 enfants de moins de dix ans ; les 58 enfants de moins de cinq ans décédés représentent de 15 à 20 % de tous les petits catholiques madelinien de cet âge⁴.

UNE FORTE MORTALITÉ INFANTILE

S'il ne se trouve plus pareille hécatombe dans les décennies qui suivent, on constate toutefois de façon régulière une forte hausse des décès de jeunes enfants : dès 1867, on enregistre 41 sépultures chez les moins de dix ans. En fait, cette forte mortalité infantile n'est pas particulière à la région ; elle demeure élevée dans tout l'est du Canada jusqu'aux années 1920. Comme les décès de 1859-1860 se produisent à la saison froide, il faut sans doute les attribuer à l'une des maladies contagieuses qui affectent surtout les enfants : variole, rougeole, scarlatine, coqueluche ou diphtérie⁵. Par ailleurs, tous ces décès d'enfants laissent peu de traces hors des registres des paroisses, tellement ils s'inscrivent dans la normalité du XIX^e siècle.

Cependant, même si les généreux excédents naturels suffisaient largement à expliquer la croissance de la population au cours de ces quarante années, il subsiste un important mouvement migratoire vers l'archipel. Deux migrants sur trois choisissent l'île du Cap aux Meules. En 1871, le tiers des chefs de famille sont nés en Nouvelle-Écosse et sur l'île du Prince-Édouard. Le courant, d'intensité variable d'une décennie à l'autre, se poursuit même dans les années 1850 et 1860, parallèlement à celui des départs. Ainsi, Calixte et John Miousse, Sosime, Joseph et Hypolyte Aucoin, ou Henri Lefort, qui ont tous des enfants de moins de dix ans nés en Nouvelle-Écosse, sont recensés en 1871, ce qui prouve leur installation récente. Le mouvement prend parfois la dimension d'une saga familiale, à l'exemple de tous ces Leblanc qui arrivent de la région de Chéticamp sur l'île du Cap-Breton : en 1831, on ne retrace aucun Leblanc aux Îles ; en 1871, on en compte 23 familles sur la seule île du Cap aux Meules.

L'archipel est au centre d'une zone de pêche d'une incroyable richesse au XIX^e siècle. Ainsi, quand le hareng vient frayer dans la baie de Plaisance, chaque printemps, les plages se couvrent d'un tapis, formé de milliards d'œufs, qui peut atteindre un mètre d'épaisseur. La récolte d'œufs de hareng de Sam Nadeau, en 1954, n'est plus qu'un pâle reflet de la manne annuelle du siècle précédent.

(Office du film du Québec
2167-1954)



Toutefois, un courant migratoire inverse prend de l'ampleur à compter du milieu des années 1850. Le *Journal* de Placide Vigneau⁶ permet de suivre l'aventure de ces quelque 120 familles madelinienues parties des îles du Havre aux Maisons, du Cap aux Meules et du Havre Aubert pour s'installer en Minganie, sur la côte nord du golfe du Saint-Laurent, avant 1872. La force du mouvement d'exode a donné lieu à bien des évaluations, parfois fantaisistes. Il n'en demeure pas moins que si l'on ajoute aux 2 202 personnes recensées en 1852 les 1 383 individus dégagés du solde des naissances et des décès⁷ pour la

période de 1852-1871, force est de constater l'absence de plus de 400 Madelinots en 1871. Ce bilan négatif important révèle un malaise sur lequel nous reviendrons plus loin. Il reste tout de même d'une faible ampleur relative si on le compare à celui des vieilles paroisses de la plaine de Montréal qui déversent littéralement leurs populations en Nouvelle-Angleterre à la même époque.

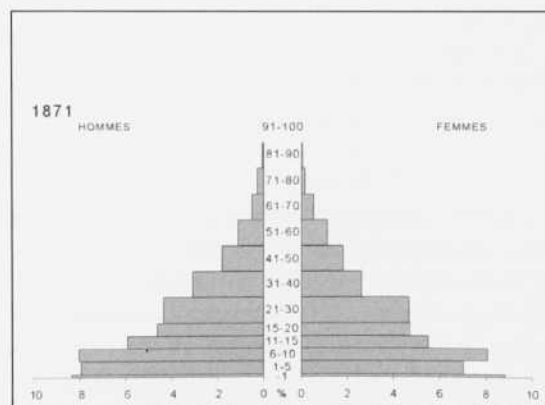
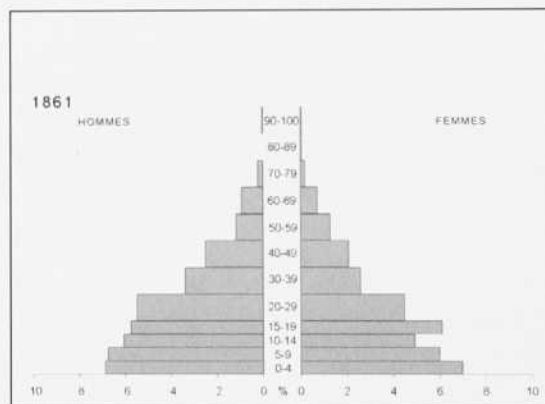
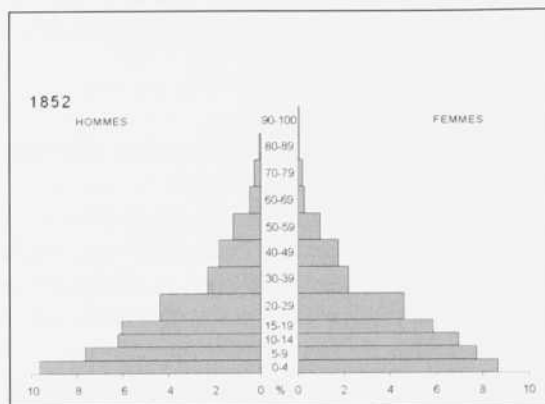
Une jeune population d'origine surtout acadienne

Ces mouvements de population ont de profondes répercussions sur la composition du peuplement de l'archipel; ils touchent, à la fois, la taille des ménages, la distribution selon l'âge et le sexe, la composition ethnique. La figure 3.1, qui permet de comparer la structure des âges et des sexes en 1852, 1861 et 1871, révèle à quel point la pyramide de 1861 est exceptionnelle. Les moins de quinze ans comptent pour moins de 38% des Madelinots, soit la plus faible proportion de toutes les régions du Québec, inférieure même aux villes de Montréal et Québec⁸. En fait, il faudra attendre un siècle, soit en 1971, avant de retrouver une aussi faible représentation des jeunes Madelinots. Nul doute que la crise de mortalité infantile de l'hiver 1859-1860 explique ce déficit d'enfants; elle ne peut cependant rendre compte de celui des femmes dans la vingtaine et la trentaine. Tout au plus pourrait-on supposer une surmortalité féminine reliée aux dangers des nombreuses grossesses et des accouchements difficiles.

L'apparente crise des années 1850 se répercute aussi sur le format des ménages: on construit peu de nouvelles maisons. De fait, si l'on divise la population de l'archipel par le nombre de maisons habitées, on compte 5,4 individus par ménage en 1831, contre 7,1 trente années plus tard. À la fin des années 1850, les ménages où parents, enfants et grands-parents cohabitent sont nombreux. De 1861 à 1871, au contraire, les jeunes couples semblent plus confiants dans l'avenir, car le nombre de maisons habitées passe de 372 à 526, pour une hausse de plus de 40%. Comme la population totale ne croît que de 20% entre les deux recensements, le ménage moyen retombe à six individus.

Malgré les nombreux apports extérieurs au cours des quatre décennies, la composition ethnique se modifie bien peu. Les catholiques francophones représentent 92% de la population en 1831, à peine un peu moins en 1871. L'étude des listes nominatives de ces deux recensements révèle tout de même une plus grande diversité: on compte 45 différents noms de chefs de famille en 1831, contre 125 en 1871. À cette date, les 17 patronymes les plus communs, tous d'origine acadienne, rassemblent 80% des familles, la même

Figure 3.1
 La population des Îles-de-la-Madeleine selon l'âge et le sexe,
 1852, 1861, 1871



proportion qu'en 1831. De fait, les Cormier, Arseneau, Thériault, Boudreau, Vigneau et Lapière constituent les six patronymes les plus fréquents au début et à la fin de cette période, même si les Cormier ont remplacé les Boudreau au premier rang. La seule surprise vient des Leblanc : absents en 1831, ils occupent le 8^e rang avec 28 familles en 1871. Ces patronymes différencient les îles : les Lapière et les Vigneau sont presque tous sur celle du Havre Aubert ; les Leblanc et les Bourque, du Cap aux Meules ; les Arseneau, Thériault, Turbide et Richard, du Havre aux Maisons. Les Boudreau et les Cormier, qui comptent 105 familles, se répartissent sur les trois îles.

Cette période de quarante années amène un léger renforcement de l'élément anglophone et protestant sur l'archipel, surtout après 1845. L'apport extérieur est important, comme le démontre la croissance du nombre des patronymes anglophones : 16 en 1831, 45 en 1871. À cette date, 167 Madelinots se déclarent d'origine anglaise, 82 irlandaise et 74 écossaise. Très peu cependant sont venus d'Europe (14). La majorité d'entre eux sont nés aux Îles, les autres viennent de la Nouvelle-Écosse, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve. La plupart, pêcheurs et éleveurs, s'installent en périphérie : Grosse Île et Old Harry, île Brion et île d'Entrée. Les commerçants et navigateurs, par contre, préfèrent cohabiter avec leurs clients francophones des trois îles principales.

*LÉGÈRE AUGMENTATION
DU NOMBRE
D'ANGLOPHONES*

UNE ÉCONOMIE TRIBUTAIRE DE LA PÊCHE

La pêche à la morue et la chasse au loup marin procurent, jusqu'au milieu du siècle, l'essentiel des revenus des pêcheurs de l'archipel. Dans les années qui suivent, une première diversification dans les techniques et dans l'effort de pêche permet l'exploitation d'espèces auparavant négligées. Cependant, ce qui différencie le plus l'économie des Îles de celle des communautés de pêcheurs du pourtour du golfe, c'est son potentiel agricole. L'élevage et la culture du sol permettent aux Madelinots d'atténuer l'emprise des marchands sur le budget familial. Par sa position, l'archipel est au centre d'une intense activité commerciale : la principale voie maritime qui relie le Canada à l'Europe et aux Antilles passe à proximité, et ses riches fonds de pêche attirent les marins néo-écossais, américains et français.

Pêcheurs avant tout

Aborder l'histoire des pêches aux Îles-de-la-Madeleine dans un ouvrage de synthèse qui doit tenir compte de tous les aspects de la vie des Madelinots, au fil des ans, n'est pas tâche facile. Cette histoire, qui s'inscrit dans celles des



Au XIX^e siècle, la capture de grosses morues, semblables à celle qu'exhibe Isaac Bourgeois, n'était guère exceptionnelle.
(Coll. Musée de la Mer)

pêcheries de la façade atlantique de l'Amérique du Nord et de ses marchés en Europe, aux Antilles et en Amérique du Sud, a retenu l'attention de centaines de chercheurs, surtout de langue anglaise. Au Québec, des historiens aidés de sources de première main, comme les livres de comptes de marchands, ont pu montrer le fonctionnement de cette industrie, depuis les quais et les graves de la Gaspésie et de la Côte-Nord jusqu'aux consommateurs d'Italie ou d'ailleurs⁹. Sur cette dimension de l'économie et de la société madelinienne, les insulaires ne sont pas en reste : les témoignages, recherches et connaissances abondent. Il suffit de feuilleter la monumentale étude d'Aliette Geistdoerfer, *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots*, pour s'en convaincre¹⁰.

Des années 1830 à 1870, la pêche demeure l'activité principale et le gagne-pain de presque tous les Madelinots. Les listes du recensement de 1871 illustrent à quel point le revenu familial dépend de la mer : autant les fermiers que les agriculteurs, le forgeron Eugène Boudreau, le charpentier James Aitkens que le cordonnier Zacharie Boudreau, tous déclarent des prises de morues et d'aiglefin, de harengs et de maquereaux. Le recenseur compte 75 marins-pêcheurs sur 11 navires, 520 pêcheurs côtiers et 237 graviers. Cette main-d'œuvre engagée dans l'effort de pêche totalise 832 hommes, un chiffre imposant si on le compare à la population masculine de seize ans et plus de l'archipel à la même date, soit 870 individus.

La morue constitue l'espèce la plus convoitée au XIX^e siècle ; salée, séchée et mise en baril, elle bénéficie d'un large marché des deux cotés de l'Atlantique. L'organisation de sa pêche façonne l'économie et la société madelinienne au sommet de laquelle on retrouve les commerçants. Aux premiers marchands originaires de la Nouvelle-Écosse s'ajoutent, au fil des décennies, un ou deux francophones locaux ; même si John LeBoutillier possède un entrepôt et plusieurs terrains à Havre-Aubert, les entrepreneurs jersiais sont, contrairement à ceux de la Gaspésie, presque absents des Îles. En fait, c'est surtout à Halifax que les marchands de l'archipel trouvent les grossistes qui les approvisionnent en agrès de pêche et en produits de consommation, et qui leur achètent la production annuelle de morue sèche.

DEUX PRINCIPAUX TYPES DE PÊCHE

Tout au long de ces années, deux types de pêche coexistent aux Îles : la pêche côtière menée depuis les plages par les résidants et la pêche hauturière sur les goélettes possédées ou affrétées par les marchands. Cette dernière activité demeure très importante jusqu'aux années 1870, avec un sommet dans les décennies 1850 et 1860. Dès la fonte des glaces, à la fin d'avril ou au début du mois de mai, de 30 à 35 goélettes, dotées d'un équipage d'une dizaine d'hommes, quittent le Havre aux Maisons et le Havre Aubert pour chasser le loup marin. Revenues avec leur cargaison de peaux de phoque et de barils d'huile,

ces goélettes repartent pour la côte du Labrador pour pêcher le hareng et le maquereau, mais surtout la morue dont les prises sont traitées et séchées sur place. Quelques navires pêchent plus près des Îles. La morue, éviscérée, est d'abord salée et mise en baril, puis séchée sur les grèves de l'archipel lors des fréquents retours. Avant la fin du siècle, cette façon de pêcher au loin diminuera fortement, à mesure que les ressources locales, le homard et le hareng, prendront de l'importance.

La pêche côtière demeure la préoccupation de presque tous les membres de la famille madelinienne, à l'exception peut-être des jeunes hommes qui préfèrent la plus hasardeuse mais plus lucrative pêche hauturière. L'unité de base est constituée par deux pêcheurs sur une barge, assistés d'un gravier qui traite les prises à terre à l'aide d'un nombre variable de femmes et d'enfants. Déjà, sans doute, cette association ressemble à celle que A. Geistdoerfer décrit dans les années 1960 : « L'équipage de deux pêcheurs est donc le plus fréquent. Il réunit deux pêcheurs apparentés : un père et son fils, un oncle et son neveu, fils de son frère, deux frères, deux cousins germains (parallèles), ou un gendre et son beau-frère [...] »¹¹. » Cette forme de coopération familiale semble tellement généralisée au XIX^e siècle que l'on compte une barge pour deux familles, et que le nombre de graviers correspond à celui des bateaux de pêche.



C'est sur les plages, comme celle de Havre-Aubert, que s'effectue la préparation du poisson fraîchement débarqué. Toute la famille participe à l'opération. (Coll. Musée de la Mer)

Étant donné sa valeur marchande, la morue conditionne donc l'organisation de la pêche, mais elle n'en a pas le monopole. Même si elle est reconnue comme vorace, on doit tout de même l'attirer sur l'hameçon par un appât ; le hareng, qui s'engage dans la baie de Plaisance dès la fonte des glaces, en fournit un de qualité. Capturé à l'aide de filets maillants, il constitue aussi un précieux article d'échange avec les pêcheurs étrangers qui arrivent bientôt.

Une autre espèce prend de l'importance au cours du XIX^e siècle; le maquereau, qui revient à l'automne, comme le hareng, permet parfois de sauver une médiocre saison de pêche. D'autres espèces faiblement commercialisées, comme l'anguille, le flétan ou l'aiglefin, aident au moins à varier le menu.

Cette première diversification de l'effort de pêche porte ses fruits dans les années 1860. Parfois, d'après l'inspecteur des pêches, la valeur des prises de maquereau d'été dépasse celle de la morue. Il est possible d'évaluer le volume et la valeur du produit des pêches et de la chasse au loup marin grâce aux rapports annuels des pêcheries et des recensements décennaux. Ainsi, en 1870, les Madelinots auraient capturé autour des Îles près de 800 tonnes métriques de morue, 12 700 barils de 90 kilos de hareng, maquereau, anguille et flétan, ce qui aurait aussi permis de produire 180 tonnes d'huile de poisson. Avec l'ajout de l'exceptionnelle capture de 10 685 phoques cette année-là, la valeur totale des prises dépasserait les 125 000 \$, ce qui correspond aux meilleures années de la décennie précédente¹².

UNE PAUVRETÉ GÉNÉRALE PERSISTANTE

Un rapide calcul permettrait donc d'attribuer un revenu moyen de 250 \$ par année à chacune des quelque 500 familles de pêcheurs. Cette grossière évaluation ne reflète cependant pas la réalité. D'abord, une importante proportion sert à la consommation familiale et n'entre pas dans le circuit commercial. Ainsi, les milliers de barils de harengs capturés servent surtout d'appât ou de fumure dans les champs de pomme de terre. Ensuite, il faut soustraire le coût élevé des agrès de pêche et celui du sel. Enfin, la valeur des produits est celle du grossiste, supérieure à celle qui est offerte au pêcheur par le marchand local. En fait, le revenu annuel tiré de la pêche ne devrait guère dépasser la centaine de dollars. Dans le reste du Québec rural à la même époque, un journalier dans une scierie, sur la voirie ou à la construction du chemin de fer gagne un salaire quotidien de 1,00 \$, soit trois fois plus au cours des 300 jours ouvrables de l'année. Il ne faut donc pas s'étonner de la pauvreté générale constatée par les visiteurs de la «Grand'Terre» lors de leur séjour dans l'archipel.

Seuls ou en groupe, des Madelinots vont chercher à l'extérieur une solution à cette pauvreté persistante, comme ces dizaines de jeunes gens qui s'engagent, au début de la saison de pêche, sur des goélettes américaines. D'autres individus et des familles entières décident d'aller s'installer près des lieux de chasse au phoque et de pêche à la morue qu'ils rejoignent déjà, chaque printemps, sur la basse Côte-Nord. La plupart, toutefois, choisissent de demeurer sur l'archipel et d'accroître leur moyen de subsistance, pour s'affranchir de la tutelle des marchands, en s'adonnant à l'élevage et à la culture du sol. Pour la majorité des Madelinots, cette voie s'avérera la bonne.

Le potentiel agricole enfin reconnu

Comme nous l'avons déjà souligné, c'est au cours de cette période que l'on découvre le réel potentiel agricole des Îles. Sur cette question, les avis divergent, d'autant plus que reconnaître la valeur des sols pourrait influencer sur le niveau des rentes exigées par le propriétaire de l'archipel. Dans son rapport de 1831, le lieutenant Richard Baddeley déconseille l'usage de la charrue ainsi que l'établissement de fermiers canadiens¹³. Joseph Bouchette, au contraire, estime à 10 500 hectares « les terrains cultivables qui forment les déclivités, ou flancs des hauteurs, les vallées et les prairies [...] »¹⁴, dans son rapport de 1849. Trois années plus tard, l'abbé Cajétan Miville affirme devant le Comité spécial sur les Îles-de-la-Madeleine « que la seule inspection de ces îles ferait verser des larmes aux habitants des campagnes de Québec s'ils se voyaient obligés de cultiver semblables terres¹⁵ ». Dans son ouvrage *The Magdalen Islands*, publié en 1862, le révérend George Sutherland écrit que le sol y est plus riche que celui de l'île du Prince-Édouard et qu'il pourrait produire de généreux surplus pour l'exportation¹⁶.

Confection des grosses meules de foin, protégées du vent à l'aide de filets, sur l'île d'Entrée.
(Coll. Musée de la Mer)

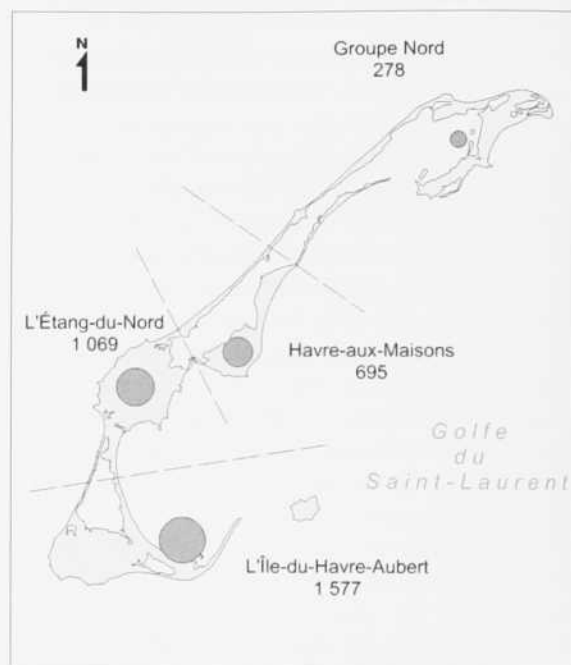
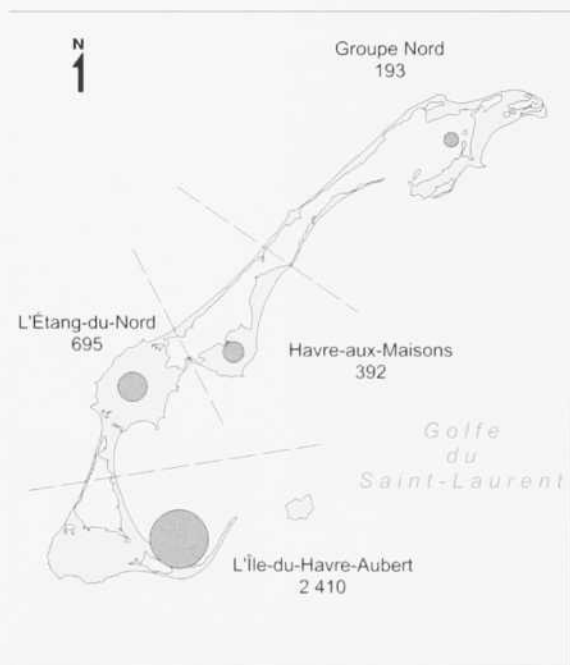


Figure 3.2

La production de foin, par secteur, 1870-1920 (en tonnes métriques)

1870

1890



1910



1920

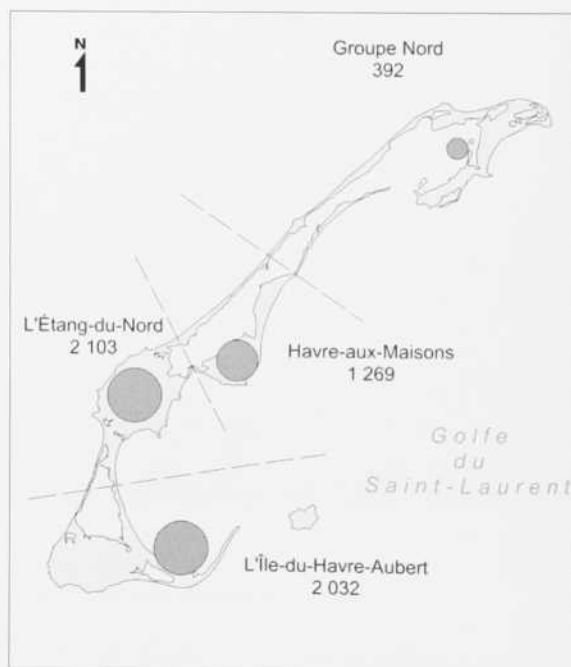
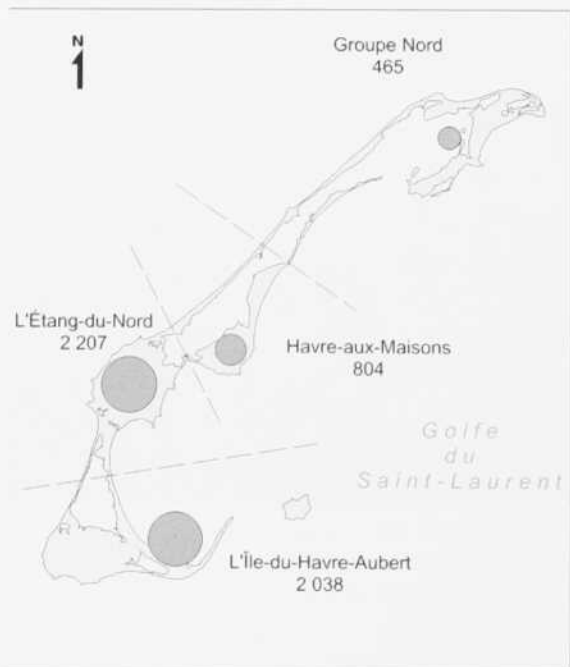
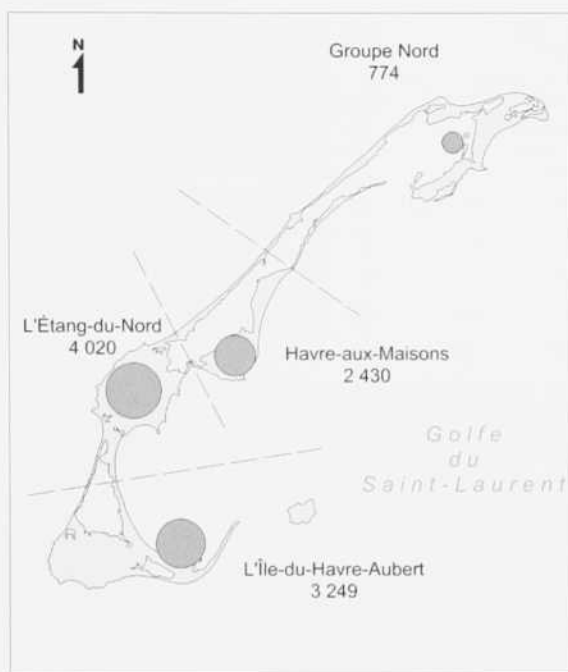
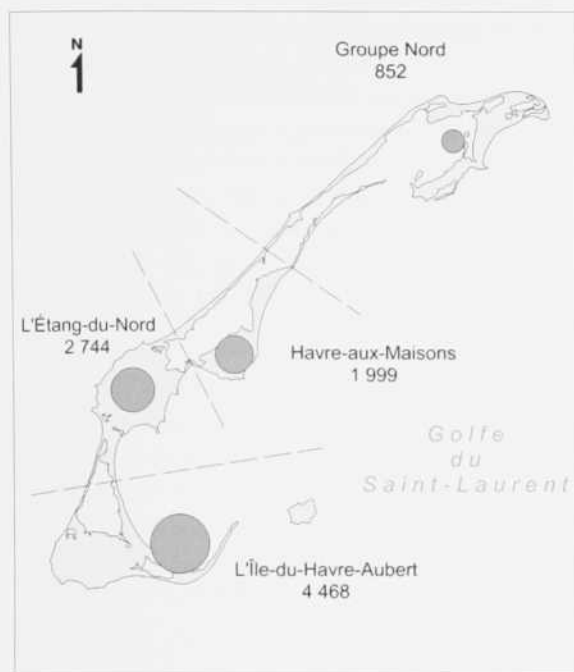


Figure 3.3

Le cheptel total, par secteur, 1871-1941

1871

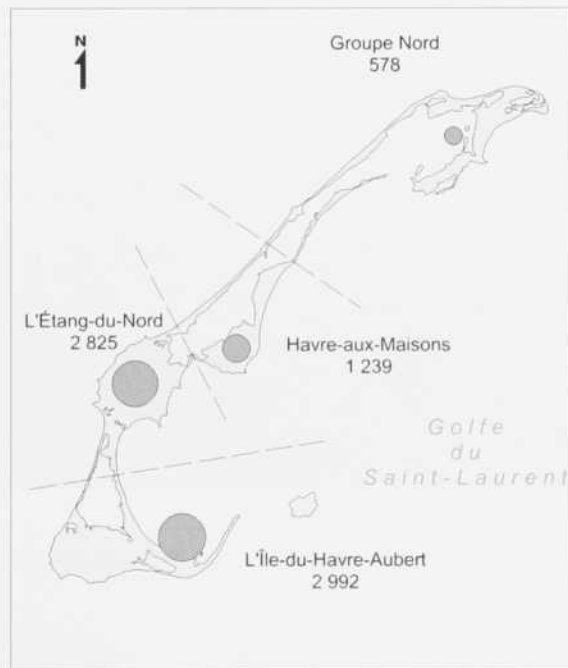
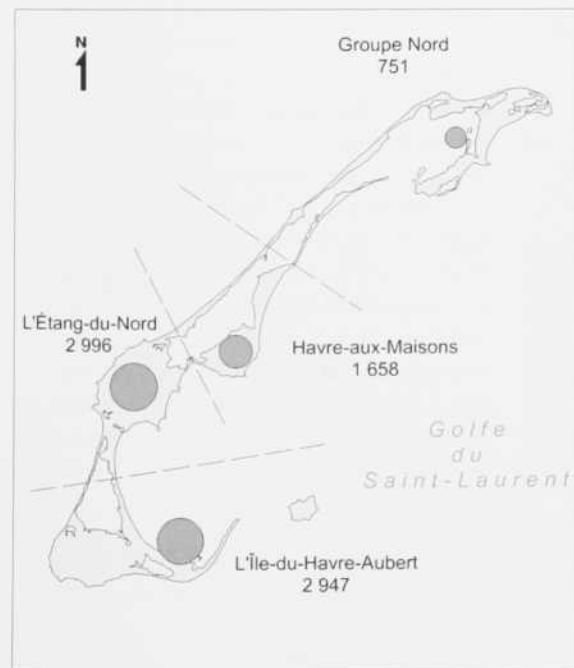
1891



0 10 20
kilomètres

1931

1941



Les développements qui surviennent dans les décennies 1850 et 1860 donnent raison aux tenants de la thèse agricole. En 1871, le recensement agraire fédéral reconnaît l'archipel comme le meilleur terroir du district de Gaspé; sa population, d'un effectif comparable à celui d'une paroisse du Québec, élève 10 000 têtes de bétail¹⁷. À cette date, on a déjà découvert le principal avantage des Îles, les nombreux pâturages naturels qui permettent aussi la récolte de milliers de tonnes de foin pour hiverner un important cheptel (figures 3.2 et 3.3). Le quart des Madelinots élèvent 25 animaux ou plus. La moitié de ces 127 éleveurs-pêcheurs habitent l'île du Havre Aubert qui se voit encore favorisée par l'ancienneté de son peuplement. Toutefois, la liste des principaux éleveurs (tableau 3.1) les montre dispersés sur tout l'archipel.



Une bergère madelinienne.
(Coll. Musée de la Mer)

Les premiers Madelinots qui décident de faire de l'agriculture leur occupation principale sont des immigrants d'origine écossaise ou irlandaise installés sur l'île d'Entrée. D'autres familles anglophones occupent bientôt la Grosse Île et l'île Brion; elles aussi font de l'autosuffisance alimentaire leur priorité. Cependant, en 1870, seuls quelques agriculteurs peuvent se passer des revenus de la pêche. Ainsi William Dingwell, qui déclare avoir tué ou vendu 3 bêtes à cornes, 9 porcs et 22 moutons, en plus de produire des centaines de kilos de beurre et de laine, n'a pas besoin des ressources de la mer. À l'île d'Entrée, même si Nancy Dickson, une veuve de 77 ans, possède trois barges et emploie six pêcheurs, la majeure partie de ses revenus provient de son impressionnant élevage et du lucratif commerce qu'elle entretient avec les pêcheurs américains. En fait, elle n'a rien à envier aux plus gros éleveurs des Cantons-de-l'Est.

Tableau 3.1
LES PRINCIPAUX ÉLEVEURS MADELINIENS EN 1871

Nom		Hectares possédés	Chevaux	Bovins	Moutons	Cochons	Cheptel total	Kilos de beurre	Foin en tonnes m.
William Dingwell	Î.B.	205,1	1	55	115	11	182	454	63,5
Nancy Dikson	Î.E.	68,4	20	47	25	5	97	1 134	90,7
Louis Boudreau	E.N.	6,8	4	13	64	8	89	136	8,2
Frédéric Arseneau	H.M.	3,4	3	17	60	7	87	-	18,1
Simon Renaud	H.A.	37,9	6	25	40	12	83	91	72,6
Damien Deveau	H.A.	51,3	6	28	30	10	74	136	86,2
Charles Bourgeois	E.N.	33,2	3	18	40	12	73	23	9,1
Paul Chenelle	G.Î.	6,8	3	15	40	14	72	181	18,1
Bruno Terriau	H.M.	7,5	4	11	50	6	71	45	18,1
Thomas Cullum	Î.E.	20,5	6	27	32	5	70	680	10,9
Benjamin Boudreau	H.A.	10,3	5	23	30	7	65	82	10,9
Armand Bourgeois	H.A.	20,5	5	21	30	8	64	91	34,5
Harvey Clark	G.Î.	4,1	5	12	42	4	63	227	3,6
Louis Lafrance	E.N.	68,4	2	9	40	7	58	45	5,4
Antoine Chevrier	H.A.	22,2	2	20	25	10	57	68	36,3
Antoine Giffard	H.A.	18,8	7	16	25	8	56	82	40,8
Robert Keaton	G.Î.	34,2	4	6	43	2	55	181	12,7
Honoré Renaud	H.A.	13,7	4	13	30	6	53	36	28,1
Hévé Vigneau	H.A.	18,8	3	17	25	7	52	45	18,1
William Dickson	Î.E.	5,1	-	19	30	3	52	272	10,9
Prosper Fougère	E.N.	4,1	3	6	40	3	52	23	4,5
Théodore Renaud	H.A.	12,0	3	14	25	7	49	68	27,2
Eugène Vigneau	H.A.	7,5	5	17	20	7	49	41	10,9
Frédéric Gaudet	H.A.	6,8	3	10	30	5	48	45	11,8
Henry Clark	G.Î.	14,0	5	13	30	-	48	91	7,3
Firmin Hébert	H.A.	13,7	4	15	20	8	47	45	27,2
Joseph Vigneau	H.A.	17,1	4	15	20	8	47	45	27,2
James Dickson	Î.E.	8,5	4	23	14	6	47	91	4,5
Damase Arseneau	H.M.	72,5	2	10	30	4	46	18	-
William Clark	G.Î.	8,5	1	7	35	2	45	91	2,7
Jean Chiasson	H.A.	27,4	4	15	20	6	45	45	33,6

NOTE: Î.B. = île Brion; Î.E. = île d'Entrée; É.N. = Étang-du-Nord; H.M. = Havre aux Maisons; H.A. = Havre Aubert; G.Î. = Grosse Île
 Source: Listes nominatives du recensement de 1871.

Les francophones, qui se considèrent comme pêcheurs avant tout, reconnaissent eux aussi les avantages de l'autosuffisance alimentaire. Ils ne se contentent plus de faire paître quelques moutons, ils cultivent de plus en plus le sol : quelque 200 charrues sont en usage en 1871. On compte parmi les plus gros éleveurs les principaux entrepreneurs de pêche qui peuvent couvrir, du moins en partie, les besoins alimentaires de leurs équipages et de leurs employés à terre : Frédérick Arseneau, de Havre-aux-Maisons, qui possède deux goélettes et emploie 24 hommes, et Damien Deveau, de Bassin, propriétaire d'une goélette et patron de 18 marins, pêcheurs et grapiers.

En 1870, cette volonté des familles de se procurer l'essentiel à peu de frais porte ses fruits. La forêt peut encore fournir une vingtaine de cordes de bois de chauffage par maison, chaque famille tisse en moyenne 15 mètres carrés de drap de laine pour fabriquer tous les types de vêtements, et la majorité produit des légumes, du lait et des œufs. L'abondante récolte de pommes de terre et de navets, quelque 600 kilos par Madelinot, permet même d'imaginer des échanges avec les pêcheurs étrangers. Cependant, cet apparent enrichissement collectif et individuel laisse de côté un bon tiers des familles madelinienues, celles qui ne possèdent même pas une barque de pêche, un cheval ni une vache laitière et demeurent totalement dépendantes du faible crédit dont elles peuvent disposer chez le marchand. Cette misère, elle persiste surtout dans les lieux de colonisation récente, au nord et à l'ouest des deux îles principales et au Havre aux Maisons. C'est probablement là que l'on rencontre les futurs candidats à l'exil.

Sur les routes commerciales du golfe

Cette volonté de parvenir à l'autonomie financière, pour moins dépendre de la bonne volonté des marchands, atteint rapidement ses limites hors des produits de la pêche, de l'élevage et de la culture du sol. C'est au magasin général qu'il faut se procurer tout le reste : cordes de chanvre et fils de coton, toiles cirées, clous, crochets et autres objets de fonte ou de fer blanc, produits exotiques, comme le thé, le café, la mélasse et le sucre, mais aussi le rhum et le tabac, et surtout, les deux incontournables : le sel pour traiter le poisson et la farine dont on ne peut se passer dans aucune cuisine. Grâce au crédit qu'il possède lui-même auprès des grossistes de Pictou, Halifax, Charlottetown, Québec ou Montréal, le marchand peut « avancer » à ses clients-pêcheurs les produits de consommation qu'ils devront rembourser à la belle saison en peaux et huile de loup marin, en poisson séché ou salé et, très souvent, en journées de travail.

À la fin des années 1820, l'archipel compte déjà trois marchands résidents : Louis Bouffard, Joseph Cormier et Valentin Fontana. Un marchand de Halifax, John Francis Muncey, et des pêcheurs américains se livrent aussi au commerce à la belle saison. En 1871, le nombre des marchands s'est accru avec l'augmentation et la dispersion de la population : Damien Deveau, J.-B. Félix Painchaud, John Savage, Henry Shea tiennent leur commerce sur l'île du Havre Aubert ; Nectaire Arseneau, Nelson Arseneau, William Leslie, sur celle du Cap aux Meules ; Frédérick Arseneau, Richard Delaney et William Johnson ont leur magasin au Havre aux Maisons, tandis que Neil McPhail monopolise le marché des pêcheurs-éleveurs de la Grosse Île. Le fait que 6 des 11 marchands soient des anglophones ne doit pas nous étonner, car la majeure partie des échanges s'effectue avec les Maritimes.

*LE RÔLE DES
MARCHANDS DANS
LA VIE ÉCONOMIQUE*

En comparaison avec le Québec rural du XIX^e siècle, ces commerçants sont fort nombreux pour desservir une population d'à peine plus de 500 familles. En réalité, le commerce de détail n'occupe que la portion congrue de l'activité des plus gros marchands. Avant tout, ce sont des entrepreneurs qui organisent les saisons de chasse et de pêche. Ce rôle les force à être constructeurs de navires, armateurs ou affréteurs, avec tous les risques que cela comporte ; la perte d'une goélette dans les glaces ou une expédition de chasse ou de pêche désastreuse peut les acculer à la faillite. Ils occupent le centre d'une longue chaîne de crédit qui va d'une banque londonienne au grossiste de Halifax, jusqu'au plus humble pêcheur madelinien, une chaîne que peuvent rompre une crise internationale ou de mauvaises pêches locales.

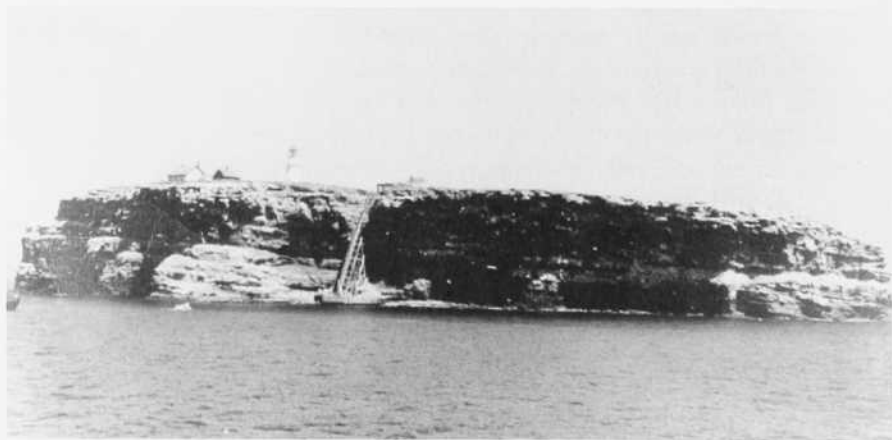
En contrepartie de ces risques accrus, les marchands affichent des prix plus élevés que ceux de leurs confrères de la vallée du Saint-Laurent, une pratique décriée par les pêcheurs madelinien. Leur monopole s'avère toutefois moins total que celui des marchands jersiais en Gaspésie parce que l'archipel, grâce à sa position géographique et à la richesse de ses fonds de pêche, est annuellement visité par une imposante flottille de pêcheurs étrangers. Les Américains, qui ont, selon les rapports des inspecteurs des pêches, plus d'une centaine de goélettes et souvent plus de 2 000 membres d'équipage, n'achètent pas seulement du beurre et des œufs, des barils de porc et de bœuf, mais aussi du poisson pour compléter leur cargaison de retour, ce qui prive les marchands locaux d'un important volume d'échange. Ce que les pêcheurs madelinien appellent commerce, les marchands le nomment contrebande : l'État donnera raison à ces derniers.

Au XIX^e siècle, le gouvernement colonial est particulièrement jaloux du contrôle qu'il exerce sur le commerce international, car les droits de douane constituent son principal revenu. Les pêcheurs étrangers, américains ou français,

qui désirent commercer directement avec les pêcheurs locaux emportent avec eux des produits d'échange, comme des barils de sel, des agrès de pêche, du rhum et du whisky, tous des articles soumis à des taxes à l'importation. En 1852, le gouvernement du Canada-Uni entend rappeler qu'il partage, avec les colonies des Maritimes, la souveraineté sur le golfe du Saint-Laurent. Désormais, à chaque saison de navigation, une goélette armée va patrouiller le golfe pour faire respecter la réglementation sur les pêches maritimes, le commerce avec les étrangers, et appuyer les autorités judiciaires et les fonctionnaires en place. Pendant quinze années, c'est Pierre Fortin, un médecin né à Verchères, qui va commander cette patrouille et livrer un rapport annuel riche de toutes ses observations sur l'économie et la vie sociale des communautés de pêcheurs des Îles-de-la-Madeleine, de la Gaspésie et de la Côte-Nord¹⁸.

Parmi les recommandations de l'inspecteur Fortin, celles qui visent l'amélioration de la sécurité de la navigation vont mener à la mise en opération d'un premier phare sur l'archipel, au rocher aux Oiseaux, en 1870. Cette lumière vient baliser le sud du chenal laurentien, une des voies commerciales les plus fréquentées au monde. Pour les marins au long cours du temps de la navigation à voile, les Îles, souvent cachées par le brouillard ou entourées de champs de glace, représentent avant tout un écueil. Les naufrages sont nombreux pendant tout le XIX^e, jusqu'à ce que la généralisation de l'usage de la vapeur, qui facilite les manœuvres, rende la navigation plus sécuritaire. Avant la fin du siècle, le gouvernement fédéral va dépenser aux Îles des dizaines de milliers de dollars pour protéger ses voies commerciales, non pour améliorer la sécurité des pêcheurs madelinien.

Le rocher aux Oiseaux surmonté de son phare. Tous les approvisionnements doivent être hissés au sommet par une rampe étroite accrochée à la falaise.
(Coll. Musée de la Mer, Office provincial de publicité, 85583)





Des années 1860 à 1960, les municipalités des Îles s'occupent de baliser et d'égaliser les chemins d'hiver qui relient tous les cantons. Ces routes de neige durcie vont servir de longs mois. En 1940, cet équipage revient de la messe.

(Coll. Musée de la Mer, photo E. Boudreau)

L'amélioration des communications maritimes s'accompagne sur les Îles d'un net progrès du transport terrestre. En effet, ce dernier constitue la transformation majeure dans la façon de se déplacer des Madelinots au cours de cette période. En 1830, le cheval n'est guère utilisé que pour le va-et-vient entre la résidence et la grave. À la fin des années 1850, des chemins carrossables traversent les trois îles principales, au milieu des champs et pâturages. Le recensement de 1871 dénombre, pour les 526 maisons habitées, un total de 750 chevaux de tout âge, autant de charrettes, et 600 «voitures d'été». Désormais, jusqu'à la démocratisation de la voiture particulière, dans les années 1950 et 1960, le cheval et le transport hyppomobile feront partie de la vie quotidienne des Madelinots. Pour beaucoup, le cheval n'est pas seulement un moyen de se déplacer, c'est un objet de fierté ou de convoitise. D'ailleurs, le coût élevé des plus belles bêtes en fait un bien de luxe accessible à de rares individus.

LA MISE EN PLACE DES STRUCTURES D'ENCADREMENT

Au Québec, le milieu du XIX^e siècle est marqué par un premier effort de l'État pour régionaliser ses services, par la création de districts scolaires, judiciaires et d'enregistrement. Cette décentralisation est renforcée par la mise

sur pied de conseils d'élus locaux, à la commission scolaire et à la municipalité. Cette réforme consacre de façon définitive le rattachement de l'archipel au Bas-Canada, puis à la province de Québec. Le français constitue la langue d'usage de ses cours de justice et de ses écoles, son code civil est celui du Québec, et ses représentants élus demeurent ceux du comté de Gaspé. Ce raffermissement de l'emprise québécoise sur les Îles ne remet cependant pas en question leur appartenance au diocèse de Charlottetown, une anomalie qui va perdurer jusqu'à leur rattachement au diocèse de Gaspé, en 1946.

L'organisation religieuse des Îles

Les années 1830 à 1870 constituent une période de véritable renaissance pour l'Église catholique du Canada. La forte croissance des vocations locales, l'arrivée des communautés religieuses de femmes et d'hommes venues de France, la collaboration qui s'établit entre les autorités civiles et le clergé pour la mise sur pied d'un système d'éducation confessionnel, voilà autant de réalisations qui assurent à cette Église un rôle majeur dans la société québécoise pour au moins un siècle. Bien plus, ses prélats confiants se donnent pour mission d'encadrer la diaspora canadienne-française partout en Amérique, dans l'Ouest canadien et américain, en Nouvelle-Angleterre et dans les colonies ou provinces de l'Atlantique¹⁹. Là plus qu'ailleurs toutefois, elle doit faire face à un nouveau défi avec l'arrivée massive de tous ces immigrants irlandais catholiques anglophones dont le clergé jouit de la protection de Rome. Désormais, foi catholique et langue française ne seront plus indissociablement liées²⁰.

Malgré le rattachement de l'archipel au nouveau diocèse de Charlottetown, en 1829, l'évêque de Québec continue à fournir des missionnaires aux catholiques madelinien. De 1827 à 1839, quatre prêtres desservants originaires du Québec se succèdent aux Îles : Pierre Bédard, François-Xavier Brunet, Thomas-Léandre Brassard et Martin-Léon Noël de Toussignan²¹. Aucun ne sollicite la prolongation de son mandat de trois ans. Avec l'arrivée de l'abbé Alexis Bélanger, en 1839, l'archipel accueille son premier véritable curé. Comme ses confrères de la vallée du Saint-Laurent, il considère que sa mission pastorale ne constitue qu'une partie de ses devoirs ; très tôt, il s'attaque à l'analphabétisme généralisé des Madelinots catholiques. Son zèle n'est pas étranger à la création de la paroisse de Sainte-Madeleine-de-Havre-aux-Maisons, en 1846, dont le premier curé, l'abbé Cajétan Miville-Deschênes, est originaire de Saint-Roch-des-Aulnaies, comme l'abbé Bélanger. Avec deux prêtres pour environ 1 600 fidèles, les Îles bénéficient alors d'un encadrement bien supérieur à celui des autres catholiques acadiens ou québécois²².

Cette division en deux paroisses, de part et d'autre de Cap-aux-Meules et du Grand Ruisseau, permet de partager la population catholique en deux groupes de fidèles d'égale importance. Désormais cependant, la croissance des effectifs se concentre dans l'île centrale, dans la partie occidentale de l'Étang-du-Nord, ainsi qu'à Bassin, les deux meilleurs terroirs. Charles-Nazaire Boudreau, le premier prêtre originaire des Îles, remplace l'abbé Bélanger à la cure de Havre-Aubert en 1849; il doit desservir une fraction croissante de ses ouailles à partir d'un presbytère et d'une église complètement décentrés des nouveaux lieux de peuplement. Comme les évêques de Charlottetown montrent peu d'empressement à créer une nouvelle paroisse sur l'archipel, la solution aux problèmes des fidèles de Bassin et de L'Étang-du-Nord devra attendre la décennie 1870.

L'apparente négligence de la hiérarchie catholique de Charlottetown vient peut-être du constat que, contrairement au reste du diocèse, l'Église de Rome n'a pas à craindre le prosélytisme protestant aux Îles-de-la-Madeleine. En fait, c'est plutôt l'inverse qui s'est produit, comme le constate le révérend George J. Mountain, l'évêque anglican de Québec, lors de son premier voyage aux Îles, en 1850: de nombreux parents ont fait baptiser leurs enfants par les prêtres catholiques de Havre-Aubert et de Havre-aux-Maisons²³. En 1852, la première tâche que se donne Félix Boyle, le premier pasteur anglican, c'est celle de baptiser ses ouailles; parmi les 50 actes portés au registre, il inscrit des enfants de quelques mois, mais aussi des adultes jusqu'à la trentaine. Une première église est inaugurée à Grosse-Île en 1853, deux autres à Havre-Aubert et à Cap-aux-Meules, en 1869. Mais c'est sans doute l'instauration d'un système d'enseignement public confessionnel qui permet le plus d'unir la petite communauté protestante dispersée sur les sept îles habitées de l'archipel.

Le difficile combat contre l'analphabétisme

S'il est un aspect de l'organisation sociale qui différencie les Madelinots des autres communautés acadiennes de l'Atlantique, c'est bien l'encadrement scolaire. L'appartenance de l'archipel au Bas-Canada lui assure la prépondérance de l'enseignement en langue française par le simple jeu de sa forte majorité francophone et catholique; les Acadiens des Maritimes entament quant à eux un long combat séculaire pour faire reconnaître certains droits linguistiques. Toutefois, pendant les décennies 1850 et 1860, curés, inspecteurs et commissaires d'écoles, instituteurs et parents progressistes madelinien doivent lutter pour préserver cet acquis que représente un système public d'enseignement partiellement financé par l'État. Pour bon nombre de parents qui doivent exploiter très tôt la force de travail que représentent leurs enfants,

Au XIX^e siècle, les jeunes garçons ne fréquentent plus guère l'école après le début de la saison de pêche. Ils accompagnent les adultes en mer ou travaillent sur les grèves, comme ces garçons qui admirent le flétan de 360 kg capturé par Vital Bourque, en 1920. (Coll. Musée de la Mer)



l'apprentissage de la lecture constitue un luxe, et celle de l'écriture, un bien inutile exercice.

FONDATION DE LA PREMIÈRE ÉCOLE

La mise sur pied d'un système d'enseignement public au Bas-Canada vient de l'initiative du gouvernement colonial. Les lois scolaires de 1801 et 1824 ne sont guère appréciées par le clergé catholique; celle des écoles de syndics, par contre, reçoit son aval. À compter de 1829, un nombre croissant de petits catholiques fréquentent ces écoles largement subventionnées. Quand, en 1840, le curé Bélanger fonde, avec l'aide de sa belle-sœur, une première école à Havre-Aubert, l'État a déjà retiré son aide. On comprend l'empressement du curé à mettre sur pied une première commission scolaire, en 1846, quand le gouvernement du Canada-Uni s'implique dans l'éducation primaire.

Les espoirs de l'abbé Bélanger, devenu premier président de la commission scolaire, seront vite déçus. La loi accorde certes une subvention pour le fonctionnement des écoles, mais elle impose aussi une taxe basée sur l'évaluation foncière. En fait, comme le souligne l'inspecteur Painchaud dans son premier rapport, en août 1852: «Ces écoles étaient maintenues par l'octroi législatif de chaque année car les contribuables de cette municipalité *n'ont jamais payé*; excepté ce que paie chaque père de famille qui envoie son ou ses enfants à l'école²⁴.» Il semble que de 1846 à 1851, deux ou trois écoles aient été en opération, mais aucune durant l'année scolaire 1851-1852. D'ailleurs, comme le mentionne l'inspecteur Painchaud: «Les ci-devant instituteurs étaient des personnes tellement ignorantes de leurs devoirs, qu'il était nécessaire qu'elles

fussent déchargées [de leur tâche] elles ne pouvaient écrire deux lignes correctement ; elles étaient encore plus ignares dans l'art de chiffrer [...]»²⁵. » Alexandre Cormier, le premier secrétaire-trésorier de la municipalité scolaire, confirme ce jugement : « L'éducation est à son plus bas étage ici et en conséquence de la pauvreté de la plupart des habitants, il est impossible avec notre part de l'octroi, de trouver des maîtres qualifiés²⁶. »

En 1852, le gouvernement de l'Union divise le Bas-Canada en 23 districts scolaires à la charge d'autant d'inspecteurs. Même si les Îles-de-la-Madeleine sont incluses dans le district de Gaspé, le fait qu'une large part de l'année scolaire se déroule durant la longue saison sans navigation contraint les autorités à nommer un inspecteur local : le notaire Jean-Baptiste Félix Painchaud. Il veille, en plus de celui des écoles catholiques, au bon fonctionnement des écoles dissidentes en collaboration avec le ministre anglican, Félix Boyle. Painchaud se donne pour première tâche de trouver des maîtres compétents. Il préfère garder une école fermée plutôt que de la confier à un instituteur non qualifié. Pour l'automne 1854, il a trouvé trois maîtres d'école : Théodore Cormier à Havre-Aubert, Louis Bouffard à l'Étang-du-Nord et Paul Duclos à Havre-aux-Maisons²⁷. Pour sa part, le révérend Boyle veille à la bonne marche de l'école dissidente de l'île d'Entrée. Jamais, cependant, toutes les écoles seront-elles ouvertes simultanément dans les années 1850 et 1860. En fait, l'année 1858 semble présenter un sommet avec cinq des sept écoles en fonction recevant 205 élèves.

Tout au long de ces années, la fréquentation scolaire demeure très faible, entre 10 et 30 % des jeunes Madelinots catholiques âgés de cinq à seize ans. Dans son rapport de 1856, Painchaud signale que « la presque totalité de ces élèves se compose des plus jeunes enfants dont on peut se passer pour la pêche et les soins intérieurs de la famille²⁸ ». En 1858, il note que « ce besoin des enfants à la maison est encore plus grand s'il est possible pour les pêcheurs que pour les cultivateurs²⁹ ». En 1866, on ne compte plus que 104 élèves sur toutes les îles ; la situation s'améliore dans les années suivantes et, en 1871, le recenseur dénombre 250 garçons et 206 filles à l'école. Cependant, les 889 adultes de plus vingt ans incapables de lire et d'écrire représentent 63 % des Madelinots de cet âge, ce qui dénote un important retard du processus d'alphabétisation par rapport au reste du Québec.

Une justice au service des marchands

Les Îles-de-la-Madeleine occupent une place à part dans l'histoire de l'administration de la justice au Québec. Au terme d'une série de lois visant à décentraliser le processus judiciaire, en 1843, 1849 et surtout en 1857, le



Le palais de justice de Havre-Aubert, construit en 1862, subit une cure de jouvence en 1940.
(Coll. Musée de la Mer)

Bas-Canada se voit partagé en 19 districts judiciaires dotés d'un palais de justice et d'une prison. Même si, théoriquement, l'archipel fait partie du district judiciaire de Gaspé, en fait « les Îles-de-la-Madeleine forment un circuit par elles-mêmes. Leur juridiction n'entre pas en concurrence avec celle des autres cours de circuit du district de Gaspé. De plus, la Cour de circuit des Îles-de-la-Madeleine a la même juridiction en matières civiles que la Cour supérieure dans tout autre endroit³⁰. » Dès septembre 1862, un édifice, construit au coût de plus de 10 000 \$, tient lieu de tribunal et de prison à Havre-Aubert ; il s'agit d'un investissement exceptionnel pour une population de 2 700 justiciables.

Cette intervention de l'État était réclamée depuis longtemps par les élites laïques et religieuses, les inspecteurs des douanes et des pêches, et les marchands lésés par le trafic de contrebande. En l'absence d'un corps de justice et de police, bien peu pouvait être entrepris contre les déprédations des équipages des pêcheurs américains. Pour d'aucuns, cette absence avait fini par venir à bout de la moralité des Madelinots, comme le constate le juge Winter : « Il est surprenant que pouvant tout avec impunité, il ne s'y commette point de grands crimes ; cependant là comme ailleurs les mœurs primitives sont à peu près usées, il y a des assauts et batteries, ventes de liqueurs sans licences, faux poids et mesures, vols et larcins, et autres désobéissances à la loi³¹. » Dans un autre rapport, le notaire Félix Painchaud renchérit sur les propos du juge : « Rien ne fonctionne ici ; la cour de circuit ne peut rien, les juges de paix non plus ; un conseil municipal même est ici de risée ; tout ce qui est et qui sent "la loi", sous quelque rapport que ce soit, est regardé par les habitants comme chose hostile et nuisible [...]»³². »

VERS UN DROIT DES AFFAIRES

L'analyse des causes conservées au greffe du palais de justice de Havre-Aubert démontre que les pêcheurs madelinienens n'avaient peut-être pas tort d'appréhender l'établissement d'un appareil judiciaire efficace aux Îles : parmi les quelque 330 causes inscrites au greffe de la Cour de circuit de Havre-Aubert, de 1845 à 1870, près de 60 % concernent des poursuites de marchands locaux envers leurs clients mauvais payeurs, plus de 20 % celles d'agents de Coffin pour rentes impayées. De plus, si l'on ajoute d'autres causes impliquant des marchands entre eux, des artisans contre les marchands et les pêcheurs, les poursuites pour dettes représentent 17 inscriptions sur 20. Si la liste des plaignants est bien courte, celle des défendants, pêcheurs pour la plupart, s'allonge au fil des procès.

En fait, une forte proportion des poursuites engagées par les marchands se règle avant la tenue du procès : les pêcheurs ou fermiers, en majorité analphabètes, contestent rarement la tenue des livres de leur créancier qui, lui, demeure accommodant : le recours à la justice semble ne représenter qu'un

ultime moyen de pression entre gens honnêtes. En général, une fois que le débiteur a reconnu l'existence de la dette et son niveau, le marchand ne tente pas d'acculer son client à la faillite. D'ailleurs, comme le remarque le chercheur Roch Samson dans la baie de Gaspé à la même époque: « À l'intérieur d'un système de crédit généralisé, l'important n'était pas de réaliser des valeurs immédiates mais d'avoir le plus de bonnes dettes possibles³³. »

Le bref bilan de ces premières années d'administration de la justice aux Îles peut se conclure avec ce constat: les Madelinots semblent moins enclins à en appeler aux tribunaux que les habitants de la vallée du Saint-Laurent à la même époque. Les querelles entre voisins dégénèrent rarement jusqu'aux voies de fait et trouvent leur solution à travers les réseaux familiaux; comme dans toutes les paroisses catholiques du XIX^e siècle, on fait sans doute d'abord appel au curé dont le rôle de conciliateur est gratuit, contrairement à l'avocat. En fait, la principale retombée de l'établissement d'une société de droit aux Îles se répercute sur l'activité commerciale et industrielle. Désormais, les grossistes de Québec, de Halifax ou de Pictou peuvent développer leurs relations avec des marchands locaux à l'abri du droit des affaires, ce qui représente un acquis à la veille de l'arrivée de la première véritable industrie de transformation, celle de la mise en boîte du homard.

UNE SOCIÉTÉ PLUS COMPLEXE

La naissance d'un pouvoir local, même s'il permet un premier apprentissage de la vie démocratique, ne contribue guère à effacer les inégalités sociales. Le pouvoir demeure l'affaire de quelques notables, ceux qui peuvent lire et écrire et possèdent quelques biens: marchands, capitaines de goélette, gros éleveurs, membres du culte et fonctionnaires. La question de la propriété du sol, la source du principal débat politique sur l'archipel, ne progresse pas avant 1870, ce qui démontre bien le peu de cas que les élus du Canada-Uni ou ceux de la province de Québec font de ces îles perdues dans les brumes du golfe. Pour le gouvernement central, l'exercice de sa souveraineté sur les Îles passe loin devant le bien-être des Madelinots. L'État, au XIX^e siècle, prend bien plus qu'il ne donne.

La division du travail

Cette période de quarante années voit la naissance d'une société organisée et complexe aux Îles-de-la-Madeleine. C'est la diversification de l'économie et la mise en place des structures d'encadrement et de contrôle de l'État qui provoquent cette transformation majeure. Les produits de l'agriculture et de l'élevage s'ajoutent à ceux de la pêche et de la chasse, de nombreux artisans parviennent à vivre de leur industrie, et la multiplication des activités commerciales favorise la construction navale et le transport maritime. En 1831, cinq personnes seulement déclarent exercer un métier autre que celui de pêcheur : trois marchands, un navigateur et un prêtre. En 1871, par contre, le recenseur dénombre, dans cette population d'un effectif comparable à celui d'une grosse paroisse de la vallée du Saint-Laurent, un éventail d'une trentaine de métiers ou de professions les plus diversifiés.

Le tableau 3.2 énumère tous les emplois déclarés par les Madelinots autres que ceux de pêcheur, gravier, fermier, agriculteur ou cultivateur. Comme le recensement ne tient compte que des chefs de famille et de leurs garçons en âge de travailler, la partie féminine de la main-d'œuvre est complètement ignorée. Tout le travail accompli par les femmes et les filles à la maison, à l'étable, dans les champs, les potagers ou sur les graves, non rémunéré et assimilé aux tâches domestiques, est considéré comme négligeable. Toutefois, dans cette économie familiale basée sur la pêche et l'agriculture de subsistance, le travail des femmes et des enfants demeure une nécessité vitale ; on comprend les pressions sociales que doivent subir les célibataires des deux sexes, les veufs et les veuves, pour qu'ils mettent fin à leur état.

Avant les débuts de la pêche au homard, en 1875, peu de chose différencie les communautés de pêcheurs d'origine acadienne et britannique. Sur la plage à Grosse-Île, vers 1920. (Coll. Musée de la Mer)



Tableau 3.2
 LES PROFESSIONS AUTRES QUE PÊCHEUR ET AGRICULTEUR
 ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1871

1. NAVIGATION	2. FABRICATION ET CONSTRUCTION
33 Marins	19 Charpentiers
5 Capitaines	5 Forgerons
2 Navigateurs	5 Cordonniers
	2 Tonneliers
	1 Meunier
	1 <i>Sailmaker</i>
3. COMMERCE	4. SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS
11 Marchands	11 Domestiques
11 Commis	8 Instituteurs
3 Agents	2 Prêtres catholiques
	2 Gardiens de phare
	1 Médecin
	1 <i>Clergy man</i>
	1 Maître du havre
	1 Collecteur des douanes
	1 Shérif
	1 Notaire
	1 Greffier
	1 Assistant gardien de phare
5. AUTRES	
2 Mendiants	

Source: Listes nominatives du recensement de 1871.

Avec un peu plus de 3 000 habitants, les Îles abritent une intense activité commerciale. Chaque année, ce sont des milliers de barils de maquereau et de hareng en saumure, de morue sèche, qui doivent être acheminés vers Halifax, Québec ou d'autres destinations. En automne, avant la fin de la saison de navigation, les 11 marchands doivent regarnir leurs entrepôts pour l'hiver et le printemps. En 1871, cette activité commerciale demeure encore concentrée à l'île du Havre Aubert: 39 des 40 marins, capitaines et navigateurs y demeurent, en plus du collecteur des douanes et du maître du havre.

Pour la plupart des marins, presque tous âgés de moins de vingt-cinq ans, le service à bord d'une goélette n'est qu'une étape avant le mariage et l'installation à terre. Les capitaines et les navigateurs, dans la trentaine et la quarantaine, en ont fait leur profession : Charles Boudreau, qui se déclare navigateur à 81 ans, prouve que cette carrière peut être longue.

*DIVERSIFICATION
DES MÉTIERS ET
DES PROFESSIONS*

La croissance du nombre d'hommes de métier montre que la période où les familles vivaient en autarcie presque complète est largement révolue. Comme les Madelinots se sont déjà découvert une passion pour les chevaux, cinq forgerons, qui agissent sans doute aussi comme charron, voiturier et maréchal-ferrant, peuvent vivre de leur art. La confection et la réparation des attelages doivent aussi occuper une partie du temps des cinq cordonniers. Par ailleurs, il n'est pas étonnant que la majorité des charpentiers habitent sur l'île du Cap aux Meules : au tournant des années 1870, c'est là qu'il se construit le plus de maisons et c'est là aussi que les nouveaux marchands s'installent. Une partie de ces charpentiers peut aussi travailler dans un petit chantier naval.

C'est cependant la gamme des professions liées aux services qui révèle une maturation de la société de l'archipel. L'État assure déjà, du moins en partie, le salaire de 16 personnes, dans l'enseignement, la justice et la navigation. On sent dès lors la formation du noyau d'une petite bourgeoisie locale qui peut s'attacher des domestiques, âgés de douze à cinquante ans. Dans tout ce tableau des professions, c'est parmi les domestiques que l'on rencontre la seule femme qui déclare un métier. C'est peut-être cette absence de métiers féminins qui différencie le plus la société des Îles de celle de la vallée du Saint-Laurent avec ses employées de manufactures, ses couturières et ses modistes, ses enseignantes laïques et religieuses et ses nombreuses servantes. On devra attendre le recensement de 1881 pour qu'apparaissent couturières et télégraphistes, institutrices, religieuses et cuisinières sur l'archipel.

La propriété des Coffin

Au cours de toutes ces années, le problème de l'accès à la propriété foncière constitue le principal débat qui anime la société madelinienne. Cette question fondamentale de l'établissement rural d'une population en forte croissance déchire à la même époque tout le Bas-Canada ; pour de nombreux historiens, le niveau élevé des rentes dans la plaine de Montréal serait une des causes des soulèvements de 1837 et 1838. À compter de 1841, les élus du Parlement du Canada-Uni vont se donner comme première tâche de bâtir le cadre légal permettant aux industriels d'exploiter les forêts domaniales, tout en favorisant l'établissement rural par la colonisation des terres neuves. En parallèle, l'État

décide d'abolir le régime seigneurial dont le caractère féodal apparaît anachronique à l'heure de la grande industrie, du chemin de fer et du télégraphe.

Il est bon de rappeler qu'avant l'abolition du régime seigneurial, en 1854, deux types de gestion du patrimoine foncier coexistent au Québec. Dans la vallée du Saint-Laurent et de ses principaux affluents, c'est la tenure seigneuriale héritée du Régime français qui codifie les relations entre seigneurs et censitaires et fixe les droits et devoirs des uns et des autres. Après la Conquête, les nouveaux territoires offerts à la colonisation sont gérés selon le système britannique du « franc et commun soccage », selon lequel l'achat d'une terre permet à son propriétaire de l'exploiter ou d'en disposer à sa guise. Les élus de la Chambre d'assemblée du Canada Uni, ne comprenant pas le mode de propriété des Îles, commandent des enquêtes en 1852 et 1859 pour éclairer leurs décisions: s'il s'agit d'une tenure seigneuriale, ne devrait-elle pas être abolie comme toutes les autres? Sinon, pourquoi les Madelinots ne sont-ils pas propriétaires de plein droit de leurs lots?

*LE CARACTÈRE
PARTICULIER
DE LA PROPRIÉTÉ
DU SOL*

Le caractère particulier de la concession accordée par la Couronne britannique à l'amiral Coffin, en 1797, est à l'origine de cette confusion. La valeur légale de ce « don » royal est sans doute comparable à celle des terres qu'ont reçues les 64 grands propriétaires qui se partagent l'île du Prince-Édouard. Ces derniers accordent des baux de longue durée, moyennant une rente annuelle, aux colons qu'ils installent. Là, le mécontentement est tel qu'un agent venu réclamer des rentes sera assassiné³⁴. Les Madelinots n'acceptent pas non plus leur état de locataires perpétuels, d'autant plus que le gouvernement dont ils dépendent a racheté en 1854 les droits des seigneurs, et qu'il permet l'installation de colons sur les terres de la Couronne pour une somme symbolique.

L'analyse d'un registre tenu par John Fontana, l'agent de John Townsend Coffin, le neveu et héritier d'Isaac Coffin, décédé en 1839, nous éclaire sur le fonctionnement du régime des rentes en usage sur les îles d'Entrée et du Havre Aubert, de 1830 à 1880. La plupart des « billets de location » sont d'une durée de cinquante ou quatre-vingt-dix-neuf ans; 220 locataires se partagent 320 lots. La valeur de la rente annuelle de 7 lots sur 10 est égale ou inférieure à trois dollars³⁵. À lui seul, le marchand et notaire Jean-Baptiste Painchaud en détient 11, ce qui le place dans une position délicate: appelé à se prononcer à titre de juge de la Cour de circuit sur des poursuites intentées contre des locataires par l'agent de Coffin, en 1857, il rejette les causes avec dépens, « la qualité de propriétaire des Îles qu'il [Coffin] prend et qu'il allègue n'étant pas prouvée [...] »³⁶. À compter des années 1860, cependant, la cour semble reconnaître ces droits de propriété de l'amiral Coffin et de ses héritiers.

Toute cette question de la « dictature Coffin-Fontana » a donné naissance à une abondante littérature, basée sur les témoignages aux commissions d'enquête et sur la tradition orale, qui mérite certaines nuances. En 1831, le taux de la rente annuelle pour un lot moyen (31 hectares) s'inscrit dans une échelle de 5 à 50 livres dans les paroisses de la vallée du Saint-Laurent³⁷, contre une livre aux Îles. Sur l'archipel, la valeur d'un lot est fonction de sa proximité d'un havre naturel, non de sa superficie; d'ailleurs, le prix chute au fil des ans, à mesure que les nouveaux emplacements s'éloignent des plages; on peut se procurer un lot pour moins de un dollar de location, au nord-ouest de l'île du Havre Aubert, dans les années 1870 (il y a quatre dollars dans une livre courante). Si les poursuites pour rentes impayées sont nombreuses, les évictions demeurent exceptionnelles. Ce n'est pas dans cette direction qu'il faut chercher la cause première du mouvement d'émigration qui touche l'archipel à compter des années 1850.



Des pêcheurs et leurs barques dans le havre bien protégé de Havre-Aubert.
(Coll. Musée de la Mer)

Une première initiation à la démocratie

Avant 1870, malgré les nombreuses interventions des gouvernements dans la réglementation des pêches, de la navigation et du commerce, dans l'enseignement primaire et la justice, les Madelinots ne participent pas encore réellement à la vie politique nationale. L'exercice démocratique, réservé aux électeurs masculins propriétaires de vingt et un ans et plus, laisse sans doute la plupart dans l'indifférence. D'ailleurs, il demeure bien difficile de tenir des élections aux Îles hors de la saison de navigation : le résultat du scrutin de janvier 1852 ne parviendra à Québec que le 17 mai³⁸. L'archipel est rattaché au comté de Gaspé avant et après la Confédération. Il est donc représenté jusqu'à 1854 par Robert Christie, un farouche défenseur de la cause anglophone au Bas-Canada, puis par John LeBoutillier, de 1854 à 1867. L'élection du docteur Pierre Fortin comme député de Gaspé aux deux législatures d'Ottawa et de Québec, en 1867, assure enfin une voix forte aux Madelinots sur la « Grand'Terre ».

Ce désintérêt pour les élections nationales est cependant contrebalancé par la naissance de la vie démocratique au niveau local. En 1861, un premier conseil municipal est élu ; l'année suivante, une deuxième commission scolaire est formée, au Havre aux Maisons, qui s'ajoute à celle du Havre Aubert. Avec les conseils de fabrique déjà en fonction, ces organismes de pouvoir local permettent un premier apprentissage du fonctionnement de la démocratie. Longtemps, toutefois, ces conseils élus, dotés de véritables pouvoirs mais handicapés par des budgets dérisoires, vont vivoter. Ce que les Madelinots craignent avant tout, c'est de devoir payer des taxes ; cette réticence, l'agent collecteur des douanes la vit tous les jours. Sa fonction, qui l'oblige à imposer des droits sur toutes les importations de l'étranger, en fait un des personnages les plus craints et détestés, plus, peut-être, que l'agent des Coffin.

Dans ce contexte social de pauvreté et d'analphabétisme généralisés, le faible pouvoir local demeure concentré dans les mains de quelques notables instruits et plus à l'aise financièrement. Le meilleur exemple du cumul des fonctions est sans doute celui du notaire et marchand Jean-Baptiste Félix Painchaud, inspecteur d'écoles, juge de paix, contracteur des postes et maire de la municipalité de Havre-Aubert. Pour les Madelinots du XIX^e siècle, le fait d'abandonner à quelques personnalités en vue le soin de les représenter est tout naturel ; l'essentiel de leur vie sociale se déroule ailleurs, à l'intérieur d'un étroit réseau familial et de voisinage où se pratique la séculaire tradition acadienne de l'entraide. C'est là, en pratique, que réside encore leur seule véritable influence et où le pouvoir est, contrairement à l'espace politique, partagé entre les hommes et les femmes.

Travailler et vivre aux Îles
(1870-1900)



L'église de Havre-aux-Maisons, construite en 1898.
(Coll. Musée de la Mer. Photo E.L. Désilets)

INTRODUCTION

Sous la constante pression démographique, le peuplement des Îles se poursuit de façon régulière. Ce sont surtout les îles du Cap aux Meules et de la Grande Entrée qui accueillent les surplus naturels du reste de l'archipel, mais aussi plusieurs familles anglophones venues de la Nouvelle-Écosse. L'émigration demeure un phénomène d'une ampleur moindre que dans le reste du Québec rural et le nombre de Madelinots sera multiplié par six de 1830 à 1900. La pression sur cet environnement fragile commence toutefois à faire sentir ses effets. La chasse au loup marin et la pêche procurent des rendements moins certains, et l'exploitation d'une nouvelle espèce, le homard, ne doit sa pérennité qu'à l'exceptionnelle richesse des fonds côtiers et des lagunes. Les pâturages sont déjà fréquentés par un important cheptel et de coûteuses importations de charbon commencent à suppléer aux déclinantes réserves de bois de chauffage.

Les trois dernières décennies du siècle voient la consolidation des institutions laïques et religieuses mises en place avant 1870. Les vocations locales et l'arrivée de prêtres originaires des Maritimes amènent l'acadianisation du clergé, des religieuses du Québec établissent un couvent, et l'alphabétisation progresse. Les relations interethniques deviennent plus fréquentes et complexes alors que les gros marchands, les industriels et les contremaîtres partagent une langue différente de celle de la majorité des pêcheurs et des journaliers. La question de la propriété du sol trouve une solution boiteuse et les Îles héritent d'un siège au Parlement québécois. C'est cependant le gouvernement fédéral qui aide à rompre l'isolement des Madelinots grâce à l'établissement d'une liaison maritime régulière et d'une ligne télégraphique sous-marine.

LES NOUVELLES ZONES DE PEUPEMENT

Au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, les transformations de l'économie des pêches amènent une nouvelle répartition de la population insulaire. Désormais, l'île du Cap-aux-Meules est la métropole de l'archipel. Le peuplement des îles septentrionales se poursuit, mais l'exiguïté des sols fertiles décourage l'occupation massive, et l'arrivée de nombreux Néo-Écosais anglophones s'avère insuffisante pour modifier de façon durable la composition ethnique de l'archipel. L'émigration, un phénomène majeur dans tout l'est du Canada à cette époque, se fait sentir aux Îles avec moins d'intensité qu'ailleurs. Comme les départs vers le continent s'effectuent par familles entières, l'équilibre entre les sexes se maintient, et les jeunes adultes en âge de se marier peuvent généralement trouver un conjoint dans leur paroisse ou dans une localité voisine. Mais déjà quelques voix inquiètes se font entendre : les ressources naturelles des Îles ne pourront bientôt plus satisfaire les besoins d'une population féconde qui double à chaque génération.

La montée vers le nord

La crise économique qui frappe le Canada en 1873 ne connaît que de brefs répit avant la fin du siècle ; en parallèle, l'industrialisation massive du Nord-Est américain attire comme un aimant la main-d'œuvre sous-employée de tout l'est du Canada. En conséquence, la population du Québec et celle des Maritimes progressent peu de 1870 à 1900. Les régions rurales sont atteintes de plein fouet par l'exode¹. À l'est de Québec, le phénomène est durement ressenti : la Côte-du-Sud et Charlevoix connaissent une stagnation durable de leurs effectifs de population, et le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie, dont des parties du territoire sont pourtant récemment ouvertes à la colonisation, ne retiennent même pas la moitié de leur croissance naturelle. Dans ce contexte, la forte augmentation du nombre de Madelinots, au cours de ces trois décennies, a de quoi étonner.

On peut avancer quelques hypothèses pour expliquer la bonne performance relative du peuplement des Îles. D'abord, il n'existe pas, depuis l'archipel, de ces réseaux familiaux et de voisinage reliant les localités du Québec et des Maritimes aux dizaines de « Petits Canada » qui naissent alors dans les villes manufacturières de la Nouvelle-Angleterre. Ensuite, la destination préférée des migrants madelinien, la Côte-Nord, devient elle-même un pays d'exode dans les années 1880, à la suite de l'épuisement des ressources et de la chute des marchés. Enfin, malgré les contraintes locales, comme la rareté crois-

sante du bois de chauffage ou la difficulté de devenir propriétaire, l'archipel devient un endroit plus facile à habiter, avec l'amélioration des communications intérieures et extérieures et, surtout, l'arrivée d'une nouvelle industrie, celle de la capture et de la mise en boîte du homard, qui requiert une importante main-d'œuvre des deux sexes.



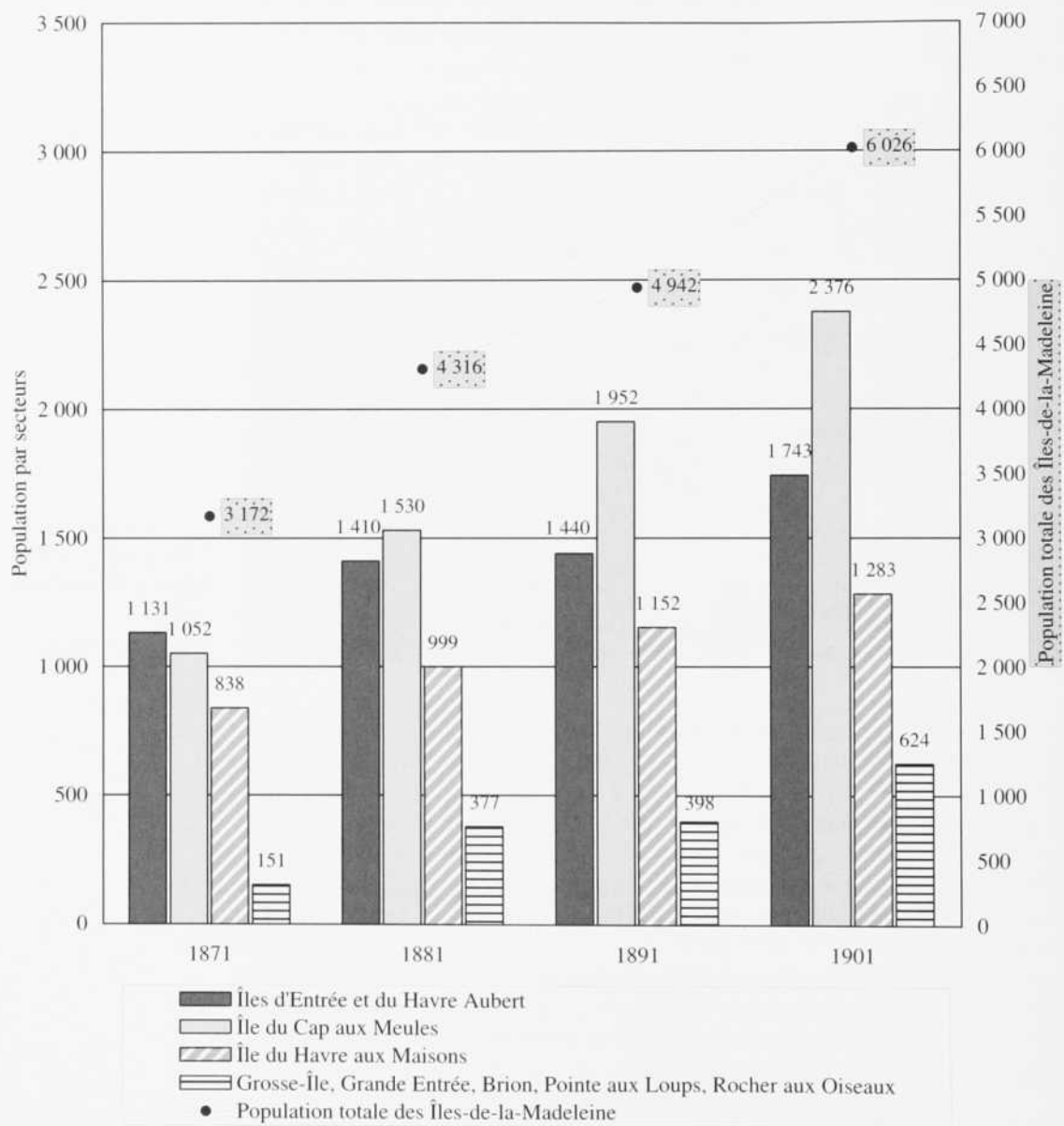
La lagune de la Grande Entrée, le meilleur fond de pêche pour le homard avant 1900.

(Photo Normand Perron)

Il nous est possible de mesurer l'influence du développement de cette activité sur la distribution de la population de l'archipel en observant le rapide peuplement de l'île de la Grande Entrée, le nouveau havre de pêche des Îles. En quelques années, à la fin de la décennie 1870, sa population passe de quelques individus à environ 150 résidents. Ces familles, venues de Fatima ou de Havre-aux-Maisons, s'installent surtout à la pointe sud-ouest de l'île. En 1881, on dénombre cinq familles Deraspe, trois Poirier, deux familles Daigle, Deveau et Longuépée parmi les 19 ménages d'origine acadienne². Cette véritable invasion acadienne bouleverse la composition ethnique des îles du groupe septentrional, un fief jusque-là anglais et écossais : en 1901, la moitié de la population de ce groupe d'îles est francophone, et les deux tiers des habitants de la Grande Entrée sont d'origine française.

L'île du Cap aux Meules profite aussi des transformations survenues dans l'industrie des pêches qui s'y développe autant à l'est qu'à l'ouest. Elle demeure attirante pour les jeunes familles qui peuvent encore trouver un espace

Figure 4.1
Évolution de la population des Îles-de-la-Madeleine, par secteur, 1871-1901



Source : Recensements du Canada, 1871-1901

où bâtir une maison, labourer un carré de pommes de terre et garder quelques animaux de ferme, en plus de se procurer à peu de frais les nécessaires cordes de bois de chauffage sur les pentes supérieures des collines. De fait, il est peu d'exemples au Québec d'une telle croissance des effectifs d'une population rurale dans les trois dernières décennies du XIX^e siècle; l'augmentation de 126% du nombre des habitants de l'île peut se comparer à celle des jeunes paroisses de colonisation agroforestière des plateaux laurentiens ou appalachiens.

La situation est toutefois bien différente ailleurs sur l'archipel. Les îles du Havre aux Maisons, du Havre Aubert et d'Entrée connaissent un problème d'épuisement des ressources et de surpopulation: la majeure partie des espaces cultivables est déjà occupée, le bois de chauffage se fait rare et les petites flottes hauturières de Havre-aux-Maisons et de Havre-Aubert sont graduellement délaissées au profit de la plus lucrative pêche côtière. Les Madelinots, désormais servis par une ligne régulière de navires à vapeur qui les relie au réseau ferroviaire du continent, se découvrent une mobilité accrue. Dans ce contexte, il est remarquable que plus de 6 000 d'entre eux choisissent de demeurer, à l'orée du XX^e siècle, sur leur terre natale.

Immigration, émigration et épidémies mortelles

La croissance du nombre de Madelinots se nourrit à deux sources d'importance inégale: les excédents naturels et de modestes mais constants apports extérieurs. On ne peut expliquer la bonne performance de l'archipel, comparée à celle de vieilles paroisses de la vallée du Saint-Laurent dont les populations stagnent ou régressent, par un comportement démographique différent. Aux deux endroits, les taux de natalité et de mortalité évoluent de pair. C'est la diversification de l'économie insulaire qui permettrait de contrer les départs. Le travail que recherchent hommes, femmes et enfants du Québec rural dans les manufactures américaines, les enfants et les adultes madelinien des deux sexes le trouvent sur les fonds de pêche et dans les conserveries de homard de l'archipel.

Cependant, la forte mortalité infantile continue ses ravages au gré des fréquentes épidémies. Ainsi, le pasteur Josiah Ball rapporte deux graves affections de diphtérie, en 1891 et 1893, ayant causé la mort de quatre enfants de Grosse-Île. La résurgence de l'été 1893 est d'une telle virulence que des familles se réfugient à l'île Brion et à Old Harry, et que les paroissiens refusent de se réunir pour recevoir l'évêque anglican³. La concentration estivale des populations autour des havres de pêche accentue la dégradation des sources d'eau potable, une cause des diarrhées mortelles chez les jeunes enfants. Dans

ces lieux de travail, l'hygiène est absente, comme le rapporte un témoin : les employés des conserveries jettent par les fenêtres les carcasses de homard, les têtes et les entrailles de poissons s'accumulent sur la plage et des douzaines de porcs fouillent dans cette masse nauséabonde. Le révérend George Patterson, qui décrit cette scène de L'Étang-du-Nord, en 1890, suggère que les hommes, femmes et enfants doivent être en bonne santé pour supporter de pareilles conditions de vie⁴.

*LES MADELINOTS
VICTIMES
DES ÉPIDÉMIES*

C'est donc une population reconnue pour sa ténacité et sa résistance aux infections que frappe une mortelle épidémie au printemps 1891. Damien Deveau, soixante ans, et Marie Arseneault, vingt-deux ans, décédés à Bassin le 31 mai, en seraient les premières victimes. La maladie gagne bientôt le Havre Aubert, puis les îles centrales. Du 7 au 10 juin seulement, on compte 18 décès sur tout l'archipel. Sylvain Lapierre et son épouse, Agathe Turbide, de Havre-aux-Maisons, sont au nombre des six victimes du 9 juin. Au total, du 31 mai au 30 juin, 61 Madelinots perdent la vie. L'épidémie de juin 1891 représente sans doute la pire calamité à avoir frappé la population de l'archipel en deux siècles d'histoire⁵.

Selon le pasteur protestant, et Placide Vigneau qui attribue aux pêcheurs madelinien l'arrivée de l'infection en Minganie, la grippe serait responsable du fléau⁶. Comme il ne semble pas que l'épidémie ait sévi ailleurs au Québec, il demeure difficile de corroborer leurs dires. On peut toutefois établir un parallèle avec une autre épidémie d'influenza, la grippe espagnole de 1918. Les deux se caractérisent par leur virulence, leur brièveté et leur cible, les adultes des deux sexes : 54 victimes de juin 1891 ont plus de vingt et un ans. Avec le décès de 3 % de la population adulte, le tragique épisode de juin 1891 est trois fois plus mortel que celui du Québec de 1918⁷.

Bien qu'elle provoque crainte et chagrin, cette crise de décès a bien peu de répercussions sur la croissance naturelle des Madelinots. De 1871 à 1900, l'excédent des naissances sur les décès dégage un bilan de plus de 4 000 individus. Le dynamisme de l'économie locale permettrait de retenir les deux tiers de ces surplus, mais de 1 300 à 1 400 Madelinots manqueraient à l'appel au recensement de juin 1901. Nous connaissons, en partie, la destination des émigrants. Des familles partent encore vers la rive nord du golfe dans les années 1870, d'autres se dirigent vers les Provinces maritimes et un premier essai de « colonisation dirigée », inspiré par le député provincial Edmund James Flynn, conduit une vingtaine de familles, la plupart du Havre aux Maisons, dans les forêts de la Matapédia, à Lac-au-Saumon⁸. Nous ignorons cependant le parcours de la majeure partie des exilés, sans doute attirés par les mines et les fonderies de la Nouvelle-Écosse, les manufactures québécoises, ontariennes ou américaines.



Préparation et mise en baril
du poisson sur la plage de
l'Étang-du-Nord, vers 1930.
(Coll. Musée de la Mer)

D'une décennie à l'autre, les Îles-de-la-Madeleine continuent à attirer un certain nombre de nouveaux venus. Le mouvement le plus important demeure celui d'anglophones originaires de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard qui suivent les compagnies spécialisées dans la mise en boîte du homard. Ils amènent leur expertise dans la pêche aux cages et dans le fonctionnement des petites manufactures qui naissent un peu partout sur l'archipel. À la fin des années 1870, plusieurs s'installent à la Grosse Île et à la Grande Entrée, comme le montrent ces nouveaux patronymes au recensement de 1881 : Best, Bushy, Dunn, Fits, Geddie, Haynes, How, Peelar, Prest, Roove, Sutherland, Sweet, Wallace, Young. En 1901, sur l'ensemble des Îles, on dénombre 25 patronymes anglophones absents en 1871.

Marchands britanniques et pêcheurs acadiens

Cet afflux de familles et d'individus attirés par l'industrie du homard provoque une soudaine hausse des Madelinots originaires des îles britanniques, à tel point qu'en 1881, les 258 Anglais, 158 Écossais et 124 Irlandais

représentent 12,5 % de tous les insulaires, une proportion record pour l'ensemble des XIX^e et XX^e siècles. Ils sont 230 au nord, dispersés à Grosse-Île Nord et Sud, au Cap de l'Est, à Old Harry, à Grande-Entrée et à l'île Brion. Si la présence anglophone se maintient à Cap-aux-Meules, il en va autrement sur l'île du Havre Aubert où l'on devra bientôt abandonner le temple protestant, faute de fidèles. L'île d'Entrée vit aussi l'exode. En 1883, le révérend Chambers signale le départ de deux familles et de nombreuses personnes seules vers le Cap-Breton, ce qui réduit le nombre de résidants de 78 à 57. La saignée est telle que le maintien de la petite école est compromis⁹.

Du côté de la population acadienne, le courant qui avait conduit sur l'archipel des dizaines de familles depuis le Cap-Breton et l'Île-du-Prince-Édouard semble tari. L'étude des listes de recensement montre bien peu de nouveaux noms acadiens. Les patronymes qui apparaissent, d'origines diverses, sont liés à certaines activités professionnelles : les médecins Louis Delaney, Archibald McLean, John Solomon et Achille Turgeon ; l'inspecteur des douanes Pierre Joncas ; les marchands David Geddes et Timothée Larade ; les « marchands de nouveauté » Georges Farrah et Abraham Hadad ; les institutrices Virginie Verdier, Bella et Corinne Joncas ; le télégraphiste Auguste LeBourdais¹⁰. De fait, les plus importantes familles acadiennes déjà recensées en 1870 renforcent leur part de la population totale de l'archipel. À la fin du XIX^e siècle, la modeste « invasion » britannique des années 1875-1880 a déjà fait long feu.

Pour conclure, on peut souligner la maturité du peuplement des Îles comparé à celui de nombreuses régions du Québec dans les dernières décennies du XIX^e siècle. L'équilibre relatif entre les sexes favorise une forte nuptialité, la pyramide des âges adopte une forme régulière, avec une large base où les moins de dix-neuf ans constituent la moitié des effectifs, et la taille des ménages devient supérieure à celle des autres régions du Québec, avec 6,5 individus en 1901. Avec 935 maisons habitées, l'archipel donne aux visiteurs du tournant du siècle une impression de surpeuplement. Bien peu d'entre eux pourraient croire que les Îles abriteront un jour plus de 14 000 Madelinots.

DES RESSOURCES SUREXPLOITÉES

Les années 1870 voient l'apparition d'un nouveau secteur d'activité sur l'archipel alors que la main-d'œuvre des deux sexes s'habitue au travail en manufacture. Les industriels néo-écossais qui découvrent la richesse des fonds de homard du plateau Madeleinen ignorent sans doute que cette industrie va

assurer jusqu'au XXI^e siècle une grande part des revenus des insulaires. Cette pêche, comme toutes les autres, demeure soumise aux caprices des saisons et à la rudesse des éléments, et la récolte en mer est parfois aussi pauvre que celle des champs. Si la pêche permet de payer les comptes chez le marchand, l'exploitation de la petite ferme de subsistance est une nécessité vitale pour presque toutes les familles. Mais il faut faire paître les animaux toujours plus loin et chercher le bois de chauffage toujours plus haut.

Le salaire au féminin

Ce sont donc les activités liées à l'exploitation des ressources de la mer qui retiennent sur l'archipel la majeure partie des excédents naturels des prolifiques Madelinots. Ainsi, selon les rapports des inspecteurs des pêcheries, le nombre d'hommes et de grands garçons engagés dans l'effort de pêche évolue en parallèle avec celui de la population totale : plus de 800 pêcheurs en 1870, près de 1 500 en 1900. Par contre, les insulaires semblent désormais convaincus que leur archipel est au centre de la meilleure zone de pêche du golfe, et qu'il ne sert à rien de courir les risques des lointains rivages. Le nombre de goélettes affrêtées pour la chasse au phoque et la pêche à l'extérieur se maintient à une vingtaine jusqu'à 1890. Par la suite, la chute est brutale : il ne reste plus que trois équipages en 1900.

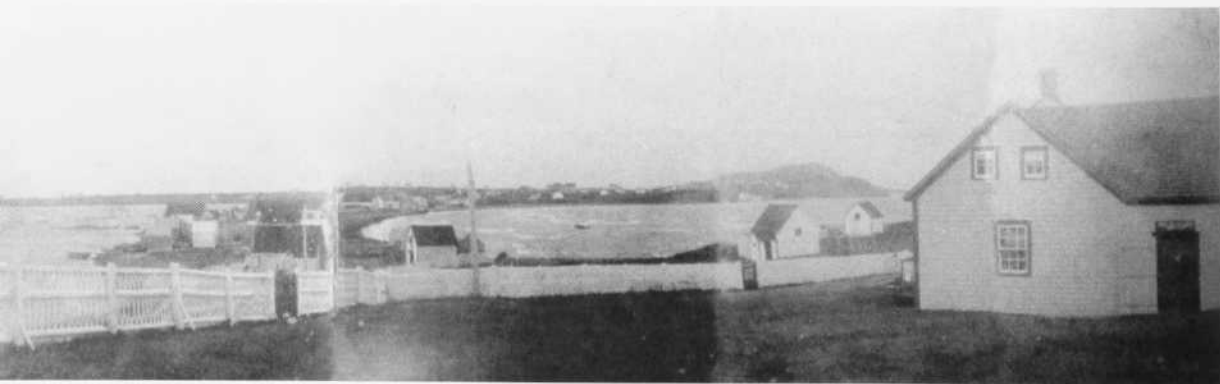


Le travail des ouvrières affectées à la mise en conserve du homard à l'usine coopérative de L'Étang-du-Nord, dans les années 1950, ressemble fort à celui que leurs grands-mères ont effectué au même endroit au XIX^e siècle. (Coll. Musée de la Mer)

Les plus importants bouleversements qui surviennent dans le monde du travail aux Îles découlent de l'apparition d'une nouvelle branche d'activité, celle des conserveries de homard. La pêche aux trappes ou aux cages et la complexité relative que représente l'opération d'une « factrie » de homard donnent naissance à de nouveaux métiers spécialisés et à des tâches divisées entre travailleurs et travailleuses. Les premiers sont pêcheurs, gérants, contremaîtres et inspecteurs, « craqueurs » et « paquetiers » ; les secondes procèdent au polissage, au tapissage et au remplissage des boîtes métalliques d'une livre de chair du crustacé. Quand l'industrie atteint son rythme de croisière, dans les années 1890, elle occupe des centaines de Madelinots des deux sexes dans les dizaines d'établissements de l'archipel, au cours des mois de mai, juin et juillet. Avant la fin du siècle, le sommet de l'emploi est sans doute atteint en 1897, alors que les conserveries produisent 748 000 boîtes de chair de homard¹¹.

LES FEMMES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Cette période voit donc l'accession des femmes au travail salarié, même si les quelques dollars amassés par les ouvrières des conserveries, au cours des six à huit semaines d'opération, demeurent un bien mince apport au budget familial. Mais ces ouvrières ne sont pas seules à accéder au salariat. L'enseignement devient un monopole féminin, postières et télégraphistes reçoivent de modestes honoraires et quelques femmes occupent des postes à responsabilités, comme la mère supérieure du couvent de Havre-aux-Maisons, l'hôtière Brigit Shea de Havre-Aubert ou la contremaîtresse de homarderie Isabelle Boudreau, de L'Étang-du-Nord¹². Pendant une bonne partie du XX^e siècle, l'emploi salarié féminin se confinerà à ces quelques domaines, et la majeure partie du travail des Madeliniennes restera sans compensation financière.



Une vue de Havre-Aubert, en 1896. L'édifice à l'avant-plan sur la droite est le premier hôtel Shea. L'observateur contemporain peut retrouver la même perspective depuis le stationnement du Musée de la Mer. (Coll. Musée de la Mer)

Le homard des Îles

Les régions de l'Atlantique subissent une profonde transformation de leur économie dans les trois dernières décennies du XIX^e siècle. Même si la pêche côtière demeure partout pratiquée, elle devient de plus en plus marginale dans l'économie globale de l'est du pays. L'élevage et la culture spécialisée de la pomme de terre, l'exploitation forestière et minière, les manufactures de coton, le transport maritime et ferroviaire relèguent la « petite pêche », une occupation saisonnière peu rentable et souvent à temps partiel, aux régions les plus isolées. C'est la belle époque de la pêche hauturière sur les grands bancs, avec de superbes goélettes comme le *Bluenose* (le voilier qui figure sur les pièces de monnaie canadienne de 10¢). Les centaines de grandes goélettes américaines, françaises et néo-écossaises, équipées de milliers de doris, préfigurent la pêche industrielle du XX^e siècle. Les Terre-Neuviens ne sont pas en reste, avec leurs gros vapeurs à coque renforcée pour naviguer dans les glaces et leur équipage de 300 chasseurs de phoques.

Dans ce contexte, le renforcement de la pêche côtière aux Îles-de-la-Madeleine peut sembler étrange. Il existe plusieurs explications au phénomène. D'abord, il n'y a pas sur l'archipel d'autre occupation et les Madelinots ne peuvent, comme leurs homologues de la baie des Chaleurs, devenir bûcherons ou employés de scierie. Ensuite, l'exceptionnelle richesse du plateau côtier madelelinien procure une diversité d'espèces commerciales telle que si l'une vient à manquer, une autre compense. Nulle part ailleurs autour du golfe voit-



La préparation de la morue sur la plage, à Grosse-Île, vers 1920.

(Coll. Musée de la Mer)

on un afflux aussi régulier du hareng et du maquereau et une aussi longue saison de pêche à la morue, à l'aiglefin, au flétan et au homard. On peut même capturer le homard dans des viviers naturels protégés des grosses vagues du large : les lagunes du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée. Enfin, l'archipel évolue dans l'orbite commerciale de la Nouvelle-Écosse qui lui fournit les capitaux, les techniques et les marchés.

Les dernières décennies du siècle voient le déplacement vers le nord des principaux postes de pêche : « Quand, à la fin du XIX^e siècle, la pêche du homard se développa, les *pierres à homard* étant situées dans les mêmes zones que les fonds à morue, les stations de pêche pour la morue et le maquereau devinrent des stations mixtes où les pêcheurs arrivaient au printemps et restaient jusqu'à l'automne, pêchant homard, maquereau et morue¹³. » Grosse-Île et Grande-Entrée, Pointe-aux-Loups et l'île Brion deviennent bientôt les bases d'opération des pêcheurs venus de la moitié méridionale des Îles. En 1897, le rapport des pêcheries attribue à ces quatre stations de pêche 52 % de la valeur des prises de tout l'archipel. Cette année-là, les stations saisonnières de l'île Brion et de Pointe-aux-Loups accueillent 161 bateaux et 585 pêcheurs ; au dernier endroit, quelques familles s'installeront à demeure.

DE NOUVELLES TECHNIQUES DE PÊCHE

La décennie de 1870 représente un tournant dans l'histoire des pêches aux Îles-de-la-Madeleine, alors que des marchands néo-écossais, aussitôt imités par leurs homologues locaux, introduisent de nouvelles techniques de pêche et de transformation des produits. C'est en 1870 que l'on fait usage, pour la première fois, de filets pour capturer le loup marin, une méthode qui sera abandonnée avant la fin du siècle, vu son rendement trop incertain. En 1875, la construction d'une première homarderie inaugure l'ère de la transformation, une activité jusqu'alors limitée au séchage et au salage. Deux ans plus tard, l'usage de la ligne de fond se répand : la forte ligne dotée de dizaines d'hameçons appâtés améliore de façon notable le rendement de la pêche à la morue. Par contre, la tradition orale qui fait remonter à 1870 l'industrie du hareng fumé peut être mise en doute¹⁴. Chose certaine, les rapports des inspecteurs des pêches n'en font mention qu'au début du XX^e siècle.

Cependant, l'adoption des nouvelles techniques demeure ralentie par la pauvreté des pêcheurs qui ne peuvent que constater l'efficacité des équipages américains et néo-écossais. Ceux-ci capturent le hareng avec leurs grandes sennes ou ceinturent littéralement l'archipel d'immenses filets maillants pour intercepter les bancs de maquereaux. Le pêcheur madelinien qui adopte une nouvelle façon de faire doit souvent sacrifier son indépendance : ce sont les marchands et les industriels du homard qui fournissent les coûteuses cages contre la totalité des prises. Même les plus riches marchands locaux ne peuvent

concurrer les entrepreneurs de l'extérieur. La saison de la chasse au loup marin de 1874 en fournit un bel exemple : alors que la goélette madelinienne *Jane Emily* est écrasée par les glaces et que la *Delaney* est entraînée jusqu'au détroit de Belle-Isle, des *steamers* terre-neuviens, équipés de 32 chaloupes et de 300 hommes, poursuivent leur fructueuse récolte¹⁵.

Cette efficacité accrue des flottes américaine, française, néo-écossaise et terre-neuvienne commence à faire sentir ses effets sur les ressources du golfe dans les dernières décennies du XIX^e siècle. Déjà, les mouées de loups marins sont moins nombreuses, les bancs de harengs et de maquereaux touchent les Îles de façon moins régulière, et la pêche à la morue, trop incertaine, est abandonnée par plusieurs. D'ailleurs, l'inspecteur Procule Chevrier rapporte, en 1899, que même si la morue abonde, surtout à l'automne, très peu de gens appartenant aux îles du nord se livrent maintenant à cette pêche¹⁶. Les conséquences de la surpêche se font également sentir sur une ressource locale, le homard. En 1890, un observateur note qu'il faut désormais huit crustacés pour remplir une boîte d'une livre de chair de homard, et que la majeure partie des prises ne respectent pas la dimension minimale fixée par la loi¹⁷.

Les bâtiments à l'abandon
du poste de pêche saisonnier
de l'île Brion.
(Coll. Musée de la Mer)



Comme la pêche et le traitement du homard sont devenus, à la fin du XIX^e siècle, la principale source de revenus des Madelinots, la question de la préservation de l'espèce devient l'objet de débats et de conflits. Dès le début

des années 1880, l'inspecteur des pêches éprouve de la difficulté à faire respecter le règlement qui fixe à 9 pouces (22 cm) la dimension minimale des prises. La capture des petits homards s'accélère à mesure que la pêche se concentre dans les lieux de reproduction du crustacé, à l'intérieur des lagunes du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée qui sont « littéralement couvertes de pièges¹⁸ ». L'inspecteur des pêcheries signale d'ailleurs, dans son rapport de 1894, que « la seule pêche au homard qui se fait en dehors de la saison permise, dans la division du golfe, se pratique dans les lagunes des Îles-de-la-Madeleine, où les chaloupes de la *Canadienne* ont trouvé et détruit grand nombre de pièges, qu'on employait après la clôture de la saison¹⁹ ».

De fait, malgré les transformations survenues dans le monde des pêcheries de l'Atlantique, tout au long du XIX^e siècle, le travail du pêcheur côtier madelinien n'a guère changé. Il doit partir, souvent quand il fait encore nuit, dans sa petite barque, vers le lieu de pêche à quelques kilomètres au large. Le métier conserve, en 1900, son caractère aléatoire, dangereux et exténuant. Les rapports hebdomadaires adressés au bureau de la statistique des pêches à Halifax, par le télégraphiste LeBourdais, répètent la monotone réalité de la pêche aux Îles : quand le poisson abonde, il fait trop mauvais temps pour sortir, et quand il fait beau, la manne est déjà passée. Heureusement, les années de bonne récolte dans les champs coïncident parfois avec celles où la pêche a manqué. Quand les deux font défaut, comme en 1872, 1882 et 1897, c'est la disette assurée.

Les limites de l'élevage

L'agriculture québécoise connaît sa première véritable révolution au cours des trois dernières décennies du XIX^e siècle quand elle se tourne résolument vers l'élevage et la production laitière. En 1900, près de 2 000 beurrieres et fromageries reçoivent le lait entier ou la crème de dizaines de milliers d'exploitation agricoles, et des milliers de tonnes de fromage prennent la direction du marché anglais. Le monde rural des Maritimes découvre lui aussi le formidable bassin de consommateurs que représentent les millions de nouveaux urbains américains et canadiens. Après leurs collègues du Maine, les agriculteurs des Maritimes développent le principal potentiel de leurs sols sablonneux, la culture de la pomme de terre. Ils en expédient bientôt des milliers de wagons vers les insatiables marchés centraux : la pomme de terre est devenue, à la fin du siècle, un élément essentiel de la diète des familles ouvrières nord-américaines²⁰.

Ce mouvement de commercialisation des produits agricoles des fermes du continent n'atteint pas les rivages madelinien. La superficie cultivée accompagne à peine la croissance du nombre d'exploitations et se stabilise à trois ou quatre hectares par ferme. Pragmatiques, les insulaires concentrent leurs soins sur les produits essentiels à leur survie. L'augmentation constante de la production de pommes de terre et de navets permet de maintenir la récolte annuelle à 600 kilos par individu, malgré la forte croissance de la population, et la superficie consacrée aux jardins est multipliée par huit entre 1870 et 1910²¹. L'exigeante culture du blé est complètement abandonnée, celle de l'orge n'occupe plus que quelques hectares. L'avoine, par contre, enregistre un net progrès : on en récolte près d'un millier de tonnes métriques en 1910. Les chevaux seront désormais mieux nourris.

À la fin du XIX^e siècle, il semble que l'âge d'or de l'élevage aux Îles soit déjà chose du passé. En fait, si le nombre des petites fermes familiales double de 1870 à 1910, le cheptel total se limite à environ 10 000 têtes, ce qui signifie une forte diminution du nombre d'animaux par ferme. Sans doute les pâturages de l'archipel ne peuvent-ils supporter un plus important troupeau. À eux seuls, les 5 500 moutons dénombrés en 1891 (figure 4.2) doivent causer bien des dommages, avec leur façon de brouter l'herbe jusqu'à la racine. Mais ce qui distingue désormais les Madelinots des autres Québécois, c'est que l'exploitation d'une ferme n'assure plus la possession d'un cheval. Malgré la forte croissance du nombre de familles, la cavalerie de l'archipel se stabilise à moins de 800 têtes. Comme il serait étonnant que les fiers Madelinots se soient soudain lassés du bel animal, peut-être faut-il voir dans ce fait un des indices d'un appauvrissement généralisé.

*DIMINUTION
DU NOMBRE
DES ANIMAUX DE FERME*

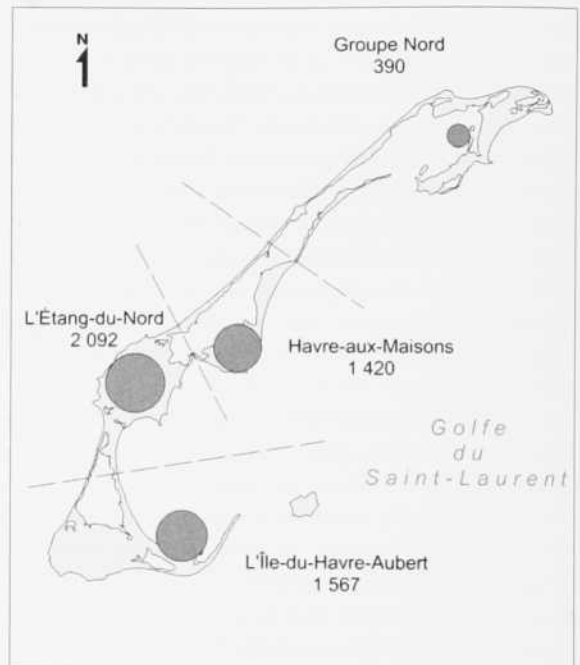
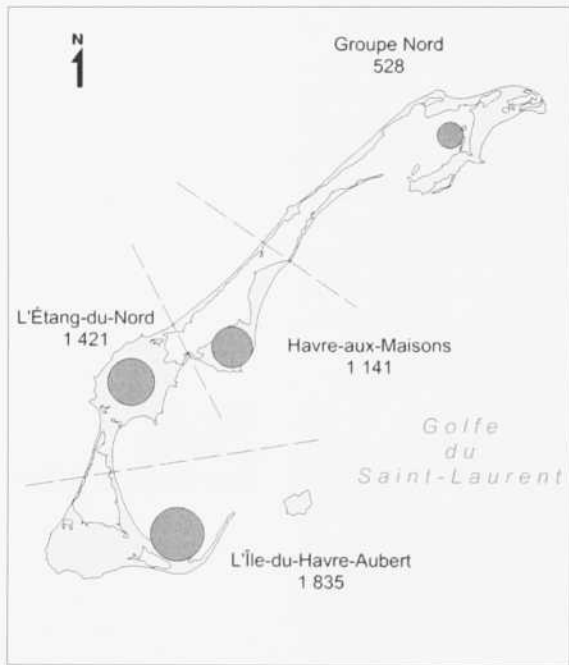
Bien qu'il semble que l'archipel ait déjà livré son potentiel agro-écologique, la colonisation de l'île du Cap aux Meules se poursuit. De 1870 à 1890, la superficie en culture double et, au tournant du siècle, l'île produit la moitié de l'avoine, des pommes de terre et des navets de l'archipel. Comme les havres de pêche se développent tout autour de l'île, c'est là, et à la Grande Entrée, que se réalise désormais l'essentiel du développement économique. À l'orée du XX^e siècle, l'île du Havre Aubert a donc déjà perdu sa position de petite métropole et de centre commercial et institutionnel de l'archipel. De façon croissante, les relations des insulaires avec l'extérieur s'effectueront depuis les nouveaux quais de Cap-aux-Meules, de Grande-Entrée et de Pointe-Basse, au Havre aux Maisons.

Figure 4.2

Le nombre de moutons, par secteur, 1871-1941

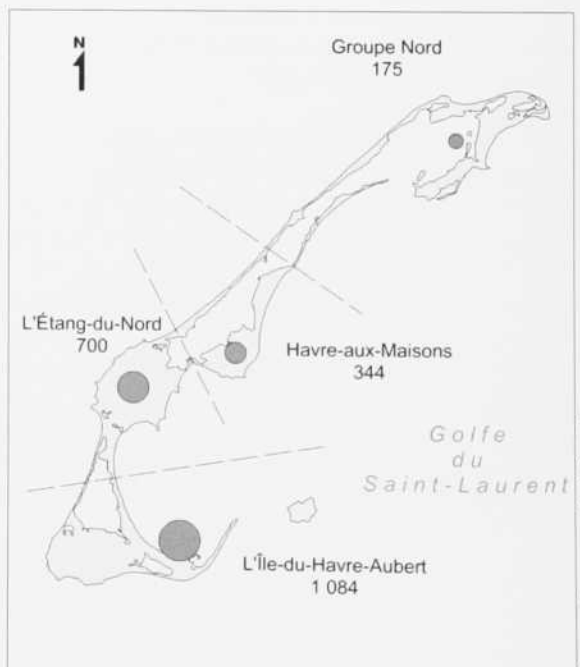
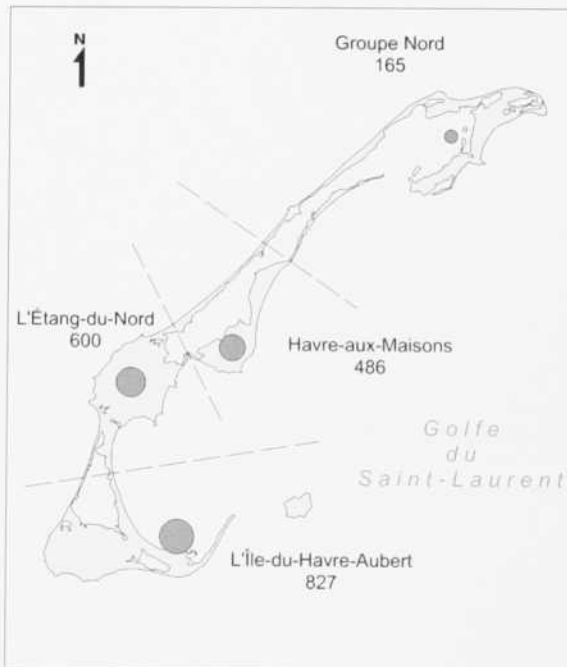
1871

1891



1931

1941



DES LIENS AVEC LE CONTINENT

Avec la fin du XIX^e siècle, les Madelinots entrent dans l'ère des communications modernes. Une lettre mise sur le navire postal en partance peut rejoindre son destinataire à Halifax le lendemain, et l'annonce du décès d'un proche est relayée par le télégraphe sur le continent en toute saison. Ce sont cependant les gros marchands anglophones qui profitent encore le plus de ces nouvelles facilités commerciales, grâce au crédit dont ils disposent chez les grossistes du continent, et de celui qu'ils accordent aux petits pêcheurs de l'archipel. Le gouvernement fédéral, qui fait de la sécurité de sa liaison maritime avec l'Europe sa grande priorité, balise les côtes du golfe du Saint-Laurent et de l'Atlantique d'un complexe réseau d'aides à la navigation et d'information. Les îles de la Madeleine ne seront plus le cimetière du golfe pour les marines britanniques et étrangères.

Dans l'orbite commerciale de Pictou et de Halifax

L'amélioration des moyens de communication sur l'archipel et avec l'extérieur, grâce au lien télégraphique et à l'établissement d'une ligne régulière de navires à vapeur, renforce l'activité commerciale. Le lien si étroit, basé sur le crédit et le troc, qui unissait jusque-là marchands et pêcheurs commence à se relâcher. C'est sans doute au cours de ces années que l'usage du numéraire se répand avec la généralisation du travail salarié et la fabrication industrielle d'un produit de grande valeur, la « canne » de chair de homard (0,33 \$ le kilo dans les années 1880). Le marchand de poisson Alfred Rankins et les familles Leslie, Delaney et Dingwell doivent souvent payer en argent la production des homarderies. Grâce à cette diffusion du numéraire, des « marchands de nouveautés » d'origine syrienne peuvent offrir des articles que les marchands généraux ne tiennent pas encore.

*IMPACT DE L'USAGE
ACCRU DU NUMÉRAIRE*

Cette première érosion du système de crédit, qui réserve au marchand général la totalité des achats et des ventes de ses clients-fournisseurs, demeure encore bien modeste au XIX^e siècle. L'analyse d'un livre de comptes du marchand John Savage de Havre-Aubert permet de dégager quelques observations sur le niveau d'endettement de ses 43 clients qui représentent environ une famille sur cinq de toute l'île²². En 1879, la majeure partie de ses débiteurs lui doivent de 50 \$ à 200 \$. La somme est importante, car elle doit correspondre, pour de nombreuses familles, à la presque totalité des revenus annuels. Alors que 24 clients traînent des dettes héritées des années antérieures, 19 ne doivent que les achats de l'année. En général, cependant, ce sont les meilleurs

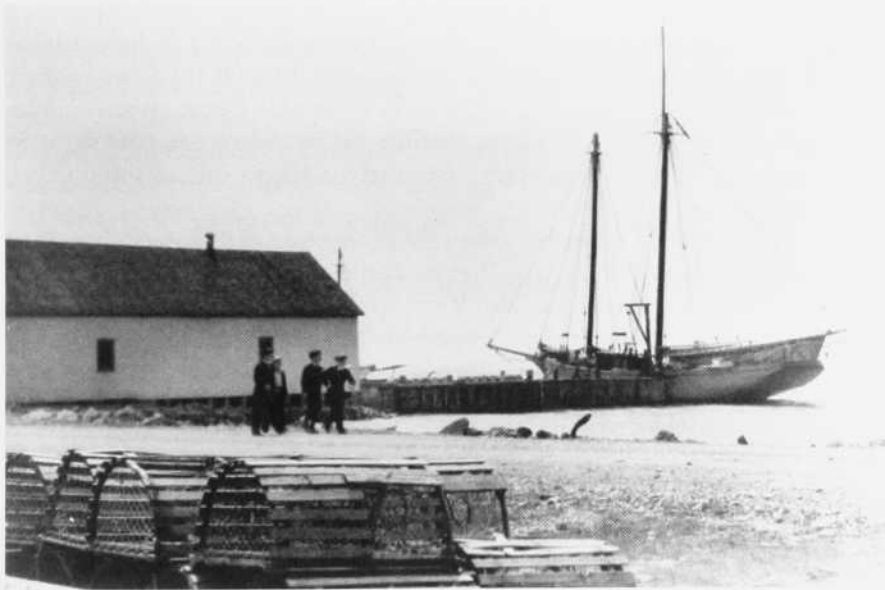


Le magasin général Arseneau
et Brasset à Havre-Aubert,
vers 1895.
(Coll. Musée de la Mer)

pêcheurs et éleveurs qui jouissent (ou souffrent!) des plus anciens et importants crédits.

D'une décennie à l'autre, les marchands madelinieniens doivent offrir un plus large éventail de produits dans le sillage des nouvelles techniques de pêche adoptées par leurs clients: lignes de fond, sennes tournantes, grands filets maillants. Pour fournir les dizaines de petites homarderies de taille familiale, ils ont en stock les boîtes métalliques, le papier de tapissage et l'étain pour le scellage. Avant la fin du siècle, l'usage du kérosène se répand depuis que la supériorité du pétrole lampant sur les huiles animales a été démontré pour l'éclairage des phares. Les plus gros marchands importent désormais du charbon de la Nouvelle-Écosse²³, un produit qui remplace le bois pour le chauffage des commerces et des édifices publics. L'autarcie des familles pour l'habillement se réduit à mesure qu'apparaissent les achats de tissus et de toiles de coton, de rubans et de chaussures.

De nouveaux commerçants apparaissent ; ils sont une vingtaine pour fournir les 6 000 Madelinots à la fin du siècle. Il est tentant pour un individu qui possède un petit capital de se lancer dans l'aventure. Le télégraphiste Auguste LeBourdais saute le pas, au tournant du siècle, en se construisant un petit magasin²⁴. La liste de ses fournisseurs sur le continent révèle à quel point la vie commerciale demeure tournée vers les Maritimes. En fait, il n'a que deux grossistes québécois, un à Montréal pour le tabac, un autre à Québec pour le vin et le porto. Tout le reste vient des provinces voisines : le riz, l'orge et les raisins, de Charlottetown ; le fromage, les épices et l'avoine, de Souris ; la quincaillerie, les vêtements pour hommes et femmes et les friandises, de Pictou, New Glasgow et Halifax ; le savon, de St. Stephen. La marchandise débarquée du bateau postal est payée par mandat sur réception.



Auguste LeBourdais.
(Coll. Musée de la Mer)



Une goélette amarrée au quai
de Havre-aux-Maisons, dans
les années 1930.
(Coll. Musée de la Mer)

Pendant une grande partie du XIX^e siècle, l'essentiel des échanges avec l'extérieur s'effectue à la fin de la saison de navigation, quand les goélettes des Îles partent chargées des produits de la pêche vers Halifax et en rapportent les denrées pour regarnir les entrepôts des marchands. Mais cette navigation automnale est lourde de périls. En novembre 1875, les goélettes *Espérance*, *Président* et *Stella Maris* s'écrasent, avec leur cargaison de retour, sur les rochers du Cap-Breton : 18 marins madelinienis périssent²⁵. Le gouvernement fédéral doit envoyer d'urgence un vapeur chargé de provisions pour aider les insulaires à passer l'hiver. À compter des années 1880, l'instauration d'une ligne

régulière de navires à vapeur permet d'étaler la vie commerciale sur toute la saison de navigation, et l'approvisionnement de l'archipel n'est plus à la merci des tempêtes d'automne.

Ottawa découvre les Îles

Depuis sa naissance, en 1867, jusqu'à la Première Guerre mondiale, le gouvernement fédéral canadien fait du développement de ses infrastructures de transport sa priorité. Il construit de grands chemins de fer transcontinentaux, creuse ou élargit les canaux du Saint-Laurent et des Grands Lacs et entreprend le balisage des côtes de tout l'est du pays. L'utilisation croissante des grands vapeurs à hélice et à coque de fer ou d'acier permet de diviser par deux ou trois le temps de traversée de l'Atlantique. Pour retrancher une journée au trajet Québec-Liverpool, les élus canadiens décident de baliser le détroit de Belle-Isle. Sur toutes les rives du fleuve et du golfe du Saint-Laurent, de nouvelles infrastructures sont ajoutées d'une année à l'autre : phares à éclairage plus puissant, sifflets à brume, stations de sauvetage équipées de fortes baleinières et d'équipages entraînés, réseau télégraphique ininterrompu²⁶.

Cependant, l'ancienne route maritime par le détroit de Cabot, entre les îles de Terre-Neuve et du Cap-Breton, demeure tout aussi fréquentée, surtout au début et à la fin de la saison de navigation, alors que la route nordique est impraticable. Si les Îles peuvent abriter les goélettes de pêche en cas de mauvais temps, elles ne peuvent toutefois protéger les grands vapeurs modernes. Ce rôle de havre de refuge est bien illustré lors de l'*August Gale*, une violente tempête qui frappe le golfe à la fin d'août 1873. Parmi les 83 goélettes de plusieurs nationalités qui s'abritent dans la baie de Plaisance et le Havre Aubert, 48 sont jetées à la côte. Le fait que l'on ne déplore que trois victimes, malgré la force de l'ouragan, montre bien l'utilité de ces havres²⁷. Désormais, cependant, avec la croissance du tonnage des navires transatlantiques, la nouvelle stratégie du ministère de la Marine consistera à mieux signaler les Îles pour mieux les éviter.

Une fois la décision prise de baliser l'archipel, le travail est mené rondement. De 1870 à 1874, le gouvernement construit quatre phares, au rocher aux Oiseaux, à Bassin, à L'Étang-du-Nord et à l'île d'Entrée. Le seul entretien de ces coûteuses installations implique des dépenses annuelles importantes pour l'État. Au rocher aux Oiseaux, où tous les approvisionnements doivent être hissés au sommet d'une falaise abrupte, salaires, fournitures et réparations mineures totalisent 3 000 \$ par année, une véritable fortune au XIX^e siècle. Si personne ne doute de l'utilité d'une lumière à cet endroit, il en va autrement

pour les autres structures, selon un rapport du ministère de la Marine de 1890. Le phare de l'île d'Entrée aurait dû être au nord de l'île, d'où il aurait pu agir de concert avec celui du rocher aux Oiseaux; celui de L'Anse-à-la-Cabane aurait été beaucoup plus visible sur la pointe sud-ouest, et le phare de L'Étang-du-Nord et le coûteux sifflet à brume sont presque inutiles dans un endroit où il ne passe aucun navire océanique²⁸.

En parallèle à tous ces investissements, le gouvernement fédéral entreprend de couvrir le pourtour du golfe d'un réseau de stations télégraphiques. Désormais, des dizaines d'opérateurs relayeront quotidiennement à Québec, Sydney ou Halifax des informations sur la température, l'état des glaces, les naufrages et échouements. Un câble sous-marin est installé depuis le Cap-Breton vers la Grande Entrée, puis des centaines de poteaux sont posés jusqu'à Havre-Aubert. Des câbles sous-marins sont aussi déposés entre la Grosse Île et l'île Brion, entre la Grande Entrée et le rocher aux Oiseaux; ce dernier lien sera bientôt abandonné, à cause des ruptures trop fréquentes de la ligne. Quand, au printemps 1882, toutes les stations insulaires sont en opération, l'isolement hivernal entre les Îles et avec l'extérieur est enfin rompu. Au total, le fédéral aura investi aux Îles, dans les aides à la navigation, la surveillance des pêcheries, le télégraphe et la poste, des centaines de milliers de dollars, au cours des trois dernières décennies du XIX^e siècle²⁹.

*LE TÉLÉGRAPHE MET
FIN À L'ISOLEMENT*

L'ère des communications modernes

Même si toutes ces innovations n'ont pas d'abord pour but de faciliter la vie des Madelinots, les insulaires vont vite découvrir les avantages du télégraphe. Grâce à un tarif réduit, ils pourront communiquer instantanément à la parenté d'un bout à l'autre de l'archipel les nouvelles importantes, et les marchands resteront en contact avec leurs clients et leurs fournisseurs du continent. De plus, au même moment, le navire postal subventionné amène le service régulier de passager et de fret. La liaison hebdomadaire entre Cap-aux-Meules et le port de la ville ferroviaire de Pictou en Nouvelle-Écosse donne accès aux Madelinots aux réseaux de chemin de fer qui s'étendent jusqu'au Pacifique, et les premiers hôteliers peuvent recevoir commis voyageurs et touristes³⁰.

Depuis les années 1850 jusqu'à 1875, le ministère des Postes subventionne le service mensuel d'une goélette rapide entre Havre-Aubert et les ports de Gaspé et Pictou. L'achèvement du chemin de fer Halifax-Pictou, puis la mise en fonction de l'Intercolonial jusqu'à Rivière-du-Loup, en 1876, permettent d'accélérer la livraison du courrier. De 1875 à la fin du siècle, les

contracteurs des postes R.J. Leslie et J. Holliday vont assurer le service avec les vapeurs *Albert*, *Scud*, *Beaver* et *St-Olaf*, sur la ligne Pictou – Souris – Îles-de-la-Madeleine. La qualité de la liaison s'améliore au fil des ans : si le premier navire postal, le *SS Albert*, peut être qualifié par un passager saisonnier de navire le plus dangereux sur lequel il ait mis les pieds³¹, le dernier, le *SS St-Olaf*, un solide vapeur de 305 tonnes d'une capacité de 150 passagers, est reconnu pour sa fiabilité.

Sur les Îles, le port d'attache du navire postal est relié aux bureaux de poste par des contracteurs locaux. Avant la fin du siècle, le nombre de bureaux de poste s'est multiplié ; en 1899, on en compte neuf. Il en existe deux catégories. Ceux qui sont dits « non comptables », à l'île d'Entrée, à L'Anse-à-la-Cabane, à L'Étang-du-Nord, à Pointe-Basse, à Grande-Entrée et à l'île Brion (saisonnier), ne font que la réception et la distribution du courrier. Les bureaux de poste « comptables » de Havre-Aubert, Havre-aux-Maisons et Cap-aux-Meules sont essentiels à la vie commerciale de l'archipel en l'absence de succursale bancaire. La valeur des 530 mandats postaux émis par ces trois bureaux au cours de la seule année 1899, un total de 17 250 \$, illustre à quel point le système postal joue un rôle central dans les transactions financières avec le continent³².

En l'espace d'une génération, la révolution des moyens de communication transforme la vie sociale et économique des Madelinots. En 1870, quelques marchands locaux et néo-écossais monopolisaient l'ensemble des échanges avec l'extérieur et toutes les communications avec le reste du monde étaient coupées pendant au moins quatre mois par année. À la fin du siècle, les petits commerçants font directement affaire avec leurs fournisseurs de Halifax et de Pictou, de nombreuses familles ont déjà découvert l'achat par catalogue, grâce à l'efficace système postal, et les requêtes des électeurs madelinieniens peuvent être télégraphiées à leurs représentants à Québec et à Ottawa en plein hiver. En fait, malgré l'arrivée de la télégraphie sans fil, du téléphone et de la poste aérienne, la première moitié du XX^e siècle sera moins riche en innovations dans les transports et communications aux Îles que la période que nous venons de survoler.

LA STRUCTURATION D'UN POUVOIR LOCAL

En 1900, l'alphabétisation d'une majorité d'insulaires est complétée, et les trois ou quatre années de fréquentation scolaire permettent aux jeunes Madelinots, garçons et filles, de lire et d'écrire un peu. Cette diffusion de la

langue parlée et écrite élargit le bassin des candidats, tous masculins, aux nombreux corps d'élus, aux commissions scolaires et aux conseils municipaux. Malgré un manque désespérant de moyens financiers, ces organisations réussissent à encadrer la vie quotidienne en rendant chaque famille responsable du fonctionnement des écoles et de l'entretien des chemins publics. En parallèle, l'Église catholique renforce sa présence et son contrôle, les missions deviennent desserte ou paroisse, de belles églises remplacent les petites chapelles et une communauté de religieuses enseignantes vient appuyer le nouveau clergé acadien.

Savoir lire un peu, et écrire à peine

Au Québec, les dernières décennies du XIX^e siècle voient la consolidation des réformes de l'enseignement primaire engagées dans les années 1850. Toutefois, la crise latente subie par l'économie de la province se répercute sur le financement du fragile réseau des commissions scolaires locales. De 1874 à 1879, une profonde récession contraint les commissaires à des solutions draconiennes pour réduire les coûts d'un système déjà sous-financé : moratoire sur la construction de nouvelles écoles, réduction des salaires et non-remplacement des maîtres qui abandonnent leur classe au cours de l'année scolaire. À ces mesures temporaires s'en ajoute une autre qui, elle, va perdurer. La substitution des instituteurs par des jeunes filles, diplômées ou non, permet de couper les dépenses salariales. Ainsi, par exemple, il n'y a plus un seul instituteur dans le district de l'inspecteur Bégin de Rimouski en 1877. Là comme ailleurs au Québec, la multiplication des communautés de religieuses enseignantes et de leurs élèves finissantes a permis la féminisation complète de la profession³³.

Avec quelques années de retard, les commissaires des écoles des Îles-de-la-Madeleine s'engagent dans la même voie. L'ouverture du couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame à Havre-aux-Maisons, en 1877, permettra l'accès des jeunes Madelinienues à la formation du cours primaire supérieur et à ses finissantes de décrocher un brevet d'institutrice³⁴. Ces jeunes filles de quinze, seize ou dix-huit ans peuvent dès lors remplacer les coûteux instituteurs formés à l'école normale Laval de Québec. En 1884, l'inspecteur Paquet dénonce cette pratique : « parmi nos écoles primaires aux Îles-de-la-Madeleine, celles d'Aubert, dirigées par des instituteurs formés à l'école normale de Québec, sont supérieures à toutes³⁵ ». Plus loin, il déplore le peu de progrès des élèves des écoles dirigées par les jeunes institutrices à L'Étang-du-Nord et à Havre-aux-Maisons. « Le couvent continue toujours à rendre de grands services ; malheureusement les parents qui y envoient leurs filles croient qu'aussitôt qu'elles peuvent obtenir un brevet n° 2, elles doivent se mettre

La préparation du maquereau
avant le salage et la mise en
baril sur la grave de Havre-
Aubert, vers 1910.

La majorité des emplois ne
requièrent pas que l'on sache
lire ou écrire au tournant
du siècle.

(Coll. Musée de la Mer)



dans une école et leur remettre l'argent qu'elles leur ont coûté : qu'importe que les élèves apprennent ou non ? du moment qu'elles seront payées, tout sera bien³⁶. »

À la fin du siècle, la féminisation du corps professoral est complétée et les 15 petites écoles catholiques et protestantes sont tenues par des institutrices. Le but visé par les commissions scolaires, la réduction des salaires, a été atteint, car ils sont passés d'une moyenne annuelle de 200 \$ dans les années 1870, à moins de 130 \$ en 1899. Désormais, la profession n'est plus destinée aux chefs de famille et les jeunes filles qui s'y engagent considèrent qu'il ne s'agit que d'une occupation temporaire avant le mariage. D'ailleurs, le mode de rétribution bloque l'accès à la profession à ceux qui assument des responsabilités familiales, comme le rapporte l'inspecteur Paquet, en 1893 : « Il existe

dans les municipalités de Saint-Pierre-de-l'Étang-du-Nord et d'Aubert une mauvaise coutume : c'est de ne payer les titulaires des écoles qu'à la fin de l'année, et assez souvent, il arrive que ces fonctionnaires ne sont payés que trois ou quatre mois après l'année terminée³⁷. » Dans ces conditions, des instituteurs chefs de famille n'auraient pu subvenir aux besoins des leurs.

Pendant les trois dernières décennies du XIX^e siècle, les progrès de l'enseignement demeurent faibles, pour de multiples raisons. Les moyens matériels ne peuvent accompagner l'augmentation de la population d'âge scolaire ; le nombre d'enfants âgés de cinq à quatorze ans croît de 80 % au cours de cette période. On manque d'écoles et de mobilier, de manuels et de cahiers, de cartes géographiques. Si le principal problème soulevé par les inspecteurs Painchaud et Paquet dans les années 1870 et 1880, le manque d'assiduité des élèves, se résoud lentement, la fréquentation accrue amène le surpeuplement des trop rares classes. En 1900, les écoles n^o 3 de Havre-Aubert et n^o 1 de L'Étang-du-Nord ont chacune une centaine d'élèves inscrits³⁸. D'ailleurs, si l'inspecteur Paquet déplore que deux enfants sur cinq d'âge scolaire ne fréquentent pas les classes, il n'y aurait de toute façon pas d'école pour les accueillir.

Les listes nominatives du recensement de 1901 permettent d'évaluer le succès de tous les efforts menés depuis les années 1840 pour alphabétiser les Madelinots. Le bilan, nuancé d'une île à l'autre, se révèle largement positif. Ainsi le recenseur peut-il inscrire, sous la rubrique « sachant lire », la presque totalité des huit à trente-cinq ans, et une forte majorité des dix à trente-cinq ans sous celle des « sachant écrire ». Sur les îles du Havre Aubert et du Havre aux Maisons, seules les personnes âgées de plus de cinquante-cinq ans sont majoritairement analphabètes. Sur l'île du Cap aux Meules, cependant, les ratés initiaux de la mise en place du réseau scolaire sont manifestes, car le point d'équilibre est rompu dès l'âge de quarante-cinq ans. Sur la Grosse Île, par contre, même les plus vieux anglophones déclarent savoir lire et écrire. Toutefois, le bilinguisme semble largement réservé aux Acadiens. Ainsi, sur l'île de la Grande Entrée, une très forte majorité des francophones se prétend bilingue, sans doute une obligation reliée au monde du travail pour des patrons et contremaîtres anglophones unilingues.

La démocratie au quotidien

Comme nous l'avons vu dans le précédent chapitre, les efforts du gouvernement central pour doter les communautés locales d'un corps de responsables élus n'ont pas été suivis de résultats immédiats. Si l'administration

*PROGRÈS
DE L'ALPHABÉTISATION*

scolaire locale est finalement acceptée par les habitants, l'opposition aux conseils municipaux perdure. Selon Alexandre Cormier, le premier maire délégué, la résistance des Madelinots a été longue : « Je fis fonctionner en 1861, pour la première fois, dans le groupe [d'îles] le système scolaire et local, quoique la municipalité fût fondée ici en 1846, et qu'elle n'ait pas agi, ayant langui pendant ce long intervalle³⁹. » Après 1867, ces conseils scolaires et municipaux tombent sous la responsabilité des gouvernements provinciaux, dont les très faibles revenus ne permettent guère de soutenir le fonctionnement des administrations locales.

OPPOSITION À LA TAXATION

C'est l'obligation de taxer les citoyens pour faire vivre les conseils d'élus qui provoque ces résistances. L'imposition d'une taxe basée sur l'évaluation foncière permet de financer en partie le système scolaire. En 1900, le fonctionnement des écoles de l'archipel revient à environ 4 \$ par famille. Les deux tiers de cette somme proviennent de la taxe locale, le reste est fourni par le département de l'Instruction publique au moyen de subventions annuelles pour les écoles publiques, pour les municipalités pauvres et pour l'éducation supérieure. En fait, c'est le couvent de Havre-aux-Maisons qui reçoit la large part de l'aide gouvernementale. On peut illustrer à quel point l'éducation est alors au bas de la liste des préoccupations des gouvernements à la fin du XIX^e siècle. Chaque année, le gouvernement provincial dépense moins de 2 000 \$ pour soutenir les écoles des Îles, alors que le gouvernement fédéral donne 11 000 \$ pour le transport du courrier entre l'archipel et Pictou!

Les administrations municipales sont encore plus démunies que les commissions scolaires car, encore en 1890, elles n'ont pas réussi à imposer la taxe locale. La seule contribution demandée aux insulaires demeure celle de travailler bénévolement deux jours par année à la réfection des chemins publics. Il n'est donc pas étonnant que le principal apport des conseils municipaux à l'amélioration des conditions de vie sur l'archipel soit relié aux communications terrestres. Peu à peu, de nouveaux chemins rejoignent la plupart des habitations sur les trois principales îles de l'archipel, de Cap-aux-Meules à Fatima, de là à Belle-Anse et à L'Étang-du-Nord, puis sur la dune de l'Ouest vers l'Étang-des-Caps et L'Anse-à-la-Cabane, sur l'île du Havre Aubert. Fréquemment, les grandes marées et les tempêtes emportent des sections de la piste de la dune et de la ligne télégraphique qui relie l'île du Cap aux Meules à celle du Havre Aubert⁴⁰.

À la fin du siècle, l'organisation scolaire et municipale de l'archipel est presque complétée. La forte croissance de la population sur l'île du Cap aux Meules et le déplacement de l'activité économique vers les îles du groupe nord ont rendu nécessaire la subdivision des deux seules commissions scolaires

et municipalités existantes dans les années 1860, celles de Havre-aux-Maisons et de Havre-Aubert. Dans les années 1870, l'île du Cap aux Meules gagne son indépendance sur les plans religieux, scolaire et civil. Créée en 1892, la municipalité de Grosse-Île regroupe toutes les îles septentrionales. Dès 1895, cependant, la forte croissance de la population de l'île de la Grande Entrée permet la création d'une nouvelle commission scolaire dotée de deux écoles. Cette structure scolaire et municipale subira peu de modifications dans les premières décennies du XX^e siècle.

Des laïcs solidement encadrés

Les trente dernières années du XIX^e siècle représentent la période la plus importante dans l'histoire religieuse des Îles-de-la-Madeleine. La division du territoire de l'archipel en nouvelles paroisses, missions ou dessertes, la construction de plusieurs églises, chapelles et presbytères et l'arrivée de nombreux prêtres d'origine acadienne permettent enfin à l'Église catholique d'offrir un encadrement religieux comparable à celui dont peuvent se prévaloir les fidèles de la vallée du Saint-Laurent. À compter des années 1890, l'ordination d'un nombre croissant de séminaristes issus du diocèse de Charlottetown donne l'occasion à son évêque de ne plus solliciter l'aide du clergé québécois. Cette prise en main demeure cependant limitée à la mission pastorale, car l'évêque de Charlottetown ne peut, à l'instar de ses homologues du Québec, contrôler l'éducation par l'intermédiaire de son clergé et de ses communautés enseignantes. Aux Îles, l'instruction publique demeure une affaire québécoise.

L'église, construite en 1875, domine l'habitat dispersé de Havre-Aubert.
(ANC - PA 34034)



L'acadianisation du clergé madelinien ne s'effectue pas sans mal. Quand, en 1874, l'abbé Charles-Nazaire Boudreau se retrouve seul pour desservir tout l'archipel après le départ de l'abbé Belcourt, curé de Havre-aux-Maisons, M^{sr} McIntyre, l'évêque de Charlottetown, doit à nouveau faire appel aux prêtres québécois. Bientôt les abbés Hébert, Allard et Meunier viennent prêter main-forte au curé Boudreau. Au décès de ce dernier, en 1888, c'est un prêtre du diocèse de Rimouski, l'abbé Alphonse Pouliot, qui le remplace à Bassin et à Havre-Aubert. Mais la relève acadienne est maintenant prête. Aux deux prêtres originaires de l'Île-du-Prince-Édouard, Jean Chiasson et Jérémie Blaquièrre, se joignent des recrues locales, les abbés Henri et Isaac Thériault, puis Samuel Turbide⁴¹. Cette présence d'un clergé issu du milieu renforcera l'appel à la vocation des jeunes Madelinots au XX^e siècle.

ORGANISATION DES PAROISSES

La croissance soutenue de la population catholique force une division des paroisses existantes. En 1873, les fidèles de Saint-François-Xavier-du-Bassin peuvent inaugurer leur première église, desservie par le curé de Notre-Dame-de-la-Visitation-de-Havre-Aubert. La construction de l'église de Lavernière, en 1876, permet de rapatrier à la paroisse de Saint-Pierre-de-l'Étang-du-Nord les fidèles de Cap-Vert et de Cap-aux-Meules, jusqu'alors contraints de franchir le goulet pour se rendre à l'église de Sainte-Madeleine-de-Havre-aux-Maisons. En 1887, une première chapelle est construite à Grande-Entrée. Cette nouvelle mission de l'île Coffin (nom anglais de l'île de la Grande Entrée) dépendra du curé de Havre-aux-Maisons jusqu'en 1928. À l'orée du XX^e siècle, les catholiques madelinien disposent de cinq nouveaux temples, à Bassin, Havre-Aubert, Havre-aux-Maisons, Grande-Entrée et La Vernière. L'archipel n'est plus une terre de mission catholique.

Il en va bien autrement du côté protestant. La mission des Îles-de-la-Madeleine dépend encore à la fin du siècle des pasteurs envoyés par l'évêque anglican de Québec. Le travail des missionnaires qui se succèdent de 1870 à 1900, les révérends Riopel, Chambers, Norwood, Ball, Hunter et Prout, n'est pas de tout repos. Les communautés anglicanes sont dispersées d'un bout à l'autre de l'archipel, de l'île d'Entrée à l'île Brion, et le service à ces fidèles constitue un exercice souvent périlleux, surtout au printemps et à l'automne. De 1871 à 1901, le nombre d'anglicans double, passant de 275 à 544 fidèles, ce qui nécessite la construction de nouveaux temples. À la fin du siècle, les communautés de Grosse-Île, de Cap-aux-Meules et de l'île d'Entrée peuvent recevoir le pasteur dans un édifice capable d'accueillir l'ensemble des fidèles de l'endroit. L'église anglicane de Havre-Aubert, par contre, est laissée à l'abandon ; elle n'était plus fréquentée que par les trois familles protestantes de l'île et les occasionnels équipages de pêcheurs étrangers⁴².

ACCORDS ET DIFFÉRENDS

Jusqu'aux années 1870, les relations entre les communautés d'origine britannique et acadienne sont réduites au minimum, chacune occupant ses propres îles. Avec l'intégration de la nouvelle économie des pêches sur l'ensemble de l'archipel, les deux groupes doivent collaborer dans des relations souvent harmonieuses mais parfois tendues. Comme partout dans les provinces voisines, l'anglais s'impose comme la langue du travail, du commerce et des affaires, et celle de la fonction publique fédérale. L'insularité amène un contrôle social sans doute plus serré que dans le reste du Québec rural: les officiers de justice et de police vivent sur place et les prisonniers sont hébergés dans la prison locale. La concentration du pouvoir dans les mains de quelques personnes, plus instruites et plus fortunées, qui fournissent l'emploi et le crédit à toutes les autres, constitue une source de friction diffuse et constante.

De nouvelles sources de tensions sociales

Le 28 janvier 1889 comparait Nazaire Jomphe de Havre-aux-Maisons devant le tribunal de Havre-Aubert. Il est accusé de receler un billet de 10 \$ que son fils aurait trouvé dans un lieu public deux mois auparavant. Le plaignant, le marchand Patrick P. Delaney, prétend que ce billet lui appartient⁴³. On pourrait tirer de nombreuses observations de l'anecdote, mais elle illustre surtout à quel point il est difficile pour un pêcheur madelinien de justifier la possession d'une telle fortune! Au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, le clivage entre les marchands et industriels d'origine britannique et les pêcheurs acadiens s'accroît. Le renforcement des communications avec



Le magasin de Nelson Arseneault à Havre-aux-Maisons, vers 1895. L'abbé Jérémie Blaquière, curé de la paroisse Sainte-Madeleine-du-Havre-aux-Maisons, de 1892 à 1899, occupe la première place du groupe aligné sur le perron du commerce. (Coll. Musée de la Mer)

la Nouvelle-Écosse et l'apparition de nouvelles filières dans la transformation et la commercialisation des produits de la pêche permettent à quelques individus de monopoliser l'essentiel de l'activité économique de l'archipel. Si la vie religieuse, l'éducation en français et l'administration de la justice demeurent des responsabilités acadiennes et québécoises, l'économie des Îles est devenue, en 1900, une chasse gardée néo-écossaise.

Dans cette réorientation de l'économie de l'archipel, les marchands-armateurs francophones sont marginalisés, avec la fin des grandes expéditions de chasse et de pêche au Labrador. Les marchands d'origine acadienne concentrent désormais leur activité sur le commerce de détail avec les pêcheurs des environs, alors que ceux d'origine britannique contrôlent le commerce de gros et les échanges avec l'extérieur. Les plus importants de ces commerçants et transformateurs sont les familles Leslie, Delaney, Dingwell et McPhail, en plus de l'entrepreneur John Ballantyne qui conduit ses opérations depuis la plage de la dune du Sud. Ces marchands disposent de solides capitaux, comme le montre la faillite de John Ballantyne en 1893. La liste de ses créanciers, enregistrée à la Cour supérieure de Havre-Aubert⁴⁴, compte 21 noms et des dettes totales de près de 10 000 \$.

TENSIONS ETHNIQUES ET ÉCONOMIQUES

La tension entre les pêcheurs, les journaliers francophones et les marchands, les entrepreneurs, les contremaîtres anglophones est alors une réalité fort répandue dans tout l'est du Canada, et les élites laïques et religieuses n'ont aucun intérêt à exacerber ces différends. Sans doute inspiré par le mouvement de tempérance qui renaît alors au Québec, le père Jérémie Blaquière, curé de L'Étang-du-Nord, décide cependant de briser le silence à la suite du décès du percepteur du revenu. Dans une lettre adressée au contrôleur du Revenu de la province de Québec, il lui demande « de nommer à cette charge un homme sobre et intègre ». Comme « la forteresse des vendeurs de boisson est à l'Étang-du-Nord [...], il faudrait un percepteur à cet endroit. Il n'y a pas de doute que le Docteur Delaney va tâcher de faire nommer une de ses créatures, et pour cause. Son frère Frank en vend habituellement à l'Étang-du-Nord. Lui-même en vend presque toujours⁴⁵. »

Comme l'essentiel des relations commerciales de l'archipel avec l'extérieur dépend de quelques marchands d'origine britannique, cette perception de leur responsabilité dans le trafic légal ou illégal de l'alcool contient sans doute une part de vérité. D'ailleurs, les pêcheurs anglophones ne sont pas à l'abri du fléau et le révérend Prout signe une requête subséquente à celle du curé Blaquière⁴⁶, en 1901. Déjà, en 1879, le révérend Chambers avait constaté un problème d'alcoolisme chez ses ouailles, en saluant l'initiative du gardien du phare de l'île d'Entrée, James Cassidy, qui y avait formé une société de

tempérance. Deux ans plus tard, il doit cependant constater que le recrutement stagne et que « les buveurs endurcis préfèrent encore la voie de la mort⁴⁷ ».

Pauvres pêcheurs, pauvre justice

La consultation de sources diverses, comme les recensements, les archives judiciaires⁴⁸, la documentation parlementaire fédérale et provinciale et les témoignages de contemporains, permet de constater une dégradation progressive des conditions d'existence de la majorité des insulaires au cours des dernières décennies du XIX^e siècle. La diminution du produit de certaines pêches, le plafonnement du cheptel et de la production céréalière, la disparition du bois de construction et la raréfaction du bois de chauffage sont autant d'indices du relatif surpeuplement de l'archipel. Les jeunes hommes qui, jadis, s'engageaient pour la pêche au Labrador ou sur les goélettes américaines deviennent journaliers et chômeurs, comme sur le continent. Dans son rapport de 1883, le révérend Chambers signale la présence d'une large population mouvante et de comportement douteux qui se cherche de l'emploi dans les dix grandes conserveries de homard des Îles⁴⁹.

Les archives judiciaires de Havre-Aubert conservent de nombreux témoignages de ces petites causes reliées à l'épuisement des ressources naturelles, qui deviennent d'autant plus précieuses qu'elles se font plus rares au fil des ans. Les poursuites pour « vol de bois à feu » se multiplient au rythme du déboisement accéléré. Les habitants de la montagne, sur l'île du Havre Aubert, qui peuvent vendre 0,50 \$ la « trainée de bois » sur la côte, surveillent jalousement leurs précieuses réserves. L'épuisement des pâturages, sollicités par un trop nombreux cheptel, amène les accusations de vol de foin, un crime passible d'emprisonnement. Même la « pomme de pré » (canneberge) qui pousse sur les sols pauvres et humides est prétexte à de nombreux procès. Les quelques sous procurés par sa cueillette et sa vente amènent des conflits entre les locataires des terrains et les autres insulaires qui considèrent cette ressource comme un bien commun⁵⁰.

Les poursuites des marchands envers leurs clients débiteurs représentent encore, à la fin du siècle, une grosse partie du travail des juges de la Cour supérieure de Havre-Aubert. En 1881 apparaît une nouvelle formulation dans l'acte d'accusation : le plaignant qui croit « que le défendant s'appête à quitter la province », demande une saisie immédiate de ses biens. C'est le marchand John Philip Savage qui lance le mouvement, bientôt suivi par d'autres commerçants⁵¹. Leur crainte est parfois justifiée, car des poursuites sont retirées, « le défendant ayant quitté la province ». Année après année, les agents d'Isaac

*ÉPUISEMENT
DES RESSOURCES
NATURELLES*

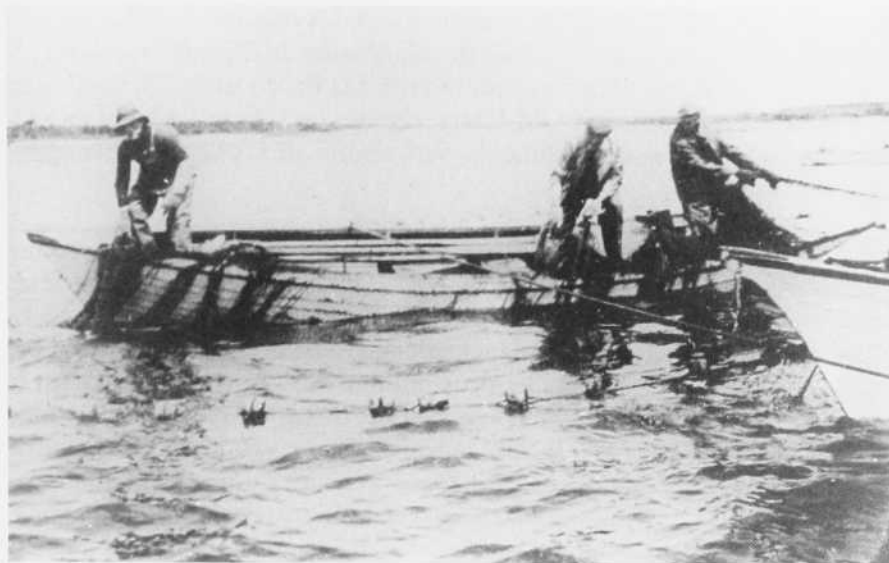
Tristram Coffin, John Fontana, puis son remplaçant, David Van Barneveld, continuent à réclamer des rentes impayées avec un acharnement qui frôle parfois le ridicule : les actions intentées contre Alfred Deveaux, pour un montant de 0,77 \$, ou contre la veuve Timothée Vigneau (0,65 \$), ne méritaient sûrement pas la mobilisation du lourd appareil de la justice⁵².

C'est surtout devant les juges de la Cour des sessions générales de la paix que comparaissent les accusés de crimes contre la personne ou les biens d'autrui. Si l'on ne compte qu'une trentaine de causes impliquant des gestes de violence entre hommes, ou entre homme et femme, de 1870 à 1900, il faut comprendre que le recours à la justice constitue un acte d'exception. Dans une société de gens rudes, le combat loyal à coup de poings demeure l'ultime, mais tolérable, moyen de régler un différend entre individus. Il en va de même pour les cas de violence familiale qui ne se retrouvent en cour que lorsque la vie de la victime est réellement menacée. La discipline, même lourde, imposée au moyen de la force physique par un chef de famille reste socialement acceptable. Les juges n'ont donc à se prononcer qu'en cas d'excès, comme lorsqu'un mari bat sa femme depuis des mois, ou qu'un ou plusieurs individus se sont attaqués à leur victime « sans provocation⁵³ ».

Si les peines ou les amendes imposées aux auteurs de comportements violents sont généralement légères, il n'en va pas de même lorsque des officiers de justice sont en cause. En deux occasions, des pêcheurs brandissent une fourche pour empêcher le shérif Jean-Baptiste Carbonneau de procéder à la saisie de leurs biens : l'un écope de huit jours de prison, l'autre de 20 \$ d'amende. Un autre pêcheur de Havre-aux-Maisons qui résiste au huissier Antoine Delaney se voit imposer deux mois de prison avec travaux forcés. Ce sont cependant les accusés trouvés coupables de vol qui héritent des plus lourdes peines. Ainsi, les quatre résidants de L'Étang-du-Nord convaincus du vol de quelques bouteilles d'alcool chez le marchand Édouard Chiasson, en 1895, sont condamnés à l'emprisonnement, jusqu'à cinq mois pour le présumé dirigeant. Mais la peine la plus sévère (neuf mois de détention) demeure celle qui est imposée à ce pêcheur de l'île Brion pour le vol d'environ quatre kilos de cuivre, en 1884. Cette sentence exemplaire est sans doute reliée à la nouvelle ligne télégraphique que le gouvernement fédéral veut protéger à tout prix⁵⁴.

L'archipel des gens heureux

Au cours des années 1890, la question qui a dominé la scène sociale aux Îles durant tout le siècle, la propriété du sol, trouve enfin une solution partielle. L'enquête de 1872 qui suggère au gouvernement provincial de racheter



Des seineurs de hareng
à Grosse-Île, vers 1920.
(Coll. Musée de la Mer)

l'archipel à son propriétaire soulève peu d'échos à Québec; l'interminable crise qui commence en 1873 vide littéralement les coffres de l'État. Une autre enquête, en 1888, arrive à des conclusions étonnantes: « La population est travailleuse, frugale et courageuse et ne compte absolument que sur ses propres forces pour assurer son bien-être [...]. En un mot les habitants des îles sont heureux et vivent aussi bien que possible. Leurs besoins ne sont pas matériels mais sont purement moraux [...] »⁵⁵. En 1890, le comité « chargé de s'enquérir de la tenure des terres dans ces îles » accomplit un travail plus sérieux. Les réponses fournies par les 52 notables ou pêcheurs au long questionnaire du comité permettent de dresser un tableau complet de la situation⁵⁶. Contre toute attente, le gouvernement provincial optera pour le rachat individuel des lots par les locataires plutôt que pour l'expropriation avec dédommagements, comme sur l'Île-du-Prince-Édouard.

En 1895, en même temps qu'il conserve à l'archipel son statut de propriété privée, le gouvernement du Québec crée la circonscription électorale des Îles-de-la-Madeleine. La première élection dans le nouveau comté se tient en juillet 1897. Elle oppose deux Libéraux, le candidat local, Patrick Peter Delaney, et un « étranger », Charles Albert Marcil. La victoire du docteur Delaney est serrée, chacun des adversaires obtenant la majorité dans la moitié des huit arrondissements de votation⁵⁷. Les concitoyens du docteur et marchand Delaney à Havre-aux-Maisons ont d'ailleurs voté en forte majorité pour son adversaire. La principale retombée pour les insulaires d'un représentant

PREMIÈRES ÉLECTIONS PROVINCIALES

bien à eux à Québec, c'est l'accès direct à certains ministères. Grâce au programme de construction de chemins de colonisation du département de l'Agriculture, de nombreux chantiers sont ouverts à la fin du siècle : chemin de La Pointe de Grande-Entrée à Old Harry, chemin de Grosse-Île Nord et Sud, chemin de Pointe-Basse à la Dune-du-Sud, chemin de la plage de L'Étang-du-Nord⁵⁸.

C'est peut-être cette activité sur les routes de l'archipel qui procure une seconde victoire au député Delaney, en 1900. Par contre, une autre de ses initiatives est accueillie avec moins de reconnaissance. En 1897, la pêche d'automne ayant fait défaut, Delaney sollicite l'aide des gouvernements libéraux de Québec et d'Ottawa ; les deux collaborent à l'envoi de vivres par le chemin de fer et le bateau postal. Les 25 seaux de saindoux et les 25 barils de farine de blé sont appréciés. Il en va autrement pour les 75 barils de farine de maïs, un produit inconnu que les insulaires croient impropre à la consommation humaine⁵⁹. La tradition orale nous a transmis un chanson qui traduit le sentiment des Madelinots de l'époque : « [...] / Depuis que le blé d'Inde est venu / Plusieurs ont les poils à pic. / D'autres, les membres tordus. / Eh bien, mes bons amis. / Marcil vous traite comme des pourceaux. / [...] »⁶⁰, ce qui suggère que de cette farine, beaucoup en ont finalement mangé.

5

Les sirènes du continent
(1900-1930)



Le bateau postal *Lady Cybil* au quai de Grande-Entrée, le 15 août 1910.
(Coll. Musée de la Mer. Photo Jos. A. LeBourdais)

INTRODUCTION

Pour la première fois de son histoire, le peuplement des Îles-de-la-Madeleine subit un net ralentissement. L'économie locale a déjà atteint un plateau et l'industrie, celle des conserveries et des fumoirs, fonctionne durant une trop brève période pour nécessiter une concentration de la main-d'œuvre en villages, comme dans le reste du Québec. La subdivision des petits lots en étroites parcelles se poursuit donc, ce qui amène une pression supplémentaire sur les maigres ressources agricoles et forestières. Chassées par les pénuries croissantes et les revenus aléatoires, et attirées par le confort relatif et la sécurité financière qu'offrent les villes du continent, des centaines de familles laissent leur cher archipel sans espoir de retour. Cette première génération d'exilés aura le corps en ville, mais le cœur et une partie de la tête aux Îles.

À compter du début du XX^e siècle, l'archipel est doté d'une nouvelle infrastructure à usage collectif alors que le gouvernement fédéral construit quais et brise-lames, glacières et entrepôts, et que celui du Québec subventionne la construction des routes, des ponts et des écoles. Les premières succursales bancaires, d'origine québécoise, facilitent les échanges commerciaux qui demeurent toutefois tournés vers les Maritimes. L'usage de la lecture et de l'écriture se répand au rythme de l'extension d'un réseau scolaire désormais soutenu par presque toutes les familles. L'ouverture sur le monde que favorisent les nouveaux moyens de communication fait aussi naître un sentiment d'exclusion, celui d'être laissés-pour-compte dans le processus de transformation des savoirs et des techniques qui bouleverse alors toute l'Amérique. C'est au moment où l'isolement est rompu qu'il est le plus péniblement ressenti.

L'APPEL DE LA « GRAND'TERRE »

Dans les premières décennies du XX^e siècle, l'économie des Îles-de-la-Madeleine, encore centrée sur la pêche et la première transformation des produits de la mer, ne peut retenir toute sa main-d'œuvre. Par familles entières, les insulaires s'exilent vers les villes industrielles du Québec et un nombre sans cesse croissant de jeunes hommes gagnent les chantiers forestiers de la Côte-Nord. Le rythme du peuplement s'infléchit donc malgré les forts excédents naturels. Comme l'émigration conserve son caractère familial et touche les deux groupes linguistiques, la population restante demeure jeune et très majoritairement francophone. La nouvelle économie des pêches, qui amène une cohabitation plus serrée des communautés catholiques et protestantes, ne favorise toutefois guère les unions par-delà les barrières ethniques et religieuses.

Les chemins de l'exil

Le Québec connaît, de 1896 à 1929, une véritable révolution basée sur la transformation de ses ressources naturelles et sur l'émergence d'une grande métropole industrielle et commerciale, Montréal. L'activité forestière se déplace, du sciage vers les pâtes et le papier, la construction des premiers grands barrages permet d'électrifier villes et villages en plus de fournir le pouvoir nécessaire aux industries énergivores, comme celle de l'affinage des métaux. Les régions qui disposent de vastes bassins forestiers et d'un gros potentiel hydroélectrique, comme la Mauricie et le Saguenay, connaissent une industrialisation et une urbanisation accélérées. Une autre révolution industrielle se produit encore plus près des Îles-de-la-Madeleine, en Nouvelle-Écosse. En 1910, les régions de Trenton et de Sydney Mines produisent la moitié du fer et de l'acier canadien et leurs mines de charbon et leurs fonderies emploient des milliers de travailleurs de toute provenance¹.

Les Madelinots vont participer, à leur façon, à ces transformations de la vie économique et sociale du continent. Dénués de capitaux, ils peuvent toutefois fournir leur force de travail. Dans le monde manufacturier du début du siècle, leur faible scolarité n'est pas un handicap, car l'apprentissage sur le tas demeure partout la règle. Il est difficile de suivre leur déplacement vers les villes industrielles de la Nouvelle-Écosse²; par contre, leurs points de chute au Québec sont connus. Déjà au début du XX^e siècle, de nombreux jeunes insulaires fournissent une bonne part de la main-d'œuvre saisonnière de l'usine de pâte de bois à Clarke City, près de Sept-Îles. Cependant, les futures destinations des migrants impliquent le déplacement de familles entières, à Kénogami

en 1912, puis dans les villes voisines d'Arvida et de Jonquière. Déjà, au cours du premier conflit mondial, Montréal accueille dans ses usines de guerre des travailleurs madelinien des deux sexes. Au cours des décennies qui vont suivre, de nouvelles cohortes viendront les rejoindre dans leur fief de Verdun³.

Contrairement aux mouvements du XIX^e siècle qui avaient conduit les insulaires vers les régions à l'habitat dispersé du Labrador, de la Côte-Nord et de la Matapédia, les migrations du XX^e siècle sont donc essentiellement urbaines. En vivant concentrés dans une paroisse ou un quartier, les ex-Madelinots peuvent plus facilement conserver leur façon d'être et de faire, ainsi que les liens qui les unissent avec la lointaine terre natale. À travers le dense réseau des parents et amis, ils trouvent un emploi en usine à un frère ou à un cousin, une place de domestique pour une jeune parente. Plusieurs jeunes hommes exilés reviennent aux Îles chercher une épouse, comme le révèlent les registres des mariages des paroisses catholiques de l'archipel. Ils viennent des anciennes destinations, comme Nathasquan, Sept-Îles et Lac-au-Saumon, mais aussi des nouvelles : Clarke City, Kénogami, Cap-de-la-Madeleine, Sorel et Montréal.

On peut mesurer l'ampleur du flux migratoire d'une décennie à l'autre grâce aux recensements fédéraux et aux registres des paroisses (tableau 5.1). En ajoutant aux 6 026 personnes recensées en 1901 les excédents naturels des dix années entre les deux recensements, soit 1 755 individus, on devrait compter 7 781 Madelinots en 1911. Le bilan de la première décennie du XX^e siècle montre que le nombre des départs est supérieur à celui des arrivées (-1 118). Les années 1911-1921 sont encore plus sombres. La population insulaire n'augmente que de 464 personnes, ce qui laisse un bilan négatif de plus de 1 500 émigrés, le pire en deux siècles d'histoire. En l'espace d'une génération à peine, de 1900 à 1930, l'archipel a donc perdu un capital humain équivalent à la population de toutes les îles en 1900, moins celle du Cap aux Meules⁴.

Tableau 5.1
LE BILAN MIGRATOIRE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1901-1931

	1901	1911	1921	1931
Population recensée	6 026	6 663	7 127	7 942
Population attendue		7 781	8 629	8 879
Solde		-1 118	-1 502	-937

Source : Registres des baptêmes et des sépultures des paroisses catholiques et de la mission anglicane des Îles-de-la-Madeleine, 1901-1930; Recensements du Canada, 1901-1931.

Des divertissements du continent
atteignent parfois les Îles : une troupe de
cirque en tournée à Havre-Aubert
en 1912.
(Coll. Musée de la Mer)



Cette période voit donc la véritable naissance de la diaspora madelinienne, surtout au Québec. Au cours de la belle saison, le va-et-vient des insulaires exilés et des travailleurs migrants des deux sexes dans les conserveries, les manufactures, les mines et les camps forestiers du continent est incessant. Venus de tout l'est du Canada, ils se dirigent tous vers la gare et le port de Pictou, comme le rapporte le frère Marie-Victorin en 1920 : « Dès Pictou on peut pressentir les Madeleiniens qui y forment une petite colonie ayant son centre à l'Hôtel Royal. C'est déjà plaisir d'entendre les premières sonorités du dialecte acadien [...] Le quai où s'amarré le *Lady Evelyn* ne ressemble pas aux autres de Pictou, car les claires syllabes françaises voltigent au-dessus des barils de maquereau et des boîtes de homard⁵. » Cette joie du retour aux Îles perdure encore.

Celles et ceux qui restent

Cette perte des deux tiers de l'accroissement naturel a un impact direct sur l'augmentation de la population insulaire, d'autant que l'archipel n'attire plus que de rares familles du continent. Le nombre de Madelinots, qui avait presque doublé au cours des trois dernières décennies du XIX^e siècle, croît de moins d'un tiers durant les trois premières du XX^e. En fait, cette performance est la pire de toutes les régions périphériques du Québec hors du

couloir laurentien⁶. L'île du Cap aux Meules hérite de la moitié des modestes gains, l'autre millier de nouveaux résidents se répartit sur le reste de l'archipel. Mais c'est l'île de la Grande Entrée qui profite de la plus forte croissance : elle abrite 700 résidents en 1931, près du double de sa population du début du siècle.

Tout au long de ces 30 années, l'équilibre entre les sexes évolue dans une étroite fourchette, alors que l'on compte de 103 à 106 hommes pour 100 femmes selon les recensements décennaux. Ce relatif équilibre montre bien que l'émigration est une affaire qui concerne autant les jeunes filles que les jeunes hommes, et des familles entières. Même en 1921, au terme de la pire décennie d'émigration qu'ait jamais connue l'archipel, on compte encore 103 hommes pour 100 femmes, un rapport qui favorise la nuptialité locale. Ainsi, son partenaire, on le trouve presque toujours dans sa propre paroisse, même sur l'île du Havre Aubert où la forte majorité des mariages célébrés aux églises de Bassin et de Havre-Aubert unissent des fidèles de la même paroisse. D'ailleurs, même sur la petite île d'Entrée, la recherche d'une épouse respecte une frontière tacite que les prétendants hésitent à franchir⁷.



Une partie de hockey en 1922. Havre-Aubert reçoit Cap-aux-Meules. Les jeunes francophones et anglophones qui ont étudié dans les collèges du continent en ont ramené la pratique de ce sport.
(Coll. Musée de la Mer)

Si l'accroissement naturel des insulaires demeure plus élevé que celui du Québec dans son ensemble, cela n'est pas dû à leur taux de natalité, qui ressemble à celui de la province jusqu'au début des années 1920. Par la suite toutefois, la baisse généralisée des naissances constatée partout au Québec y

est moins prononcée. La forte croissance naturelle des Îles s'explique davantage par leur faible taux de mortalité qui reste peut-être le plus bas de toutes les régions du Québec au cours des deux premières décennies du siècle⁸. Dans les années 1920 cependant, la soudaine baisse de la mortalité infantile qui se manifeste sur le continent n'atteint pas l'archipel. Ainsi, une large part des 114 sépultures de 1923 et des 116 de 1929 sont celles d'enfants. Ces chiffres sont même supérieurs aux 105 décès de 1918, année pourtant marquée par la grippe espagnole. Par ailleurs, on devra attendre en 1935 pour surpasser les 119 décès de 1891, « l'année de la grippe ».

UNE MAJORITÉ DE FRANCOPHONES

Du début du siècle à 1930, les Îles deviennent encore plus acadiennes, car la population d'origine française atteint 90 % des effectifs totaux. Le nombre d'insulaires d'origine britannique s'accroît à peine de quelques dizaines de personnes. Ces communautés anglophones isolées sont encore plus attirées par le continent, par les villes à forte croissance de Sydney, Trenton ou New Glasgow ; elles ne s'y heurtent pas, comme les Acadiens, à la barrière de la langue. Les jeunes gens des deux sexes partent chercher du travail, mais aussi, souvent, le conjoint qu'ils ne peuvent trouver dans les quelques familles du voisinage⁹. L'engagement dans les forces armées canadiennes est aussi, pour de nombreux jeunes anglophones, un moyen facile, mais combien dangereux, de découvrir le monde.

UNE ÉCONOMIE EXTRAVERTIE

Comme au siècle précédent, les revenus tirés de la pêche continuent à fluctuer au fil des années. L'usage généralisé des coûteuses barges à moteur améliore le volume des prises, mais restreint la marge de profit. La Première Guerre mondiale, qui affermit les prix, est suivie d'une déprime des produits de la mer et de ceux des champs. L'agriculture de subsistance comble de moins en moins les besoins alimentaires des insulaires, et l'épuisement des lots à bois ajoute l'achat automnal de charbon aux contraintes financières des ménages. Pour faire face à ces nouvelles dépenses, un nombre croissant de pêcheurs doivent trouver un emploi saisonnier complémentaire dans les mines de la Nouvelle-Écosse et, surtout, dans les chantiers forestiers du Québec. Beaucoup de barges à moteur auront été gagnées dans les forêts de la Côte-Nord.

La transformation des produits de la mer

Du début du XX^e siècle jusqu'à la crise des années 1930, le monde des pêches aux Îles atteint sa pleine maturité. De nouvelles techniques de capture, de traitement, de conservation et d'expédition sont appliquées pour les espèces commerciales déjà exploitées : la morue, le hareng, le maquereau et le homard. L'usage de la barge à moteur se généralise, tous les ports de pêche sont dotés de glacières, et le produit qui fait encore la réputation de l'archipel, le homard vivant, trouve sa filière commerciale sur le continent. Si, pour la plupart des pêcheurs, le cycle de travail annuel demeure celui du siècle précédent, depuis la chasse printanière au phoque jusqu'à la capture du maquereau d'automne, d'autres doivent par contre se spécialiser, au service des transformateurs de hareng et de homard dont les saisons se chevauchent.

Le homard reste, tout au long de cette période, le produit le plus rentable, celui qui fournit le plus d'emplois, jusqu'à un millier de travailleurs des deux sexes dans les conserveries de l'archipel. Le tableau 5.2 montre bien que les homarderies sont distribuées sur toutes les îles, mais surtout à la Grosse Île et à la Grande Entrée. En 1905, ces 45 établissements produisent plus de 400 000 kilos de chair de homard en conserve, ce qui constitue sans doute un record historique pour cette activité aux Îles-de-la-Madeleine. Au cours des années 1920, une fraction croissante des prises sont acheminées vivantes sur le marché extérieur. Dans les bonnes années, la *Maritime Packers Ltd* de Havre-Aubert en expédie jusqu'à 450 000 kilos. Les homards trop petits ou trop faibles sont cuits et exportés sur glace vers la Nouvelle-Écosse¹⁰.

À la fin du XIX^e siècle, toute une série de règlements vient encadrer la capture du homard, une industrie qui fait vivre des centaines de petites communautés de pêcheurs de la côte atlantique. Partout la surpêche menace la survie de l'espèce. Le gouvernement fédéral détermine des districts et fixe leur saison de pêche. Les Îles héritent, en plus des mois de mai, juin et juillet, d'une exceptionnelle permission de pêche automnale. De plus, même si les captures sont officiellement interdites dans les lagunes depuis 1894, la pression des industriels et des pêcheurs est telle que les inspecteurs tolèrent l'exploitation de ces viviers naturels. En 1904, le ministère des Pêches renforce sa présence et poste le *Davies*, un yacht à vapeur, aux Îles. Son capitaine, Azade Arsenault, rapporte en 1909 que la tolérance est terminée : « L'on ne prend aucunement avantage de la pêche de septembre pour le homard, excepté par des contrebandiers ; environ 1 000 trappes ont été détruites et trois vaisseaux ont été saisis et confisqués par l'équipage du *Davies*¹¹. »



Tout comme avant 1900, Grande-Entrée demeure le principal port de pêche au homard de l'archipel au XX^e siècle. Les casiers empilés sur le quai attendent l'ouverture officielle de la saison. (Coll. Musée de la Mer. Office du film du Québec, 2153-1954)

LE HOMARD

Tableau 5.2
LISTE DES PROPRIÉTAIRES DE HOMARDERIES, 1905

ÎLE BRION Delaney Frères Dingwell, William	Leslie Wm & Co. Larade et Turbide McPhail, André McPhail, William Portland Packing Co.	ÎLE DU CAP AUX MEULES (L'Étang-du-Nord) Borne Ant. Chiasson, Edward
GROSSE ÎLE Clarke, Albert Clarke, John L. Keating, William McPhail, Howard McLean, Albert McKay, Charles Prest, Levi Quinn, William (Pointe de l'Est) Best, Robert	(Old Harry) Clarke James A. Clarke Boston Dunn, Edward Portland Packing Co. ÎLE SHAG Arsenault, A.C. ÎLE DU HAVRE AUX MAISONS	Geddes et Leslie (Cap Nord) Geddes et Leslie (Hôpital) Arsenault, Azade Lapierre, Samuel Miousse Chas et Cie Noël, Éli (Cap Rouge) Bourgeois, Théophile
ÎLE DE LA GRANDE ENTRÉE (Grande-Entrée) Arsenault, A.C. Chenelle, John Cormier, Vital Cyr, André Cyr, Grégoire Cox, R.N.	Arsenault, A.C. (Dune-du-Sud) Boudreault, Daniel Chevarie, François Mason, Thos A. (Pointe-Basse) Boudreault, Firmin (Plage du Sud) Delaney R. et Fils	ÎLE DU HAVRE AUBERT (Pointe de l'Ouest) Cormier, James Savage, J.P. ÎLE D'ENTRÉE McLean & Co, Danny

Source : « Liste des propriétaires de homarderies dans les provinces maritimes, 1905. Province de Québec », *Documents de la Session du Canada*, ministère de la Marine et Pêcheries, vol. XL, #10 (n° 22), 1906, p. 389-390.

Le renforcement de la prohibition de la pêche au homard dans les lagunes permet au gouvernement fédéral d'aller de l'avant avec son projet de pisciculture à Havre-aux-Maisons (voir l'encadré). Les connaissances scientifiques encore embryonnaires de l'écologie marine, l'impossibilité de vérifier la survie des jeunes homards et, sans doute aussi, le déclenchement du premier conflit mondial vont mettre un terme à l'expérience. Une autre conséquence de la fermeture des lagunes sera la nécessité pour les industriels d'exploiter les fonds de homard les plus éloignés. Ils doivent s'équiper de barges à moteur;

dès 1913, 70 sont en usage. Les autres pêcheurs, qui ne peuvent s'équiper du coûteux outil (236 \$ par barge selon le ministère des Pêches)¹², rendent son emploi responsable d'une étrange maladie qui affecte le hareng. En effet, selon l'inspecteur: « Les pêcheurs, qui ont toujours une raison toute prête pour expliquer toutes choses, disent que la maladie est causée par l'essence qui s'échappe des barques et qui flotte à la surface¹³. »

Par ailleurs, l'abondance du hareng ne se dément pas dans les premières décennies du XX^e siècle et l'archipel demeure l'endroit où les pêcheurs néo-écossais, américains et même français reviennent chaque printemps chercher les appâts pour la pêche à la morue et au maquereau. Comme le manque d'appâts est souvent la raison des mauvaises pêches sur la côte atlantique, le ministère des Pêches entreprend un programme de construction d'« établissements frigorifiques pour la conservation de la boëtte ». Des glaciers sont construites à L'Étang-du-Nord (1905), à L'Anse-à-la-Cabane (1906), à Pointe-Basse et à South Beach en 1907. En 1913, l'archipel compte 13 congélateurs ou glaciers¹⁴. Ce sont les pêcheurs de morue et de maquereau qui en profitent le plus, car les pêches estivales et automnales étaient souvent handicapées par le manque de boëtte.

LE HARENG

Le hareng ne sert pas uniquement d'appât¹⁵. Il est consommé frais en été, salé en hiver, et il est encore utilisé comme engrais dans les carrés de pommes de terre. Avant la Première Guerre mondiale, on lui a trouvé deux destinations commerciales. Salée et mise en baril « à la manière écossaise », une certaine quantité est expédiée en Europe et aux Antilles via Halifax. En 1903, un premier fumoir à hareng entre en opération à Grande-Entrée et deux autres sont aussitôt construits à Havre-aux-Maisons et à Cap-aux-Meules. On ne doit sans doute la présence de cette industrie qu'à l'abondance de la matière première et de la main-d'œuvre, car tout le reste doit être importé du continent: le bois pour la construction des longs bâtiments, le bois dur pour le fumage et les caisses du format traditionnel de 18 livres (8,2 kg) en usage sur le marché international. En fait, les bénéficiaires de cette industrie demeureront toujours bien minces.

Une autre pêche prend de l'importance au début du siècle, celle du maquereau, une espèce qui se fait de plus en plus rare sur la côte atlantique. Pour les Madelinots, le volume et le prix du maquereau d'été et d'automne déterminent souvent le succès ou l'échec d'une saison de travail. Ainsi, en 1913, le volume très modeste des captures est compensé par un extraordinaire 16 \$ le baril sur le marché (tableau 5.3). Entre les deux guerres mondiales, la quantité et la valeur du maquereau continueront à fluctuer. Parfois le prix du baril tombe sous les 4 \$, et les pêcheurs et les marchands considèrent que le

LE MAQUEREAU

maquereau ne « paye pas son quart¹⁶ ». C'est cependant cette pêche, combinée avec celles du homard et de la morue, qui permettra l'achat d'une barge à moteur dans les années 1920. À la veille de la Grande Dépression, presque tous les pêcheurs madelinien possèdent ou partagent une telle embarcation.

L'INDUSTRIE DU HARENG FUMÉ



Au bout de la trappe à hareng, une gabarre pleine à ras bord. La laitance du hareng donne à l'eau une couleur blanchâtre.

(Coll. Musée de la Mer. Office du film du Québec, 2156-1954)



Le hareng, qui a mariné dans une forte saumure, est embroché par les ouïes sur des baguettes de bois déposées sur un boyard pour le transport vers le fumoir.

(Coll. Musée de la Mer)

Les baguettes sont suspendues dans le fumoir.
Elles y resteront deux mois.
(Coll. Musée de la Mer)



Les ouvrières disposent le produit fini dans les caisses de bois, d'une capacité de 18 livres (8,2 kg), destinées à l'exportation.
(Coll. Musée de la Mer. Office du film du Québec, 68-8-1897)



ÉTABLISSEMENT DES ÎLES DE LA MADELEINE POUR LA REPRODUCTION ARTIFICIELLE DU HOMARD.

House-Harbour, le 31 mars 1911.

F. H. Cunningham, écr.

Directeur de la pisciculture
Ottawa

MONSIEUR, – Me conformant à vos instructions, j'ai l'honneur de vous soumettre mon premier rapport annuel sur les travaux exécutés à l'établissement de House-Harbour durant l'exercice clos le 31 mars 1911.

Le 1er juin 1910, le contremaître chargé de la construction de l'établissement m'informa que tout était prêt pour y commencer les travaux auxquels il était destiné. J'en informai télégraphiquement le département.

Le 3 juin, nous commençâmes à recueillir les œufs de homards, ce que nous fîmes jusqu'au 5 juillet, alors que nous disposions de 76,000,000 d'œufs, apparemment en bon état et qui provenaient de onze fabriques de conserves de homard seulement. Car le bateau chargé d'aller recueillir les œufs dans ces fabriques étant trop lent et d'un trop fort tirant d'eau [il] ne put aller dans les autres fabriques de la région pour y prendre les œufs de homards qui s'y trouvaient.

Cette année la pêche du homard commença le 25 avril et fut très bonne durant le mois de mai, alors que les pêcheurs annoncèrent qu'ils prenaient beaucoup de homard œuvré.

Ce fut le 12 juin que nous aperçûmes les premiers jeunes homards dans les bœaux. Leur éclosion se poursuivit jusqu'au 9 juillet, date à laquelle je lâchai, en eau libre, les derniers jeunes homards que j'avais en mains et arrêtai le fonctionnement de la pompe. Il faut que je dise que le lâcher des jeunes crustacés commença dès le 25 juin.

Durant cette saison il est sorti de l'établissement environ 40,000,000 de jeunes homards apparemment bien portants. Nous les avons lâchés dans les lagunes ainsi que nous l'avait recommandé le fonctionnaire chargé de nous donner des instructions.

[...]

Qu'il me soit permis d'ajouter que les pêcheurs et les *packers* de homards prennent le plus grand intérêt aux travaux de l'établissement dont je parle et qu'ils font tout leur possible pour qu'il donne de bons résultats.

La canalisation, la chaudière et la pompe ont été nettoyés, et le tout mis de côté en bon état en prévision de travaux futurs.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,
J.A. DELANEY

Employé chargé de l'établissement des îles de la Madeleine.

Tableau 5.3
QUANTITÉ ET VALEUR DES PRODUITS DE LA PÊCHE EN 1913

Produit	Unité de mesure		Quantité	Prix \$	Valeur totale \$
Chair de homard	Caisse de 48 livres	(21,8 kg)	12 825	19	243 675
Morue séchée	Quintal de 112 livres	(50,8 kg)	15 786	6	94 716
Morue salée	Baril de 200 livres	(90,7 kg)	1 000	3	3 000
Hareng fumé	Quintal de 112 livres	(50,8 kg)	4 000	2	8 000
Hareng salé	Baril de 200 livres	(90,7 kg)	5 700	4	22 800
Hareng pour la boîte	Baril de 200 livres	(90,7 kg)	43 500	1,50	65 250
Hareng pour l'engrais	Baril de 200 livres	(90,7 kg)	13 228	0,50	6 614
Maquereau salé	Baril de 200 livres	(90,7 kg)	7 579	16	121 264
Huile de poisson	Gallon impérial	(4,55 litres)	13 275	0,30	3 983
					569 302

Source: « Tableau donnant les quantités et la valeur de tout le poisson et des produits du poisson, vendus : frais, séchés, dans la saumure, en boîte, etc., dans la Division du Golfe, province de Québec, durant l'année 1913-14 ». [Total Îles de la Madeleine-sud et Îles de la Madeleine-nord]. *Documents de la Session du Canada*, ministère de la Marine et des Pêcheries, vol. L, #27 (n° 39), 1915, p. 204-206.



La préparation et la mise en baril du maquereau sur le quai de Cap-aux-Meules, vers 1940.
 (Musée de la Mer)

Une agriculture qui piétine

De nombreux observateurs nous ont laissé leur témoignage du peu d'intérêt des Madelinots pour l'activité agricole. Cette perception s'explique sans doute à la fois par la comparaison avec les fermes du continent et par une vision romantique et passéiste du travail des champs. En fait, dans les premières décennies du XX^e siècle, l'agriculture de subsistance n'attire pas plus les familles de la « Grand'Terre » que celles des Îles. Pour tous, l'agriculture intéressante, c'est celle qui permet à un éleveur des Laurentides d'acheminer quotidiennement le lait nature à Montréal, à un agriculteur montérégien de vendre son foin 20 \$ la tonne sur le marché new-yorkais, ou à un producteur bas-laurentien d'expédier pour 1 000 \$ de pommes de terre vers le centre du pays. L'agriculture vivrière est perçue comme une fatalité réservée aux pauvres pêcheurs de l'est et aux colons de fraîche date de l'Abitibi ou de la Matapédia.

UN CHEPTTEL MAL ADAPTÉ AUX RESSOURCES INSULAIRES

Personne n'espère plus que l'archipel puisse produire un volume significatif de denrées agricoles pour l'exportation. Tout ce que l'on peut demander à l'agriculture locale, c'est de fournir la nourriture de base à un nombre croissant d'insulaires. Le morcellement des terres continue, tellement que l'usage de clôturer les champs est abandonné. D'ailleurs, le bois de clôture manque et la majeure partie des familles se contentent d'un petit enclos près de l'étable. Les déboisements intensifs du XIX^e siècle font que le bois de chauffage est désormais insuffisant partout, sauf à l'île Brion et à la Grosse Île. À compter du début du XX^e siècle, l'usage du charbon, jusque-là réservé aux conserveries et aux commerces, se répand chez les pêcheurs. Pendant la décennie 1920, on en importe plus de 3 000 tonnes de la Nouvelle-Écosse, chaque année, pour le chauffage domestique¹⁷.

Selon Joseph Risi, chargé en 1937 de dresser le portrait économique des Îles-de-la-Madeleine, les problèmes qui affectent l'agriculture de l'archipel trouvent leur source dans les décennies précédentes. Le cheptel, trop nombreux, est mal adapté aux ressources insulaires. Ainsi, bien que le mouton soit l'animal qui convienne le mieux aux pâturages naturels, on en garde deux fois moins qu'au début du siècle. Par contre, le nombre de gros animaux qui mangent beaucoup continue de croître. À la grande vache Holstein, les éleveurs auraient dû préférer la petite Jersey, au lait si riche, pour éviter les coûteux achats de beurre à Souris et à Pictou. Les forts chevaux percheros sont deux fois trop nombreux dans un endroit où il se fait si peu de travaux lourds dans les champs et les bois. Comme ces animaux sont surtout utilisés sur les routes, une race plus légère conviendrait tout autant¹⁸.

Carte 5.1
Le morcellement des terres au Cap aux Meules



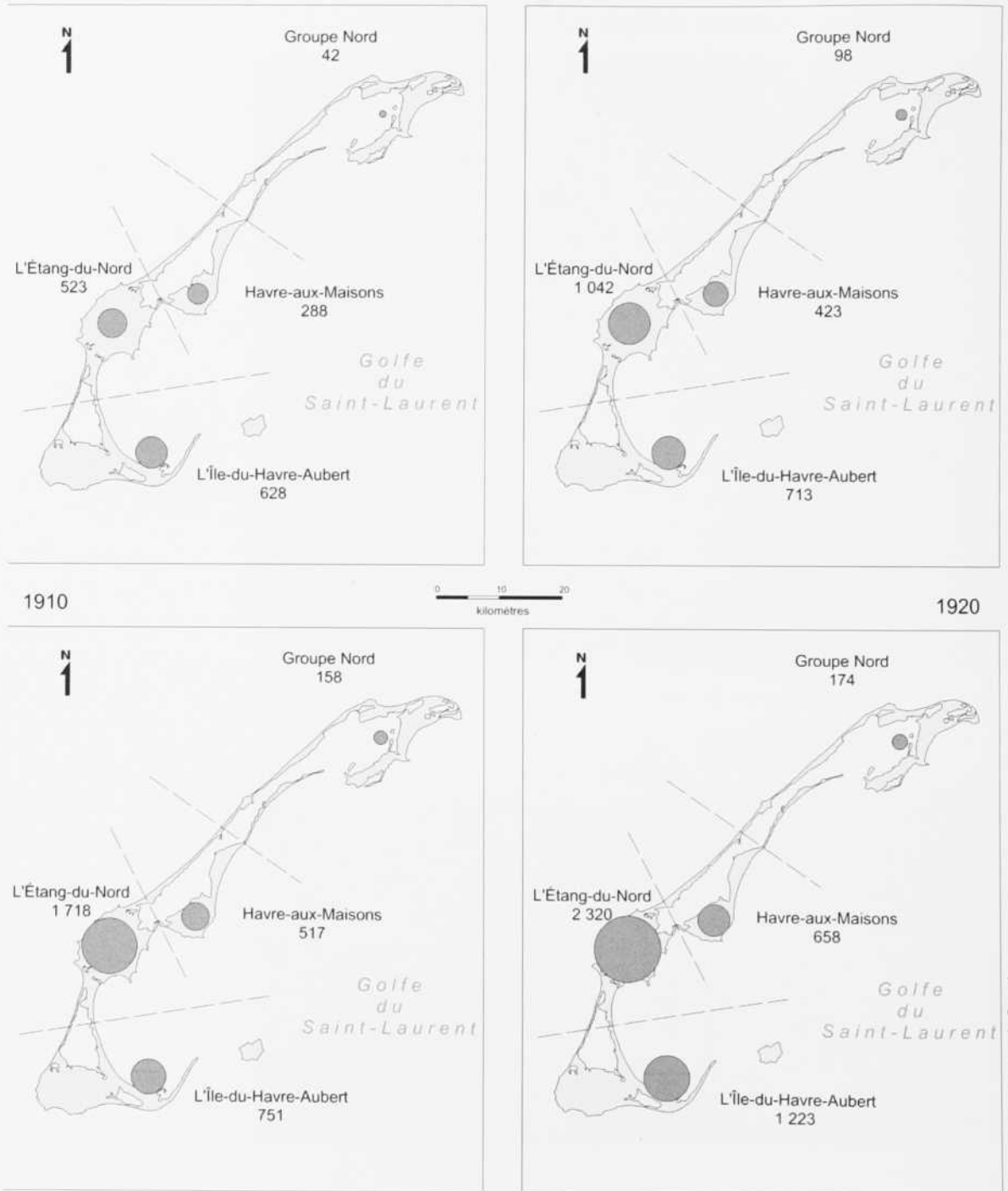
La fenaison. À l'arrière-plan, une baraque à foin attend sa cargaison.
(Coll. Musée de la Mer)

Figure 5.1

1870

La production de pommes de terre, par secteur, 1870-1920 (en tonnes métriques)

1890



De 1900 à 1930, la production végétale est donc surtout orientée vers l'alimentation de près d'un millier de chevaux, de trois mille bovins, de deux à trois mille moutons et d'autant de porcs. Le foin et l'avoine récoltés servent à hiverner la partie du cheptel qui n'est pas sacrifiée à l'automne. C'est au cours de cette période que la production de la pomme de terre atteint un sommet avec quatre tonnes métriques par ménage en 1920, selon le recensement décennal. Même si presque toutes les familles entretiennent un jardin, celui-ci est généralement trop petit pour diversifier la diète qui demeure encore beaucoup trop composée de trois éléments : la pomme de terre, le hareng et la mélasse.

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT COLLECTIF

De 1900 à 1914, le gouvernement fédéral investit de façon massive dans l'amélioration des transports et des communications dans l'est du pays. L'administration provinciale, qui est responsable, avec les municipalités, du système routier, ne dispose pas des mêmes ressources financières que son pendant d'Ottawa, et l'essentiel des travaux sur les routes de l'archipel devra attendre la décennie 1920. En utilisant de façon souvent originale la poste et le télégraphe, la télégraphie sans fil et le téléphone, les insulaires vont intégrer les nouveaux moyens de communication à leur vie quotidienne. Toute l'économie des Îles et les liens avec l'extérieur se concentrent près de ces quais commerciaux capables de recevoir le vapeur du contracteur des Postes qui transporte aussi des centaines de travailleurs saisonniers vers les chantiers du continent.

Les constructions Rodolphe Lemieux

De 1897 à 1911, le comté de Gaspé est représenté à Ottawa par le bras droit du premier ministre Wilfrid Laurier, l'avocat montréalais Rodolphe Lemieux. Nommé solliciteur général du Canada en 1904, l'influent ministre libéral hérite en 1906 des importants portefeuilles des Postes et du Travail. L'archipel, qui fait partie du comté fédéral de Gaspé, profite bientôt de la manne fédérale par le canal des ministères des Postes, des Travaux publics, de la Marine et des Pêcheries. Un vaste programme de construction, qui s'étale sur plusieurs années, permet de doter les Îles-de-la-Madeleine d'infrastructures de transport et de pêche modernes (tableau 5.4). Désormais, les navires postaux, d'un tonnage croissant, pourront desservir les quais de la pointe Shea (Havre Aubert), de Cap-aux-Meules, de Pointe-Basse (Havre aux Maisons) et de Grande-Entrée.

Le quai de la pointe Shea avec son phare, dans les années 1940. À l'arrière-plan, le deuxième hôtel Shea, sur le site actuel du Musée de la Mer.
(Coll. Musée de la Mer)



Tous ces travaux ont d'importantes retombées sur l'économie locale. Pendant les années qui précèdent la Première Guerre mondiale, des dizaines, parfois des centaines d'insulaires trouvent de l'emploi dans les chantiers fédéraux de l'archipel. Les charpentiers, menuisiers, journaliers et charretiers sont engagés sur place. Les salaires sont comparables à ceux du continent¹⁹. Ainsi le pêcheur qui, avec son cheval, s'improvise charretier reçoit-il un salaire quotidien de 2 \$. Les travailleurs spécialisés, comme les scaphandriers ou les dynamiteurs, recrutés à l'extérieur, prennent pension à l'hôtel ou chez l'habitant. Même si les entrepreneurs importent du continent les pièces de bois, les plaques, les tiges et les boulons de fer et d'acier, les explosifs, ils doivent se procurer chez les marchands locaux une grande variété d'articles.

Avec l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement conservateur en 1911, le rythme des dépenses fédérales diminuera sur l'archipel. On se contente d'entretenir l'infrastructure en place et de construire trois autres brise-lames, à Grosse-Île, à Grande-Entrée et dans la baie de l'Hôpital, au nord-ouest de l'île du Cap aux Meules. L'ensablement continu des passes qui donnent accès aux havres naturels de Havre-Aubert, de Havre-aux-Maisons et de Grande-Entrée requiert toutefois un travail de dragage régulier. Les ingénieurs du ministère des Travaux publics, lassés du coûteux déplacement des dragues depuis le continent, décident en 1922 de construire et de laisser une drague aux Îles. Le chaland, muni de logements pour l'équipage, de deux machines à vapeur, d'une pompe à suction pour le sable et d'une grue à godets, est mis en chantier à Havre-Aubert et entre en opération l'année suivante²⁰.

Tableau 5.4
LES DÉPENSES D'INFRASTRUCTURES FÉDÉRALES AUX ÎLES,
1903-1909

	\$
Quai de la pointe Shea ¹ (1903-1904)	5 434
et hangar à marchandises (1907-1909)	2 859
Quai de Bassin (1904-1907)	11 632
Quai de l'Étang-des-Caps (1905)	3 891
Congélateur de L'Anse-à-la-Cabane (1906)	1 801
Quai de Cap-aux-Meules ² (1903-1905)	20 716
et hangar à marchandises (1907-1909)	4 303
Congélateur de L'Étang-du-Nord (1905)	1 730
Quai de Havre-aux-Maisons (1903)	112
Congélateur de Havre-aux-Maisons (1907)	1 952
Quai de l'anse à Élie (Pointe-Basse) (1903-1909)	48 450
Congélateur de Pointe-Basse (1907)	2 552
Quai de Grande-Entrée (1903-1909)	376
Phare du rocher aux Oiseaux (1903-1905)	12 514
Phare de l'île d'Entrée (1903)	5 112
Phare de l'île Brion (1904-1905)	6 919
Reconstruction de la ligne télégraphique de terre (1903)	3 959
Total	134 312

1. Construction commencée en 1900.

2. Construction commencée en 1902.

Source: Rapports annuels de l'Auditeur général et du ministère des Travaux publics, 1903-1904 à 1910-1911. *Documents de la Session du Canada*.

Sur les routes des Îles

Au Québec, comme dans le reste de l'Amérique du Nord, le réseau routier se développe au XIX^e siècle au service du chemin de fer. Les gares importantes sont assiégées par une armée de cochers et de charretiers et les réseaux de diligence rayonnent à des kilomètres à la ronde. Pendant les années 1910 et 1920, taxis et camions prennent le relais. Avec à peine quelques années de retard, l'archipel s'inscrit dans la modernité des transports terrestres

du continent. Ses gares, ce sont les quais commerciaux de Havre-Aubert, Cap-aux-Meules, Pointe-Basse et Grande-Entrée, par où transitent une vingtaine de milliers de tonnes de marchandises dans les années 1920. Peu à peu, les camionneurs y prennent la place des charretiers. En 1936, pas moins de 30 propriétaires de camions offrent leurs services aux marchands entrepreneurs, aux contracteurs de voirie ou aux particuliers de l'archipel²¹.

L'arrivée du trafic lourd ruine littéralement les routes de terre et de macadam de la province et le gouvernement québécois doit instaurer, en 1912, un coûteux programme d'aide aux municipalités pour la construction de solides routes de gravier. Dès 1914, 10 kilomètres de chemin gravelé sont achevés

Le quai de l'Étang-des-Caps,
construit en 1905.

En bas, le même endroit
en 1999.

(Coll. Musée de la Mer. Office
du film du Québec, 36 619-
1947. En mortaise : Photo
Marjolaine Dorion)



à Havre-aux-Maisons et à Cap-aux-Meules, et les ponceaux de bois sont remplacés par des tuyaux de béton achetés à Sorel²². Cette année-là, un premier camion est employé pour la réfection du brise-lames de Havre-Aubert. Dans l'après-guerre, le réseau des routes de gravier s'étend : 50 kilomètres en 1922, 115 en 1930²³. Pour fournir le pavement des routes et la pierre de remplissage des coffrages de brise-lames, on ouvre des carrières partout sur l'archipel. Nombre d'entre elles sont encore exploitées.

En même temps qu'elles construisent des routes de gravier, les municipalités poursuivent, grâce au programme des chemins de colonisation du ministère provincial de l'Agriculture, l'extension du réseau des chemins de terre. Comme il faut bien nommer ces routes dans les documents qui accompagnent les demandes de subventions, de nouveaux noms, ou des appellations déjà consacrées par l'usage, viennent enrichir la toponymie insulaire : les chemins Lapierre, du Cap, des Arpenteurs, sur l'île du Havre Aubert ; les chemins

Atroupement près de la pompe à essence sur la pointe de Grande-Entrée, vers 1940. (Coll. Musée de la Mer)



du Cap-Vert, Désiré-Bourgeois, Cyr, Thorne, Huet, Belle-Anse, de l'Hôpital, du Gros-Cap Est et Ouest, sur l'île du Cap aux Meules ; les chemins des Loiseau, des Petites-Sources, du Cap-Rouge, des Sillons, de l'Échourie, Le Pré, des Buttes, de La Pointe, sur l'île du Havre aux Maisons²⁴. En 1930, les municipalités des Îles entretiennent plus de 300 kilomètres de routes principales et secondaires.



Le pont de bois reliant les îles du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons, construit entre 1927 et 1929.

(Coll. Musée de la Mer. Photo J. J. LeBourdais, 15/10/1955)

Quand, en 1929, le pont qui relie les îles du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons est achevé, il ne reste plus qu'un seul obstacle majeur sur la route de Havre-Aubert à Grosse-Île, la passe entre l'extrémité de la dune du Sud et La Pointe de la Grande Entrée. On compte déjà, au début des années 1930, une cinquantaine de voitures de tourisme utilisées comme taxis ou pour les déplacements quotidiens des Madelinots les plus à l'aise financièrement. Et lorsque Harold et Herbert McLean enregistrent, en novembre 1930, *The Grindstone battery and service Station*, pour faire le commerce des piles sèches pour les récepteurs de radio et pour le service des véhicules automobiles²⁵, l'archipel entre de façon irréversible dans l'ère des communications modernes.

Au fil des ondes

L'invention du téléphone et sa rapide diffusion en Amérique du Nord révolutionnent le monde des communications à la fin du XIX^e siècle. À compter de 1885, lorsque les brevets canadiens d'Alexander Graham Bell prennent fin, des centaines de petites compagnies téléphoniques locales naissent partout au pays. Aucun entrepreneur ne semble toutefois intéressé par le marché madelinien. C'est sans doute la forte présence du réseau télégraphique et son nombre élevé de bureaux, jusqu'à une quinzaine dans les années 1910, et le service local à demi-tarif qui constituent l'obstacle majeur à l'établissement d'un réseau privé rentable. D'ailleurs, l'histoire des communications aux Îles revêt un caractère vraiment particulier : sur le continent, la poste, le télégraphe, le téléphone et le télégraphe sans fil se font concurrence, alors qu'ils deviennent complémentaires sur l'archipel.

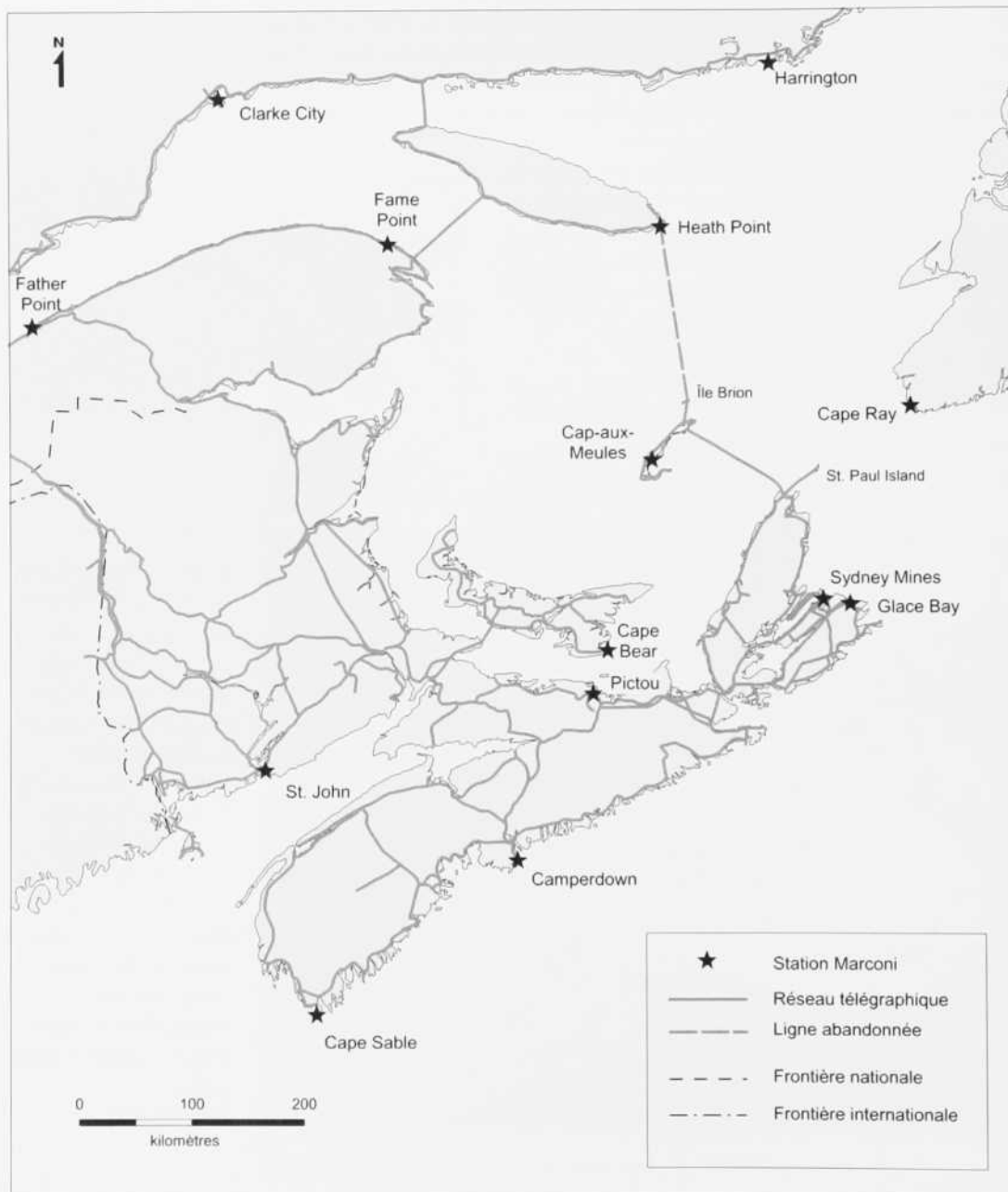
Au début du XX^e siècle, le réseau télégraphique des Îles s'étend vers l'île d'Anticosti, au moyen d'un câble sous-marin de 172 km depuis l'île Brion²⁶. Sur terre, on complète les lignes de ceinture des îles du Havre aux Maisons et du Cap aux Meules et, en 1910, une ligne est déposée depuis Havre-Aubert jusqu'à l'île d'Entrée. Mais tous ces liens sous-marins vers le Cap-Breton,

Anticosti et les îles Brion et d'Entrée sont régulièrement rompus à l'atterrissage par le frottement des glaces ou, au large, par les ancres des navires. En janvier 1910, pour manifester leur mécontentement lors d'une autre rupture du câble entre Old Harry et le Cap-Breton, des citoyens de Havre-Aubert confient leur courrier à un « ponchon », un baril muni d'une voile et d'un gouvernail. Ce geste politique a pour but d'accélérer l'établissement d'une station de télégraphie sans fil dont le gouvernement fédéral est à compléter le réseau (carte 5.2).



Réunion au cours de laquelle des témoins se remémorent la mise à l'eau d'un ponchon en 1910. Lancé vers le premier février de cette année-là, le petit bateau postal improvisé, poussé par des vents favorables, va s'échouer à Port Hasting, sur l'île du Cap-Breton. Le courrier qu'il contient parvient à Halifax le 14 du même mois. Sur la photo, prise en 1947, on peut reconnaître, dans l'ordre habituel, Armand Painchaud, Mathilda Boudreau, Octave Briand et le député Hormidas Langlais. (Musée de la Mer)

Carte 5.2
Le réseau télégraphique en 1915



La station Marconi, installée en 1912, connaît un succès immédiat. Lorsque la ligne télégraphique avec le continent est de nouveau coupée en décembre 1914, la compagnie Marconi, selon l'agent fédéral LeBourdais, monopolise toutes les communications extérieures de l'archipel²⁷. Plus loin dans son rapport, le télégraphiste explique la popularité du sans-fil : « Les gens se dérangent même pour se rendre à la station Marconi, et les personnes qui ne peuvent y aller envoient leurs messages par la poste, et demandent au télégraphiste de la station sans fil de leur faire parvenir la réponse de la même manière²⁸. » Les dépêches, expédiées à Pictou au tarif nocturne réduit, y reprennent la voie postale.



Depuis 1909, LeBourdais suggère au service télégraphique du gouvernement d'installer des appareils téléphoniques à certains endroits, une initiative qui entraînerait peu de frais, car les poteaux sont déjà là. En 1915, il accorde « la permission au révérend L. Thériault, au docteur Gallant et à William Renaud, le réparateur, de poser une ligne sur les poteaux télégraphiques²⁹ ». Par ailleurs, « les stations téléphoniques étant devenues très nombreuses, il faudra songer à l'installation d'un central³⁰ ». Mais ce n'est qu'en 1923 que l'agence fédérale transforme ses stations télégraphiques en postes téléphoniques. Elle installe 19 téléphones d'un bout à l'autre de l'archipel, avec des centraux à Havre-Aubert, à Cap-aux-Meules et Grosse-Île³¹. Les insulaires pourront désormais communiquer entre eux, et avec l'extérieur, en appelant à la station de T.S.F. de Cap-aux-Meules.

À compter de 1927, un contracteur du ministère des Postes transporte, sur une base irrégulière, le courrier depuis Charlottetown à l'aide d'un avion monomoteur muni de skis.

(Coll. Musée de la Mer)

LES CONTRAINTES DE L'HABITAT DISPERSÉ

Malgré des problèmes récurrents surtout liés au financement du système scolaire, l'alphabétisation des jeunes Madelinots progresse, bien que lentement. Journaux et revues, almanachs et catalogues circulent d'une maison à l'autre, et l'écriture s'est enfin découvert un usage démocratique avec ces milliers d'exilés et les centaines de travailleurs saisonniers sur le continent avec qui l'on se doit de correspondre. Le clergé catholique exerce un contrôle presque complet sur l'éducation des jeunes francophones par l'entremise des commissions scolaires catholiques, du couvent et du collège. Pour les protestants, l'appartenance des Îles au réseau des écoles dissidentes de la province de Québec crée une contrainte supplémentaire, car elle complique l'engagement d'enseignantes anglophones compétentes dans les Maritimes. Chaque année, tout semble à recommencer.

Ce cliché, pris d'un avion de la *Canadian Airways*, qui dessert les Îles de 1929 à 1941, montre les installations de pêche et le pont de Havre-aux-Maisons avec, à l'arrière-plan, l'habitat dispersé de la future municipalité de Fatima.

(Photo *Canadian Airways Ltd.*, Montréal)



Les progrès de l'enseignement catholique

La structuration d'un pouvoir local, religieux et civil, et l'extension des services financés, pour l'essentiel, par la taxation locale imposent un fardeau croissant, presque insupportable aux familles de l'archipel. L'inspecteur des écoles Louis-Albin Thériault résume la pénible réalité dans son rapport de 1923: « Les contribuables se plaignent et trouvent assez lourd le fardeau des taxes imposées pour les œuvres scolaires, municipales, paroissiales et diocésaines³². » En fait, le millier de familles insulaires doit entretenir un imposant équipement collectif et son personnel dans un couvent et un collège, dans une trentaine d'écoles primaires catholiques et protestantes, et dans une quinzaine d'églises, de temples et de presbytères. Même en temps de crise, le fardeau ne s'allège pas, comme le rapporte Joseph Risi en 1937: « La contribution monétaire [sic] annuelle nécessaire au fonctionnement de l'église de St-Pierre de l'Étang du Nord est de 25 \$ par famille. Chaque [nouvelle] famille qui s'établit dans la municipalité, doit, en plus, verser 25 \$ pour l'église, plus 15 \$ pour le presbytère³³. »

Tout au long de ces années, le conflit entre les ressources financières et les besoins en éducation des insulaires perdure. Pour les pauvres pêcheurs contribuables, le meilleur conseil scolaire, c'est celui qui dépense le moins. Du côté des catholiques, il manque d'écoles pour accueillir tous les enfants en âge de les fréquenter, pour satisfaire les exigences de salubrité et de confort du

Surintendant de l'instruction publique, et pour offrir un salaire décent aux institutrices. Les commissions scolaires protestantes, qui doivent recruter dans les Maritimes ou au Québec des enseignantes à meilleur salaire et payer le transport et le logement, trouvent souvent l'équation impossible à résoudre. Année après année, une ou deux des cinq écoles demeurent fermées.

L'isolement et la présence d'une communauté de religieuses enseignantes dans un couvent, une institution qui joue le rôle d'une école normale bien avant qu'on lui accorde ce titre, font que le recrutement d'enseignantes catholiques aux Îles y est plus aisé que dans bien des régions rurales du Québec. Dès que les commissions scolaires peuvent financer la construction d'une nouvelle école, elles peuvent trouver une institutrice diplômée. Le manque d'établissements, un problème criant au début du siècle, est en voie de solution en 1930. Avec une moyenne de 45 élèves, les classes sont encore trop nombreuses, mais on est loin des 100 élèves inscrits en 1900! En fait, au cours de ces trente années, le nombre d'écoles primaires catholiques passe de 13 à 29, alors que le nombre des enfants à scolariser croît à peine d'un tiers. Quand, en 1923, le curé Turbide construit une chapelle-école à Pointe-aux-Loups, la presque totalité des familles catholiques se retrouvent à une distance raisonnable d'une école.

Cette multiplication des établissements d'enseignement primaire favorise une lente croissance des inscriptions et de la fréquentation scolaire. Comme la force de travail de la plupart des enfants de plus de dix ans est encore utilisée sur les barges, dans les conserveries, à la maison ou dans les champs, la forte majorité des élèves ont de six à neuf ans. Au Québec dans son ensemble, la réforme de l'enseignement de 1923, qui porte le cours primaire de quatre à six années, amène l'allongement de la scolarité moyenne. Sur l'archipel cependant, la modification du programme n'a pas d'effet immédiat: la moitié des élèves abandonnent l'école après la troisième année, et pour la plupart de ceux qui restent, la quatrième année représente la fin de la scolarisation³⁴.

La très forte majorité des institutrices qui enseignent dans ces petites écoles à niveaux multiples et à classe unique sont formées au couvent des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de Havre-aux-Maisons. Pour les jeunes Madeliennes du début du siècle, le champ des emplois rémunérés est bien étroit: employée de conserverie, servante ou maîtresse d'école. Pour la plupart d'entre elles, la vie professionnelle se résume à un bref intermède avant le mariage. Ainsi, en 1921, seulement 3 des 25 institutrices ont plus de cinq ans d'expérience³⁵. Dans les années 1920, toutes ces enseignantes disposent d'un brevet délivré par le bureau local d'examineur, et leur rémunération rejoint la moyenne de celle du Québec rural, soit 250 \$ par année.

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉCOLES

Le nouveau couvent de pierre de Havre-aux-Maisons ouvre ses portes en 1919. (Musée de la Mer. Carte postale)





L'académie Saint-Pierre
à La Vernière.
(Musée de la Mer. Carte postale)

Avant 1906, les garçons n'ont accès qu'aux quatre années du cours primaire. Cette année-là, le curé Samuel Turbide de Havre-aux-Maisons ouvre l'école Saint-Joseph, une petite école modèle dans laquelle il va accueillir de 40 à 50 élèves masculins au cours des dix années suivantes³⁶. Il assume les cours en français et est aidé par un enseignant anglophone dans son établissement qu'il veut bilingue. En 1919, l'académie Saint-Pierre, à La Vernière, ouvre enfin ses portes après cinq années de construction. « Les autorités scolaires des Îles et les contribuables en général auraient voulu confier la direction de cette institution aux Frères des Écoles chrétiennes, mais M^{gr} l'évêque de Charlottetown, pour des raisons très sages, sans doute, a décidé d'en donner la direction à un prêtre éminent du diocèse [...]»³⁷, Joseph Gallant, qui sera assisté de l'abbé Alphonse Arseneault et d'un enseignant laïc. Les familles qui en ont les moyens pourront envoyer leurs enfants diplômés de cet établissement aux études supérieures sur le continent.

Les misères de l'école protestante

Les commissaires des écoles protestantes trouvent sans doute bien bénins les problèmes qu'ont à résoudre leurs confrères catholiques. À eux, on demande l'impossible : scolariser les enfants de moins d'une centaine de familles éparpillées d'un bout à l'autre de l'archipel. Si l'on excepte les habitats relativement regroupés de l'île d'Entrée et de la Grosse Île, la dispersion est partout la règle. Ainsi, sur l'île du Cap aux Meules, alors que les catholiques disposent, en 1930, d'une académie et de onze écoles primaires, tous les petits protestants doivent se rendre à leur unique école dissidente (Grindstone). Au nord, la situation est encore pire. Les familles anglophones se répartissent en arc de cercle, de la pointe de Grande-Entrée à Grosse-Île Nord, sur une distance de plus de 20 kilomètres de mauvais chemins balayés par les vents d'automne et les bourrasques hivernales.

L'engagement d'une institutrice ou d'un instituteur diplômé constitue un casse-tête récurrent pour les commissions scolaires protestantes. Régulièrement, pendant l'été, elles font paraître des offres d'emploi dans les plus importants journaux des Maritimes et du Québec, souvent en vain, malgré les salaires concurrentiels offerts. L'inspecteur des écoles protestantes accuse d'ailleurs les commissaires de retarder volontairement ce recrutement sur le continent pour pouvoir engager en octobre une jeune fille non diplômée, moins coûteuse, de l'endroit³⁸. La rudesse des conditions de vie et de travail fait que ces recrues du continent repartent au terme de leur premier contrat, parfois dès l'ouverture de la saison de navigation. L'inspecteur, qui déplore leur départ sans retour, apprécie toutefois la qualité de leur enseignement.

Les écoles protestantes fonctionnent donc de façon très irrégulière. Au cours des premières décennies du XX^e siècle, certaines ne sont ouvertes que de trois à quatre mois, la plupart de six à huit mois. Dans les communautés anglophones, c'est l'économie du homard qui impose sa loi. Les garçons travaillent aux cages avec leur père, et les filles « sont en grande partie employées dans les fabriques, pendant les mois de mai et juin [...] »³⁹. L'inspecteur des écoles protestantes, qui ne peut lutter contre la réalité économique, insiste plutôt sur l'ouverture précoce des classes, en septembre. D'ailleurs, l'expérience d'une année scolaire de dix mois, tentée par des étudiants en théologie envoyés par l'évêque anglican de Québec, a donné des résultats décevants, selon l'inspecteur : « nous constatons, la plupart du temps, que ces étudiants n'ont pas plus de connaissances de l'enseignement que n'importe quel professeur non muni de permis. Au cours des dix dernières années, nous ne nous rappelons que deux de ces étudiants qui aient eu les aptitudes voulues pour enseigner⁴⁰ ».

LE SYSTÈME SCOLAIRE PROTESTANT

Malgré la lourdeur des taxes scolaires chez les protestants, jusqu'à 1,50 \$ du 100 \$ d'évaluation foncière, les commissaires ont rarement les revenus requis pour la construction, l'ameublement et les réparations des cinq écoles et des salaires qui s'y rattachent. Le rapport de l'inspecteur Albert Jones, pour l'année scolaire 1920-1921, en témoigne : « L'école de Grande-Entrée est encore fermée, parce qu'il n'y a pas un nombre suffisant d'enfants d'âge scolaire pour la fréquenter. L'école de Grindstone a été aussi fermée, les syndicats n'ayant pu se procurer les services d'une institutrice élémentaire⁴¹. » Plus loin, ce sont les bâtiments qui constituent le problème : « Les maisons d'écoles de l'Île d'Entrée et de Old Harry ont été condamnées, car ni l'une ni l'autre ne peuvent recevoir de manière satisfaisante le nombre des élèves inscrits⁴². » Il n'est donc pas facile, même pour des protestants anglophones, d'assumer leur statut de minoritaires dans certaines régions de l'est du Canada.

Les curés bâtisseurs

L'organisation religieuse des protestants des Îles se heurte aux mêmes contraintes de dispersion et de manque de ressources financières. Moins d'une centaine de familles, en majorité très pauvres, doivent entretenir quatre temples et deux presbytères, en plus des cinq écoles. Toutefois, grâce à la générosité des paroissiens aisés, et à la Providence, de nouveaux édifices sont construits au début du siècle. En 1905, le riche marchand William G. Leslie paie la moitié de la construction de la nouvelle église anglicane de St. Luke's, à Cap-aux-Meules⁴³, et, en 1916, le bois récupéré du naufrage du vapeur *Kwango*, à l'île Brion, permet l'érection d'un premier temple à Old Harry et d'un grand

presbytère à Grosse-Île⁴⁴. La lecture des rapports annuels des pasteurs anglicans donne toutefois l'impression que leur poids dans la communauté y est moins fort que celui de leurs confrères catholiques dans la leur.

L'influence croissante du curé dans la paroisse québécoise, au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, est une réalité bien connue. Au tournant du siècle, le même phénomène rattrape les communautés catholiques des Îles, avec l'arrivée de curés bâtisseurs doués d'une forte personnalité. Les structures dans lesquelles ces prêtres séculiers évoluent leur assurent un contrôle sans entrave sur bien des aspects de la vie quotidienne de leurs ouailles. Leur appartenance au diocèse de Charlottetown les dispense de l'embarrassant conseil de fabrique dont doivent s'accommoder leurs homologues québécois⁴⁵, et aucune communauté de frères ou de prêtres réguliers ne vient leur faire concurrence à l'église ou à l'école. Ils tiennent les comptes de la paroisse, leur voix est forte à la commission scolaire, et ils contrôlent les trois établissements d'enseignement dit « supérieur ».



Le presbytère et l'église de la paroisse Saint-Pierre-de-La-Vernière, entourés par les équipages des fidèles, vers 1930. (Coll. Musée de la Mer)

Ce poids dans la collectivité, ils le doivent aussi à leur longévité : Isaac Thériault dessert Bassin et Havre-Aubert de 1896 à 1931, Jérémie Blaquière occupe le presbytère de La Vernière de 1899 à 1941 et Samuel Turbide, curé de Havre-aux-Maisons de 1899 à 1927, a aussi la charge des dessertes de Grande-Entrée et de Pointe-aux-Loups. Les deux derniers vont s'opposer sur l'emplacement de l'école des garçons. L'ouverture, par l'abbé Turbide, de l'école Saint-Joseph consacre le monopole de l'enseignement secondaire pour les filles

et les garçons sur sa chère île. Le curé Blaquière, qui fait valoir la position centrale de sa populeuse paroisse, peut convaincre le député provincial de financer la construction d'une académie pour garçons près de son église, un geste qui implique la disparition de l'établissement fondé par l'abbé Turbide à Havre-aux-Maisons⁴⁶. La rivalité entre ces deux îles ne date pas d'hier.

LA VIE EN SOCIÉTÉ

L'image qu'offre l'archipel à ses rares visiteurs, celle d'une société traditionnelle de pauvres pêcheurs acadiens soumis à ses élites religieuses et civiles, commence à se fissurer à mesure que les Madelinots et les Madeliniennes gagnent en grand nombre les villes et les chantiers du continent. Cet exode rural définitif ou saisonnier, commun à plusieurs régions du Québec au début du XX^e siècle, est aggravé par l'éloignement qui rend impossible les retours hors de la saison de navigation. L'archipel devient de plus en plus étroit à mesure que l'activité commerciale et industrielle se concentre dans les mains d'une seule famille d'origine néo-écossaise, qui contrôle le travail et le crédit. Maintenus à l'écart de toutes les merveilles qu'offrent désormais les technologies modernes aux familles ouvrières d'Amérique du Nord, les Madelinots associent de plus en plus les mots pêche et misère.

Médecins et sages-femmes

Avant 1921, année où le gouvernement du Québec adopte la Loi de l'assistance publique, les questions de santé et de salubrité sont laissées aux institutions de bienfaisance et de charité, ainsi qu'aux conseils municipaux. Ces derniers doivent donc tenter de gérer des situations qui les dépassent avec leurs moyens dérisoires. Cependant, en 1918, quand les autorités locales sont débordées par l'épidémie d'influenza, le gouvernement québécois se voit forcé d'envoyer des médecins et de soutenir financièrement les municipalités de l'archipel. L'État intervient d'ailleurs d'une autre façon depuis les années 1890 : le ministère fédéral de la Marine et des Pêcheries rembourse aux docteurs Patrick Peter Delaney et Jean-François Solomon les frais d'hébergement et de traitement des marins étrangers blessés ou malades⁴⁷.

Pendant l'automne 1922, le Service provincial d'hygiène crée le sous-district sanitaire des Îles-de-la-Madeleine, une subdivision du district de Gaspé. Le docteur André Gallant de Havre-Aubert en devient le premier inspecteur⁴⁸. Ses responsabilités sont larges et accaparent une grande partie de son temps. Il doit faire rapport de toutes les maladies contagieuses constatées sur l'archipel,

inspecter les puits et les égouts, déclarer les logements insalubres (20 dans son rapport de 1923)⁴⁹, visiter les établissements industriels et les écoles et répondre par lettre, au téléphone ou à son bureau, à toutes les questions relevant du domaine de la santé publique. Ses tournées d'inspection sur l'archipel l'amènent à prononcer des conférences publiques dans les écoles et à rencontrer les autorités municipales. C'est avec le docteur Gallant qu'un grand nombre d'insulaires vont découvrir qu'il vaut mieux prévenir que guérir.

LA LUTTE CONTRE LES ÉPIDÉMIES

Dans les Îles comme ailleurs sur le continent, les maladies contagieuses continuent à faire des ravages. Au début du XX^e siècle, l'isolement des malades constitue encore la meilleure défense contre la propagation des épidémies. Contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre, la dispersion des îlots de peuplement s'avère un frein inefficace à la progression des infections à la grandeur de l'archipel. À la belle saison, le constant va-et-vient des pêcheurs et des travailleuses et travailleurs des conserveries constitue une obligation vitale, et les visites hivernales à la parenté des îles voisines font partie de la tradition madelinienne. Comme le signale l'inspecteur des écoles protestantes John Ballantyne, en 1908, la marche du fléau est implacable : « la petite vérole s'est répandue dans les Îles, causant la fermeture des écoles dans chaque municipalité, successivement, à mesure que la maladie se propageait. Cette maladie m'empêcha de tenir la conférence des institutrices pendant les premiers six mois de l'année, car toute communication entre les municipalités était interdite⁵⁰. »

Au fil des rapports du docteur Gallant, on peut constater la résurgence régulière ou occasionnelle de certaines affections comme la grippe (souvent mortelle), des fièvres typhoïdes ou celle des maladies du jeune âge, la coqueluche, la diphtérie et la variole. Chez les adultes, la tuberculose sévit à l'état endémique. Pour les médecins insulaires, les bovins infectés en seraient largement responsables. Selon Joseph Risi, « la tuberculose est le grand fléau des Îles. Dans une certaine région de l'île Grindstone [île du Cap aux Meules], 60 % des familles en sont affectées. Aucune mesure préventive ne se pratique à l'école ou à la maison, et la contamination se propage rapidement. Le taux de mortalité par la tuberculose dans le comté des Îles-de-la-Madeleine est, de beaucoup, le plus élevé de tous les comtés de la province⁵¹. »

Par ailleurs, la lutte aux maladies contagieuses qui affectent les enfants semble moins soutenue aux Îles que sur le continent où les programmes de vaccination ont déjà fait sentir leurs effets. Par contre, la mortalité périnatale demeure peut-être la plus faible de toutes les régions du Québec. Cette performance exceptionnelle est sans doute attribuable à la présence d'une sage-femme dans chacun des cantons de l'archipel⁵². Au Québec, les médecins ont gagné leur long combat contre la pratique des sages-femmes, mais ils ne sont

pas prêts à les remplacer de manière efficace, comme le déclare un professeur d'obstétrique, en 1919 : « Tous ou presque tous les médecins pratiquent l'art obstétrical et malheureusement pour la plupart d'entre eux, ce n'est pas de l'art, c'est de la routine qui expose constamment la vie et la santé de nos mères⁵³. » Or, aux Îles, les médecins laissent le champ libre aux sages-femmes. Les recherches de l'historienne Manon Trottier lui ont permis de dresser la liste des plus importantes d'entre elles (tableau 5.5).

Tableau 5.5
LISTE DE SAGES-FEMMES¹
DANS LES DIFFÉRENTS CANTONS DES ÎLES

Île ou village	Sage-femme (mari)	Années de service
Île d'Entrée	Jane Collins (Dickens)	Début 1900
	Nancy Taker (McClean)	1900-1925
	Maud McClean	1920-1935
Grande-Entrée	Mélie (Émilienne) Lapierre	1910-1940
	Marguerite (mariée à Vital à Polite)	1930-1945
	John Longuépée* (à Alexis, son père)	1920-1940
Grosse-Île	Annie Clark	1910-1930
Pointe-aux-Loups	Lydia Cummings (William Chevarie)	1940...
Havre-aux-Maisons	Henriette Bertin (Alex Arseneau)	1900
	Marine Déraspe (Francis Monier)	1940...
Fatima	Louise Décoste (Paul Lapierre)	1925-1940
	Marie Huet (Henri Déraspe)	1930-1945
Cap-aux-Meules	Hélène Vigneau (Solomon Cyr)	
	Louise Boudreau (Hypolythe Cyr)	1900-1920
L'Étang-du-Nord	Clorinthe Leblanc (Eusèbe Leblanc)	1900-1930
	Julie Cormier (Louis Leblanc)	
	Aimée Gaudet (Dominic Hébert)	1925-1940
Havre-Aubert	Valentine Briand (Vilbon Vigneau)	1900
	Gertrude Boudreau (Eugène Vigneau)	1925-1950
Bassin	Christine Lebel (Césaire Lapierre)	1920-1950
	Lédée Lapierre (Théodore Renaud)	1900-1925

1. Pour faciliter l'identification, nous écrivons le nom de fille avec le nom du mari entre parenthèses.

* John Longuépée s'intéressait aux soins de santé. Quelques fois, il a joué le rôle de « sage-femme ».

Source : Manon Trottier, *Elles allaient aux malades. Rapport des femmes dans le développement des soins de santé aux Îles de la Madeleine, 1900-1972*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke (mémoire de maîtrise en histoire), 2000, p. 62.

L'archipel des Leslie

À l'occasion du conflit qui l'oppose à Camille Delaney, en 1909, pour la possession des terres de la pointe de Grande-Entrée, William Leslie expose, dans une lettre au ministre des Terres et Forêts du Québec, les circonstances de l'installation des Leslie de la Nouvelle-Écosse aux Îles: «notre expérience remonte à l'année 1865, quand nous sommes entrés dans le Havre de Grande-Entrée, sur un vaisseau, pour faire la traite avec les pêcheurs qui venaient s'établir sur cette pointe, durant la saison de la pêche [...]». Comme ces pêcheurs se plaignaient de devoir constamment retourner à Havre-aux-Maisons pour s'approvisionner, «nous avons mis des provisions en la possession de l'un des pêcheurs, M. Neil McPhail, [...] et à partir de ce temps là, nous avons eu des intérêts dans les pêcheries de cet endroit⁵⁴».



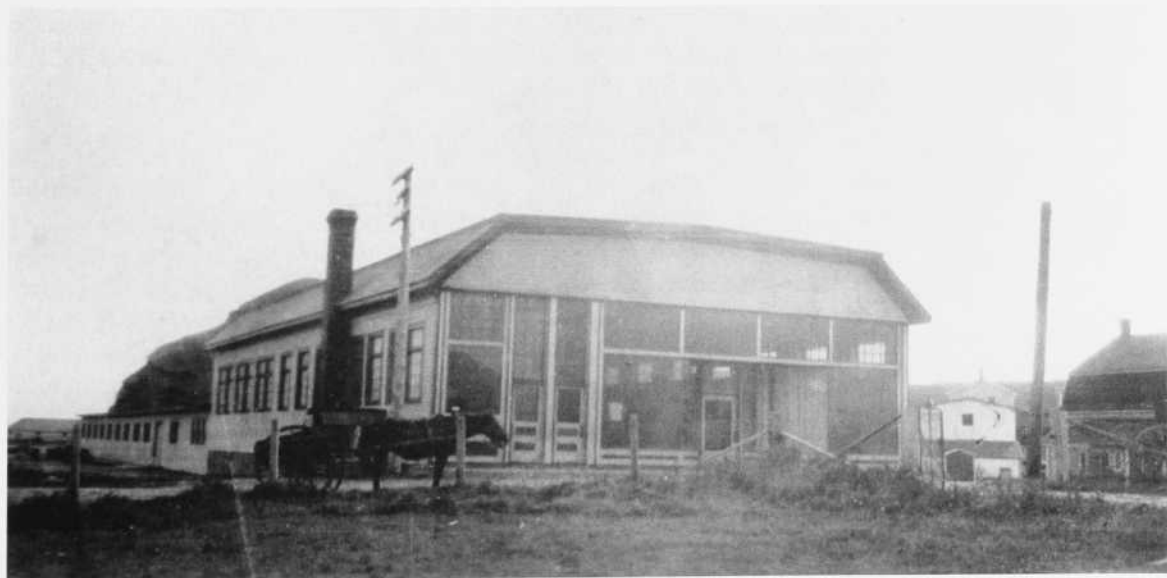
L'anse Leslie depuis le cap
aux Meules.
(Coll. Musée de la Mer. Office
de publicité du Québec,
36 602-1947)

Au début du XX^e siècle, le clan Leslie est solidement établi dans son fief de Grinstone d'où il contrôle une large part des activités commerciales de tout l'archipel. Robert-Jamieson Leslie bat Patrick Peter Delaney à l'élection provinciale de 1904; William Gasper Leslie devient un gros actionnaire de l'Union Bank of Halifax⁵⁵ et, avec son frère William Chambers Leslie, il fait de l'anse Leslie, à l'ombre du cap aux Meules, le cœur économique des Îles. Au fil des naissances et des décès des membres du clan, l'actionnariat de la *William*

Leslie & Co. se transforme. Les places ouvertes par le décès des membres de la famille Leslie, Robert Jamieson (1905), Albert (1919), Ira Otto (1922), William Casper (1924) et William Chambers (1927), sont comblées par les veuves et les enfants: Bessie, veuve d'Albert, Alice, veuve de William Casper, Frank Willoughby Leslie et George Robertson Leslie⁵⁶.

Au cours des années 1910 et 1920, la compagnie Leslie étend son contrôle aux deux extrémités de l'archipel en achetant la partie ouest de l'île Brion à la veuve William Dingwell, ainsi que les établissements de pêche, en faillite, de la *Eastern Canada Fisheries Ltd* à Havre-Aubert⁵⁷. L'entreprise, qui opère des conserveries et des fumoirs, achète et entrepose une part grandissante de tous les produits des pêcheries des Îles. Un observateur lui reproche de vouloir reproduire «le système de crédit à la manière des Robins et des Colas, grands industriels établis au siècle dernier sur les côtes de Gaspé⁵⁸». Son emprise financière sur les pêcheurs n'est guère menacée par l'ouverture d'une succursale de la Banque d'Hochelaga à Havre-Aubert, et d'une autre de la Banque Nationale à Cap-aux-Meules, en 1918, celles-ci n'octroyant des prêts qu'aux industriels et aux commerçants comme la compagnie Leslie. L'importance des transactions bancaires de la Leslie est d'ailleurs révélée par l'ampleur de la fraude commise par un employé de la Banque Nationale à son endroit, en 1919⁵⁹.

L'imposant magasin de la compagnie Leslie à Cap-aux-Meules. Construit en 1925, il sera détruit par le feu en 1946.
(Coll. Musée de la Mer)



C'est sur l'île du Cap aux Meules que l'emprise de la compagnie Leslie se fait la plus lourde. Son poids politique auprès des Libéraux fédéraux et provinciaux lui permet de faire constamment reporter les travaux de réfection du brise-lames de L'Étang-du-Nord, pour lequel Ottawa a dépensé beaucoup d'argent au XIX^e siècle⁶⁰, et d'amener les subventions vers les quais où elle effectue son commerce. Les autres marchands, comme les Savage et les Delaney, Édouard Chiasson, Fred Arsenault et Daniel Vigneault, se voient marginalisés et privés du lucratif commerce vers l'extérieur⁶¹. Dure en affaires, la *William Leslie & Co.* ne badine pas non plus quand on s'attaque à ses propriétés, comme l'apprendra ce jeune homme convaincu d'effraction et de vol de marchandises, pour une valeur de 25 \$ à 30 \$, au magasin Leslie de Cap-aux-Meules : il écope d'une sentence de deux ans de pénitencier à Saint-Vincent-de-Paul, à Montréal⁶². Il est permis de croire que la sévérité de cette peine est liée à l'importance sociale et économique de la victime du larcin.

Un fief libéral

Pour les électeurs madelinien du début du siècle, il importe d'envoyer aux parlements de Québec et d'Ottawa des élus du parti au pouvoir. Les députés doivent alors assurer leur réélection en arrachant aux ministres concernés un volume suffisant de « patronage » qui prouve l'efficacité de leurs démarches auprès des ministères des Travaux publics, des Pêcheries, des Postes, de l'Agriculture et de la Colonisation, de la Voirie, ou du Surintendant de l'Instruction publique. Lorsque le député est un important ministre, il se transforme en poule aux œufs d'or ! À l'aune des retombées électorales, si l'on a pu donner à Hormidas Langlais le titre de « père des Îles » dans les années 1950, il faut convenir que Rodolphe Lemieux l'aurait mérité bien avant.

Le député fédéral Rodolphe Lemieux représente le comté de Gaspé, qui comprend les Îles, de 1897 à 1911, puis de 1917 à 1930. L'intermède 1911-1917 est comblé par le conservateur Louis-Philippe Gauthier. Malgré les impressionnants travaux d'infrastructure amenés par l'influent ministre libéral, Gauthier bat Lemieux par une large majorité (497 contre 265 voix). C'est l'île du Cap aux Meules qui fait la différence, car le candidat libéral n'y reçoit que 37 des 335 votes exprimés⁶³. Plus qu'un vote pro-Gauthier, c'est un vote anti-Leslie, tant il semble aux habitants de la grande île que l'argent fédéral est au service de la compagnie Leslie. Rodolphe Lemieux va retrouver son siège à la faveur de la crise de la conscription qui envoie les Conservateurs du Québec dans leur long purgatoire. Aux Îles, ni l'enrôlement volontaire ni la conscription ne connaissent de succès chez les francophones. Pour les Acadiens, cette guerre est une affaire d'Anglais. On comprend d'ailleurs le peu

d'empressement des enfants du Grand Dérangement de 1755 à aller défendre l'Empire, dans la boue des tranchées, sous les ordres d'officiers britanniques unilingues anglophones.

Le comté provincial des Îles-de-la-Madeleine reste un fief libéral pendant les premières quarante années de son existence. Pour les Libéraux, ce comté est particulièrement intéressant, étant donné son petit nombre d'électeurs qu'il est facile de satisfaire avec de modestes subventions pour la construction des routes, des ponts et des écoles. Mais l'efficacité d'un député provincial des Îles se mesure surtout au poids de son influence sur son homologue fédéral qui possède des moyens de dépenser largement supérieurs aux siens. Les électeurs insulaires découvriront vite qu'il n'est donc pas nécessaire, ou même utile, que cet élu soit un des leurs. Les trois premiers députés, Patrick Peter Delaney, Robert Jamieson Leslie et Louis-Albin Thériault, demeurent aux Îles, ce qui nuit à leur travail de lobbyiste à Québec et à Ottawa. C'est Joseph Édouard Caron, ex-député-ministre de L'Islet, qui inaugurerà, en 1912, la longue période des élus « parachutés » sur l'archipel. À l'issue de son règne, en 1928, son fils Amédée lui succède jusqu'à la débâcle libérale de 1936.



Cyrice Painchaud et sa famille, en 1912. La confortable résidence dotée de deux cheminées trahit une certaine aisance. (Coll. Musée de la Mer)

Une société de familles pauvres

La forte croissance économique des années 1896 à 1929 provoque l'apparition d'une classe moyenne de plus en plus nombreuse et influente partout en Amérique du Nord. Cette différenciation sociale à plusieurs niveaux, depuis les plus humbles journaliers jusqu'aux grands bourgeois des beaux quartiers, n'atteint guère l'archipel. Le club de la moyenne bourgeoisie, très sélect, se restreint à la famille Leslie. Seules une cinquantaine de personnes ou de familles offrent les signes tangibles d'une plus grande aisance financière que celle des pêcheurs et des journaliers. Ces marchands, propriétaires de goélettes ou de conserveries, ou même fonctionnaires, possèdent souvent une confortable maison bien entretenue, se payent les services d'une domestique et disposent, à la fin des années 1920, d'un téléphone et d'un récepteur de radio, et parfois, luxe suprême, d'une automobile. Abonnés à un journal quotidien de langue anglaise ou française du continent, ils reçoivent les nouvelles du monde, durant la saison de navigation, avec à peine un léger retard.



Jusqu'aux années 1950,
la pointe de la Grande Entrée
présente l'aspect d'un petit
village.

(Coll. Musée de la Mer. Office
du film du Québec, 2149-1954)

Les conditions d'existence de la grosse majorité des insulaires sont beaucoup plus précaires. Le chauffage de leur petite résidence mal isolée contre la froidure et les vents du golfe accapare une portion croissante du maigre budget familial. Les propriétaires ou locataires de lots boisés vendent de plus en plus cher la « traînée de bois », et le prix de la tonne de charbon passe de



Même sur la grande île de Cap aux Meules, les déboisements ont déjà fortement réduit les sources de combustible au début du XX^e siècle.

(Coll. Musée de la Mer, Office du film du Québec, 36 594-1947)

cinq à huit dollars du début du siècle aux années 1920. Sur la pointe sableuse et dénudée de Grande-Entrée, la quête du bois de chauffage constitue un casse-tête quotidien qui mobilise tous les membres de la famille. La source principale du précieux combustible, à cinq kilomètres de la pointe, reçoit la visite quotidienne des transporteurs de fagots. De plus « sur La Pointe, l'eau était imbuvable. Les résidents devaient charroyer l'eau d'un puits situé sur l'île à trois quarts de mille [1,2 km] des habitations⁶⁴ ». Face à des conditions de vie aussi misérables, de nombreux insulaires préféreront l'exil ou le travail saisonnier à l'extérieur.



Dortoir d'une cabane de pêcheurs saisonniers à Grande-Entrée.

(Coll. Musée de la Mer)

À compter du début du siècle, un nombre croissant d'insulaires vont passer l'hiver dans les chantiers forestiers du Québec. La majorité d'entre eux travaillent dans les camps de la rivière Sainte-Marguerite pour fournir l'usine de pâte de bois de Clarke City. Dans les années 1920, ils sont déjà des centaines à entreprendre le périple saisonnier, souvent accompagnés de femmes et d'enfants. Les salaires sont bons, car l'industrie forestière québécoise manque de main-d'œuvre. Les compagnies doivent recruter des bûcherons dans les Maritimes, et même des Finlandais et des Polonais⁶⁵. La Grande Dépression ralentira ces déplacements saisonniers, mais, dès 1936, les bûcherons madelinien sont de retour en masse dans les chantiers du Québec. Selon l'*Inventaire des ressources naturelles du Comté municipal des Îles-de-la-Madeleine*, ils en ramènent 60 000 \$ sur l'archipel, ce qui représente une somme supérieure

aux 40 000 \$ versés en salaires par les entreprises de préparation des produits de la mer des Îles⁶⁶.

Toutefois, ce sont peut-être les dizaines de jeunes Madelinienues qui s'engagent comme domestiques sur le continent qui peuvent le mieux constater le fossé béant entre les conditions de vie aux Îles et celles de leurs employeurs de Montréal ou d'ailleurs. Depuis les grandes résidences où elles travaillent, qui sont chauffées par une fournaise au charbon ou à l'huile, éclairées à l'électricité, dotées de l'eau chaude, d'une glacière et d'une toilette à chasse d'eau, elles peuvent profiter de leurs quelques heures de liberté hebdomadaires pour aller au cinéma en tramway. D'ailleurs, comme tous les insulaires ont désormais des parents et des amis en exil qui leur font miroiter les merveilles de la technologie moderne, ils ont le sentiment d'être confinés dans un Moyen Âge pré-industriel. La crise économique qui s'amorce en 1930 ne fera que renforcer cette impression.

*Coopération et développement :
le modèle madelinien
(1930-1960)*



La salle des dames, au 2^e étage de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde de Cap-aux-Meules.
(Coll. Musée de la Mer. Photo Sœurs de la Charité de Québec, ca 1951)

INTRODUCTION

Ces trente années constituent une période charnière dans l'histoire des Îles-de-la-Madeleine, alors que des éléments de l'ère des techniques et des communications viennent se plaquer sur des façons d'être et de faire héritées du XIX^e siècle. Pour les gouvernements, l'extension aux régions éloignées de services essentiels, comme les soins de santé et l'électricité, devait servir à contrer l'exode rural ; à la fin des années 1950, cette politique s'avère un échec, sauf peut-être aux Îles. Là, un attachement particulier pour leur archipel, la possibilité de s'inscrire dans la modernisation du marché des pêches, qui s'oriente vers les produits frais ou congelés, et les premières retombées des politiques de soutien du revenu incitent les Madelinots à envisager l'avenir avec confiance. L'éventail des occasions d'emplois s'élargit et le choix ne se restreint plus à la pêche ou à l'exil.

Les insulaires d'origine acadienne prennent le contrôle de l'économie locale par le moyen de la formule coopérative. Désormais, l'archipel n'appartient pas plus à la famille Leslie qu'à ces compagnies qui se transmettent l'héritage de l'amiral Coffin. La vieille question de la propriété des Îles trouve sa solution dans l'indifférence générale, tant les Madelinots sont depuis longtemps convaincus de leurs droits ancestraux. Le gouvernement québécois s'intéresse soudain à son lointain territoire de l'est et l'Église catholique du Québec étend à l'archipel l'ensemble des responsabilités sociales qu'elle s'est données sur le continent. Par contre, le bruit des nouveaux médias de masse, qui transforment la culture populaire des continentaux, traverse mal les brumes du golfe et touche peu les façons qu'ont les insulaires de se rencontrer et de se divertir.

LES ÎLES DANS UN MONDE EN CHANGEMENT

À la fin des années 1920, l'économie des Îles-de-la-Madeleine est déjà intégrée depuis longtemps aux circuits commerciaux de la façade atlantique par l'entremise des grossistes de Halifax et de Boston. Les effets de la crise des années 1930 se font donc sentir sur l'archipel avec peu de décalage sur le reste de l'Amérique du Nord, et le marché des produits de la mer demeure déprimé pendant une décennie. Dans l'après-guerre, par contre, la course au confort matériel et à la sécurité financière est menée de façon tellement rapide sur le continent que les Madelinots ont du mal à apprécier à leur juste valeur les retombées de l'enrichissement collectif et des politiques de soutien du revenu dont ils bénéficient eux aussi, bien que plus tardivement. Chose sûre, les insulaires qui naissent dans les années 1950 ne seront jamais exposés à la misère vécue par leurs parents dans les années 1930.

Les aléas de la conjoncture

La faillite de Frank W. Leslie, en mars 1930, constitue le signe le plus tangible de l'arrivée de la Grande Dépression aux Îles-de-la-Madeleine¹ et la fin de la période de relative prospérité des années 1920. De 1929 à 1933, la valeur des expéditions des produits de la mer effectuées par les marchands et



Le petit havre de pêche de
Old Harry, au nord de l'île de
la Grande Entrée.

(Coll. Musée de la Mer.
Office du film du Québec,
36 615-1947)

les industriels de l'archipel est réduite de moitié. En 1937, Joseph Risi estime à 120 \$ le revenu net moyen d'une famille de pêcheurs, au cours des cinq années précédentes, et à 250 \$ celui de son compte en souffrance chez les marchands². Les gouvernements fédéral et provinciaux, qui collaborent partout au pays avec les municipalités pour secourir les indigents, concentrent surtout leurs interventions dans les agglomérations urbaines où les ouvriers en chômage menacent la paix sociale. Les lointaines Îles ne présentent aucun danger pour l'ordre établi et ne reçoivent donc que de maigres subventions pour des travaux palliatifs sur les routes et les quais.

La Crise, qui s'étire tout au long des années 1930, a de profondes répercussions sur la société madelinienne. La plus importante sera celle de forcer les pêcheurs acadiens et leurs élites religieuses et laïques à collaborer pour la mise sur pied de tout un réseau d'entreprises coopératives. Mais l'appauvrissement généralisé apporte aussi son lot de délinquance, et certains tentent d'échapper à la misère par la contrebande d'alcool³, la capture du homard en temps prohibé ou les vols de toute nature. Dans son rapport à la Cour de circuit de Havre-Aubert pour une affaire d'agression avec lésions, le docteur Kirouac rend l'administration de la justice responsable de la montée de l'insécurité, une réalité nouvelle pour les paisibles insulaires, car « le plaignant doit toujours payer les frais de cour et de pension [du condamné] à la prison; or comme les gens n'ont pas d'argent il leur est impossible d'obtenir justice et les malfaiteurs ont beau jeu [...] ».

*LES EFFETS DE LA
GRANDE DÉPRESSION*

Aux Îles comme dans le reste du pays, c'est le déclenchement du second conflit mondial et la mise en marche de l'économie de guerre qui vient mettre un terme définitif à la Crise. Le chômage se résorbe au rythme de l'engagement des jeunes anglophones et francophones dans les forces armées canadiennes, mais surtout grâce à l'emploi sur le continent, dans les chantiers navals de Pictou et de Halifax, dans les usines de matériel militaire et les chantiers forestiers du Québec. L'économie locale renaît à mesure que les pénuries et le rationnement replacent sur la table des consommateurs les espèces de poisson jadis difficiles à commercialiser. En 1945, la fin du conflit ramène aux Îles les vétérans d'Europe et du Japon, mais aussi le chômage et une pauvreté de plus en plus inacceptable.

Des spectateurs de la société de consommation

Deux façons de vivre cohabitent jusqu'au milieu du XX^e siècle sur la côte atlantique, celle des villes de toute dimension avec leur arrière-pays rural, et celle des petites communautés isolées de pêcheurs côtiers. Pendant les années

1950, la consolidation des pêches et la modernisation des usines et des flottes concentrent l'industrie dans les ports dotés d'unités de transformation auxquelles sont rattachés de grands navires hauturiers. L'exode s'accélère à mesure que les petits villages de pêcheurs accrochés aux anses rocheuses de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse se vident de leur main-d'œuvre. Toute la filière commerciale des produits de la mer s'adapte aux goûts de la triomphante classe moyenne nord-américaine, friande de produits frais ou congelés, pour qui la morue séchée, le maquereau salé et le hareng fumé ne sont bons qu'à l'exportation vers les pays pauvres.



Barques des pêcheurs sur la
plage de l'île d'Entrée.
(Coll. Musée de la Mer)

L'enrichissement collectif de l'après-guerre donne naissance à la société de consommation et au crédit facile, à l'économie des services et à la banlieue, en même temps que se tissent les mailles du filet social, un premier pas vers l'établissement du futur État-providence. Pour la famille moyenne de l'est du Canada, cette nouvelle aisance matérielle se traduit par l'acquisition successive des éléments du confort moderne : l'eau courante et le réservoir à eau chaude, la cuisinière et la fournaise à l'huile ou au gaz, la glacière puis le réfrigérateur, l'automobile et, bientôt, le téléviseur tout nouveau. Le tableau 6.1 permet de mesurer l'ampleur du retard des familles madeliniennes dans la course vers la résidence « tout équipée ». En fait, les insulaires possèdent largement un seul objet qui témoigne de la modernité nord-américaine, le récepteur de radio, à piles, vue l'absence de service d'électricité, qui leur permet d'être témoins de l'enrichissement des provinces voisines.

Tableau 6.1
PROPORTION DES LOGEMENTS OCCUPÉS DISPOSANT
DE CERTAINES COMMODITÉS, ÎLES-DE-LA-MADELEINE
ET RÉGIONS DE COMPARAISON, 1951¹

	I.D.M.	GASP.	QUÉ.	I.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	T.-N.
Service d'eau (tuyaux intérieurs)							
Eau chaude et froide	10,6	21,2	52,7	36,0	47,7	44,9	17,5
Eau froide seulement	21,8	27,4	36,9	7,1	17,2	15,0	11,4
Aucun service d'eau	67,5	51,4	10,5	56,9	35,1	40,1	71,1
Sans baignoire ni douche	88,5	81,3	37,0	67,6	54,5	57,8	82,6
Toilette avec chasse d'eau ²	14,0	34,2	83,7	36,0	53,4	50,9	24,9
Fournaise	0,0	14,2	33,7	29,9	38,4	32,0	7,6
Éclairage électrique (ligne extérieure)	0,0	46,1	92,7	50,3	89,2	84,8	51,2
Réfrigération							
Mécanique	0,0	6,6	46,7	19,1	30,5	26,1	7,5
Glacière	0,0	4,0	27,0	14,7	15,8	17,7	1,0
Lessiveuse mécanique	20,3	38,7	75,1	42,9	64,8	65,2	26,2
Aspirateur électrique	0,0	4,5	33,0	17,3	28,0	26,3	6,4
Téléphone	26,1	22,0	58,2	40,1	51,3	46,0	20,9
Radio	87,3	79,5	93,5	89,7	90,4	88,6	80,1
Automobile ³	0,0	11,6	27,0	38,6	31,8	31,5	9,4

Notes: 1. Échantillon de 20 % des logements recensés. 2. Comprend les logements avec toilettes partagées. 3. Exclut les voitures de tourisme utilisées à des fins professionnelles: véhicules de ferme, de commerce et services publics et privés, taxis.

Les régions de comparaison sont la Gaspésie (Bonaventure, Gaspé-Ouest et Gaspé-Est) et les provinces de Québec, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve.

Source: *Recensement du Canada*, 1951.

Au cours des années 1950, le développement de la pêche hauturière et de l'industrie du filet de poisson congelé, l'établissement d'un service de distribution d'électricité et la modernisation du réseau routier ne permettent pas de combler le fossé entre les Madelinots et les autres Canadiens. En juin 1961, le district des Îles-de-la-Madeleine occupe le dernier rang des 239 régions de recensement du pays en ce qui a trait au revenu d'emploi moyen⁵. Cette position, qui place l'archipel derrière le plus pauvre district de pêcheurs côtiers terre-neuviens et après tous ces districts de l'Ouest canadien où de fortes communautés amérindiennes tirent pourtant les statistiques vers le bas, illustre l'échec des politiques économiques de l'ère Duplessis. La force du rattrapage des années 1960 et 1970 n'en sera que plus remarquable.

ON EST BIEN MIEUX ICI

La population de l'archipel continue de croître malgré les soubresauts de l'économie et l'attrait des villes du continent. Les effets du *baby-boom* de l'après-guerre sont prolongés aux Îles par le maintien d'une forte fécondité des Madeliniennes jusqu'au début des années 1960. De plus, le recul de la tuberculose et des maladies du jeune âge permettent aux insulaires de conserver d'impressionnants surplus naturels qui abaissent l'âge moyen des Madelinots à 18 ans, en 1960. Le système scolaire est débordé par l'afflux de cette nouvelle clientèle et l'économie locale, bien que dynamique dans les années 1950, trouve difficilement de l'emploi à ces quelque deux à trois cents jeunes travailleurs des deux sexes qui atteignent annuellement l'âge de gagner leur vie.

Une population croissante et mobile

Les secousses qui affectent l'économie mondiale ont de fortes répercussions sur la population de l'archipel. L'année 1945 constitue peut-être une date charnière dans le mouvement de la population insulaire. De 1900 à la fin du second conflit mondial, la pénurie d'emplois locaux contraint de nombreux Madelinots au départ définitif; dans l'après-guerre, la hausse des occasions de travail sur les Îles et, surtout, la possibilité pour un nombre croissant

Dans les années 1940, Alex Arseneau transporte avec son camion les fidèles de Pointe-Basse à l'église de Havre-aux-Maisons. Il en coûte 0,10 \$ par personne.
(Coll. Musée de la Mer)



En 1955, la grave de Havre-Aubert conserve son aspect du début du siècle.
(Coll. Musée de la Mer)



de jeunes hommes de gagner leur vie à l'extérieur, puis de revenir sur l'archipel, un mouvement que favorise la toute nouvelle assurance-chômage, changeant la donne. Désormais, on peut retarder ce choix de l'exil sans retour jusqu'à l'âge du mariage. Ce renversement de la conjoncture se traduit par une nette amélioration du bilan migratoire⁶. Les Îles, qui n'ont conservé que 40 % de leurs excédents naturels durant la première moitié du siècle, en gardent 80 % dans la décennie 1950 (tableau 6.2).

Aux Îles, les années 1935-1960 sont celles des travailleurs migrants saisonniers. Déjà, en 1937, quelque 600 jeunes gens, la plupart célibataires, gagnent les chantiers du continent, et une centaine de jeunes filles s'engagent comme domestiques à l'extérieur⁷. Avec l'économie de guerre qui se met en place au début des années 1940, la main-d'œuvre des deux sexes est sollicitée comme jamais auparavant. En juin 1941, le recenseur fédéral ne trouve que 1 007 filles et jeunes femmes de quinze à trente ans aux Îles contre 1 244 insulaires masculins du même âge. Une bonne part des absentes doit alors travailler dans les conserveries de la Nouvelle-Écosse, mais aussi sur l'important chantier naval de Pictou dont près de la moitié de la main-d'œuvre est féminine⁸.

Tableau 6.2
LE BILAN MIGRATOIRE DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1931-1961

	1931	1941	1951	1956	1961
Population recensée	7 942	8 940	9 999	11 556	12 479
Population attendue		9 992	11 442	11 570	13 161
Solde		- 1 052	- 1 443	- 14	- 682

Source : Registres des baptêmes et des sépultures des paroisses catholiques et de la mission anglicane des Îles-de-la-Madeleine, 1931-1960; *Recensements du Canada, 1931-1961*.

Dans l'après-guerre, l'offre d'emploi pour les ouvriers forestiers atteint un sommet. Au début des années 1950, plus de 50 000 sont à l'œuvre dans les forêts du Québec; sur la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent, ils sont 12 000 en 1960. Ils viennent surtout du Bas-Saint-Laurent⁹, mais aussi de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. Bientôt, d'autres chantiers se disputent cette nécessaire main-d'œuvre migrante. L'ouverture des mines de fer du Nouveau-Québec et du Labrador nécessite des milliers de constructeurs de chemins de fer et de routes, de ponts et de villes entières¹⁰. Au même moment, le potentiel hydroélectrique des puissantes rivières de la Côte-Nord commence à être harnaché. Parmi les 5 000 ouvriers des centrales Bersimis 1 et 2, construites de 1954 à 1960, le contingent madelinien est important¹¹. On ne saura sans doute jamais à quel point l'argent ramené de la Côte-Nord, au cours de ces années, aura permis le renouvellement de la flotte de pêche madelinienne, mais aussi l'achat d'automobiles, de réfrigérateurs et de téléviseurs, tous ces objets désormais nécessaires à la vie moderne.

Le maintien de la natalité, la chute de la mortalité

Comme toutes ces régions dont l'économie est basée sur l'exploitation des ressources naturelles, les Îles-de-la-Madeleine ont peu d'emplois féminins à offrir aux centaines de jeunes filles sorties de l'école et non encore mariées. Alors que les jeunes hommes peuvent choisir entre tous les types de pêche, la construction, la navigation et le transport terrestre ou, après la Deuxième Guerre mondiale, partir quelques mois par année vers tous les lucratifs chantiers de la Côte-Nord, les femmes demeurent limitées aux mêmes choix que leurs grands-mères au XIX^e siècle : maîtresse d'école, domestique ou employée saisonnière d'usine de transformation du poisson. Il n'est donc pas étonnant que les filles et les jeunes femmes quittent l'archipel plus tôt et en plus grand nombre que les garçons, et plus souvent de façon définitive, ce qui

tend à déséquilibrer la pyramide des âges. En 1961, on ne compte que 100 filles pour 117 garçons parmi les 15 à 25 ans.

Cependant, les jeunes femmes qui choisissent de fonder un foyer aux Îles auront beaucoup plus d'enfants que les autres mères du Québec. En fait, elles conservent jusqu'en 1960 une fécondité qui s'apparente à celle des pays du tiers-monde. Avec 445 actes portés aux registres des paroisses de l'archipel, le sommet historique des naissances est atteint en 1959, soit douze années après le record québécois. On peut supposer que la limitation des naissances, un phénomène déjà visible dans le Québec urbain des années 1920, est encore peu pratiquée aux Îles en 1960. Toutefois, la chute de la natalité qui s'amorce alors sera plus brutale que dans le reste du Québec : on n'enregistre plus que 148 naissances en 1976.

*UNE GÉNÉREUSE
CROISSANCE
NATURELLE*

Aux Îles comme dans le reste du Québec, ces trois décennies sont marquées par une baisse du taux de mortalité générale, mais surtout de celle des enfants. Les campagnes de prévention et de vaccination contre les maladies contagieuses, l'établissement de dispensaires de l'unité sanitaire et de la Croix-Rouge, et l'ouverture d'un hôpital permettent aux insulaires d'accompagner ce mouvement général d'allongement de l'espérance de vie commun à l'ensemble des pays développés. À la fin des années 1950, même la terrible tuberculose, principale responsable des décès d'adultes dans les années 1930, semble enfin vaincue. En fait, grâce à cette baisse de la mortalité conjuguée à la hausse du nombre des naissances, l'archipel peut dégager les plus forts excédents naturels de toute son histoire dans la décennie 1950¹².

Cette généreuse croissance naturelle couplée à un contexte économique plus favorable amène une soudaine hausse de la population insulaire dans les années 1950. Plus de la moitié des nouveaux ménages s'installent sur l'île du Cap aux Meules où est officiellement érigée une première municipalité de village sur l'archipel, celle de Cap-aux-Meules. La partie nord de l'île est aussi formée en municipalité et Fatima devient dès sa fondation, en 1958, la localité la plus peuplée des Îles (tableau 6.3). Après 1960, la tertiarisation de l'économie et la multiplication des commerces et des services publics et privés vont renforcer cette tendance à la concentration des populations sur l'île du Cap aux Meules, d'autant que le réseau routier récemment modernisé place à moins d'une heure de distance l'ensemble des habitants des trois îles principales.



Sur la rue principale à Cap-aux-Meules, en 1948. Comme il n'y a pas encore de service d'électricité, les poteaux ne supportent que des lignes téléphoniques. (Coll. Musée de la Mer. Photo E. Boudreau)

La partie ouest du village de Cap-aux-Meules avec les fumoirs Sumarah et l'hôpital. On distingue, au loin, l'église de La Vernière. (Coll. Musée de la Mer. Office de publicité du Québec, 36 602-1947)



Tableau 6.3
ÉVOLUTION DE LA POPULATION DES MUNICIPALITÉS
DES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, 1931-1961

	1931	1941	1951	1956	1961
GROUPE SUD	27,2 %	27,5 %	28,4 %	26,3 %	26,2 %
Bassin			1 614	1 764	1 870
Havre-Aubert } Île d'Entrée }	2 161	2 456	1 223	1 279	1 398
ÎLE DU CAP AUX MEULES	41,7 %	43,9 %	43,6 %	45,7 %	46,0 %
L'Étang-du-Nord	3 312	3 928	3 686	4 547	2 379
Cap-aux-Meules			669	738	761
Fatima					2 599
ÎLE DU HAVRE AUX MAISONS	18,4 %	17,4 %	16,8 %	17,0 %	16,2 %
Havre-aux-Maisons	1 463	1 559	1 684	1 963	2 025
GROUPE NORD	12,7 %	11,2 %	11,2 %	10,9 %	11,6 %
Grosse-Île	308	281	373	388	451
Grande-Entrée	698	716	750	877	996
Total	7 942	8 940	9 999	11 556	12 479

Note: Les sous-districts de recensement correspondent aux municipalités érigées en date du recensement. La municipalité de Grande-Entrée est érigée en 1929, celle du village de Cap-aux-Meules en 1949, celle de Bassin en 1951, et celle de Fatima en 1958.

Source: *Recensements du Canada, 1931-1961*.

DE L'ENTRAIDE À LA COOPÉRATION

De 1930 à 1960, l'implantation du mouvement coopératif aux Îles-de-la-Madeleine transforme radicalement l'organisation sociale et économique de l'archipel. Après quelques années de tâtonnement au cours desquelles les premières coopératives vivent, les élites madeliniennes ont compris que, pour remplacer les marchands, il s'avérait nécessaire d'assumer l'ensemble des fonctions économiques jusqu'alors contrôlées par ceux-ci, depuis l'organisation des pêches jusqu'à l'expédition des produits de la mer vers les marchés extérieurs, en passant par le commerce de gros et de détail et le crédit aux particuliers. En l'espace d'une génération à peine, les Madelinots assistent à la

naissance, à l'apogée et au déclin de la coopération sur l'archipel. La multiplication des échanges en argent entre les individus engendrée par le mouvement coopératif provoque une surprenante retombée dans les années 1950. La coopération informelle entre parents et voisins diminue de façon graduelle à mesure que la majorité des insulaires préfèrent désormais se faire payer pour les services rendus¹³.

L'économie à l'heure des coopératives

L'idée de l'implantation d'un réseau d'entreprises à caractère coopératif aux Îles n'est pas d'origine locale ni québécoise. Comme le clergé catholique des Maritimes est fortement impliqué dans le mouvement coopératif et que l'archipel dépend encore du diocèse de Charlottetown, il est tout naturel que la diffusion des principes et du fonctionnement des coopératives provienne des provinces de l'Est. D'ailleurs les communautés francophones des Maritimes adhèrent plus volontiers au mouvement que leurs homologues anglophones¹⁴. C'est la Crise qui donne l'occasion d'introduire la coopération sur l'archipel, car les commerçants Savage, Delaney et Sumarah, eux-mêmes aux prises avec la chute des prix et la contraction du crédit, ne peuvent reprendre tous les actifs de la faillite Leslie. Quand M^{gr} Moses Michael Coady, professeur d'économie à l'Université d'Antigonish en Nouvelle-Écosse et propagandiste du mouvement coopératif, vient donner une conférence à Havre-aux-Maisons, en juin 1930, de nombreux pêcheurs sont prêts à s'unir pour contrer le sort¹⁵.

CROISSANCE DES PREMIÈRES COOPÉRATIVES

Les premières coopératives de pêcheurs, à Havre-aux-Maisons et à L'Étang-du-Nord, connaissent des débuts difficiles et le recrutement stagne, puis régresse. À compter de 1937 cependant, et tout au long des dix années suivantes, la croissance du nombre de coopératives locales est phénoménale. En 1947, chacune des paroisses est dotée d'une coopérative de pêcheurs et d'une caisse populaire, et des magasins coopératifs remplacent les magasins généraux des marchands dans les endroits les plus peuplés. Au fil des ans, le mouvement a pris ses distances avec celui des Maritimes pour se rapprocher de celui du Québec. Le rôle central que jouent désormais les caisses populaires dans le financement des autres coopératives et auprès des pêcheurs, par le biais du crédit maritime, un programme d'aide fédéral, explique ce glissement. Comme les caisses des Îles sont rattachées à l'Union régionale de Québec, l'éducation des sociétaires et la formation des cadres sont devenues une affaire québécoise.



Les bâtiments de la
Coopérative de pêcheurs
de Havre-aux-Maisons.
(Coll. Musée de la Mer)

Dès 1940 toutefois, il apparaît nécessaire aux dirigeants des coopératives locales de pêcheurs de les chapeauter par une agence centrale pour regrouper les achats des produits d'utilité professionnelle et les ventes à l'extérieur. Après une brève période d'affiliation à la Fédération des Pêcheurs-Unis du Québec, de 1945 à 1947, les insulaires décident de revenir à une structure régionale indépendante de celle du continent. Présidée par Ovide Hubert, la Coopérative centrale consacre le regroupement des forces coopératives à l'échelle de l'archipel. Par ailleurs, les problèmes de transport maritime et d'électrification requièrent aussi des solutions qui dépassent le niveau local ; là aussi, la coopération régionale va s'imposer d'elle-même.

Pour l'essentiel cependant, le mouvement coopératif conserve une base paroissiale, comme dans le reste du Québec. Les sociétaires trouvent dans leurs rangs les membres des conseils d'administration et préfèrent un gérant qui soit de l'endroit. Au début des années 1960, une large part de la vie économique et sociale des francophones gravite autour des sept associations de pêcheurs et de leurs trois usines, des quatre magasins coopératifs, et des six caisses populaires. Des voisins ont formé des coopératives d'aqueduc pour exploiter en commun les précieuses sources d'eau potable et tous payent leur facture à la coopérative d'électricité. Cet apparent succès de la formule associative aux Îles cache toutefois un important malaise¹⁶, qui fera surface au cours des années 1960, quand il devient évident que les coopératives ne peuvent supporter les énormes investissements désormais nécessaires à la pêche industrielle.

La pêche, entre tradition et modernité

Comme le homard est expédié vivant, de façon croissante, sur les marchés extérieurs, l'emploi dans les conserveries de l'archipel diminue dans l'après-guerre. (Coll. Musée de la Mer)

Ces trente années d'histoire des pêches aux Îles-de-la-Madeleine demeurent, malgré la naissance du mouvement coopératif, sous le signe de la continuité plutôt que sous celui du changement. Elles ressemblent plus à celles qui précèdent la Grande Dépression qu'à celles qui suivent la Révolution tranquille. D'abord, c'est la pêche côtière qui assure la presque totalité des débarquements pendant la majeure partie de cette période. Ensuite, les espèces déjà exploitées au XIX^e siècle, la morue, le homard, le maquereau et le hareng, constituent toujours le gros du volume et de la valeur des prises, car on ne s'adonne pas encore à la pêche au sébaste, au pétoncle et au crabe. Enfin, le travail quotidien du pêcheur côtier des années 1940 ressemble fort à celui effectué par son père au début du siècle.



Les Îles ne sont toutefois pas à l'abri des profonds changements qui surviennent dans toutes les économies des pays développés au cours de ces trois décennies. Partout, la part de l'activité générée par l'exploitation des ressources naturelles diminue et le secteur primaire occupe une fraction décroissante de la main-d'œuvre. Sur l'archipel aussi, un mouvement de fond transforme le monde du travail. Dans les années 1930, plus de 80 % des familles tirent leurs revenus de la pêche, de la transformation des produits de la mer et du travail hivernal dans les chantiers forestiers du Québec. En 1960, ces trois occupations n'absorbent guère plus de la moitié de la main-d'œuvre madelinienne. En fait, au recensement de juin 1961, à peine un millier de travailleurs des deux sexes se déclarent pêcheurs, agriculteurs ou bûcherons, ce qui représente moins du tiers des 3 360 emplois dénombrés sur l'archipel.

Au tournant des années 1930, la chute des prix offerts pour les produits de la mer se répercute sur l'effort de pêche. Avec les coûts des agrès, du sel et des barils qui se maintiennent, bien peu d'espèces peuvent être exploitées de façon rentable. Après quelques années de production anémique, une certaine reprise

se manifeste. En 1936, la pêche retrouve son rôle moteur dans l'activité économique de l'archipel qui accapare le quart des pêcheries maritimes du Québec. On y capture 90 % du maquereau et 88 % du homard québécois. D'ailleurs, « le homard représente 67 % de la valeur totale de la production de la pêche aux Îles. Viennent ensuite par ordre d'importance : la morue 18 % ; le hareng 9 % ; le maquereau 4 % ; le phoque, la clovisse, l'éperlan, le flétan [pour le 2 % restant]¹⁷. » Si l'on excepte quelques petits ateliers artisanaux où l'on transforme le bois, en majeure partie importé du continent, l'essentiel de l'industrie de transformation reste au service du produit de la pêche (tableau 6.4).

Tableau 6.4

LES ÉTABLISSEMENTS DE TRANSFORMATION DES PRODUITS MARINS, 1937

Propriétaires	Endroit	Nombre d'employé(e)s	Produits
Pleasant Bay Fisheries Co.	Havre-Aubert	37	H.F., C.H.
Maritime Packers Ltd	Havre-Aubert	10	C.H.
James Cormier	Millerand (Bassin)	34	C.H.
Edouard Chiasson & Son	L'Étang-du-Nord	33	C.H.
Grindstone Fisherman Ass. Ltd	Gros-Cap	30	C.H.
Grindstone Lobster Packers Ltd	Gros-Cap	20	C.H.
William Sumarah	Cap-aux-Meules	55	H.F.
Franck W. Leslie Ltd	Cap-aux-Meules	91	H.F., C.H.
Coop. de pêcheurs du Havre aux Maisons	Havre-aux-Maisons	69	C.H., C.C.
R. Delaney & Son	Havre-aux-Maisons	35	H.F.
Alex T. Arseneault	Pointe-Basse	63	H.F., C.H.
Coop. de pêcheurs du Havre aux Maisons	Grande-Entrée	60	C.H., C.C.
R. Delaney & Son	Grande-Entrée	47	C.H.
James A. Clarke	Old Harry	90	C.H.
Frank W. Leslie Ltd	Grosse-Île		C.H.
W. Clarke & Co.	Grosse-Île		C.H.
Bouffard et Dingwell	Île Brion		C.H.

Note : Les produits sont le hareng fumé (H.F.), le homard en conserve (C.H.) et les clovisses (coques ou palourdes) en conserve (C.C.).

Source : Joseph Risi et Roland Fournier, *Inventaire des ressources naturelles. Comté municipal Îles-de-la-Madeleine*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1938, p. 76, 86, 102, 108.

**TRANSFORMATIONS
DE LA PÊCHE**

Comme on peut le constater toutefois, les coopératives de pêcheurs n'ont pas encore pris une part significative de la transformation et de la mise en marché en 1937. Avec le déclenchement du second conflit mondial, la demande croît soudain et les prix offerts par les grossistes de Halifax grimpent¹⁸. Grâce aux coopératives, la remontée des marchés se traduit immédiatement par une forte hausse des prix payés aux pêcheurs, un mouvement que doivent suivre les marchands désormais dépassés par la concurrence. Après une décennie de stagnation, les coopératives de pêcheurs ont enfin prouvé leur utilité et tous veulent en faire partie. En 1943, sept associations coopératives de pêcheurs sont en opération de la Grande Entrée au Havre Aubert.

Dans l'après-guerre, l'industrie des pêches s'engage dans un long processus de modernisation qui transformera à terme la vie des insulaires. Le monopole séculaire des marchands de Halifax et de leurs courtiers des Îles se réduit à mesure que les marchés américains et québécois s'ouvrent aux exportations madeliniennes. Au milieu des années 1950, l'activité se concentre dans ces havres où ont été construites des unités de filetage et de congélation de la morue et de transformation du hareng en farine. Cette nouvelle façon de traiter le poisson amène l'abandon de ces dizaines de petits postes de débarquement où, depuis des générations, les pêcheurs et leur famille salaient et séchaient la morue¹⁹ et mettaient le maquereau en baril. Déjà, la cinquantaine de petites conserveries de homard disséminées d'un bout à l'autre de l'archipel ont fermé leurs portes, maintenant que presque tous les crustacés sont expédiés vivants sur les marchés.



Des Madeliniennes à l'ouvrage dans l'usine de filetage de la *Gorton Pew* à Cap-aux-Meules dans les années 1950.
(Coll. Musée de la Mer)



Une vue de Havre-Aubert, le 11 mai 1958.
À l'arrière-plan, sur la droite, les installations de la *Gorton Pew*.
(Coll. Musée de la Mer)

Au cours des années 1930, les producteurs indépendants, les marchands et les coopérateurs voient arriver un autre joueur dans le commerce du poisson aux Îles, la compagnie américaine *Gorton Pew*. Installée à Havre-Aubert, elle achète directement des pêcheurs la morue fraîche ou salée et le maquereau salé en baril pour l'exportation en franchise aux États-Unis²⁰. Pendant cinquante ans, « la *Gorton* » fera partie du paysage économique madelinien. C'est elle qui inaugure la véritable transformation industrielle du poisson de fond dans ses installations de Cap-aux-Meules, en 1952, puis de Havre-Aubert, en 1958, des usines où travaillent plus de 200 insulaires des deux sexes. Les filets de morue congelés que la *Gorton Pew* produit rejoignent les goûts des consommateurs nord-américains qui exigent désormais des aliments faciles à conserver et à apprêter. Avec quelques années de retard, la Coopérative centrale va d'ailleurs devoir s'engager dans le mouvement de modernisation en concentrant le traitement du poisson de fond à L'Étang-du-Nord.

Les fumoirs de Grand-Ruisseau à Fatima, dans les années 1950.
(Coll. Musée de la Mer)



Ces nouvelles usines à gros débit requièrent cependant la livraison régulière par les pêcheurs d'un fort volume de matière première. Elles s'attachent donc un nouveau type de bateaux qui pêchent plus loin, à l'aide d'un nouvel équipement, le chalut, un filet en forme d'entonnoir qui ramasse indifféremment toutes les espèces de fond. L'effet est immédiat : dès 1958, les

Le hareng fumé est prêt pour l'expédition
aux Antilles.
(Coll. Musée de la Mer, Office du film
du Québec, 68-8-1903)



pêcheurs madelinieniens capturent 7 300 tonnes métriques de morue, un sommet historique. En 1960, des pêcheurs indépendants, la Coopérative centrale et la *Gorton Pew* opèrent déjà une quinzaine de petites chalutiers de 56 pieds (17 mètres)²¹. Les perspectives pour le développement industriel des pêcheries semblent très prometteuses, dans la mesure où de nouveaux chalutiers plus gros et plus puissants pourront sillonner tout le golfe du Saint-Laurent, même par gros temps. L'âge d'or de la pêche aux Îles semble enfin à portée de main.

Une agriculture refuge, pour un temps

La colonisation de nouveaux espaces par l'établissement des familles frappées par la misère est une des solutions trouvées par Québec et Ottawa pour faire face à la crise des années 1930. Les programmes d'aide gouvernementaux vont permettre l'installation de milliers de colons sur les plateaux des Appalaches et des Laurentides. Les Îles-de-la-Madeleine, qui ne disposent plus d'espaces vierges, ne pourront profiter de ces subventions. On n'y voit donc pas de « colonisation dirigée », mais plutôt un mouvement naturel d'installation de ces jeunes ménages qui auraient sans doute choisi l'exil sur le continent avant 1930. Cette colonisation par défaut accélère le morcellement des lots pourtant déjà bien restreints. D'ailleurs, malgré l'ajout de plus de 200 petites fermes entre 1931 et 1936, la production agricole stagne. L'archipel

demeure tellement loin de l'autosuffisance que la valeur des produits alimentaires achetés chez les marchands par les familles est supérieure, en 1936, à celle que leur rapportent toutes les pêches²².

Paradoxalement, les années de décroissance de la production agricole et de l'élevage sont celles de l'organisation du monde agricole aux Îles. Avec l'aide de Jérôme Solomon, l'agronome du ministère de l'Agriculture du Québec, des bénévoles animent deux sociétés d'agriculture, cinq cercles agricoles, six cercles de fermières et des cercles de jeunes éleveurs, des organisations qui regroupent de 700 à 800 membres au début des années 1950. L'archipel reçoit même la visite des juges de la Commission du Mérite agricole qui doivent avouer leur étonnement devant le fait qu'une production agricole anémique ne soit pas synonyme de misère : « Encore sous l'impression de nos anciennes lectures, nous croyions trouver une population misérable, habitant d'infests taudis. Tout autre est la réalité. Il règne partout une belle aisance. Les maisons sont confortables et tenues proprement ; l'on s'habille et se nourrit aussi bien que partout ailleurs dans nos compagnes du Québec²³. »



Le temps des foins à Havre-Aubert.
(Coll. Musée de la Mer)

En 1949, la controverse déjà plus que séculaire sur le réel potentiel agricole des Îles trouve sa réponse quand les religieuses de l'hôpital de Cap-aux-Meules deviennent lauréates de la médaille d'argent du concours du Mérite

agricole. Désireuses de parvenir à l'autosuffisance pour les principaux produits alimentaires consommés à leur institution, les sœurs de la Charité améliorent au fil des ans leur exploitation qui n'a rien à envier aux plus belles fermes de la vallée du Saint-Laurent. En 1953, leurs 28 hectares de terre en culture produisent suffisamment de trèfle, de luzerne et de céréales pour hiverner un important cheptel, en plus des pommes de terre et des légumes pour la cuisine de l'hôpital. Une vaste grange-étable flanquée d'un silo abrite une cinquantaine de vaches Ayrshire et de bovins de boucherie de race Durham. La valeur des légumes, du lait et des œufs, de la viande de porc, de bœuf et de la volaille totalise 7 000 \$ par année²⁴.

« En qualité de régisseur d'une station de démonstration du Fédéral, M. Bouffard a l'avantage de profiter des expériences poursuivies sur l'emploi des engrais chimiques et du calcaire [...] Beurre, lait, œufs et viande proviennent du cheptel gardé sur la ferme [...] Le lauréat mérite des félicitations pour l'entretien soigné de ses dépendances. Il a doté sa maison de toutes les commodités modernes : courant électrique, téléphone, chambre de toilette avec baignoire [...] »

(*Le Mérite agricole 1954*, Québec, ministère de l'Agriculture de la province de Québec, 1954, p. 162)

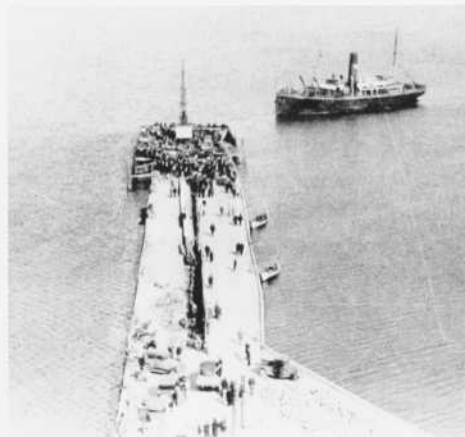


Mais il semble que cette preuve incontestable de la rentabilité de l'agriculture sur l'archipel survienne trop tard. La superficie mise en culture décroît, on garde de moins en moins d'animaux de ferme, et les chevaux sont peu à peu remplacés par les camions et les automobiles sur les routes de l'archipel. En 1961, le recensement fédéral, qui ne tient compte, pour la première fois, que des fermes qui ont mis en marché pour plus de 50 \$ de produits agricoles au cours de l'année précédente²⁵, ne trouve plus que 222 fermes sur l'archipel, contre 1 118 en 1951. Les insulaires abandonnent d'un cœur léger cette production agricole, jadis garante d'une certaine sécurité alimentaire, une activité à laquelle les jeunes familles ne sont plus guère attachées.

Routes modernes et vieux *Lovat*

Les années 1930 à 1960 voient certes une amélioration des services et des infrastructures de transport aux Îles-de-la-Madeleine, mais rien qui puisse se comparer à la véritable révolution dans le déplacement des personnes et des marchandises survenue sur le continent durant la même période. La liaison régulière entre Pictou et Cap-aux-Meules est effectuée par le même navire de 1924 à 1960, les quais ne sont pas accessibles par gros temps et pendant de longs mois, et c'est la géographie particulière de l'archipel qui fournit généreusement les premières pistes d'atterrissage, les larges et uniformes plages sablonneuses au pied des dunes²⁶. Les tardifs investissements dans le réseau routier, dans les années 1950, ne permettent pas encore de combler l'écart avec le continent : en 1961, moins du quart des familles des Îles possèdent une automobile, contre 57 % de ménages québécois.

Pendant toute une génération, le bateau postal *Lovat* rythme la vie privée et l'activité économique de l'archipel. L'importante subvention annuelle du ministère des Postes permet à ses propriétaires d'offrir des tarifs imbattables pour le transport des passagers et de la marchandise. Le *Lovat* assure le va-et-vient des élèves des couvents et des collèges du continent, des travailleurs saisonniers, des fonctionnaires, des commis voyageurs et des touristes²⁷. Durant la guerre, ses ponts reçoivent les recrues en route pour les camps d'entraînement et les vétérans de retour du service actif. Sa capacité d'emport, jusqu'à 1 800 barils par voyage, lui assure un quasi-monopole sur le commerce du poisson, une situation



Le *Lovat* arrive au quai de Cap-aux-Meules.
(Coll. Musée de la Mer)

Avant la mise en service du *Manic*, en 1971, tous les véhicules qui arrivent sur l'archipel ou en repartent doivent être palanqués sur les navires, comme l'est celui-ci sur le *Lovat*, vers 1950.
(Coll. Musée de la Mer)

que dénoncent les coopératives de pêcheurs. Souvent, à l'automne, le *Lovat* ne peut, malgré la profondeur de ses cales, acheminer vers Halifax toute la production, ce qui oblige les coopératives à hiverner des milliers de barils pourtant déjà vendus²⁸.

Au cours du second conflit mondial, la forte hausse des prix offerts pour les produits marins et la relative prospérité des coopératives de production et de consommation permettent à ces dernières d'espérer briser les monopoles de la *Lovat Shipping Co.* vers la Nouvelle-Écosse, et de la *Clarke Steamship Co.* vers Québec et Montréal. En mai 1944, la Coopérative de Transport Maritime et Aérien (C.T.M.A.), présidée par Ovide Hubert, obtient sa charte et, à l'été 1945, elle met en opération un premier petit caboteur, le *Maid of Clare*. Dans l'après-guerre, la C.T.M.A. ajoute des unités à sa flotte naissante : le *Lavernière*, le *Havre-aux-Maisons* et le *Havre-Aubert*. Mais c'est l'achat du *Brión*,

Dans les années 1930, le service de la poste aérienne hivernal peut être assuré depuis toutes les surfaces unies et gelées des îles du Havre Aubert et du Cap aux Meules.
(Coll. Musée de la Mer)



Un DC-3 de la *Maritime Central Airways* décharge le courrier et le fret à Fatima, en 1948.
(Coll. Musée de la Mer)



un solide cargo en acier de 520 tonnes que la coopérative affecte au trajet Montréal – Québec – les Îles, en 1958, qui lui permet enfin de concurrencer les armateurs privés sur un pied d'égalité²⁹.

Un demi-siècle après avoir permis le premier lien maritime régulier, c'est encore le ministère fédéral des Postes qui donne naissance à la liaison aérienne avec le continent, en 1927, en confiant à la *Trans-Continental Airways* le transport hivernal du courrier entre Charlottetown et les Îles-de-la-Madeleine. Deux années plus tard, la *Canadian Airways* offre un service de passagers depuis Moncton et Charlottetown. En 1942, la *Maritime Central Airways* remplace cette dernière et, à compter de 1947, ses modernes DC-3 offrent un service quotidien depuis une piste improvisée au nord-ouest de l'île du Cap aux Meules. En saison, elle transporte même des cargaisons de homards vivants vers le marché de Boston. Il faudra toutefois attendre l'année 1956 pour que le ministère fédéral des Transports, responsable des infrastructures aéroportuaires, estime le trafic suffisant pour doter les Îles d'une aérogare et d'une piste en dur, à Havre-aux-Maisons.

C'est au cours des années d'après-guerre que le réseau routier principal des Îles adopte sa forme définitive, celle qui est familière aux insulaires de moins de cinquante ans. Les ingénieurs du ministère provincial de la Voirie décident d'abandonner le chemin naturel séculaire entre Fatima et l'île aux Loups et de réunir les dunes du Nord et du Sud par une jetée et un pont sous lequel les eaux des lagunes du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée vont continuer à se mêler. Entre les îles du Cap aux Meules et du Havre Aubert, par



Le chemin principal à Cap-aux-Meules au printemps 1948. La pratique du déneigement hivernal des routes fait ses timides débuts. (Coll. Musée de la Mer. Photo E. Boudreau)

Le 13 avril 1961, Joseph Chevrier charge le courrier sur son autoneige pour la livraison aux bureaux de poste de l'archipel.
(Coll. Musée de la Mer)



contre, l'adoption du tracé est, le long de la baie de Plaisance, aura des conséquences malheureuses, à long terme, sur la faune marine. Là, le ministère recule devant les difficultés techniques³⁰ et les coûts engendrés par un éventuel pont, et opte pour une digue empierrée qui clôt de façon définitive la lagune du Havre aux Basques. Un demi-siècle plus tard, cette décision est encore contestée par la majorité des insulaires.

L'électricité, enfin !

Le choix d'un tracé pour la route principale est aussi subordonné à la recherche d'une façon sûre d'acheminer d'une île à l'autre l'électricité produite à l'usine thermique de Cap-aux-Meules, à compter de 1953. On sait, depuis l'installation du réseau télégraphique en 1882, à quel point la dune de l'Ouest et certaines parties de la dune du Nord sont exposées aux vents dominants et aux vagues de tempête ; désormais, les lignes électriques et téléphoniques suivront la nouvelle route. La tardive électrification des Îles est rondement menée et, dès 1953, 415 clients sont raccordés au réseau sur les îles du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons³¹. En 1954, l'île du Havre Aubert est rejointe et, à la fin de la décennie, tout l'archipel, à l'exception de l'île d'Entrée, est desservi.

Le fait qu'une région du Québec soit encore totalement privée de service d'électricité au début des années 1950 peut sembler incroyable à nos contemporains, d'autant que toutes les villes importantes du Québec sont électrifiées en 1900, et presque toutes les petites villes et les gros villages dès 1920. Il est bon de rappeler que cette électrification du Québec urbain a été le fait d'entrepreneurs et de compagnies privées qui ont offert un service local ou régional en harnachant un cours d'eau. Les Îles étant dépourvues de pouvoir hydraulique, aucun entrepreneur ne pouvait espérer rentabiliser une centrale au charbon ou au mazout avec quelques rares et pauvres clients dispersés. L'État devait s'impliquer tôt ou tard : il le fera, bien tardivement, par l'intermédiaire de l'Office de l'électrification rurale (O.E.R.)³².

En 1945, comme les producteurs privés ne sont pas intéressés par le marché rural, le gouvernement Duplessis forme l'O.E.R., qui veillera à la création de coopératives rurales de distribution financées par des subventions,

Inauguration de la centrale de la Coopérative d'électricité des Îles-de-la-Madeleine, le 6 décembre 1953.

Ovide Hubert est au micro.
(Coll. Musée de la Mer)



couvrant environ 80 % des coûts, et grâce aux parts sociales vendues localement aux futurs clients³³. Le succès de la formule est immédiat et l'électrification des campagnes québécoises progresse rapidement. Aux Îles toutefois, l'O.E.R. doit faire face à un problème particulier : il n'y a pas de producteur à qui la coopérative pourrait acheter l'énergie. Dès la fondation de la Coopérative d'électricité des îles, en mars 1952, les sociétaires savent qu'elle devra être à la fois productrice et distributrice d'énergie. Grâce à un prêt de 420 000 \$ de l'O.E.R., la coopérative construit une centrale dont les génératrices sont entraînées par des diesels, et entreprend la pose des centaines de poteaux de son réseau qui couvrira en quelques années tout l'archipel³⁴.

*IMPACT
DE L'ÉLECTRIFICATION
DES CAMPAGNES*

La tardive électrification des campagnes y provoque des changements plus rapides et plus profonds qu'à la ville où l'usage domestique de la nouvelle énergie s'est longtemps réduit au seul éclairage. En 1950, par contre, il existe sur le marché toute une panoplie d'appareils fonctionnant à l'électricité, ce qui suscite un débat dans chaque famille rurale : doit-on d'abord équiper la ferme ou la maison de ferme, éclairer l'étable ou le salon, acheter une trayeuse ou un réfrigérateur ? Cependant, aux Îles, la résidence n'a pas de concurrence. On éclaire toutes les pièces, on change la radio à piles, on achète une laveuse et un réfrigérateur. En 1961, ce qui différencie le plus la maison du continent de celle des Îles dans la course à l'électroménager, c'est la présence ou l'absence d'un téléviseur : 89 % des foyers québécois en sont équipés, contre à peine un sur cinq de l'archipel. C'est moins le coût du nouvel appareil qui creuse cet incroyable écart que le fait que la boîte à images ne parle encore qu'en anglais.

LES MADELINOTS BAPTISÉS, ALPHABÉTISÉS ET SOIGNÉS

Avec un retard certain, l'encadrement institutionnel se renforce sur l'archipel, surtout après 1946. L'Église catholique y adopte le type de fonctionnement qui lui est déjà familier dans le reste du Québec, alors que le clergé diocésain partage avec les communautés religieuses l'ensemble des missions pastorales, éducatives et hospitalières. Même si le nombre sans cesse croissant d'enfants d'âge scolaire et leur persévérance accrue soumettent l'école à une pression soutenue, les progrès de la scolarisation sont majeurs dans les années 1950. Mais cette période voit surtout une première organisation des soins de santé dont les retombées sont profondes et immédiates. En 1960, la mortalité infantile et les épidémies mortelles n'existent plus que dans la mémoire des insulaires de trente ans et plus.

D'un diocèse à l'autre

Le 20 juillet 1946, les paroisses catholiques des Îles-de-la-Madeleine sont rattachées au diocèse de Gaspé³⁵, érigé en 1922. Cette décision de Rome a pour conséquence immédiate de mettre à la tête du clergé acadien de l'archipel un des leurs, M^{gr} Albin Leblanc, originaire de Bouctouche au Nouveau-Brunswick. Cette rupture de la tutelle plus que séculaire des évêques anglophones de Charlottetown suscite bien peu de regrets aux Îles, d'autant que la « québéçisation » de l'organisation religieuse y amène des retombées majeures. Au milieu du XX^e siècle, une véritable armée de 44 000 prêtres séculiers et de membres de communautés religieuses assument une large part des responsabilités collectives dans l'éducation, les soins de santé et la charité organisée, dans toutes les régions du Québec³⁶. Les évêques de Charlottetown s'étaient montrés réfractaires à la venue sur l'archipel de ces communautés religieuses du Québec aux effectifs pourtant bien garnis. En 1938, on ne compte encore qu'une seule institution tenue par des religieuses, le couvent de Havre-aux-Maisons. Vingt ans plus tard, six communautés de femmes et d'hommes sont à l'œuvre aux Îles.

La célébration des Fêtes de Jacques-Cartier en 1934. Les élèves redescendent les collines de la Demoiselle à Havre-Aubert. (Coll. Musée de la Mer)



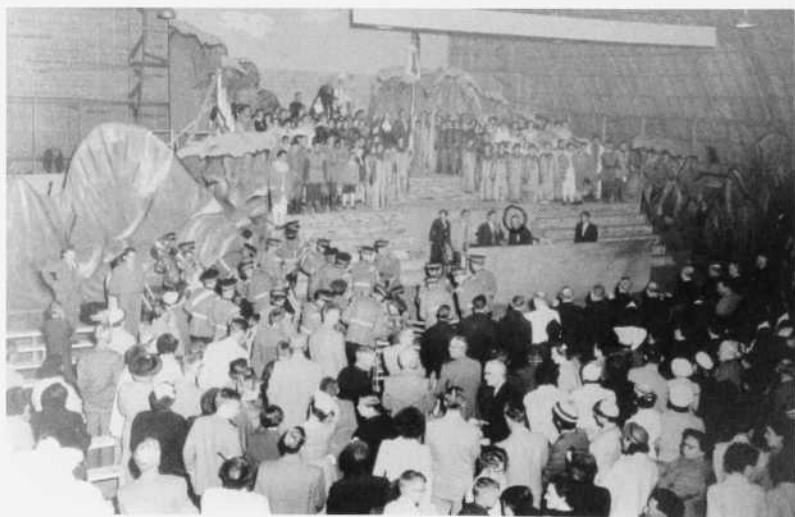
Le congrès des vocations en 1948. M^{gr} Robichaud et M^{gr} Leblanc avec les religieuses des Îles, devant le reposoir près du presbytère de Lavernière. (Coll. Musée de la Mer)

Une deuxième communauté de religieuses arrive aux Îles pour prendre en charge l'hôpital de Cap-aux-Meules, encore en construction, en 1938. Les sœurs de la Charité de Québec ajouteront l'enseignement à leurs responsabilités en 1960, cette double vocation hospitalière et éducative leur étant

déjà familière dans d'autres régions du Québec. Entre-temps, trois communautés enseignantes de femmes et d'hommes étaient venues appuyer la congrégation de Notre-Dame déjà active sur l'archipel depuis 1877 : des membres de l'Institut séculier des oblates de Marie-Immaculée travaillent dans les écoles de Fatima et de L'Étang-du-Nord ; les filles de Marie de l'Assomption offrent des cours aux filles et garçons, de la 1^{re} à la 10^e année, à Havre-Aubert ; les frères du Sacré-Cœur assument la direction du collège Saint-Pierre de La Vernière depuis 1954. L'année suivante, une première paroisse est confiée à des prêtres réguliers quand les pères Maristes s'installent à Fatima³⁷. Ce partage des responsabilités pastorales entre clercs séculiers et réguliers est une réalité déjà fort répandue dans le Québec urbain du milieu du siècle.

DE NOUVEAUX EFFECTIFS RELIGIEUX

Ce soudain afflux d'effectifs religieux permet à l'Église catholique des Îles d'élargir son contrôle ou son influence sur de nombreux aspects de la vie spirituelle et temporelle de ses fidèles, comme elle le fait depuis le début du siècle dans les autres paroisses du Québec. Désormais présents sur les trois îles les plus peuplées, les clercs et les membres des communautés religieuses mettent sur pied toute une série d'associations religieuses ou véhiculant la doctrine sociale catholique, depuis les mouvements de pastorale jusqu'aux sports et loisirs. Curés, pères, frères et sœurs sont de toutes ces manifestations qui rappellent les multiples appartenances des insulaires à l'Église de Rome, au Canada français et à la diaspora acadienne d'Amérique du Nord. L'augmentation de la population catholique sur l'île du Cap aux Meules et la relative prospérité des années d'après-guerre permettent aussi de compléter l'organisation religieuse en créant les paroisses de Notre-Dame de Fatima, en 1948, et Saint-André de Cap-aux-Meules, en 1960.



Le Pageant du bicentenaire acadien tenu à l'aréna de Cap-aux-Meules, en 1955. (Coll. Musée de la Mer. Office de publicité du Québec)

Cette effervescence de l'Église catholique contraste avec la stabilité de la mission anglicane des Îles-de-la-Madeleine, encore dépendante du diocèse de Québec. Entre 1931 et 1961, la communauté protestante s'accroît à peine de 45 fidèles, contre 4 500 du côté catholique. Pas moins de 11 pasteurs se succèdent aux Îles au cours de ces trois décennies, pour un séjour moyen de trois ans, et ils résident presque tous au presbytère de l'église St. Luke's à Cap-aux-Meules³⁸. Le groupe de fidèles le plus dynamique au cours de ces années habite la petite île d'Entrée où l'on doit reconstruire un temple plus vaste en 1948. Le nouvel édifice est baptisé par les résidents *Royal Rifles War Memorial*³⁹, en souvenir des engagés volontaires de l'île décédés à Hong Kong et au Japon de 1941 à 1945.

L'école du village et celle du canton

La période de trente années qui précède la Révolution tranquille constitue un temps fort dans l'histoire de l'enseignement aux Îles-de-la-Madeleine. La décennie de 1950 voit l'implantation de trois communautés religieuses enseignantes et la construction de six écoles centrales à plusieurs classes et à niveaux multiples, dotées de logement pour les religieux et religieuses qui y travaillent. L'offre de cours s'étend à la majorité des jeunes insulaires francophones jusqu'à la 10^e année, et la croissance du nombre de maîtres, d'écoles et de classes est de loin supérieure à celle des enfants d'âge scolaire, ce qui permet enfin de réduire à une taille raisonnable les groupes d'élèves. Il n'aura fallu que quelques années pour passer d'un objectif de simple alphabétisation à un véritable projet éducatif, celui de fournir à l'économie locale une main-d'œuvre dotée de connaissances suffisantes.

La Crise, dont les effets perdurent durant toute la décennie de 1930, ne permet guère d'amélioration dans le système scolaire aux Îles, d'autant que le financement repose sur des contribuables encore plus pauvres qu'auparavant. La fin de la quatrième année à l'école donne encore, pour la plupart des enfants, le signal des vacances définitives. La loi de l'instruction obligatoire qui oblige les parents à envoyer tous leurs enfants de six à quatorze ans à l'école, à compter de septembre 1943, a des retombées bénéfiques et durables sur la fréquentation scolaire. De 1943 à 1953, le nombre d'élèves inscrits dans les écoles primaires s'accroît de 600, et l'effectif enseignant passe de 47 à 80. Pour éviter le surpeuplement des classes, les commissions scolaires et le département de l'Instruction publique doivent investir massivement dans la rénovation et la construction d'écoles aux Îles, près d'un quart de million de dollars, de 1947 à 1951⁴⁰.



La nouvelle église de Bassin, ouverte au culte en 1939. La première église, construite en 1873, avait été détruite par le feu. (Coll. Musée de la Mer, Office du film du Québec, 2123-1954)

Le couvent de Havre-aux-Maisons continue à former les jeunes Madelinienues qui se destinent à l'enseignement dans ces petites écoles primaires à classe unique semées dans tous les cantons de l'archipel. En 1938, l'institution obtient le statut d'école normale et adopte son rythme de croissance dans l'après-guerre alors qu'elle accueille annuellement une soixantaine d'élèves et accorde de 15 à 20 diplômes primaires et complémentaires⁴¹. Dans les années 1950, les commissions scolaires doivent composer avec l'explosion des coûts engendrés par leur personnel de plus d'une centaine d'institutrices, de religieuses et de religieux, l'entretien de dizaines d'édifices et le transport scolaire naissant. Les dettes s'élèvent au même niveau que les arrérages de taxes des contribuables qui se font tirer l'oreille⁴². L'épineux problème de financement des écoles ne trouvera sa solution qu'avec la création du ministère de l'Éducation et sa prise en charge du réseau scolaire, dans les années 1960.

HAUSSE DU NIVEAU D'INSTRUCTION

L'assiduité quotidienne et la persévérance à l'école constituent sans doute les principaux acquis de l'instruction publique aux Îles de 1948 à 1960. Dans ce bref laps de temps, le bagage moyen d'années de scolarité des élèves qui abandonnent les études passe de quatre à six années, et 600 étudiants sont inscrits au cours secondaire dans les écoles centrales. Les parents madelinienues sont désormais convaincus que l'avenir de leurs enfants passe par un niveau d'instruction suffisant pour leur permettre l'accès aux nouveaux emplois dans l'administration, le commerce et la finance, la fonction publique, l'enseignement et les soins de santé. En 1961, ces domaines offrent déjà 700 emplois partagés à part égale entre hommes et femmes, et tout semble indiquer que l'avenir est dans le secteur tertiaire, comme sur le continent.

Des soins de santé pour presque tous

Les années 1930 sont autant celles de l'organisation des soins de santé aux Îles que la décennie 1950 sera celle de l'éducation publique. Les premiers dispensaires de l'unité sanitaire et de la Croix-Rouge ouvrent leur porte et un petit hôpital général moderne reçoit ses premiers patients. La prévalence de certaines affections mortelles, comme la tuberculose et la diphtérie, causées par la pauvreté et des conditions d'hygiène déplorables, alarme autant les autorités locales que celles de la santé publique québécoise au milieu des années 1930. La plupart des autres régions rurales du Québec sont reliées par le chemin de fer à la ville, ce qui permet d'acheminer en toute saison vers les grands hôpitaux généraux les cas qui dépassent la compétence des médecins de campagne. Rares sont les familles insulaires qui peuvent assumer les coûts du voyage et du traitement d'un des leurs à l'hôpital de Charlottetown, surtout ceux, famoureux, du transport hivernal en avion.

À compter de 1926, le gouvernement provincial commence à implanter des unités sanitaires dans les comtés ruraux du Québec. La fondation de ces organismes de santé publique amorce une prise en charge par l'État de responsabilités jusqu'alors laissées aux administrations locales. Les deux dispensaires existants, ceux de Havre-aux-Maisons et de Havre-Aubert, sont transférés par les conseils municipaux au service provincial d'hygiène⁴³. En 1936, la création du Service médical aux colons permet de compléter le réseau par l'engagement d'infirmières logées dans un dispensaire. Aux Îles, comme ces locaux servent déjà de résidence et de bureaux aux médecins recrutés à l'étranger⁴⁴, les infirmières, qui assument des responsabilités plus étendues que celles de leurs consœurs du continent⁴⁵, doivent pourtant trouver un logement et y aménager un bureau et une pharmacie. Du côté anglophone, c'est la Croix-Rouge canadienne qui s'implante à Grosse-Île en 1929, à Grande Entrée (1937) et à l'île d'Entrée (1946).



L'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde, le plus gros édifice de l'archipel, lors de sa construction en 1937-1938. (Coll. Musée de la Mer)

La construction de l'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde signale la volonté du nouveau gouvernement de l'Union nationale de prendre en charge son lointain comté insulaire dont l'économie demeure encore presque entièrement tournée vers les Maritimes. L'imposant édifice de béton, de brique et d'acier pourrait faire bien des envieux dans tous ces comtés ruraux du Québec dénués de toute institution hospitalière. L'administration de l'établissement de 70 lits, dont un tiers sont réservés aux tuberculeux, est confiée aux sœurs de la Charité de Québec. En 1941, l'hôpital atteint son rythme de croisière avec un personnel de huit religieuses, un médecin, deux infirmières, quatre aides-soignantes et quatorze employées de soutien⁴⁶. Jusqu'à la mise en œuvre de l'assurance hospitalisation, au début des années 1960, l'établissement, financée partiellement par l'État⁴⁷, devra toutefois faire partager à ses usagers une partie du coût des soins et de l'hébergement.

Le travail de prévention et d'intervention de première ligne exercé par les infirmières sur tout l'archipel, les soins curatifs et l'isolement des tuberculeux assumés à l'hôpital de Cap-aux-Meules portent leurs fruits au cours des années 1940 et 1950. La chute de la mortalité périnatale et infantile, le recul des maladies infectieuses, amené par la vaccination obligatoire, et les progrès de l'hygiène à la maison et au travail permettent aux insulaires de ne plus craindre leur vie menacée par une mauvaise grippe ou une plaie infectée. L'amélioration des soins de santé et l'électrification sont sûrement les deux principales raisons qui incitent un si grand nombre de jeunes couples à faire leur vie sur l'archipel dans les années 1950. Les Madelinots qui ont vécu à cette époque conservent, parmi les dizaines de professionnels de la santé qui ont œuvré aux Îles, les noms des sœurs de la Charité, ceux des infirmières Clothilde et Béatrice Hubert, Clémentine Cyr, Adelina Arseneau, Julienne Carbonneau et Jacqueline Gallant, et des docteurs Jean-François Solomon, André Gallant et Eudore Labrie⁴⁸.

L'infirmière de la Croix-Rouge en compagnie de l'agronome Jérôme Solomon, devant le dispensaire de l'île d'Entrée, en 1951. (Coll. Musée de la Mer)



PARTICIPATION ET MÉDIAS DE MASSE

C'est sans doute au cours des années 1940 et 1950 que les Madelinots francophones prennent la mesure de leur attachement aux institutions québécoises, comme l'école ou les caisses populaires, et de leur désir d'être d'abord perçus comme des Acadiens. L'expression la plus évidente de cette appartenance acadienne, les visiteurs la découvrent dans ces pimpantes maisons de

bois peintes de couleurs vives si différentes des grises résidences des pauvres régions rurales du Québec. Les Madelinots, qui forment un peuple de propriétaires, investissent leur modeste et récente hausse de revenus dans l'équipement du foyer qui constitue leur principal actif financier. La télévision, le cheval de Troie de la culture de masse, n'a pas encore envahi les salons et les veillées improvisées perpétuent la vitalité de la culture populaire. D'ailleurs, la télévision arrivera avec un tel retard dans certaines demeures qu'elle sera déjà en couleurs.

Un peuple de fiers propriétaires

Il est un fait incontestable : les années 1945 à 1960 représentent pour les Îles une période de progrès sous presque tous les rapports. Si le retard avec le reste du Québec se maintient, c'est que l'enrichissement collectif des sociétés nord-américaines se poursuit à un rythme effréné. Les insulaires partent de si loin dans la course au confort, à la consommation et à la sécurité financière que la réalité se confond avec le rêve quand le réfrigérateur arrive avec l'électricité, l'automobile avec la route asphaltée, et la pêche hauturière avec l'assurance-chômage. Les couples qui décident de fonder un foyer aux Îles, au cours de ces années, savent que leur vie sera beaucoup plus facile que ne l'a été celle de leurs parents. En 15 ans, quelque 300 nouvelles familles s'ajoutent, et le parc immobilier se renouvelle. Près de la moitié des logements recensés en 1961 datent de l'après-guerre.

Comme sur le continent, c'est la résidence qui constitue le premier souci financier des insulaires. Cependant, à l'inverse du Québec rural, où les rangs commencent à se vider au profit du village, l'habitat dispersé garde la préférence des Madelinots. Le timide mouvement d'urbanisation se restreint à Cap-aux-Meules, et les villages informels de Havre-Aubert, de L'Étang-du-Nord ou La Pointe de Grande-Entrée stagnent ou périssent. Les nouveaux propriétaires préfèrent semer leurs maisons dans les champs, sur les pentes des collines, moins par souci esthétique que pour éloigner puisards et puits domestiques. L'architecture traditionnelle a encore la cote, mais déjà les premiers bungalows apparaissent. Le recensement de 1961 révèle que la maison des insulaires est la plus subdivisée au Québec, avec une moyenne de 7,6 pièces par logement⁴⁹. La multiplication des petites chambres, parfois minuscules, à l'étage, pour loger les nombreux enfants, est sans doute responsable de cette particularité.

*TIMIDE MOUVEMENT
D'URBANISATION*

Un exemple d'habitat
dispersé : à Grand-Ruisseau
à Fatima.

(Coll. Musée de la Mer. Office
du film du Québec, 2121-1954)



Le hameau de L'Étang-du-
Nord dans les années 1940.
(Coll. Musée de la Mer)



Un siècle et demi après l'installation permanente sur l'archipel, une des principales entraves au développement, la rareté du combustible, a enfin trouvé sa solution. En 1960, les trois quarts des logements disposent d'un brûleur à l'huile pour le poêle qui sert à la fois à la cuisson des aliments et au chauffage. Le bois n'est plus utilisé que dans une maison sur quinze, le charbon dans une sur cinq. À compter des années 1950, ce qui reste du couvert forestier est de moins en moins menacé. Le bois de chauffage n'est plus guère utilisé, on ne clôture plus les champs et tout le bois de construction est importé du continent par les coopératives et les marchands de matériaux. La pépinière de Cap-aux-Meules ouvre en 1957 et l'heure est au reboisement, un projet de longue haleine⁵⁰.



Le paysage agricole de L'Anse-à-la-Cabane.

(Coll. Musée de la Mer. Office du film du Québec, 2129-1954)

La société de consommation rejoint timidement les rivages insulaires au cours des années 1950 alors que double la valeur des ventes au détail⁵¹. De nouveaux commerces apparaissent dans la vente de meubles et d'électroménagers, dans les produits et services aux automobilistes, dans la distribution de produits pétroliers. Les jeunes couples s'endettent d'un cœur léger, craignant moins le crédit que leurs aînés pour qui il signifiait une forme d'esclavage chez le marchand⁵². Le renforcement des politiques fédérales de soutien du revenu et d'aide aux familles accroît le sentiment de sécurité financière avec l'afflux régulier par la poste des chèques de pension de vieillesse, d'allocations familiales et d'assurance-chômage. La vie ne sera plus jamais aussi dure aux Îles.

La démocratie en marche

Avec la multiplication des organismes démocratiques avant 1960, l'heure est à la participation du plus grand nombre aux décisions qui concernent la vie de tous les jours. Il y a pléthore de corps d'élus avec huit conseils municipaux et autant de conseils scolaires, une vingtaine de coopératives de

production, de consommation, de service et de crédit. De fait, c'est près de 300 postes électifs qu'il faut combler lors des assemblées générales des membres. Les réunions mensuelles ou annuelles rassemblent à un endroit ou à un autre de l'archipel la majeure partie de la population adulte. L'usage et l'utilité du droit de parole et de vote y est bien plus réel que lors des rares élections fédérales et provinciales.

La hausse du niveau de scolarité, l'intérêt accru pour les nouvelles du monde surtout marqué pendant la guerre, par le truchement de la radio et des journaux du continent, désormais disponibles en toutes saisons, élargissent le bassin des insulaires intéressés à la vie publique. La participation aux réunions des institutions municipales, scolaires et coopératives a rendu familier à un grand nombre de Madelinots le fonctionnement d'une assemblée délibérante, et d'autres organismes à vocation sociale et économique peuvent naître dans l'après-guerre : le Centre social des Îles, les Jeunes Chambres de commerce de Cap-aux-Meules, Havre-Aubert et Havre-aux-Maisons. Les insulaires sont donc déjà rompus au fonctionnement démocratique des organisations dévouées aux intérêts de leurs membres quand la compagnie *Gorton Pew* signe un premier contrat de travail avec ses employés, en 1956. Trois années plus tard, la fondation du Syndicat des instituteurs et des institutrices des Îles-de-la-Madeleine vient consacrer le fait syndical sur l'archipel⁵³.

FEMMES ET DÉMOCRATIE

Cependant, si les Madeliniennes ont hérité du droit de vote avec les autres Canadiennes en 1918, et les autres Québécoises en 1940, l'exercice démocratique ne leur donne guère accès à ces postes électifs pourtant fort nombreux parmi tous ces maires et conseillers municipaux, ces présidents et commissaires d'école, ces administrateurs et gérants de coopératives. Leur niveau d'instruction n'est pas en cause. En 1960, elles sont largement majoritaires parmi les insulaires qui possèdent plus de cinq années d'éducation secondaire⁵⁴. La mystique de la femme au foyer demeure aussi forte aux Îles que dans le reste du Québec rural, et le monde du travail y confine les femmes instruites dans ces domaines qui sont vus comme un prolongement du travail domestique des mères et des épouses, les soins de santé et l'éducation. D'ailleurs, les organismes communautaires et bénévoles qui profitent du plus fort recrutement féminin sont les cercles des fermières et l'organisation de la Croix-Rouge, deux structures où elles peuvent enfin assumer des postes de direction.

Au cours des années 1940 et 1950, la dynamique sociale se transforme à mesure que les Madelinots d'origine acadienne accaparent une fraction croissante des postes de décision et de pouvoir dans l'économie et la société insulaires. Ils le font par le canal de deux institutions : celui du mouvement coopératif, qui contrôle les trois quarts de la consommation, la production et

la distribution d'électricité, la majeure partie de l'épargne et du crédit et quelques usines de transformation du poisson; et celui du gouvernement provincial, qui remplace le fédéral comme principal interlocuteur et investisseur aux Îles dans les subventions aux pêcheries, à la voirie, à la santé et à l'éducation. Cette appropriation par certains des leurs des emplois de direction et de gérance est accueillie de façon mitigée par les francophones, d'autant que le favoritisme constitue la règle plutôt que l'exception. Le patronage fait partie des mœurs de l'ère duplessiste et le principal avantage que procure un poste de responsabilité demeure celui de fournir du travail aux parents et aux amis⁵⁵.

Pour cela, il faut savoir voter du bon bord, c'est-à-dire pour l'Union nationale et Hormidas Langlais. Le député unioniste, originaire du Bas-Saint-Laurent, élu en 1936, représentera les insulaires à Québec jusqu'en 1962. Soucieux de bien défendre les intérêts de ses électeurs, il a laissé aux Îles une réputation de bâtisseur. Ses organisateurs politiques ont toutefois réalisé un bon travail de propagande en attribuant à ses seules pressions sur le Conseil des ministres les retombées locales de politiques nationales. La construction de l'hôpital de Cap-aux-Meules doit être vue dans la perspective de la lutte provinciale contre la tuberculose, la multiplication des écoles centrales découle de la loi de l'instruction obligatoire, et l'électrification des Îles est réalisée dans le cadre du programme provincial d'électrification rurale. Il n'est cependant pas interdit de spéculer sur le peu d'empressement du gouvernement Duplessis à réaliser aux Îles ces investissements, si les insulaires avaient envoyé à Québec un député de l'Opposition.



Le premier ministre Maurice Duplessis (en chapeau blanc) visite le laboratoire marin de Gros-Cap. On reconnaît, à sa droite, le député des Îles, Hormidas Langlais et, à l'extrême droite de la photo, l'inspecteur d'écoles Ovide Hubert.
(Coll. Musée de la Mer)

DÉFENDRE UNE ÎLE À L'AUTRE BOUT DU MONDE

Quand la menace de l'entrée en guerre du Japon se précise, à l'automne 1941, le gouvernement britannique décide de renforcer sa présence militaire dans sa colonie de Hong Kong. Il demande alors au Canada de fournir un ou deux bataillons à cette fin. Partis de Vancouver, les soldats du *Winnipeg Grenadiers* et des *Royal Rifles of Canada*, qui comprend de nombreux Madelinots, débarquent à Hong Kong le 16 novembre. En même temps qu'elles attaquent Pearl Harbour, le 7 décembre 1941, les troupes japonaises partent à l'assaut des colonies britanniques, américaines et hollandaises d'Asie. Les volontaires madelinien se retrouvent donc dans le premier contingent de l'Armée canadienne engagé au combat au cours de la Deuxième Guerre mondiale.

Les soldats canadiens, anglais, indiens et les recrues locales résistent autant qu'ils le peuvent aux forces japonaises supérieures en nombre et aguerries par des années de combats en Chine. Les violents affrontements se poursuivent pendant dix-huit jours mais, dans l'après-midi de Noël, le Gouverneur de Hong Kong fait hisser le drapeau blanc. Les pertes canadiennes ont été sévères : 290 morts et près de 500 blessés. Pour les survivants, la reddition signifie le début d'un long calvaire de quatre années dans les camps de prisonniers de Hong Kong, puis du Japon. À la fin des hostilités, en septembre 1945, les Canadiens libérés sont rapatriés ; des 1975 soldats partis de Vancouver en 1941, 557 ne reviendront pas. Ils reposent, pour la plupart, dans les cimetières militaires de Saïwan Bay, à Hong Kong, et à Yokohama, au Japon. Parmi eux, on compte les restes de 11 engagés volontaires madelinien :

Deighton Aitkens

Edward Carlton Aitkens

John Maxwell Chenell

Albert Benjamin Chenell

William Radley Chenell

Antoine Joseph Delaney

Lauréat Vigneault

Allen Benjamin Welsh

James Stanford Welsh

Melvin Burton Welsh

William Delbert Louis Welsh

Sources : Lt-Col. D.J. Goodspeed, *Les forces armées du Canada. Un siècle de grandes réalisations*, Ottawa, Direction des services historiques, 1967, p. 116-118; Connie Clarke Boudreault et Chantal Bouffard, *Deuxième Guerre mondiale, 1939-1945. Album souvenir*, Cap-aux-Meules, Légion Royale Canadienne, 1995, p. 13-17.

La présence du gouvernement fédéral devient moins visible aux Îles à mesure que Québec occupe les champs d'intervention que la Constitution de 1867 lui assigne⁵⁶. Toutefois, les énormes ressources financières d'Ottawa lui permettent d'investir peu à peu les champs de compétence provinciaux, ce qui suscite de nombreux débats sur le continent. Les insulaires, peu au fait de toutes ces querelles constitutionnelles, reçoivent avec étonnement les premières prestations de la pension de vieillesse⁵⁷, en 1936, et les premiers chèques d'allocations familiales, en 1945. Dans ce dernier cas, la surprise se double d'incrédulité : le chèque est libellé au nom de la mère⁵⁸. Mais c'est à coup sûr

l'élargissement du programme d'assurance-chômage aux travailleurs saisonniers qui constitue le principal facteur de changement social et économique de la dernière moitié du XX^e siècle⁵⁹. La fatalité jadis incontournable de la recherche de toutes les sources de revenus possibles dans le cycle annuel, plein de trous, entre tous les types de pêche, les travaux de voirie, le travail hivernal à l'extérieur, s'estompe enfin. La spécialisation dans un métier saisonnier n'est plus synonyme de misère et de longs mois sans ressources.

De 1939 à 1945, c'est la défense du territoire et la lutte contre les forces de l'Axe qui constituent la priorité du gouvernement canadien. Contrairement à ce qui s'est passé pendant le précédent conflit mondial, les francophones des Îles rejoignent en grand nombre les forces armées et la marine marchande⁶⁰. La relative indépendance du Canada envers la Grande-Bretagne, la promesse de n'envoyer au front que des volontaires et la possibilité de servir dans des unités francophones expliquent, pour une large part, la facilité du recrutement. C'est le Régiment de la Chaudière qui profite le plus de l'engagement des Madelinots francophones : six d'entre eux reposent dans des cimetières militaires de France et de Hollande⁶¹. Du côté des anglophones, on assiste à une véritable levée en masse, car les quelque 150 engagés représentent les deux tiers de la population masculine en âge de servir. Parmi ceux qui intègrent le régiment *Royal Rifles of Canada*, les pertes seront particulièrement sévères (voir l'encadré).

*PARTICIPATION
À LA SECONDE GUERRE
MONDIALE*



Des recrues
madeliniennes
embarquent sur le *Lovat*
au quai de Cap-aux-
Meules.
(Coll. Musée de la Mer)

La cuisine de toutes les rencontres

Des années 1890 jusqu'à 1960, le Québec vit sa plus importante révolution culturelle grâce à l'introduction progressive des médias de masse : la presse quotidienne à grand tirage, le cinéma, la radio et la télévision. Dans les années 1910, *La Presse*, *Le Soleil* ou *Le Devoir* pénètrent dans une majorité de foyers francophones⁶², et le cinéma rejoint un public urbain de tous âges. Dans les années 1920, la radio demeure aussi un fait urbain. Grâce à la création de Radio-Canada et de son réseau de postes affiliés, le Québec rural est déjà bien desservi en 1940. Mais la télévision a un impact encore plus soudain et massif que tous les autres médias réunis dans les années 1950. À la fin de la décennie, Québécoises et Québécois francophones, urbains et ruraux, jeunes et vieux, partagent une culture populaire commune, des passions et des émotions hebdomadaires devant *La Soirée du hockey*, *Les Plouffe* et *Le Survenant*. Après le souper, les familles désertent la cuisine pour se rassembler au salon, une pièce jadis réservée aux occasions exceptionnelles.

Dans les années 1950, les insulaires ne sont pas encore passés au salon et la traditionnelle veillée de cuisine avec ses conteurs et son joueur de violon rassemble encore voisins et parents. Si l'on excepte les deux cinémas de l'île du Cap aux Meules, les occasions de sortir se limitent à la participation aux réunions des organismes et associations communautaires, comme celles des cercles Lacordaire voués à la tempérance. Par ailleurs, dans la plupart des veillées à la maison, qui sont improvisées, l'alcool n'est guère de mise ; on en réserve l'usage aux fêtes plus formelles. Non, le véritable péché et petit luxe des Madelinots, c'est le tabac. En 1936, en pleine crise économique, les marchands de l'archipel en vendent pour 50 000 \$, soit une quarantaine de dollars par famille⁶³, une proportion impressionnante du revenu familial net.

L'INFORMATION AUX ÎLES

Au cours des premières décennies du siècle, les coûts d'abonnement et les frais postaux restreignent la distribution des grands quotidiens nationaux à quelques familles aisées, et les insulaires ne disposent pas non plus d'un journal hebdomadaire local comme il en existe dans presque toutes les régions du Québec. La naissance de la presse locale est reliée à la station Marconi dont le télégraphiste publie une feuille d'information hebdomadaire hivernale depuis 1915. Joseph LeBourdais (fils d'Auguste) sortira son modeste organe d'une page jusqu'aux années 1930, quand la poste aérienne hivernale et la radio de langue anglaise rendent l'existence du *Bulletin des Îles de la Madeleine* inutile. C'est Berthe Vignault qui assurera la survie du journal *Le Phare*, de 1945 à 1950, à titre de secrétaire du Centre social des Îles⁶⁴. La disparition de ce premier véritable organe d'information périodique laisse un vide que le Centre social va combler en publiant *La Boussole*, de 1953 à 1962, un bimensuel où se mêlent informations locales et chroniques éducatives.

La large diffusion des médias de masse s'accompagne sur le continent d'une autre révolution sociale et culturelle, l'avènement du sport et des loisirs organisés. Les étudiants des universités et des collèges forment les premières ligues de baseball et de hockey, et les propriétaires d'entreprises commanditent des équipes sportives formées de leurs employés. Les Îles, qui ne disposent ni d'école supérieure ni de grande entreprise, ne peuvent s'inscrire dans cette dynamique. Le hockey donne cependant l'occasion des premières rencontres entre des équipes improvisées sur des patinoires qui le sont tout autant. L'absence d'électricité confine les parties aux brèves heures de clarté hivernale jusqu'à la construction de l'aréna de Cap-aux-Meules, en 1953. Ce n'est qu'en 1954 qu'une véritable ligue peut être mise sur pied avec des équipes venant des principales localités.

L'aréna de Cap-aux-Meules se dresse face à la rue qui conduit sur le quai.
(Coll. Musée de la Mer)



L'avènement des médias de masse francophones donne un Québec à deux vitesses où la création se concentre en ville, surtout à Montréal, alors que les régions se contentent de fournir le bassin de consommateurs de produits culturels. L'archipel n'entre même pas dans ce second peloton des parents pauvres, et une génération grandit à l'écart de *Pépino*, de *Point de mire* et des *Belles Histoires des Pays-d'en-Haut*. Les insulaires sont Québécois, mais les ondes sont fédérales et Radio-Canada ne montre aucun empressement à desservir les communautés acadiennes dispersées de l'est du pays. À la veille de la Révolution tranquille, les insulaires, qui ont opté en vaste majorité depuis 1945 pour l'établissement sur l'archipel, vont faire venir à eux la société de consommation et les produits culturels offerts à tous les continentaux.

*Les défis économiques
contemporains
(1960-2002)*



Une partie des installations portuaires du quai de Cap-aux-Meules.
(Photo Normand Perron)

INTRODUCTION

À partir de 1960, des changements majeurs pointent à l'horizon. Une entente fédérale-provinciale permet la mise en place du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (1963-1966) dont le mandat consiste à enquêter dans le Bas-Saint-laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine afin de planifier un rattrapage économique et social. Au cours des années ultérieures, l'économie de l'archipel sera effectivement remodelée, mais souvent de façon imprévisible. Les pages qui suivent sont consacrées aux mutations des secteurs traditionnels de cette économie, ainsi qu'à l'émergence de nouvelles activités tel le tourisme. En toile de fond, les influences extérieures se multiplient avec des conséquences tantôt positives, tantôt négatives. Une chose est sûre : le cours de l'existence aux Îles ne sera jamais plus le même...

Ce portrait économique n'a rien d'exhaustif et ne saurait tout expliquer. Il repose sur l'utilisation des journaux locaux et des principaux rapports témoignant des incertitudes et des interrogations suscitées par la rapidité des transformations dont l'archipel est le théâtre. Au point de départ, un coup d'œil sur l'évolution démographique et les conditions de l'emploi s'impose pour saisir les plus importants enjeux.

ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET MAIN-D'ŒUVRE

À l'époque contemporaine, les fluctuations démographiques sont particulièrement prononcées. Le tableau suivant veut rendre compte de ces variations pour chacune des municipalités des Îles. On constatera au premier coup d'œil que l'évolution n'est pas partout la même : un mouvement de centralisation est perceptible. Par ailleurs, les années 1980 correspondent à une transition décisive reflétant des problèmes économiques bien réels.

Tableau 7.1
ÉVOLUTION DES POPULATIONS MUNICIPALES (1961-2001)

	1961	1966	1971	1976	1981	1986	1991	1996	2001
Bassin	1 870	1 895	1 797	(3)					
Havre-Aubert	1 398	1 192 (1)	1 133	2 858 (3)	2 874	2 792	2 536	2 443	2 275 (5)
Île-d'Entrée		242 (1)	247	223	167	196	176	175	(5)
L'Étang-du-Nord	2 379	2 514	2 640	2 657	2 844	3 062	3 044	3 087	2 944
Fatima	2 599	2 759	2 768 (2)	2 885	3 037	3 216	3 106	2 966	2 686
Cap-aux-Meules	761	972	1 099 (2)	1 305	1 507	1 571	1 617	1 661	1 659
Havre-aux-Maisons	2 025	2 046	2 012	1 967	2 302 (4)	2 348	2 224	2 211	2 057
Grosse-Île	451	487	475	500	532	560	569	567	543
Grande-Entrée	999	1 106	1 132	1 120	867 (4)	787	719	692	660
TOTAL	12 749	13 213	13 303	13 515	14 130	14 532	13 991	13 802	12 824

(1) La municipalité de l'Île-d'Entrée est détachée de Havre-Aubert et constituée en 1965.

(2) Une partie du territoire de L'Étang-du-Nord est annexée à la municipalité de Cap-aux-Meules en 1967.

(3) La municipalité de Bassin est annexée à celle de Havre-Aubert en 1971.

(4) Pointe-aux-Loups est annexée à Havre-aux-Maisons en 1977, après son détachement de Grande-Entrée.

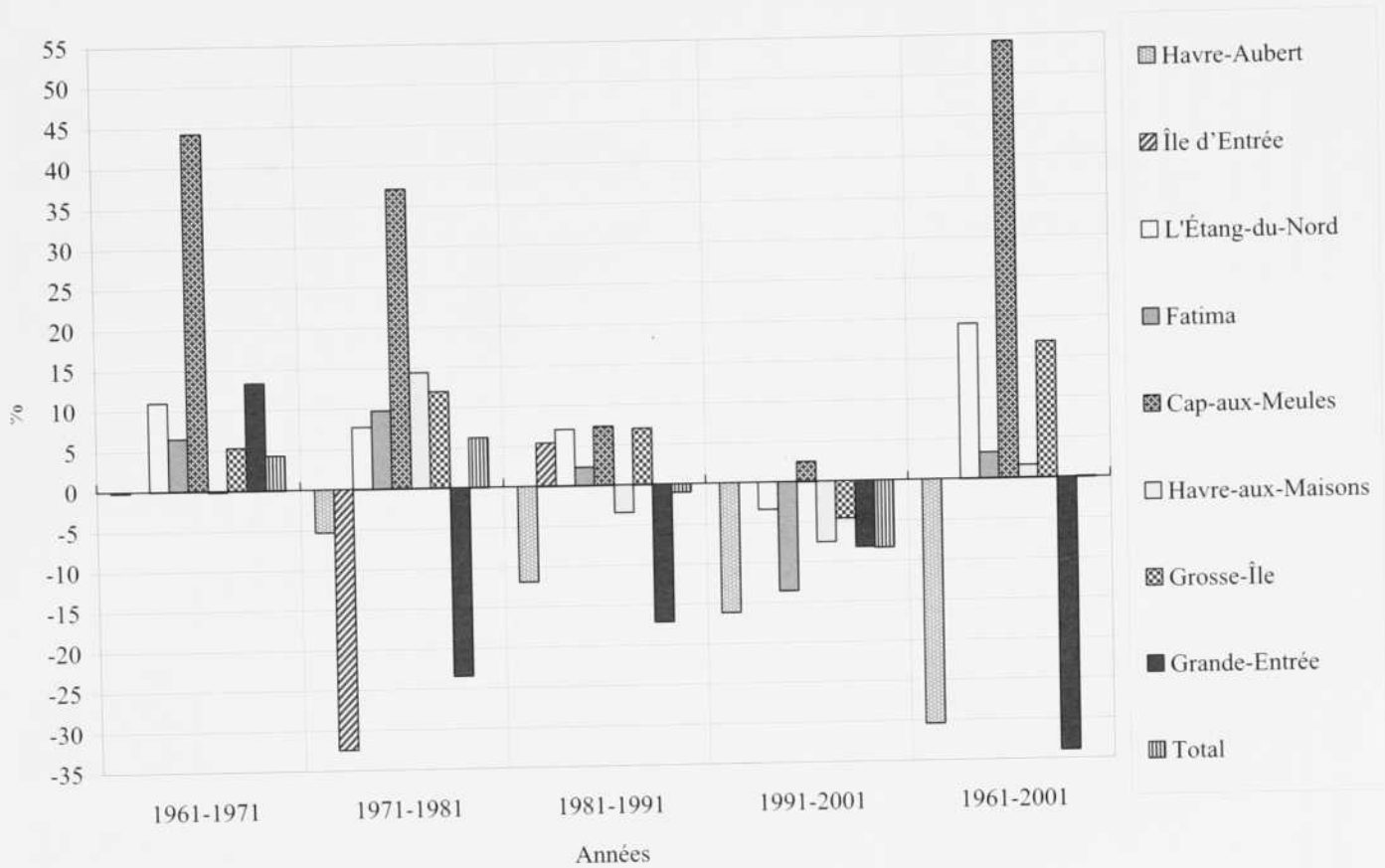
(5) La municipalité de l'Île-d'Entrée est annexée à celle de Havre-Aubert.

Sources : Recensements du Canada.

Bernard Vachon, *L'atlas de l'évolution démographique des municipalités locales et des municipalités régionales de comté du Québec de 1951 à 1991*, Montréal, 1993, p. 142-143.

Figure 7.1

Variation (%) des populations municipales des Îles-de-la-Madeleine (1961-2001)



Sources : Recensements du Canada, 1961-2001.

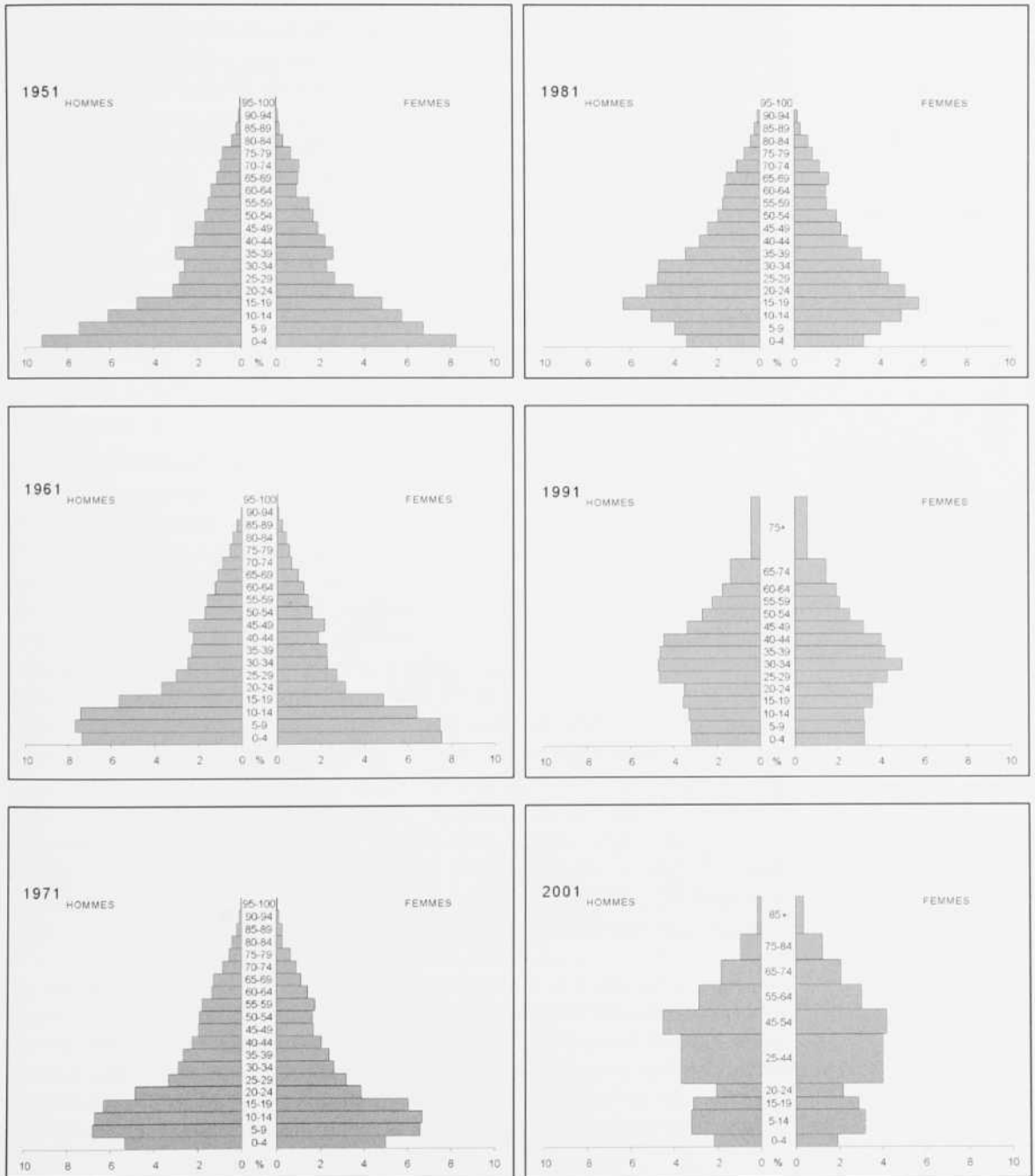
De 1961 à 1986

À compter de 1961, les Îles connaissent une croissance démographique continue jusqu'en 1986. Environ 800 habitants s'ajoutent de 1961 à 1971, et à peu près autant au cours de la décennie suivante. De 1981 à 1986, la population augmente au même rythme et atteint le sommet historique de 14 532 habitants. Il y a des départs : le bilan migratoire permet de faire état d'un déficit de 2 399 personnes depuis 1961¹. Mais la croissance demeure substantielle, formant contraste avec la diminution observée en Gaspésie. À l'échelle de l'est du Québec, seule la performance de la municipalité régionale de comté de Rimouski surpasse celle des Îles. De 1971 à 1986, la hausse observée sur l'archipel (+9,2 %) est même supérieure à la croissance québécoise (+8,4 %). Durant cette phase, les Îles retiennent une bonne partie de leurs jeunes. Certes, le *baby-boom* consécutif à la Seconde Guerre mondiale arrive à son terme là comme ailleurs : le nombre moyen d'enfants par famille passe de 3,3 en 1961 à 1,5 en 1986. Mais le vieillissement de la population est pondéré par l'importance grandissante du groupe des jeunes adultes.

Désormais, dans un univers où le travail salarié prend de plus en plus de place, les migrations internes sont fréquentes. Les deux îles du centre de l'archipel, celles du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons, regroupent plus de 70 % de la population en 1986. De loin la plus peuplée, l'île centrale du Cap aux Meules regroupe 54 % de la population totale en 1986, contre 43 % en 1951. Son territoire est partagé entre les municipalités de Fatima, de L'Étang-du-nord et surtout de Cap-aux-Meules, cible d'importants investissements publics et privés qui attirent plusieurs résidents des îles du nord et du sud. En contrepartie, la diminution de la population du Havre Aubert se poursuit lentement mais à un rythme continu de 1961 à 1991 (-16,30 %). Celle de la population de la Grande Entrée, plus marquée (-27,81 %), représente un phénomène nouveau et inquiétant. Chez les anglophones (7 % de la population totale), encore regroupés sur la Grosse Île et sur l'île d'Entrée, la barrière linguistique prédispose moins aux déplacements internes. Malgré une brève accalmie de 1981 à 1986, les résidents de l'île d'Entrée sont témoins du départ de plusieurs des leurs, surtout en direction des Provinces maritimes. La population de Grosse-Île, moins touchée par l'exode, augmente à un rythme comparable à celle de l'île du Cap aux Meules. À Havre-aux-Maisons, le voisinage de Cap-aux-Meules contribue à générer une modeste hausse.

Figure 7.2

La population des Îles-de-la-Madeleine, selon l'âge et le sexe, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001



Durant ce quart de siècle, le marché de l'emploi se diversifie. Les activités primaires conservent leur importance numérique même si elles accaparent un plus faible pourcentage de la main-d'œuvre (18 % en 1983, contre 30 % en 1961). Déjà au cours des années 1960, la transition est significative : de 1961 à 1971, quelque 650 emplois sont ajoutés, soit une hausse totale d'environ 20 % en dépit d'une légère diminution du nombre de pêcheurs. Où ces emplois sont-ils créés ? Le secteur secondaire, polarisé par les activités liées à la transformation des produits de la mer, élargit ses cadres dans une proportion de 12,9 %. Le secteur du bâtiment, stimulé par une vague de construction domiciliaire ainsi que par quelques importants chantiers relevant des domaines public et parapublic (exemple : l'école polyvalente), voit ses effectifs augmenter de 23,8 %. Le secteur des transports et des communications embauche 26,6 % plus de main-d'œuvre. Mais les gains les plus importants ont trait aux activités de nature commerciale (+85 %), financière (+85 %) et aux services divers (+104 %), témoignant ainsi d'une économie moins traditionnelle, reposant sur des habitudes de consommation beaucoup plus diversifiées que jadis².

*PLACE ACCRUE
DES FEMMES SUR
LE MARCHÉ DU TRAVAIL*

Contemporaine de la Révolution tranquille au Québec et soutenue par l'avènement de l'État-providence, cette tendance s'accroîtra par la suite. Elle va correspondre à une entrée massive des Madelinienues sur le marché du travail : en 1961, le taux d'activité des femmes de quinze ans et plus sur le marché du travail est de 23,4 % ; il se chiffre à 40,3 % en 1976, atteint un sommet de 59,4 % en 1986 et se maintient à 58,9 % dix années plus tard, pourcentage nettement supérieur à celui de la Gaspésie, surpassant même la moyenne québécoise³. Aux Îles comme ailleurs, cette participation féminine est principalement canalisée vers les activités tertiaires : tâches cléricales, éducation, soins de santé, tourisme. Elle domine également les activités de transformation des produits de la mer. Ces tâches effectuées par des femmes sont généralement moins bien rémunérées que celles des hommes, tout en étant ponctuées de plus longues périodes de relâche. La possibilité de détenir un emploi pourrait néanmoins expliquer la baisse du taux de masculinité aux Îles : en 1961, on dénombre 109 hommes pour 100 femmes ; trente années plus tard, la parité est acquise.

Grâce à la combinaison du travail féminin et masculin, le taux d'activité est comparable à la moyenne québécoise et permet au revenu moyen par ménage d'effectuer d'importants bonds. Rappelons qu'en 1961, ce revenu, établi à 2 136 \$, est le plus faible de tous les districts de recensement du Canada. Celui de 1991 atteint 39 900 \$ et se rapproche de la moyenne provinciale. Le taux de familles à faibles revenus, évalué à 40,1 % en 1971, n'est plus que de 12,2 % en 1991⁴, autre indice d'un rattrapage important. En 1990, le

directeur du *Radar* peut clamer : « Les Madelinots sont riches⁵ ! » Nous reviendrons dans le prochain chapitre sur une série d'indices témoignant de cette hausse du niveau de vie.

De 1986 à 2001

Le bilan démographique se détériore après 1986. Brusquement, l'archipel perd 541 habitants de 1986 à 1991 (-3,7 %). La tendance à la baisse se manifeste de nouveau au cours des cinq années suivantes (-1,4 %). Elle connaît ensuite une dramatique accélération de 1996 à 2001 : le déficit démographique atteint alors près d'un millier de personnes, un record historique pour l'archipel⁶. Les 12 824 Madelinots de 2001 sont à peine plus nombreux que les effectifs de 1961. Cette fois, dans un contexte économique difficile, toutes les îles sont touchées, les variations les plus négatives étant observées à Fatima (-9,4 %) et à Havre-Aubert (-13,1 %). Le mouvement de regroupement de la population sur les îles centrales du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons ne se poursuit plus qu'au ralenti : 73 % de la population y réside en 2001, contre 70 % en 1986.



La natalité, un enjeu?
Jumeaux nés en 1991 posés
avec leurs parents.
(Centre d'archives des Îles-de-la-
Madeleine, Fonds du journal *Le
Radar*, 921)

Depuis quelques années, la structure d'âge montrait déjà des indices annonçant ce déclin : faible taux de natalité, diminution importante du nombre des jeunes, hausse corollaire du pourcentage des personnes âgées de 45 ans et plus. En 1996, le taux de décroissance pour les groupes de 15-17 ans et de 18-24 ans est le deuxième plus élevé de toutes les municipalités régionales de

comté du Québec. Ainsi, de 1986 à 1996, 755 jeunes adultes âgés de 18 à 24 ans ont quitté l'archipel⁷. Ce mouvement migratoire s'inscrit dans un courant plus large dont les régions du Québec central sont largement bénéficiaires. Il correspond à des préoccupations économiques et culturelles encore mal cernées : recherche d'emplois ou de champs d'étude reflétant les goûts et les aptitudes, quête de liberté⁸.

BOULEVERSEMENTS ÉCONOMIQUES

La structure de l'emploi aux Îles est pourtant plus diversifiée que jadis. De 1961 à 1996, le pourcentage des emplois de type tertiaire (services) est passé de 30 % à 70 % du total. Ainsi, les personnes détenant un emploi dans le secteur manufacturier en 1996 sont moins nombreuses que celles qui œuvrent dans les secteurs de la santé et de l'éducation. Mais depuis toujours, le travail est plus souvent saisonnier ou à temps partiel qu'ailleurs et le taux de chômage, même désaisonnalisé, est élevé. En 1991, année assez typique, le pourcentage de personnes détenant un emploi à temps plein n'est que de 29 %, contre 53 % à l'échelle du Québec. La réforme de l'assurance-emploi entrée en vigueur en janvier 1997 a des effets démobilisateurs pour ceux qui voient diminuer la durée de leurs prestations. L'économie des pêches, aussi vitale qu'imprévisible, a connu des moments très difficiles et les effets du moratoire sur la pêche du poisson de fond sont encore durement ressentis. La fermeture de la mine de sel de 1995 à 1997 a touché plus de 150 travailleurs. Les rationalisations dans les secteurs public et parapublic ont aussi fermé plusieurs portes. Le secteur de la construction, encore très actif au tournant des années 1990, est peu sollicité. Il est plus difficile de combiner les salaires pour maintenir à un niveau respectable le revenu moyen des ménages. L'écart semble se creuser de nouveau entre le revenu moyen des Madelinots et celui des Québécois dans leur ensemble. Cette situation, qui touche autant les femmes que les hommes, accentue la dépendance de la population à l'endroit des politiques gouvernementales de soutien du revenu, qui contribuent pour 30,7 % à la somme totale des revenus en 1996.

De 1961 à 2001, les bouleversements se sont multipliés aux Îles. Comme nous allons le constater dans le reste de ce chapitre, les rapports avec la « Grand'Terre » deviennent plus étroits, les visiteurs marquent le milieu de leur empreinte, les activités économiques traditionnelles sont bouleversées. Reliée aux transformations économiques et culturelles, la question démographique est devenue une préoccupation majeure. Plus que la taille même de la population, dont la densité demeure élevée (62,4 habitants au kilomètre carré en 2001), le retour à une pyramide des âges mieux équilibrée représente sans doute aujourd'hui l'enjeu le plus pressant.

LE CONTINENT RAPPROCHÉ

En 1997, une journée portes ouvertes soulignant l'arrivée aux Îles d'un nouveau traversier, *Le Madeleine*, a attiré pas moins de 4 000 visiteurs, soit près du tiers de la population totale. Tout au long de la période contemporaine, la question des transports et des communications suscite le plus vif intérêt. En milieu insulaire, aucun secteur d'activités n'échappe aux contraintes et aux espoirs soulevés par la nécessité d'un resserrement des liens avec le continent et le monde.

Les communications maritimes

Les relations avec la « Grand'Terre » exigent en premier lieu un service de traversier adéquat. Naviguer dans le golfe n'est pas une sinécure, les terres les plus rapprochées, telle l'île du Prince-Édouard, sont à une distance respectable, et la satisfaction des besoins de la population madelinienne en pleine croissance exige de plus en plus le transport de passagers, d'automobiles et de marchandises livrées par camion. Au tournant des années 1960, le *North Gaspe*, propriété de la *Clarke Steamship*, effectuant une navette entre Pictou, Charlottetown, Souris et Cap-aux-Meules, est loin de suffire à la tâche. Le navire n'a pas les capacités de charge requises et il faut palanquer un à un les véhicules automobiles qu'il transporte. Le plan du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), fondé sur une vaste enquête menée avec des fonds publics, recommande en 1966 la mise en service d'un traversier de type *ro-ro* (*rolling on-rolling off*) pouvant accueillir au moins une trentaine de véhicules et 200 passagers. Cette initiative paraît d'autant plus incontournable que le tourisme frappe à la porte depuis déjà quelques années, incarnant la promesse d'un développement moins strictement lié aux ressources de la mer.

Mais il va falloir attendre encore quelques années, quitte à montrer des signes d'impatience. Au printemps de 1970, une visite-éclair du premier ministre canadien Pierre Elliott Trudeau donne le coup d'envoi, à Cap-aux-Meules, de la construction d'un havre régional en eau profonde, bien protégé des attaques de la mer par de surprenants dolosses (monstres de ciment à quatre pattes qui s'emboîtent) et comportant des quais distincts pour les navires pétroliers, les bateaux de pêche hauturière et les embarcations côtières⁹. Le plan de cette infrastructure ne prévoit cependant pas de quai pour un traversier moderne. Des propos indignés ne tardent pas à s'élever : pourquoi tant innover dans le secteur de la pêche si c'est pour maintenir une navette maritime archaïque ? L'éditorialiste du journal *Le Madelinot* ne dissimule pas son

Pose de dolosses à Cap-aux-Meules.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine,
Fonds du journal *Le Radar*, 1928)



désenchantement : « Chers amis, si, en 1970, vous avez l'intention de faire un voyage à l'extérieur avec votre véhicule automobile, attendez-vous que cette dernière soit encore palanquée dans les airs et ne vous surprenez pas si vous devez faire une visite au débosseleur, lors de votre retour¹⁰. » Les déclarations publiques de la Chambre de commerce, du Conseil de comté, de la Coopérative de transport maritime et aérien (CTMA) et du Conseil de développement du territoire des Îles-de-la-Madeleine ne tardent pas à fusier. Elles sont rapidement suivies de l'envoi d'émissaires tant à Québec qu'à Ottawa.

Une entente fédérale-provinciale permet ensuite d'annoncer l'arrivée, au printemps 1971, du *Manic*. Jusque-là affecté à la navette maritime entre la rive sud et la rive nord du Saint-Laurent à partir du port de Matane, ce traversier de 70 mètres de type *ro-ro*, construit sept ans plus tôt en Suède, peut accueillir une trentaine d'automobiles. Il se voit confier une nouvelle mission : relier Cap-aux-Meules et Souris sous la responsabilité de la CTMA, agent contractuel auprès du gouvernement fédéral responsable des transports interprovinciaux. Aux Îles, cette initiative provoque bien des soupirs de soulagement. La population suit de près les travaux d'aménagement du débarcadère où doit s'amarrer le nouveau traversier. Mais le *Manic* tarde à arriver et l'impatience de la population et de ses représentants refait surface. Le prolongement imprévu des travaux de remise en ordre du traversier provoque même une manifestation en août 1971, à Cap-aux-Meules, impliquant environ 2 500 personnes. Pour l'occasion, la foule entonne un chant de circonstance sur l'air

bien connu de *La Manic* : « Si tu savais comme on t'attend, pauvre *Manic*, tu serais bien venu nous visiter il y a bien un an. Là-bas on dit qu't'as rien à faire, et puis ici on désespère, on regarde au large et on veille. [...] Ici aux Îles-de-la-Madeleine, on n'en peut plus. C'est un problème pour y venir, autant qu'pour en r'partir. C'est le tourisme, on nous l'a dit, qui devrait être notre industrie¹¹... » Le *Manic* ne fera son entrée dans la baie de Plaisance que le 30 septembre 1971, accueilli par une foule nombreuse. Un banquet réunissant 400 invités souligne l'importance historique de l'événement, procurant à plusieurs orateurs, dont Octave Turbide, président de la CTMA, une tribune permettant d'exprimer fierté et optimisme.

Les années suivantes feront pourtant bien voir les limites de ce qui n'aura été qu'une solution temporaire au problème des relations maritimes avec le continent. Dès l'été 1972, le chaos règne au débarcadère de Souris. Des centaines d'automobilistes et de camionneurs vivent de longues périodes d'attente, parfois jusqu'à deux ou trois jours, tandis que les allers-retours quotidiens du *Manic* n'arrivent pas à réduire la file. La frustration est telle que la Gendarmerie royale du Canada est appelée à pacifier les plus turbulents et à aider les plus démunis¹². Jamais le BAEQ n'avait prévu un tel afflux touristique. Aucun système de réservation ne contribue à la planification des déplacements. Le transport de marchandises, notamment de denrées périssables, entre en conflit avec celui des passagers. En période de pointe, la population madelinienne se sent aussi confinée à ses îles qu'autrefois.

En 1973, l'augmentation du nombre de déplacements du *Manic* réduit un peu l'achalandage. L'espace réservé aux camions est plus considérable. Avec l'appui du député fédéral Albert Béchard, les revendications reprennent néanmoins : le *Manic* doit être appuyé par un deuxième traversier, ou remplacé par un navire plus important ; la CTMA, qui éprouve des problèmes financiers, doit être mieux subventionnée ; une tarification moins élevée devrait avantager les résidents de l'archipel.

En 1975, le *Lucy Maud Montgomery* prend la relève du *Manic*. D'une longueur de 283 pieds (86 mètres), ce traversier construit en France en 1965 a relié pendant quelques années Borden et Cap Tourmentin, entre le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Édouard. Il peut véhiculer jusqu'à 300 passagers et 70 automobiles à une vitesse de croisière légèrement supérieure (17 nœuds et demi) à celle du *Manic*. Une fois de plus, ce navire de propriété fédérale est placé sous la responsabilité immédiate de la CTMA. À Cap-aux-Meules et à Souris, les débarcadères sont aménagés pour accueillir le nouvel arrivant. Tout semble indiquer que la circulation des marchandises en provenance ou à destination des Îles va transiter de plus en plus par les Maritimes. Depuis 1972,

Le *Lucy Maud Montgomery* arrivant à Cap-aux-Meules.
(Coll. Musée de la Mer)



malgré le manque de fiabilité de la traverse en période estivale, le camionnage via l'île du Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick a de plus en plus la faveur des commerçants et entrepreneurs madelinien, au détriment du transport maritime à grande distance. Quant aux passagers, leurs effectifs ont franchi le cap des 40 000 en 1975, et aucune diminution n'est à prévoir.

Au cours des vingt-deux années suivantes, le *Lucy Maud Montgomery* prouve sa supériorité sur le *Manic* : plus confortable, plus spacieux, il répond mieux aux exigences, même s'il doit souvent, en juillet et août, laisser des véhicules en attente à Souris. Ses activités demeurent le point de mire de la population des Îles et de ses représentants, qui réclameront souvent le gel ou la baisse des tarifs, l'aménagement d'une véritable gare maritime à Souris, la construction d'une aire de stationnement mieux adaptée près du débarcadère de Cap-aux-Meules, l'allongement de la saison de navigation pour réduire les inventaires et le coût des aliments et autres denrées périssables durant la période hivernale.

Au tournant des années 1980, une situation économique difficile provoque une baisse du nombre de passagers, suivie avec un léger décalage de celle du volume des marchandises transportées. La reprise ultérieure marque cependant un achalandage touristique sans précédent : en 1987, par exemple, des centaines de véhicules sont de nouveau laissés en rade à Souris et, encore une fois, plusieurs voix se font entendre pour réclamer le remplacement du traversier vieillissant par un navire plus spacieux et plus moderne¹³. Graduellement, un consensus prend forme : le *Lucy Maud Montgomery* ne suffit plus à la tâche. Il faut bouger, mais comment ?

Parmi les solutions envisagées, il en est une qui refait souvent surface. Préconisée depuis la fin des années 1970, elle vise à raffermir les liens maritimes entre les Îles et le Québec continental en créant une navette reliant Cap-aux-Meules et la Gaspésie. Les promoteurs gaspésien impliqués, qui ont l'oreille de la population des Îles et de plusieurs acteurs politiques, allèguent que tout le monde y trouvera son compte. Non seulement le projet sera-t-il rentable, mais il contribuera également à prolonger la durée de la vie utile du *Lucy Maud*, délesté d'une partie de ses tâches. Après avoir essuyé un refus des autorités fédérales en 1980, l'idée n'est jamais abandonnée et revient sur la scène publique sous diverses formes. En 1994, fort de l'appui d'une pétition ayant circulé auprès de 3 500 Madelinots, un groupe de Carleton obtient le permis requis et concrétise une partie de ce projet en utilisant un navire loué, le *John Hamilton Gray*. Cette croisière estivale Carleton-Les Îles (une traversée d'une quinzaine d'heures), qui remet en cause le monopole de la CTMA, attire au total plus de 20 000 voyageurs au cours des mois de juillet et août 1995 et 1996 avant de faire banqueroute¹⁴.

Le *John Hamilton Gray*
en route vers les Îles.
(Centre d'archives des Îles-de-la-
Madeleine, Fonds du journal
Le Radar, 2650)





Le CTMA Voyageur.
(Coll. Musée de la Mer)

Pour sa part, la CTMA désire un nouveau traversier, mais se préoccupe encore davantage du remplacement du navire-cargo portant son nom, en service depuis 1969, qui effectue un voyage hebdomadaire fortement subventionné vers Montréal, avec escale à Matane. Pour limiter les frais de fonctionnement, la coopérative veut faire l'acquisition d'un navire à plus fort tonnage, capable d'affronter les glaces et de type *ro-ro*. Au terme de longues démarches, la CTMA fait l'acquisition en Grèce, en 1986, d'un navire-cargo de 106 mètres de longueur, qu'elle baptise *CTMA Voyageur*. Après une période de remise en condition et l'élargissement par les autorités fédérales du quai commercial de Cap-aux-Meules, le nouveau navire entre en service en 1988. Grâce à une subvention du gouvernement du Québec, une desserte maritime hivernale hebdomadaire relie, à compter du 1^{er} février 1989, Cap-aux-Meules et Matane. Achille Hubert, propriétaire et directeur du journal *Le Radar*, salue en ces termes ce moment historique : « [...] ce sentiment d'isolement qui nous envahissait à la fermeture de la navigation ne pourra plus nous étreindre ; du moins il aura moins d'emprise sur nos âmes¹⁵ ». Mais l'entreprise comporte des risques. Le navire sera souvent immobilisé par les glaces durant de longues heures, attendant l'arrivée d'un brise-glace. Les vents et les courants le repousseront parfois jusqu'aux abords des côtes terre-neuviennes.

Ces projets et ces initiatives font peut-être oublier pour un temps la désuétude du *Lucy Maud Montgomery*, mais ce n'est que partie remise. Au tournant des années 1990, le traversier est de moins en moins capable

d'accueillir à son bord passagers, automobiles et camions faisant la queue à Souris durant la saison de pointe. Le prolongement de la navigation jusqu'à l'emprise des glaces suscite de l'inquiétude. Le 30 décembre 1994, le navire fait route vers Souris lorsqu'il est malmené par une tempête et doit, dans un contexte particulièrement périlleux, effectuer un demi-tour à travers des glaces épaisses pour rentrer à Cap-aux-Meules¹⁶.

À LA RECHERCHE D'UN NOUVEAU TRAVERSIER

De 1993 à 1997, le journal *Le Radar* informe systématiquement la population de l'évolution des pourparlers concernant le remplacement du navire. Le gouvernement fédéral incite la CTMA à devenir propriétaire d'un nouveau traversier et fixe, au départ, les limites de son aide financière. Le député du comté de Lévis à l'Assemblée nationale, Jean Garon, soumet le projet de construction d'un traversier pour les Îles au chantier maritime MIL-Davie, entreprise de son comté. Le projet est par la suite modifié : l'archipel serait desservi par le traversier *Camille-Marcoux*, bien connu des populations de la rive sud et de la rive nord de l'estuaire du Saint-Laurent, lequel serait remplacé par un navire flambant neuf construit par la MIL. Le montage financier du projet, plus coûteux que prévu, incite cependant le gouvernement du Québec à faire marche arrière en 1995, ce qui soulève une certaine indignation aux Îles. Seul Roméo Cyr, directeur de la CTMA, manifesterait son soulagement devant l'échec d'une initiative inspirée par des considérations sociales et politiques dont il s'est senti prisonnier¹⁷.

Ayant les coudées franches, la CTMA peut ensuite activement rechercher un navire usagé. Ses démarches portent fruit au début de l'année 1997. Un traversier construit en Irlande est disponible à un prix jugé abordable. Le *Isle of Inishturk*, rebaptisé *Le Madeleine*, est entré aux Îles sous la gouverne du capitaine Jacques Chevarie au début du mois de juillet 1997. Sa structure imposante en fait un objet de fierté pour les insulaires, et d'étonnement pour les visiteurs. Les problèmes reliés à une capacité de charge insuffisante ont cessé de hanter la CTMA. La rentabilisation du service pose cependant un défi dans un contexte de déclin démographique, et les tarifs exigés des résidents continuent à agiter les esprits¹⁸.

Parallèlement, la navette Cap-aux-Meules—Montréal vient de subir une importante métamorphose. Peu rentable et donc dépendante de subventions annuelles (3,3 M\$ du Québec en 1998), son fonctionnement est remis en question. Forte de l'appui politique d'un groupe de Chandler, en Gaspésie, la CTMA obtiendra du gouvernement du Québec l'aide financière permettant, au début de l'année 2002, l'achat en Grèce d'un traversier brise-glace d'une longueur de 125 mètres (trois de plus que *Le Madeleine*). Partiellement transformé en bateau de croisière d'une capacité de 500 passagers et 300 auto-



Le Madeleine.
(Photo Normand Perron)

mobiles, le *CTMA Vacancier* relie depuis juin 2002 Montréal et Cap-aux-Meules avec escales à Québec et à Matane. L'itinéraire du navire le conduira à Chandler à compter de la saison 2003, contribuant à raffermir les liens entre la Gaspésie et les Îles. Les retombées touristiques de cette audacieuse initiative seront certes importantes. Aux yeux des promoteurs, il y a là un marché à arracher à des compagnies étrangères ne disposant d'aucun avantage sur leur compétiteur québécois.

L'évolution des communications maritimes est donc spectaculaire et globalement positive. La mise en place graduelle d'une desserte plus efficace a été un élément essentiel de l'avènement du tourisme de masse, et nous constaterons plus loin qu'elle a eu un effet d'entraînement sur bien d'autres aspects de l'existence aux Îles, atténuant le sentiment d'isolement et de retard perceptible au cours des années de l'après-guerre.

Les communications aériennes

Au tournant des années 1960, le temps des atterrissages sur les dunes du Havre Aubert et de Fatima est bien révolu. Malgré l'aspect rudimentaire du petit aéroport construit sur l'île du Havre aux Maisons en 1960, le transport aérien a déjà prouvé son caractère indispensable. Le secteur est cependant sur

le point d'entrer dans une phase de mutations technologiques et organisationnelles encore plus trépidantes que dans le secteur maritime. Qui se souvient aujourd'hui de tous ces avions ayant multiplié les atterrissages sur les courtes pistes de Havre-aux-Maisons, longtemps sans l'aide d'instruments de navigation ? Dart Herald, Fairchild F-27, DC-3, Hawker-Siddley 748, Dash-7, Dash-8... Il n'est guère plus facile de mémoriser la liste des entrepreneurs aériens qui ont desservi les Îles au fil des décennies : Eastern Provincial Airways, Air Gaspé, Québécois, Régionair, Nordair, Air Atlantic, Air Alliance, Inter Canadien, Air Nova, Air Montréal, Les Ailes de l'Île, Air Madeleine... Aux prises avec des marges de profit amincies par les bonds capricieux du prix du carburant et, de plus en plus, par les effets de la déréglementation, les entreprises déposent leur bilan ou arborent de nouvelles cocardes à la suite d'une fusion. Devant un contexte économique et un paysage entrepreneurial aussi instables, les sociétaires de la Coopérative de transport maritime et aérien choisiront de ne pas investir, sinon sur des bases modestes (Les Ailes de l'Île)¹⁹, dans le secteur aérien.

AMÉLIORATIONS DU SERVICE AÉRIEN

Aux Îles, l'avion offre la possibilité de déplacements rapides lorsque les circonstances l'exigent : participation à des réunions, relations d'affaires, venue de touristes pressés, transport de personnes malades, acheminement du courrier de première classe et, depuis quelques années, livraison de produits marins de haute valeur. Un pont aérien hivernal a longtemps permis de livrer, à fort prix et surtout en provenance de l'île du Prince-Édouard, lait, fruits, légumes et autres denrées périssables. En dernier recours, la location d'un hélicoptère ou d'un petit Cessna a répondu à d'occasionnels appels de détresse des résidents de l'île d'Entrée, isolés jusqu'à la construction par le gouvernement du Québec, en 1979, d'une piste d'atterrissage²⁰. La diversification des fonctions assignées à l'avion durant les dernières décennies va de pair avec la multiplication des revendications visant l'amélioration des services disponibles : tarification, fréquence et ponctualité des vols, longueur et qualité des pistes, systèmes d'aide à la navigation, capacité et confort des appareils, qualité de l'aérogare. Plusieurs se rappellent encore à quel point il faisait froid à bord des appareils d'Air Gaspé, souvent dépourvus d'installations sanitaires au tournant des années 1970. Une anecdote parmi d'autres : le rédacteur du *Radars* a raconté l'odyssée d'une personne, décédée à Verdun, dont la dépouille a mis trois jours, en 1976, à atteindre les Îles²¹. Même en été, des brouillards prolongés ont longtemps suffi à interrompre atterrissages et décollages effectués sans assistance électronique, à l'œil nu.

L'archipel a donc longtemps eu mauvaise réputation en tant que destination aérienne. Avant les années 1980, les améliorations sont venues lentement et au compte-gouttes. En avril 1966, un DC-3 de l'Eastern Provincial

Airways effectue un premier atterrissage de nuit grâce à l'installation d'un système d'éclairage²². En octobre 1968, la même compagnie offre pour une première fois la possibilité d'un voyage aller-retour quotidien des Îles à Montréal, en transitant par les Maritimes. Mais l'essentiel fait toujours défaut : l'aide à la navigation est rudimentaire, les pistes sont trop courtes, aucun éclairage à haute intensité n'est disponible. En 1976, rappelant les nombreuses promesses non tenues depuis la signature, en 1968, de l'accord fédéral-provincial faisant suite aux travaux du BAEQ, de nombreux organismes conjuguent leurs efforts pour revendiquer « un aéroport sécuritaire et efficace » à partir de considérations plus sociales qu'économiques²³. Ces pressions politiques provoquent la venue d'experts et la production d'études qui resteront lettre morte jusqu'en 1981. Puis c'est le débloccage. En moins de deux ans, un nouvel aéroport plus spacieux, pourvu d'une véritable salle d'attente, est construit sur le site de l'ancien. L'installation d'un dépôt de carburant permet aux appareils de faire le plein aux Îles, élargissant ainsi leur rayon d'action. Les pistes sont réalignées, allongées (1 400 et 1 100 mètres), mieux éclairées et l'implantation d'un système de navigation permet au moins la détection de l'orientation et des limites de la piste²⁴.

Ces changements, et d'autres encore, arrivent à leur heure. La population des Îles, alors en pleine croissance, a toujours compté proportionnellement un plus grand nombre d'usagers des transports aériens qu'ailleurs au Québec. L'enrichissement collectif, l'intensification des rapports avec le continent et la modernisation des infrastructures n'ont fait qu'accentuer la demande. En 1989 par exemple, l'achalandage de l'aéroport de Havre-aux-Maisons est beaucoup plus considérable que celui de Gaspé, pourtant situé dans une région éloignée du Québec central. La même année, 41 500 passagers ont franchi dans un sens ou l'autre les tourniquets de l'aéroport, une fréquentation presque aussi élevée que celle de la navette maritime Cap-aux-Meules-Souris²⁵.

Comme l'avaient souhaité les auteurs du plan du BAEQ en 1966, cette évolution des transports aériens reflète aussi le resserrement des liens entre les Îles et le Québec. Jusque-là, via l'Eastern Provincial Airways, passagers et marchandises parviennent presque toujours à Montréal au terme d'une escale dans les Maritimes. Un choix apparaît ensuite avec la petite compagnie Air Gaspé. Celle-ci relie directement l'archipel au Québec central, mais en effectuant une série de sauts de puce (Gaspé, Mont-Joli, Québec) dans de mauvaises conditions : avions de petite taille dépourvus de confort, horaires capricieux et peu respectés, entre autres inconvénients. La hausse du trafic et les améliorations apportées à l'aéroport permettent le tracé d'itinéraires plus avantageux et la venue d'appareils à plus grande portée. Dès 1982, des envolées conduisent vers Mont-Joli, Québec et Montréal sans escale à l'aéroport de

Avion de Regionair sur la piste
de Havre-aux-Maisons.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine,
Fonds du journal *Le Radar*, 1922)



Aéroport de Havre-aux-
Maisons.
(Photo Normand Perron)

Gaspé. Le 12 mai 1986, un Boeing 737 de Québécoir se pose à Havre-aux-Maisons, une première. En 1989, le gouvernement du Québec soutient le mouvement en accordant aux compagnies aériennes québécoises desservant les Îles (à l'époque, Inter Canadien et Air Alliance) une subvention équivalant à 25 % du prix des billets vendus aux insulaires. Dans ce contexte, Air Alliance crée un autre précédent historique en avril 1991, en introduisant un vol direct entre les Îles et les villes de Québec et Montréal²⁶.

Voyager par avion continue cependant à coûter cher, quelle que soit la destination. Plus cher qu'un vol direct entre Montréal et la Floride, dit-on souvent. Plusieurs organismes, la MRC en tête, continuent à réclamer une tarification plus modérée, mais le transport par avion demeure inaccessible à plusieurs. Dans un contexte de quasi-monopole rappelant les beaux jours de

l'Eastern Provincial Airways, les compagnies prêtent une oreille moins attentive à ces doléances et donnent la priorité à leur performance économique au détriment de leur offre de services. Le transport aérien, dont l'importance ne se dément pas, continue à animer bien des débats. Récemment encore, des acteurs du monde du tourisme ont ainsi joint leur voix à celle de la MRC pour demander de nouveau l'allongement des pistes de l'aéroport, condition préalable à l'atterrissage d'avions gros porteurs lors d'événements spéciaux tels des congrès²⁷. D'autres vont plus loin, affirmant que les Madelinots seraient mieux servis par une compagnie créée par les leurs.

Les communications à distance

Aux Îles comme partout ailleurs, c'est dans le domaine des communications à distance que les métamorphoses sont les plus spectaculaires. Aujourd'hui, l'insularité n'est plus vécue de la même manière : les interactions avec le continent et le monde sont instantanées, insérant l'archipel dans le village global entrevu quelques années plus tôt par Marshall McLuhan. Même le déplacement physique des biens et des personnes dépend étroitement, de nos jours, de cette évolution.

Au début des années 1960, rien de tel n'existe. La téléphonie est toutefois un domaine en rapide émergence que le secteur privé peut désormais accaparer avec profit, situation qui incite le ministère fédéral des Transports à abandonner en 1960 sa mainmise sur le réseau existant aux Îles au profit de la compagnie Bell. Cette dernière multiplie à l'époque les acquisitions de compagnies régionales. Sa nouvelle filiale des Îles, Les Télécommunications des Îles-de-la-Madeleine, sera intégrée en 1969 au réseau Télébec. Au terme de la décennie, le nombre des abonnés sur l'archipel s'élève à 3 050, soit environ deux fois plus qu'en 1960, et le nombre quotidien des appels locaux est évalué à environ 50 000. Il n'y a pas de frais interurbains pour les appels logés d'un point à l'autre de l'archipel. Depuis peu, un nouveau central téléphonique construit à Cap-aux-Meules abrite l'outillage de commutation et les bureaux de la compagnie. Une tour d'une élévation de 116 mètres vient d'être construite à Bassin : elle permet de communiquer avec un réseau à micro-ondes plutôt qu'avec les traditionnelles ondes-radio, accélérant l'accès aux appels interurbains et rehaussant la qualité de l'écoute. Le facteur éolien a aussi incité Télébec à enfouir une bonne partie des fils téléphoniques et les interruptions de service sont moins fréquentes que naguère²⁸.

Les lignes collectives sont en voie de disparition, sauf à l'île d'Entrée où la compagnie hésite à investir dans cette voie, croyant que cette modeste population sera tôt ou tard rapatriée sur le groupe principal d'îles. Les demandes

répétées des résidants, appuyées par le Conseil des communications de l'Est du Québec, pousseront la Régie des services publics à exercer les pressions décisives : la pose d'un câble permettra enfin l'installation de lignes individuelles sur l'île en 1976²⁹.

Avec ces mesures, un rattrapage décisif a été effectué. Les innovations en matière de téléphonie sont par la suite introduites sur l'archipel sans retards excessifs. Quelques jalons à signaler : un système d'acheminement automatique des interurbains supprime les derniers emplois de téléphoniste en 1979 ; l'installation de fils de fibre optique permet l'arrivée d'Internet à l'automne 1996 ; la téléphonie cellulaire a accès aux appels interurbains en l'an 2000, grâce à la pose d'une antenne à L'Étang-du-Nord.

*DIVERSIFICATION
DE L'OFFRE
TÉLÉVISUELLE*

Dès les années 1970, cependant, l'attention des Madelinots se porte ailleurs. Depuis les débuts de la télévision, le système existant ne permet pas aux téléviseurs de capter plus d'un signal, celui de Radio-Canada, et la population envie un peu plus chaque année les urbains de la « Grand'Terre », beaucoup mieux pourvus. Au début des années 1980, Paul Duclos, jeune entrepreneur madelinien, dépose auprès du Conseil de la radio et des télécommunications canadiennes (CRTC) une demande de permis l'autorisant à créer un système de câblodistribution. La concrétisation du projet permet à une clientèle d'abonnés une première diversification de l'offre télévisuelle et radio-phonique grâce à deux antennes captant, à partir des hauteurs de Fatima, les signaux de satellites³⁰. La gamme des canaux disponibles va régulièrement s'allonger pour les abonnés. Les travaux de câblage, qui utilisent les poteaux d'Hydro-Québec, progressent rapidement au nord et au sud de l'archipel. Tout comme à l'île d'Entrée pour la téléphonie quelques années plus tôt, le nord-est sera plus difficile à relier au réseau. Encore en 1994, Pointe-aux-Loups, Grosse-Île et Grande-Entrée n'ont pas été rejointes, la compagnie estimant que le nombre d'abonnés potentiels est insuffisant. C'est l'avènement d'une technologie nouvelle qui permettra de résoudre le problème : à l'automne 1996, le système Internet arrive aux Îles. Une entente entre la compagnie Ducloscablevision et Télébec débouche sur la mise en service d'un réseau de fibres optiques qui relie bientôt Grosse-Île et Grande-Entrée, donnant à ces municipalités un accès au système de câblodistribution, de même qu'à un service téléphonique amélioré³¹.

Une économie au service des visiteurs ?

La rapide évolution des modes de communication est génératrice d'emplois : en 1996, 530 personnes (8 % de la population active) œuvrent dans ce secteur. Mais par dessus tout, les progrès effectués facilitent les déplacements

des personnes et des biens. Ils permettent aussi de communiquer plus instantanément avec le continent et le monde. Il devient possible d'envisager un essor de l'industrie touristique et de diversifier du même coup l'offre d'emplois sur l'archipel, en conformité avec la vision des planificateurs du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec. Les Îles n'ont-elles pas des atouts uniques à mettre en valeur ? Déjà au cours des années 1960, l'expression « développement touristique » est sur toutes les lèvres. Les visiteurs de marque se succèdent, les médias multiplient les reportages, les prévisions s'accroissent, les attentes grandissent. À cette époque, toutefois, l'archipel demeure une destination exotique.

Au tournant des années 1970, la perspective de la mise en service d'un véritable bateau traversier incite la Chambre de commerce à ouvrir un premier bureau d'information touristique. À compter de l'été 1972, les débarquements se multiplient, beaucoup plus considérables que prévu. La diaspora madelinienne est fortement représentée, chaque famille des Îles recevant en moyenne cinq visiteurs par été. Les effets du *baby boom* sont également perceptibles : des jeunes arrivent, voyageant avec sac à dos et peu d'argent. Très tôt, les plaintes fusent : nudisme sur les plages, vols, quête de nourriture et d'abris, détritrus. L'ouverture d'une auberge de jeunesse, en 1973, à Fatima, suscite une controverse³². L'éditorialiste du journal *Le Madelinot* se demande ce que peut bien rapporter le tourisme aux Îles : « Pour les quelques milliers de dollars que peuvent gagner nos employés d'hôtels, de bar et de restaurants et le surplus du chiffre d'affaires que peuvent réaliser nos marchands, devons-nous sacrifier des biens encore plus précieux telles : notre identité de Madelinots, notre tranquillité trois fois séculaire et toutes les vertus ancestrales qui caractérisent la population de notre archipel³³ ? » Mais bien d'autres font plutôt le choix d'élargir l'offre de services. Une première épicerie obtient un permis de vente d'alcool en 1971. Un terrain de golf ouvre à L'Étang-du-Nord en 1972. La construction de motels et l'aménagement de terrains de camping s'accélèrent dès 1973. Un premier centre commercial (Place des Îles) est construit au printemps de 1973. Une fois donné l'élan initial, le mouvement ira en s'amplifiant, porté par un courant qui souligne la contribution économique du tourisme.

CONTRIBUTION
ÉCONOMIQUE
DU TOURISME

Au cours des dix premières années, le nombre de visiteurs oscille entre 18 000 et 22 000, dont environ 20 % voyagent par avion. Plusieurs organismes privés et publics contribuent à la formation d'un conseil touristique provisoire. Pour l'instant, la promotion touristique importe moins que l'augmentation de la capacité d'hébergement, nettement insuffisante. Un des premiers gestes du conseil sera aussi la tenue d'une enquête pour connaître les principaux sujets d'irritation suscités par le tourisme dans la population. En

février 1980, un premier colloque réunit les principaux intervenants. Plusieurs améliorations sont constatées : en général, les visiteurs sont plus âgés, mieux pourvus et plus disciplinés qu'au tout début ; ils sont également mieux perçus et accueillis. Un nouveau bureau d'information est en voie de parachèvement face au débarcadère du traversier. Le gouvernement fédéral projette la création d'une réserve nationale de la faune à la pointe de l'Est. Une base de plein air offrira de précieux services à Grande-Entrée. Il reste cependant beaucoup à faire pour diversifier et améliorer les infrastructures d'accueil, étaler la saison touristique, offrir aux visiteurs les produits de l'artisanat local et des produits marins frais, créer des pistes cyclables et veiller à la propreté des plages³⁴.

Des plages à perte de vue,
rarement encombrées.
(Centre d'archives des Îles-de-la-
Madeleine, Fonds du journal
Le Radar, 27)



Les années 1980 correspondent à l'atteinte partielle de plusieurs de ces objectifs. Les sondages font état de la satisfaction des visiteurs, québécois à 90 %. Non loin de la butte de Cap-aux-Meules, le motel Bourque devient le Château madelinot, un établissement doté de plus de 100 chambres, d'un

centre de thalassothérapie et de services de congrès. Tout comme l'hébergement, la restauration se diversifie. De nouvelles activités bien structurées sont en vogue, tels l'observation printanière des phoques du Groenland, les excursions de pêche, les compétitions de planche à voile, les randonnées équestres, l'ornithologie, le concours annuel de châteaux de sable de Havre-Aubert. Un effort promotionnel accru et l'offre d'activités culturelles et de festivals thématiques contribuent à étaler la saison de pointe, réduisant un peu la saturation perceptible au cours des deux dernières semaines de juillet. La remise annuelle de Prix du tourisme stimule les intervenants et concourt à la sensibilisation de la population. L'Association touristique des Îles, créée en 1976 et autonome depuis 1984, devient un interlocuteur incontournable pour les gouvernements et la population.

L'année 1991 marque l'atteinte de nouveaux sommets de fréquentation : au terme de cinq années de croissance, 30 600 touristes séjournent aux Îles pendant près de dix jours en moyenne, contribuant à la création d'environ 1 500 emplois saisonniers, suscitant des retombées économiques évaluées par l'ATR à plus de 20 millions de dollars³⁵. À peu près autant que la pêche... Pourtant, un séjour sur l'archipel coûte cher : on peut presque parler d'un tourisme de luxe.



Véloplanchistes en course dans la lagune du Havre aux Basques.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 943)



Le 2 juin 2002, les
Madelinots visitent le *CTMA
Vacancier*.
(Photo Normand Perron)

Est-il souhaitable d'encourager une affluence encore plus forte ? Pour un temps, la crise économique du début des années 1990 se charge de réduire un peu le nombre des visiteurs. Une réflexion plus poussée sur la nécessité de préserver un environnement fragile donne naissance à des activités fondées sur le respect des écosystèmes : l'écotourisme connaît un essor dont témoigne la création de nombreux sites d'interprétation de la faune et de la flore. La santé et les médecines douces suscitent divers projets axés sur la lutte antistress. Surtout depuis 1995, l'effort promotionnel vise des segments de marchés dits de niveau supérieur, les marchés américain et européen, par la diffusion d'une image intégrant la basse saison touristique³⁶. Relever ce défi est d'autant plus important que l'on traverse une crise économique génératrice d'exode. Pour le moment, la récente mise en service du *CTMA Vacancier* reliant le centre du Québec aux Îles via Chandler constitue l'innovation la plus remarquable. Selon l'ATR, le tourisme a généré en 2002 des retombés excédant les 40 millions de dollars. À quel point cette initiative donnera-t-elle un élan durable au secteur touristique sans provoquer un engorgement estival ou une surexploitation de la nappe phréatique ?

LES RESSOURCES DE LA MER ET DU SOL : TRANSITIONS

À l'époque contemporaine, la « Grand-Terre » semble donc se rapprocher davantage à chaque décennie. Les influences externes se multiplient, modifiant progressivement les façons d'être, de voir et d'agir. Une population insulaire dont le mode de vie a reposé sur l'exploitation des ressources de la mer et du sol doit remettre en question plusieurs activités jusque-là fondamentales et relier la tradition à une modernisation aux effets souvent chaotiques et déroutants.

La production agricole : le déclin se poursuit

En 1969, Isaac Boudreau, journaliste aux Îles, a rappelé, avec une pointe de regret, comment l'agriculture aidait autrefois la population des Îles à hiverner sans encombre :

Il n'était pas rare de voir des cultivateurs récolter cent cinquante barils de pommes de terre, cent barils de navets, deux cent boisseaux d'avoine de blé et d'orge. Les petites patates entremêlées d'orge ou de blé concassé étaient pilées dans des demi-barils qu'on écrasait à l'aide d'un pilon en forme de bâton de baseball. Cette préparation servait à engraisser les porcs qu'on tuait à l'automne en même temps que le ou les bœufs destinés à l'abattage [...] Au début de l'hiver, les caves regorgeaient de produits agricoles de toutes sortes : pommes de terre, navets, choux, carottes, betteraves, conserves de légumes : petits pois, macédoine, haricots ; ainsi que des produits de la mer : coques, palourdes, maquereau, flétan, raves de maquereau, etc., etc. Si on ajoute à cela, le lait, les œufs, le beurre et la fameuse crème épaisse, produits que nous devons maintenant importer de l'île du Prince-Édouard, il y a de quoi regretter amèrement le passé et nous arracher les cheveux³⁷.

En 1961, l'agriculture traditionnelle n'est plus prise en compte par les responsables du recensement fédéral : seules les fermes d'une étendue d'au moins trois acres ayant vendu des produits d'une valeur de 50 dollars et plus sont considérées. Celles-ci sont au nombre de 221. En 1971, il n'en reste plus que 104, lesquelles couvrent une modeste superficie de 2 363 acres dont à peine 849 sont en culture. Encore en 1971, seuls deux exploitants agricoles ont un chiffre de ventes supérieur à 5 000 \$.

Cette définition plus restrictive de la ferme amplifie sans doute le recul agricole, laissant dans l'ombre bien des activités non commerciales.

Animaux en pacage au Havre
aux Maisons.
(Photo Normand Perron)



La cueillette du foin demeure
une activité significative à
Bassin.
(Photo Normand Perron)

Il n'en reste pas moins qu'à une époque où à peine 5 % des chefs de famille déclarent vivre sur une ferme, plusieurs bâtiments agricoles sont détruits ou recyclés et l'outillage agricole acquis quelques années plus tôt, inutilisé, tombe rapidement en désuétude. Malgré les recommandations du plan du BAEQ, aucune relève ne semble devoir se manifester. Sans doute y a-t-il trop à faire ailleurs : la pêche se modernise, le tourisme pointe à l'horizon, le nombre d'emplois dans les secteurs de la transformation et des services croît un peu plus chaque année. Lorsque ces occupations sont interrompues, l'État, avec son régime d'assurance-chômage et ses mesures sociales, atténue le sentiment d'insécurité qui incitait naguère une forte partie de la population à prendre les moyens nécessaires pour essayer d'atteindre une certaine autosuffisance alimentaire. Dans ce nouveau contexte axé sur une plus forte circulation monétaire et de nouveaux modes de consommation, les tâches agricoles, exigeantes et peu rémunérées, sont dévalorisées et abandonnées.

*DÉPENDANCE
ALIMENTAIRE ACCRUE
VERS L'EXTÉRIEUR*

Cette situation concerne surtout les îles du centre et du sud, bastions agricoles traditionnels. Elle provoque une augmentation très sensible des importations en provenance du continent : environ un million de dollars au milieu des années soixante, deux millions et demi dix ans plus tard et près de six millions au milieu des années 1980, selon une enquête menée par l'Association des producteurs agricoles³⁸. Cette dépendance de l'extérieur est dénoncée par les intervenants et parfois par de simples consommateurs dans les pages du journal *Le Madelinot* et bientôt dans celles du *Radar*. Les revenus à la hausse des pêcheurs et de la population en général, peut-on lire, sont en partie dilapidés dans l'achat de denrées qu'il serait possible de produire aux Îles. Les insulaires paient très cher, par exemple, le lait de l'île du Prince-Édouard, qui surit vite³⁹.

Malgré un climat de scepticisme, un mouvement de relance commence néanmoins à se dessiner au milieu des années 1970. Quelques producteurs investissent dans l'élevage bovin ou celui du vison, dans les productions de pommes de terre, maraîchère, avicole, ainsi que dans la production de légumes en serre. Ces modestes exploitations à temps partiel amènent la création d'Agro-coop en 1978, regroupement d'une trentaine de sociétaires chargé de l'achat de fournitures professionnelles et de la vente des produits agricoles, notamment auprès des coopératives de consommation des Îles. L'Union des producteurs agricoles refait surface en 1984, avec la création d'un syndicat de base. Les producteurs revendiqueront par la suite, avec un succès inégal, un encadrement agricole gouvernemental. Seule l'île d'Entrée bénéficie d'un zonage agricole, situation privant les producteurs des autres îles, malgré leurs protestations, d'un accès aux programmes réguliers de financement public. Le morcellement des terres, amplifié d'une génération à l'autre par les pratiques successorales, nuit à la constitution d'entreprises agricoles viables. Il s'avère

difficile, malgré quelques tentatives, de mettre sur pied un abattoir, une meunerie, une laiterie pour stimuler la production animale et céréalière. Les coopératives de consommation des Îles, qui recherchent un approvisionnement régulier à prix concurrentiel, ne sont pas toujours accueillantes pour les produits locaux. « Tout le monde a entendu parler, écrit un responsable d'Agrocoop en 1986, des navets qu'un producteur avait il y a deux ans roulé sur la devanture du magasin coop à Havre-aux-Maisons, de rage et de découragement⁴⁰. »

Le recensement de 1981 dénombre 72 producteurs madelinien, tandis que celui de 1986 n'en relève que 42. Mais ces exploitants plus aguerris et mieux outillés écoulent annuellement des produits dont la valeur totale atteint un million de dollars, une hausse sensible⁴¹. Au cours des années 1990, la gamme élargie des productions incite à un optimisme modéré, qui tranche sur la morosité observée dans d'autres secteurs de l'économie insulaire. En 1998, *Le Radar* s'interroge en éditorial : serait-on en train de vivre une révolution agro-alimentaire ? Les adeptes de productions animales viennent alors de faire revivre un petit abattoir à Pointe-Basse (Havre-aux-Maisons), un complexe alliant ferme laitière et fromagerie est en voie de se tailler une réputation enviable, la culture de légumes dans les champs ou en serres, parfois biologiquement certifiée, est en voie de croissance et de diversification, une entreprise vient de renouer avec la traditionnelle cueillette de canneberges sauvages sur les dunes⁴²... Il est permis d'espérer que cette évolution, qui inscrit de nouveau l'agriculture dans les paysages des îles du centre et du sud, contribuera modestement à atténuer les problèmes reliés aux coûts de l'existence sur l'archipel.

La chasse au loup marin : une image déformée

La traditionnelle chasse au loup marin a longtemps été perçue comme le complément de l'agriculture de subsistance, malgré ses rendements très inégaux. Durant une courte période printanière, une chasse réussie procurait aux insulaires un apport en protéines susceptible de prévenir les disettes. Les revenus que les chasseurs tiraient de la vente de l'huile et des peaux de loup marin, notamment la fourrure claire et soyeuse des blanchons (nouveau-nés), étaient investis dans la préparation de la prochaine saison de pêche.

Au cours de la période contemporaine, cette activité occupant une place de choix dans le calendrier annuel va cependant devenir l'objet de fortes controverses, changer de caractère et diminuer en intensité. Le recul de la chasse, tout comme le déclin agricole, relève certes en partie de la transforma-



La fromagerie du Pied-du-Vent, à Havre-aux-Maisons, est une entreprise artisanale réputée.
(Photo Normand Perron)



«Aller aux glaces» quand terre
et mer se confondent.
(Centre d'archives des Îles-de-la-
Madeleine, Fonds du journal
Le Radar, 602)

tion des modes de vie : les politiques de soutien du revenu font que la chasse n'a plus sa fonction alimentaire d'autrefois. Mais des considérations environnementales, économiques et politiques sont également en cause. Désormais, la chasse prête le flanc à la critique : selon les spécialistes, la population du phoque du Groenland, évaluée à au moins deux millions et demi de têtes en 1950, n'est plus que de un million et demi vingt années plus tard⁴³. De là à parler de surchasse, il n'y a qu'un pas, vite franchi.

Aux Îles, l'avènement de la pêche semi-hauturière permet depuis quelques années à des navires à coque de bois de près de 20 mètres de long de se faufiler parmi les glaces lorsque les conditions le permettent, malgré les risques élevés. Quelques navires d'acier de plus fort tonnage, affrétés par des armateurs extérieurs aux Îles et manœuvrés par des équipages en partie madelinien, pénètrent efficacement au cœur des mouvées. Des dizaines d'avions et d'hélicoptères, le plus souvent nolisés pour la durée de la chasse, ne tardent pas à



D'un bouscueil à l'autre :
chasseurs à l'œuvre.
(Coll. Musée de la Mer, Photo
Florent Plante)

entrer à leur tour dans la mêlée, multipliant les allées et venues entre la terre ferme et les banquises⁴⁴. La hausse des prises annuelles, qui atteignent près de 50 000 têtes pendant une bonne partie des années 1960, témoigne de l'efficacité des méthodes employées. Les escouades de « chasseurs à terre », ne disposant en comparaison que de moyens bien modestes, jouent un rôle de plus en plus marginal dans la récolte annuelle, écoulée surtout à Halifax et à Terre-Neuve.

*IMPOSITION
DE MESURES
DE CONTRÔLE*

Le gouvernement canadien ne tarde pas à réagir. Il plafonne, en 1965, le volume des captures et établit, en 1971, une première série de quotas de prises admissibles par secteurs et catégories de chasseurs, tant pour la région du golfe qu'à l'est de Terre-Neuve. D'autres mesures suivront, dictées par la volonté de mettre la chasse sous contrôle : imposition de permis, calendrier de chasse restrictif, protection des femelles dans les aires de mise bas ; interdiction progressive des aéronefs, interruption (1972), reprise temporaire (1977) et plus tard élimination totale (1988) de la chasse menée à partir de grands navires ; interdiction de la chasse commerciale aux blanchons (1988)⁴⁵. Ce cadre réglementaire de plus en plus précis et contraignant découle bien sûr des constats alarmistes formulés par le monde scientifique et plusieurs autres observateurs du milieu : la ressource est menacée, il faut la protéger. Avec le temps, son contenu sera également en partie défini par le besoin de prouver sur la scène internationale que la chasse, lorsqu'elle est effectuée sans abus, demeure pleinement justifiée.

CAMPAGNE
DE CONTESTATIONS
ÉCOLOGIQUES

À une époque où les mouvements écologistes commencent à se déployer, plusieurs voix font en effet entendre un message beaucoup plus radical sur un ton indigné où perce parfois un certain mépris : activité cruelle et indigne du genre humain, la chasse menace d'extinction les loups marins ; et pourtant, elle n'est nullement indispensable pour ceux qui la pratiquent, étant donné sa faible rentabilité. Il faut l'abolir totalement, quitte à la remplacer par de simples activités d'observation faunique. Les Îles-de-la-Madeleine sont la première région visée par cette campagne qui prendra souvent par la suite des allures de guérilla. Beaucoup d'insulaires conservent aujourd'hui un vif souvenir des principaux épisodes d'une lutte où leurs droits traditionnels ont été directement remis en cause. Le documentaire tourné en 1964 par le cinéaste et chroniqueur de chasse et de pêche Serge Deyglun donne le coup d'envoi, avec sa démonstration, dont l'authenticité est rapidement contestée, de la cruauté de la chasse (habillage d'un blanchon encore vivant)⁴⁶. Les visites ou déclarations ultérieures de Brian Davies (*International Fund for Animal Welfare*), de Paul Watson, de Brigitte Bardot et de nombreux autres animalistes, couvertes et relayées par les médias tant en Europe qu'en Amérique, sont parfois accompagnées de gestes provocateurs qui mettent le feu aux poudres : application de teinture rouge sur des blanchons pour rendre leur peau inutilisable (1979) ; chalutiers de bois traqués en mer, en 1983, par le *Sea Shepherd*, navire d'acier long d'une trentaine de mètres commandé par Paul Watson, parmi d'autres interventions plus ou moins spectaculaires.



Alertés par l'arrivée d'un hélicoptère, les loup-marins se précipitent vers l'eau.
(Coll. Musée de la Mer, Photo Florent Plante)

Aux Îles, plusieurs éléments de la population, stimulés par la création, en 1970, d'une Association des chasseurs de loup marin, ripostent aux provocations. Des touristes américains sympathisant avec les écologistes radicaux sont accueillis en 1974 par une foule de manifestants à l'aéroport de Havre-aux-Maisons : « Bientôt, on va nous interdire d'ébouillanter le homard. Nous tuons des phoques et non des Vietnamiens », clament-ils⁴⁷. Une dizaine d'années plus tard, au même endroit, un hélicoptère de l'*IFAW* est démoli par un groupe d'émeutiers. Le conflit se prolonge à diverses reprises sur le terrain judiciaire. Dans cette lutte dont l'enjeu principal est le contrôle de l'opinion publique, les Madelinots et leurs homologues inuits, nord-côtiers et terre-neuviens n'ont pas toujours le dessus, malgré les efforts diplomatiques du Canada, souvent jugés trop timides. Aux Îles, l'argumentation développée ne manque pourtant pas de substance : les mesures de contrôle de la chasse sont respectées et efficaces ; la chasse au gourdin est moins cruelle que la mise à mort d'animaux dans les abattoirs ; la récolte est d'un apport économique significatif à une époque de l'année où le taux de chômage excède souvent les 80 %. Dans un rapport soumis en 1985, l'Association des chasseurs de phoques rappelle en outre que la chasse « sert [...] à la continuité d'un rite socio-culturel propre à un milieu de pêche et de chasse⁴⁸ ».

Malgré ces considérations, la chasse au loup marin connaît une longue éclipse aux Îles. De 1964 à 1984, les prises annuelles, très inégales, atteignent en moyenne 16 017, avec une nette tendance à la baisse au cours de la période. Face à la diminution du prix des peaux et à un labeur dangereux et souvent aléatoire, plusieurs chasseurs côtiers n'utilisent pas leurs permis, sinon aux fins de consommation personnelle. Au cours de la même période, ceux qui sont actifs déclarent des gains annuels moyens n'excédant pas 1 000 \$, c'est-à-dire trois à quatre fois moins que les revenus des chasseurs employés sur les bateaux de plus de 20 mètres⁴⁹.

RECUL DE LA CHASSE AU PHOQUE

Le recul de la chasse est encore plus marqué à compter de 1984. En octobre 1983, la Communauté européenne, dont les pays membres importent 80 % de la production canadienne, décrète un embargo sur les peaux de loup marin. En peu de temps, le marché des fourrures de blanchon s'effondre tandis que le prix des peaux des jeunes phoques adultes connaît une forte diminution. Partout, chasseurs et entreprises accusent le coup. Dans l'ensemble de l'Atlantique du Nord-Ouest, les prises annuelles, évaluées à 172 000 unités de 1971 à 1981, tombent à 39 000 têtes de 1984 à 1988⁵⁰. La détérioration de la situation incite le gouvernement canadien à lancer un programme de stabilisation des prix et à mettre sur pied la Commission d'enquête sur le phoque et l'industrie de la chasse au phoque au Canada, groupe de travail auquel participeront les représentants de quatre pays étrangers. Le rapport de la Commission, présenté en 1986, préconise la poursuite de la chasse et confirme

ce que les scientifiques ont déjà commencé à dévoiler : grâce aux mesures de conservation adoptées, la population des phoques du Groenland est en pleine croissance. En fait, cette marche ascendante, qui se poursuit encore aujourd'hui, suscite une guerre de chiffres et crée une nouvelle controverse, cette fois à propos de la voracité des pinnipèdes auxquels plusieurs attribuent la diminution des stocks de poisson.

En 1988, dans la foulée des travaux de la Commission, le gouvernement fédéral proscrit néanmoins la chasse aux blanchons à des fins commerciales, naguère la plus rentable, de même que les campagnes de chasse effectuées à bord de navires de plus de 20 mètres de long, de loin les plus productives⁵¹. Plusieurs croient alors que cette chasse côtière limitée aux phoques juvéniles et adultes est condamnée. Aux Îles, l'écrivain Pol Chantraine manifeste une amertume partagée par bien des insulaires en constatant que, sur les banquises, le tourisme, à grand renfort d'hélicoptères, se substitue de plus en plus à la chasse auprès de phoques pourtant nombreux à dériver sur les glaces. Les traditions semblent s'estomper : la politique d'émission des permis ne fournit d'ailleurs plus aux jeunes Madelinots l'occasion d'apprendre de leurs aînés les secrets d'une chasse fructueuse. Ceux qui ont longtemps préconisé la transformation aux Îles des produits dérivés du loup marin déchantent, constatant que les récoltes annuelles, bien insuffisantes, sont toujours acheminées vers des marchands terre-neuviens et des fourreurs norvégiens exerçant un monopole presque total⁵².

RECRUESCENCE DE LA CHASSE

Le vent a cependant commencé à tourner. Depuis 1995, les quotas alloués ont augmenté, même si la récolte de peaux de blanchon demeure interdite. La chasse connaît depuis peu une certaine recrudescence, même auprès des jeunes pour lesquels on a simplifié les règles d'accès. Les 50 000 prises de 1999 dans le golfe par 33 équipages de bateaux, dont 26 des Îles, les plus importantes depuis les années 1960, en ont étonné plusieurs⁵³. Depuis 1994, des marchés non européens s'ouvrent un peu partout, particulièrement en Asie. Aux Îles même, une poignée d'artisans ont reçu une bonne formation dans le domaine du tannage des peaux de loup marin, ainsi que dans la préparation de cuirs fins. Depuis longtemps appréciée des insulaires, la chair du loup marin commence à jouir d'une réputation élargie et suscite des démonstrations culinaires dont la publicité est orchestrée afin de lui trouver une véritable niche sur les marchés. Depuis peu, une entreprise polyvalente de transformation des peaux et de production d'huile à des fins alimentaires et de médecine naturelle a été implantée sur l'archipel par des intérêts madeleiniens et québécois, avec une aide du gouvernement du Québec⁵⁴. Le succès de ces initiatives est étroitement lié à la régularité des approvisionnements, et donc au maintien d'une tradition de chasse depuis longtemps menacée mais toujours vivante.



Une escouade en déplacement sur les glaces.

(Coll. Musée de la Mer, Photo Florent Plante)



Se garder bien au chaud !

Produits vestimentaires en peau de loup marin.

(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 700)

La pêche : les montagnes russes

Le secteur des pêches connaît lui aussi une évolution remarquable aux Îles à l'époque contemporaine. Ce nouvel âge de la pêche s'inscrit dans un contexte de changements aussi rapides qu'imprévisibles : les fluctuations multiples et prononcées des biomasses, de même que l'instabilité des marchés, déjouent les prévisions apparemment les plus sûres. Dans un archipel où la pêche a encore un rôle d'une importance cruciale, les intervenants du secteur ont souvent le pénible sentiment de devoir naviguer à vue, situation génératrice d'inquiétudes.

Au milieu des années 1960, le plan du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec, fruit d'une consultation et d'une analyse serrée, dégage pourtant des orientations claires : la pêche doit être faite par des gens de métier maîtrisant ses techniques les plus récentes ; ses promoteurs doivent se mettre à l'écoute des marchés. Il importe par-dessus tout de ne pas s'enliser dans une vision confinée au seul horizon local, synonyme de pratiques artisanales désormais dépassées. Depuis 1954, la pêche semi-hauturière aux poissons de fond a été introduite aux Îles, comme en témoigne en 1965 la présence de 29 chalutiers à pêche latérale, dont huit ont 27 mètres de long et une coque

d'acier⁵⁵. À l'avenir, les emplois en usine, regroupés sur le site d'un complexe de pêche, seront plus nombreux que les emplois en mer, grâce à l'apport grandissant de cette flotte moderne. Installée à Cap-aux-Meules et à Havre-Aubert, la compagnie américaine *Gorton Pew*, filiale de *General Mills*, est la première à transformer en filets congelés un important volume de poissons de fond. Elle n'est déjà plus seule à fileter le poisson : la Coopérative centrale des pêcheurs le fait à L'Étang-du-Nord depuis 1960.

Dans cette analyse du BAEQ, la pêche côtière a encore un important rôle à jouer. Sa pêche de base, celle du homard, est trop bien établie aux Îles pour que soit envisagée, comme c'est le cas en Gaspésie au cours des années 1960, sa disparition graduelle. Ceux qui la pratiquent devront cependant intensifier leurs efforts pour mieux la rentabiliser. D'avril à juin inclusivement, le hareng et surtout le homard sont d'un apport précieux, mais il faudra ensuite prolonger la saison jusqu'au milieu de l'automne en diversifiant les prises pour y inclure la morue, le maquereau, le pétoncle et d'autres espèces souvent négligées à cause de leur faible rentabilité. Au moment où se confirme l'abandon des tâches agricoles, la polyvalence traditionnelle est à promouvoir en mer, enjeu familier aux dirigeants des coopératives locales et de la Coopérative centrale qui misent sur une relance de la pêche côtière pour dynamiser l'esprit coopératif de leurs sociétaires, majoritairement des homardiens. Cette même année 1965 marque l'atteinte d'un nouveau record : toutes espèces confondues, près de 33 500 tonnes métriques de captures sont débarquées aux Îles⁵⁶. Le ciel n'est pas sans nuages, mais l'optimisme est de mise.

Pourtant, la vision véhiculée par le BAEQ s'estompera rapidement. Les données présentées au tableau 7.2 permettent de dégager quelques importantes tendances de l'évolution ultérieure.

Un premier constat s'impose : le volume des captures diminue très sensiblement entre 1970 (près de 29 000 tonnes métriques) et 2002 (10 074 tonnes métriques) ; exprimée en dollars courants, la valeur est par contre multipliée par dix pendant la même période. Deuxième observation : le poids économique des crustacés et des mollusques, déjà élevé en 1970, est devenu prépondérant en 2002 (93,8 % de la valeur totale). En comparaison, les débarquements de poissons de fond et de poissons pélagiques ne génèrent plus qu'une valeur marginale.

Tableau 7.2
VENTILATION DU VOLUME (tonnes métriques) ET DE LA VALEUR (dollars courants)
DES DÉBARQUEMENTS AUX ÎLES-DE-LA-MADELEINE : 1970, 1983, 1996 et 2002

	1970		1983		1996		2002	
	Volume (t.m.)	Valeur (\$)	Volume (t.m.)	Valeur (\$)	Volume (t.m.)	Valeur (\$)	Volume (t.m.)	Valeur (\$)
Totaux	28 815,5	3 707 018	16 952,4	13 292 850	12 601	32 816 000	10 074	38 467 000
Ventilation en %								
Poissons de fond	44,7	27,8	63,1	19,3	3,6	1,3	11,0	2,1
morue	12,2	8,4	8,9	4,1	0,9	0,03	3,0	0,7
sébaste	27,9	15,7	51,8	14,6	-----	-----	2,0	0,4
plie	4,6	3,7	2,4	0,6	1,2	0,04	4,0	0,6
Poissons pélagiques	50,2	9,1	11,4	4,2	60,0	7,1	44,7	4,0
hareng	50,1	8,7	1,3	0,4	30,0	2,8	13,8	0,9
maquereau	0,1	0,4	10,9	3,8	30,0	4,3	30,7	3,1
Crustacés et mollusques	4,6	63	21,7	76,4	34,4	91,3	44,3	93,8
crabe	----	----	14,2	28,9	10,0	22,1	15,5	19,7
homard	3,4	41,1	7,1	42,3	17,8	65,6	20,4	72,3
pétoncle	1,2	21,9	0,4	5,2	3,1	2,2	1,2	0,6
Autres	0,5	0,1	3,8	0,1	2,0	0,3	9,7	1,7

Sources : *L'industrie des pêches maritimes au Québec*, Pêches et Océans Canada, région de Québec, 1984, p. 150-154 ; *Les pêches maritimes du Québec. Revue statistique annuelle 1995-1996*, Pêches et Océans, Service des statistiques, décembre 1997, p. 132 et suivantes ; données préliminaires pour l'année 2002 transmises par Pêches et Océans, région des Îles-de-la-Madeleine.



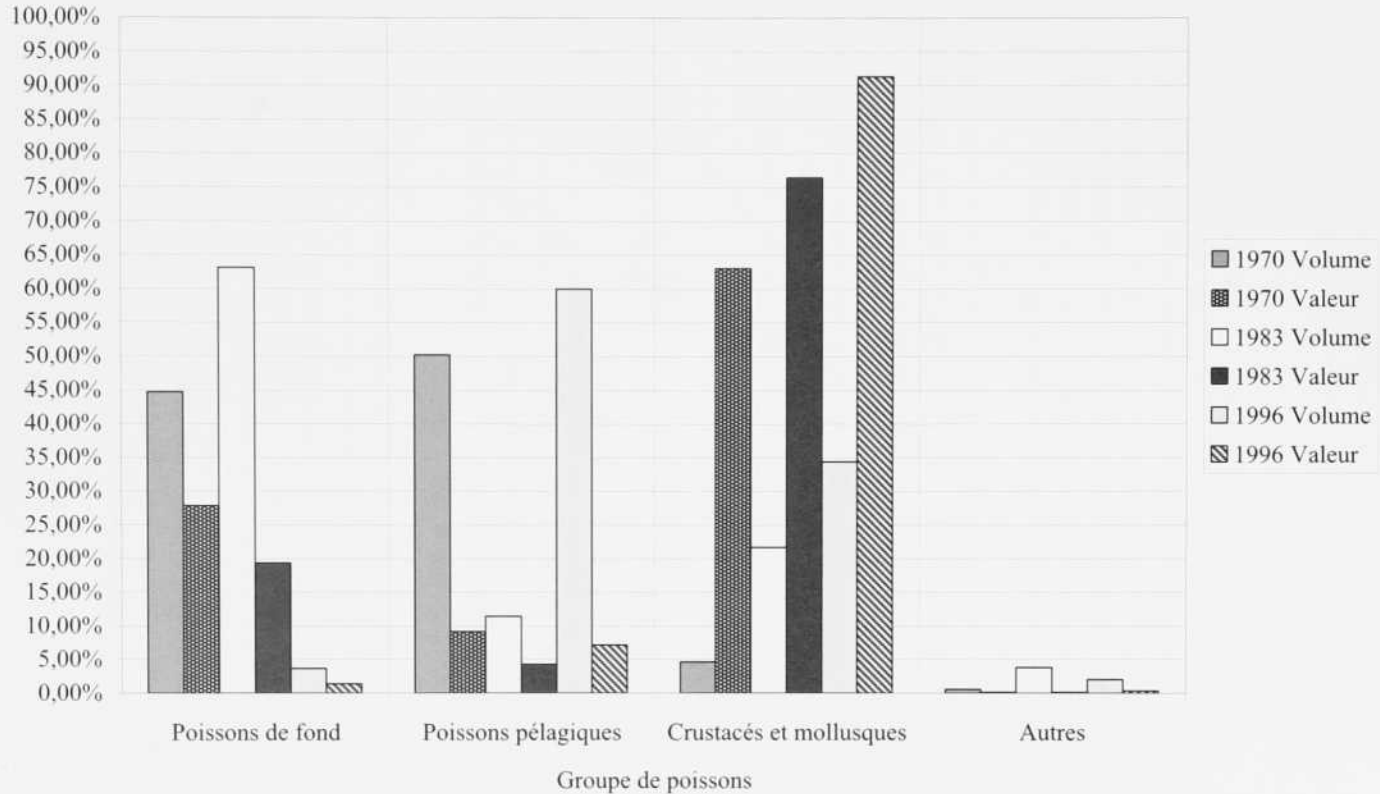
Le pêcheur de homard est propriétaire de cages exigeant un soin constant.
(Coll. Musée de la Mer)

Déchargement de sébaste à
Cap-aux-Meules à l'usine
de la *Gorton*.
(Coll. Musée de la Mer, Office
du film du Québec, 70-8-2719)

Derrière ces statistiques se cachent des changements essentiels. D'abord, parmi les poissons de fond, la pêche du sébaste joue un rôle plus important que celle de la morue. Une éclipse temporaire du sébaste au milieu des années 1970 est suivie d'une remontée et ensuite d'une disparition totale : on notera que l'espèce, en vertu d'une interdiction de pêche, est absente du tableau pour l'année 1996. Puis, parmi les espèces pélagiques, la pêche du hareng, si volumineuse en 1970, sera longtemps infructueuse à cause de la diminution des populations. En contrepartie, le maquereau est l'objet d'un plus grand effort de pêche au cours des années 1980 et 1990. Une modeste reprise de la pêche du hareng a lieu au cours des plus récentes années. Enfin, chez les crustacés et mollusques, la pêche du pétoncle prend initialement une place essentielle mais vite compromise par l'épuisement des stocks.

Figure 7.3

Ventilation (%) des captures selon le volume et la valeur des débarquements aux Îles-de-la-Madeleine, 1970, 1983 et 1996



Sources : *L'industrie des pêches maritimes au Québec*, Pêches et Océans Canada, région de Québec, 1984 ; *Revue statistique annuelle 1995-1996*, Pêches et Océans, Service des statistiques, décembre 1997, p. 132 et suivantes.

La pêche au crabe, introduite au début des années 1980, est aujourd'hui une composante essentielle des pêcheries des Îles, dont le homard demeure le pilier par excellence.

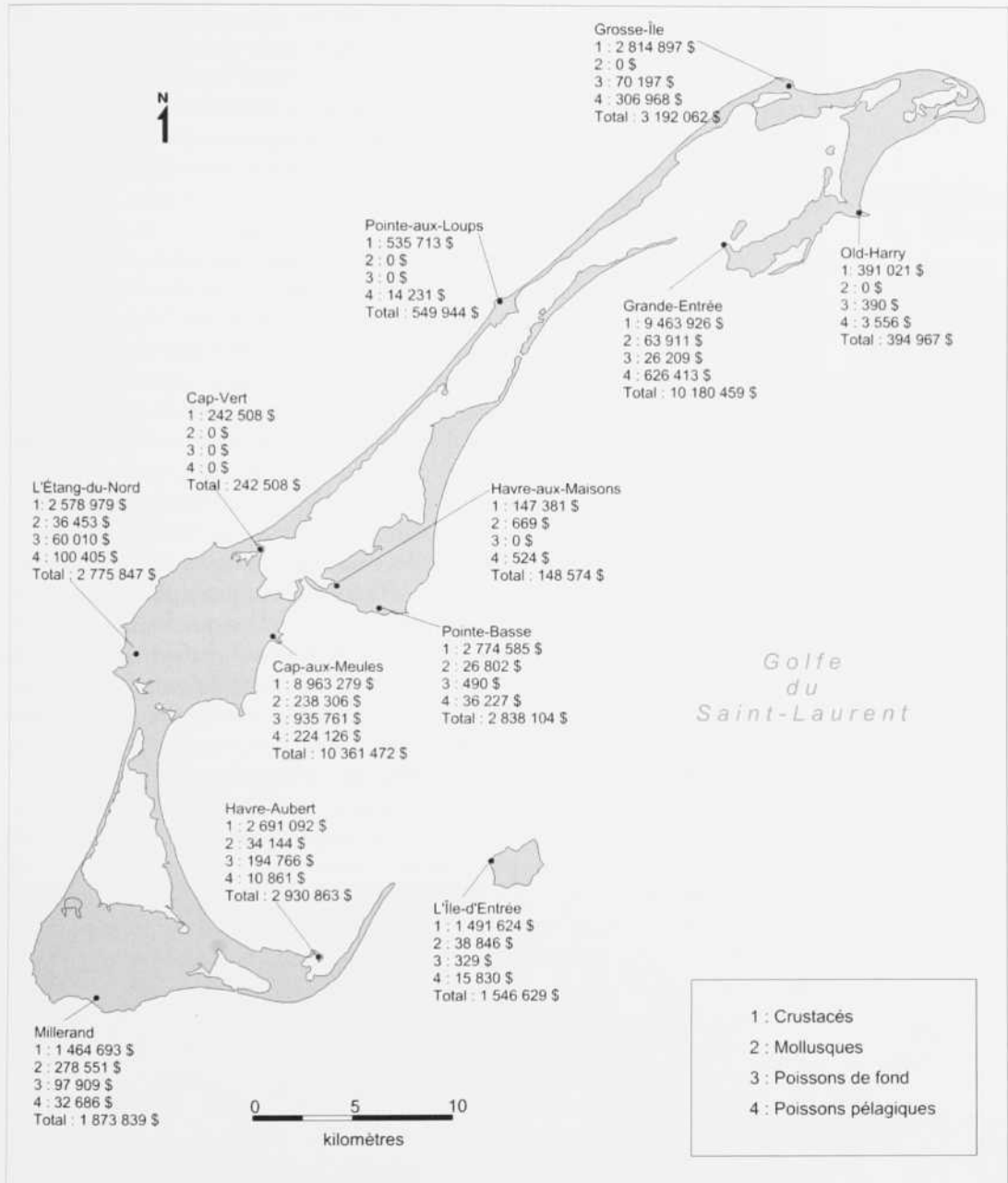
Ces quelques indications font entrevoir une série de retournements que personne, au milieu des années 1960, n'aurait pu imaginer. Au moment où les Îles-de-la-Madeleine intensifient leurs relations avec le continent, le secteur des pêches s'engouffre dans une dure tourmente. Il ne faut pas voir là l'effet du hasard. Partout, à l'ère de la pêche industrielle, les ressources marines vont montrer des signes de vulnérabilité et de nombreuses mesures de conservation seront appliquées, créant un climat d'insécurité.

*LE HOMARD, PILIER
ÉCONOMIQUE
PAR EXCELLENCE*

Heureusement, il y a le homard. Chaque année, pendant neuf semaines de mai à juillet, au terme de préparatifs fébriles couronnés par une cérémonie d'ouverture, une imposante flotte de petits navires sillonne le pourtour des Îles, mouillant environ 100 000 cages à homard dans les « petites eaux » ou les « grandes eaux » côtières, toujours à moins de 20 kilomètres des côtes. Les « pêcheurs aux cages » se partagent globalement en deux le territoire de pêche : ceux du nord et ceux du sud respectent habituellement une division délimitée au sud par la « pointe du Ouest » (près de Millerand sur l'île du Havre Aubert) et au nord par la pointe de l'Est. Au-delà de cette subdivision, des règles tacites déterminent les aires d'exploitation dévolues aux pêcheurs de chaque quai. La majorité des pêcheurs s'activent du côté sud sur des fonds généralement plus prolifiques. En 1979 par exemple, 91 permis de pêche au homard sont détenus par des résidants du côté nord : 21 à Millerand, 30 à L'Étang-du-Nord, 10 à Pointe-aux-Loups et 30 à Grosse-Île. Au sud, Grande-Entrée compte 90 détenteurs de permis et Old Harry 30 ; Havre-aux-Maisons et Cap-aux-Meules en ont 80 ; Havre-Aubert et l'île d'Entrée en ont chacun 18⁵⁷.

Que seraient devenues les pêcheries madelinienues sans l'apport du homard ? En 1962, année de fortes prises (1 800 tonnes métriques – la moyenne relevée de 1912 à 1972 est de 1 100 tonnes), les revenus bruts tirés de cette pêche s'élèvent à 1 286 472 \$, soit environ 55 % de la valeur de tous les débarquements aux Îles. En l'an 2000, ce chiffre excède les 21 millions, soit 69 % de la valeur totale. Même au cours des années où les prises de poissons de fond atteignent des niveaux records, la valeur au débarquement du homard demeure supérieure à 40 % de la valeur totale, générant souvent près de 90 % des revenus de la pêche côtière⁵⁸.

Carte 7.1
Débarquements aux ports des Îles-de-la-Madeleine en 2000



Mais il faut constamment veiller au maintien de la ressource. Ainsi, de 1968 à 1972, le rendement des casiers à homard diminue, les prises sont moins volumineuses et de plus petite taille ; un sentiment d'inquiétude gagne le milieu⁵⁹. Des mesures sont prises pour fixer un plafond au nombre de pêcheurs et ménager la ressource. À partir de 1973, le nombre de bateaux, qui a parfois dépassé les 400, est graduellement porté à 325 (l'équipage se constitue d'un pêcheur-proprétaire et de un et parfois deux pêcheurs-employés) pour éliminer les pêcheurs occasionnels. Le nombre de cages mises à l'eau est limité à 300 par permis de pêche. Une surveillance renforcée atténue l'importance du braconnage, notamment dans les lagunes.

Naguère abondait le hareng.
(Coll. Musée de la Mer)



Vue du havre de Grande-Entrée, très fréquenté par les homardières.
(Photo Normand Perron)

Depuis ce temps, même si les débarquements fluctuent, une gestion serrée et l'autodiscipline des pêcheurs continuent à faire des Îles un petit royaume du homard. Les réglementations font d'autant plus l'unanimité que la capacité de pêche de la flotte ne cesse de croître : l'utilisation de bateaux en fibre de verre plus légers, un peu plus longs (mais pas trop, sinon les fonds de côte de « petite eau » sont inaccessibles), mus par un moteur plus dynamique, se généralise au cours des années 1980, tandis qu'augmentent les dépenses reliées aux appareils de navigation électroniques. À plusieurs reprises au cours des années 1980 et 1990, le volume des prises de homard atteint des niveaux très considérables, culminant à 2 800 tonnes métriques en 1992. Cette évolution en réjouit plusieurs, mais suscite des réactions mitigées. Sans hésitation, un pêcheur va jusqu'à déclarer : « Des affaires de 6 millions de livres de homard [2 720 t.], on avait pas besoin de voir ça⁶⁰. » Lorsque les captures décroissent en 1995, plusieurs rapportent que le homard de forte taille se fait rare et s'inquiètent de la possible disparition des plus gros géniteurs. Non sans de vives discussions, les homardières mettent un terme à « la folie des grandes cages », épisode de quelques années durant lequel bon nombre avaient mis à l'eau des pièges plus spacieux et plus performants⁶¹.



Ces captures représentent bien peu (6 % en moyenne) en regard de toutes celles qui sont effectuées dans l'est du Canada. Cette situation propre à toutes les pêches madelinienne oblige pêcheurs et producteurs à se plier à la domination du marché de Boston dans la dynamique de fixation des prix, même si le homard des Îles est principalement acheminé vers le marché québécois et canadien. D'une année à l'autre, les prix peuvent chuter brusquement, comme en 1990 : de 13 millions de dollars en 1989, les revenus globaux des homardiens sont tombés à 9 millions. Parfois, comme en 1995, une hausse marquée (+26,5 %) récompense mieux les efforts. Au fil des ans, plusieurs entreprises acheteuses se succèdent, livrant une vive compétition pour augmenter leur approvisionnement. Le pêcheur reste libre de choisir son ou ses acheteurs, mais l'inévitable maraudage qui s'ensuit ne fait qu'accentuer le caractère volatile du secteur. Ainsi, parmi les huit principales compagnies acheteuses en 1976, seules deux sur un total de douze sont toujours à l'œuvre en 1993 : J. W. Delaney et Pêcheries Gros-Cap. Depuis 1991, un Office de commercialisation du homard veille à l'application d'un plan conjoint aux effets stabilisateurs, dans le cadre duquel pêcheurs, transformateurs et commerçants de gros négocient collectivement les prix payés au débarquement.

En général, la pêche au homard ne génère qu'un faible taux d'emploi en usine, contrairement à la situation ayant prévalu au début du siècle. Le homard *market* (vivant) génère de meilleurs prix pour les pêcheurs que le *canener* (usiné) depuis la popularisation des viviers et l'engouement des consommateurs pour les produits frais. Pour créer de l'emploi à terre, plusieurs souhaitent que cette précieuse ressource fasse l'objet d'un traitement plus poussé aux Îles : soupes, plats cuisinés, etc. De ce côté, malgré quelques initiatives, beaucoup reste à faire.

La pêche au homard est essentielle, mais rappelons que les analystes du milieu des années 1960 soulignent la nécessité de dynamiser les autres pêches côtières. La diversification doit notamment reposer sur l'augmentation des captures de hareng. Les côtiers devront cependant affronter une pêche industrielle vorace, qui livre ses captures à des usines produisant du hareng salé en quantité tout en extrayant huile et farine de la chair de ce petit poisson. Les efforts déployés donnent des résultats à la fois spectaculaires et inquiétants. En 1970, le volume des prises de hareng équivaut à la moitié du poids combiné de tous les débarquements aux Îles. Même si l'espèce s'est bien remise des effets d'une maladie ayant, au cours des années 1950, décimé ses géniteurs, une catastrophe bien plus grave est cependant imminente.

Une diminution des prises est perceptible à compter de 1966, s'amplifie en 1968 et devient vertigineuse à partir de 1971⁶². Aux Îles, elle provo-

DÉCLIN DE LA PÊCHE
AU HARENG

que la fermeture graduelle des fumoirs tout en ralentissant les activités d'une usine de farine de poisson, la Canapro, filiale de l'entreprise américaine *Gorton Pew*. Elle prive l'ensemble des pêcheurs côtiers d'une abondante cueillette d'appâts ; elle soutire à bon nombre d'entre eux, engagés dans la pêche à la trappe, une source de revenu non négligeable. En moins de quelques années, les gabares, ces péniches utilisées pour le transport du hareng encore vivant vers les nombreux fumoirs, sont remisées et l'odeur du bois franc en combustion disparaît des Îles. Parallèlement, de gros seineurs naguère utilisés dans cette pêche sont vendus à l'extérieur de l'archipel par leur propriétaire, la *Gorton Pew*.

Vestige d'une époque pas si lointaine :
le fumoir de Grand-Ruisseau.
(Photo Normand Perron)



Fumoirs Sumarah
à Cap-aux-Meules.

(Coll. Musée de la Mer 122,
Office de publicité du Québec,
2131-1954)



De toute évidence, l'utilisation de seines coulissantes par des bateaux semi-hauturiers et surtout hauturiers capables de suivre les migrations du hareng est responsable de ce déclin. En 1976, la toute nouvelle Association des pêcheurs propriétaires des Îles réclamera l'interdiction de ce mode de pêche dans le golfe au cours des mois d'avril et de mai, période de frai. Il est déjà trop tard : en quelques années, les captures des bateaux seineurs des Îles mais surtout du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et parfois même de la côte du Pacifique ont été assez massives pour réduire la ressource disponible à un niveau insignifiant et priver les pêcheurs munis d'engins fixes d'une précieuse manne.

Pendant longtemps, la pêche printanière ou de fin d'été du hareng n'aura rien de miraculeux. Avec amertume, les pêcheurs côtiers dénoncent les activités des gros seineurs du Nouveau-Brunswick, détenteurs de quotas de

pêche dans le golfe. En début de saison, lorsqu'ils tendent leurs filets en vue d'appâter leurs cages, les pêcheurs de homard capturent plus de maquereau que de hareng. Le maquereau gras d'automne est également traqué autour des Îles, mais l'effort de pêche demeure inégal : les marchés, souvent dépendants des achats de conserves effectués par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) à des fins humanitaires, sont souvent peu rémunérateurs⁶³.

À l'époque où le hareng montre ses premiers signes de faiblesse, les espoirs relatifs à la diversification de la pêche côtière reposent pour une bonne part sur un mollusque, le pétoncle. Ainsi, la découverte de bancs de pétoncles au sud-est et au sud-ouest de l'archipel donne lieu à une pêche expérimentale suivie, à compter de 1965, d'une pêche côtière engageant les plus gros homardiens, ceux dont la longueur excède les 10,7 mètres⁶⁴. De juillet à septembre, des dragues spécialement conçues ratissent les fonds. Pendant quelques années, les rendements et les prix font de cette pêche le symbole de la polyvalence de la pêche côtière. Pour la seule année 1965, les prises atteignent 1 714 tonnes métriques et rapportent aux pêcheurs environ 250 000 \$. Pratiquée assez librement, la cueillette devient encore plus abondante par la suite : en 1969, elle implique plus d'une soixantaine de bateaux pour des revenus presque trois fois plus élevés qu'en 1965, soit un montant global équivalant à près de la moitié de tous les revenus tirés de la pêche au homard. Encore en 1970, la valeur des débarquements de pétoncle est légèrement supérieure à 20 % de la valeur combinée de tous les produits marins ramenés à terre. La déception n'en est que plus grande lorsque le volume des prises diminue à vue d'œil à compter de 1971⁶⁵. Par la suite, cette pêche perd son importance initiale (3,1 % de la valeur totale en 1996) et devient sujette à une réglementation beaucoup plus stricte.

LE PÉTONCLE : SURPÊCHE

L'épuisement rapide et imprévu des stocks de hareng et de pétoncle porte un dur coup à la quête de polyvalence des pêcheurs côtiers. Même la morue, plus rare et achetée à bas prix par les usines depuis qu'elles sont alimentées par des chalutiers, est moins à leur portée. Ces épisodes mettent tant les travailleurs de la mer que l'ensemble de la population insulaire face aux effets négatifs de récoltes effectuées avec des moyens trop puissants. Au terme des années 1970, la pêche côtière continue à reposer essentiellement sur le homard. La part de l'assurance-chômage dans les revenus des artisans de la mer tend à augmenter. Les effectifs des pêcheurs diminuent, passant de 1 278 en 1970 à 884 en 1977. À la même époque, un nombre croissant de Madelinots commencent à formuler un discours écologique fondé sur la notion de développement durable⁶⁶.

L'INDUSTRIALISATION
DE LA PÊCHE

Aux Îles comme ailleurs, les planificateurs et les industriels des années 1960 considèrent que la croissance du secteur de la pêche dépend prioritairement de l'augmentation du volume des débarquements de poissons de fond, auxquels on fera subir une transformation de type « intermédiaire » (filets et filets-blocs congelés) devant répondre aux besoins du marché nord-américain. Cette vision industrielle de la pêche favorise l'emploi de bateaux outillés pour la pêche semi-hauturière et hauturière, de même que la construction d'usines conçues pour le travail à la chaîne et l'application des nouvelles technologies du froid. Ceux qui acceptent de s'engager dans cette voie bénéficieront d'une aide gouvernementale massive, reflet de la politisation du dossier de la pêche dans l'est du Québec, région « désignée » : soutien financier pour reconfigurer la flotte, primes de pêche, création de parcs industriels de pêche, subventions pour la construction d'usines, entre autres avantages.

Sur l'archipel, cette démarche est étroitement associée au sébaste, ressource suscitant de fortes attentes à l'époque contemporaine. Parce qu'il vit à de grandes profondeurs, ce poisson de fond n'est pas à la portée des pêcheurs côtiers. L'introduction aux Îles d'une flotte de bateaux semi-hauturiers marque, au tournant des années 1960, le début de campagnes de pêche au chalut dont les résultats étonnent la population. Il y a de quoi : plus de 7 711 tonnes métriques de sébaste sont débarquées en 1965, contre à peine 680 en 1962⁶⁷. Parmi les espèces de fond, la morue est vite reléguée au deuxième rang, et ce n'est qu'un début.

Ces abondantes captures prennent de plus en plus la direction de Cap-aux-Meules. Avec une substantielle aide gouvernementale, la compagnie *Gorton* y reconstruit en 1967 son usine incendiée deux années plus tôt. Procédant à une intégration verticale, la même compagnie crée ensuite un précédent au Québec en faisant l'acquisition, de 1971 à 1973, de six navires neufs à chalutage semi-pélagique (entre deux eaux) pêchant par l'arrière, mesurant de 39 à 40 mètres. Chacun de ces navires a, dit-on, une capacité de pêche équivalant à celle de 20 chalutiers de bois de 18 mètres. L'effort de pêche s'intensifie donc durant ces années, même pendant la saison hivernale, et le volume des débarquements de sébaste aux Îles atteint vite de nouveaux sommets : 22 000 tonnes métriques en 1973. Successivement capitaine des chalutiers *Havre-Aubert*, *Bassin* et *Grande-Entrée* de la *Gorton*, de 1971 à 1975, Georges Lelièvre se rappelle ce « *rush* » du poisson :

Je prenais le large avec une dizaine d'hommes et beaucoup de glace concassée à bord. Les voyages duraient six jours en moyenne. Il nous est arrivé de ramener entre cinq et six cents mille livres de poisson. Le maximum que j'ai pris dans le plus court laps de temps : 670 000 livres [300 tonnes métriques]

en 56 heures ! Cette année-là, nous avons pris 15 800 000 livres [7 200 tonnes métriques]. Un record pour l'est du Canada. Glacer tout ça demandait beaucoup de travail et je dois avouer que la conservation du poisson n'était pas notre préoccupation principale. Lorsqu'on ramène, disons, vingt-huit mille livres [13 tonnes métriques], c'est différent, on peut prendre le temps et les précautions nécessaires... Cette expérience nouvelle m'aura néanmoins permis d'aller dans les coins les plus reculés du golfe, par exemple jusqu'à cent quatre-vingt milles à l'est du détroit de Belle-Isle⁶⁸.

Le havre de Cap-aux-Meules est transformé en centre de pêche hauturière dès 1971 ; quatre années plus tard débutent une série de travaux d'envergure dont les principaux éléments consistent en l'installation d'un plan de halage des bateaux, d'un parc d'hivernement, d'une fabrique de glace, ainsi que d'un système d'aqueduc et d'égouts. Cette polarisation compromet les activités économiques à Havre-Aubert, pourtant consacré centre de débarquement secondaire par les planificateurs gouvernementaux. La *Gorton* y ferme dès 1974 sa deuxième usine, préférant concentrer ses activités à Cap-aux-Meules. La montée en flèche du taux de chômage à Havre-Aubert y provoque la formation d'un comité de survie⁶⁹.

Cette soudaine transition vers la pêche et la transformation industrielles chambarde aussi les conditions de travail et suscite des tensions. Les employés de la *Gorton* se révoltent devant les horaires de travail irréguliers, assujettis aux débarquements, qui leur sont proposés. En 1972, une longue grève des 320 syndiqués de la compagnie, dont la rémunération avoisine le salaire minimum, oblige la compagnie à livrer le poisson de la flotte des Îles à son usine de Caraquet au Nouveau-Brunswick. En 1974, ce sont les pêcheurs semi-hauturiers et hauturiers qui refusent de prendre le large, réclamant une meilleure rémunération pour leurs prises, ainsi que de plus longs séjours à terre entre deux voyages.



Navires de la flottille de grands chalutiers.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 1866)

Les années qui suivent ne font qu'accroître le désenchantement. Une crise des approvisionnements, conséquence d'une surpêche généralisée des poissons de fond et peut-être aussi de la disparition du hareng, freine le travail dans les usines de la *Gorton* et paralyse durant de longues semaines la grande flotte. Le gouvernement canadien établit, en 1976, ses premiers quotas pour le sébaste. La même année, il interdit temporairement la pêche à bord de navires de plus de 30 mètres dans le golfe, condamnant à l'inaction la flotte hauturière. En toile de fond s'ajoutent une crise des coûts (carburants) et surtout une crise des prix (arrivée de nouveaux concurrents sur le marché nord-américain ; préférence des consommateurs pour les protéines animales, devenues moins chères que le poisson) qui achèvent d'anéantir les marges bénéficiaires d'une foule de producteurs. Coup de théâtre en 1976 : la *Gorton*, compagnie américaine jusque-là symbole de la pêche industrielle et, de ce fait, favorisée par les investissements publics, annonce son intention de cesser toute activité aux Îles.

Dans une atmosphère de crise, le gouvernement du Québec, créancier hypothécaire de la *Gorton*, fait l'achat des actifs de la compagnie à Cap-aux-Meules et à Havre-Aubert. Une offre d'achat formulée par cinq cadres de la compagnie n'a pas de suites. Après plusieurs pourparlers, un projet de création d'une société populaire qui aurait impliqué les cadres, les pêcheurs, les travailleurs et plusieurs souscripteurs madelinien est écarté. Finalement, au terme d'un bref mandat de gestion, la fédération coopérative de Pêcheurs-Unis du Québec (51 % des parts) s'associe à la Société de développement industriel du Québec (49 % des parts) pour faire l'acquisition de la totalité des infrastructures. C'est la naissance de Madelipêche.

DE LA COOPÉRATION À LA PRIVATISATION

Pourquoi Pêcheurs-Unis ? À cette époque, les coopératives de pêche, deuxième intervenant en importance dans le secteur des produits marins aux Îles, s'affairent à compléter une importante restructuration. Créées au cours des années 1930 et 1940, elles s'étaient regroupées autour d'une coopérative centrale en 1948, à l'exception des coopérateurs de Gros-Cap, qui avaient choisi l'autonomie la plus complète. Après avoir longtemps joué un rôle effacé, la Coopérative centrale élargit graduellement ses fonctions. En 1960, de concert avec les coopératives locales, elle ajoute à sa conserverie et à ses fumoirs une usine de filetage à L'Étang-du-Nord afin de faire profiter ses membres du nouvel engouement pour les produits congelés. Le mouvement général de concentration des entreprises l'incite à revoir ses modes de fonctionnement et, notamment, à regrouper de plus en plus les captures des pêcheurs-sociétaires, bousculant les traditions locales.

En 1966, elle va encore plus loin en faisant l'achat de quelques bateaux semi-hauturiers pour augmenter et stabiliser l'approvisionnement de

l'usine de L'Étang-du-Nord. Ce virage vers le filetage et la propriété collective, qui implique des coûts de transport terrestre à partir du quai de débarquement de Cap-aux-Meules, comporte des risques économiques et s'inscrit dans un climat tendu. Pendant l'été 1968, les pêcheurs côtiers sociétaires et non sociétaires, alarmés par une baisse temporaire des captures et des prix du homard, considèrent que l'État privilégie exagérément la pêche au large et les usines de filetage. Un syndicat de pêcheurs côtiers est provisoirement créé et la pêche est interrompue, remplacée par des manifestations où l'on réclame – avec le slogan : « Bien-être social = non ; la pêche = oui⁷⁰ » – l'application d'une recommandation du BAEQ : le versement d'une prime gouvernementale à la diversification de la pêche côtière⁷¹. Les manifestants ont temporairement gain de cause, mais leurs démarches accélèrent une réflexion au sein de la Coopérative centrale, exclue du mouvement de protestation et affectée par le départ de certains membres. Cette dernière ressent le besoin de redéfinir son rôle pour raffermir sa présence aux Îles⁷².

La Coopérative centrale devient une coopérative régionale en 1972, ce qui implique la disparition des coopératives locales au profit d'une seule entité. En 1974, un incendie détruit l'usine de L'Étang-du-Nord, condamnant au chômage 150 travailleurs et travailleuses : tout comme à Havre-Aubert, la population de la localité est aux abois. Un comité de reclassification de la main-d'œuvre recommande un regroupement à plus vaste échelle des forces coopératives. La coopérative régionale ne tarde pas à s'affilier à Pêcheurs-Unis du Québec, fédération coopérative jusque-là surtout présente en Gaspésie et sur la Côte-Nord. Pour un temps, afin de relancer les activités de transformation des produits de la pêche tant côtière que semi-hauturière, la fédération préconise la construction d'une usine polyvalente à Cap-aux-Meules, dans le nouveau complexe de pêche en voie d'aménagement, malgré l'opposition de la municipalité de L'Étang-du-Nord⁷³.

Le départ de la *Gorton* et la création de Madelipêche relèguent ce projet novateur aux oubliettes. Tant à Cap-aux-Meules qu'à Havre-Aubert, où Pêcheurs-Unis réouvre l'usine, les activités se poursuivent grâce à la reprise de la pêche du sébaste, même si les approvisionnements, limités par les quotas de pêche et le plafonnement des permis, ne permettent pas toujours aux employés de se qualifier pour des prestations d'assurance-chômage. Les relations patronales-syndicales sont tendues, et quelques grèves rappellent aux Madelinots l'ère de la *Gorton*. Fidèle à sa promesse, le gouvernement du Québec éponge les déficits des cinq premières années d'opération de Madelipêche, qui croissent de façon alarmante (2,5 millions de dollars pour la seule année 1981).



La présence de Pêcheurs-Unis du Québec aux Îles aura été de courte durée.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 307)

Les jours du mouvement coopératif dans les pêches madeliniennes sont cependant comptés. À l'instar de plusieurs producteurs du Canada atlantique, victimes d'une nouvelle crise économique et financière au tournant des années 1980, Pêcheurs-Unis fait faillite et disparaît de la carte en 1983. Le gouvernement du Québec procède à la saisie des actifs de Madelipêche. Une commission d'enquête montrera par la suite que la fédération coopérative, par un jeu comptable, a systématiquement puisé dans les coffres de l'entreprise des revenus ayant servi à éponger des déficits encourus ailleurs qu'aux Îles⁷⁴.

Au début des années 1980, malgré la force d'un courant politique favorable aux privatisations, le gouvernement québécois est encore à l'avant-scène. Il faut d'abord relancer la production de poisson de fond à Madelipêche, confiée depuis 1983 à des gestionnaires du secteur public. L'usine de Cap-aux-Meules est modernisée, les grands chalutiers sont réparés et la flotte hauturière est même élargie grâce à l'achat et à la transformation de deux seineurs à hareng. La hausse des quotas de sébaste en 1984 permet d'envisager de nouveau l'avenir avec optimisme, à condition que les négociations avec Ottawa permettent à la flotte d'avoir sa juste part des ressources dans le golfe et à l'extérieur. Une nouvelle situation d'urgence se présente ensuite : la compagnie National Sea Products de Halifax (NSP, autrefois la Maritime Packers), spécialisée depuis longtemps dans le traitement de crustacés à Grande-Entrée et à Havre-Aubert, quitte les Îles en 1985. Pour éviter le pire, Madelipêche achète les actifs disponibles, crée une filiale sous le nom de Les Crustacés des Îles, construit une usine neuve à Havre-Aubert (crabe) et modernise l'usine de Grande-Entrée (homard, maquereau)⁷⁵.

En un mouvement de déconcentration qui rappelle un peu la diffusion du mouvement coopératif des années 1930, les entreprises de pêche des Îles passent ensuite aux mains d'investisseurs madelinien. L'expertise ne manque pas, acquise tantôt au sein du mouvement coopératif, tantôt auprès du secteur privé. La *Gorton*, la NSP et les coopératives viennent de tirer leur révérence. Aucune firme de l'extérieur ne vient prendre la relève : en général, les investissements dans le secteur de la pêche sont jugés périlleux ; le volume des produits marins disponibles sur l'archipel représente une base économique étroite ; par surcroît, il faut assumer aux Îles des coûts de fonctionnement gonflés par les coûts du transport.

En 1987, les installations de Madelipêche à Cap-aux-Meules passent aux mains d'un groupe local connu sous le nom de « Groupe des douze », qui acquiert l'année suivante l'usine de Havre-Aubert. L'usine de Grande-Entrée ne tarde pas à être revendue à un autre groupe madelinien, sous la raison sociale Multi-Pêches. À l'extérieur de l'ancien domaine de la *Gorton* et de la NSP, dont avait plus ou moins hérité Madelipêche, d'autres acteurs locaux

s'animent. En 1988, la coopérative de Gros-Cap, ultime survivante du mouvement coopératif des pêches, propriétaire d'une nouvelle usine polyvalente depuis 1984, est privatisée à son tour sous le nom de Pêcheries Gros-Cap. Deux entreprises, Gagnon et Turbide, Norpro, comblent partiellement à l'Étang-du-Nord le vide laissé par le mouvement coopératif. Norpro fera à son tour l'acquisition, en 1991, de l'usine de Havre-Aubert dont la fermeture l'année précédente a provoqué, pour l'ensemble de l'archipel, la formation du Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi. Depuis ce temps, malgré la volatilité du secteur de la pêche et de nouveaux changements de raisons sociales, le paysage entrepreneurial demeure dominé par des intérêts madelinien.

Au moment où ces événements surviennent, la gestion publique des pêches de l'Est canadien est déjà en voie de redéfinition. Au cours des années 1970, les ressources marines ont montré leur vulnérabilité et les mesures de conservation ont dû être multipliées. L'industrialisation a souvent conduit à des concentrations excessives et à des surcapacités de transformation, générant une production semi-apprêtée de médiocre qualité, et finalement de sévères impasses financières. Prudence et rationalisation sont de mise pour stabiliser les emplois sans dépendance excessive des largesses gouvernementales, évaluées en 1981 à 60 % de la valeur des prises débarquées au Québec. Un nouveau discours entrepreneurial se fait entendre : l'industrialisation a toujours un rôle à jouer, mais il importe de se dégager du modèle simpliste des années 1960. Les industriels du monde des pêches devront faire preuve d'autonomie, de souplesse et de leur capacité à innover ; ils devront idéalement transformer plusieurs ressources, produire plus de valeur ajoutée et miser sur la qualité de leurs produits.

*L'ÉCONOMIE
DES RESSOURCES*



Quai de Old Harry.
(Photo Normand Perron)

Cette vision des choses qui semble rejoindre les préoccupations des pêcheurs côtiers se concrétise à travers une longue série de mesures appliquées graduellement : contrôle très strict des effectifs de la pêche hauturière et semi-hauturière ; aide au rajeunissement de la flotte côtière (à partir de 1982) ; aide à la création d'associations de pêcheurs et d'industriels de la pêche pour faciliter la concertation ; dans la foulée d'une loi québécoise sur la qualité des produits marins (1981), application de mesures pour rehausser la qualité des produits, dont une des nombreuses manifestations est la généralisation de l'utilisation de bacs à bord des navires ; moratoire sur l'ouverture d'usines se limitant à une première transformation, parmi d'autres dispositions encore.

Le cadre réglementaire complexe régissant l'effort de pêche ne prévient cependant pas un nouveau déclin des poissons de fond. Cette fois, la situation est plus dramatique : une surpêche généralisée au cours des années 1980 a conduit, malgré l'extension jusqu'à 360 kilomètres marins de la zone canadienne de pêche en 1977, à une impasse totale suivie d'un moratoire au début des années 1990. En 1996, par exemple (voir tableau 7.2), on ne relève aucun débarquement de sébaste aux Îles... La catastrophe ! La pêche à la morue, effectuée à la fois par les pêcheurs côtiers (palangres et filets maillants) et semi-hauturiers (chaluts), connaît une évolution assez parallèle. Seule l'attribution récente de quotas symboliques explique son inclusion dans la liste des principales espèces débarquées aux Îles en 1996.

Cages à crabe.
(Photo Normand Perron)



Les débarquements de crabe des neiges offrent heureusement un certain répit. Les nouveaux permis de pêche semi-hauturière octroyés pour la capture de cette espèce en 1980 ont instantanément créé de nombreux emplois à terre, en partie grâce au marché japonais. À Havre-Aubert, cette année-là, les deux usines (Madelipêche et National Sea Product) hâtivement aménagées pour recevoir cette nouvelle récolte ont dû recruter une partie de leur personnel sur les îles centrales. Depuis ce temps, la contribution des crabiers demeure essentielle : en 2001, le crabe représente 14 % du volume et 22 % de la valeur de tous les débarquements. Pour cette même année, les valeurs combinées du crabe et du homard équivalent à 91 % de la valeur totale, confirmant une fois de plus la prédominance des crustacés dans les pêcheries des Îles.

La pêche côtière continue d'ailleurs à reposer essentiellement sur le homard. Avant et après cette pêche, les bateaux sillonnant les eaux littorales sont visiblement moins nombreux qu'au cours des années 1960. Mais les objectifs de diversification fixés par les planificateurs de cette époque demeurent toujours valables. Les fondements sont d'ailleurs solides : la flotte a été progressivement modernisée tout en conservant le gros de ses effectifs (plus de 400 bateaux)⁷⁶ ; ses éléments sont, pour l'essentiel, regroupés en une dizaine de havres répartis autour de l'archipel. Cependant, plusieurs regrettent encore la désaffection, en 1973, du havre de Fatima, tandis que d'autres critiquent le récent abandon du petit quai de Old Harry, l'embouteillage du havre de Grande-Entrée ou encore les fréquents ensablements à la sortie de celui de Millerand.

Cherchant à pallier la diminution des ressources marines, un groupe de pêcheurs côtiers se consacrent depuis plusieurs années à la mytiliculture dans les lagunes du Havre aux Maisons et de la Grande Entrée, dont les eaux sont réputées pour leur absence de toxicité. Innovation et recherches appliquées vont de pair dans le but de parfaire des techniques d'élevage, l'enjeu étant la formation d'entreprises maricoles viables. La phase expérimentale couvre une bonne partie des années 1970 et débouche sur une exploitation commerciale de la moule bleue au cours des années 1980. Les résultats se font cependant attendre : les problèmes d'ordre biologique et technique s'accumulent et la croissance des moules est plus lente que prévue ; les marchés sont l'objet d'une compétition assez vive, notamment de la part des producteurs de l'Île-du-Prince-Édouard ; l'acheminement des produits à l'état frais vers les marchés métropolitains pose des problèmes sérieux. Depuis ce temps, une consolidation a eu lieu et l'exploitation mytilicole semble en voie de mieux tenir ses promesses.

La production de moules a ouvert la porte à d'autres initiatives alliant recherches, pêches dirigées et élevages pour la mise en valeur de nouvelles ressources : palourdes, aiguillat commun (petit requin), huîtres (secteur de Grande-Entrée), oursins. Quatorze permis de pêche au crabe commun ont récemment été accordés. Depuis quelques années, l'expérimentation de l'élevage du pétoncle en milieu naturel et en milieu contrôlé conduit à un repeuplement. À l'heure actuelle, une entreprise regroupant plusieurs pêcheurs se livre à des travaux d'ensemencement avec l'aide scientifique du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ). Autre élément positif : depuis peu, les bancs de harengs sont plus compacts autour des Îles et un projet-pilote axé sur la pêche au filet permet d'entrevoir une relance que pourrait bien stimuler le marché japonais, friand des œufs de hareng. Déjà acheteuse de maquereau, l'ACDI se procure aussi le hareng des Îles, surtout en conserve. Signe des temps, peut-être ? On renoue directement

*NOUVELLES TENTATIVES
DE DIVERSIFICATION*

avec le passé sur l'île du Cap aux Meules, près du pont conduisant à l'île du Havre aux Maisons, où une « boucanerie » neuve en partie alimentée de l'extérieur a pris la relève d'anciens fumoirs aujourd'hui disparus ou décrépits. Signes des temps aussi, ces nouveaux produits artisanaux que sont le hareng fumé mariné, les chaudières de fruits de mer, le corail de pétoncle, les buccins en conserve, la saucisse de loup marin et d'autres produits spécialisés maintenant offerts sous étiquette bien locale.



En décembre 1990, le naufrage du *Nadine* a fait huit victimes.

(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 1352)

Malgré les crises ayant ponctué son évolution, la pêche conserve donc toute son importance aux Îles. Économie des ressources, polyvalence et qualité sont à l'ordre du jour. La population continue à guetter le moindre indice de reconstitution des biomasses dont l'absence a eu tellement de répercussions. Et lorsqu'une tempête d'automne sévit, chacun se rappelle que la mer souvent si généreuse peut devenir un piège mortel : personne n'oublie, par exemple, les victimes des naufrages du *Nadine* (décembre 1990, huit morts), du *Tammy Ann* (novembre 1987, cinq morts, dont quatre personnes originaires de l'île d'Entrée), ou encore du *Marie Carole* (décembre 1964, cinq morts)⁷⁷. Malgré des conditions de navigation plus sécuritaires, les pêcheurs des Îles continuent à payer leur tribut à la mer.

Dômes et sel

En 1970, des travaux de forage sont effectués sur l'île Brion par des investisseurs québécois appuyés par une filiale de la société pétrolière Texaco et la société Hydro-Québec. Même s'ils ne sont pas concluants, d'autres forages ont cours à partir de 1972 sur le groupe principal d'îles. Que recherche-t-on au juste ? Du pétrole et du gaz naturel, dans le contexte d'une vaste chasse au pétrole lancée dans plusieurs recoins du golfe. Mais ce qui retiendra vite l'attention, c'est le sel, omniprésent en dômes sous les collines qui animent le paysage madelinien⁷⁸. Il ne tarde pas à devenir le principal objet des explorations. Incapables d'assumer seuls ce fardeau financier, les promoteurs initiaux font appel à une société créée par le gouvernement québécois en 1965 : la Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM).

Les découvertes ne laissent aucun doute : il y a du sel en très grande abondance sous les îles du Havre Aubert, du Havre aux Maisons et du Cap aux Meules. Il présente les caractéristiques de celui qui est massivement saupoudré sur les routes québécoises pendant les longs hivers. Il pourrait être substitué au sel d'épandage que le ministère des Transports importe de la Nouvelle-Écosse ou de l'Ontario. Mais il y a loin de la coupe aux lèvres. La SOQUEM ne tarde pas à racheter les actions de ses partenaires initiaux et

investit par la suite une grande partie de ses réserves dans l'entreprise. La région de Grosse-Île est particulièrement ciblée en 1974 : c'est là que les gisements repérés sont les plus accessibles et abondants. Les projets de construction d'une mine juste au sud de cette localité, à partir d'un espace restreint compris entre la dune du Nord et la lagune, ainsi que d'un port en eau profonde à Leslie, près du cap Dauphin, suscitent toutefois de l'inquiétude parmi les citoyens de Grosse-Île : certains d'entre eux devront-ils être expropriés ? Leurs réserves d'eau potable seront-elles taries ? Faudra-t-il déplacer le cimetière ? Le homard, source principale de revenus, maintiendra-t-il sa capacité reproductive, notamment aux abords du port prévu⁷⁹ ?

L'importance de la préservation des ressources renouvelables et non renouvelables préoccupe alors plus qu'avant la population madelinienne. Depuis quelques années, plusieurs études ont contribué à mieux faire connaître la richesse et la fragilité des écosystèmes de l'archipel⁸⁰, et la diminution des ressources marines accélère les prises de conscience ; certains savent en outre qu'aucune communauté maritime n'est à l'abri d'un désastre écologique, leçon apprise lors du naufrage du pétrolier *Irving Whale* qui a souillé les plages du nord de l'archipel en 1970. Les objections soulevées provoquent la création d'un conseil de l'environnement : ensemble, les citoyens de Grosse-Île, les militants du conseil et leurs sympathisants réclament un moratoire afin de permettre la tenue d'études et d'audiences publiques sur les conséquences environnementales d'une mine de sel.

PRÉOCCUPATIONS
ÉCOLOGIQUES

Pendant que les débats, les consultations et les études scientifiques se poursuivent dans un climat de controverse, la SOQUEM poursuit ses travaux et ses démarches. Les coûts élevés du site de chargement de Leslie font reculer les promoteurs qui envisagent plutôt, à compter de 1978, la construction d'un quai à même la lagune de la Grande Entrée. Un chenal devra donc y être creusé, nouveau motif d'inquiétude qui provoquera la création d'un comité de citoyens dans la municipalité de Grande-Entrée. Le projet de mine prend d'ailleurs visiblement de l'envergure. Aucun autre projet n'a englouti aux Îles des capitaux aussi considérables. De 1972 à 1983, année d'ouverture de Mines Seleine, environ 100 millions de dollars seront investis dans la poursuite des travaux d'exploration, les études de faisabilité et surtout la construction de la mine proprement dite, avec ses puits d'exploitation, ses installations souterraines de concassage, ses convoyeurs et son quai de chargement accessible à des navires d'un tirant d'eau d'au moins 9,75 mètres⁸¹.

À l'époque de la tenue du premier référendum québécois sur l'indépendance (1980), le dossier contribue à envenimer les relations fédérales-provinciales. Sensible aux arguments de la Nouvelle-Écosse et de l'Ontario, Ottawa



Le *Saunière* de la compagnie SONOMAR prend sa cargaison de sel dans la lagune de la Grande Entrée. (Coll. Musée de la Mer)

refuse de verser les subventions demandées : l'ouverture aux Îles d'une mine propriété du gouvernement québécois créerait une compétition déloyale envers les infrastructures existantes dans ces provinces⁸². Québec et la SOQUEM décident de faire cavaliers seuls, mais les déboires s'accumulent. Ainsi, le colmatage d'une brèche dans le principal puits d'exploitation coûte cher et retarde d'au moins un an l'ouverture définitive de Mines Seleine.

La mine embauche par la suite environ 200 personnes dont 85 % sont nées sur l'archipel. La production annuelle atteint assez rapidement un million de tonnes métriques, dont une bonne partie est achetée par le ministère des Transports du Québec. Le travail est parfois interrompu par l'humidité excessive de la mine, ou occasionnellement ralenti par des bris d'équipement. En 1985, une grève d'une durée de six semaines paralyse les opérations : les employés réclament des augmentations salariales, un meilleur fonds de pension, ainsi que l'abandon des mesures disciplinaires face à l'absentéisme au travail. Aux yeux des dirigeants de la mine, le coût excessif du transport maritime fait peser une menace constante sur les marges bénéficiaires. Le courant de privatisation qui touche le secteur de la pêche finit par atteindre la SOQUEM, dont le projet minier des Îles a épuisé les réserves financières et la capacité d'emprunt. En 1988, Les Mines Seleine est vendu à la Société Canadienne de Sel, propriété de la compagnie Morton Salt de Chicago. Cette vente controversée, effectuée à perte, est assortie d'une condition essentielle : les acheteurs s'engagent à maintenir pendant au moins dix ans 180 emplois aux Îles⁸³.

Depuis ce temps, de nouveaux investissements ont été nécessaires pour renouveler l'équipement et remédier à l'ensablement du chenal de la lagune de la Grande Entrée. Les emplois créés par l'extraction du sel ont été et demeurent précieux. L'économie de l'archipel ressentira fortement les contrecoups d'un désastre survenu en avril 1995, lors de l'inondation du principal puits d'exploitation. Deux années de travail acharné seront nécessaires pour sauver la mine et permettre la réembauche de la majorité des travailleurs. La situation est aujourd'hui redevenue normale, mais les travailleurs s'interrogent à propos de l'avenir d'une ressource non renouvelable, dont les coûts d'extraction pourraient être gonflés par la recherche de nouveaux filons.

L'exploration en vue de trouver des réserves gazières et pétrolières, à l'origine de la chaîne des événements ayant conduit au projet minier de Grosse-Île, a cependant repris au cours des dernières années, notamment dans les eaux côtières de l'archipel. Si les forages étaient fructueux, la situation économique de la population de l'archipel pourrait être radicalement transformée.

* * *

Nous avons constaté dans ce chapitre que les secteurs de base, fondements de l'économie traditionnelle, agriculture, chasse, pêche, ont connu des mutations sans précédent depuis 1960 et mobilisent proportionnellement aujourd'hui un nombre plus limité de personnes. Nous avons aussi observé l'essor d'activités représentatives des relations plus intenses établies avec la « Grand'Terre » : communications, tourisme, mine de sel.

Ces nombreux changements ont constamment interpellé les différents paliers gouvernementaux, dont les interventions, moins planifiées que ne l'avait prévu le BAEQ, se sont multipliées au nom de la lutte aux disparités régionales. En général, la population des Îles a bénéficié d'un meilleur niveau de vie. Conséquemment, des investisseurs madelinien ont eu l'occasion de faire leur marque dans plusieurs domaines : transformation des produits marins, tourisme, transport maritime, entre autres. Ces tendances ne doivent cependant pas faire oublier la persistance d'inégalités sociales. Aujourd'hui, dans un contexte de déclin démographique et de désengagement de l'État, la préservation et la mise en valeur de chaque ressource comptent. Et toute initiative visant à animer les longues saisons froides est précieuse pour assurer l'avenir de la communauté insulaire.

Une question d'appartenance



Au sommet du cap Dauphin, une vue imprenable sur Grosse-Île, au nord de l'archipel
(Photo Normand Perron)

INTRODUCTION

Particulièrement à compter de 1960, le cours de l'histoire économique des Îles-de-la-Madeleine s'est donc accéléré, provoquant des mutations souvent brusques et imprévisibles. Les chambardements ont aussi, comme nous allons maintenant le voir, modifié le cours de la vie au point de refaçonner l'organisation sociale dans son ensemble.

Que signifie être Madelinot à l'époque contemporaine ? La réponse à cette question ne peut être que nuancée. Les changements déferlent sans que les traditions soient oubliées. La perception de soi, tant individuelle que collective, est modifiée sans que les solidarités naturelles avivées par l'insularité s'évanouissent. Bref, au-delà des apparences, les signes de continuité sont encore forts aux Îles.

UNE QUÊTE DE CONFORT ET DE SÉCURITÉ

Une consommation au diapason de celle du continent

À compter des années 1960, le niveau de vie moyen commence à s'élever au gré de la multiplication des emplois et de la hausse des revenus, permettant une sensible augmentation des dépenses des ménages. De 1961 à 1971, la valeur des ventes au détail triple, passant de 4,3 millions à près de 12 millions de dollars¹. Maintenant que l'électricité est partout disponible, les appareils électroménagers connaissent une large diffusion. Ainsi, 93,3 % des logements sont munis d'un réfrigérateur en 1971, contre à peine 11,6 % dix ans plus tôt. Au terme de la même période, les téléviseurs trônent dans 96,1 % des salons, où la population francophone est désormais à l'écoute des émissions du service français de Radio-Canada, transmises depuis Moncton. Les véhicules automobiles se répandent (7 véhicules pour 10 logements en 1971) et bouleversent bien des habitudes, facilitant les déplacements quotidiens tant

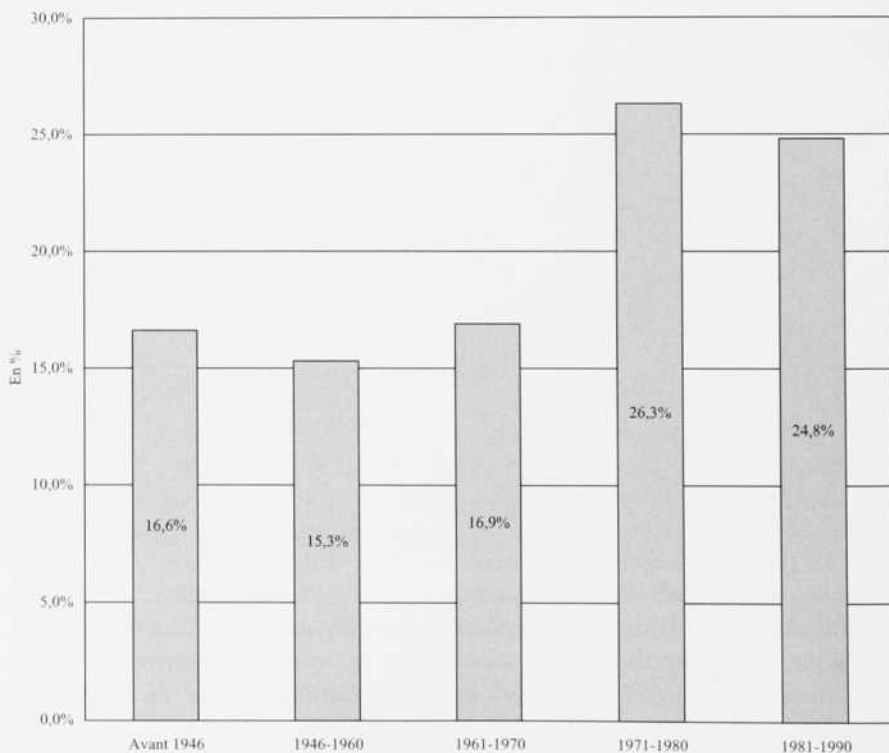
pour le travail qu'à des fins personnelles². Entre les îles du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons, un pont à structure métallique remplace désormais l'ancien pont de bois. Aucun feu de circulation n'interrompt encore cette circulation de plus en plus continue. En hiver, les principaux chemins sont déblayés à partir de 1960, tandis que les voies secondaires font la joie des motoneigistes.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'habitat offre plus de confort. Les années 1960 marquent à cet égard un tournant majeur : les logements dépourvus d'eau courante (21,7 % en 1961) tendent à disparaître et les toilettes intérieures à chasse d'eau (50 % des logements en 1961) deviennent rapidement la norme : les chantiers de construction se multiplient à une cadence accélérée et l'habitat rajeunit à vue d'œil (figure 8.1).

Figure 8.1

Répartition (%) des logements des Îles-de-la-Madeleine en 1991, selon l'époque de leur construction (1991 = 4 635 logements)



Source : Recensement du Canada, 1991. Les profils : Québec, partie 2.



Malgré la modernisation, plusieurs maisons d'aspect traditionnel continuent à capter les regards. Celles-ci ont été photographiées sur l'île du Havre aux Maisons. (Photos Normand Perron)

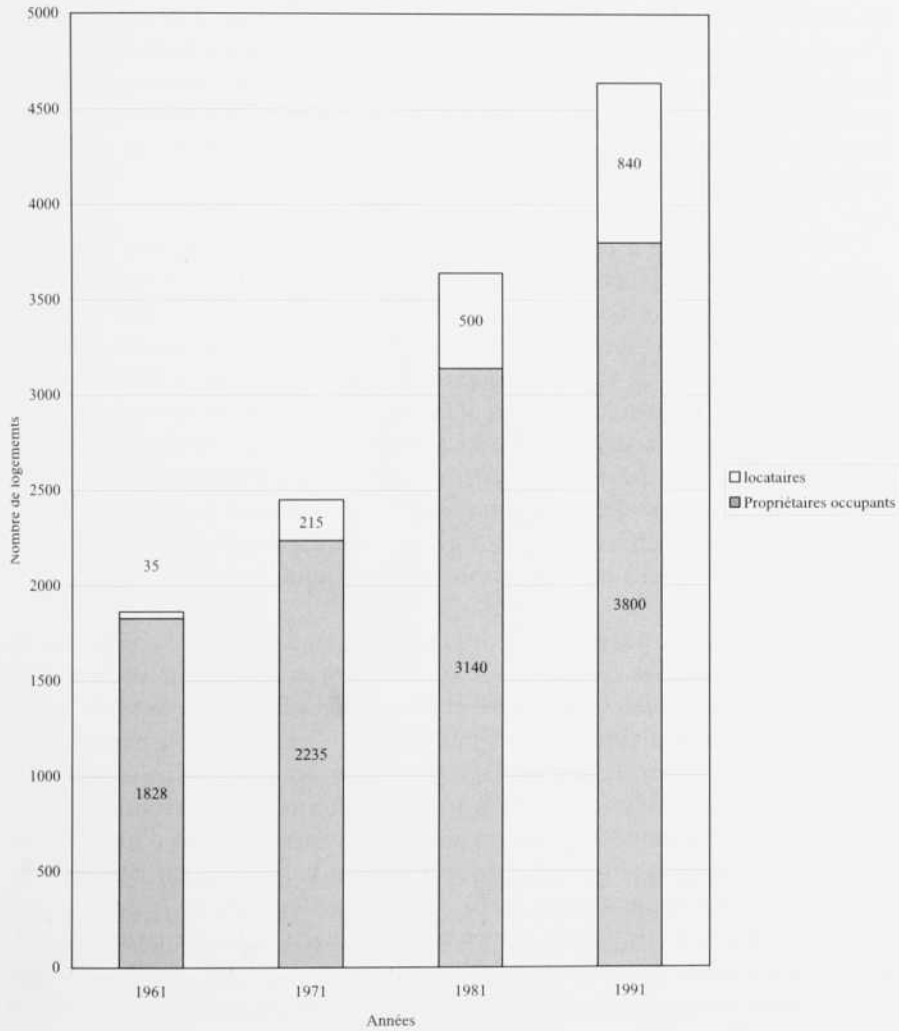
Les nouvelles habitations sont majoritairement construites sur l'île du Cap aux Meules (60 % des mises en chantier de 1971 à 1981) et contribuent à diversifier le paysage architectural avec l'apparition des premiers bungalows, des premiers duplex et des premiers immeubles résidentiels. La disposition plus linéaire des édifices neufs, le long des principales artères routières, contraste avec la dispersion des maisons traditionnelles³. En réponse à une demande croissante, des réseaux d'aqueduc sont mis en place sur les îles du Havre Aubert, du Cap aux Meules et du Havre aux Maisons, de 1964 à 1975. En général cependant, la résidence unifamiliale demeure la règle et les ménages madelinieniens sont massivement propriétaires de leur logis, situation propre aux milieux ruraux (figure 8.2).

Même les églises s'inscrivent alors dans ce courant de renouveau. Dans les paroisses de Havre-Aubert (1961), de Cap-aux-Meules (1966), de Fatima (1967) ou encore de Havre-aux-Maisons (1969), les plans retenus pour l'édification de nouveaux lieux de culte dénotent le souci de se dégager des formes traditionnelles tout en offrant aux fidèles un maximum d'espace et de confort⁴.

L'église de Fatima construite
en 1967.
(Photo Normand Perron)



Figure 8.2
 Distribution des logements des Îles-de-la-Madeleine
 selon les propriétaires occupants et les locataires,
 1961-1991



Source : Recensements du Canada, 1961 à 1991.

**PRODUCTION LOCALE
DE L'ÉLECTRICITÉ**

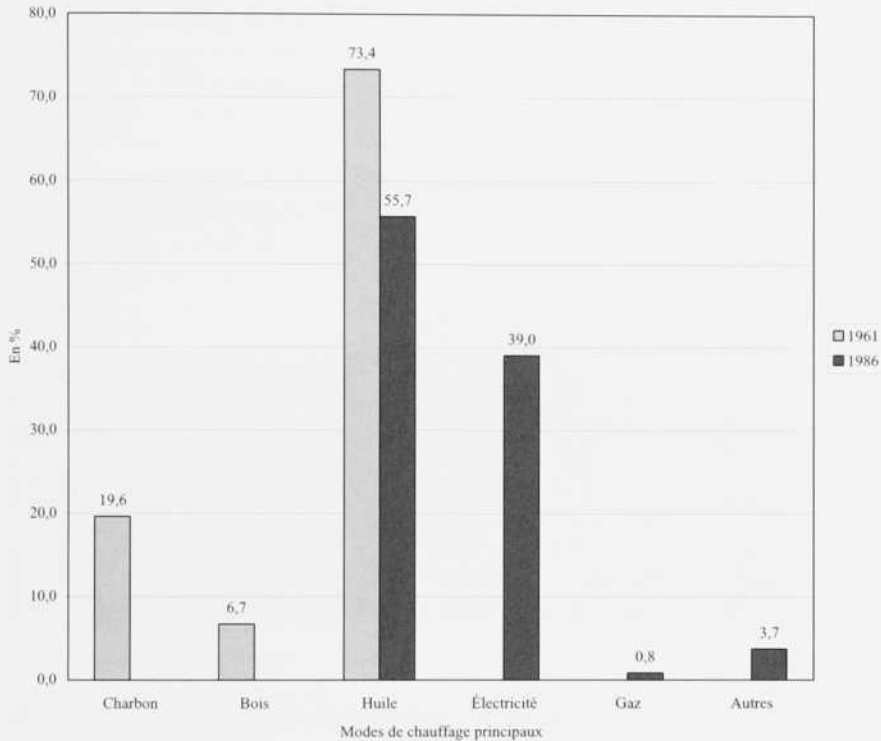
Quels que soient la nature ou l'aspect du logement occupé, tout le monde aux Îles bénéficiera des retombées de l'étatisation de l'électricité complétée en 1963. Celle-ci met un terme aux activités de la Coopérative d'électricité, confiant à la société Hydro-Québec l'épineux dossier de la production et de la diffusion énergétique aux Îles. « À mon avis, écrit le ministre des Ressources naturelles René Lévesque en 1962, c'est aux Îles-de-la-Madeleine qu'il y aurait la plus grosse diminution de tarifs d'électricité dans toute la province de Québec⁵. » Le ministre a bien raison : en juin 1962, la consommation domestique moyenne aux Îles, évaluée à 60 kwh, coûte 5,75 \$ mensuellement ; les nouveaux taux appliqués l'année suivante par la société d'État réduisent instantanément ces frais de plus de la moitié.

Dès l'arrivée d'Hydro-Québec aux Îles, on privilégie une alimentation autonome aux dépens d'une seconde solution qui aurait consisté à relier l'archipel par câble au continent. L'électricité continue donc à être produite sur place par un groupe électrogène diesel alimenté à l'huile lourde. Le nombre d'abonnés croît de façon exponentielle : 620 en 1954, 1 990 en 1966, 3 144 en 1972. À plusieurs reprises, il faut agrandir la petite centrale de 1963 pour augmenter la capacité de production. Évaluée à un demi-mégawatt en 1953, celle-ci atteint les 38 mégawatts en 1977⁶. Parallèlement, Hydro-Québec se livre à une série d'expérimentations visant à réduire les effets de la salinité sur ses lignes de transport ou à utiliser le vent, ressource dont les Îles sont amplement pourvues, à titre de ressource énergétique complémentaire.

Mais le coût par personne de la production d'électricité aux Îles est de quatre à cinq fois plus élevé que sur le continent et les déficits de la société d'État sont considérables (plus de 6 millions de dollars pour la seule année 1978) en milieu insulaire. Des avis publics sont diffusés au tournant des années 1970 pour interdire le chauffage électrique des maisons. À compter de 1979, un projet d'isolation des résidences connaît une vogue certaine et diverses mesures sont annoncées pour encourager la consommation d'huile plutôt que d'électricité, programme vite compromis par la forte hausse des produits pétroliers au début des années 1980⁷. Plusieurs éléments de la population, encouragés par une tarification comparable à celle des milieux ruraux du Québec, font d'ailleurs la sourde oreille à ces avances. En 1986, 40 % des logements madelinien, habituellement parmi les plus récents, sont chauffés à l'électricité (figure 8.3).

Figure 8.3

Modes de chauffage principaux des logements des Îles-de-la-Madeleine
 en 1961 et 1986
 (1961 = 1 863 logements ; 1986 = 4 275 logements)



Source : Recensements du Canada, 1961 et 1986.

Au milieu des années 1980, la population de l'archipel atteint de nouveaux sommets. La mine de sel de Grosse-Île, en pleine activité, contribue à gonfler la demande d'énergie électrique. Dans le secteur des pêches, il est question de produire plus de valeur ajoutée, et donc de recourir à des moyens de transformation plus énergivores. Un projet d'agrandissement de l'hôpital devrait avoir des conséquences analogues. Pour desservir plus efficacement l'archipel à long terme, Hydro-Québec envisage de nouveau un lien par câble avec le continent, mais les soumissions déposées pour ces travaux sont jugées trop élevées. En 1989, la société d'État décide plutôt de construire une toute nouvelle centrale équipée de manière à produire jusqu'à 70 mégawatts d'électricité à un coût réduit⁸.

Au tournant des années 1990, un vaste chantier est donc ouvert, sur lequel seront employés jusqu'à 260 travailleurs de la construction. Selon *Le Radar*, environ 200 millions de dollars, le plus fort investissement jamais effectué aux Îles, seront consacrés à la construction de cette vaste infrastructure sur le site de l'ancienne à Cap-aux-Meules. Inaugurée par le premier ministre Robert Bourassa le 24 octobre 1991, la centrale thermique consomme un mazout lourd beaucoup moins coûteux que les huiles plus légères. Elle offre aussi de meilleures garanties de protection de l'environnement⁹.

La centrale thermique
de Cap-aux-Meules.
(Photo Normand Perron)



Depuis l'achèvement de ces travaux, l'énergie électrique disponible répond mieux aux besoins. Les coûts d'exploitation, assujettis aux variations du cours mondial du pétrole, continuent à préoccuper la société d'État. La production d'énergie éolienne est de nouveau envisagée au milieu des années 1990, mais le projet de construction d'un parc privé d'éoliennes susceptible de répondre à environ 10 % des besoins énergétiques de l'archipel n'a pas encore eu de suites. Parallèlement, Hydro annonce en 1996 l'application d'une tarification coercitive envers les abonnés qui chauffent leur maison à l'électricité, abonnés dont le nombre excède les deux mille. Cette mesure soulève un tollé de protestations et n'est finalement pas appliquée¹⁰.

Les protestations sont d'autant plus vives que le coût de la vie aux Îles, étroitement relié à la question des transports, demeure élevé malgré la réduction graduelle des écarts saisonniers. Au fil des ans, les organismes les plus divers, de la Chambre de commerce au Regroupement des assistés sociaux, montrent du doigt le coût du panier de provision, le prix des matériaux

de construction ou encore celui de l'essence. Le prix du lait demeure exempt de tout contrôle, échappant aux mécanismes de fixation des prix de la Régie des marchés agricoles. En 1990, au moment de la demande de soumissions en vue de la construction d'un nouveau complexe sociosanitaire, les prévisions budgétaires prévoient par exemple un coût additionnel de 30 % pour cette construction effectuée aux Îles¹¹.

Il ne fait aucun doute que la nationalisation de l'électricité s'avère extrêmement avantageuse pour la population de l'archipel. Manifestation éclatante de l'État-providence aux Îles, la politique énergétique du gouvernement québécois, par le concours d'Hydro-Québec, est un atout majeur dans le développement économique et social perceptible à compter des années 1960. Elle contribue à adoucir les effets de l'insularité sur le coût de l'existence à une époque où la consommation se met nettement au diapason de celle du continent.

Le défi de la persévérance scolaire

Mais l'amélioration des conditions matérielles de l'existence n'offre aucune garantie de prospérité durable. Durant la période contemporaine, l'équation scolarisation égale développement devient un leitmotiv. Dès le début de cette période, il apparaît déjà que les autodidactes et les personnes formées sur le tas auront de la difficulté à se tirer d'affaire dans un monde où la professionnalisation sera une règle d'or. Dans la foulée d'une vaste enquête qui débouche sur le rapport Parent et la création, en 1964, d'un ministère de l'Éducation, les interventions publiques ne tardent pas à se multiplier. Au nom d'une accessibilité élargie aux ressources éducatives, l'ensemble du réseau est placé sous responsabilité gouvernementale et fait l'objet d'un financement beaucoup plus important que naguère. Une approche commune va désormais prévaloir dans le nouveau réseau de commissions scolaires régionales qu'on s'apprête à constituer : il faut réduire les écarts entre classes sociales et entre régions, en appliquant partout les mêmes programmes et les mêmes normes de qualité dans des établissements dotés d'infrastructures comparables. Cette approche exige le regroupement de la clientèle scolaire et généralise la pratique du transport scolaire.¹²

Parmi les premières retombées des réformes, on note la fermeture d'une douzaine d'écoles francophones de niveau primaire (écoles de canton) au profit de huit écoles centrales dont les territoires correspondent *grosso modo* à ceux des municipalités. Seuls les jeunes de Pointe-aux-Loups, moins nombreux, voyagent quotidiennement vers l'école centrale de Havre-aux-Maisons. Cette

restructuration n'a rien d'abusif, ménage les susceptibilités locales et est généralement bien acceptée. Pendant plusieurs années, la commission scolaire et son personnel relèvent avec brio le défi consistant à maintenir ouverte chacun de ces établissements. Aux Îles comme ailleurs, cependant, le déclin de la natalité est ressenti, particulièrement aux extrémités de l'archipel ainsi que sur le territoire de la municipalité de Cap-aux-Meules, où la population est plus âgée (tableau 8.1).

Tableau 8.1
CLIENTÈLE SCOLAIRE DES NIVEAUX PRÉSCOLAIRE
ET PRIMAIRE, PAR ÉCOLE, 1981 ET 2000

	1981	2000
Grande-Entrée	139	91
Grosse-Île/île d'Entrée (1)	112	72
Havre-aux-Maisons (2)	273	243
Cap-aux-Meules (3)	174	92
L'Étang-du-Nord	385	339
Fatima	365	286
Havre-Aubert (3)	141	71
Bassin	237	132
Total	1 857	1 326

(1) Incluant, pour 2000, 57 élèves à Grosse-Île et 15 à l'île d'Entrée.

(2) Incluant, pour 2000, les élèves de Pointe-aux-Loups.

(3) Niveau primaire uniquement en 2000.

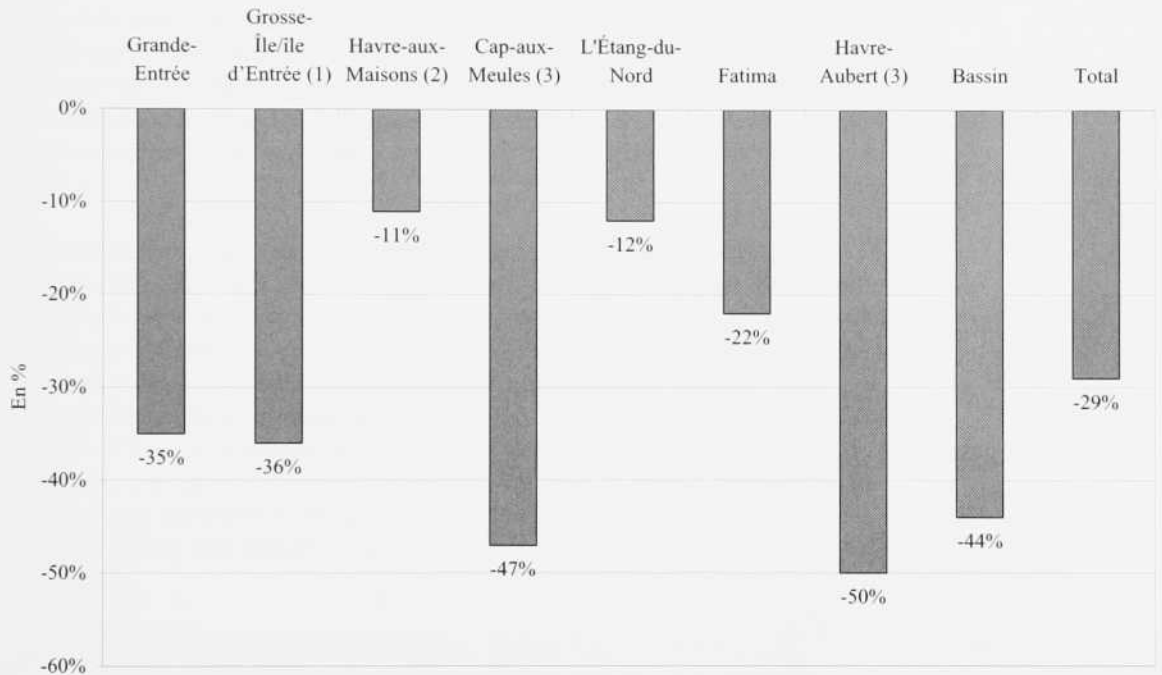
Sources : Ministère de l'Éducation du Québec, *Répertoire des organismes et des écoles*, Québec, Direction des communications, 1981, p. 109-112 ; Ministère de l'Éducation du Québec, *Répertoire des organismes scolaires et des établissements d'enseignement*, Édition 2000, Québec, Les publications du Québec, 2000, p. 146, 294, 295, 371.

La diminution de la clientèle met souvent à l'épreuve la polyvalence des enseignants et enseignantes titulaires de classes multiples, situation depuis toujours familière aux résidants anglophones de Grosse-Île et de l'île d'Entrée, où cette solution prévaut, exceptionnellement, du début du primaire à la fin du secondaire. À la lumière des prévisions démographiques et des compressions budgétaires gouvernementales, les fusions d'écoles sont cependant à l'ordre du jour. Les deux écoles de l'île du Havre Aubert ont été récemment intégrées

pour n'en former qu'une seule. Des projets analogues sont envisagés, particulièrement sur l'île du Cap aux Meules. On entend cependant tout mettre en œuvre pour maintenir l'école de Grande-Entrée, jugée trop éloignée pour disparaître¹² (figure 8.4).

Figure 8.4

Diminution (%) de la clientèle des niveaux préscolaire et primaire des Îles-de-la-Madeleine, par école, 1981-2000



(1) Incluant, pour 2000, 57 élèves à Grosse-Île et 15 à l'île d'Entrée.

(2) Incluant, pour 2000, les élèves de Pointe-aux-Loups.

(3) Niveau primaire uniquement en 2000.

Sources : Ministère de l'Éducation du Québec, *Répertoire des organismes et des écoles*, Québec, Direction des communications, 1981, p. 109-112 ; Ministère de l'Éducation du Québec, *Répertoire des organismes scolaires et des établissements d'enseignement. Édition 2000*, Québec, Les publications du Québec, 2000, p. 146, 294, 295, 371.

Le point saillant des réformes est sans doute l'ouverture, en septembre 1966, d'une vaste école régionale francophone de niveau secondaire dans le canton de La Vernière, sur l'île du Cap aux Meules. Les dimensions impressionnantes de l'établissement destiné à accueillir jusqu'à 860 étudiants francophones à partir de la huitième année suscitent l'étonnement, voire l'inquiétude. L'éditorialiste du journal *Le Madelinot* se fait rassurant : « La population des Îles n'est plus traitée en enfant pauvre », affirme-t-il, même si certains s'inquiètent de la qualité de l'enseignement laïc ainsi que de l'ambiance pouvant régner dans une aussi vaste infrastructure¹³. Les élèves en provenance de Bassin ainsi que du secteur situé entre Pointe-aux-Loups et Grande-Entrée s'apprentent à vivre une forte transition. Distance oblige, ils seront logés en semaine dans deux résidences de 75 lits chacune situées à proximité de la polyvalente. La direction du nouvel établissement se montre, pour sa part, préoccupée par l'ouverture des chemins en hiver : elle réclame l'amélioration des équipements de voirie et fait l'acquisition de 500 sacs de couchage qui ne tarderont pas à servir¹⁴...

En 1969, l'école secondaire régionale devient une « polyvalente », intégrant dans son secteur professionnel les activités de l'École des arts et métiers fondée quelques années plus tôt. Parallèlement, l'École normale pour filles de Havre-aux-Maisons, une institution presque séculaire ne répondant plus aux nouvelles normes, ferme ses portes en 1972¹⁵. Outre ses activités scolaires, l'école polyvalente devient rapidement un pôle culturel et récréatif. Elle contribue aussi à l'accélération de la croissance démographique de l'île du Cap aux Meules où vivent la plus grande partie des membres de son personnel. Conséquence du *baby boom*, les effectifs étudiants excèdent un peu les prévisions et on devra, au cours des premières années, utiliser avec parcimonie l'espace disponible.

L'école polyvalente.
(Photo Normand Perron)



Avec le temps, des problèmes d'un autre ordre apparaissent au grand jour. La clientèle de niveau secondaire connaît un déclin considérable : 1 807 élèves en 1973 (un sommet) contre 945 en 1988 et 729 en l'an deux mille¹⁶. Cette chute plus prononcée qu'au niveau primaire ne peut être attribuée au seul déclin de la natalité. La fréquence des décrochages, comparable à celle de plusieurs régions québécoises, provoque des cris d'alarme. Le cadre scolaire, malgré le contenu élargi des programmes, semble mal refléter le profil socio-économique des Îles. À quel point l'école est-elle perçue comme un tremplin pour une jeunesse vouée à quitter l'archipel ? En 1988, par exemple, le *Radar* cite des statistiques révélatrices : 15 % des adultes madelinien sont analphabètes, et la moitié de ceux-là sont âgés de moins de trente ans¹⁷. Le recensement de 1991 dévoile qu'un adulte sur trois ne possède pas une neuvième année, contre un sur cinq au Québec. La moitié de la population n'a pas de diplôme d'études secondaires en poche, contre 35 % au Québec. Le taux d'inscriptions à des cours de niveau universitaire (9 % en 1991) est inférieur de moitié à la moyenne provinciale¹⁸.

De fait, ceux qui complètent le cycle des études secondaires éprouvent des difficultés tant d'ordre économique que psychologique à faire le saut entre les Îles et les milieux scolaires postsecondaires de Moncton, Gaspé, Rimouski, Québec, Montréal et ailleurs¹⁹. Plusieurs choisissent même de mettre un terme définitif à leurs études plutôt que de quitter les Îles. Chez ceux qui partent, le taux d'abandon inquiète. C'est dans cette perspective qu'un

*UN TAUX ÉLEVÉ
D'ABANDON SCOLAIRE*



Le campus du Collège de la Gaspésie et des Îles.
(Photo Normand Perron)

campus collégial rattaché au Collège de la Gaspésie et des Îles ouvre ses portes en septembre 1983, à même les locaux de la polyvalente. L'augmentation rapide des effectifs étudiants, jeunes et adultes, témoigne de l'attachement de la clientèle aux Îles ; ceux qui ont amorcé avec le plus de réticences des études à l'extérieur en profitent d'ailleurs pour revenir et fréquenter le campus des Îles dans un climat moins impersonnel. D'une durée maximale de deux ans, cette fréquentation significative (42 étudiants à temps plein à l'automne 1983, contre 165 en 1985, 225 en 1993 et 179 en l'an deux mille) justifie d'ailleurs l'aménagement de locaux distincts en 1985 et en 1993, ainsi que la diversification des programmes et des services. En l'an 2001, l'inauguration du pavillon Denise-Leblanc, dont le nom commémore le souvenir de la députée madelinienne associée au projet dès le début, couronne cette démarche²⁰. Signalons également que l'Université du Québec à Rimouski, en réponse aux pressions du milieu madelinien, a amorcé depuis trois ans la décentralisation de quelques activités offertes dans les locaux du campus collégial.

Le système d'enseignement public connaît donc des hauts et des bas aux Îles-de-la-Madeleine. Le taux de scolarisation marque des progrès indéniables, mais le manque de persévérance aux études pose un défi qui compromet l'atteinte des objectifs d'accessibilité fixés aux premières heures de la Révolution tranquille québécoise. Un écart culturel mal cerné semble créer une distance entre une programmation scolaire définie à Québec et les réalités de la vie insulaire, quelle que soit la manière de les définir.

Des insulaires en santé

L'insularité colore également les débats entourant la mise en application des politiques québécoises dans le domaine de la santé et des services sociaux. Ici encore, il faut noter, toujours dans l'esprit de la Révolution tranquille, l'intention du législateur de porter remède aux écarts régionaux et sociaux les plus criants : l'accessibilité à des soins de qualité doit être aussi universelle que possible, même dans les zones les plus éloignées. À cette fin, ces responsabilités seront graduellement placées sous contrôle gouvernemental et des normes nombreuses et précises définiront le rôle des institutions et des acteurs du réseau. Rétrospectivement, les objectifs semblent élevés. Dans quelle mesure les atteindra-t-on aux Îles, où les retards cumulés sont assez considérables et les attentes particulièrement fortes ?

Dès 1961, l'assurance-hospitalisation entre en vigueur. Devant le besoin croissant de personnel infirmier, une école d'infirmières auxiliaires est ouverte ; elle attribuera plus d'une centaine de diplômes jusqu'à sa fermeture



en 1972²¹. Dans la même foulée, l'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde de Cap-aux-Meules est rénové et une annexe lui est ajoutée : il s'agit du pavillon du Christ-Roi, un foyer pour personnes âgées de 64 places représentant alors une remarquable innovation sur l'archipel. Du même coup, l'administration générale de l'hôpital implique pour la première fois des laïcs partageant cette responsabilité avec les fondatrices de l'institution, les religieuses de la communauté des sœurs de la Charité.

Au terme de nombreux débats sociaux, l'assurance-maladie universelle prend la forme d'une loi en 1970 et entre en vigueur le 1^{er} juillet 1971. La Loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit notamment une participation des citoyens à la gestion des établissements publics, et les sœurs de la Charité (107 d'entre elles ont œuvré à l'hôpital depuis trente-cinq ans) doivent en conséquence céder la propriété de leurs biens à une corporation laïque, à l'instar de leurs consœurs de la Congrégation Notre-Dame dans le secteur de l'éducation. C'est le début d'une ère nouvelle. Dès 1972, les Îles sont la cible d'un projet-pilote créant l'un des premiers Centres locaux de santé communautaire (CLSC) ayant pour mandat la prévention et l'action

Vue sur le secteur immédiatement au sud du havre de Cap-aux-Meules, où est localisé le Centre de santé de l'archipel.
(Photo Normand Perron)

sanitaires en première ligne, de même que la dispensation des services sociaux. Logé dans un pavillon rénové de l'hôpital, le CLSC prend en charge des fonctions jusque-là assumées par divers organismes : intégration du personnel infirmier de la Croix-Rouge, actif à Grande-Entrée, Grosse-Île et l'île d'Entrée ; intégration de l'Unité sanitaire et de l'infirmière de la santé scolaire²².

DES SERVICES DE SANTÉ À AMÉLIORER

En réponse à une demande croissante à tous les niveaux, un projet d'agrandissement de l'hôpital est formulé dès 1975. La construction d'un nouveau foyer mieux adapté à une clientèle plus âgée et requérant des soins plus soutenus constitue la priorité. L'espace additionnel ainsi créé serait alloué aux soins hospitaliers proprement dits. Au terme d'une longue gestation, la contribution financière gouvernementale est accordée en 1981. Les locaux de l'ancien pavillon du Christ-Roi sont rénovés et affectés aux soins de longue durée²³.

Cette époque marquée par le déploiement de nouvelles structures (hôpital, foyer, CLSC, Centre de réadaptation) et par l'investissement dans des budgets d'immobilisation d'une importance sans précédent n'est pas exempte de tiraillements. Le jeu de la chaise musicale décrit bien les nombreuses allées et venues de médecins omnipraticiens souvent venus aux Îles pour y acquérir de l'expérience. En 1972, un oto-rhino-laryngologiste effectue de courtes visites sur l'archipel. « Comme c'était le seul spécialiste qui venait aux Îles, les gens le consultaient pour à peu près tout, se rappelle un médecin de l'époque. Il soignait les problèmes de peau, aussi bien que ceux des oreilles²⁴. » Les visites de spécialistes se mesurent longtemps au compte-gouttes avant que l'on ne réussisse à mieux structurer leurs séjours, et même à retenir les services de quelques-uns d'entre eux de façon prolongée. Un exemple parmi d'autres : il n'y a aucun gynécologue en permanence aux Îles avant 1990, le service étant auparavant offert par des spécialistes en visite à raison de six semaines par année²⁵.

Les effectifs des médecins résidents croissent cependant : ils ne sont que deux en 1969, contre neuf dix années plus tard. Mais l'instabilité du corps médical, dont les revendications salariales sont à quelques reprises liées au versement de primes d'éloignement, rend plus difficile le fonctionnement des services externes voués aux soins de première ligne. En sens inverse, le transport de patients à destination des hôpitaux plus spécialisés de Québec ou de Montréal est longtemps effectué dans des conditions douteuses, par exemple à l'époque où les avions d'Air Gaspé sont dépourvus d'installations sanitaires, jusqu'à la mise en service, en 1981, d'avions ambulanciers spécialement conçus à cette fin. Combiné à d'autres facteurs, ce contexte crée de fortes tensions internes qui ne sont pas étrangères à la mise en tutelle temporaire du Centre de santé de l'Archipel en 1984²⁶.

En matière de santé, les insulaires peuvent donc parfois se sentir quelque peu marginalisés à une époque où la gratuité des soins intensifie l'utilisation des services existants et élève les attentes concernant l'ajout de services neufs. Avec le temps cependant, le grief le plus souvent formulé concerne la vétusté et la capacité d'accueil insuffisante du CLSC et du Centre hospitalier. L'étape la plus importante est atteinte au tournant des années 1990 : un nouveau complexe sociosanitaire est construit à un coût avoisinant les 40 millions de dollars ; ces immobilisations majeures permettent de loger le CLSC et le Centre hospitalier dans un édifice neuf, tandis que l'ancien est démoli.

Paradoxalement peut-être, d'importantes coupures budgétaires se succèdent pendant les années suivantes dans le cadre d'une rationalisation touchant l'ensemble des établissements québécois du réseau de la santé. Réduction du nombre de postes de cadre, mises à pied chez le personnel, regroupements de services, hausse de la productivité, contingentement des places d'hébergement pour personnes âgées et, en corollaire, diminution du taux d'hospitalisation (de 40 % plus élevé que la moyenne provinciale en 1993-1994) reliée à la disparition de près de 50 % du nombre de lits pour soins de courte durée. Les services connaissent donc un recul à la fin des années 1990, malgré une demande à la hausse dans le contexte d'une population vieillissante²⁷.

Depuis quelques années, pour rapprocher les insulaires du continent, atténuer le sentiment d'isolement du personnel médical et réduire les pressions budgétaires occasionnées par les visites de spécialistes, la télémédecine a été expérimentée et introduite aux Îles. On fonde beaucoup d'espoirs sur elle pour surmonter le problème des distances en matière de consultations, de diagnostics et même de traitements. Parallèlement, la Fondation du Centre hospitalier, relancée en 1990, tient des campagnes de financement dont les résultats excèdent souvent les objectifs. Les sommes recueillies auprès de la population servent à l'acquisition d'équipements coûteux et témoignent de la solidarité suscitée par la question de la santé aux Îles.

Malgré les situations évoquées, le bilan de santé de la population des Îles est globalement positif. L'espérance de vie des Madelinots est d'ailleurs élevée : celle des femmes, notamment, surpasse de trois ans la moyenne provinciale²⁸. Mais les insulaires continuent à redouter les situations réclamant une intervention urgente. Que dire alors de la population de l'île d'Entrée qui, rappelons-le, n'est pas reliée au reste de l'archipel ? Comme l'affirme une infirmière visiteuse, « un pouce coupé là-bas, c'est comme un bras coupé ici. Tout est décuplé, les émotions comme les actes physiques²⁹ ».

Solidaires contre vents et marées

Les interventions gouvernementales n'offrent cependant pas de garanties absolues contre les vicissitudes de la vie économique. Le marché de l'emploi est sujet à de brusques variations et plusieurs occupations à caractère saisonnier impliquent en outre un recours plus ou moins prolongé aux diverses politiques de soutien du revenu. Dans un monde en évolution rapide, les insulaires doivent plus que jamais se serrer les coudes. Depuis toujours, l'entraide repose principalement sur les liens familiaux. Ceux-ci sont d'ailleurs moins relâchés que sur le continent : le taux de familles monoparentales et de personnes vivant seules est très inférieur à celui de la Gaspésie ou du Québec³⁰. Mais il devient aussi nécessaire d'appriivoiser de nouvelles formules associatives.

Partout où cela est possible, la syndicalisation se répand aux Îles à l'époque contemporaine. Dans les secteurs public et parapublic, la création de syndicats locaux semble aller de soi, portée par un mouvement continental de vaste envergure. Dans le secteur privé, le syndicat des Métallos effectue un important recrutement aux Îles dès la fin des années 1960, grâce notamment à l'apport décisif du personnel féminin de la compagnie *Gorton Pew*. Même le secteur coopératif, expression d'une dynamique associative plus ancienne, est visé : à titre d'exemple, signalons l'accréditation syndicale des employés des coopératives de consommation de La Vernière, de Fatima et de Havre-aux-Maisons en 1977³¹.

La coopérative de consommation « La Sociale » de L'Étang-du-Nord.
(Photo Normand Perron)



Parallèlement aux syndicats, les regroupements reliés au travail et aux emplois se multiplient : pêcheurs, chasseurs, exploitants agricoles, camionneurs, entrepreneurs en construction s'organisent, revendiquent, manifestent. Aux Îles, les interventions les plus marquantes sont dictées par une attitude



Travail saisonnier, chômage saisonnier : une situation souvent inévitable et des droits à défendre. (Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 1823)

consistant à protéger des gagne-pain menacés par des interventions extérieures, gouvernementales ou privées. Les camionneurs et les travailleurs de la construction n'hésitent pas à exiger leur juste part de travail auprès des organismes ou compagnies liés par contrats à des entrepreneurs du continent susceptibles d'utiliser un personnel, une machinerie et des matériaux extérieurs aux Îles. Les chasseurs de phoque sont sur un pied d'alerte lorsque des animalistes circulent à proximité de l'archipel. Les pêcheurs de hareng exigent l'exclusion des plus gros seineurs des eaux du golfe. Les exploitants agricoles réclament une meilleure protection des espaces propices à l'agriculture. Les entrepreneurs en construction des Îles expulsent, sans violence, des travailleurs de l'extérieur au moment de la pose de tuyaux d'égout à Fatima. Au fil des ans, la population est donc témoin de plusieurs grèves, arrêts spontanés de travail, pétitions et manifestations visant à protéger les emplois, leur rémunération et la qualité de la vie au travail.

Sans effacer les anciennes solidarités fondées sur les relations de parenté et de voisinage, la tendance à l'associationnisme se manifeste tout aussi vigoureusement dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. C'est au cours de la période contemporaine que les clubs sociaux tels les Chevaliers de Colomb ou les Filles d'Isabelle font leur entrée aux Îles, ajoutant leurs interventions caritatives à celles, plus anciennes, des Églises, des Cercles de fermières

*SOLIDARITÉ CONTRE
LA PAUVRETÉ ET
L'EXCLUSION SOCIALE*



Affiche du groupe Sentinelle, voué à l'amélioration de la condition féminine. (Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 1756)

ou des clubs de l'Âge d'or. Les soupers-bénéfice et les collectes de toutes sortes se multiplient, de même que les visites aux malades et aux résidants du foyer. On s'attaque aussi à des dossiers plus complexes. Ainsi, l'un des premiers gestes des Chevaliers de Colomb est, en 1968, de stimuler la création aux Îles d'une brigade d'Ambulanciers Saint-Jean qui dotera l'archipel d'un premier service d'ambulances en 1973³². Les clubs de l'Âge d'or font circuler, en 1975, une pétition qui contribue au déblocage d'un dossier relatif à la construction de logements à loyer modique³³. Avec le concours de la Société d'habitation du Québec et des municipalités, plus d'une centaine de ces habitats seront répartis entre les Îles, jusqu'au milieu des années 1980, à l'intention des retraités et des familles à faible revenu.

La crise socio-économique qui alimente l'exode des Madelinots au cours des années 1990 provoque la définition de nouveaux besoins et l'émergence de solidarités nouvelles : banque alimentaire, centre des femmes, maison d'hébergement, maisons de jeunes, etc. Les organismes communautaires se structurent et se spécialisent au point de constituer un réseau assez complexe. À Cap-aux-Meules, en 1994, pas moins de 25 d'entre eux amorcent une cohabitation dans l'ancienne école transformée en centre communautaire. Pendant ces années, la fondation Centraide canalise les collectes et dépasse régulièrement ses objectifs.

Cette attention portée aux problèmes sociaux se transpose sur le front économique. Fondée en 1961, la Chambre de commerce des Îles devient rapidement un groupe de pression influent, pilotant plusieurs dossiers d'envergure locale ou régionale. À Grande-Entrée et à Havre-Aubert, où les emplois sont plusieurs fois compromis par l'instabilité des entreprises de transformation des produits marins, la population est souvent appelée à se mobiliser. À

L'Étang-du Nord, où des incendies majeurs sèment la consternation au cours des années 1970, les liens communautaires sont un atout fondamental dans une relance qui s'appuie sur un complexe portuaire incorporant une place publique magnifiquement conçue³⁴. À Havre-Aubert, en 1991, la fermeture d'une usine de crustacés suscite la fondation de la corporation de développement communautaire Unîle, appelée à jouer un rôle de premier plan en matière de création d'emplois³⁵.

À L'Étang-du-Nord, vue de l'île aux Goélands et du cap Savage. (Photo Normand Perron)





Gestes traditionnels inscrits sur
la pierre par le sculpteur
Roger Langevin sur la côte
de L'Étang-du-Nord.
(En haut : Coll. Musée de la Mer)
(En bas : Photo Normand Perron)



UNE VISION RENOUVELÉE DU TERRITOIRE

Politique et régionalisme

Ces diverses manifestations de solidarité ne doivent pas faire oublier les antagonismes que peut susciter une répartition inégale des ressources et de la richesse entre les groupes sociaux et entre les différentes régions habitées de l'archipel. La vie politique reflète souvent ces tensions tout en leur fournissant un exutoire partiel. La scène politique provinciale prend beaucoup de place aux Îles au cours de la période contemporaine. Les interventions de l'État québécois n'ont jamais été aussi considérables, et l'archipel, malgré sa population limitée, constitue un comté provincial à lui seul. La politique fédérale suscite généralement moins d'attention malgré l'importance de plusieurs dossiers, dont celui des pêches. À Ottawa, le poids politique des Îles est d'ailleurs amoindri par le découpage électoral de 1966, qui insère les Îles dans le nouveau comté de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine.

Les députés provinciaux qui se succèdent aux Îles ne manquent jamais de rappeler à Québec qu'ils représentent une population et un territoire insulaires. En 1962, le député libéral Louis-Philippe Lacroix, natif de Saint-Charles de Bellechasse, prend la relève de l'unioniste Hormidas Langlais. Il conserve son poste jusqu'en 1976 et devient chemin faisant le *whip* de son parti, de même que le responsable des pêcheries maritimes au sein de son gouvernement³⁶. Il incarne mieux que quiconque l'époque où la Révolution tranquille multiplie les réformes (éducation, santé, nationalisation de l'électricité, etc.). Aux Îles, le niveau de vie tend à s'élever et le député, politicien pugnace et habile organisateur, ne manque pas de s'attribuer une partie des mérites associés à ce rattrapage. Au tournant des années 1970, alors que s'esouffle la Révolution tranquille et que s'affirme, sous la direction du tout nouveau Parti québécois, un courant indépendantiste et social-démocrate, l'opposition au député libéral se raffermie. Pendant quelques années, une dure lutte électorale, très perceptible à l'échelon municipal, divise la population.

En 1976, le Parti québécois remporte une victoire éclatante. Aux Îles, Denise Leblanc, âgée de vingt-sept ans et native de L'Étang-du Nord, met de justesse un terme à la carrière politique de Louis-Philippe Lacroix. Première femme élue aux Îles, la nouvelle députée exerce les fonctions les plus diverses au sein du gouvernement péquiste, où elle devient notamment ministre de la Fonction publique et ministre déléguée à la Condition féminine³⁷. Sur l'archipel, elle est particulièrement interpellée par la crise qui sévit dans le secteur des pêches, par le cheminement ardu du projet de mine de sel, ainsi que par

Denise Leblanc.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 298)



l'implantation d'une municipalité régionale de comté. Le second mandat de son parti, de 1981 à 1985, se déroule dans un climat de crise économique, de restrictions budgétaires et de dissensions internes. Denise Leblanc ne présente pas sa candidature à l'élection de 1985. Le libéral Georges Farrah, originaire de Cap-aux-Meules, lui succède.

Le député Farrah, réélu aux élections de 1989 et 1994, suit de près les dossiers relatifs à la construction du nouveau complexe de santé et de la nouvelle centrale thermique, des immobilisations majeures. Il contribue aussi à animer les conférences économiques de la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, en vertu desquelles son gouvernement préconise une nouvelle formule de concertation pour se mettre à l'écoute des besoins régionaux et définir des ententes-cadres gouvernement-régions. Il est adjoint parlementaire du ministre du Tourisme jusqu'à ce que son parti soit confiné à l'opposition à partir de 1994. Il voit ensuite sa base électorale s'effriter devant l'accumulation des problèmes économiques et sociaux. En 1998, le candidat péquiste Maxime Arseneau, originaire de Havre-aux-Maisons, lui arrache la victoire. Tout comme son prédécesseur, le député Arseneau est nommé ministre adjoint au Tourisme, puis, en 2001, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ; il est le premier Madelinot à siéger comme ministre des Pêcheries. Quant à la carrière politique de Georges Farrah, elle est relancée en 2000 alors que ce dernier devient le deuxième Madelinot élu député fédéral du comté de Bonaventure-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine-Pabok.

Comme on peut le constater, les électeurs des Îles ne craignent plus de se faire représenter par l'un ou l'une des leurs à l'Assemblée nationale du Québec. Cette situation reflète l'amélioration des communications avec le continent : il est moins nécessaire d'élire un député géographiquement proche des centres de décision. En même temps, l'attitude de l'électorat témoigne de la montée d'un plus fort sentiment régionaliste à l'heure de la mondialisation et d'une remise en question partielle de l'État-providence qui se traduit par l'alourdissement des responsabilités confiées aux instances municipales (routes, quais, etc.), ainsi que, en conséquence, par une « valorisation du local et du micro-régional comme lieu de réalisation des ambitions personnelles et collectives³⁸ ».

Aux Îles, pour des raisons historiques évidentes, le premier sentiment d'appartenance va à son canton et à son île. Les rivalités intermunicipales demeurent vives, même si l'automobile, un réseau routier intégré et la multiplication des associations supralocales font qu'on se connaît mieux. À l'époque contemporaine, le poids accru des interventions gouvernementales, si souvent favorables à une centralisation de la population et des activités sur l'île du Cap



Georges Farrah.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 17)

aux Meules, élève les enjeux. Ainsi, le projet de construction d'une piscine régionale, en 1976, représente un moment de vérité : où la construira-t-on ? Quel organisme en assumera la gestion ? La municipalité de Havre-aux-Maisons, qui a initialement conçu le projet, n'en démord pas : c'est chez elle et sous sa responsabilité que la piscine doit être construite, et non sur l'île du Cap aux Meules, choyée entre toutes, où les maires souhaitent qu'elle soit prise en charge par la commission scolaire régionale. Dans le long débat public qui s'engage, les intervenants dressent le bilan de la répartition des investissements publics aux Îles. Havre-Aubert a le palais de justice, le musée de la Mer, un centre culturel. Grande-Entrée a un camping et accueillera bientôt une base de plein air. Quant à l'île du Cap aux Meules, elle accueille un nombre sans cesse grandissant d'infrastructures de toutes sortes. Qu'offre-t-on à Havre-aux-Maisons, outre son aéroport ? Un dépôt³⁹...

Canotage à la base de plein air
de Grande-Entrée.
(Centre d'archives des Îles-de-la-
Madeleine, Fonds du journal
Le Radar, 31)



Environnement et prises de conscience

En 1983, au moment de l'inauguration de la piscine régionale, finalement construite à La Vernière près de la polyvalente, les préoccupations environnementales ont cependant des effets de plus en plus rassembleurs. Les recherches sur l'écologie de l'archipel se sont multipliées depuis les années 1960 et une série de cris d'alarme, d'abord lancés par divers milieux scientifiques et repris par plusieurs intervenants madelinien, ont été entendus. Depuis le début des années 1970 déjà, l'eau douce apparaît constamment menacée d'invasion par l'eau salée et il importe de l'économiser et de respecter des normes de pompage sécuritaires. La pérennité du milieu forestier est menacée par des prélèvements excédant sa capacité de croissance. La diversité et la fragilité de la faune ailée fréquentant l'archipel commencent à être mieux connues du public. Les buttes des Îles sont de plus en plus grugées et défigurées par plus de 300 carrières de gravier mal réglementées et souvent illégales. Les dunes trop souvent piétinées résistent moins aux assauts de la mer. La fermeture de la lagune du Havre aux Basques depuis 1956 est qualifiée d'aberration par plusieurs. Le développement résidentiel se poursuit de façon anarchique. Les eaux usées non épurées représentent un danger additionnel permanent. Les déchets solides, dont le volume est en croissance, remplissent bien des fossés et déparent bien des plages ; ils sont en outre recueillis avec des moyens insuffisants et livrés en vrac sur le site de dépotoirs d'un autre âge⁴⁰. En 1981, devant l'accumulation en plusieurs endroits de détritiques lancés du haut de falaises, Achille Hubert du *Radars* ne cache pas la véritable source du problème : « Pourtant, c'est nous-même, les Madelinots, qui sommes les premiers responsables de l'état lamentable de notre environnement commun⁴¹. »

L'exiguïté des Îles et l'essor du tourisme ne font qu'accentuer le sentiment d'urgence ressenti par une fraction croissante de la population. La réalisation du projet de mine de sel à Grosse-Île a d'ailleurs stimulé les prises de conscience. Les nombreuses visites guidées sur le territoire de la Réserve nationale de la faune créée en 1978 sur la pointe de l'Est contribuent à l'éducation populaire. Le projet d'une réserve écologique sur l'île Brion, que le gouvernement québécois concrétisera en 1988, occupe les esprits et suscite la formation d'une corporation pour l'accès et la protection du site⁴². Sur le plan politique, une expérience-pilote en matière d'aménagement conduit à une consultation de plusieurs éléments de la population de 1977 à 1981. Le bilan environnemental qui en résulte accélère la création, en 1981, d'une municipalité régionale de comté dont le principal mandat, relié à la loi sur l'aménagement et l'urbanisme, consiste à fixer les grandes affectations du sol dans le cadre d'un schéma d'aménagement. Les maires n'ont plus le choix : ils sont tenus de se

À l'époque contemporaine, l'île Brion est le site de recherches axées sur le pétrole avant de devenir une Réserve écologique. (Coll. Musée de la Mer)



concerter dans le cadre d'un gouvernement régional embryonnaire, malgré leurs craintes de voir disparaître les petites municipalités. Au terme d'une gestation longue et parfois difficile, le schéma est adopté en 1987⁴³.

*DES STRATÉGIES
QUI BOUSCULENT
LES HABITUDES*

L'environnement alimente donc dès cette époque une bonne partie des débats publics. Les élus commencent à manifester une conscience environnementale accrue, stimulée par des groupes de pression auxquels la population prête une oreille de plus en plus attentive. Et surtout, les structures mises en place facilitent l'adoption de réglementations cohérentes, qu'il s'agisse de contrôler la circulation des véhicules hors route, d'épurer les eaux usées ou de protéger et distribuer l'eau potable⁴⁴. Par la suite, les stratégies de développement tenteront d'harmoniser les préoccupations économiques et les mesures de protection du territoire. Ainsi, lors du sommet socio-économique de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine de 1988, un projet novateur de collecte et de recyclage des déchets a priorité sur tous les autres. Au terme d'une longue démarche inspirée par les promoteurs d'un petit centre de récupération (Réutilite inc.), une usine de tri-compostage est créée près de la dune du Nord à Havreaux-maisons en 1994. Certes, on bouscule des habitudes et une phase d'adaptation est nécessaire avant d'en arriver à un triage de qualité. Néanmoins, cette réalisation majeure de la MRC marque aux yeux de plusieurs la défaite de l'esprit de clocher⁴⁵.

Parallèlement, les initiatives protectionnistes et éducatives se multiplient, impliquant non seulement les élus municipaux mais aussi divers groupes de citoyens à l'affût des subventions gouvernementales disponibles. Pour assurer la croissance forestière, des plants sont distribués, des brise-vents sont installés, une Semaine de l'arbre est organisée, une petite coopérative de travailleurs sylvicoles est formée, des sentiers forestiers sont ouverts aux promeneurs. Des sentiers jalonnés de panneaux d'interprétation circonscrivent l'accès aux principaux milieux humides. Aux endroits les plus fréquentés, des passerelles facilitent la traversée des dunes en direction des plages. Des opérations de nettoyage conduites par des bénévoles sont régulièrement effectuées auprès des milieux les plus fragiles, y compris le fond des lagunes. Au Havre aux Basques et à la Grosse Île, la sauvagine dispose d'espaces naturels bien protégés. Pourtant, il y a de cela à peine une trentaine d'années, l'un des premiers ornithologues à dénombrer les oiseaux aux Îles a pris du plomb dans ses bottes pour s'être interposé entre des chasseurs et des pluviers⁴⁶. Cette époque semble bien révolue...

Depuis 1988, la corporation Attention Fragile est à l'origine d'une longue série de projets de protection, de sensibilisation et de recherche. En 1998, l'archipel est désigné par Environnement Canada comme une zone d'intervention prioritaire et un comité ZIP, organisme de concertation voué à la



Un logo à la signification claire.

(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 1457)

La chevauchée des Îles. Les plages des Îles se prêtent bien aux randonnées équestres. (Coll. Musée de la Mer)



protection des milieux marins, y préconise une gestion intégrée des plans d'eau et une surveillance renforcée des écosystèmes les plus menacés⁴⁷. Cette vigilance est bien fondée : Hydro-Québec doit décontaminer à grands frais le site de la Centrale thermique à la suite du déversement accidentel d'huiles usées en 1988 ; une compagnie pétrolière responsable d'une fuite d'essence à Cap-aux-Meules en 1992 se voit dans l'obligation d'intervenir prestement pour limiter les dégâts ; les procédés utilisés en 1996 pour le renflouement de l'*Irving Whale*, barge pétrolière naufragée en 1970 entre l'archipel et l'île du Prince-Édouard, suscitent la controverse et la présentation de plusieurs mémoires inspirés par la crainte d'une contamination d'envergure⁴⁸.

DES IDENTITÉS LOCALES FORTES

Au cours des années 1990, les urgences environnementales et la dynamique de concertation de la MRC atténuent jusqu'à un certain point les rivalités intermunicipales, suscitant à l'occasion des regroupements de services. Cette nouvelle vision du territoire, qui met l'accent sur l'interdépendance des Îles, semble naturellement conduire à la création d'un authentique gouvernement régional. Les budgets municipaux sont par ailleurs en situation précaire en raison des coupures gouvernementales et du déclin démographique. Les pressions qu'exerce le ministère québécois des Affaires municipales en vue de précipiter les fusions ne font que s'accroître, assorties de pénalités financières pour les municipalités récalcitrantes.

Dès 1997, le projet de création d'une communauté maritime unifiée est à l'étude. Mais les identités locales sont fortes et une vive opposition à cette forme de regroupement se manifeste. Un référendum tenu en octobre 1999 suscite une participation élevée et témoigne de la division de la population, la majorité des maires s'étant opposés au projet de fusion⁴⁹. En l'an 2000, devant la perspective de sanctions financières accrues, il faut s'incliner. Seule la municipalité de Grosse-Île, pour des motifs linguistiques et culturels, conserve son autonomie. La municipalité des Îles-de-la-Madeleine, dont les élus représentent le cadre géographique des anciennes municipalités, siège pour la première fois en janvier 2002. Les dirigeants de la nouvelle structure se donnent pour le moment deux objectifs : le premier consiste à assainir les finances municipales ; le second, plus ambitieux, vise à réduire les écarts socio-économiques qui font obstacle à l'éclosion d'une véritable conscience régionale.

LES ÎLES NE SONT PAS À VENDRE

Les voix des Îles

À l'époque contemporaine, les nombreux débats publics qui unissent ou divisent la population madelinienne sont fortement stimulés par l'apparition et l'essor de médias diffusant une information soutenue à propos des enjeux locaux et régionaux, faisant ainsi contrepoids au volume croissant des informations diffusées à partir du continent. Dès le début des années 1960, au moment où la Révolution tranquille québécoise et la création du BAEQ laissent présager des changements substantiels, le lancement d'un journal devient un besoin impérieux. Un groupe d'investisseurs de Québec et des Îles lance le bimensuel *Le Madelinot* en juillet 1965. Un bon accueil est généralement réservé au nouvel arrivant, même si son contenu éditorial laisse rapidement entrevoir sa sympathie pour le député Louis-Philippe Lacroix et les politiques du Parti libéral du Québec. C'est grâce au *Madelinot*, notamment, que la population des Îles reçoit des explications nourries quant aux orientations majeures de la Révolution tranquille. Le contenu du plan du BAEQ et ses suites y sont également présentés sous un jour favorable.

Le Madelinot cesse de paraître en 1976, peu de temps après la défaite électorale du député Lacroix. Depuis 1972 cependant, un second journal, *Le Radar*, obtient de plus en plus les faveurs de la population. Diffusé avec des moyens modestes, le nouvel hebdo incarne le nouveau courant d'opposition issu de la montée du Parti québécois, dont le message prend à contrepied celui du Parti libéral. Ce journal de combat fondé par le Madelinot Achille Hubert ne craint pas la controverse, critiquant régulièrement le manque de perspectives d'organismes jugés trop complaisants envers les tenants du pouvoir, telle la Chambre de commerce des Îles. Après 1976, tout comme son prédécesseur, il devient l'unique journal des Îles : le ton s'adoucit, le contenu se professionnalise, le format et la qualité de l'impression sont en constante amélioration. En 1982, après dix années d'existence, il atteint un nouveau régime de croisière avec un tirage de 3 000 exemplaires⁵⁰. Depuis ce temps, *Le Radar*, toujours dirigé par son propriétaire Achille Hubert, est devenu un médium incontournable aux Îles. Signalons aussi la diffusion en milieu anglophone, depuis 1985, du feuillet d'information *The First Informer*, initiative de Constance Boudreau-Clark, résidente de Grosse-île.

Au cours des années 1970, les médias électroniques du continent sont plus facilement captés par la population de l'archipel. Devant cette avalanche de messages, plusieurs intervenants ressentent le besoin de créer aux Îles des

émissions reflétant le plus fidèlement possible l'identité madelinienne. La radiodiffusion communautaire, moins soumise aux critères habituels de rentabilité, est envisagée dès 1973 par un groupe de travail constitué dans le cadre des activités du tout nouveau CLSC. Malgré des sondages favorables, une pétition adressée aux élus municipaux et la mise sur pied de cours d'initiation de niveau collégial visant à former techniciens et animateurs, les coûts d'implantation sont élevés et le montage financier du projet s'avère long et ardu. La radio communautaire CFIM n'entrera en ondes que le 15 novembre 1981⁵¹. Par la suite, les responsables ont souvent à faire preuve de vigilance et d'imagination pour assurer la survie de l'institution : bingos, radiothons, démarchage publicitaire et demandes de subventions se combineront pour combler plusieurs déficits annuels. Mais le nouveau médium acquiert rapidement une réputation enviable : le sommet socio-économique de 1988 inscrit d'ailleurs parmi les priorités madeliniennes son projet de relocalisation dans des locaux plus spacieux à Lavernière. La station atteint par la suite de nouveaux sommets que permettent de mesurer l'importance des cotes d'écoute et les appuis financiers répétés du public. Avec elle, pour la première fois, une voix commune instantanément avec les habitants de tous les recoins de l'archipel, facilitant l'émergence et la consolidation de toutes les formes de solidarité.

Le sens de la fête et des traditions

La vie aux Îles est aujourd'hui encore rythmée par des activités à caractère saisonnier associées à la préservation des traditions : atmosphère festive des carnivals d'hiver, ambiance rituelle de la chasse au phoque, enthousiasme et curiosité provoqués par la reprise du frai du hareng, climat d'effervescence lié à l'ouverture de la pêche au homard, retrouvailles estivales dans le cadre de festivals célébrant les traditions maritimes. On aime encore fêter, et on multiplie volontiers les occasions à grand renfort de bénévolat.

Durant la période contemporaine, les médias des Îles invitent cependant plus souvent la population à prendre part à des activités de loisirs organisées dans le cadre municipal. Il en est ainsi depuis la fin des années 1960, avec l'aménagement de nouveaux terrains de jeux, l'ouverture de centres de loisirs sportifs et culturels et la construction d'un premier aréna doté d'une glace artificielle. Cette municipalisation des loisirs relègue un peu dans l'ombre le cadre paroissial, suivant un mouvement plus général de laïcisation. Elle a pour complément les nombreuses manifestations se déroulant dans le nouveau cadre scolaire défini par le rapport Parent. Ainsi, à la nouvelle école polyvalente, le professeur et animateur Rosaire Vigneau planifie chaque année un mois culturel dont les activités, ouvertes au public, permettent à la clientèle étudiante



Un ciel constellé... de cerfs-volants!
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 633)



Au Centre Alfred Gallant de Fatima, les courses sous harnais permettent de donner libre cours à une passion très ancienne aux Îles : les chevaux.
(Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 1733)

de se faire valoir sur le plan artistique. La volonté d'ouverture sur l'extérieur est évidente : en 1967, 21 envolées financées par le ministère de l'Éducation permettent à presque toute la population adolescente des Îles de visiter l'exposition universelle *Terre des Hommes*⁵².

Les voyages forment la jeunesse, selon un dicton connu. Un groupe d'étudiants visitent l'Expo 67. Au centre de la photo, l'abbé Frédéric Landry, futur fondateur du musée de la Mer. (Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 79)



L'avènement et l'importance du tourisme exercent en outre une influence grandissante sur le calendrier et les orientations de plusieurs manifestations collectives. Il importe d'animer le séjour des visiteurs, et l'été devient donc la saison durant laquelle les activités théâtrales, musicales, d'arts visuels, artisanales, sportives et interprétatives battent leur plein. Le Festival acadien ou Traditions maritimes en fête ne sont que les plus récentes manifestations d'un mouvement qui a mûri depuis les années 1970.

La corporation Arrimage, principal regroupement des intervenants socioculturels des Îles, s'est inquiétée de cette évolution : la vie artistique ne peut prendre son envol qu'en présence de la clientèle touristique ; malheureusement, souligne-t-on, cet élan estival prend abruptement fin avec le départ des derniers visiteurs, et les Îles entrent ensuite dans une longue phase de torpeur⁵³. Mais cette situation a aussi des effets positifs : des créateurs

madeliniens se professionnalisent et font connaître leur art tant sur le continent qu'aux Îles, relevant le défi de la survie économique. En arts visuels, les disciplines se diversifient : verre, céramique, pierre d'albâtre, sable, cuir. La tradition musicale atteint de nouvelles dimensions à travers les musiciens et chansonniers, tel Georges Langford, qui se produisent devant un public élargi dans de petites salles où sont également présentées des pièces théâtrales. Quelques artisans, artistes et écrivains du continent s'installent pour de longs séjours sur l'archipel, certains choisissant même d'y résider en permanence⁵⁴.

Course de bateaux miniatures
artisanaux à Havre-Aubert.
(Centre d'archives des Îles-de-la-
Madeleine, Fonds du journal
Le Radar, 1918)



Mais cette dynamique contemporaine ne garantit en rien la survie de la tradition orale. Aux Îles comme partout dans le monde, la transmission du patrimoine vivant est en partie interrompue par l'irruption de la modernité : les générations communiquent moins entre elles. En 1980, Suzie et Yvonne Leblanc recueillent et diffusent une cinquantaine de chansons d'autrefois. Au cours de leur enquête, elles constatent déjà que la tradition publique des chanteurs et des conteurs s'estompe rapidement. Les dépositaires de ces savoirs



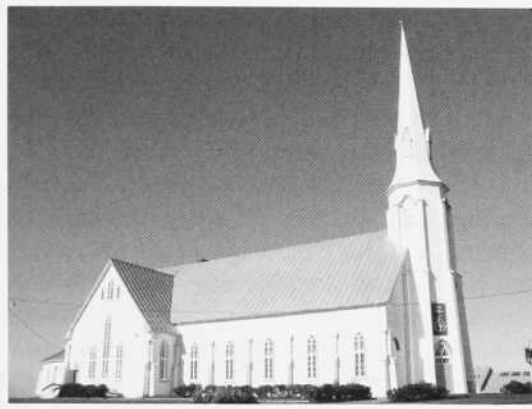
Pol Chantraine, Madelinot d'adoption et écrivain engagé. (Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine, Fonds du journal *Le Radar*, 1179)



Au cœur de la vie sociale et culturelle : le Centre multifonctionnel de l'île du Havre-Aubert. (Photo Normand Perron)

éprouvent un sentiment de dévalorisation : « Nous nous sommes heurtées à certaines réticences de la part de nos chanteurs, telle la peur du ridicule. C'est à maintes reprises que l'on nous a fait promettre de ne pas faire entendre nos enregistrements à qui que ce soit⁵⁵. » Même si les occasions de transmission directe se font plus rares, la mémoire n'est pas pour autant défaillante. Elle a, par exemple, alimenté les travaux réputés de l'ethnologue acadien Anselme Chiasson. Elle a revêtu de nouveaux habits depuis que d'importants compilateurs et conteurs, tels Avila Leblanc ou Azade Harvey, ont pris l'initiative de fixer sur papier et de diffuser plusieurs contenus fondamentaux⁵⁶. Le français parlé aux Îles, véhicule aux origines et aux accents longtemps mystérieux, est devenu plus intelligible depuis la parution d'une œuvre majeure de Chantal Naud, le *Dictionnaire des régionalismes du français parlé des Îles de la Madeleine*⁵⁷.

Plus largement, les dernières décennies correspondent à une valorisation du passé sous toutes ses formes. Dans une région où l'énumération de prénoms familiaux tient souvent lieu de carte d'identité, les amateurs de généalogie sont légion. Les fêtes et cérémonies commémoratives se succèdent avec régularité, et la sensibilité collective au patrimoine est maintenant aiguës. Peu de gens ignorent aujourd'hui l'importance historique de l'église de



L'église de bois de Saint-Pierre-de-la-Vernière.
L'intérieur de l'église de Saint-Pierre-de-la-Vernière.
(Photo Normand Perron)



Stèles commémoratives des 23 soldats des Îles tombés au champ d'honneur durant la Seconde Guerre mondiale (Old Harry).
(Photo Normand Perron)

bois de La Vernière, classée monument historique en 1992 et restaurée grâce à un imposant travail de bénévolat.

Depuis 1969, le musée de la Mer de Havre-Aubert est un catalyseur de cette redécouverte qui se situe à la confluence de la culture populaire et de la culture savante. Fondé par Frédéric Landry, un prêtre épris des traditions maritimes, le musée est d'abord aménagé près de l'ancienne église, avant la construction de l'édifice actuel sur le cap Gridley en 1973. Pour la première fois aux Îles, on recueille des documents anciens, des objets du passé et des témoignages oraux qui alimentent ensuite de nombreuses expositions et publications. Les initiatives de la direction du musée contribuent pour une bonne part à la mise en valeur du site voisin, La Grave, qualifié de « berceau des Îles »⁵⁸. Frédéric Landry écrit aussi plusieurs livres sur l'histoire de la navigation, de la pêche et des bâtisseurs de la société madelinienne.



Vue du cap Gridley, à Havre-Aubert. On y remarque le musée de la Mer, construit sur les lieux des premières occupations permanentes.
(Photo Normand Perron)

Malgré la multiplication des liens avec l'extérieur, l'insularité continue à occuper une place importante dans la conscience de soi. Surtout depuis un jumelage intervenu en 1984, les relations avec l'île française Miquelon se sont développées, médiatisées par la télévision française. Même si elles demeurent intermittentes, elles témoignent de l'importance attachée à des origines et, surtout peut-être, à une insularité communes. Quant aux rapports avec les

Maritimes, ils sont encore soutenus chez la minorité anglophone, mais ont diminué d'intensité parmi les francophones. L'identité acadienne est pourtant encore très valorisée. Aucune région québécoise ne compte une aussi forte concentration de familles acadiennes. Un peu partout aux Îles, le drapeau tricolore étoilé est fièrement arboré. Au moins deux municipalités l'ont incorporé à leur emblème officiel. L'université de Moncton, centre intellectuel de l'Acadie des Maritimes depuis le début des années 1960, accueille chaque année plusieurs étudiants madelinien.

Mais les Acadiens des Îles n'ont pas eu à lutter comme ceux des Maritimes pour assurer leur survie culturelle. Depuis plusieurs années, les liens institutionnels et économiques ont fixé l'attention sur le Québec. Le diocèse de référence est celui de Gaspé, la région administrative est celle de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, les interlocuteurs gouvernementaux en matière d'éducation, de santé ou de tourisme sont à Québec. Depuis longtemps également, c'est à Montréal, à Québec, au Saguenay ou ailleurs dans la Belle Province que la majorité des Madelinots expatriés se retrouvent et se reconnaissent. Le Mouvement Social Madelinot, qui accueille dans ses rangs depuis 1969 des Madelinots d'origine ou d'ascendance, est né dans la métropole...

Cette intégration au Québec ressemble cependant à un mariage de raison. Pour les résidents de l'archipel, aux Îles, « ce n'est pas pareil ». On est insulaire d'abord et avant tout. Il y a ceux qui partent, vite plongés dans la culture urbaine, et il y a ceux qui restent. Malgré les liens de parenté, la délimitation est assez nette entre les deux groupes. Il y a aussi ceux qui arrivent, ces « étrangers » qui ne sont pas des touristes et dont les initiatives sèment la controverse. Comme l'écrit Réginald Richard, « les Madelinots ont conscience que leur milieu est fragile et que leur communauté ne supporte pas l'absorption des étrangers à la manière d'une éponge⁵⁹ ». À plusieurs égards, la période contemporaine n'a fait qu'amplifier ce sentiment d'appartenir à une société distincte.

Conclusion générale

Dès le premier chapitre de cet ouvrage, le lecteur familier de l'histoire des autres régions du Québec s'est vu transporté dans un univers singulier. Ici point d'arrière-pays réservoir de fourrures, de billots et de terres à défricher, ni de puissantes rivières à dompter. Celui qui vient s'installer sur une île embrasse son domaine d'un regard et en jauge le potentiel limité. Les habitants des rives du Saint-Laurent subissent la dictature des saisons et s'en accommodent, mais aux Îles, l'hiver prend un sens différent, quand la prévoyance et l'entraide deviennent des conditions de survie, quand le baril de farine dont on aura besoin en avril doit déjà s'y trouver en novembre.

Jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, l'archipel demeure un territoire d'exploitation saisonnière des ressources de la mer peu favorable au maintien d'une population sédentaire. Les bandes amérindiennes de la façade atlantique, composées de chasseurs-cueilleurs nomades, ont besoin de vastes forêts giboyeuses pour assurer leur survie hivernale, et les engagés des entrepreneurs français, puis américains après la Conquête, dépendent des approvisionnements de leurs employeurs intéressés par le profit immédiat. Le véritable peuplement colonisateur vient de ces quelques familles d'origine acadienne réfugiées des îles françaises Saint-Pierre et Miquelon en 1767, rejointes au fil des ans par plusieurs autres puis, en 1792, par le père Allain et ses 250 ouailles. L'histoire des Madelinots commence donc sur un territoire rattaché par hasard au Québec en 1774, et peuplé de façon accidentelle par des francophones catholiques.

Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, le quiproquo madelinien s'accroît. Londres, qui encourage le peuplement britannique de ses dernières possessions d'Amérique du Nord, y installe son élite coloniale tout en tolérant le retour des Acadiens déportés. Dans cette optique, l'attribution des Îles à

l'amiral Coffin s'avère un échec. Les immigrants anglais, écossais et irlandais manifestent peu d'intérêt pour l'archipel isolé du monde une grande partie de l'année, et les colons de Coffin seront, par défaut, ces Acadiens persuadés d'avoir trouvé un refuge dont personne d'autre ne voudrait. Le malentendu perdure à mesure que les gouvernements qui se succèdent au Québec étendent à l'archipel, non sans difficulté, leurs systèmes judiciaire, municipal et scolaire, et que les héritiers Coffin tentent en vain de rentabiliser leur royal présent. Encore là, la méprise est fondamentale : il s'avère bien difficile d'appliquer un système de rente basé sur la valeur du sol quand la vraie richesse est sous l'eau.

Avec de telles prémisses, on peut s'attendre à une histoire étonnante, bien différente de celle des autres régions du Québec. Planté au centre d'abondantes ressources halieutiques convoitées par les pêcheurs américains, français, terre-neuviens et néo-écossais, l'archipel est la région la plus orientée vers le commerce extérieur au XIX^e siècle, plus même que la Gaspésie à l'apogée de l'économie de la morue séchée et du monopole des marchands jersiais. Jusqu'aux années 1860, l'effectif des équipages des goélettes américaines qui encerclent les Îles est supérieur à la population madelinienne. Le flou juridique qui entoure la souveraineté britannique sur les pêcheries du golfe et celui de la propriété des Îles maintiennent les pêcheurs madelinien dans un état de pauvreté et de dépendance, car ils ne peuvent profiter des richesses qui les entourent. Leur situation ressemble, à bien des égards, à celle des colons du Québec que la loi oblige à laisser les concessionnaires forestiers prélever le bois commercial sur leur lot.

Au fil des décennies, les Madelinots découvrent que leur archipel s'avère favorable à l'occupation permanente. Les richesses de la mer semblent inépuisables, les forêts fournissent suffisamment de bois de construction et de chauffage et le sol sablonneux est propice à la culture de l'aliment de base, la pomme de terre. Les colons anglais, écossais et irlandais ont vite reconnu le potentiel offert par les pentes herbeuses des collines, un terroir comparable à celui de leur archipel d'origine. En 1870, les Îles-de-la-Madeleine sont devenues une région d'élevage et le cheptel moyen des familles compte une vingtaine d'animaux, bovins et chevaux, porcs et moutons. Malgré les fréquents départs, surtout vers la rive nord du golfe du Saint-Laurent, la population de l'archipel croît constamment et l'on compte 6 000 Madelinots à la fin du XIX^e siècle.

Contrairement aux autres régions rurales du Québec et des Maritimes où sévit un profond mouvement d'exode vers les villes industrielles canadiennes et américaines, les Îles peuvent retenir leurs excédents de population grâce à l'exploitation d'une nouvelle ressource et d'une particularité géographique, les grandes lagunes. La capture du homard dans ces viviers naturels,

permise, puis tolérée, de 1875 à 1905, fournit des centaines d'emplois saisonniers sur les fonds de pêche et dans les dizaines de conserveries, ce qui permet de doubler la population insulaire dans l'espace d'une génération. À l'orée du XX^e siècle, le commerce du homard exerce une telle emprise sur l'activité insulaire que l'archipel est devenu une sous-région économique de la Nouvelle-Écosse par l'entremise des marchands de cette province.

Le boom du homard cache, pour un temps, les problèmes liés à la surexploitation des ressources terrestres et marines. Avec l'interdiction de pêcher dans les lagunes, on doit s'aventurer plus loin au large, et les précieuses cages ne sont plus à l'abri des tempêtes printanières. La chasse au loup marin devient moins rentable et les pêches à la morue et au maquereau recrutent moins d'adeptes. Le bois de construction manque et le charbon importé de la Nouvelle-Écosse remplace peu à peu le bois de chauffage qui fait défaut. Les pâturages naturels supportent un trop important cheptel et la récolte de foin et d'avoine suffit à peine à l'hivernement des bêtes qui ne sont pas sacrifiées à l'automne. Le territoire de l'archipel semble bientôt trop étroit pour l'installation des importants surplus naturels et, pendant la première moitié du XX^e siècle, plus de 6 000 Madelinots prennent le chemin de l'exil définitif, un nouveau « grand dérangement » qui les conduit, en majorité, dans les villes industrielles du Québec.

Si le destin des Madelinots francophones nous est apparu singulier, que dire de celui des petites communautés anglophones dispersées aux extrémités de l'archipel. Pour elles aussi, l'histoire des déracinements fait partie de la saga familiale, et la liste des appartenances s'allonge d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande à la Nouvelle-Écosse, à Terre-Neuve et à l'Île-du-Prince-Édouard, puis à Grosse-Île, Old Harry et l'île d'Entrée. Mais ils sont en même temps les plus canadiens des Madelinots puisqu'ils en ont chèrement payé le prix au cours des deux guerres mondiales du XX^e siècle. Si le rattachement de l'archipel à la province de Québec s'est révélé, à terme, un atout pour les Acadiens des Îles, il en est allé différemment pour les Madelinots protestants anglophones soumis au régime des écoles dissidentes du système scolaire québécois, et desservis par des missionnaires du lointain évêché anglican de Québec.

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'intensification des relations avec la « Grand Terre », et particulièrement le Québec, ouvre un nouveau chapitre de l'histoire des Îles. L'électrification, l'automobile, la télévision et un paysage architectural renouvelé ne sont que les signes les plus visibles de la diffusion de modes de consommation modifiant les perceptions et les façons de vivre. Les traces de l'agriculture traditionnelle s'estompent rapidement. La pêche subit l'influence d'industries et de marchés réclamant des débarquements

toujours plus volumineux. Les dômes de sel de l'archipel attirent l'attention des scientifiques et, bientôt, des investisseurs. À compter des années 1970, les touristes saisonniers commencent à affluer sur les plages, les dunes et les falaises. La manne qu'ils représentent en vient à symboliser le rapprochement du continent, dont les émissions de radio et de télévision prennent désormais la direction des Îles.

Les tâches exercées par la population active mesurée par les recensements se spécialisent, grâce aux programmes de sécurité du revenu mis en place par les différents paliers gouvernementaux. Elles se féminisent et se déploient en un plus large éventail, grâce à la multiplication des services tant publics que parapublics et privés. Ceux qui tirent directement leur subsistance du « capital nature » sont proportionnellement moins nombreux qu'autrefois. Dans l'ensemble, on vit plus confortablement et plus longtemps. D'ailleurs, la population entre dans une spirale de croissance qui contraste avec celles des autres régions rurales du Québec et se prolonge jusqu'en 1986.

Mais le progrès, qui tourne le dos aux traditions et métamorphose bien des aspects de la vie courante, dissimule des contradictions de plus en plus évidentes. Le golfe du Saint-Laurent, après avoir longtemps dispensé ses largesses, est aujourd'hui un espace maritime appauvri. Sur l'archipel même, une densité démographique accrue, combinée à un manque de sensibilisation et à l'essor incontrôlé du tourisme, met en lumière la vulnérabilité des écosystèmes. Parallèlement, l'élan économique qui a accompagné le relèvement du niveau de vie moyen depuis les années 1960 est interrompu. Le mouvement de diaspora s'intensifie donc, surtout parmi les jeunes.

Depuis quelques années, les signes de redressement se multiplient. Le territoire madelinien est l'objet d'une surveillance étroite, de mesures conservatoires et d'initiatives économiques issues du milieu et respectueuses de ses ressources. Le développement durable semble plus que jamais à l'ordre du jour : économie et environnement recommenceraient-ils à faire bon ménage ? Si tel est le cas, ce petit archipel si attrayant, jadis ultime refuge d'une population violemment déracinée, pourrait devenir un modèle à imiter.

Notes

Chapitre 1 : Entre terre et mer

1. Parmi les ouvrages ayant produit une synthèse du milieu physique madelinien, on peut d'abord signaler l'ouvrage précurseur de Noël Falaise, *Les Îles de la Madeleine, étude géographique*, thèse de doctorat ès Lettres, Université de Montréal, 1954, 228 p.; Louis-Edmond Hamelin a publié peu après Falaise un livre remarquable de concision intitulé *Sables et mer aux Îles de la Madeleine*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1959, 66 p.; à la fin des années 1970, Pierre Rastoul et Gilles Rousseau ont accordé beaucoup d'attention au milieu naturel dans *Les Îles de la Madeleine : itinéraire culturel*, Montréal et Québec, France-Amérique et Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 12-50; plus récemment, une trentaine de chercheurs et intervenants ont signé une longue série d'articles dans un numéro thématique de la revue *Info Géo Graphes* (n° 1, avril 1992) sous la direction de Jeannot Gagnon et de Jean-Marie M. Dubois.
2. Pierre Rastoul et Gilles Rousseau, *Les Îles de la Madeleine : itinéraire culturel*, Montréal et Québec, France-Amérique et Éditeur officiel du Québec, 1979, p. 12-13.
3. Léon Provancher, « Un naturaliste aux Îles de la Madeleine », *Le Naturaliste canadien*, vol. 19, 1890, p. 194.
4. Anna Grenier et Jean-Marie M. Dubois, « L'évolution des côtes aux Îles de la Madeleine », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 61-62.
5. Louis-Edmond Hamelin, *Sables et mer aux Îles de la Madeleine*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1959, p. 35-36.
6. Louis-Edmond Hamelin, *Sables et mer aux Îles de la Madeleine*, Québec, ministère de l'Industrie et du Commerce, 1959, p. 35-36.
7. Pol Chantraine, *La Grande Mouvée*, Montréal, Héritage Plus, 1984, p. 11.
8. Lauréan Tardif a effectué la première enquête minutieuse sur les propriétés des sols des noyaux rocheux. Voir son ouvrage intitulé *Pédologie des Îles de la Madeleine*, Québec, ministère de l'Agriculture, 1967, 51 p.; du même auteur, on pourra aussi lire *Les possibilités d'utilisation agricole des sols*, Québec, ministère de l'Agriculture, 1978, 21 p.
9. Les recherches relatives à l'histoire géologique des Îles ont eu beaucoup d'envergure, particulièrement au cours des années 1970: on a alors multiplié enquêtes et forages en vue de l'ouverture d'une mine de sel à Grosse-Île. Parmi les nombreuses contributions de la SOQUEM, signalons un article de celui qui en fut le président: Côme Charbonneau, « L'émergence des Îles de la Madeleine », *Forces*, n° 37, 1976, p. 3-11. À lire également: Camille Laverdière et al., *Les Îles de la Madeleine : forme du terrain, nature des matériaux*, Montréal et Québec, PIREDIM et OPDQ, 1976, 80 p. Dans un travail pionnier, le géologue Roland Sanschagrin a été le premier à distinguer et nommer les formations du Havre-aux-Maisons et du Cap-aux-Meules dans son *Rap-*

- port géologique 106 : les Îles de la Madeleine, Québec, ministère des Richesses naturelles, 1964, 59 p.
10. Jean-Marie M. Dubois, « Le paysage naturel et son évolution », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 42-44. L'entomologiste Andrew Hamilton attribue à l'absence de glaciation la présence aux Îles de plantes et d'insectes introuvables ailleurs : « Îles de la Madeleine : a glacial refugium for short-horned bugs (homoptera : auchenorrhyncha)? », *Le Naturaliste canadien*, vol. 126, n° 1, hiver 2002, p. 25-40.
 11. *Ibid.*, p. 41-42; voir aussi Sanschagrin, *op. cit.*, p. 7-8, ainsi que Gilles Paré, *Les Îles de la Madeleine : synthèse du milieu physique*, Montréal et Québec, PIREDIM et OPDQ, 1976, 74 p.
 12. Le rapport de François Quirion offre une synthèse très valable de la question forestière : *Plan quinquennal d'aménagement forestier des Îles de la Madeleine*, ministère de l'Énergie et des Ressources, Unité de gestion de la Baie des Chaleurs, Région Bas-Saint-Laurent-Gaspésie, ronéo, 1988, 77 p. À l'époque du BAEQ, Miroslav M. Grandtner a produit des études sur le couvert végétal fréquemment citées, dont *La carte de la végétation des Îles de la Madeleine*, BAEQ, secteur bio-physique, août 1965, ronéo, 83 p.
 13. Louis-Edmond Hamelin, *op. cit.*, p. 53-54.
 14. Miroslav M. Grandtner, *Les ressources végétales des Îles de la Madeleine*, Québec, Université Laval, 1967, p. 8-14; également : Lucie d'Amours, « Perspective écologique : le milieu terrestre », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 74-75.
 15. Louis-Edmond Hamelin, *op. cit.*, p. 18-26. Voir aussi Jean Chaussade, *La pêche et les pêcheurs des provinces maritimes du Canada*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983, p. 40-43. Également, Aliette Geistdoerfer, *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots : ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Paris et Québec, Éditions du CNRS et Presses de l'Université Laval, 1987, p. 50-52.
 16. Geistdoerfer, *op. cit.*, p. 62-63.
 17. Bien illustré, un ouvrage d'Anne Rossignol permet une familiarisation rapide avec la vie marine dans le golfe : *L'estuaire maritime et le golfe du Saint-Laurent : carnet d'océanographie*, INRS-Océanographie, Rimouski, 1998, 63 p. Claude Levasseur est l'auteur d'un manuel de biologie marine très détaillé : *Biologie marine. Applications aux eaux du Saint-Laurent*, Grande-Rivière et Montréal, Centre spécialisé des pêches et Centre collégial de développement de matériel didactique, 1996, 247 p. Dans la même veine, deux articles consacrés aux Îles dans la revue *Info Géo Graphes* (n° 1, avril 1992) vont à l'essentiel : Bruno Myrand, « Perspective écologique : la vie marine », p. 69-71, et Selma Pereira, « Caractéristiques climatiques et océanographiques », p. 47-48. Jean Chaussade, *op. cit.*, consacre plusieurs sections de chapitres à la faune marine pêchée dans le golfe.
 18. Pol Chantraine, *La grande mouée*, Montréal, Héritage Plus, 1984, p. 113-126. Cette étude à la fois anthropologique et autobiographique est considérée comme un modèle du genre. Aliette Geistdoerfer, *op. cit.*, a pour sa part recueilli beaucoup de témoignages sur la conduite de cette chasse. Voir aussi W. D. Bowen, *Le pboque du Groenland*, Ottawa, ministère des Pêches et des Océans, [s.d.], coll. « Le monde sous-marin », 8 p.
 19. Frédéric Landry, *Capitaines des Hauts-Fonds*, Montréal, Leméac, 1978, p. 22.
 20. Anna Grenier et Jean-Marie M. Dubois, « L'évolution des côtes aux Îles de la Madeleine », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 59-61; voir aussi Anna Grenier, *Évolution littorale récente et impact des structures artificielles aux Îles de la Madeleine*, mémoire de maîtrise (géographie), Université de Sherbrooke, 1993, 1-2.
 21. Georges Drapeau et Odette Mercier, « Modélisation de l'évolution du littoral des Îles de la Madeleine, Québec », *Géographie physique du Quaternaire*, 1990, vol. 44, n° 2, p. 225.
 22. Yvan Vigneault et Louis Désilets, « La lagune du Havre-aux-Basques », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 65-66.
 23. La plus vaste étude consacrée aux oiseaux des Îles est celle de Pierre Fradette, *Les oiseaux des Îles de la Madeleine : populations et sites d'observation*, Étang-du-Nord, Mouvement pour la valorisation du patrimoine naturel des Îles, 1992, 292 p.
 24. Cette préoccupation environnementale s'est initialement ma-

nifestée en 1977 dans un texte de Guy Lemieux, « Une écologie à préserver : les Îles de la Madeleine », *Développement-Québec*, OPDQ, vol 4, n° 6, juin 1977, p. 15-27. Parmi les nombreuses productions récentes, on pourra lire Lucie d'Amours et Hélène Chevrier, « Attention Fragile : des îles fragiles », *Le Naturaliste canadien*, été 1998, p. 81-83. Voir aussi le rapport produit par Isabelle Hubert et Hélène Chevrier à l'issue du Sommet sur l'environnement aux Îles-de-la-Madeleine tenu le 30 mars 1996, intitulé *Le développement durable et la conservation : où allons-nous?*, manuscrit, novembre 1996, 113 p. Une revue éditée par le groupe *Attention Fragile* est maintenant diffusée annuellement sous le titre *Mer Nature*.

Chapitre 2 : Premiers exploitants et peuplement pionnier

1. Moira T. McCaffrey, « La préhistoire aux Îles de la Madeleine : bilan préliminaire », dans Charles A. Martjin, dir., *Les Micmacs et la mer*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, p. 99-153. Du même auteur, voir également « L'occupation autochtone », *Info Géo Graphes*, vol. 1, 1992, p. 99-101.
2. Voir la planche 22 élaborée par John Mannion et Selma Barkham dans R. Cole Harris, dir., *Atlas historique du Canada. Des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987.
3. Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Les vaines tentatives (1524-1603)*, Montréal, Fides, 1963, p. 76 et suivantes ; du même auteur, voir aussi Jacques Cartier, Ottawa, Fides, 1968, p. 5-6 et 23-25. Également : Mario Mimeault, *Relation originale du premier voyage de Jacques Cartier en 1534*, Gaspé, Société historique de la Gaspésie, 1984, p. 55-58.
4. Pierre Dumais et Gilles Rousseau, « Menagoesenog ou les Îles de la Madeleine : contexte environnemental », dans Charles A. Martjin, dir., *op. cit.*, p. 67-97 ; aussi Charles A. Martjin, « Les Micmacs aux Îles de la Madeleine : visions fugitives et glanures ethnohistoriques », *ibid.*, p. 164-171.
5. Ainsi, dans une carte tracée par Levasseur en 1601, l'expression « Les Araynes » a été remplacée par « îles ramées » : Marcel Trudel, *op. cit.*, p. 251.
6. Richard Hakluyt, *Voyages, navigations, traffiqués and discoveries of the English nation*, vol. 3, p. 235-237. Voir aussi la version que donne des événements David A. Quinn, « La Court Pré-Ravillon et de Grandpré », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, p. 420-421.
7. David B. Quinn, « Fisher, Richard », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, p. 314-315.
8. Hakluyt, *op. cit.*, p. 242-249.
9. Pierre Dumais et Gilles Rousseau, *op. cit.*, p. 70.
10. Charles A. Martjin, « Les Micmacs aux Îles de la Madeleine : visions fugitives et glanures ethnohistoriques », dans Charles A. Martjin, dir., *Les Micmacs et la mer*, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 1986, p. 171-172 ; également, Jean-Claude De L'Orme et Avila Leblanc, *Histoire populaire des Îles de la Madeleine*, Montréal, l'Aurore/Univers, 1980, p. 25.
11. George Macbeath, « Denys, Nicolas », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, p. 264-267.
12. Mario Mimeault, *Destins de pêcheurs : les Basques en Nouvelle-France*, mémoire de maîtrise ès arts en histoire, Université Laval, 1987, p. 80-81.
13. Le document relatif à cette concession est reproduit dans Faucher de Saint-Maurice, *De tribord à babord. Trois croisières dans le Golfe du Saint-Laurent*, Montréal, Duvernay frères & Dansereau, 1877, p. 433.
14. Charles Bréard, *Journal du corsaire Jean Doublet de Honfleur*, Paris, Charavay Frères, 1883, p. 27 et suivantes. Jean Doublet raconte qu'en 1663, âgé de sept ans seulement, il s'est glissé clandestinement à bord d'un navire de l'expédition au moment du départ. Une fois adulte, il allait devenir un corsaire redouté.
15. Charles Martjin, « Les Micmacs aux Îles de la Madeleine... », *op. cit.*, p. 173. Selon l'auteur, on tiendrait là une preuve unique de l'engagement de Micmacs pour la chasse aux phoques aux Îles.
16. « Une expédition aux Îles de la Madeleine en 1706-1707 », *Bulletin de Recherches historiques*, vol. 33, 1927, p. 400.
17. George Rawlik, « Cod, Louisbourg and the Acadians »,

- Philip A. Buckner et John G. Reid, *The Atlantic Region to Confederation: A History*, Toronto et Fredericton, University of Toronto Press and Acadiensis Press, 1994, p. 107-124. Aussi: Dale Miquelon, *New France 1701-1744: A Supplement to Europe*, Toronto, McClelland and Stewart, 1987, p. 139-144.
18. Miquelon, *ibid.*, p. 118-123.
19. Martjin, « Les Micmacs aux Îles de la Madeleine », *op. cit.*, p. 174-180.
20. Chantal Naud, *Les Îles de la madeleine 1793-1993. Deux siècles d'histoire*, Étang-du-Nord, Les Éditions Vignaud, 1993, p. 23.
21. *Archives publiques du Canada, série b*, vol. 55-3, p. 751 (AMM).
22. Frederic Landry, *Dernière course*, La Boussole, Éditions maritimes, 1989, p. 39.
23. Sur l'arrière-plan des déportations, lire Naomi E. S. Griffiths, *L'Acadie de 1686 à 1784, contexte d'une histoire*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1997, p. 59-90.
24. « Papiers Amherst (1760-1763) concernant les Acadiens, présentés par Régis Sigifroy Brun », *29 cahier de la Société historique acadienne*, vol. 3, n° 7, avril-juin 1970. Voir aussi Martjin, « Les Micmacs... », *op. cit.*, p. 180-181.
25. Stuart Sutherland, « Gridley, Richard », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, p. 219-220. Voir aussi lettre de David Ingram à Frédéric Landry, 18 sept. 1984, *Archives du musée de la Mer*.
26. Maurice Beaudin et Donald J. Savoie, *Les défis de l'industrie des pêches au Nouveau-Brunswick*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1992, p. 26-31.
27. « [...] upon which he gains so considerably that it seldom happens but at the end of the year he has them all under arrears » « They have large families, but are very industrious, living frequently upon the flesh of sea cows, foxes, dogs, & wearing scarce anything, either men or women, but what they manufacture themselves ». Samuel Holland, *A Description of Magdalen Islands*, manuscrit, septembre 1765, APC, Shelburne papers, vol. 77, p. 16-18.
28. Martjin, « Les Micmacs... », *op. cit.*, p. 180-186. Voir aussi Stephen A. Patterson, « Colonial wars and aboriginal peoples... », Buckner et Reid, *op. cit.*, p. 153-154.
29. Voir, par exemple, Hélène Chevrier, « Les premiers... selon la tradition orale », en collab., *Deux cent ans d'histoire. Album souvenir. Bicentenaire de l'établissement des Îles-de-la-Madeleine*, Havre-Aubert, musée de la Mer, 1993, p. 26-31. Parmi les écrits du siècle dernier corroborant la tradition orale, signalons les deux suivants : Rev. Alfred Burke, *Magdalen Islands. Mission of Notre-Dame-de-la-Visitation : Amherst-Havre-Aubert. Mission of Ste. Madeleine-Havre-aux-Maisons*, Bishop's house archives, Charlottetown, manuscrit, 16 p. (AMM) ; George Patterson, « The magdalen islands », *Proceedings and Transactions of the Nova Scotian Institute of Science*, session of 1890-1891, vol. 8 (1890-1894), p. 31-57. Cette tradition attribuée ainsi à un Acadien nommé Surette un séjour forcé et prolongé aux Îles.
30. À titre d'exemple, voir Rev. Dennis Boudreau, *The Marriages of Îles de la Madeleine (1793-1900)*, American French Genealogical Society, 1980, p. 2.
31. Michel Poirier, *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre et Miquelon 1758-1828*, Moncton, Les Éditions d'Acadie, 1984, p. 84-89.
32. Le texte de cette pétition a été reproduit par Paul Hubert, *Les Îles de la Madeleine et les Madelinots*, réédition de l'ouvrage de 1926, Éditions de la Source, 1979, p. 239 et suivantes.
33. Della M. Stanley, « Leroux, Thomas-François », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 4, p. 506-507.
34. E.T.D. Chambers, *Les pêcheries de la province de Québec*, Québec, ministère de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries de la province de Québec, 1912, p. 120-121. L'auteur cite le rapport Crofton sur les pêcheries du golfe, daté de 1798.
35. Selon Walter Berry, membre du Conseil de l'île Saint-Jean, la fin de la juridiction de Terre-Neuve sur les îles de la Madeleine a mis un terme à une patrouille annuelle vouée à la surveillance des activités de pêche et de chasse, notamment en vue de protéger le morse. Voir *Documents de la session du Canada-Uni*, 1847, appendice 34 b : lettre de Berry au lieutenant-gouverneur Fanning, 30 mai 1787.

36. Marc Desjardins, « Janvrin, John », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 6, p. 382-383.
37. Frederic Landry, *Dernière course*, La Boussole, Éditions maritimes, 1989, p. 45-47 et 91-92. Il y a également eu un essor de la construction maritime après 1783 au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse, où on a voulu occuper un espace commercial en partie évacué par la Nouvelle-Angleterre, en principe évincée par le mercantilisme britannique : voir R. Cole Harris, dir., *Atlas historique du Canada : des origines à 1800*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1987, planche 51.
38. M^{re} Joseph-Octave Plessis, « Journal de deux voyages apostoliques dans le Golfe St-Laurent et les provinces d'en bas en 1811 et 1812 », *Le Foyer canadien*, Québec, vol. 3, p. 94-99. Voir aussi l'analyse de Claude Bariteau, « Incidences locales du capitalisme : le Havre-aux-Maisons », *Anthropologie et sociétés*, vol. 2, n^o 2, 1978, p. 23-47.
39. W.A.B. Douglas, « Coffin, Sir Isaac », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, p. 212-214.
40. Jonathan Sewell à H. Ryland, Québec, 19 février 1798 (AMM).
41. Marc Desjardins, « Allain, Jean-Baptiste », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 5, p. 14-15.
42. Anne Gorman Condon, « Loyalist arrival, acadian return, imperial reform », Buckner et Reid, *op. cit.*, p. 208.
43. Pierre-Côme Charbonneau, « Les premières familles », *Le Madelinot*, 10 mars 1966.
44. Sœur Rose-Délina Gaudet, « Histoire abrégée de l'Église aux Îles de la Madeleine avant et après son appartenance au diocèse de Gaspé », *Revue d'histoire de la Gaspésie*, vol. 10, n^o 2, avril-juin 1972, p. 134.
45. Paul Hubert, *op. cit.*, p. 70-74.
46. M^{re} Joseph-Octave Plessis, *op. cit.*, p. 88-106.
47. Il est possible que ce soit plutôt l'abbé Jean-Marie Madran, arrivé en 1819. Voir Paul Hubert, *op. cit.*, p. 98-99.
48. Sœur Rose-Délina Gaudet, *Odyssée missionnaire 1720-1900*, Havre-Aubert, Le musée de la Mer, 1977, p. 41-42.
49. Abbé Pierre Béland à M^{re} Plessis, 4 août 1825, Archives de l'archevêché de Québec (copie AMM).
50. Abbé Pierre Bédard à M^{re} Panet, 24 août 1827, AAQ (copie AMM).
51. Sheila Andrew, « Madran, Jean-Marie », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 8, p. 655-656.
52. R. E. Baddeley, « On the magdalen islands : being the substance of four reports », *The Literary and Historical Society of Quebec*, art. 5, vol. 3, 1838 (reprint of 1927 by The Chronicle-Telegraph Publishing co. Ltd), p. 128-190. Les paragraphes qui suivent sont fondés sur ce rapport.
53. *Ibid.*, p. 188. La traduction est de Paul Hubert.
54. Anselme Chiasson, *Les Îles de la Madeleine. Vie matérielle et sociale*, Ottawa, Leméac, 1981, p. 23-43.
55. Noël Falaise, « L'habitat aux Îles de la Madeleine », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 6, n^o 6, avril 1959, p. 209 et suivantes.
56. Frère Marie-Victorin, « Croquis laurentiens. Les Îles de la Madeleine », *Le Canada français*, vol. 5, 1921, p. 53-54.
57. Leonard Clarke, « Shipwrecks on the Magdalen Islands », *Info Géo Graphes*, n^o 1, avril 1992, p. 105.
58. En 1829, par exemple, un équipage madelinien a été le premier à découvrir l'épave du *Granicus* à la pointe au Renard sur l'île d'Anticosti. À cette occasion, 22 personnes ont péri de froid et de faim, malgré des indices de cannibalisme. Voir *The St. Lawrence Survey Journals of Captain Henry Wolsey Bayfield 1829-1853*, Toronto, The Champlain society, vol. 1, 1984, p. 11-12.
59. R.E. Baddeley, *op. cit.*, p. 184-185.
60. « Acte entre l'Amiral Coffin et son agent Louis Boudreaux, 1^{er} août 1816 », AAQ (copie AMM). Voir aussi R.E. Baddeley, *op. cit.*, p. 164-165.
61. François Turbide, « Le jeton des Îles de la Madeleine », *Page d'histoire*, vol. 1, n^o 1, p. 7 : l'auteur cite Margaret Moore, *The Admiral's Academy*, Nantucket, Nantucket Island's Historic Coffin school, 1998, p. 4-5 et 9.
62. Paul Hubert, *op. cit.*, p. 239.

63. Sœur Rose-Délina Gaudet, *Les noms propres de personnes apparus dans les registres de la paroisse Notre-Dame-des-Monts, pour toutes les Îles de la Madeleine de 1793 à 1871*, texte manuscrit, AMM.
64. Byron Clarke, *Gleanings On The Magdalen Islands*, Grosse-Île, [Byron Clark], 2000, p. 39, 44 et 53.

Chapitre 3 : Une région du Québec accrochée aux Maritimes (1830-1870)

1. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRQ, 1993, p. 180.
2. John Fontana, *Ledger n° 1 for Amherst and Entry Islands, 1871-1879*, Havre-Aubert, Archives du Musée de la Mer.
3. Christian Pouyez, Yolande Lavoie et al., *Les saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XV^e-XX^e siècles*, Sillery, PUQ, 1983, p. 277. Le calcul du taux de natalité, basé sur une moyenne du total des naissances des trois années qui chevauchent le recensement, donne pour les Îles les chiffres suivants : 36 ‰ en 1844, 37 ‰ en 1852, 45 ‰ en 1861 et 48 ‰ en 1871. Parmi les 50 actes de naissance enregistrés par le pasteur protestant en 1852, on n'a retenu que les 14 naissances de 1851 et 1852, en plus des 13 de 1853, pour effectuer le calcul. Pour 1844 et 1861, il ne s'agit que de la population catholique.
4. Cette évaluation très sommaire est basée sur une population totalisant de 300 à 350 enfants catholiques de moins de cinq ans.

Elle tient compte des naissances survenues durant les cinq mois de l'épidémie.

5. Christian Pouyez, Yolande Lavoie et al., *op. cit.*, p. 220.
6. Placide Vigneau, « Histoire du Journal de la Pointe aux Esquimaux, 1857-1926 », *Rapport des Archives du Québec*, tome 46, 1968.
7. L'excédent naturel de ces dix-neuf années est fourni sous toutes réserves : il peut y avoir un sous-enregistrement des décès et il manque le registre protestant pour les années 1859, 1860 et 1861.
8. Christian Pouyez, Yolande Lavoie et al., *op. cit.*, tableau 7.2, p. 316-317.
9. Depuis les années 1970, la recherche sur l'histoire des pêcheries morutières et du rôle des marchands jersiais en Gaspésie a permis la production de plusieurs ouvrages, dont ces deux incontournables : André Lepage, *Le capitalisme marchand et la pêche en Gaspésie : la Charles Robin and Company dans la Baie-des-Chaleurs (1820-1870)*, thèse de Ph.D. (anthropologie), Université Laval, 1983, 438 p. ; Roch Samson, *Pêcheurs et marchands de la baie de Gaspé au XIX^e siècle. Les rapports de production entre la compagnie William Hyman and Sons et ses pêcheurs clients*, Ottawa, Parcs Canada/Environnement Canada, 1984, 148 p.
10. Alette Geistdoefer, *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Paris/Québec, CNRS/PUL, 1987, 500 p. Ce livre pré-

sente l'essentiel de la thèse de doctorat d'État déposée en 1980 par l'auteur. Son enquête a été effectuée aux Îles en 1967 et 1968. La partie historique de l'ouvrage permet de suivre l'organisation et les techniques de pêche depuis le début du XIX^e siècle.

11. *Ibid.*, p. 87.
12. Rapport de Théophile Têtu pour la saison de 1867, « Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries », *Documents de la Session 1868*, vol. I, n° 43, p. 35.
13. R.E. Baddeley, « On the Magdalen Island: being the substance of four reports », *The Literary and Historical Society of Quebec*, art. 5, vol. 3, 1838 (reprint of 1927 by the Chronicle-Telegraph Publishing co. Ltd), p. 128-190. En page 162, on peut lire : « All my enquiries and observations tend to satisfy me, that, with few exceptions, the Magdalen Islands offer no inducement for the farmer to settle upon, [...] »
14. « Extrait du rapport sur les îles de la Magdeleine, dressé et compilé par Jos Bouchette, écuyer » dans le « Rapport du Comité spécial sur les Îles de la Magdeleine, et sur la partie ouest de cette Province, au dessus du Lac Huron », *Journaux de l'Assemblée législative de la province du Canada (JALPC)*, vol. II, app. 7, 1852-1853, p. 64.
15. « Rapport du Comité spécial [...] », p. 26.
16. Rev. George Sutherland, *The Magdalen Island. Their*

- Topography, Natural History, Social Condition and Commercial Importance*, Charlottetown, George T. Hazard, 1862, p. 45.
17. Le recensement de 1871 montre que, parmi les cinq districts du comté de Gaspé, Bonaventure, Gaspé-Ouest, Gaspé-Centre, Gaspé-Sud et les Îles-de-la-Madeleine, ce dernier compte plus de chevaux, de bovins, de moutons et de cochons par ferme. Le cheptel moyen de l'archipel est aussi supérieur à celui du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse.
 18. Ces rapports annuels des inspecteurs des pêcheries, déposés après 1867 au Département [fédéral] de la Marine et des Pêcheries, ne sont pas seulement utiles à l'historien, à l'ethnologue ou à l'anthropologue d'aujourd'hui, ils le sont aussi au naturaliste, au biologiste ou au météorologue contemporain, car ils contiennent une foule d'observations sur la température, le déplacement des glaces, des phoques et des poissons et, déjà, sur les effets néfastes de certaines techniques de pêche.
 19. « En fait, la fondation de diocèses dans les Maritimes ne représente pas toujours un progrès pour les Acadiens; jusqu'à la fin du XIX^e siècle, leurs évêques sont tous anglophones, la plupart farouchement opposés à la formation d'un diocèse acadien et bien peu tentent de se rapprocher de leurs ouailles acadiennes. » *Histoire du catholicisme québécois*, dans Nive Voisine, dir., *Les XVIII^e et XIX^e siècles*. Tome II: Philippe Sylvain et Nive Voisine, *Réveil et consolidation, 1840-1898*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1991, p. 434.
 20. Léon Thériault, « L'acadianisation des structures ecclésiastiques aux Maritimes, 1758-1953 », p. 431-466; Michel Bastarache et Andréa Boudreau-Ouellet, « Droits linguistiques et culturels des Acadiens et des Acadiennes de 1713 à nos jours », p. 385-429, dans Jean Daigle, dir., *L'Acadie des Maritimes*, Moncton, Chaire d'études acadiennes, Université de Moncton, 1993.
 21. Chantal Naud, *Îles de la Madeleine, 1793-1993. Deux siècles d'histoire*, L'Étang-du-Nord, Les Éditions Vignaud, 1993, 242 p. Cette chronologie qui abonde en informations d'ordre biographique peut être lue en parallèle avec le présent ouvrage.
 22. Louis-Edmond Hamelin, « Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec », *Recherches sociographiques*, vol. II, n^o 2, avril-juin 1962, p. 225. L'auteur montre qu'il n'y a qu'un prêtre pour 1 834 habitants de langue française, en 1830, au Québec, et encore seulement un prêtre pour 1 080 ouailles en 1850.
 23. Byron Clark, *Gleanings On The Magdalen Islands*, Grosse-Île, [Byron Clark], 2000. L'auteur reprend le récit de la visite de l'évêque Moutain paru dans *The Canadian Ecclesiastical Gazette*, vol. 1, n^o 4, 12/09/1850. En page 35, on peut lire: « Some of the families here have carried their children to the Romish Priest of House Harbour, for baptism, rather than leave them without it; (and other Protestants in the islands have had recourse to the Priest at Amherst Harbour in the same way). »
 24. « Copie du rapport de J.B.F. Painchaud, Ecuyer, inspecteur d'école », *JALPC*, vol. II, app. 5, 1852-1853.
 25. *Ibid.*
 26. « Rapport du Comité spécial [...] », *op. cit.*, p. 14.
 27. « Second rapport de J.B.F. Painchaud, Ecr. Inspecteur d'école, pour 1854 », *JALPC*, vol. 13, app. 3, 1854-1855.
 28. *Ibid.*, *JALPC*, vol. 14, app. 2, 1856.
 29. *Ibid.*, *JALPC*, vol. 17, app. 5, 1859.
 30. « Description du fonds de la Cour de circuit pour le district de Gaspé (TP10). Greffe du Havre-Aubert » [Archives nationales du Québec à Rimouski, 1999. Document interne non publié].
 31. « Rapport du Comité spécial [...] », *op. cit.*, p. 23.
 32. « Rapport de J.B.F Painchaud [...], 1852-1853 », *op. cit.*
 33. Rock Samson, *op. cit.*, p. 99.
 34. À Rollo Bay, le 28 août 1819, le fermier Richard Pearce, dont on venait saisir le cheval pour rentes impayées, sort son fusil et frappe à coup de baïonnette Edward Abell, l'agent du puissant lord James Townsend, et le tue. Malgré la forte récompense promise pour sa capture, Pearce ne sera jamais pris. On croit que, protégé par ses voisins, il a réussi à fuir sur le continent et à refaire sa vie. Cet incident a eu de profondes

répercussions au Parlement de l'Île-du-Prince-Édouard, mais a aussi fait la manchette dans tout l'est du Canada. Pour mettre l'événement en contexte, on peut lire : D.A. Sutherland, « War and Peace 1810-1820 », *The Atlantic Region to Confederation: A History*, Toronto/Fredericton, University of Toronto Press/Acadiensis Press, 1994, p. 234.

35. John Fontana, *op. cit.*

36. « John Coffin, propriétaire des Îles vs Louis Cormier, pêcheur et cultivateur de Grindstone », Cause n° 70, 6 juillet 1857, Greffe de la Cour de circuit de Havre-Aubert, ANQ, Rimouski.

37. Serge Courville, « Rente déclarée payée sur une censive de 90 arpents au recensement nominatif de 1831 : méthodologie d'une recherche », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 27, n° 70, avril 1983, p. 45-50.

38. Lettre de P. Winter, Officier-Rapporteur, Comté de Gaspé à Félix Fortier, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie, 17 mai 1852. *JALPC*, vol. II, 1^{re} partie, 1852-1853.

Chapitre 4 : Travailler et vivre aux Îles (1870-1900)

1. Du recensement de 1871 à celui de 1901, la population des Îles-de-la-Madeleine passe de 3 172 à 6 026 habitants. Cette croissance de 90 % est remarquable si on la compare à celle des provinces de l'est du Canada : Québec (38 %), Nouvelle-Écosse (19 %), Nouveau-Brunswick (16 %), Île-du-Prince-Édouard (10 %). Au Québec, l'exode rural frappe sur

tout les vieilles régions de peuplement de la vallée du Saint-Laurent, comme le Richelieu-Yamaska-Rive-Sud qui voit décroître sa population de 10 % au cours de ces 30 années.

2. Listes nominatives du Recensement du Canada, Coffin Island, Îles-de-la-Madeleine, comté de Gaspé, 1881.

3. Rev. Josiah Ball, « Magdalen Islands », dans *Report of the Church Society of the Diocese of Quebec, 1893*, p. 85. Cette épidémie de diphtérie a laissé d'autres traces dans les archives de la Cour supérieure de Havre-Aubert. En avril 1894, Cléophas Arseneault poursuit la commission scolaire de Havre-aux-Maisons parce que l'enseignante Geneviève Bourque a expulsé son enfant de l'école sous prétexte que la diphtérie sévissait dans sa famille. Le 15 mars précédant, le Bureau d'hygiène de Havre-aux-Maisons, présidé par l'inspecteur d'écoles Daniel Paquet, avait déjà ordonné la désinfection à la chaux et au soufre de la demeure du plaignant.

4. Rev. George Patterson, « The Magdalen Islands », *Proceeding and Transaction of the Nova Scotia Institute of Science*, 2^e série, 36, 1 (1891), p. 54.

5. La crise de mortalité de l'hiver 1859-1860 peut sembler plus sévère avec le décès de 73 enfants de moins de dix ans. On doit cependant souligner le fait que la forte mortalité infantile demeure un phénomène largement répandu, et que les décès d'adultes ont de plus profondes répercussions sociales avec tous ces veufs, veuves et orphelins qu'ils créent.

6. Rev. Josiah Ball, *op. cit.*, 1891, p. 80. Il rapporte l'extension de l'épidémie : « During the whole of the month of June, *La Grippe* was epidemic upon the Magdalen Islands. Very few persons escaped, consequently, St-Luke's, Grindstone, was closed for four Sundays. » Selon Placide Vigneau, l'épidémie est présente sur la Côte-Nord dès le début du mois de juin : « Presque tout le monde est malade de la grippe et il y en a déjà plusieurs de morts [...]. 21 juin – La « Canadienne » arrive des Îles-de-la-Madeleine et rapporte qu'il y a 70 personnes adultes mortes de la grippe et une quantité d'enfants. » Placide Vigneau, « Histoire du Journal de la Pointe aux Esquimaux, 1857-1926 », *Rapport des Archives du Québec*, tome 46, 1968, p. 142.

7. D'après le 25^e rapport du Conseil supérieur d'hygiène (*Annuaire statistique du Québec 1920*, p. 70), l'épidémie d'influenza aurait fait 10 373 victimes de tous âges en 1918, soit 0,5 % de la population totale et moins de 1 % de la population adulte québécoise.

8. Pour savoir ce qu'il adviendra des colons madelinienis à Lac-au-Sauimon, on peut lire : Bertrand B. Leblanc *et al.*, *Il y a cent ans. J'arrivions des Îles*, Amqui, Société d'Histoire et de Généalogie de la Vallée, 1996, 252 p.

9. Rev. James Chambers, « Magdalen Islands », dans *Report of the Church Society of the Diocese of Quebec, 1883*, p. 63.

10. Ces noms sont extraits des listes nominatives des recensements de 1891 et 1901.

11. Ce total, tiré du rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, est celui du nombre de boîtes de homard produites par les conserveries. On conçoit que le poids total des crustacés capturés est de loin supérieur.
12. Listes nominatives du recensement de 1891.
13. Alette Geïstdoerfer, *Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Paris/Québec, CNRS/PUL, 1987, p. 119.
14. *Ibid.*, p. 263-264.
15. « Rapport sur la croisière de la goélette du gouvernement "La Canadienne" ». Annexe n° 3 du « Rapport du département de la Marine et des Pêcheries, 1874 », *Documents de la Session du Canada (D.S.C.)*, vol. 8, #5, 1875, p. 63. Ce rapport est publié avec un an de retard. Certaines données le sont avec un intervalle encore plus important. Les références à ces rapports seront abrégées dans les notes suivantes.
16. « Rapport des inspecteurs des pêches – Québec », *D.S.C.*, vol. XXXV, #9 (n° 22), 1901, p. 188.
17. Rev. George Patterson, *op. cit.*, p. 53.
18. « Rapport de M.J.A. LeBourdais », Bureau de renseignement des pêcheries, *D.S.C.*, vol. XXXIV, #9 (n° 11A), 1900, p. 323.
19. « Rapport sur les pêcheries [...] », *D.S.C.*, vol. XXVII, #9 (n° 11), 1894, p. 223.
20. Les Provinces maritimes ne sont pas seules dans ce commerce. Dans les années 1880 et 1890, le Bas-Saint-Laurent expédie déjà des centaines de wagons de pommes de terre vers les marchés centraux. Dans les années 1920, ce seront des milliers de wagons qui prendront la direction de Montréal. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur *et al.*, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 1993, p. 440-449.
21. Comme les imprimés du recensement agricole de 1901 ne donnent aucune information sur les sous-districts de recensement, on ne peut extraire des données générales du comté de Gaspé celles concernant les Îles. C'est pourquoi nous référons au recensement suivant.
22. *Livre de compte, 1878-1879*, de John Philip Savage de Havre-Aubert, Havre-Aubert, Archives du Musée de la Mer.
23. Nous savons que le commerce du charbon est déjà actif aux Îles en 1880. Cette année-là, le marchand John P. Savage poursuit un pêcheur et cultivateur de L'Étang-du-Nord pour 52 \$ de charbon impayé. Cour de circuit pour le district de Gaspé, Greffe du Havre-Aubert, cause n° 418, 1880, Archives nationales du Québec à Rimouski.
24. Les informations qui suivent sont tirées du *Journal d'Auguste LeBourdais*, un manuscrit de plus de 600 pages conservé au Centre d'archives des Îles-de-la-Madeleine à Cap-aux-Meules. LeBourdais, en plus d'être responsable du réseau télégraphique des Îles, est aussi rapporteur pour le Bureau de renseignement des pêcheries à Halifax. Son *Journal* contient une foule d'informations sur l'entretien du réseau, les fournitures, les salaires et les réparations, le rendement hebdomadaire des pêches, en plus de sa correspondance personnelle avec sa parenté à L'Islet et à Montréal, et avec les fournisseurs de son petit magasin.
25. « Rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries », *D.S.C.*, vol. 9, n° 4, 1876, p. 50-51.
26. Les rapports annuels des ministères fédéraux de la Marine et des Pêcheries et des Travaux publics contiennent la liste exhaustive de toutes les infrastructures, de leur amélioration continue et des coûts engendrés par leur entretien. On y trouve la nomenclature complète du personnel, de tous les gardiens de phare, des inspecteurs des pêches, des fournisseurs, etc. Pour l'historien, il s'agit d'une mine irremplaçable.
27. « Rapport [...] pêcheries », *D.S.C.*, vol. 7, n° 3, 1874, p. 53.
28. « Rapport général sur les services des signaux de brume, phares, bouées, balises et navires à vapeur », ministère de la Marine, *D.S.C.*, vol. XXIV, n° 7, 1891, p. 114-115.
29. À la fin du XIX^e siècle, les dépenses du gouvernement fédéral peuvent atteindre 30 000 \$ par année aux Îles. Le service des postes et du télégraphe et l'entretien des aides à la navigation grugent la majeure partie de cet investissement.
30. Le recensement de 1891 rapporte deux établissements hôteliers sur l'archipel : celui de Brigit Shea, 67 ans, à Havre-Aubert, et celui de

- Téléphore Carbonneau, 29 ans, à L'Étang-du-Nord.
31. Byron Clark, *Gleanings On The Magdalen Islands*, Grosse-Île, [Byron Clark], 2000, p. 27.
 32. « Rapport du ministère des Postes », *D.S.C.*, n° 12, 1900, p. 188-190.
 33. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur *et al.*, *op. cit.*, p. 337.
 34. Le récit de l'installation des sœurs de la Congrégation de Notre-Dame aux Îles a été écrit par l'une d'entre elles : Rose Délima Gaudet, *Cent ans d'éducation aux Îles-de-la-Madeleine, 1877-1977; avec introduction 1839-1897*, Havre-aux-Maisons, Congrégation Notre-Dame, 1977, 104 p.
 35. « Rapport de l'inspecteur Paquet », dans le « Rapport du Surintendant de l'Instruction publique », *Document de la session du Québec (D.S.Q.)*, vol. 18, n° 5, 1883-1884, p. 114.
 36. *Ibid.*
 37. « Rapport [...] Paquet », *D.S.Q.*, vol. 27-28, n° 5, 1893-1894, p. 73.
 38. « Rapport [...] Paquet », *D.S.Q.*, vol. 35, n° 22, 1902, p. 86.
 39. « Réponse à un ordre de l'Assemblée Législative en date du 6 février 1890 pour : Copie de toute correspondance, rapports et autres documents se rapportant aux Îles de la Madeleine et d'Anticosti », *D.S.Q.*, vol. 23, n° 140, 1890, p. 108.
 40. L'entretien de cette ligne télégraphique est tellement difficile à effectuer que le responsable du réseau, Auguste LeBourdais, suggère au surintendant du service télégraphique à Ottawa d'abandonner le service hivernal vers le Havre Aubert. *Journal d'Auguste LeBourdais*, p. 110, 16 avril 1902.
 41. L'histoire religieuse des Îles-de-la-Madeleine a donné lieu à une abondante littérature. La chronologie compilée par Chantal Naud, renforcée par une biographie de tous les prêtres desservant les Îles, permet toutefois un rapide survol de la vie religieuse sur l'archipel. Chantal Naud, *Îles de la Madeleine, 1793-1993. Deux siècles d'histoire*, L'Étang-du-Nord, Les Éditions Vignaud, 1993, 242 p.
 42. Ce survol de l'histoire de la mission anglicane des Îles s'appuie sur : *Annual Report of the Church Society of the Diocese of Quebec, 1871-1901*, et sur l'ouvrage de Byron Clark, déjà cité.
 43. Cour des sessions générales de la paix pour le district de Gaspé, Greffe du Havre-Aubert, 28 janvier 1889, ANQ, Rimouski.
 44. Cour de circuit pour le district de Gaspé, Greffe du Havre-Aubert, cause n° 763 de 1893, ANQ, Rimouski.
 45. « Réponse de l'Assemblée Législative pour la production de copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement ou ses membres et certaines personnes des Îles de la Madeleine et d'ailleurs au sujet de la nomination d'un percepteur du revenu pour le district des Îles de la Madeleine », *D.S.Q.*, vol. 35, n° 21, 1902.
 46. Pétition adressée à l'Honorable Trésorier provincial « [...] pour faire nommer ledit Jean Boudreault à ce poste [percepteur du revenu] aussitôt que possible afin qu'il puisse exercer ses droits pendant l'hiver qui est ordinairement la saison où les infractions à la loi des licences se commettent [...] », *ibid.*
 47. Rev. James Chambers, « Magdalen Islands », *Report of the Church Society of the Diocese of Quebec*, 1879, p. 57, 1881, p. 71.
 48. Au cours des dernières décennies du XIX^e siècle, trois tribunaux siègent au palais de justice de Havre-Aubert : la Cour de circuit pour le district de Gaspé, compétente en matières civiles et criminelles, la Cour des sessions générales de la paix, un tribunal de juridiction locale et de compétence criminelle de première instance, et la Cour de magistrat du district de Gaspé, qui entend des poursuites en matières civiles et criminelles dont le montant est de moins de 99 \$. Si les deux premiers tribunaux siègent annuellement au cours des trois dernières décennies du siècle, les premières causes entendues à la Cour du magistrat datent de juillet 1885. Les archives de ces trois tribunaux sont conservées au bureau régional des Archives nationales du Québec à Rimouski.
 49. Rev. James Chambers, « Magdalen Islands », *Report [...] Québec*, 1883. Il écrit dans son rapport : « In the summer a different evil presents itself. When, besides the ordinary fishing business, ten large "Lobster Canning Factories" are in full operation, the islands become a centre for a number of roving and questionable characters seeking employment. »

50. Cette question de la propriété des « pommes de pré » (une variété de canneberge) sera encore longtemps une source de conflit. Dans les entrevues réalisées par la chercheuse Hélène Chevrier, de nombreux témoignages le confirment, comme celui de François Bourgeois, de Bassin, qui rapporte l'attaque subie par un couple de personnes âgées forcées de se défendre à coups de hache contre des voleurs de « pomme de pré ». Mais la vieille dame savait quoi faire : « pis là, après ça, a sa acheté, elle a fait venir, un gros chien. Pis a s'a acheté un revolver. » Hélène Chevrier, *La tradition orale, la culture matérielle et les Amérindiens aux Îles-de-la-Madeleine*. (Entrevues réalisées du 12 nov. 1991 au 19 mars 1992), [document de travail non publié]. Entrevue du 26 nov. 1991 avec M. François Bourgeois et Mme Euxénie Lapière, p. 14-15.
51. Cour de circuit, Greffe du Havre-Aubert, ANQ, Rimouski, causes n^{os} 424, 425, 426, 429, 430, 441, 443, 503, 504.
52. *Ibid.*, causes n^{os} 779 et 907.
53. Cette formulation, qui revient invariablement dans les poursuites pour coups et blessures, suggère qu'une provocation, même verbale, mérite un châtement immédiat.
54. Un autre élément ajoute au sérieux de cette poursuite. C'est la seule fois, à notre connaissance, que le plaignant est un commissaire de police « pour les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et l'Île-du-Prince-Édouard ». Cour des sessions générales de la paix, cause n^o 65, Greffe du Havre-Aubert, ANQ, Rimouski.
55. « Rapport de Charles A. Lebel », *D.S.Q.*, vol. 22, n^o 67, 1889, [manuscrit non paginé].
56. Voir la note 39. En 1895, la liste complète des locataires et des propriétaires est publiée, avec le montant des rentes annuelles pour chaque locataire et le numéro des lots au cadastre. « Réponse de l'Assemblée législative pour copie de tout rapport soumis au commissaire des Terres de la Couronne, depuis un an, touchant la tenure des terres aux Îles de la Madeleine », *D.S.Q.*, vol. 28, n^o 43, 1894-1895.
57. Patrick Delaney l'emporte dans les bureaux de votation de Bassin, L'Étang-du-Nord, Barachois et Grosse-Isle, Charles Marcil dans ceux de Amherst, Grindstone, South Beach et House Harbour. « Îles de la Madeleine. Récapitulation des votes [...] », *D.S.Q.*, vol. 31, n^o 10, 1897-1898.
58. « État détaillé des travaux faits sur les chemins de colonisation durant l'année fiscale 1899-1900 », *D.S.Q.*, vol. 84, n^o 9, 1900-1901, p. 42-44.
59. « Réponse de l'Assemblée législative pour un état indiquant les noms des personnes à qui il a été délivré les vivres [...] », *D.S.Q.*, vol. 32, n^o 30, 1899.
60. Le texte de cette chanson a été recueilli en 1984 auprès de Mme Albertine Bourgeois-Boudreault hébergée à l'hôpital de Sept-Îles. Née à Havre-Aubert en 1884, elle a vécu l'élection de 1897. Le reste de la chanson indique qu'elle a été composée par un partisan du docteur Delaney. C'est sans doute pourquoi Charles Marcil est rendu responsable de l'envoi des barils de farine de maïs. « Première élection aux Îles-de-la-Madeleine en 1897 », *La Revue d'histoire de la Côte-Nord*, vol. 1, n^o 2 (juin 1984), p. 9-10.

Chapitre 5 : Les sirènes du continent (1900-1930)

- Colin Howell, « The 1900s : Industry, Urbanization and Reform », *The Atlantic Provinces in Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 165.
- Dans une entrevue réalisée en 1992, Octave Turbide raconte qu'il avait fait partie du groupe de 60 jeunes Madelinots partis travailler dans une mine de charbon du Cap-Breton, en 1910, « l'hiver du ponchon ». Le salaire quotidien de un dollar, pension comprise, lui semblait raisonnable. Hélène Chevrier, *La tradition orale, la culture matérielle et les Amérindiens aux Îles-de-la-Madeleine*. (Entrevues réalisées du 12 nov. 1991 au 19 mars 1992), [document de travail non publié]. Entrevue du 17 janvier 1992 avec M. Octave Turbide et M. Frank Boudreau, p. 19.
- On peut suivre l'installation des Madelinots au Québec en lisant : Pierre-Maurice Hébert, *Les Acadiens du Québec*, Montréal, Éditions de l'Écho, 1994, 480 p.
- Du 1^{er} janvier 1901 au 31 décembre 1930, 7 690 naissances et 2 217 décès sont enregistrés aux Îles, pour un surplus naturel de 5 473 personnes. Le déficit migratoire de 3 557 tel que rapporté

- au tableau 5.1 constitue un minimum, car les excédents naturels de La Vernière en 1901 et 1902 (peut-être 150 individus) ne sont pas comptabilisés, les registres ayant été perdus.
5. Frère Marie-Victorin, « Croquis laurentiens. Les Îles de la Madeleine », *Le Canada français*, vol. 4, n° 2 (avril 1920), p. 155-156.
 6. La croissance de la population insulaire (31,8 %) est faible si on la compare à celle du Québec (74 %), du Bas-Saint-Laurent (86 %) ou à celle du Saguenay (184 %), de 1901 à 1931.
 7. Louise Lapierte, *Histoire démographique et génétique d'une population insulaire : l'île d'Entrée*, Montréal, mémoire de maîtrise en anthropologie, Université de Montréal, 1984, p. 94-96.
 8. Avec une moyenne de 60 décès par année pour une population de plus de 6 000 personnes de 1903 à 1910 (1901 et 1902 ont été exclues en l'absence des registres de la paroisse de La Vernière), les îles présentent un taux de mortalité bien inférieur à celui du Québec (19 ‰ en 1901, 17 ‰ en 1911). En 1931, cependant, leurs taux se comparent (11 ‰). Christian Pouyez, Yolande Lavoie et al., *Les Saguenayens : introduction à l'histoire des populations du Saguenay, XV^e-XX^e siècles*, Sillery, PUQ, 1983, p. 293, tableau 6.18 : « Taux bruts de mortalité (0/00), de 10 ans en 10 ans, Québec, Saguenay et quelques régions, 1852-1961 ».
 9. Louise Lapierte, *op. cit.*, p. 83-87. Au cours de la période 1897 à 1926, l'auteure a retracé 10 unions entre une native de l'île d'Entrée qui marie un homme de l'extérieur et s'en va, et 8 unions impliquant un natif de l'île qui marie une femme de l'extérieur et qui s'installe. En général, le couple s'installe sur les lieux d'origine du mari.
 10. Joseph Risi et Roland Fournier, *Inventaire des ressources naturelles. Comté municipal Îles-de-la-Madeleine*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1938, p. 76.
 11. « Rapport de l'inspecteur Wm. Wakeham, division du golfe Saint-Laurent », Annexe n° 6 du « Rapport du Département de la Marine et des Pêcheries 1908-09 », *Documents de la Session du Canada (D.S.C.)*, vol. XLIV, #12 (n° 22), 1910, p. 160. On rappelle dans le même rapport (p. LXIX) que depuis 1877 une période de prohibition a été établie pour une dizaine de régions de l'est du Canada. Au début du XX^e siècle, les limites permises de taille des crustacés varient de 8 à 10,5 pouces (20 à 26 cm). Les Îles ont droit à la taille minimale (20 cm), et sont les seules à posséder une permission de pêcher du 1^{er} au 30 septembre. Mais c'est la prohibition des captures dans les lagunes, depuis 1894, qui amène les plus fortes résistances. Dans son rapport de 1910, l'inspecteur Wakeham déplore que des gens influents aux Îles « conseillent aux pêcheurs de violer la loi, leur affirmant que si un assez grand nombre d'entre eux suivaient ce conseil, il nous serait impossible de faire observer les règlements ».
 12. « Tableau donnant le nombre de pêcheurs [...], Rapport des inspecteurs des pêches – Québec », *D.S.C.*, vol. L, #27 (n° 39), 1915, p. 196. Le tableau accorde une valeur moyenne de 37 \$ pour chacune des 819 barques à voile, contre 236 \$ pour des barques à moteur.
 13. *Ibid.*, p. 192.
 14. *Ibid.*, p. 198.
 15. Au début du XX^e siècle, les pêcheurs américains s'intéressent encore au hareng des Îles : « Beaucoup de bateaux viennent de Eastport et de Lubec pour prendre des cargaisons qu'ils achètent des pêcheurs à la seine et au piège, et les emportent en bloc. Ces harengs sont débarqués et fumés, et comme ils sont expédiés aux États-Unis par des vaisseaux de ce pays, ils ne sont pas frappés de droits. Chaque printemps, plus de 30 000 barils ont été transportés ainsi des îles. » « Rapport [...] Wakeham », *D.S.C.*, vol. XL, #10 (n° 22), 1906, p. 140.
 16. « Ça se vendait 2-3 \$ du quart. Parfois le maquereau payait pas son quart. Les quarts étaient toujours neufs, à partir d'ici. Ça s'en allait aux Indes, en Afrique, aux Antilles. Les quarts arrivaient au printemps. C'est les marchands qui les commandaient et les avançaient. Les quarts neufs, vides, étaient remis à l'intérieur d'une bâtisse, à l'abri du soleil. » Hélène Chevrier, *La tradition orale, la culture matérielle et les Amérindiens aux Îles-de-la-Madeleine*. Entrevue du 19 février 1992 avec M. Édouard Chevrier et M. Azade Thorne de Bassin, p. 2.
 17. Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, « Les îles importent annuellement plus de 3 500 tonnes de charbon que le consommateur

- paye en moyenne \$8.00 la tonne. Certains même, ceux qui ne peuvent l'acheter en été, le paient jusqu'à \$12.00 la tonne », p. 66.
18. *Ibid.*, p. 42-29.
19. Les listes des salariés qui œuvrent à la construction des diverses infrastructures fédérales aux Îles permettent cette conclusion. Ainsi, la nomenclature des rémunérations quotidiennes des constructeurs du brise-lames de la pointe Shea, de juillet à octobre 1903, s'établit de la sorte : surveillant, Eugène Carbonneau, 3 \$, sous-contremaître, Esdras Carbonneau, 1,75 \$, charpentier en chef, A. Sullivan, 1,75 \$, charpentiers, 1,25 à 1,50 \$, foreurs, 1,25 \$, charretiers, 1,80 \$, journaliers, 1,20 \$. « Comptes des crédits : Travaux publics, havres et rivières – Québec », « Rapport de l'Auditeur général, 1903-1904 », *D.S.C.*, vol. XXXIX, # Q à Y (n° 1), 1905, p. V-210.
20. « Rapport de l'ingénieur en chef, 1922-23 », ministère des Travaux publics, *D.S.C.*, vol. LX, #6 (n° 31), 1924, p. 37.
21. « Le transport des marchandises d'une île à l'autre se fait parfois par goélette, mais plus souvent par camion. On compte une trentaine de camions en opération sur les Îles. » Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, p. 69. Les auteurs rapportent aussi le nom des huit propriétaires de goélettes ainsi que le tonnage de celles-ci (p. 68).
22. « Copie de toute correspondance entre le secrétaire ou l'un des membres du conseil de la municipalité de Havre-aux-Maisons et le ministère de la Voirie depuis 1914 jusqu'à ce jour », *D.S.Q.*, vol. 49 (n° 90), 16 janvier 1916.
23. La lecture des statistiques municipales publiées par le gouvernement provincial permet de suivre l'évolution du réseau routier dans chacune des municipalités du Québec, année après année.
24. L'« état détaillé des travaux sur les chemins de colonisation pendant l'année financière » est publié avec le rapport du département provincial de la Colonisation, Mines et Pêcheries.
25. Cour de circuit, Greffe du Havre-Aubert, Archives nationales du Québec à Rimouski, enregistrement des raisons sociales, n° 3356.
26. Il semble que cette ligne sous-marine entre les îles Brion et Anticosti soit particulièrement difficile à entretenir. Le gouvernement ne la répare plus après l'établissement des stations de télégraphie sans fil sur tout le pourtour du golfe.
27. « Rapport de M.A. LeBourdais », « Rapport du service télégraphique de l'État pour 1914-1915, ministère des Travaux publics », *D.S.C.*, vol. LI, #9 (n° 19), 1916, p. 96.
28. *Ibid.*
29. « Rapport de M.A. LeBourdais », dans *ibid.*, *D.S.C.*, vol. LII, #10 (n° 19), 1917, p. 673.
30. *Ibid.*, p. 674.
31. « Lignes télégraphiques et téléphoniques : Construction et réparation », « Rapport de l'Auditeur général, 1923-1924, ministère des Travaux publics », *D.S.C.*, vol. LXI, partie 2, #1 (n° 1), 1925, p. V-182.
32. « Rapport de l'inspecteur Louis-Albin Thériault », « Rapport du Surintendant de l'Instruction publique », *D.S.Q.*, vol. 58 (n° 28), p. 176.
33. Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, p. 92.
34. « Rapport [...] L.A. Thériault 1929-30 », *D.S.Q.*, vol. 64 (n° 8), 1931, p. 199. L'inspecteur Thériault rapporte 292 élèves en troisième année, 158 en quatrième et 36 en cinquième.
35. « Renseignements relatifs aux institutrices catholiques laïques et brevetées. Statistiques de l'enseignement ». « Rapport du Surintendant de l'Instruction publique », *D.S.Q.*, vol. 57 (n° 11), p. 48.
36. Cette initiative de l'abbé Turbide est mal accueillie par les commissaires de l'endroit qui décident de ne pas prendre cette école sous leur contrôle « à cause de divergence d'opinion quant au site de cette maison ». « Rapport [...] Paquet, 1905-06 », *D.S.Q.*, vol. (n° 8), 1907, p. 97.
37. « Rapport [...] Thériault, 1918-19 », *D.S.Q.*, vol. 53 (n° 8), 1919-1920, p. 152.
38. « Puis, après avoir échoué dans ses efforts pour se procurer une institutrice, disons vers le dernier d'octobre ou le premier novembre, on demande un permis d'engager une personne qui ne possède aucun titre, puis l'on court à l'inspecteur lui raconter des coq-à-l'âne, afin qu'il consente à signer le permis. » « Rap-

- port de l'inspecteur des écoles protestantes John Ballantyne, 1912-1913 », *D.S.Q.*, vol. 47 (n° 8), 1913-1914, p. 357.
39. « Rapport [...] Ballantyne, 1914 », *D.S.Q.*, vol. 48 (n° 8), 1915, p. 171.
40. « Rapport [...] Ballantyne, 1911-12 », *D.S.Q.*, vol. 46 (n° 8), 1912, p. 150.
41. « Rapport [...] Albert Jones, 1920-21 », *D.S.Q.*, vol. 55 (n° 8), 1922, p. 190.
42. *Ibid.*, p. 191.
43. Rev. J. Prout, « Magdalen Islands », dans *Report of the Church Society of the Diocese of Quebec*, 1906, p. 81. Le pasteur rapporte que la dette du nouveau temple est déjà presque effacée grâce au don généreux de 500 \$ de William Gasper Leslie, la seconde contribution de ce montant du riche marchand en deux ans.
44. Byron Clark, *Gleanings On The Magdalen Islands*, Grosse Île, [Byron Clark], 2000, p. 47, 63.
45. La Loi des fabriques ne s'applique que dans la province de Québec. Cependant, même si les Îles dépendent du diocèse de Charlottetown, le fait que l'archipel continue à être desservi par le clergé québécois explique la présence de ce corps d'élus dans les paroisses des Îles jusqu'en 1888. À cette date, le dernier conseil de marguilliers, qui siège à Bassin, disparaît. Chantal Naud, *Îles-de-la-Madeleine, 1793-1993. Deux siècles d'histoire*, L'Étang-du-Nord, Les Éditions Vignaud, 1993, p. 83.
46. « Dans tous les centres que j'ai visités, nombre de gens se plaignent que le contrôle des affaires publiques se trouve, à l'heure actuelle, centralisé entre les mains de M. l'abbé Turbide, curé du Havre-aux-Maisons, qui, dit-on, travaille avant tout à promouvoir les intérêts des siens. Ils voudraient voir décentraliser ce qu'on a convenu d'appeler le *patronage* en formant des comités qui s'occuperaient des intérêts de chaque municipalité en particulier. Il y a actuellement aigreur pour ne pas dire conflit d'intérêt sous ce rapport, entre les diverses municipalités et les messieurs curés. » Amédée Caron, *Aperçu sur la situation politique et industrielle aux Îles-de-la-Madeleine*, [1927] Copie d'un rapport adressé à l'honorable Rodolphe Lemieux à Ottawa, conservé dans les archives du Musée de la Mer à Havre-Aubert, p. 6.
47. Cette information est donnée chaque année dans le *Rapport de l'Auditeur général* avec les dépenses du ministère de la Marine et des Pêcheries dans les hôpitaux du Québec.
48. « Rapport de A. Gallant, M.D., D.H.P., assistant-inspecteur régional pour le sous-district sanitaire des Îles-de-la-Madeleine pendant l'année finissant le 30 juin 1923 », « Service provincial d'hygiène », *D.S.Q.*, vol. 57 (n° 35), p. 118.
49. *Ibid.*
50. « Rapport [...] Ballantyne, 1908-1909 », *D.S.Q.*, vol. 42 (n° 8), 1909, p. 124.
51. Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, p. 22.
52. Dans une étude sur la population des Îles-de-la-Madeleine en 1967, Réjean Lachapelle signale le faible taux de mortalité périnatale sur l'archipel : « Deux explications semblent possibles : 1^o il y a sous-enregistrement des décès qui suivent de près la naissance ; 2^o la part des "tarés" dans l'ensemble des nouveaux-nés est plus faible aux Îles qu'au Québec » (p. 266). Réjean Lachapelle, « Mouvements et composition de la population », *Recherches sociographiques*, vol. XI, n° 3, 1970, p. 253-288. Selon nous, il y aurait une autre explication à cette performance : les médecins insulaires laisseraient aux sages-femmes, puis aux infirmières de l'unité sanitaire et de la Croix-Rouge, l'essentiel des interventions lors des accouchements.
53. Cette citation du docteur René de Cotret est tirée d'une excellente étude sur la pratique des sages-femmes au Québec. Héléne Laforce, *Histoire de la sage-femme dans la région de Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC), 1985, coll. « Prix Edmond-de-Nevers » n° 4, p. 103.
54. « Réponse de l'Assemblée législative pour copie de toute correspondance, documents, rapports, etc., relatifs aux lots 63A, 63B, 63C, D et E, de l'île Coffin, dans les Îles de la Madeleine », *D.S.Q.*, vol. 43 (n° 85), 1910, p. 11-12.
55. Le « Rapport des actionnaires des banques à charte du Canada » montre que Wm. G. Leslie, de Grindstone, Magdalen Is., possède pour 5 000 \$ de parts de la Banque Union de Halifax, ce qui en fait un des plus importants

- actionnaires. *D.S.C.*, vol. XXIX, #2 (n° 6), 1905, p. 193.
56. « William Leslie & Co. », Cour de circuit du Havre-Aubert, ANQ, Rimouski, enregistrement des raisons sociales, n°s 2173, 2177, 2397, 2715, 2716, 2732, 2733, 3018, 3019, de 1919 à 1927.
57. Lors de cette faillite, les terres vacantes et les lots à rente sont achetés par un avocat de Montréal, Maurice L. Roy, président de la *Islands Lands Ltd*, en 1924. En juin 1928, celui-ci revend ses droits à William Birchenough, président de la *Beaver Realty & Investment Co. Ltd*, pour la somme de 50 000 \$. À cette date, le revenu annuel des rentes totalise 2 827 \$. « Contrat de vente entre la *Islands Lands Ltd* et la *Beaver Realty & Investment Co. Ltd* devant le notaire J. ED. Lebeau à Montréal, le 21 juin 1928 ». Copie conservée dans le Fonds Hormidas Langlais au Musée de la Mer de Havre-Aubert.
58. Amédée Caron, *op. cit.*, p. 3.
59. Cour des sessions générales de la paix pour le district de Gaspé, Greffe du Havre-Aubert, 27 octobre 1919, ANQ, Rimouski. Le commis de la Banque Nationale est accusé d'avoir converti à son propre usage un billet promissoire de 1 000 \$ de la compagnie Wm. Leslie et d'autres détournements. La sentence est finalement rendue à la Cour du Banc du Roi à Percé.
60. On peut lire dans les rapports annuels du ministère fédéral de la Marine et des Pêcheries que le gouvernement a dépensé plus de 73 000 \$, jusqu'en 1900, pour la construction et la réfection du brise-lames de L'Étang-du-Nord.
61. Amédée Caron, *op. cit.*, p. 2.
62. Cour des sessions générales de la paix pour le district de Gaspé, Greffe du Havre-Aubert, 27 août 1919, ANQ, Rimouski.
63. « Rapport sur la douzième élection générale pour la Chambre des Communes du Canada », partie II : Province de Québec, *D.S.C.*, vol. XLVI, #11 (n° 18), 1912, p. 208-209.
64. Aline Martinet et François Turbide, *La pointe de Grande-Entrée*, Havre-aux-Maisons, Éditions Arrimage, 1993, p. 57.
65. Camille Legendre, « Les débuts de la rémunération à la pièce dans l'industrie forestière », *Recherches sociographiques*, vol. XX, n° 3, septembre-décembre 1979, p. 317.
66. Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, p. 65.
2. Joseph Risi et Roland Fournier, *Inventaire des ressources naturelles. Comté municipal Îles-de-la-Madeleine*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, 1938, p. 65. Il faut se rappeler que la région des Maritimes, dépendante du commerce international, est celle qui souffre le plus de la Crise après les Prairies dévastées par la grande sécheresse des années 1930. E.R. Forbes, « The 1930S: Depression and Retrenchment », *The Atlantic Provinces in Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 272.
3. Lors d'une conférence prononcée en 1955, le député provincial Hormidas Langlais rappelle à quel point la contrebande d'alcool a été florissante aux Îles dans les années 1920 et 1930, grâce aux liens privilégiés avec les îles Saint-Pierre et Miquelon. L'absence de service de police et l'abondance des approvisionnements peu coûteux seraient les causes de la hausse de la consommation sur l'archipel : « Pendant la période de prohibition aux États-Unis et avec l'application de la loi des liqueurs du Québec, le pays madelinot était un centre de *boat legging* alors que des bateaux chargés de spiritueux déchargeaient leur cargaison d'alcool venant de St-Pierre et Miquelon, pendant que d'autres chargeaient pour les côtes du St-Laurent. » L'établissement d'un poste de la Police provinciale, en 1938 et, surtout, la fondation des Cercles

Chapitre 6 : Coopération et développement : le modèle madelinien (1930-1960)

1. Dans un jugement daté du 6 mars 1930 et enregistré le 26 avril (n° 1547F), à la Cour supérieure du district de Québec, William F. Leslie est déclaré en faillite. Cette décision marque le début d'une longue saga judiciaire qui s'étire sur des années. Il ne s'agit toutefois pas d'un cas exceptionnel. Les banques, submergées par les mauvaises créances de la Grande Dépression, préfèrent confier, par l'entremise des syndics de faillite, la gérance des entreprises en faillite à leurs anciens

Lacordaire et Jeanne d'Arc, à la fin des années 1940, seraient, selon lui, les principales raisons du recul de l'alcoolisme et du progrès économique des années 1950 sur l'archipel. [Hormidas Langlais, *Synthèse d'histoire des Îles-de-la-Madeleine. Quelques mots de géographie humaine*]. Texte d'une conférence prononcée le 15 octobre 1955 [à Québec], Fonds Hormidas Langlais, archives du Musée de la Mer à Havre-Aubert, p. 6.

4. Nous ignorons si cette façon de faire a été observée dans d'autres districts judiciaires du Québec dans les années 1930. Plus loin dans son rapport, le docteur Kirouac écrit : « Je crois comprendre qu'à Havre-Aubert on a tendance à enregistrer le moins de condamnations possible et à ne pas créer d'inimitiés. » *L'Annuaire statistique du Québec* confirme la politique accommodante des juges : en quatre ans, de 1933 à 1936, la prison de Havre-Aubert n'enregistre aucune admission. Cour des sessions générales de la paix pour le district de Gaspé, Greffe du Havre-Aubert, 14 mars 1938, Archives nationales du Québec à Rimouski.
5. *Recensement du Canada, 1961*, vol. 2, n° 1, tableau 84, « Familles salariées selon le gain du chef et de la famille, comtés et divisions de recensement ».
6. Cette évaluation du bilan migratoire des Îles diffère de celle qui est rapportée dans une étude, par ailleurs excellente, sur la population insulaire (Réjean Lachapelle, « Mouvements et composition de la population », *Recherches sociographiques*, vol. XI, n° 3, 1970, p. 253-288). Au tableau 2 intitulé : « Migrations nettes et accroissement naturel aux Îles-de-la-Madeleine, 1931-1966 », l'auteur rapporte un total de 10 062 naissances et 2 609 décès du 1^{er} juin 1931 au 1^{er} juin 1961, alors que notre dépouillement des archives religieuses montre 645 naissances et 370 décès de plus. Le chercheur Lachapelle a utilisé les rapports du registre de l'état civil, fournis par le gouvernement du Québec, qui souffrent de nombreuses omissions pour les Îles, certains curés négligeant de déposer une copie de leur rapport annuel à la Cour supérieure.
7. Selon Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, 300 des 600 travailleurs saisonniers viendraient de l'île du Cap aux Meules, alors que 40 des 100 jeunes filles employées à l'extérieur seraient du Havre aux Maisons.
8. Carman Millar, « The 1940s: War and Rehabilitation », *The Atlantic Provinces in Confederation*, Toronto, University of Toronto Press, 1993, p. 313. Le recensement du 1^{er} juin 1941 rapporte 225 femmes et 198 hommes nés au Québec dans le district de recensement de Pictou en Nouvelle-Écosse. On peut croire qu'il s'agit, pour une bonne part, de travailleurs madelinots des deux sexes employés dans les conserveries, les chantiers maritimes ou les usines de Pictou ou d'ailleurs.
9. Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur *et al.*, *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, IQRC, 1993, p. 622.
10. Cette participation de la main-d'œuvre des Îles aux chantiers saisonniers de la Côte-Nord s'accompagne aussi d'un mouvement de départs définitifs. Un chercheur a retracé dans les registres de la paroisse Sainte-Amélie de Baie-Comeau, en 1958, le nom de 40 paroissiens originaires des Îles-de-la-Madeleine. Paul Bussières, « La population de la Côte-Nord », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 8, n° 15, octobre 1963-mars 1964, tableaux IX-X, p. 62, 64-65.
11. Chantal Naud, *Îles-de-la-Madeleine, 1793-1993. Deux siècles d'histoire*, L'Étang-du-Nord, Les Éditions Vignaud, 1993, p. 155.
12. Du 1^{er} janvier 1951 au 31 décembre 1960, les registres rapportent 4 079 naissances et 903 décès aux Îles, pour un accroissement naturel de 3 176 individus, un sommet historique qui ne sera sans doute jamais égalé.
13. Pierre-A. Bélanger, « Le mouvement coopératif », *Recherches sociographiques*, vol. XI, n° 3, 1970, p. 324.
14. E.R. Forbes, *op. cit.*, p. 291.
15. M^{re} Coady a prononcé sa conférence en anglais, une langue étrangère à une grande partie de son auditoire. Pierre-A. Bélanger, *loc. cit.*, p. 303.
16. *Ibid.*, p. 323-324. Citant l'ouvrage de Gérald Lescarbeault (*Coopération et coopérative dans le Canton de l'Étang-du-Nord*), Montréal, Université de Montréal, (mémoire de maîtrise en anthropologie, 1969), Bélanger constate l'absence d'idéologie coopérative chez les jeunes Madelinots dans les années 1960. Leurs parents, par contre, qui ont connu la dictature des mar-

- chands, conservent une reconnaissance pour le mouvement coopératif, un élément de leur libération économique.
17. Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, p. 25.
 18. « On convient que cette année, grâce à l'amélioration des prix de certains poissons, grâce aussi à l'impulsion qu'ont prise les coopératives – ce qui a constitué une concurrence plus forte que jamais dans l'achat du poisson – les pêcheurs se seront mieux tirés d'affaires que généralement dans le passé », Fortunat Fournier, *Inventaire des ressources économiques, 1941. Le commerce du poisson aux Îles-de-la-Madeleine*, Québec, ministère des Affaires municipales, de l'Industrie et du Commerce, p. 21.
 19. Selon la chercheuse Aliette Geistdoerfer (*Pêcheurs acadiens, pêcheurs madelinots. Ethnologie d'une communauté de pêcheurs*, Paris/Québec, CNRS/PUL, 1987, p. 315 et suivantes), la morue occupe encore, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la première place dans l'économie des pêches aux Îles. Pourtant, toutes les sources officielles ont relégué, dès la fin du XIX^e siècle, la morue au second rang, derrière le homard, qui occupe des centaines de pêcheurs aux cages et procure un millier d'emplois dans les conserveries. Certaines années, au XX^e siècle, la morue se retrouve même derrière le maquereau pour la valeur des prises payées aux pêcheurs. La chercheuse doit sans doute cette perception à ses sources orales qui ont surtout été des pêcheurs de morue. Comme cette activité requiert beaucoup de manipulation et d'espace, et qu'elle occupe tous les membres de la famille, son importance dans l'économie générale peut facilement être exagérée. Par ailleurs, la morue est traditionnelle et acadienne, le homard est anglophone et industriel.
 20. Selon Fortunat Fournier, *op. cit.*, p. 11, la compagnie *Gorton Pew* garde à l'année une goélette à Havre-Aubert uniquement pour faire croire qu'elle pêche elle-même le maquereau qu'elle expédie aux États-Unis dans des barils marqués de l'inscription : « *Product of American Fishery Treaty Coast* ». En fait, elle achète aux pêcheurs locaux tout le poisson qu'elle exporte.
 21. Aliette Geistdoerfer, *op. cit.*, tableau 15, p. 320.
 22. Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, p. 63-65. En 1936, la valeur au détail des produits d'épicerie, de farine, de viande, de beurre, de mélasse et de sucre totaliserait 385 000 \$, alors que la vente de leurs prises ne rapporterait que 300 000 \$ aux pêcheurs.
 23. *Le Mérite Agricole 1949*, Québec, ministère de l'Agriculture de la province de Québec, 1949, p. 102.
 24. *Le Mérite Agricole 1954*, Québec, ministère de l'Agriculture de la province de Québec, 1954, p. 100.
 25. D'après les enquêteurs du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ), cette seule exigence serait responsable de la disparition statistique de 5 000 fermes dans l'est du Québec entre 1951 et 1961. Il faut donc utiliser les statistiques agricoles avec prudence entre ces deux dates. Des centaines de petites fermes qui consomment tout ce qu'elles produisent sont écartées des totaux, en 1961, sur les Îles.
 26. C'est la plage de Havre-Aubert qui sera la première utilisée à cette fin, avant celle de Fatima.
 27. Frédéric Landry, « Un souvenir encore vivant : "Le vieux Lovat" », dans « Chronique maritime », *Le Madelinot*, 22 oct. 1966.
 28. Fortunat Fournier, *op. cit.*, p. 15.
 29. Ces informations sont tirées de : Alphonse Arseneau, *C.T.M.A., album souvenir, 1944-1994*, Cap-aux-Meules, Gemini agence de publicité, 1994, 62 p.
 30. On avait bien construit un pont pour franchir le goulet, par où communiquaient la lagune et la baie de Plaisance, mais il n'avait pas résisté aux marées et aux vents du premier automne.
 31. « Lignes des coopératives. Office de l'Électrification rurale », *Annuaire statistique du Québec*, 1955.
 32. Yves Tremblay, « Le monde rural et l'électricité », *Revue d'histoire du Bas-Saint-Laurent I*, vol. XVII, n^o 1 janvier 1994, p. 25-29.
 33. *Ibid.*, p. 26.
 34. En 1960, seule la population de l'île d'Entrée n'est pas encore reliée au réseau.
 35. Paul Joncas, *Les 75 ans du diocèse de Gaspé, 1922-1997*, Gaspé, la Fondation du diocèse de Gaspé, 1997, p. 69.

36. Le Québec abrite, en 1951, 4 589 prêtres séculiers, 9 312 réguliers et frères, et 30 383 religieuses, sans compter les centaines de missionnaires qui œuvrent partout au Canada et à travers le monde. Ces données sont tirées de Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois : le XX^e siècle, Tome 2 : De 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal Express, 1984, p. 162 ; Bernard Denault et Benoît Lévesque, *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal, PUM/Université de Sherbrooke, 1975, p. 42-43.
37. Cette chronologie de l'installation aux Îles des communautés religieuses s'appuie sur Chantal Naud, *op. cit.*, p. 150-164.
38. Byron Clark, *Gleanings On The Magdalen Islands*, Grosse-Île, [Byron Clark], 2000, p. 105.
39. *Ibid.*, p. 57.
40. « Coûts des maisons d'écoles construites ou réparées d'après les plans approuvés par le département de l'Instruction publique. Îles-de-la-Madeleine », *Annales statistiques du Québec*, 1948-1952.
41. Traditionnellement, depuis le XIX^e siècle, le couvent de Havre-aux-Maisons recrute surtout ses élèves sur l'île, même après son élévation au statut d'école normale.
42. En décembre 1957, les enseignants et enseignantes de L'Étang-du-Nord menacent de faire la grève car leurs salaires des trois derniers mois n'ont pas été versés par la commission scolaire. Le problème persiste et en octobre 1959, l'inspecteur Ovide Hubert déplore qu'« il est dû 19 197 \$ à ceux qui font le transport, 6 000 \$ aux Frères enseignants, 1 500 \$ aux Oblates et 800 \$ aux institutrices [...] ». Les contribuables doivent en taxes et arrérages 32 400 \$ [...] ». Chantal Naud, *op. cit.*, p. 159.
43. Manon Trottier, *Elles allaient aux malades. L'apport des femmes dans le développement des soins de santé aux Îles-de-la-Madeleine, 1900-1972*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke (mémoire de maîtrise en histoire), 2000, p. 22.
44. *Ibid.*, p. 23, note 10 : « Archives municipales de Havre-Aubert et de Havre-aux-Maisons. La lecture des archives nous démontre que les conseils municipaux ont toujours privilégié l'engagement de médecins pour occuper les deux dispensaires avec résidence aux Îles-de-la-Madeleine. Nous n'avons trouvé aucune infirmière ayant bénéficié du dispensaire et du logement qui y était rattaché. »
45. *Ibid.*, p. 26. « D'après les documents d'archives, il semble que l'unité sanitaire implantée aux Îles-de-la-Madeleine ait bénéficié d'un mandat élargi. Outre le dépistage, l'hygiène et la santé préventive, les infirmières en poste à l'unité sanitaire des Îles de la Madeleine devaient aussi offrir les soins d'urgence, l'assistance aux accouchements, les services dentaires, le transport des patients vers l'hôpital, ainsi que l'assistance aux mourants et les soins post-mortem. Leurs tâches se comparaient à celles des infirmières des colonies [...] ».
46. *L'œuvre des sœurs de la Charité de Québec aux Îles-de-la-Madeleine*. Manuscrit de 83 pages d'une série d'entrevues présentées à la Radio communautaire des Îles dans le cadre de l'émission *C'est dimanche*, du 28 mars au 24 octobre 1982.
47. *Ibid.*, p. 35. La méthode de financement de l'hôpital condamnait l'institution à un perpétuel déficit, dès sa fondation. Ainsi, en 1939, le gouvernement du Québec versait 1,00 \$ par jour par patient. Or cette année-là, selon sœur Boisvert : « Le budget d'opération était de 19 734 \$ dont 3 600 \$ en salaires. Les revenus étaient de 10 080 \$, soit 10 080 jours-patients à 1,00 \$ par jour. Il y avait donc un déficit de 9 654 \$. »
48. *Ibid.*, et Manon Trottier, *op. cit.*
49. *Recensement du Canada*, vol. 2, n^o 2, tableau 21 : « Logements occupés selon le nombre de pièces et moyenne par logement, comtés et divisions de recensement, 1961 ».
50. En fait, à cette date, les premiers travaux de stabilisation des dunes et de reboisement remontent à trente ans, quand la pépinière de Berthier expédie 13 800 arbres pour stabiliser la dune au sud de Havre-Aubert. En 1937, le gouvernement loue un petit terrain pour établir une pépinière confiée à Édouard Chiasson fils. Jusqu'à l'établissement officiel de la pépinière de Cap-aux-Meules, en 1957, des centaines de milliers de jeunes pousses de pin rouge, de pin Mugho, d'épinette et de cèdre sont plantées sur les dunes et les pentes des collines, et des kilomètres de clôture sont posés sur les dunes. [*Liste des gestes posés aux Îles pour la stabilisation des dunes*]

- et le reboisement, 1919-1958], Fonds Hormidas Langlais, Musée de la Mer, Havre-Aubert.
51. *Recensement du Canada, 1961*, vol. 6.2. De 1951 à 1961, la valeur du commerce de détail aux Îles passe de 2,2 à 4,3 millions de dollars, celle du commerce de gros de 0,6 à 2,7 millions de dollars. Ces hausses sont supérieures à celles enregistrées au Québec dans son ensemble au cours de cette période.
 52. Aliette Geistdoerfer (*op. cit.*, p. 342-349) signale à quel point les jeunes couples des Îles acceptent d'emprunter aux compagnies de finance et de s'endetter pour acquérir les nouveaux éléments de la modernité nord-américaine.
 53. Chantal Naud, *op. cit.*, p. 164.
 54. *Recensement du Canada, 1961*, vol. 1, n° 2, tableau 14: « Population de 5 ans et plus, ne fréquentant pas l'école, selon la dernière année d'études atteinte [...] ». Parmi les insulaires qui possèdent cinq ans ou plus de scolarité secondaire, on dénombre 180 femmes et 126 hommes.
 55. Aliette Geistdoerfer, *op. cit.*, p. 370.
 56. L'archipel fait partie du comté fédéral de Gaspésie-Les Îles jusqu'en 1947, date à laquelle est créé le comté des Îles-de-la-Madeleine. Cinq élus représentent les Îles à Ottawa de 1930 à 1960: Maurice Brasset (originaire de Havre-Aubert), Libéral, de 1930 à 1940; Joseph-Sasseville Roy, Conservateur indépendant, de 1940 à 1945; J.G. Léopold Langlois, Libéral, de 1945 à 1949; Charles Cannon, Libéral, de 1949 à 1958; J. Russell Kayes, Conservateur, de 1958 à 1962.
 57. Mais ces chèques, il fallait les encaisser, ce qui présentait tout un défi pour des personnes de plus de 70 ans: « J'me rappelle qu'le premier chèque de pension de vieillesse a venu c'était en 1935-36 ou 38. Il y avait pas de Caisse populaire, y avait la Banque à Cap-aux-Meules. Il [le père de Suzanne Lapierre] a été avec le vieux Damas [...] avec le cheval d'Augustin Lebourdais. Il a fait le tour par l'Étang-des-Caps, a passé par la dune du Nord [sic] pis y a été à la Banque pour changer son chèque. Pis il s'en est venu le même soir. Dans la même journée: il avait parti de bonne heure le matin pis le soir, il a été obligé de mettre le cheval dans l'étable. » Hélène Chevrier, *La tradition orale, la culture matérielle et les Amérindiens aux Îles-de-la-Madeleine*. (Entrevue réalisée du 12 novembre 1991 au 19 mars 1992), [document de travail non publié]. Entrevue du 13 novembre 1991 avec Mme Suzanne Lapierre et M. Fred Jomphe de Portage-du-Cap, p. 3.
 58. Le gouvernement Duplessis, appuyé par une large part des élites laïques du Québec, avait exigé que les chèques d'allocations familiales soient rédigés au nom du mari, et le fédéral avait accepté de faire une exception pour le Québec. Grâce aux pressions de Thérèse Casgrain, le premier ministre Mackenzie King change d'avis: « On modifie les plaques d'imprimerie, déjà moulées au nom du père et, un mois plus tard que les autres Canadiennes, les femmes du Québec enfin reçoivent leurs allocations familiales. » Micheline Dumont, Michèle Jean, Marie Lavigne et Jennifer Stoddart, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Les Quinze éditeur, 1982, p. 375-376.
 59. « À partir de 1957, tout pêcheur (non amateur) ayant travaillé quinze semaines, touchait pendant les quatre mois d'hiver, "une assurance-chômage" de soixante à quatre-vingt-cinq dollars par mois », Aliette Geistdoerfer, *op. cit.*, p. 346.
 60. Connie Clarke Boudreault et Chantal Bouffard, *Deuxième Guerre Mondiale. 1939-1945. Album souvenir*, Cap-aux-Meules, Légion Royale Canadienne, 1995.
 61. *Ibid.*, p. 13-17.
 62. Elzéar Lavoie, « La constitution d'une modernité culturelle populaire dans les médias au Québec (1900-1950) », dans Yvan Lamonde et Esther Trépanier, dir., *L'avènement de la modernité culturelle au Québec*, Québec, IQR, 1986, p. 257.
 63. Joseph Risi et Roland Fournier, *op. cit.*, p. 63.
 64. Chantal Naud, *op. cit.*, p. 135-136.
- ### Chapitre 7 : Les défis économiques contemporains (1960-2002)
1. Pour chacune de ces années, l'accroissement naturel a été déterminé à partir du dénombrement des baptêmes et des sépultures. Ces données ont ensuite été comparées avec la croissance réelle pour la période.

2. Frankie Fontaine *et al.*, *L'espace rural de l'Est du Québec, région 01*, Québec, Office de planification et de développement du Québec, 1978, p. 15-27.
3. *Portrait socio-économique des femmes de la Gaspésie-Îles de la Madeleine*, Québec, Conseil du statut de la femme, 2000, p. 27-31. Il en va de même pour la population active des deux sexes (67,6 % en 1986 contre 62,8 % pour le Québec) : Jeannot Gagnon, « Le milieu humain : quelques aspects socio-économiques », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 34.
4. Serge Côté, *Portrait socio-économique des communautés acadiennes de l'Est du Québec*, texte manuscrit, p. 8-15.
5. *Le Radar*, 11 décembre 1990.
6. Ainsi, pour la période allant du 1^{er} juillet 1995 au 30 juin 1999, le déficit migratoire est de 780 personnes. Voir *La situation démographique au Québec, bilan 2001*, Québec, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique, p. 248. Au tournant des années 1980, pourtant, les prévisions démographiques faisaient état d'une population de 15 992 personnes en 2001 : voir *Perspectives démographiques infrarégionales 1981-2001*, Québec, Bureau de la statistique du Québec, 1984, p. 481.
7. Romuald Asselin, *Recensements de la population 1996-1991-1986 pour la région Gaspésie-Les Îles : données comparatives et faits saillants*, Bureau de la statistique du Québec, 1998, p. 29.
8. Isabelle Tremblay, « Les migrations actuelles au Québec », dans Madeleine Gauthier, dir., *Pourquoi partir ? Les migrations des jeunes d'hier et d'aujourd'hui*, Québec, Presses de l'université Laval, 1997, p. 49-61.
9. *Le Madelinot*, 30 septembre et 15 octobre 1970.
10. *Ibid.*, 30 janvier 1970.
11. *Ibid.*, 30 août 1971.
12. *Ibid.*, 30 juillet 1972.
13. *Le Radar*, 29 février 1988.
14. *Ibid.*, 3 février 1995 et 10 janvier 1997.
15. *Ibid.*, 9 janvier 1989.
16. *Ibid.*, 6 janvier 1995.
17. *Ibid.*, 7 juillet 1995.
18. *Ibid.*, 1^{er} au 7 octobre 1999.
19. *Ibid.*, 15 mai 1990.
20. *Ibid.*, 8 août 1979.
21. *Ibid.*, 8 juillet 1976.
22. *Le Madelinot*, 7 avril 1966.
23. *Ibid.*, 19 août 1976 ; *Le Radar*, 2 et 16 septembre 1976.
24. *Le Radar*, 16 septembre 1981, 23 mai et 4 juillet 1983.
25. Lucien Boudreau, *Bilan socio-économique : région de la Gaspésie-Îles de la Madeleine*, Québec, OPDQ, 1991, p. 48-49. La comparaison vise ici toute l'année.
26. *Le Radar*, 16 avril 1991.
27. *Ibid.*, 24 au 30 novembre 2000.
28. *Le Madelinot*, 30 janvier et 15 octobre 1970.
29. *Le Radar*, 28 octobre 1976.
30. *Le Radar*, 22 janvier 1986 et 16 février 1987.
31. *Ibid.*, 28 juin et 4 octobre 1996.
32. *Le Madelinot*, 30 juillet 1973.
33. *Le Madelinot*, 15 septembre 1974.
34. *Le Radar*, 27 février 1980.
35. *Le Radar*, 1^{er} octobre 1991. Voir aussi Yvonne Langford, « Et le tourisme ? », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 95.
36. *Le Radar*, 1^{er} novembre 1996.
37. *Le Madelinot*, 1969.
38. *Pour un équilibre économique : une agriculture à notre mesure. Rapport du colloque sur l'agriculture aux Îles de la Madeleine tenu le 26 novembre 1986 à Lavernière*, UPA des Îles et Agro-coop, décembre 1986, p. 6-8.
39. *Le Radar*, 4 juillet 1979.
40. *Pour un équilibre économique...*, *op. cit.*, p. 10.
41. *Îles de la Madeleine : aménagement du territoire*. Dossier PAIM : projet d'aménagement des Îles de la Madeleine, p. 15-17.
42. *Le Radar*, 16 au 22 octobre 1998.
43. W.D. Bowen, *Le phoque du Groenland*, Ottawa, ministère des Pêches et Océans, coll. « Le monde sous-marin », 1991, p. 6.
44. Par exemple, on dénombre 55 avions et hélicoptères, impliquant

- 300 hommes, lors de la campagne de 1967 : *Le Madelinot*, 20 mars 1967.
45. Bowen, *op. cit.*, p. 7-8.
 46. Franklin Delaney, alors étudiant, a produit un texte bien documenté sur cet épisode dans *Le Madelinot*, 3 avril 1967.
 47. *Le Radar*, 14 mars 1974.
 48. Arthur Mioussé (pour l'Association des chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine), *Mémoire de l'Association des chasseurs de phoques des Îles de la Madeleine* (présenté à la Commission royale d'enquête sur les phoques et l'industrie de la chasse aux phoques au Canada), Montréal, avril 1985, p. 21.
 49. *Ibid.*, p. 14. Collectivement, durant la même période, les chasseurs déclarent des revenus bruts totalisant en moyenne près de 300 000 \$ par an.
 50. Bowen, *op. cit.*, p. 6.
 51. P. A. Comeau, *La chasse aux phoques-perspective canadienne*, Ottawa, ministère des Pêches et Océans, coll. « Le monde sous-marin », 1989, p. 3-7.
 52. *Le Radar*, 22 février 1993.
 53. *Le Radar*, 2 au 8 avril 1999. En 1999, le total des captures effectuées par les détenteurs de permis des Îles-de-la-Madeleine atteint 34 576 peaux. Depuis 1996, le volume annuel des prises est souvent supérieur à 15 000 peaux. Cette hausse va de pair avec la remontée des prix. Comme le rappelle Sylvette Leblanc, gestionnaire de la ressource au ministère des Pêches et Océans, région des Îles-de-la-Madeleine : « Jusqu'au début des années 1980, le prix moyen d'une peau était de 20 \$; à partir des années 1980, les marchés se sont effondrés et les prix ont chuté en conséquence, situation qui tend maintenant à se renverser... ». Fixé à 5 \$ en 1995, le prix d'une peau grimpe à 14 \$ en 1997 et atteint le sommet de 30 \$ en 2002. (Communication de Sylvette Leblanc à Richard Boily de l'UQAR, le 7 octobre 2002.)
 54. *Le Radar*, 1^{er} au 7 février 2002.
 55. Dufresne, Mclagan, Daignault inc., *Rapport d'une étude sur les pêcheries hauturières aux Îles de la Madeleine*, Montréal, avril 1965, 27 p.
 56. *Le Madelinot*, 6 février 1967.
 57. *Le Radar*, 9 mai 1979.
 58. François Lacasse et Associés, *Évaluation du programme spécial des Îles de la Madeleine, volet Pêches*, Hull, 1987, p. 114-115.
 59. René Bilette, « Une analyse de la diminution du volume des captures de homard aux Îles de la Madeleine », extrait tiré de la revue « Actualités Marines », *Le Madelinot*, 30 mai 1973.
 60. Josée Archambault, *Savoir local des pêcheurs de homard des Îles de la Madeleine : vers une meilleure compréhension de l'état des stocks*, mémoire de maîtrise en anthropologie, Université Laval, juin 1997, p. 91.
 61. *Ibid.*, p. 127-128.
 62. P. Spénard, *La pêche au hareng aux Îles de la Madeleine, 1900-1978*, Ottawa, Pêches et Environnement Canada, Service des pêches et de la mer, Rapport technique n° 876, mai 1979, p. 49.
 63. *Le Radar*, 16 avril 1980.
 64. *Journal À Pleines Voiles*, 15 septembre 1968.
 65. Aristide Nadeau, *L'impact sur les pêcheries d'un port de chargement de sel aux Îles de la Madeleine*, travail réalisé pour le compte de la SOQUEM, 1974, p. 33.
 66. Commission de développement des pêches, *Qu'est-ce qu'on veut devenir ?*, Rapport du colloque sur les pêches aux Îles-de-la-Madeleine, 28 février et 1^{er} mars 1981, 50 p.; aussi : Comité de relance de l'économie et de l'emploi aux Îles-de-la-Madeleine, *Plan de développement socio-économique des Îles de la Madeleine*, avril 1992, p. 1-5.
 67. *Le Madelinot*, 11 décembre 1965.
 68. O'Neil Cloutier, Armand Lachance, Georges Lelièvre, *D'hier à demain : la pêche maritime au Québec*, Rimouski, Grیدهq, 1991, p. 24 et 27.
 69. *Mémoire de la municipalité du Havre-Aubert au gouvernement du Québec*, texte manuscrit, 1974.
 70. *Le Madelinot*, 30 juillet 1968.
 71. Claude Bariteau, *Bilan du travail fait pour revaloriser la pêche aux Îles de la Madeleine*, 1968, 68 p. Aliette Geistdoerfer considère que les événements de 1968 correspondent à une véritable crise de définition de la pêche aux Îles dans son ouvrage *Pêcheurs acadiens et madelinots*, Paris et Québec, Éditions du CNRS et Presses de l'Université Laval, 1987,

- p. 370. Le mécontentement ne vise pas seulement les deux niveaux de gouvernement, dont on attendait davantage depuis les travaux du BAEQ; il concerne aussi les firmes acheteuses de produits marins, qu'il s'agisse ou non de coopératives. Voir aussi Gabriel Gagnon, « Les Îles de la Madeleine: éléments pour une anthropologie de la participation », *Recherches sociographiques*, vol. 11, n° 3, septembre-décembre 1970, p. 369-376.
72. Conseil de la Coopération du Québec, *Rapport du Groupe de travail du Service des pêcheries du Conseil de la Coopération du Québec sur la consolidation du secteur coopératif des pêches aux Îles de la Madeleine*, mai-décembre 1969, 109 p.
73. *Le Radar*, 1^{er} avril 1976.
74. Paul Larocque, « La Fédération de Pêcheurs-Unis du Québec: les dernières années (1969-1983) », *Coopératives et Développement*, vol. 23, n° 1, 1991-1992, p. 8-38.
75. *Le Radar*, 6 février 1985. Dans un éditorial intitulé « Un danger précedent pour l'économie des Madelinots », Achille Hubert a souligné les dangers inhérents à la surexploitation du sébaste: *Le Radar*, 14 décembre 1983.
76. Jean-François Bibeault et collab., *Synthèse des connaissances sur les aspects socio-économiques du secteur d'étude: golfe du Saint-Laurent-Baie-des-Chaleurs*, Ottawa, ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada, 1997, p. 133-138.
77. *Le Radar*, 8 janvier 1991.
78. François Mailhot, « L'heure des trafiquants de pétrole a sonné », *Le Soleil*, 5 septembre 1972.
79. *Le Radar*, 7 avril 1977.
80. De 1969 à la fin des années 1970, le Centre de recherches écologiques de Montréal a ainsi mené plusieurs recherches subventionnées aux Îles, approfondissant les connaissances acquises et multipliant les publications.
81. *Le Radar*, 12 mai 1995.
82. *Le Radar*, 11 juin 1980. En revanche, Ottawa investira ensuite 15 millions de dollars aux Îles dans le cadre d'un programme spécifique d'intervention économique.
83. *Le Radar*, 12 mai 1995.
- Chapitre 8 : Une question d'appartenance**
1. *Recensements du Canada*, 1961, vol. 7 et 1971, vol. 7.
 2. *Ibid.*, 1971, vol. 2.
 3. Groupe de planification, d'aménagement et de recherche de la MRC des Îles de la Madeleine, *Le paysage traditionnel des Îles de la Madeleine*, 1989, p. 27. Dans la même veine, voir Claude Richard, « L'habitation, objet-signe de la modernité », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 51-54.
 4. Comme l'explique Luc Noppen, « les années 1960 ont vu apparaître de nouvelles paroisses, ce qui, avec quelques incendies, explique cette rare concentration de quatre églises contemporaines dans cette partie du Québec ». Lire Luc Noppen, *L'église Saint-Pierre de Lavernière, Îles de la Madeleine*, manuscrit, 1990, p. 24.
 5. René Lévesque à Louis-Philippe Lacroix, 2 novembre 1962, *archives du musée de la Mer*.
 6. *Le Madelinot*, 25 septembre 1969, 26 octobre 1972 et 30 septembre 1976.
 7. *Le Radar*, 23 mai 1979. Lire aussi Yves Leblanc, *Les Îles de la Madeleine et leur destin*, Ottawa, Leméac, 1980, p. 69.
 8. *Le Radar*, 20 février 1989.
 9. *Ibid.*, 30 octobre et 13 novembre 1990; 16 avril et 29 octobre 1991.
 10. *Ibid.*, 23 février 1996.
 11. *Ibid.*, 12 décembre 1989.
 12. *Ibid.*, 14 au 20 avril 2000, 4 au 11 janvier 2001 et 11 au 17 mai 2001.
 13. *Le Madelinot*, 30 octobre 1966.
 14. Jean-Marie Michaud, *Le tour de mon jardin à 79 ans d'après le cahier de mes souvenirs*, Sainte-Foy, l'auteur, 1999, p. 114-115. Jean-Marie Michaud a été le premier directeur de la nouvelle commission scolaire. Une section de son ouvrage autobiographique (p. 81-121) est consacrée aux années de fondation et de consolidation de l'établissement.
 15. Rose-Délina Gaudet, religieuse de la Congrégation Notre-Dame, évoque ce point tournant survenu peu avant que sa communauté célèbre le centenaire de ses activités éducatives aux Îles: voir *Cent ans d'éducation aux Îles de la Madeleine, 1877-1977; avec in-*

- roduction 1839-1877, Havre-aux-Maisons, Congrégation Notre-Dame, p. 62-75.
16. Chantal Naud et al., *École polyvalente des Îles: 25 ans, 1966-1991*, Les Ateliers du calm'art inc., 1991, p. 31; ministère de l'Éducation du Québec, *Répertoire des organismes scolaires et des établissements d'enseignement. Édition 2000*, Québec, Les Publications du Québec, 2000, p. 371.
 17. *Le Radar*, 31 octobre 1988.
 18. Éric Hurtubise, *Profil socio-sanitaire de la population de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine. Mise à jour*, Régie régionale de la santé et des services sociaux Gaspésie-Îles de la Madeleine, février 1997, p. 211. Notons que le pourcentage des adultes ne possédant pas une neuvième année était de 58,9% en 1971. Malgré la persistance d'un important écart avec le Québec, le chemin parcouru en vingt ans est donc considérable: voir Frankie Lafontaine et al., *L'espace rural de l'Est du Québec*, Québec, OPDQ, 1978, p. 15.
 19. Cette tendance est perceptible depuis longtemps, selon Réginald Richard qui a colligé des statistiques pour la période allant de 1890 à 1960, époque où la vaste majorité des étudiants de niveau postsecondaire – presque exclusivement de sexe masculin – fréquentait surtout des institutions des Provinces maritimes. Voir Réginald Richard, *Les Îles de la Madeleine: une société distincte?*, Sainte-Foy, Éditions des Montants, 2002, p. 117-118.
 20. *Le Radar*, 22 juin 2001.
 21. « L'école des gardes-malades auxiliaires aux Îles de la Madeleine », 14^e émission de la série *L'œuvre des Sœurs de la Charité de Québec aux Îles de la Madeleine*, Radio communautaire des Îles, émission « C'est dimanche », 28 mars au 24 octobre 1982, manuscrit.
 22. *Le Radar*, 30 mai 1975.
 23. *Ibid.*, 27 mai 1981.
 24. Hélène Turbide, « En jasant avec Léo Lasalle », Bulletin *L'hameçon*, février 1986, p. 12-14.
 25. *Le Radar*, 2 octobre 1990.
 26. *Ibid.*, 1^{er} août et 24 octobre 1984.
 27. *Ibid.*, 17 février 1995, 23 février 1996, 16 mai 1997.
 28. Éric Hurtubise, *op. cit.*, p. 206.
 29. Témoignage de Lyne Langford recueilli par *Le Radar*, 31 août au 6 septembre 2001. Sur la « double insularité » de l'île d'Entrée, lire Pol Chantraine, « L'île d'Entrée: les Anglais du bout du monde », *Maclean*, août 1976, p. 20-24.
 30. Éric Hurtubise, *op. cit.*, p. 210.
 31. *Le Radar*, 16 novembre 1977.
 32. *Le Madelinot*, 30 décembre 1973.
 33. *Le Radar*, 13 novembre 1975.
 34. *Ibid.*, 26 juin 1990.
 35. À la même occasion, un comité madelinien pour la relance de l'économie et de l'emploi est mis sur pied. Voir Jeannot Gagnon, « Le milieu humain: quelques aspects socio-économiques », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 35.
 36. Chantal Naud, *Les Îles de la Madeleine 1793-1993. Deux siècles d'histoire*, L'Étang-du-Nord, Éditions Vignaud, 1993, p. 168-169.
 37. *Ibid.*, p. 189. En 1981, Ruth Taker-Clark est devenue la première femme élue à la mairie, en l'occurrence à Grosse-Île (*ibid.*, p. 193).
 38. Serge Côté, *Portrait socio-économique des communautés acadiennes de l'Est du Québec*, Rimouski, manuscrit, 1994, p. 7.
 39. *Le Radar*, 26 avril 1976 et 14 juin 1978. Lire aussi l'éditorial d'Achille Hubert du 20 juillet 1978 intitulé « Piscine et aménagement régional ».
 40. Publié en 1980, l'ouvrage d'Yves Leblanc intitulé *Les Îles de la Madeleine et leur destin* (Ottawa, Leméac) arrive à son heure pour témoigner de ces préoccupations. Lire notamment le cinquième chapitre intitulé « Développement et progrès », p. 241-289.
 41. *Le Radar*, 24 juin 1981.
 42. *Ibid.*, 30 novembre 1983, 22 juillet 1986, 26 juillet 1993, 3 au 9 septembre 1999.
 43. Municipalité régionale de comté des Îles-de-la-Madeleine, *Schéma d'aménagement de la MRC des Îles-de-la-Madeleine*, 1987, 97 p.
 44. Un colloque tenu aux Îles en 1996 a permis de dresser un bilan environnemental précis: « Le développement durable et la conservation: aux Îles, où allons-nous? », *Rapport du sommet sur l'environnement aux Îles de la Madeleine tenu le 30 mars 1996*, par Isabelle Hubert et Hélène Chevrier, 114 p. Parmi les nom-

- breux documents accessibles, voir aussi le *Profil régional de santé environnementale* produit par la Régie régionale de la santé et des services sociaux de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (Gaspé, décembre 1997).
45. *Le Radar*, 2 décembre 1994.
 46. L'épisode est rapporté par *Le Madelinot*, 15 août 1972.
 47. Le comité ZIP appuie notamment le projet déjà ancien promu par l'Association pour la revalorisation de la lagune du Havre aux Basques, en vue de la réouverture de cette dernière.
 48. Dans l'ordre, *Le Radar*, 30 octobre 1989, 26 octobre 1992, 25 juin au 1^{er} juillet 1999. Sur l'*Irving Whale*, voir la brochure d'Environnement Canada intitulée *L'histoire de l'Irving Whale et du projet de récupération de septembre 1970 à avril 1996*, feuillet d'information, info-fiche n° 1.
 49. *Le Radar*, 29 octobre au 4 novembre 1999.
 50. *Ibid.*, 28 avril 1982.
 51. *Ibid.*, 25 novembre 1981.
 52. De nombreux voyages-échanges éducatifs, culturels et sportifs ont suivi cette initiative, comme l'indique Chantal Naud, *École polyvalente des Îles : 25 ans – 1966-1991*, Éditions du Calm'art inc., 1991, p. 23.
 53. *Le Radar*, 1^{er} octobre 1991.
 54. Marie Aubin, « Vie culturelle et artistique », *Info Géo Graphes*, n° 1, avril 1992, p. 115-116. On pourra aussi consulter le *Répertoire des ressources culturelles des Îles de la Madeleine*, Arrimage, édition 1991, 209 p.
 55. *Chansons des Îles de la Madeleine* recueillies par Suzie Leblanc et Yvonne Leblanc, Richelieu, Musantiqua, 1980, p. 9.
 56. Un exemple de choix : l'*Histoire populaire des îles de la Madeleine* racontée par Avila Leblanc avec la collaboration de Jean-Claude De L'Orme (Montréal, L'aurore/Univers, 1980).
 57. Publié à L'Étang-du-Nord, aux éditions Vignaud, en 1999 (311 p.). Voir aussi, de Sébastien Cyr, *Glossaire madelinot : le sel des mots*, Le Lyseron, 1997, 149 p.
 58. Sylvain Rivière a recueilli les souvenirs de Frédéric Landry relatifs à la fondation du musée et à son cheminement : Sylvain Rivière, *Dans le sillage des décourrances. Trentième anniversaire du musée de la Mer des Îles de la Madeleine*, Havre-Aubert, Éditions La Boussole et Humanitas, 1999, 307 p. Notons que le Centre des archives des Îles, organisme indépendant du musée, contribue activement depuis quelques années à la cueillette et à la conservation de documents anciens.
 59. Réginald Richard, *Les îles de la Madeleine : une société distincte?*, Sainte-Foy, Éditions des Montants, 2002, p. 45. Achille Hubert pose bien la problématique acadienne contemporaine aux Îles dans un éditorial intitulé « L'Acadie et les Madelinots », *Le Radar*, 29 août 1994.

Liste des tableaux

1.1	Superficie des noyaux rocheux	28
3.1	Les principaux éleveurs madelinien en 1871	117
3.2	Les professions autres que pêcheurs et agriculteurs	129
5.1	Le bilan migratoire des Îles-de-la-Madeleine, 1901-1931	175
5.2	Liste des propriétaires de homarderies, 1905	180
5.3	Quantité et valeur des produits de la pêche en 1913	185
5.4	Les dépenses d'infrastructures fédérales aux Îles, 1903-1909	191
5.5	Liste de sages-femmes dans les différents cantons des Îles	205
6.1	Proportion des logements occupés disposant de certaines commodités, Îles-de-la-Madeleine et régions de comparaison, 1951	219
6.2	Le bilan migratoire des Îles-de-la-Madeleine, 1931-1961	222
6.3	Évolution de la population des municipalités des Îles-de-la-Madeleine, 1931-1961	225
6.4	Les établissements de transformation des produits marins, 1937	229
7.1	Évolution des populations municipales (1961-2001)	260
7.2	Ventilation du volume (tonnes métriques) et de la valeur (dollars courants) des débarquements aux Îles-de-la-Madeleine : 1970, 1983, 1996 et 2002	293
8.1	Clientèle scolaire des niveaux préscolaire et primaire, par école, 1981 et 2000	326

Liste des figures

1.1	Principales zones topographiques des Îles-de-la-Madeleine ...	37
1.2	Éléments constitutifs des dunes des Îles-de-la-Madeleine ...	49
3.1	La population des Îles-de-la-Madeleine selon l'âge et le sexe, 1852, 1861, 1871	108
3.2	La production de foin, par secteur, 1870-1920	114
3.3	Le cheptel total, par secteur, 1871-1941	115
4.1	Évolution de la population des Îles-de-la-Madeleine, par secteur, 1871-1901	140
4.2	Le nombre de moutons, par secteur, 1871-1941	152
5.1	La production de pommes de terre, par secteur, 1870-1920	188
7.1	Variation (%) des populations municipales des Îles-de-la-Madeleine (1961-2001)	261
7.2	La population des Îles-de-la-Madeleine, selon l'âge et le sexe, 1951, 1961, 1971, 1981, 1991, 2001	263
7.3	Ventilation (%) des captures selon le volume et la valeur des débarquements aux Îles-de-la-Madeleine, 1970, 1983 et 1996	295
8.1	Répartition (%) des logements des Îles-de-la-Madeleine en 1991, selon l'époque de leur construction	318
8.2	Distribution des logements des Îles-de-la-Madeleine selon les propriétaires occupants et les locataires, 1961-1991	321
8.3	Modes de chauffage principaux des logements des Îles-de-la-Madeleine en 1961 et 1986	323
8.4	Diminution (%) de la clientèle des niveaux préscolaire et primaire des Îles-de-la-Madeleine, par école, 1981-2000 ...	327

Liste des cartes

Localisation des Îles de la Madeleine	11
1.1 Les chenaux du golfe du Saint-Laurent	23
1.2 Situation des glaces dans le golfe du Saint-Laurent	31
1.3 Végétation potentielle des Îles-de-la-Madeleine	38
1.4 Géomorphologie des Îles-de-la-Madeleine	40
1.5 Relief et bathymétrie des Îles-de-la-Madeleine	44
1.6 Régions de gestation et principaux corridors de migration des troupeaux de phoques du Front et du Golfe, formant la population de Terre-Neuve	47
2.1 Les voyages de Cartier	62
2.2 La carte de Champlain de 1632	69
2.3 Carte de N. Sanson d'Abbeville de 1656	70
2.4 Carte de Robert de Vaugondy de 1755	74
2.5 Carte de Thomas Jefferys de 1755	76
2.6 Carte de l'expédition Holland en 1765	79
3.1 Les possibilités d'utilisation agricole des sols	102
3.2 La distribution de la population en 1861	104
5.1 Le morcellement des terres au Cap aux Meules	187
5.2 Le réseau télégraphique en 1915	196
7.1 Débarquement aux ports des Îles-de-la-Madeleine en 2000 ..	297

Index

A

académie Saint-Pierre: 200
Acadiens: 60, 72, 73, 77-78, 82, 84, 86, 104, 123, 161, 178, 246, 353
Acte de Québec: 83
agriculture: 113-118, 150-151, 283
Agro-coop: 284
Air Alliance: 276
Aitkens, James: 110
Allain, Jean-Baptiste: 86-88
Allard, abbé: 164
Amérindiens: 59-61, 64, 67
Amherst, Jeffery: 77
anse du Cap: 82
anse Leslie: 206
Arrimage: 348
Arsenault, Azade: 179
Arsenault, Fred: 208
Arseneau (Arseneault), Nelson: 119, 165
Arseneau et Brasset, magasin: 154
Arseneau, Adelina: 246
Arseneau, Alex: 220
Arseneau, Frédérick: 118-119
Arseneau, frères: 77
Arseneau, Maxime: 339
Arseneau, Nectaire: 119
Arseneau: 109

Arseneault, Alphonse: 200
Arseneault, Marie: 142
Association des chasseurs de loups marins: 289
Association des pêcheurs propriétaires: 300
Association touristique des Îles: 281-282
Attention Fragile: 343
Aucoin, Hypolyte: 106
Aucoin, Joseph: 106
Aucoin, Sosime: 106
August Gale: 156

B

Baddeley, Richard: 92, 94-95, 113
baie Clarke: 25
baie de l'Hôpital: 190
baie de Plaisance: 106, 111, 156
Ball, Josiah: 141, 164
Ballantyne, John: 166, 204
Banque d'Hochelaga: 207
Bardot, Brigitte: 288
Basques: 65-67, 72
Bassin: 20, 25, 87-88, 123, 142, 156, 177, 243, 277, 283, 328
bassin aux Huîtres: 25
Beattie: 95

Beaubien, abbé: 89
Béchar, Albert: 269
Bédard, Pierre: 90, 122
Bégin, inspecteur: 159
Béland, Pierre: 89
Bélangier, Alexis: 122-124
Belcourt, abbé: 164
Belle-Anse: 50
Best: 143
Big Hill: 36
Blaquière, Jérémie: 164-166, 202-203
Boucher de Boucherville, Pierre: 75
Bouchette, Joseph: 113
Boudreau, Charles: 130
Boudreau, Charles-Nazaire: 123, 164
Boudreau, Eugène: 110
Boudreau, Isaac: 282
Boudreau, Isabelle: 146
Boudreau, Mathilda: 195
Boudreau, Zacharie: 110
Boudreau: 109
Boudreau-Clark, Constance: 345
Bouffard, Louis: 119, 125
Bouffard, M.: 234
Bourassa, Robert: 324
Bourgeois, Isaac: 110
Bourque, Vital: 124

- Bourque: 109
 Bout du Banc (Sandy Hook): 24, 26, 36
 Boyle, Félix: 123
 Brassard, Thomas-Léandre: 122
 Briand, Octave: 195
Brion: 236
 Brunet, François-Xavier: 122
Bulletin des Îles de la Madeleine: 254
 Bureau d'aménagement de l'Est du Québec: 259, 267, 275, 279, 284, 291-292, 305, 313, 345
 Bushy: 143
 Butte du Vent: 36
 Buttes Pelées: 50
- C**
- Caboto, Giovanni: 61
Camille-Marcoux: 272
 Canadian Airways: 198
 Canapro: 300
 cap Allright: 48
 Cap-aux-Meules et île du Cap aux Meules: 24-26, 28, 39, 50, 63, 87, 90, 95, 101, 106, 123, 130, 137-139, 144, 151, 161-164, 175, 177, 181, 185, 192-194, 200-201, 207-208, 211, 214, 223-224, 230-231, 235-238, 241, 243, 247, 249, 254-255, 258, 262, 265, 267-268, 271, 277, 292, 300, 302-303, 305-306, 310, 320, 324, 326-328, 336, 339-340, 344
 cap Dauphin: 316
 cap Gridley: 58, 352
 Cap Vert: 164
 Carbonneau, Jean-Baptiste: 168
 Carbonneau, Julienne: 246
 Caron, Joseph Édouard: 209
 Cartier, Jacques: 59, 61, 63-64
 Cassidy, James: 166
 Centre Alfred Gallant: 347
 Centre de santé de l'Archipel: 331-332
 Centre locaux de santé communautaire (CLSC): 331-333
 Centre social des Îles: 250, 254
 cercle Lacordaire: 254
 cercles de fermières: 335
 CFIM: 346
 Chambers, révérend: 144, 164, 166-167
 Chambre de commerce des Îles: 336
 Champlain, Samuel de: 68-70
 Chantraine, Pol: 30, 290, 350
 chasse au loup marin: 110, 112, 149, 285-289
 chasse au morse: 80-81, 84
 Château madelinot: 280
 Chemin d'en dedans: 26
 chemin des Montants: 34
 chenal Laurentien: 22, 30
 Chenu de Boismorie, Claude: 75
 Chevaliers de Colomb: 335-336
 Chevarie, Jacques: 272
 Chevrier, Joseph: 238
 Chevrier, Procule: 149
 Chiasson, Anselme: 92, 350
 Chiasson, Édouard: 168, 208
 Chiasson, Jean: 164
 Christie, Robert: 133
 Clarke City: 174
Clarke Steamship Co.: 236, 267
 Clarke: 95
 clubs de l'Âge d'Or: 336
 Coady, Moses Michael: 226
 Coffin, Isaac Tristram: 168
 Coffin, Isaac: 84-88, 94-95, 99, 103, 131, 215
 Coffin, John Townsend: 131
 Colbeck, John: 92
 collège Saint-Pierre: 242
 Comité pour la relance de l'économie et de l'emploi: 307
 Commission d'enquête sur le phoque et l'industrie de la chasse au phoque: 289-290
 Commission du Mérite Agricole: 233
 Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine: 344
 Compagnie de la Nouvelle-France: 68, 71
 Compagnie des Cent-Associés: 68
 Compagnie des pêches sédentaires de l'Acadie: 72
 Congrégation de Notre-Dame: 159, 199, 242, 331
 Coopérative centrale: 227, 231-232, 292, 304-305
 Coopérative de pêcheurs de Havre-aux-Maisons: 227
 Coopérative de Transport Maritime et Aérien (C.T.M.A.): 236, 268-272, 274
 Coopérative d'électricité: 239-240, 322
 Coopérative du Gros-Cap: 307

Cormier, Alexandre : 125, 162
 Cormier, Joseph : 85, 119
 Cormier, Théodore : 125
 Cormier : 109
 Craig, James : 87
 Croix-Rouge canadienne : 245
 CTMA *Vacancier* : 273, 282
 CTMA *Voyageur* : 271
 Cyr, Clémentine : 246
 Cyr, Roméo : 272

D

Daigle : 139
 Davies, Brian : 288
 Delaney, Antoine : 168
 Delaney, Camille : 206
 Delaney, commerçant : 226
 Delaney, famille : 153, 166
 Delaney, Frank : 166
 Delaney, Louis : 144
 Delaney, Patrick P. : 165, 169-170, 203, 206, 209
 Delaney, Richard : 119
 Denys, Nicolas : 68, 71-72
 Denys, Richard : 72
 Deraspe : 139
 Deux Demoiselles : 36, 80
 Deveau, Damien : 118-119, 142
 Deveau : 139
 Deveaux, Alfred : 168
 Deyglun, Serge : 288
 Dickson, Nancy : 116
 Dickson : 95
 Dingwell, famille : 153, 166
 Dingwell, William : 116, 207

Doublet, François : 71-72
 Doublet, Jean : 72
 Drake, George : 66
 Drapeau, Georges : 51
 Duclos, Paul : 125, 278
 Ducloscablevision : 278
 dune de l'Est : 24
 dune de l'Ouest : 24-25
 dune du Nord : 24, 25
 dune du Sud : 26
 Dunn : 143
 Duplessis, Maurice : 251

E

Eastern Canada Fisheries Ltd : 207
Eastern Provincial Airways : 274-275, 277
 Échouerie : 51
 école des Arts et Métiers : 328
 École Normale : 328
 école Saint-Joseph : 200, 202
 étang de l'Est : 51
 Étang-du-Nord, voir L'Étang-du-Nord
 Étang-des-Caps : 103, 192

F

Falaise, Noël : 92
 Farrah, Georges : 144, 339
 Fatima : 139, 198, 223, 231, 248, 265, 279, 309, 320, 335
 Fédération des Pêcheurs-Unis du Québec : 227
 Festival acadien : 348
 Filles de Marie de l'Assomption : 242

Filles d'Isabelle : 335
 Fisher, Richard : 66
 Fits : 143
 Flynn, Edmund James : 142
 Flynn : 95
 Fondation du Centre hospitalier : 333
 Fontana, John : 103, 131, 168
 Fontana, Valentin : 119
 Fortin, Pierre : 120, 133
 Frères du Sacré-Cœur : 242
 fumoirs Sumarah : 224, 300

G

Gagnon et Turbide, entreprise : 307
 Galland, docteur : 197
 Gallant, André : 203-204, 246
 Gallant, Jacqueline : 246
 Gallant, Joseph : 200
 Gaulin, abbé : 90
 Gauthier, Louis-Philippe : 208
 Geddes, Thomas : 144
 Geddie : 143
 Geistdoerfer, Alette : 110-111
 Goodwin : 95
Gorton Pew : 230-232, 250, 292, 300, 302-306, 334
 Grand Ruisseau : 100, 231, 300
 Grande Échouerie (Sea cow path) : 80
 Grande-Entrée et île de la Grande Entrée : 24-26, 65, 100, 103, 137, 139, 148, 150-151, 156, 161, 163-164, 172, 177, 179, 181, 190, 192-193, 201, 206, 210-211, 216, 230, 245, 247,

262, 278, 280, 298, 309, 311,
313, 327-328, 336, 340

Grande Lagune: 26

Gridley, Richard: 77-78, 80-86

Gros-Cap: 53

Grosse Île: 24, 63, 80, 103, 116,
123, 128, 141, 147-148, 161,
163-164, 169, 179, 186, 190,
200, 202, 245, 262, 278, 311,
313, 316, 326, 341, 343-344

H

Hadad, Abraham: 144

Hakluyt, Richard: 66

Haldimand, Peter Frederick: 79,
82

Hamelin, Louis-Edmond: 28, 39

Harvey, Azade: 350

Havre-Aubert et île du Havre
Aubert: 24-26, 28, 36, 42, 58,
63, 68, 72, 75, 80, 83-84, 87-
89, 91, 100-101, 105, 110-
111, 116, 123, 125-126, 129,
131-133, 141-142, 144, 146,
151, 156, 159-161, 163-164,
167, 176-177, 190, 192-193,
207, 221, 230-231, 233, 236,
238, 241, 245, 262, 265, 281,
292, 303, 305, 320, 327, 336,
340, 349, 352

Havre aux Basques: 24, 26, 54, 65,
238, 281, 341, 343

Havre-aux-Maisons et île du Ha-
vre aux Maisons: 25-26, 34,
39, 50, 52, 63, 85, 87-88, 90-
91, 100-101, 103, 105, 110,
118, 125, 133, 136, 139, 141-
142, 148, 150-151, 159, 161,
163-165, 180-181, 193-194,

198-199, 203, 206, 226, 237-
238, 241, 244-245, 262, 265,
273, 275-276, 283, 285, 289,
309-310, 319-320, 325, 328,
340

Haynes: 143

Hébert, abbé: 164

Holland, Samuel: 79, 82

Holliday, J.: 158

hôpital de Cap-aux-Meules et hô-
pital Notre-Dame-de-la-
Garde: 214, 233, 245-246,
251, 331

hôtel Shea: 146, 190

How: 143

Hubert, Achille: 271, 341, 345

Hubert, Béatrice: 246

Hubert, Clothilde: 246

Hubert, Ovide: 227, 236, 239,
251

Hubert, Paul: 15-16

Hunter, révérend: 164

I

île aux Goélands: 27

île aux Loups Marins: 27

île Brion: 26, 37, 55, 63, 81, 103,
116, 141, 148-149, 186, 310,
341-342

île Coffin: 95, 164

île Cormorandière (île Shagg): 27

île de l'Est: 24, 51

île d'Entrée: 26-27, 48, 87, 92, 95,
100, 103, 113, 116, 125, 131,
141, 144, 156-157, 164, 177,
200-201, 218, 238, 243, 262,
277, 284, 326, 333

île Paquet (île aux Cochons): 27

île Rouge: 27

île Saint-Jean (du Prince-
Édouard): 73

Institut séculier des oblates de
Marie-Immaculée: 242

Inter Canadien: 276

*International Fund for Animal
Welfare*: 288-289

Irving Whale: 311, 344

J

J.W. Delaney, compagnie: 299

James, Thomas: 66

Janvrin, John: 84-85

Jeunes Chambres de Commerce:
250

John Hamilton Gray: 270

Johnson, William: 119

Jomphe, Nazaire: 165

Joncas, Bella: 144

Joncas, Corinne: 144

Jones, Albert: 201

Juchereau du Fargy: 72-73, 75

K

Kirouac, docteur: 217

L

La Boussole: 254

La Court Pré-Ravillon et de
Grandpré: 66

La Grave: 352

La Sociale: 334

laboratoire marin de Gros-Cap:
251

- Labrie, Eudore : 246
 Lacroix, Louis-Philippe : 338, 345
 Landry, Frédéric : 48, 348, 352
 Langevin, Roger : 337
 Langford, Georges : 349
 Langlais, Hormidas : 195, 208, 251, 338
 L'Anse à la Cabane : 68, 157, 181, 249
 Lapierre, Sylvain : 142
 Lapierre : 109
 Larade, Timothée : 144
 Lavernière : 164, 200, 224, 328, 341, 352
Le Madeleine : 272
Le Madelinot : 345
Le Radar : 345
 Leblanc, Albini : 241
 Leblanc, Avila : 350
 Leblanc, Denise : 338-339, 348
 Leblanc, famille : 106, 109
 Leblanc, Suzie : 349
 Leblanc, Yvonne : 349
 LeBourdais, Auguste : 144, 150, 155, 197
 LeBourdais, Joseph : 254
 LeBoutillier, John : 110, 133
 Lefort, Henri : 106
 Leigh, Charles : 66-67
 Lejamtel, père : 87-88
 Lelièvre, Georges : 302
 Lemieux, Rodolphe : 189, 208
 Leroux, Thomas-François : 83
 Les Crustacés des Îles : 306
 Les Télécommunications des Îles-de-la-Madeleine : 277
 Leslie, Albert : 207
 Leslie, Alice : 207
 Leslie, Bessie : 207
 Leslie, famille : 153, 166, 210
 Leslie, Frank Willoughby : 207, 216
 Leslie, Georges Robertson : 207
 Leslie, Ira Otto : 207
 Leslie, Robert-Jamieson : 158, 206-207, 209
 Leslie, William Chambers : 206-207
 Leslie, William Gasper : 201, 206-207
 Leslie, William : 119, 206
 Leslie : 311
 L'Étang-du-Nord : 90, 100, 123, 125, 142-143, 156-157, 159, 161, 166, 168, 181, 208, 226, 231, 247-248, 278-279, 292, 304-305, 336-337
 Lévesque, René : 322
 Longuépée : 139
 Louisbourg : 73
Lovat Shipping Co. : 236
Lovat : 235-236, 253
Lucy Maud Montgomery : 269-271
- ## M
- MacEachern, Bernard : 89-90
 Mackenzie, Roderick : 77
 Madelipêche : 304-306, 308
 Madran, abbé : 90
Manic : 268-270
 Marcil, Charles Albert : 169
Marie Carole : 310
Maritime Central Airways : 236-237
- Maritime Packers Ltd* : 179
 Martijn, Charles : 60, 82
 McCaffrey, Moira : 60
 McIntyre, M^{re} : 164
 McLean, Archibald : 144
 McLean, Harold : 194
 McLean, Herbert : 194
 Mclean : 95
 McPhail, famille : 166
 McPhail, Neil : 119, 206
 Mercier, Odette : 51
 Meunier, abbé : 164
 Micmacs : 64, 67, 72, 75, 77, 82
 Millerand : 309
 Mines Seleine : 311-312
 Miousse, Calixte : 106
 Miousse, John : 106
 Miville, Cajétan : 113, 122
 motel Bourque : 280
 Mountain, George J. : 123
 Mouvement social Madelinot : 353
 Multi-Pêches : 306
 Muncey, John Francis : 119
 Musée de la mer : 15, 46, 352
- ## N
- Nadeau, Sam : 106
Nadine : 310
National Sea Products : 306, 308
 Naud, Chantal : 350
 Noël de Tousignan, Martin-Léon : 122
 Noël, Édouard : 82
 Norpro : 307
 Norwood, révérend : 164

Notre-Dame de Fatima : 242
 Notre-Dame-de-la-Visitation : 89,
 164

O

Odell : 95
 Office de commercialisation du
 homard : 299
 Office de l'électrification rurale
 (O.E.R.) : 239-240
 Old Harry : 141, 201, 216, 307,
 309

P

Painchaud, Armand : 195
 Painchaud, Cyrice : 209
 Painchaud, J.-B. Félix : 119, 124-
 126, 131, 133, 161
 Paquet, inspecteur : 159-161
 Pascaud, Antoine et Joseph : 75
 Paterson, George : 142
 Patterson, Walter : 85
 Patton, Henry : 95
 pêche au crabe : 296
 pêche au homard : 144-147, 149-
 150, 179-180, 292, 296-299
 Pêcheries Gros-Cap : 299, 307
 pêcheries : 109-110, 228, 291
 Pêcheurs-Unis du Québec : 227,
 304-306
 Peclar : 143
 Petite Échouerie de l'Ouest : 80
 Peyrelongue, Pierre de : 71
 phare : 28, 120, 156-157
 Phelan, William : 83
 Pied-du-Vent : 285

plateau madeleiniens : 22, 33, 42
 Plessis, M^{re} : 85, 88-89, 94
 Pointe-aux-Loups et île de la Pointe
 aux Loups : 26, 41, 148, 199,
 278, 325, 328
 pointe Shea : 190
 Pointe-Basse : 151, 181, 192, 220,
 285
 Poirier : 139
 Pontil, Haraneder : 75
 Pouliot, Alphonse : 164
 Prest : 143
 Prout, révérend : 164, 166
 Provancher, Léon : 25
 Pye, Thomas : 58, 101

Q

Québécois : 276

R

Rankin : 95
 Rankins, Alfred : 153
 Récollets : 75
 Régiment de la Chaudière : 253
 Régionair : 276
 Renaud, William : 197
 Réutile inc. : 342
 Richard, Réginal : 353
 Richard : 109
 Riopel, révérend : 164
 Risi, Joseph : 186, 198, 204, 217
 Riverin, Joseph : 72
 Robichaud, M^{re} : 241
 rocher aux Oiseaux : 27, 55, 63, 68,
 120, 156
 rocher du Corps-Mort : 27, 63

Roove : 143
Royal Rifles of Canada : 253
Royal Rifles War Memorial : 243
 Ryan : 95

S

Saint-André de Cap-aux-Meules :
 242
 Sainte-Madeleine-de-Havre-aux-
 Maisons : 122, 164
 Saint-François-Xavier-du-Bassin :
 164
 Saint-Pierre et Miquelon : 83, 86
 Saint-Pierre, comte de : 73
 Saint-Pierre-de-La-Vernière : 202,
 351
 Saint-Pierre-de-l'Étang-du-Nord :
 164
 Samson, Roch : 127
Saunière : 312
 Savage, commerçant : 226
 Savage, John Philip : 167
 Savage, John : 119, 153
Sea Shepherd : 288
 Shea, Brigit : 146
 Shea, Henry : 119
 Sneau (Arseneau), Louis : 82
 Société canadienne de Sel : 312
 Société de développement indus-
 triel du Québec : 304
 Société québécoise d'exploration
 minière (SOQUEM) : 310-
 312
 Sœurs de la Charité : 234, 241,
 245-246, 331
 Solomon, Jean-François : 203, 246
 Solomon, Jérôme : 233, 246

Solomon, John: 144
 SONOMAR: 312
 South Beach: 181
 St. Luke's: 201, 243
 Strong, Richard: 66
 Sulpiciens: 75
 Sumarah, commerçant: 226
 Sutherland, George: 113
 Sutherland: 143
 Sweet: 143
 Syndicat des instituteurs et des institutrices: 250

T

Tammy Ann: 310
 Télébec: 277-278
The First Informer: 345
The Grindstone battery and service station: 194
 Thériault, Henri: 164
 Thériault, Isaac: 164, 202
 Thériault, L.: 197

Thériault, Louis: 82
 Thériault, Louis-Albin: 198, 209
 Thériault: 109
 Thompson, James: 78
 Thorn: 95
 Traditions maritimes en fête: 348
Trans-Continental Airways: 237
 Trottier, Manon: 205
 Trudeau, Pierre Elliott: 267
 Turbide, Agathe: 142
 Turbide, Octave: 269
 Turbide, Samuel: 164, 199-200, 202-203
 Turbide: 109
 Turgeon, Achille: 144
 Turnbull: 95

U

Union des producteurs agricoles: 284
 Union régionale de Québec: 226

V

Van Barneveld, David: 168
 Verdier, Virginie: 144
 Vigneau, Placide: 106, 142
 Vigneau, Rosaire: 346
 Vigneau, Timothée: 168
 Vigneau: 109
 Vigneault, Daniel: 208

W

Wallace: 143
 Watson, Paul: 288
William Leslie & Co.: 206-207, 208
 Winter, juge: 126
 Wittenberg, William J.: 60

Y

Young: 143

Table des matières

Avant-propos	9
Introduction	13
1. Entre terre et mer (Paul Larocque)	19
<i>Introduction</i>	21
<i>Les îles du golfe</i>	21
<i>Les noyaux rocheux</i>	33
<i>Partout la mer</i>	42
<i>La dynamique littorale</i>	49
<i>Les eaux intérieures</i>	53
2. Premiers exploitants et peuplement pionnier (Paul Larocque)	57
<i>Introduction</i>	59
<i>La préhistoire amérindienne</i>	60
<i>Pêcheurs, explorateurs et Micmacs au XVI^e siècle</i>	61
<i>Les îles sous le Régime français</i>	67
<i>Les îles sous le Régime anglais</i>	77

3.	Une région du Québec accrochée aux Maritimes, 1830-1870 (Jean-Charles Fortin)	97
	<i>Introduction</i>	99
	<i>L'occupation définitive de l'archipel</i>	100
	<i>Une économie tributaire de la pêche</i>	109
	<i>La mise en place des structures d'encadrement</i>	121
	<i>Une société plus complexe</i>	127
4.	Travailler et vivre aux îles, 1870-1900 (Jean-Charles Fortin)	135
	<i>Introduction</i>	137
	<i>Les nouvelles zones de peuplement</i>	138
	<i>Des ressources surexploitées</i>	144
	<i>Des liens avec le continent</i>	153
	<i>La structuration d'un pouvoir local</i>	158
	<i>Accords et différends</i>	165
5.	Les sirènes du continent, 1900-1930 (Jean-Charles Fortin)	171
	<i>Introduction</i>	173
	<i>L'appel de la « Grand Terre »</i>	174
	<i>Une économie extravertie</i>	178
	<i>Un nouvel équipement collectif</i>	189
	<i>Les contraintes de l'habitat dispersé</i>	197
	<i>La vie en société</i>	203

6.	Coopération et développement : le modèle madelinien, 1930-1960 (Jean-Charles Fortin)	213
	<i>Introduction</i>	215
	<i>Les Îles dans un monde en changement</i>	216
	<i>On est bien mieux ici</i>	220
	<i>De l'entraide à la coopération</i>	225
	<i>Les Madelinots baptisés, alphabétisés et soignés</i>	240
	<i>Participation et médias de masse</i>	246
7.	Les défis économiques contemporains, 1960-2002 (Paul Larocque)	257
	<i>Introduction</i>	259
	<i>Évolution démographique et main-d'œuvre</i>	259
	<i>Le continent rapproché</i>	267
	<i>Les ressources de la mer et du sol : transitions</i>	282
8.	Une question d'appartenance (Paul Larocque)	315
	<i>Introduction</i>	317
	<i>Une quête de confort et de sécurité</i>	317
	<i>Une vision renouvelée du territoire</i>	338
	<i>Les îles ne sont pas à vendre</i>	345
	Conclusion	355
	Notes	359
	Liste des tableaux	383

Liste des figures	385
Liste des cartes	387
Index	389
Merci	401
Carte des régions	403

Merci

À tous ceux qui se sont associés à l'Institut national de la recherche scientifique (Urbanisation-Culture et Société) pour soutenir financièrement la réalisation de l'Histoire des Îles-de-la-Madeleine :

Le ministère du Patrimoine canadien

Le ministère des Régions du Québec

Le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Monsieur Maxime Arseneau, député des Îles-de-la-Madeleine et ministre responsable de la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine au Gouvernement du Québec

Monsieur Georges Farrah, député de Gaspé, Bonaventure, Îles-de-la-Madeleine, Pabok à la Chambre des communes

Le Conseil régional de concertation et de développement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, le CLD des Îles-de-la-Madeleine, la SADC des Îles-de-la-Madeleine

L'Université du Québec à Rimouski, la Fondation de l'Université du Québec à Rimouski, le Cégep de la Gaspésie et des Îles, la Commission scolaire des Îles-de-la-Madeleine

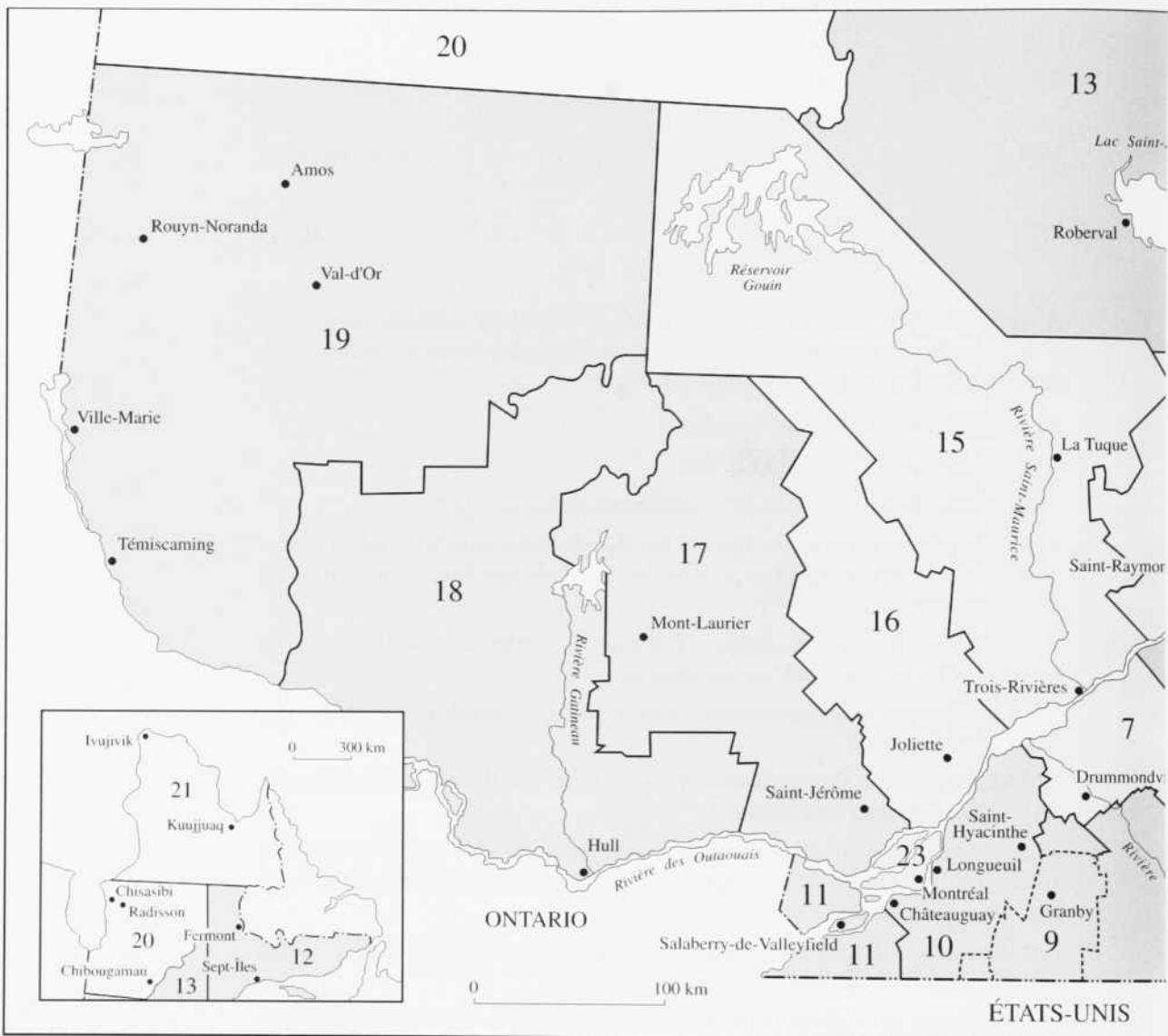
Les Madeliniennes et les Madelinots des régions de Montréal et de Québec, Monsieur Franklin Delaney

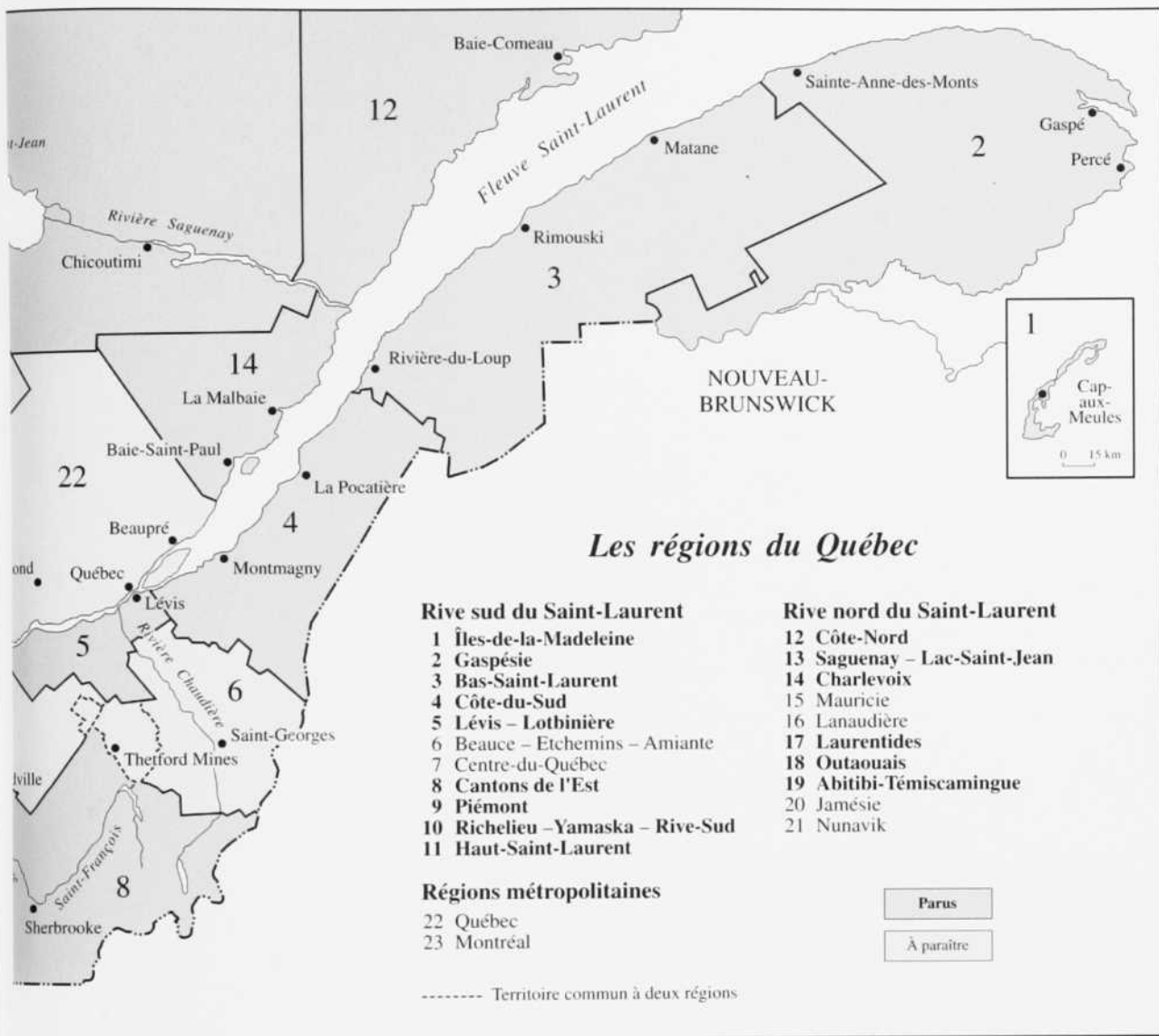
La Fédération des Caisses populaires Desjardins de la région Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Les Caisses populaires des Îles-de-la-Madeleine

Les Frères du Sacré-Cœur, les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, les Filles de Marie-de-l'Assomption, les Sœurs de la Charité de Québec

Air Canada, La Banque Nationale du Canada, C.T.M.A. Traversiers ltée, Clinique dentaire de l'Archipel, Coopératives d'alimentation des Îles, Cyr et Landry comptables agréés, Danielle Hudon chiropraticienne, Les Fruits de mer Madeleine inc., Hydro-Québec, Télébec





© Institut national de la recherche scientifique, avril 2003.

La collection « Les régions du Québec » a pour objectif de présenter, pour le grand public, une vue d'ensemble de l'histoire de chacune des régions du Québec, depuis ses origines amérindiennes et inuites jusqu'à nos jours. Le cadre géographique, l'évolution du peuplement, le développement économique, la mise en place des institutions, la vie culturelle et religieuse, l'émergence d'une identité régionale sont autant d'aspects qui retiendront l'attention des auteurs de ces ouvrages. Ces derniers sont produits en vertu du projet des histoires régionales que dirige Normand Perron.

HISTOIRE

des

Iles de la Madeleine

« Les habitants des îles de la Magdeleine [...] paraissent “ paisibles et bien disposés ”. Ils sont extrêmement robustes et sains. Les hommes sont capables de supporter beaucoup de fatigues et de travaux ; pêcheurs habiles et expérimentés ils sont supérieurs comme marins. Un grand nombre des hommes les plus robustes s'engage au printemps à bord des bâtiments américains et français qui font la pêche sur la côte du Labrador et les bancs de Terre-Neuve, à de faibles gages, tandis qu'ils devraient plutôt être encouragés à faire la pêche pour leur propre compte, ce qui serait avantageux pour les îles en général.

Les femmes sont modestes et laborieuses ; et sur elles retombent communément (avec l'aide que peuvent leur donner les vieillards) pendant que les hommes sont à la pêche pendant l'été, entre juin et octobre, tout le soin d'élever de nombreuses familles, la culture du jardin, et la charge de veiller au bétail.

Il n'est pas rare de voir des familles de huit ou neuf personnes ; les habitants vivent généralement jusqu'à un âge avancé, et le grand-père et le petit-fils habitent souvent la même maison.

Les maisons sont généralement bâties en bois et semblables à celles de notre population des seigneuries. Les cheminées sont faites d'argile ou d'une terre rougeâtre ; et pour la propreté et l'ordre ces habitations en général ne le cèdent pas à celles des habitants du Bas-Canada. »

Joseph Bouchette, *Rapport du Comité spécial sur les Îles de la Magdeleine...* [1851], Département des Terres de la Couronne, 1853.

ISBN 2-89224-338-6



9 782892 243383